# PRIX

## DE L'ACADÉMIE ROYALE

## DE

# CHIRURGIE.

De l'Imprimerie de DEMONVILLE, rue Christine n° 2.

# MÉMOIRES

## SUR LES SUJETS PROPOSÉS

# POUR LES PRIX

## DE L'ACADÉMIE ROYALE

# DE CHIRURGIE.

NOUVELLE ÉDITION AVEC NOTES.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

CHEZ MENARD ET DESENNE, FILS, LIBRAIRES,

RUE GIT-LE-CŒUR N° 8.

1819.

19887

UNIVERSITY OF MARYLAND
LIBRARY
Founded 1813
SCHOOL OF MEDICINE

Cordell
Hist
Coll

19087

# PRIX

UNIVERSITY OF MARYLAND
SCHOOL OF MEDICINE

## DE L'ACADÉMIE ROYALE

# DE CHIRURGIE.

## SUJET

### PROPOSÉ EN 1749, POUR LE PRIX DE 1750.

*Déterminer le caractère des Tumeurs scrophuleuses, leurs espèces, leurs signes, et leur cure* (1).

## SUJET

### PROPOSÉ EN 1750, POUR LE PRIX DE 1751.

*Déterminer ce que c'est que la Métastase, les maladies chirurgicales où elle arrive, et celles qu'elle produit; les cas où l'on doit l'éviter, et ceux où il faut la procurer; enfin les moyens que l'on doit employer dans l'un et l'autre cas* (2).

(1) C'est pour la première fois que l'on annonça la Médaille d'or de cinq cents livres, fondée par M. de la Peyronie pour le prix.

Dans les différens Mémoires que l'Académie reçut sur cette matière, ne s'en étant trouvé aucun qui l'eût pleinement satisfaite, elle ne crut pas devoir djuger le prix, et elle remit le même sujet pour l'année 1752. On trouvera es Mémoires couronnés, après ceux de 1751.

(2) Le prix a été adjugé au n° 6, ayant pour devise : *Labor omnia vincit improbus.*

L'auteur est M. Goursaud, élève des hôpitaux de Paris, et des armées du Roi : reçu depuis ce temps-là maître du collège de Paris, et actuellement conseiller du Roi, chirurgien au Châtelet.

# MÉMOIRE SUR LA QUESTION PROPOSÉE.

PAR M. GOURSAUD.

POUR déterminer ce que c'est que *Métastase*, il faudroit suivre la nature dans ses démarches, ne jamais s'en écarter, porter des yeux clairvoyans pour distinguer les différens ressorts qu'elle fait agir; enfin être parfaitement instruit de l'action organique de nos parties. Les travaux des grands maîtres ont à la vérité applani ces sentiers épineux; mais ils n'ont pas ôté tous les obstacles qui peuvent arrêter en les parcourant. S'il est difficile d'y marcher, c'est sans doute pour un élève; heureux si ces premiers efforts peuvent mériter les regards de l'Académie!

La Métastase, en grec, Μεταστασις, a été définie par quelques auteurs (1), le transport d'une maladie, d'une partie à une autre; mais il est inutile de combattre cette définition, puisqu'il se fait des transports d'humeurs d'une partie à une autre, sans que la maladie principale cesse. Ainsi la métastase ne pouvant avoir lieu que dans les maladies causées par quelque fluide, on doit plutôt la définir le transport d'une humeur morbifique, d'une partie à une autre. Les différentes maladies où elle arrive, la font regarder sous différens aspects; si elle survient aux apostêmes, on la nomme *délitescence;* si elle arrive aux plaies, aux ulcères, on l'appelle *reflux*, résorption de matières purulentes.

La première, c'est-à-dire, la délitescence arrive quelquefois aux maladies inflammatoires; et pour lors, à raison de ce qui en résulte, on la regarde comme une bonne ou une mauvaise terminaison. La résolution et la délitescence étant communes aux apostêmes et aux inflammations, examinons en quoi elles diffèrent l'une de l'autre.

La résolution est la dissipation insensible de la matière qui forme un apostême: elle se fait peu-à-peu sans solution de continuité, du moins apparente; la tumeur diminue, et disparoît enfin totalement. La délitescence, au contraire, est un retour subit de la matière qui forme la tumeur, dans les voies de la circulation. Dans l'une, l'humeur se dépose peu-à-peu dans le tissu cellulaire, et rentre lentement dans les vaisseaux. Dans l'autre, l'humeur morbifique se mêle promptement avec les autres liqueurs, et si elle n'a subi auparavant

(1) Lexicon Blancardi.

la coction nécessaire, elle porte par-tout en circulant, le mauvais levain qu'elle contient, et laisse souvent dans quelque partie de tristes marques de son action. L'une est une guérison parfaite ; l'autre n'en a d'abord que les apparences, et produit souvent une autre maladie ou une inflammation nouvelle dans quelqu'autre endroit ; et c'est ce que Boerhaave appelle crise métastatique (1). La délitescence n'est pas toujours suivie de la métastase : elle se borne quelquefois à la simple détumescence de la partie, et produit alors la véritable guérison de la maladie.

Les matières purulentes fournies par les plaies et les ulcères, s'ouvrent des voies par lesquelles elles s'échappent d'une manière sensible ; et comme cet ouvrage de la nature peut être troublé de différentes façons, il en résulte quelquefois des accidens, connus sous le nom de reflux ou de résorption de matières purulentes, que l'on regarde comme des espèces de métastases. Voyons par les dérangemens qui peuvent en résulter, en quoi diffèrent le reflux et la résorption des matières purulentes.

Le reflux suppose seulement la suppression ou le défaut de suppuration. Le pus se forme dans les vaisseaux, et il n'a ce nom que lorsqu'en étant sorti, il paroît sous une forme sensible ; mais s'il arrive que la suppuration ne se manifeste pas au-dehors, ou qu'étant établie dans une plaie, elle diminne peu-à-peu, pour lors elle reprend la voie de la circulation, et n'ayant point été exposée à l'action de l'air extérieur, ni au croupissement, comme si elle étoit parvenue jusques dans la plaie, elle reprend insensiblement la route des vaisseaux, et elle ne produit aucun effet sensible ; et c'est ce qu'on doit appeler reflux ou suppression de suppuration. Il n'en est pas de même lorsque le pus s'est répandu dans la plaie ; il y souffre différentes altérations, tant par son séjour que par l'impression de l'air ; et s'il arrive, par quelque cause que ce soit, qu'il soit repris par les vaisseaux, et qu'il suive le torrent de la circulation, la nature s'en débarrasse quelquefois par la voie des sécrétions ; mais il arrive aussi souvent qu'il n'y rentre pas impunément ; il cause bientôt des accidens qui font appercevoir son retour dans le sang ; et c'est ce qu'on appelle résorption du pus.

Le reflux se fait peu-à-peu. La résorption, au contraire, se fait plus promptement ; ensorte qu'une plaie qui fournissoit une certaine quantité de pus, devient presque aride d'un pansement à un autre ; de-là on peut conclure lequel de ces deux accidens est le plus à craindre.

Il se fait encore une espèce de métastase qu'on doit appeller translation ; mais dans ce cas, l'humeur ne reprend point les voies de la

(1) Institut. Med. n° 940.

circulation, elle se glisse simplement dans le tissu cellulaire : ces cas sont rares, et ils ne peuvent même arriver que dans des parties où ce tissu cellulaire est extrêmement lâche.

La métastase n'étoit point inconnue aux Anciens ; leur ignorance sur la circulation leur avoit fait imaginer différentes hypothèses que les connoissances modernes sur l'économie animale détruisent. Le sentiment de quelques-uns étoit que le pus se jetoit sur les parties nobles. Fabrice d'Aquapendente et quelques autres, pensoient que le pus se faisoit jour au travers des pores des parties et se vidoit par les urines ; et ce qui les confirmoit dans ce sentiment, c'est qu'ils n'avoient jamais rien trouvé dans les reins ni dans la vessie de ceux qui étoient morts de métastase. D'autres ont eu recours à la communication de la veine *azygos* avec les poumons et les artères émulgentes ; mais la matière des sécrétions étant portée aux reins par les artères émulgentes, et ces artères n'ayant point leur communication avec la veine *azygos*, il est évident que cette mécanique ne pouvoit avoir lieu.

Il suit donc de ce que nous venons de dire sur la délitescence, le reflux, et la résorption des matières purulentes, que la métastase n'est pas le transport subit d'une humeur morbifique, d'une partie à une autre : en effet dans tous ces trois cas, l'humeur rentre dans les voies de la circulation, elle se porte par conséquent également vers toutes les parties : elle ne peut donc pas se porter directement d'une partie à une autre. Il est vrai qu'après des délitescences, des suppressions, et des résorptions de pus, on a trouvé des abcès dans différentes parties intérieures, que l'on a regardés comme une suite de ces accidens ; mais ces abcès pouvoient en être eux-mêmes la cause. Différens accidens peuvent causer des inflammations intérieures ; ces inflammations peuvent être suivies de suppuration ; ce qui trouble l'économie animale, en dérange les fonctions et produit les inconvéniens dont nous venons de parler.

La métastase ne peut donc pas se faire subitement, ni produire tout-à-coup ces abcès que l'on regarde comme les suites de cet accident ; car, pour que l'humeur purulente qui rentre dans les voies de la circulation, et qui se dépose sur quelque partie, puisse y former un abcès, il faut qu'elle y produise une inflammation, et qu'elle parcoure les mêmes temps que celles qui arrivent dans les autres parties. Les tumeurs critiques nous prouvent ce que je viens d'avancer ; nous voyons que ces dépôts qui terminent si heureusement les maladies malignes, pourvu que l'humeur se dépose en total, ne se forment pas aussi promptement ; elles paroissent peu-à-peu, et parcourent les mêmes temps que les autres tumeurs. L'humeur des gonorrhées virulentes nous le confirme encore ; lorsqu'elle se dépose

sur quelque partie, elle n'y produit pas tout-à-coup un abcès ; les tumeurs qui en résultent, parcourent les mêmes temps que celles dont nous venons de parler. Puisqu'il est vrai que le pus d'une gonorrhée qui reflue dans le sang, et qui se dépose sur quelque partie, n'y produit pas tout-à-coup un abcès, pourquoi n'en seroit-il pas de même de celui qui vient d'une plaie ?

L'humeur morbifique rentrant dans les voies de la circulation, se dépose quelquefois sur certaines parties plutôt que sur d'autres, mais cela ne se fait pas subitement ; l'irritation, la foiblesse des vaisseaux, la lenteur de la circulation dans la partie, en sont souvent des causes éloignées, et produisent dans les métastases un reflux réel, mais qui n'est pas subit.

D'ailleurs, comment seroit-il possible que le pus d'une plaie, qui rentre dans les voies de la circulation et qui se dépose sur quelque partie, pût produire des déperditions de substance, comme on le remarque très-souvent à l'ouverture des cadavres ? La chose ne paroît pas possible, la matière fût-elle des plus dépravées. D'un autre côté, si cette matière étoit si rongeante, pourquoi, comme l'a remarqué M. Quesnay, n'avoit-elle pas produit tous ces ravages dans la plaie ?

I^re^ *Observation.* J'ai vu un soldat de la milice de Bordeaux, à l'hôpital de Limoges, qui avoit reçu un coup d'épée au petit doigt ; il survint des mouvemens convulsifs dans tout le bras ; la fièvre et le gonflement de la partie ne tardèrent pas à se manifester. On fit plusieurs saignées au malade sans aucun succès. Au bout de trois jours, il sentit une douleur sourde dans l'hypocondre droit ; les mouvemens convulsifs ne diminuant point, non plus que le gonflement, on lui coupa le doigt pour appaiser les accidens qui le menaçoient d'une mort prochaine ; en effet, dès le soir même les mouvemens convulsifs cessèrent, le gonflement diminua peu à peu ; mais la fièvre persista toujours, et le malade mourut au bout de vingt jours. A l'ouverture du cadavre, on trouva un demi-septier de pus dans la propre substance du foie, avec une déperdition de substance assez considérable. On attribua la mort du malade à une métastase, parce que la plaie suppura très-peu les derniers jours de sa vie ; mais il n'est pas possible que le pus d'une plaie de si peu de surface, reflué dans la masse du sang, ait pu produire tous ces ravages. Il y a apparence que ce dépôt avoit commencé, comme cela arrive presque toujours dans de semblables cas, à se former dès le temps que la fièvre et les convulsions se manifestèrent, et que les mouvemens spasmodiques qui arrivent dans ces cas, doivent être regardés comme la cause éloignée.

II^me^ *Observation.* L'on porta à l'hôpital de la Charité, en 1746, un malade qui étoit tombé d'un quatrième étage, et s'étoit fracturé la rotule et le peroné du côté droit ; il avoit aussi une contusion consi-

dérable à l'œil gauche, et du délire. Le malade fut saigné plusieurs fois du pied et de la gorge. Le délire cessa le sixième jour ; mais il fut suivi d'un assoupissement qui dura deux jours, au bout duquel temps le malade revint dans son bon sens. Ses fractures et son ecchymose étant guéries, et le malade prêt à sortir de l'hôpital, il fut attaqué d'un assoupissement léthargique qui le conduisit au tombeau. A l'ouverture du cadavre, on trouva un abcès au lobe extérieur du cerveau avec déperdition de substance, et les nerfs olfactifs presque détruits. Il faut observer que le malade se plaignit toujours d'une douleur sourde dans cette partie, et qu'il ne pouvoit ni se moucher, ni voir de l'œil du côté affecté. Sans doute que si le malade eût eu une plaie, même légère, on n'eût pas manqué d'attribuer ces désordres à la métastase. Cependant l'examen anatomique de la partie a fait voir qu'un tel jugement auroit été faux ; cette suppuration ayant commencé dès les premiers temps de la maladie.

III^me^ *Observation.* Un homme ayant reçu un coup sur la partie supérieure du tibia du côté droit, presque sur la tubérosité, qui lui occasionna une vive douleur, il ne parut sur la partie qu'une simple contusion, qui fut pansée avec des compresses trempées dans de l'eau-de-vie camphrée. Le dixième jour de l'accident, le malade fut pris d'une fièvre assez considérable, et il mourut au bout de cinq jours, c'est-à-dire, le quinzième de la blessure. A l'ouverture du cadavre, on trouva un abcès au foie assez considérable. Sans doute que si la chûte eût occasionné une plaie, on n'auroit pas manqué d'attribuer la mort à une métastase.

IV^me^ *Observation.* Pigrai, en parlant des plaies de tête, dit avoir vu périr plusieurs blessés auxquels il n'étoit survenu aucun accident manifeste, principalement de ceux à qui la fièvre commençoit le troisième jour de la blessure, et qu'on trouvoit à l'ouverture des cadavres des abcès au foie.

Ces observations nous font voir combien les plaies où le genre nerveux est affecté, sur-tout dans son principe, sont sujettes à la suppression de la suppuration, et peuvent donner lieu à différens dépôts qui se font intérieurement. Il arrive dans ces cas, que les esprits animaux ne sont pas distribués dans les différentes parties avec liberté, et il arrive souvent que la quantité en est même diminuée ; pour lors les fonctions des viscères sont dérangées, et les vaisseaux qui forment leur structure ont moins de ressort ; ce qui peut donner occasion à des obstructions, et être une cause seconde d'abcès dans les différentes parties.

J'ai vu plusieurs fois des abcès dont la matière formée et décidée, étoit rentrée dans les voies de la circulation sans produire aucun accident. L'on sait que le pus qui rentre dans la masse des liqueurs, et

qui n'est pas d'un mauvais caractère, peut y rouler quelque temps sans l'altérer ; et quand bien même il seroit vicié, il ne formeroit pas tout-à-coup un dépôt ; soumis aux lois de la circulation et distribué dans toutes les parties du corps, il pourroit tout au plus, après plusieurs circulations répétées, se déposer sur quelque partie, et y occasionner une inflammation.

Les maladies sujettes à la métastase sont les dartres habituelles, la gale, la petite vérole, la goutte, les rhumatismes, les lochies, le lait des femmes nouvellement accouchées, la gonorrhée, les plaies et les ulcères, les bubons vénériens, pestilentiels, les dépôts critiques, et généralement toutes les tumeurs humorales.

Les maladies que la métastase produit, sont différentes à raison des parties où l'humeur se dépose.

Si l'humeur des dartres habituelles rentre dans la masse des liqueurs, et qu'elle se dépose sur les poumons, elle produit la péripneumonie, ou l'hémoptysie ; si elle se porte au foie, elle occasionne un engorgement qui se termine souvent par induration, ce qui donne naissance à l'hydropisie. Cette humeur se jette quelquefois sur les intestins, et produit des coliques suivies souvent de dyssenterie ; si elle s'arrête à la vessie, elle cause des ardeurs et quelquefois des rétentions d'urine.

Les accidens que la gale produit, sont à peu près les mêmes.

L'humeur de la petite vérole, lorsqu'elle se dépose sur les poumons, produit la difficulté de respirer, et un engorgement suivi quelquefois de crachement de sang ; si elle affecte le foie, ce viscère s'enflamme ; enfin, lorsque l'humeur se porte à la tête, elle produit presque toujours le délire et beaucoup d'accidens mortels.

On attribue tous ces désordres à la rentrée du pus formé dans les pustules qui paroissent au-dehors ; mais n'y a-t-il pas plutôt lieu de croire que c'est au contraire une portion de l'humeur varioleuse qui ne peut pas se séparer de la masse des liqueurs, et qui produit tous ces accidens ? Cela paroît d'autant plus vraisemblable, que dans les petites véroles, même confluentes où les boutons se remplissent bien, il paroît rarement d'accidens, parce que la dépuration est complette. Mais il arrive souvent que l'humeur varioleuse est en si grande quantité, qu'il n'est pas possible qu'elle puisse se porter totalement à la peau ; pour lors il en reste une portion qui circule dans le sang, et tant qu'elle ne s'arrête pas sur quelque partie intérieure, il n'y a d'accidens que ceux qui sont ordinaires à cette maladie ; si elle se fixe sur quelque viscère, elle conduit presque toujours le malade au tombeau. Mais si cette portion d'humeur ne se dépose sur aucune partie intérieure, les malades en reviennent ; et alors ils sont sujets, dans leur convalescence, à des furoncles et à des dépôts dans différens

endroits, qui entraînent souvent la perte de la partie où l'humeur s'est déposée, et quelquefois du malade même.

L'humeur de la goutte portée à la tête, produit un engourdissement, une pesanteur, une douleur peu aiguë, un assoupissement suivi quelquefois de délire : déposée sur la poitrine, elle cause un resserrement, une inflammation suivie souvent de crachement de sang : fixée à la gorge, elle produit l'esquinancie : aux extrémités, un gonflement inflammatoire : lorsqu'elle se dépose sur les intestins, elle cause des coliques ; sur la vessie, des ardeurs et des rétentions d'urine ; sur le foie, un engorgement qui se termine souvent par induration ; sur le diaphragme, des mouvemens convulsifs qui font périr quelquefois le malade.

Lorsque l'humeur qui forme l'érésipèle malin se dépose sur quelque partie, elle y produit une inflammation qui est bientôt suivie de la mort, si c'est sur quelque viscère.

Il arrive après l'accouchement un écoulement qu'on appelle lochies, occasionné par le déchirement des vaisseaux dans l'expulsion du placenta. Cette évacuation est quelquefois supprimée, et l'humeur restant dans la masse des liqueurs se dépose sur quelque partie intérieure, et y produit des inflammations qui sont plus ou moins dangereuses, selon les différentes parties qui sont attaquées. Je ne crois pas que la suppression de cette évacuation produise tous les accidens qu'on lui attribue.

Les femmes ont une fièvre de lait vers le trois ou le quatre après leurs couches : cette fièvre se termine souvent très-promptement ; mais il arrive quelquefois qu'elle dégénère en fièvre putride-maligne, et fait périr les malades en très-peu de temps. La matrice éprouve, lorsque ces accidens arrivent, ce qui survient à une plaie lorsqu'un blessé a de la fièvre, c'est-à-dire, une suppression d'évacuation ; mais ce n'est pas cette suppression qui produit ces accidens, au contraire ce sont ces accidens qui causent la suppression. D'ailleurs, l'évacuation qui se fait par la matrice après l'accouchement, n'est pas d'un mauvais caractère : elle ne pourroit, par conséquent, produire rien de fâcheux, quand bien même l'humeur reflueroit dans le sang.

Le lait des femmes nouvellement accouchées produit de grands désordres. La plus grande partie des mères sont dans l'usage de ne pas allaiter leurs enfans, aussi en sont-elles souvent les victimes. Le lait, qui devroit être séparé du sang pour servir de nourriture à l'enfant, devient une humeur étrangère dans le sang, susceptible d'acrimonie ; d'où suivent des inflammations dans les viscères, des fièvres putrides, ou des dépôts dans différentes parties du corps, qui font souvent périr l'accouchée.

L'humeur de la gonorrhée se porte souvent à l'œil, au périnée,

aux testicules, aux articulations, etc., et cause aux parties non-seulement de très-vives douleurs, mais encore inflammation, abcès, et quelquefois la perte de la partie.

L'humeur des bubons vénériens, produit des douleurs dans les bras, dans les jambes, dans les articulations et dans les reins, des insomnies, des maux de tête, des gonflemens dans les os, quelquefois la cataracte, la surdité, etc.

L'humeur des bubons pestilentiels détermine une inflammation dans les parties où elle se dépose, qui éteint le principe vital, et qui est bientôt suivi de la mort, si c'est sur quelque viscère.

L'humeur des ulcères sordides des vieillards occasionne des fièvres lentes et des inflammations dans les différentes parties où elle se fixe; ces accidens sont pour l'ordinaire terminés par la mort.

L'humeur des dépôts critiques déposée sur quelque partie intérieure, est presque toujours suivie de la mort des malades.

Enfin toutes les humeurs viciées qui rentrent dans le sang, produisent des accidens plus ou moins considérables, soit par leur degré d'acrimonie, soit par leur quantité, soit à raison des différentes parties où elles se déposent.

Les maladies où il faut éviter la métastase, sont la gale, les dartres habituelles, les gonorrhées, les ulcères sordides, les dépôts critiques, gangréneux, pestilentiels, la petite vérole, les lochies, la goutte lorsqu'elle est située extérieurement, l'érésipèle malin, les hémorrhoïdes, etc. On conçoit de quelle importance il est de prendre garde, dans tous ces cas, de ne rien faire qui puisse déterminer l'humeur qui forme ces maladies, à rentrer au-dedans. Nous avons expliqué dans ce mémoire les accidens qui pourroient en résulter.

S'il est des cas où il faut éviter la métastase, il en est d'autres où il est d'une grande conséquence pour le malade, de pouvoir la procurer. Les maladies où il faut procurer la métastase, sont l'esquinancie suffoquante, les inflammations des parties intérieures, les dépôts intérieurs, ceux qui sont extérieurs et qui sont produits par une humeur bénigne, à moins que l'engorgement ne fût très-considérable, les exostoses, la goutte lorsqu'elle affecte quelque viscère ou quelque partie interne, et même dans les cas où elle est vague, c'est-à-dire, qu'elle va d'un endroit à un autre sans s'y fixer, les rhumatismes qui attaquent les parties intérieures, la gonorrhée lorsqu'elle se porte à l'œil ou en quelqu'autre endroit, les inflammations opiniâtres des yeux, les bubons vénériens, et généralement toutes les inflammations et les dépôts qui ne sont point d'un mauvais caractère, soit qu'ils attaquent les parties internes, soit qu'ils occupent les externes, parce que l'humeur qui les produit est chassée par la voie des excrétions sans causer aucun accident.

Je crois qu'avant d'indiquer les moyens qu'il convient de mettre en usage pour prévenir la métastase, il faut dire quelque chose des causes qui peuvent la produire ; car ce n'est qu'en les éloignant qu'on peut y parvenir.

La subtilité de l'humeur, le caractère de certaines plaies, la disposition du sujet, le vice des humeurs ; les passions de l'ame, le mauvais régime, l'air, les purgatifs mal administrés, l'application indue des remèdes répercussifs, astringens, corrosifs, les pansemens peu méthodiques, la fièvre, le dévoiement, les dépôts intérieurs, etc., sont ces causes.

La subtilité de l'humeur devient cause de métastase, en ce que plus une humeur est tenue, plus elle est facilement résorbée.

Le caractère de certaines plaies doit être regardé comme cause de la métastase ; par exemple, les plaies contuses, et les ulcères qui sont la suite des dépôts par congestion, suppurent beaucoup ; le pus de ces sortes de plaies a peu de consistance, et les vaisseaux ont peu de ressort ; par conséquent l'humeur qui en découle est facilement repompée, et transmise dans le torrent de la circulation.

Les personnes maigres, exténuées, languissantes, cacochymes, sont plus sujettes à la métastase que les personnes bien constituées. Dans les premières, les vaisseaux ont peu de ressort, la suppuration se fait lentement, les liqueurs sont obligées de séjourner long-temps, et peuvent, par conséquent, refluer facilement dans le sang ; d'ailleurs les liqueurs des cacochymes sont très-âcres, et propres par conséquent, à déterminer, dans les parties intérieures, des inflammations qui se terminent souvent par suppuration.

Il arrive souvent que les plaies sont compliquées de quelque virus particulier. Dans ce cas, le pus ne peut être que d'une mauvaise qualité, et par son acrimonie, peut produire un froncement dans les vaisseaux de la plaie, ce qui peut donner occasion au reflux.

Les passions de l'ame portent un trouble subit dans l'économie animale, soit en augmentant le mouvement des parties, soit en le diminuant.

Les blessés qui n'observent point de régime, sont sujets au dévoiement et à la fièvre, ce qui trouble la suppuration : la plaie n'en fournit plus la même quantité, parce que le dévoiement entraîne une portion de l'humeur, et la fièvre cause une constriction dans les vaisseaux de la plaie. Le pus, dans ces cas, reflue souvent dans la masse du sang, et produit quelquefois des accidens.

L'air froid crispe les vaisseaux, et empêche par conséquent, la sortie de la matière : il peut être aussi une cause éloignée de métastase, en viciant les humeurs sur lesquelles il agit.

Les purgatifs donnés dans le commencement de la suppuration

d'une plaie, et dans le temps où il y a encore une phlogose, augmentent l'inflammation, et troublent par conséquent la suppuration.

Les corrosifs appliqués sur les plaies douloureuses, causent un spasme dans les vaisseaux, et déterminent souvent une inflammation.

Les répercussifs, en agissant sur les vaisseaux, soit par leur irritation, soit par leur resserrement, déterminent l'humeur qui y est contenue à reprendre les voies de la circulation.

Les astringens resserrent les extrémités des vaisseaux, et obligent l'humeur de rentrer dans le sang; c'est ce qui se remarque dans les gonorrhées, lorsqu'on se sert de ces remèdes dans le temps où l'écoulement est considérable.

Les boissons vulnéraires augmentent le mouvement du sang, et peuvent troubler la suppuration.

Lorsqu'on laisse séjourner le pus dans des sinus, il devient très-âcre, et est facilement repompé et transmis dans la masse des liqueurs.

Par les pansemens trop fréquens, on donne le temps à l'air d'agir sur les embouchures des vaisseaux de la plaie, ce qui produit une crispation.

Le trop grand éloignement des pansemens dans les plaies qui suppurent beaucoup, et dans celles où le pus est d'une mauvaise qualité, donne le temps à la matière d'être resorbée.

Les tentes et les bourdonnets compriment les vaisseaux, et sont un obstacle à la sortie de la matière.

La situation du blessé mérite encore quelque considération, surtout dans les plaies des capacités.

Les bandages trop serrés compriment les vaisseaux, et empêchent la transsudation du pus dans la plaie.

Les dépôts intérieurs troublent l'économie animale, en dérangent les fonctions, et causent la perte du malade.

Les signes de la métastase sont, selon les auteurs qui en ont parlé, la diminution de la suppuration, l'affaissement des bords de la plaie, la fièvre, des angoisses, des oppressions, la concentration du pouls, sa foiblesse, des sueurs froides, des frissons irréguliers, des mouvemens convulsifs, etc., mais ces signes ne doivent-ils pas être regardés comme des symptômes de mort, plutôt que des signes de métastase? Chaque maladie où la métastase arrive, a ses symptômes particuliers, relativement à la partie affectée, et au caractère de l'humeur qui s'est déposée; il faut donc rapporter à chaque espèce de maladie où la métastase peut arriver, les signes qui lui sont propres et qui les caractérisent. Lorsqu'une plaie un peu considérable est pâle et qu'elle ne fournit presque plus de suppuration, si le blessé sent quelque douleur intérieure, qu'il ait des frissons irréguliers et de la

fièvre, il y a tout lieu de croire qu'il s'est fait une métastase, sur-tout si les accidens dont nous venons de parler, c'est-à-dire, les frissons, la fièvre, la douleur, ont paru après le défaut de suppuration dans la plaie. Si après la disparition d'une tumeur dans quelque partie, le malade sent de la douleur dans un endroit opposé, et que cette douleur soit suivie d'accidens, il paroît vraisemblable qu'il y a une métastase. La cessation de l'écoulement dans la gonorrhée, et une tumeur qui se manifeste aux testicules, au périnée, ou une inflammation à la conjonctive, sont des signes non équivoques de la métastase de cette humeur. On aura ainsi égard dans les autres cas aux signes qui sont propres à chaque espèce.

Si l'humeur est disposée à être facilement resorbée, il faut appliquer des remèdes capables de la fixer sur la partie ; tels que des cataplasmes maturatifs, si c'est une tumeur, et des remèdes balsamiques, si c'est une plaie.

Il ne faut pas attendre la parfaite coction de l'humeur dans les dépôts critiques et malins, pour en faire l'ouverture. Les pierres à cautère sont préférables à l'instrument tranchant dans ces cas, parce que finissant de digérer la matière, elles la fixent dans la partie. Il arrive quelquefois à ces sortes de tumeurs, que dans l'endroit où le dépôt s'est fait, le principe vital y est éteint, et que les pierres à cautère ne peuvent pas former d'escarre. Je pense que c'est là un cas où l'on devroit se servir du cautère actuel.

Lorsque la suppuration est lente dans une plaie, il faut se servir d'un digestif animé, et appliquer sur la partie des compresses trempées dans du vin chaud, même du vin aromatique.

On fera prendre aux personnes maigre, foibles, languissantes, de bon bouillon, du potage, de la crême de riz, de la purée de lentilles, quelquefois du lait, quelquefois un peu de vin, s'il n'y a pas de fièvre.

Il faut purger de temps en temps les personnes qui sont cacochymes, avec des purgatifs résineux, et leur faire prendre des boissons qui donnent du mouvement aux liqueurs.

Si la masse du sang est empreinte de quelque vice particulier, il faut le détruire.

On doit éloigner les objets capables d'exciter des passions.

Le malade doit être à la diète, sur-tout dans les premiers temps de la suppuration, et elle doit être continuée long-temps dans les personnes qui sont robustes.

Il faut placer le malade dans un endroit où l'air soit tempéré, c'est-à-dire, qu'il ne soit ni trop chaud, ni trop froid, ni trop sec, ni trop humide. On peut le corriger, s'il est corrompu, par des fumigations appropriées.

Les corrosifs ne doivent point être appliqués sur les plaies douloureuses, ni sur celles des parties où il y a beaucoup de nerfs.

Dans la gonorrhée, la goutte, les rhumatismes, les dartres, les tumeurs critiques, etc. on ne doit point employer les remèdes astringens, ni les répercussifs.

Il ne faut pas laisser séjourner le pus dans une plaie, lorsqu'elle suppure beaucoup, et que la matière est d'une mauvaise qualité. S'il y a des sinus, il faut les ouvrir; s'ils sont situés dans des endroits où l'on ne peut pas faire d'incision, on doit avoir recours aux bandages expulsifs.

La partie affligée doit être placée de façon qu'elle puisse faciliter le retour des liqueurs, et l'écoulement du pus.

Les pansemens doivent être faits promptement, et mollement; et on ne doit rien mettre dans la plaie qui puisse s'opposer à la sortie de la matière.

Les bandages doivent être peu serrés, lorsqu'il ne s'agit que de contenir un appareil.

Enfin dans la cure des maladies dont nous venons de parler, le chirurgien doit être attentif à examiner s'il ne se forme pas quelque dépôt intérieur, et à éloigner ce qui est capable de porter quelque trouble dans l'économie animale.

Si l'humeur de la goutte se porte à la tête et à la gorge, ou si elle affecte particulièrement ces parties, il faut faire tremper souvent les pieds dans l'eau chaude, et même avoir recours à la saignée du pied. Lorsqu'au contraire cette humeur affecte la poitrine, l'estomac, le diaphragme, etc. les saignées du bras sont préférables à celles du pied, et si ces moyens ne suffisent pas, il faut appliquer la moutarde ou autres vésicatoires aux pieds. Les mêmes moyens peuvent encore être employés pour déterminer la goutte en-dehors, lorsqu'elle n'est fixée sur aucune partie. On peut aussi se servir de l'urtication recommandée par quelques auteurs.

L'humeur de la gonorrhée s'étant déposée sur l'œil ou sur quelqu'autre partie, la saigné du bras devient souvent nécessaire; mais il faut avoir attention de ne les point multiplier, car j'ai observé que plus l'on saigne, moins l'écoulement revient, et plus l'engorgement augmente. Le petit lait, l'eau de graine de lin, les bains, et les frictions mercurielles, sont les secours efficaces pour dissiper ces accidens, et si la suppression de l'écoulement avoit été produite par des injections astringentes, il faudroit joindre à ces secours, les injections d'eau de graine de lin ou de lait, dans le canal de l'urètre.

Les ophthalmies anciennes sont souvent occasionnées par quelque vice particulier des liqueurs; il faut donc tâcher de découvrir de quelle nature il est, pour le combattre: mais il arrive aussi quelque-

fois qu'il n'y a qu'un vice général ; il faut employer dans ce cas les diurétiques, les purgatifs doux, les sudorifiques, et appliquer un cautère ou un séton, si ces moyens ne suffisent pas.

Il arrive quelquefois que les différentes inflammations des viscères et des parties intérieures, sont produites par la suppression de quelque évacuation ; les saignées et les délayans ne suffisent pas dans ces cas, il faut avoir recours à des remèdes plus efficaces : ainsi, selon les différentes circonstances, on pourra employer les vésicatoires, les cautères, les sétons, les sangsues, et autres moyens appropriés selon l'espèce de maladie.

Les remèdes propres à dissiper les dépôts intérieurs, sont la saignée, les remèdes répercussifs, les astringens, les fondans, les purgatifs, etc.

Quoique les bubons vénériens paroissent disposés à la suppuration, il faut tâcher d'en obtenir la résolution, attendu qu'il n'y a rien à craindre, lorsqu'on emploie en même-temps les frictions mercurielles, parce qu'il arrive souvent, lorsqu'on les fait suppurer, qu'ils sont très-long-temps à guérir ; l'ulcère dégénère même quelquefois en cancer.

On doit tenter, autant qu'il est possible, la résolution des exostoses ; il faut avoir égard pour y parvenir, au virus qui produit cette maladie, afin qu'on puisse employer les remèdes convenables, comme les remèdes mercuriels appliqués extérieurement ou pris intérieurement dans le cas de vice vénérien, les remèdes apéritifs et fondans dans les virus scrophuleux, etc.

Lorsque la suppuration manque dans une plaie, les remèdes relâchans ; si la plaie est enflammée, la saignée, la diète, les topiques anodins, rempliront les indications convenables.

Si la métastase a été occasionnée par le mauvais régime, il faut tenir le malade à la diète, et le purger, pour enlever les crudités qui sont dans les premières voies.

Enfin, si l'humeur hétérogène qui aura été cause de quelque inflammation ou de quelque maladie, rentre tout-à-coup dans les voies de la circulation, l'usage des boissons apéritives, diurétiques, diaphorétiques, sudorifiques, les purgatifs mêmes employés avec précaution, lorsqu'il y a quelque indication qui semble l'exiger, présentent de grandes ressources dans ces cas ; et c'est aux maîtres de l'art à distinguer quels sont les moyens qu'il convient d'employer, selon les circonstances.

# SUJET

## REMIS EN 1751, POUR LE PRIX DE 1752.

*Déterminer le caractère des Tumeurs scrophuleuses, leurs espèces, leurs signes, leur cure* (1).

---

# MEMOIRES SUR LA QUESTION PROPOSÉE.

## PREMIER MÉMOIRE, PAR M. FAURE.

Il y a eu des maladies qui ont paru et disparu, comme la lépre ou ladrerie, une espèce de gangrène appelée feu de S. Antoine, la sueur anglaise, etc. D'autres ont eu un commencement connu, et depuis leur apparition, elles n'ont cessé de se faire sentir en différens endroits, comme la petite vérole, la maladie vénérienne, le *Rachitis*, etc. Mais les écrouelles semblent être aussi anciennes que le monde, et n'ont jamais cessé de paroître. Hippocrate les connoissoit; il en

(1) L'académie, obligée de proposer ce sujet pour la seconde fois, n'eut qu'à se féliciter du succès par la quantité de Mémoires qu'elle reçut. Elle déclare qu'ayant balancé équitablement le mérite de six Mémoires mis au concours, elle a été embarrassée pour adjuger le prix, parce qu'aucun des auteurs n'avoit satisfait exactement à toutes les parties de la proposition; cependant, comme l'on a trouvé dans ces différens Mémoires des choses très-intéressantes sur différens points de la matière, l'on a cru contribuer aux progrès de l'art, en les faisant imprimer tous les six, après avoir partagé entre deux, le prix qui étoit double.

Le premier a été adjugé au Mémoire n° 12, qui a pour devise cette phrase de Celse : *Struma quoque est tumor in quo subter concreta quædam ex pure et sanguine quasi glandulæ oriuntur, quæ vel præcipuè fatigare medicos solent.* Il y a dans ce Mémoire une bonne pratique chirurgicale. L'auteur est M. Faure, chirurgien d'une grande réputation à Lyon, devenu depuis correspondant de l'académie.

Le second prix a été adjugé au Mémoire n° 13, qui a pour devise : *Que de maux en la vie!* L'auteur est M. Bordeu fils, médecin, pour-lors correspondant de l'Académie royale des sciences, depuis docteur en médecine de la faculté de Paris. L'on trouvera dans ce Mémoire des remarques utiles sur les écrouelles endémiques des habitans des montagnes; et pour la pratique chirurgicale, l'on voit que l'auteur a bien mis à profit celle des chirurgiens de l'hôpital de la Charité, qu'il a suivis pendant plusieurs années.

Le N° 11 a pour devise : *Opinionum commenta delet dies, naturæ judicia confirmat.* L'auteur est M. Charmetton, maître es-arts et en chirurgie, professeur en anatomie, ancien chirurgien en chef de l'Hôpital de la Charité à Lyon.

a écrit, et après lui, les médecins grecs, les Latins, les Arabes, et ceux des différens pays. Effectivement, cette maladie est de tous les lieux; elle attaque toutes les parties du corps humain. Elle a été traitée de toutes les façons; mais jusqu'ici on n'a pu la dompter. Elle exerce principalement sa fureur sur la jeunesse, et elle peut se communiquer aux familles nombreuses et ramassées.

En parcourant les Auteurs qui en ont écrit, on voit qu'il n'y a presque point de cause qu'on ne lui ait assignée, qu'il n'y a presque point de remèdes que l'on n'ait pratiqués pour la vaincre. *Hippocrate* accuse la pituite, et veut qu'en la purgeant, on guérisse les écrouelles (1); *Galien* dit tantôt que c'est une matière froide, tantôt une surabondance de pituite (2), qu'il faut sécher, ou qu'il faut dissiper par l'usage du *cyclamen*, ou de l'*adianthum* (3). Ce même auteur blame *Archigene*, de prétendre guérir les écrouelles par une aspersion réitérée d'eau chaude: il blâme *Dioscoride*, d'assurer que l'usage de la coriandre les guérisse; et néanmoins il a la simplicité de conseiller de la belette à manger.

*Celse* dit que l'écrouelle est un concret de sang et de pus (3); et après avoir conseillé des topiques préparés avec le soufre, le nitre, la myrrhe, l'encens, le sel ammoniac, il ajoute que l'on guérit de cette maladie en mangeant un serpent. Ce qui est, dit-il, fort connu de certains paysans.

*AEtius*, qui est entré dans un assez grand détail sur les Ecrouelles, les a distinguées avec ordre, sans trop en déterminer la cause; il

Il étoit correspondant de l'Académie, lorsque le sujet a été proposé; il a été mis sur la liste des associés, lorsque le Roi a adopté l'Académie. Ce Mémoire contient une bonne théorie, mais un peu diffuse.

Le n° 9 a pour devise: *Pugnare non ingloriosum.* L'auteur est M. Goursaud, qui a gagné le prix sur la *Métastase.*

Le n° 10 a pour devise: *Nonne moræ satis est? finem mihi ponet Apollo.* L'auteur est M. Majaut, pour-lors licentié en médecine dans la faculté de Douay, et depuis docteur de celle de Paris.

Le n° 6 a pour marque distinctive un cercle avec ces lettres inscrites: *J. ad. hoc. m.* L'auteur ne s'est point fait connoître. La théorie de ce Mémoire est foible; mais dans la partie qui concerne la cure, l'auteur annonce qu'il a fait beaucoup de guérisons avec des remèdes différens de ceux que nous employons ordinairement, qui paroissent très-bons, et dont il donne généreusement la composition au public.

L'Académie a vu avec peine que quelques auteurs, impatiens d'avoir leurs ouvrages imprimés, n'ont pas attendu qu'elle les publiât. L'exactitude avec laquelle elle donne les Mémoires des prix à l'impression, à mesure qu'il y a de quoi en faire un volume, devroit rendre les auteurs plus circonspects, et peut-être même plus jaloux de se trouver honorablement associés aux autres.

(1) De Glandulis.
(2) In Isagoge.
(3) Ad Glauc. Libr. II.
(4) Libr. I, cap. XXVIII.

donne pour moyens de guérison, de manger des vipères, et l'application de différens topiques ; mais il paroît n'avoir confiance qu'aux moyens que la chirurgie fournit (1).

Les médecins arabes, *Averrhoës*, *Rhasis*, *Avicenne*, *Albucasis*, conseillent une infinité de topiques.

Suivant *Vesale*, l'humeur mélancolique (2) est la cause des écrouelles ; les divisions qu'il donne de cette maladie, sont comme celles de la plus grande partie des Anciens, si nombreuses, qu'à peine peut-on les retenir : ces divisions superflues jettent de la confusion ; elles multiplient les difficultés, loin de servir à les dissiper. Il prescrit pour la cure, l'usage des moëlles, des graisses de grand nombre d'animaux, et des mucilages de plantes ; et finit en recommandant de recevoir sur les tumeurs, la vapeur des pierres à fusil, jetées brûlantes dans l'eau bouillante.

*Fallope* a donné sur cette matière, presque mot à mot, tout ce qu'on trouve dans *Vesale* (3).

*Marc-Aurèle Séverin* (4) rapporte l'opinion de plusieurs auteurs sur les écrouelles, et tâche d'accorder les divers sentimens de *Celse* et de *Galien* sur cette maladie. Il excuse *Hippocrate* sur ce qu'il a dit que les écrouelles sont des glandes endurcies, friables cependant comme des pelotons de laine, disant que la comparaison ne tombe que sur la figure de ces tumeurs. Il n'approuve pas le sentiment de ceux qui disent que les écrouelles sont renfermées dans des membranes, ou des kistes particuliers ; la cause qu'il assigne aux écrouelles, est une pituite limoneuse. Il reconnoît la difficulté presque insurmontable qu'elles opposent aux remèdes. Il entre dans quelques détails sur leurs différences ; et cependant, si je ne me trompe, il les confond avec d'autres sortes de tumeurs, comme la glande dont il dit avoir été atteint lui-même sous l'aisselle, qui étoit skirroïde. Il prétend enfin guérir les écrouelles, en les ouvrant par le moyen d'un caustique, en les faisant suppurer, etc.

*Duret* reconnoît pour cause des écrouelles, une pituite putride et salée ; et à l'exemple d'*AEtius*, il ne sait de meilleur moyen de les guérir, que ceux que donne la chirurgie : *Tantum præsidia sunt in manu* (5).

La difficulté de guérir les écrouelles a paru insurmontable à *Sanctorius*. Il en attribue la cause à l'affluence perpétuelle de l'humeur excrémentielle que filtrent les glandes, et il ne propose d'autre expé-

(1) Tetrabibl. 4, Sermo 3.
(2) In Chirurgiâ.
(3) De tumoribus præter naturam.
(4) De recondità abcessuum naturâ.
(5) In Coacis.

dient pour la curation, que l'extirpation : *Ergo strumæ nunquam sanabuntur, nisi evellantur.*

On trouve dans *Rivière* plusieurs observations sur les écrouelles (1).

La malade qui fait le sujet de la 76e observation, fut traitée avec poudres, fomentations, parfums, emplâtres, bochets de salsepareille, infusions appropriées, eaux minérales, régime de vie, dessiccatifs. Cependant tout cela fut inutilement employé. On en vint à l'ouverture par le caustique, et la sortie d'une certaine quantité d'eau claire dissipa la tumeur qui suppura, et guérit. Une autre observation du même *Rivière*, roule sur la guérison d'une malade opérée par l'application d'un cataplasme composé de feuilles de concombre sauvage, le régime, et une opiate où entroit le mercure doux. Cet auteur, quoique grand observateur et grand praticien, ne donne cependant aucune méthode fixe et réglée pour la guérison des écrouelles.

On peut voir dans *Sydenham* (2), ce qu'il pense de certaines glandes engorgées dans le mésentère, *strumæ soboles*, dont la cause est établie dans le trop fréquent usage des purgatifs, qui occasionne l'affluence des humeurs, et donne lieu à l'engorgement : ce qu'il prétend guérir par l'usage du vin d'Espagne, des herbes corroborantes, et par l'application d'un liniment fort composé, dont il donne la description.

*Donatus*, médecin napolitain, dans son chapitre des Parotides (3), donne pour cause aux écrouelles, une humeur froide et grossière, et procède à leur guérison, par l'application de différens topiques dont plusieurs se trouvent décrits dans *Galien et Aëtius*. Il recommande d'appliquer les ventouses, pour déterminer efficacement ces sortes de tumeurs à suppuration.

Le commentateur de MESUÉ (*François de Piémont*), reconnoît la cause des écrouelles dans l'humeur appelée mélancolique ; et après avoir dit qu'il croit cette maladie incurable, lorsqu'elle n'est accompagnée d'aucune douleur, *quibus dolor non associatur*, il entre dans le détail d'une grande quantité de remèdes tant internes qu'externes, et finit par recommander l'extirpation.

Il seroit certainement trop long, et peu instructif, de rechercher un plus grand nombre d'auteurs qui aient écrit sur les écrouelles ; soit en général, soit *ex professo*. Il suffira de dire que, presque tous les auteurs modernes jusqu'à ceux de nos jours, et tous les praticiens d'aujourd'hui, reconnoissent pour cause des écrouelles, l'épaississement de la lymphe, dont *Thomas Bartholin* découvrit les vaisseaux en 1652. A la place de tout ce fatras d'onguens, de cataplasmes, de

(1) Centur. 1.
(2) Dessert. epist. tom. 1.
(3) Cap. 36.

fumigations, d'onctions, de linimens, etc., tirés des trois règnes, ils ont substitué les préparations mercurielles de toutes les espèces; l'*æthiops*, la panacée, le mercure doux, intérieurement : et pour l'usage extérieur, les frictions, emplâtres, cataplasmes et parfums. Dans tous ces remèdes appelés fondans, le mercure tient toujours le premier rang, et fait la principale espérance du praticien. On ajoute à ces préparations de mercure, les tisannes ou bochets des bois sudorifiques, des scrophulaires, et des plantes aromatiques; on se sert aussi des purgatifs mercuriels, et de la confection hamech.

Mais le fruit qu'on en a retiré est-il bien grand, est-il bien sûr, en est-on venu à avoir une méthode certaine dans le traitement des écrouelles? Il paroît au contraire, que l'on ne peut pas compter sur le mercure, comme sur un spécifique certain.

La difficulté de guérir les écrouelles a fait recourir nos Anciens aux prières et aux miracles. Le roi de France, selon Guibert, abbé de Nogent (1), touchoit les malades, et les guérissoit; ce dont il dit avoir été témoin oculaire, en accompagnant Louis-le-Gros dans cette cérémonie.

Le continuateur de Monstrelet dit avoir vû Charles VIII, roi de France, dans son séjour à Rome, toucher des malades, les guérir, et ravir d'étonnement les Italiens qui en étoient témoins.

On dit aussi que le roi d'Angleterre a le même privilège; et M. Freind (2) ne néglige rien pour appuyer ce point contesté. Il apporte en preuve le témoignage de plusieurs de ses compatriotes.

Le peuple attribue encore le même pouvoir au septième des fils, nés de suite d'une même mère, sans qu'elle ait fait aucune fille entr'eux sept. On l'attribue aussi au fils aîné de la maison d'Aumont en Bourgogne : mais, si tout cela étoit vrai, comment pourroit-il se faire qu'il y eût tant de malades travaillés d'écrouelles dans tous les pays, sur-tout dans certains où cette maladie est, pour ainsi dire, endémique, et presque générale, comme en Espagne?

Le résultat de cette narration historique, prouve que cette maladie est de toute ancienneté, et fort difficile à guérir. C'est ce qui doit engager à faire de nouveaux efforts pour en démêler le caractère, en découvrir les véritables causes, en rechercher les différences essentielles, en connoître les progrès et les suites, trouver des remèdes généraux et particuliers pour la guérir; enfin lui opposer des antidotes capables de la prévenir.

Mais qui peut se flatter de parvenir à un but si desiré? Si l'on ne peut y atteindre, il faut du moins tâcher de concourir aux vues d'une

(1) De pignoribus Sanctorum.
(2) Histoire de la Médecine.

académie attentive à se procurer des biens qu'elle veut répandre au profit du genre humain.

Cette maladie que l'on cache fort soigneusement par une sorte de préjugé, est aisément apperçue par les vrais connoisseurs de l'art de guérir, au maintien, à la figure, au visage, à la couleur, et à je ne sais quel air de ceux qui en sont attaqués.

Elle passe pour être héréditaire : mais outre qu'il n'est pas démontré qu'il y ait des maladies de cette espèce, nous tâcherons de faire voir, en parlant des causes, que nous n'avons pas besoin d'embrasser cette opinion pour expliquer la succession et la propagation de cette maladie.

Elle paroît rarement avant l'âge de quatre ou cinq ans, souvent vers la septième ou huitième année, jamais après l'âge de puberté ou de vingt ans. Pour l'ordinaire, à cette dernière époque, elle disparoît, ou tout au moins, elle diminue insensiblement. A cette même époque, on la voit aussi changer de caractère, et devenir squirre, tant dans les parties internes qu'externes. En général, les enfans n'ont jamais de squirre, et les gens âgés n'ont jamais d'écrouelles.

Cette maladie sévit sur-tout dans les lieux où plusieurs jeunes personnes vivent en commun, sont nourries de mets grossiers, mangent beaucoup de pain, sont vêtues malproprement, respirent un air malsain : et sur-tout, si ces jeunes gens sont renfermés, et couchent dans des lieux humides.

Un autre caractère distinctif de cette maladie, c'est d'être indolente. On voit tous les jours des tumeurs scrophuleuses ouvertes, ne causer que peu de douleur, quoique leur siége soit dans des parties fort sensibles, comme aux pieds et aux mains. Celles de ces tumeurs qui ne sont pas ulcérées, sont moins sensibles, à moins qu'elles ne soient prêtes à s'ouvrir.

La qualité de la matière qui sort, sur-tout au moment de l'ouverture d'un abcès scrophuleux, sert encore d'indice à un vrai observateur. Ce sont des grumeaux d'une matière endurcie que l'on ne voit guères sortir à l'ouverture des autres abcès.

I^re^ *Observation.* Il arrive assez souvent que les tumeurs scrophuleuses diminuent peu-à-peu, au point de faire penser qu'elles vont se dissiper entièrement : mais elles ne tardent pas à reparoître, soit dans la partie qu'elles ont d'abord attaquée, soit dans quelqu'autre. J'ai vu une jeune demoiselle, en qui, pendant trois années de suite, on a apperçu une diminution de plus de la moitié d'une tumeur à la parotide droite ; et ce qu'il y avoit de plus singulier, c'est que cette tumeur commençoit régulièrement à diminuer à la fin du mois de juin jusqu'à la fin de décembre, et qu'elle augmentoit depuis ce temps jusqu'au mois de juin suivant.

Les écrouelles sont fréquemment annoncées par une élévation à la lèvre supérieure, et par une ophthalmie : elles n'ont souvent qu'un de ces deux symptômes extérieurs, d'autant plus caractérisés qu'ils résistent plus opiniâtrément aux applications extérieures. Une chose digne d'être remarquée, c'est que les scrophuleux guérissent aisément des opérations de chirurgie qu'on leur fait, soit en extirpant la partie affectée de scrophules, soit que l'on opère ailleurs, pour quelqu'autre maladie.

En réfléchissant sur ces diverses particularités, on pourra peut-être découvrir quelque chose sur les causes des écrouelles : elles nous paroissent en général dépendre d'une part, de la laxité et foiblesse des parties solides ; d'autre part, de la surabondance des liqueurs épaissies, sur-tout chez les enfans ; ajoutez à cela, la disposition particulière des parties attaquées de cette maladie.

Puisque cette maladie n'attaque que les enfans, il faut rechercher dans leur constitution générale, ce qui peut donner lieu à la production de cette sorte de tumeurs. Il est incontestablement reconnu qu'avant l'âge de puberté, et l'entier accroissement des enfans, leurs corps n'ont pas encore le degré de solidité qu'ils acquièrent dans la suite. D'ailleurs, les fluides de toute espèce, si l'on en excepte la semence, sont en plus grande quantité, et cet excès est produit par la voracité des enfans, qui les porte à prendre beaucoup d'alimens sans choix. De plus, les glandes étant formées par les replis et contours des artères, veines et autres vaisseaux qui les constituent, et la force élastique des fibres, dans les enfans, étant moindre ; la circulation y est plus retardée, et l'obstruction plus aisée. Les fluides n'étant pas repoussés hors des lieux où ils ne doivent pas séjourner, il doit arriver accumulation de liqueurs d'autant plus grande, que la résistance des solides sera moindre, et l'abord des fluides plus grand. C'est en général de cette manière, que se forment toutes les tumeurs du corps humain, soit qu'elles soient produites par l'arrêt d'une humeur seule et simple, ou par le mélange de plusieurs.

Nous avons dit que les parties solides des enfans n'ont pas encore acquis la force qui ne peut leur arriver que par succession de temps, après le développement fait : mais, si cette foiblesse expose les enfans à plusieurs maladies, elle procure aux parties la flexibilité nécessaire à leur accroissement. De même, dans cette surabondance de liquides, il y a une grande quantité de sucs nourriciers, et cela étoit également nécessaire pour le développement et l'accroissement des parties.

Mais, comme cette surabondance est produite en partie par la voracité des enfans qui prennent quantité d'alimens sans choix, il ne sera pas bien surprenant, si la lymphe nourricière n'est pas toujours bien conditionnée ; la bouche, l'estomac, et les autres organes de

la digestion, ne travaillent pas toujours le chyle avec exactitude : le sang qui en résulte est souvent fort visqueux, et le suc nourricier se ressent du vice du sang.

Le plus prochain dérangement qui résulte de la viscosité du chyle, se fait appercevoir dans les glandes du mésentère qui en sont tuméfiées, et le dérangement qui procède de la viscosité du suc nourricier s'apperçoit dans la tuméfaction des glandes, sur-tout de celles, qui, répandues à la superficie du corps, sont exposées à l'impression de l'air extérieur : ce qui est fort capable d'arrêter des sucs visqueux, très-propres par cette disposition, à la stagnation. Elle est même, pour ainsi dire, naturelle au sang. Il est aisé de se convaincre de sa viscosité, en laissant refroidir, entre deux doigts, quelques gouttes de ce liquide qui vient de sortir d'un vaisseau, même artériel.

Cette viscosité du sang est nécessaire dans tous les âges pour l'agglutination ; elle l'est encore plus dans la jeunesse, par les raisons déduites ci-dessus. Elle est indispensable dans le suc nourricier ; néanmoins, si elle est excessive, les glandes en sont bientôt obstruées par la quantité qu'elles en reçoivent, et pour leur propre nutrition, et pour leurs fonctions particulières, telles que la filtration de certaines liqueurs, etc.

Si donc le suc nourricier est trop visqueux, il séjournera dans le tissu de la glande ; et par l'abord d'un nouveau suc de même qualité, il se fera un commencement d'obstruction, une augmentation de volume dans les glandes, et un engorgement de la liqueur : et si ce que dit *Arbuthnot* (1) est vrai, qu'il entre dans l'estomac une livre de salive, quand on avale une livre de pain que l'on a mâchée, à quelle grosseur ne pourront pas parvenir les parotides, les maxillaires, etc., par l'affluence d'une liqueur si abondante ?

L'indolence suit naturellement de ce que le suc qui forme le fond des écrouelles n'a de sa nature, aucun mauvais caractère, et ne contient aucune qualité capable de causer dilacération ou picotement aux nerfs ; d'ailleurs, on sait que les tumeurs qui se forment lentement, ce que nous appelons par congestion, ne sont ordinairement point accompagnées de douleur : la raison en est que la tumeur venant par succession de temps, les tuyaux nerveux sont peu-à-peu pressés, et le passage est interdit au fluide qui les traverse, de même qu'il arrive dans la paralysie.

Beaucoup d'enfans qui vivent en commun, sont nourris d'alimens grossiers, sont vêtus mal proprement, se lavent et changent de linge rarement ; de-là le mauvais air qui les environne, et qui contribue beaucoup aussi à fomenter ces causes. Le même raisonnement peut

(1) De la nature et du choix des alimens.

être fait sur les Espagnols, chez qui les écrouelles sont endémiques; leur paresse, leur malpropreté, leur indolence, leur manière de se nourrir (on parle du peuple en général), leur climat : tout concourt à dissiper les plus subtiles parties de la masse des liqueurs, et à n'y laisser que le plus grossier et le plus visqueux. A ces considérations, on doit en ajouter une autre sur le mélange d'une liqueur, qui, vers l'âge de sept ou huit ans, commence à se mêler avec le sang, comme récrément. C'est la semence, sur-tout dans le sexe masculin. Il est certain qu'à mesure que nous avançons en âge, et que les glandes qui servent à la filtration de cette liqueur grossissent, et se fortifient, il s'en sépare une plus grande quantité ; et cette liqueur ne s'évacuant point encore par les voies qui lui seront ouvertes dans la suite, est obligée de refluer dans la masse ; peut-être y cause-t-elle quelque altération.

Quoi qu'il en soit de cette considération du mélange de la liqueur séminale, si l'on n'en peut rien conclure *à priori*, du moins on aura des phénomènes, qui mériteront quelque attention.

En effet, on voit souvent les écrouelles se terminer à l'âge de puberté ; lorsque la semence a un libre cours par les voies que la nature lui a frayées ; ou, lorsqu'elle peut être ramassée comme en réserve dans les vésicules destinées à la contenir. *Quincy* remarque que l'acte vénérien diminue la quantité de l'humeur scrophuleuse. Les écrouelles attaquent principalement les glandes des émonctoires, et c'est dans ces parties, qu'à l'âge de puberté, les poils croissent en même temps que les tumeurs scrophuleuses diminuent, et s'évanouissent.

II^me^ *Observation.* Quoique l'on ait en quelque façon, fixé l'âge de puberté pour les deux sexes, à quatorze ou quinze ans, on voit cependant que cette crise n'est entièrement terminée que vers la vingtième année. J'ai vu une demoiselle affligée d'écrouelles dans les glandes maxillaires, qu'on lui avoit ouvertes à l'âge de sept ou huit ans, sans avoir pu détruire la plus grande partie de leur grosseur et de leur dureté, parvenir peu à peu, depuis sa quinzième année jusqu'à la dix-huitième, à guérir entièrement, sans qu'il restât aucun vestige du mal, quoique les règles ne coulassent ni régulièrement, ni abondamment ; ce qui pourroit faire penser qu'autre chose est aux filles l'âge de puberté, et le libre cours des menstrues.

Il ne sera donc pas nécessaire de donner pour cause des écrouelles, les sels, les acides, les âcres, les humeurs mélancoliques, la pituite dégénérée, etc. La viscosité de la lymphe nourricière, et le mélange de la liqueur séminale constituent une cause plus vraisemblable, et d'autant plus opiniâtre qu'elle est plus naturelle.

Mais doit-on admettre la succession héréditaire de cette maladie? Elle ne paroît pour l'ordinaire que vers la quatrième ou cinquième

année ; elle n'attaque pas tous les enfans d'une même famille ; le nourrisson ne la communique point à sa nourrice, ni la nourrice au nourrisson, comme la maladie vénérienne, qui, malgré cela, ne peut être regardée que comme acquise. Enfin, les écrouelles ne commencent que lorsqu'on se nourrit d'alimens solides, etc.

La diminution et l'augmentation successives que l'on voit arriver quelquefois aux glandes affectées d'écrouelles, se rendent plus sensibles aux parotides et aux maxillaires par l'abondance remarquée et reconnue de la liqueur salivale qui y aborde en plus grande, ou en moindre quantité : mais le fond consiste en la lymphe nourricière y stagnant par sa viscosité.

III^me^ *Observation.* Si l'on reconnoit que les scrophuleux ont le suc nourricier visqueux, on doit aussi reconnoître qu'il est chez eux fort abondant ; ainsi les réparations se feront promptement, ils guériront bien vîte des opérations qu'on leur fera. Ils jouiront dans les parties exemptes de scrophules, de la plus parfaite santé. J'ai vu un jeune homme d'environ douze ans, fort scrophuleux, guérir en quatorze jours de l'amputation d'un bras. Par conséquent, lorsqu'on verra que les écrouelles formeront des tumeurs douloureuses, des ulcérations, des inflammations, etc., on en imputera la cause à quelque mélange de liqueurs capable d'altérer la lymphe nourricière, qui seule ne sauroit produire aucun ravage.

Eu égard à quelques rapports qu'on a cru appercevoir entre la maladie vénérienne, et les écrouelles, quelques-uns ont confondu ces deux maladies : mais, outre qu'il est démontré que cette dernière est de toute ancienneté, et la première connue seulement depuis environ la fin du quinzième siècle, les symptômes de l'une sont bien différens des symptômes de l'autre.

IV^me^ *Observation.* De l'erreur des causes, on a passé à celle du traitement ; mais inutilement a-t-on prétendu guérir les écrouelles par les mêmes voies que l'on guérit les maladies vénériennes : il arrive même fort rarement que les écrouelles guérissent par le traitement fait à un sujet attaqué de ces deux maladies tout à la fois. J'ai eu entre les mains une fille âgée d'environ vingt ans, qui, dès l'âge de sept ou huit ans, avoit des glandes scrophuleuses au col, aux aisselles, et aux deux avant-bras : cette maladie fut compliquée de la maladie vénérienne que cette fille contracta dès l'âge de quatorze ans, avant que ses règles parussent. Par les frictions mercurielles, la maladie vénérienne fut entièrement dissipée, et les écrouelles n'ont commencé à céder qu'après l'administration du remède qu'on verra ci-après.

Des diverses causes d'écrouelles détaillées précédemment, et différemment combinées, suivant que ces diverses causes agiront ensemble ou séparément, il en doit résulter des différences infinies. Il

ne sera pas difficile à quelqu'un versé dans l'art de guérir, de discerner les écrouelles d'avec l'érysipèle, le phlegmon, l'œdème, etc., qui ont leurs signes caractéristiques ; mais on doit connoître qu'il y a quelque ressemblance, sur-tout pour les causes entre les tumeurs appellées enkistées, et les écrouelles, entre cette dernière maladie et le *rachitis*, le goître, le *spina-ventosa*, le squirre. La lymphe nourricière simplement visqueuse, peut être regardée comme le germe de toutes ces maladies, qui ne changent de manière d'être que par le mélange ou l'addition de quelqu'autre matière, et par la partie du corps humain, et de la glande qu'elles occupent.

V^e^ *Observation.* De cette addition ou mélange, dépendent les suppurations fausses et bâtardes qui arrivent à ces sortes de tumeurs. J'ai trouvé, à l'ouverture du cadavre d'un enfant de sept ou huit ans, mort rachitique et scrophuleux, la tête du fémur droit, et toute la cavité de l'articulation, infectées et rongées par l'effet d'une dissolution putride du suc nourricier qui abordoit et se corrompoit aux environs de cette partie, sans causer la moindre inflammation. Le mésentère étoit rempli de tumeurs scrophuleuses, les vertèbres du col étoient contournées, et leurs cartilages rongés.

Les écrouelles sont internes, ou externes. Les premières attaquent principalement le mésentère, quelquefois elles forment des tubercules aux poumons, suivies d'oppression, d'asthme, de suppuration, de phthisie : au cerveau, elles peuvent causer des épilepsies, des vertiges, des paralysies, des apoplexies, etc.

Les externes sont visibles et sensibles ; elles paroissent dans toutes les parties du corps humain, mais principalement dans les parties glanduleuses, sur-tout au col, aux aisselles, aux aines, etc.., elles diffèrent encore en figure, en dureté, en nombre, en ancienneté, etc.

La figure peut permettre ou défendre l'extirpation ; la situation profonde exclut, ou rend peu avantageuse l'application des topiques ; la dureté marque l'embarras dans le fond des glandes ; le nombre des glandes affectées, son opiniâtreté ; etc.

Certaines autres différences, consistent dans le mélange et la complication de quelqu'autre maladie ou virus, qui exigent un traitement particulier et distinct. D'ailleurs, les tumeurs scrophuleuses sont ouvertes, ou ne le sont pas ; le sujet a atteint, ou passé l'âge de puberté, ou n'y est pas encore parvenu : c'est sur tous ces différens états que doit être réglé le traitement, qui, pour être méthodique, doit rouler sur deux intentions générales, remplies par les moyens qu'il faut employer intérieurement et extérieurement. On voit rarement les écrouelles se borner à attaquer les parties internes ; elles sont toujours accompagnées d'accidens extérieurs, tels que le gonflement

des glandes : il est donc nécessaire d'étendre le traitement sur l'intérieur et sur l'extérieur.

Pour y procéder avec ordre, et se conduire avec clarté, on se rappellera que les écrouelles étant causées principalement par les viscosités du chyle, du sang, du suc nourricier, et par le changement arrivé dans l'organisation de la partie affectée et tuméfiée, on viendra à bout de remédier à l'un et à l'autre de ces inconvéniens, si l'on trouve un remède, lequel pris intérieurement, puisse détruire la viscosité des sucs dans leur propre source, et pénétrer jusqu'au foyer de la maladie, et si on employe extérieurement un topique capable, en s'insinuant sans irritation, de déglutiner, de délayer et de résoudre la lymphe visqueuse.

Je crois avoir trouvé un remède spécifique pour produire ces effets : mais la pratique, l'expérience et le succès, m'ont convaincu que l'effet du remède qu'il faut employer intérieurement, doit être soutenu par un régime exact dans lequel on évitera la paresse, la malpropreté, le froid excessif, les alimens grossiers, etc. Ce spécifique consiste au bol suivant que l'on proportionne pour la dose, à l'âge et à l'état des malades, avant ou après la puberté, les remèdes généraux ayant précédé.

Prenez *du Savon d'Alicante, depuis quinze grains, jusqu'à une dragme; de la poudre d'éponge brulée, et calcinée, depuis dix grains jusqu'à demi dragme; de la poudre de deux scrophulaires, depuis six grains, jusqu'à un scrupule; de la limaille d'acier, depuis six grains, jusqu'à un scrupule. Liez le tout avec suffisante quantité de sirop des cinq racines.*

Si ce remède manquoit d'activité, on pourroit y ajouter de la poudre de vipères. On doit d'ailleurs donner aux malades pour boisson ordinaire de l'eau seconde de chaux, se servant pour l'affusion, d'eau de fontaine, autant qu'il est possible, dans laquelle on aura fait bouillir auparavant une pincée de sommités de romarin.

Il faut éviter les trop fréquens purgatifs; il suffit de vider de loin en loin avec la manne et la confection hamech.

VI^e^ et VII^e^ *Observations.* C'est par analogie que je me suis servi de ce remède avec lequel j'ai gueri entièrement deux dames attaquées de squirre à la matrice. L'une est une religieuse âgée d'environ quarante-quatre ans, que plusieurs personnes de l'art, et plusieurs empiriques avoient déjà traitée sans succès; et l'autre, une dame âgée d'environ quarante ans, qui n'a jamais fait d'enfans. La religieuse avoit son squirre depuis plus de quatre années. Les règles qui à l'une

et à l'autre malades, couloient rarement, et fort irrégulièrement, quelquefois trop abondamment, se sont parfaitement rétablies.

Je fais donner le bol aux scrophuleux chaque jour, ou de deux jours l'un, observant de leur faire avaler par-dessus, une tasse d'infusion de romarin.

A l'égard des moyens que j'employe extérieurement, si la tumeur est ouverte, ils sont différens de ceux qu'il faut employer, lorsqu'elle est sans solution de continuité. Dans ce dernier cas, j'applique une pommade, ou liniment, composé de savon ordinaire, dissous dans de l'eau de chaux première ; et je fais tenir la partie extrêmement chaude, soit par l'application d'un sachet de son, renouvellé souvent, soit par une compresse de flanelle d'Angleterre. Si, au contraire, la tumeur est ouverte, je fais fomenter plusieurs fois dans la journée, et appliquer chaudement une compresse trempée dans une dissolution liquide de savon, dans laquelle je fais jetter des cendres chaudes et neuves de sarment.

VIII^e et IX^e *Observations.* On sera étonné du succès que l'on aura par cette lessive qui n'irrite jamais, ni ne cause aucune inflammation. J'ai traité une jeune demoiselle scrophuleuse, âgée d'environ dix ans, qui me fut amenée d'une petite ville voisine de la nôtre, avec une main ressemblante à celle que l'on trouve dépeinte dans M. *A. Severin,* page 374^e *de Pœdarthrocace,* avec cette différence, que les doigts de ma malade étoient, de même que la main, tuméfiés à l'excès. Par le moyen de ma lessive, je suis parvenu à en diminuer plus des deux tiers. On lui avoit fait une ouverture dans la paume de la main, qui s'est cicatrisée, ainsi que deux autres qui se sont faites au dessus. A cette observation, j'en ajoute une autre, d'un jeune homme âgé d'environ quinze ans, peu formé pour son âge, qui avoit une tumeur scrophuleuse ouverte sous le jarret, de laquelle il a été guéri en très-peu de temps par le même remède.

Quant à l'extirpation que plusieurs auteurs conseillent, on ne sçauroit y apporter trop d'attention. L'expérience a souvent fait voir que la maladie ne consistoit pas en la seule glande engorgée que l'on extirpoit; et la reproduction subite d'autres symptômes de scrophules a rendu l'opération infructueuse. D'ailleurs, il faut faire réflexion scrupuleusement aux vaisseaux principaux, dont la situation est quelquefois voisine des glandes scrophuleuses, et à la figure de ces glandes.

On avoue que l'extirpation est délicate; mais on demande s'il convient d'ouvrir les tumeurs scrophuleuses, lorsque la matière paroît être amassée en un foyer, et prête à percer les tégumens ? le plus sûr moyen est de la laisser agir elle-même, par plusieurs raisons. 1° C'est qu'il est souvent arrivé que la résolution s'en est faite malgré les ap-

parences d'ouverture prochaine. 2° C'est que si la tumeur est au visage, ou au col, ou à quelqu'autre partie à découvert, on attribue toujours la difformité de la cicatrice, à l'impéritie, ou à la précipitation du chirurgien. 3° C'est qu'en égard au traitement, on ne gagne rien, étant obligé d'en user à peu près comme si la tumeur n'étoit point ouverte. 4° C'est que l'on peut ouvrir avant l'entière maturation des matières.

On sera peut-être surpris du peu de remèdes que je propose : le mauvais succès de ceux qui ont été mis en usage jusqu'ici, tant par les Anciens que par les Modernes, m'a paru autoriser cette réforme, étant assuré d'ailleurs par les cures que j'ai faites, qu'avec le peu qui a été prescrit, on viendra à bout de vaincre une maladie que certains ont cru avoir guérie, lorsque la nature seule avoit opéré la guérison à l'âge critique, et que les autres ont regardée comme honteuse, incurable, épidémique, héréditaire, etc.

Le meilleur moyen de la prévenir, consiste à tenir les jeunes gens qui vivent en commun, vêtus proprement, les faisant laver souvent, et changer de linge. Il faut en hiver allumer des poëles dans les lieux qu'ils habitent, les nourrir avec des alimens les moins grossiers et les moins pesans que faire se pourra, observant de leur donner de temps en temps un bol de savon d'Alicante, ou d'autre savon, et pour boisson, de l'eau de chaux seconde; mettre dans leur pain de la poudre de romarin, d'anis, de safran, de fenouil, etc.; dans le beau temps, renouveler souvent l'air des lieux où ils sont renfermés, leur faire prendre un exercice modéré et journalier, les occuper assidument au travail de corps, pour éviter la paresse (1).

(1) Il vient de paroître sur la maladie qui fait le sujet de ce Mémoire et des cinq suivans, un ouvrage volumineux, dont l'auteur est M. Lepelletier. Le 11 mai 1819, M. Develay a soutenu à l'Ecole de Médecine de Paris, une thèse ayant pour titre : Propositions générales sur les maladies connues sous le nom d'Engorgemens Blancs. On y regarde « le mot scrophules comme le plus ridicule, le plus dégoutant, et sur-tout le plus propre à conduire à une théorie fausse et à un traitement funeste ». Ce n'est qu'une subinflammation contre laquelle les amers et les toniques sont loin d'être toujours des spécifiques. Le mercure cependant, administré avec prudence, paroît à l'auteur un moyen propre à dissiper les engorgemens blancs, en activant l'absorption, en mettant les tissus accumulés par la subinflammation (la lymphe, si l'on veut), dans un état favorable à l'absorption, et s'opposant à une nouvelle formation ».

Les toniques, les amers, sont en effet la base du traitement intérieur adopté par les médecins actuels. On n'en fait point cependant une règle invariable, et j'ai entendu M. Alibert conseiller les boissons adoucissantes, le lait même quand les malades avoient le ventre douloureux, ou se trouvoient dans un état fébrile. *(Note de l'Editeur.)*

## SECOND MÉMOIRE, PAR M. BORDEU.

L'ACADEMIE a sans doute jugé en proposant un problême sur les écrouelles, que tout ce qui se trouve dans les Auteurs au sujet de cette maladie, ne sauroit suffire, lorsqu'on veut procéder avec connoissance de cause, et d'une manière avantageuse pour les malades.

Il paroît qu'il n'est rien de plus juste qu'un pareil jugement : peut-on voir en effet, sans un étonnement singulier, combien les auteurs s'accordent peu sur cette matière ?

Il y en a qui se fixent sur le cours de la lune, pour traiter les écrouelles ; d'autres veulent les guérir en faisant boire le malade dans un crâne enterré trois fois ; ou bien, en lui faisant porter de la racine d'aigremoine ou de verveine pendue au cou ; d'autres enfin, en lui faisant toucher les parties malades par le septième mâle, comme on le trouve dans bien des auteurs qui ne sont pas même des plus anciens ; tels qu'un *Gruelingius*, un *Mizault*, et *Allen* lui-même.

Ces prétentions étonnantes ne sont que le résultat du peu de connoissance que l'on a de la maladie; elles sont une suite de l'ignorance que la superstition accompagne toujours de près ; personne n'ignore combien celle-ci s'est glissée dans le traitement des écrouelles.

Il est vrai qu'il y a des médecins qui se sont formé un plan sur cette maladie ; *Galien* et son école, *Rondelet, Baillou Hecquet*, et bien d'autres, ont proposé des traitemens méthodiques, qui indiquent au moins, que ces grands hommes se mettoient au-dessus des erreurs populaires, sans se livrer au pur Empirisme.

Il est vrai encore, qu'il s'est trouvé de ces génies singuliers qui n'ont pas fait de façon de s'opposer aux idées ordinaires. *Potier* a avancé en propres termes, *qu'il ne sauroit approuver ce que les médecins disent de la cause et de la génération des écrouelles : on attribue* dit-il, *leur origine à un certain mélange de pituite ; mais ce n'est rien dire*, ajoute-t-il. *Baillou* rioit de ceux qui *promettent merveilles* au sujet des écrouelles, et il dit que *ce mal se moque d'eux. Lomnius* prétend que *strumæ omnes magno negotio tolluntur ;* et *Rhases* n'avoit pu s'empêcher de s'écrier avant eux tous, que *ceux qui ont des écrouelles ne vivent pas en assurance.* Qui ne sait que cette maladie passe communément pour *l'opprobre de la chirurgie ?*

Mais quels que soient les embarras que les différentes opinions, et les bévues même des Auteurs font naître, il ne faut pas se rebuter pour cela; le Pyrronisme seroit encore plus à craindre, que l'attachement servile à une méthode particulière.

Pourquoi douterions-nous de la sincérité de bien des hommes respectables qui ont travaillé sur cette matière ? Pourquoi ne pas

s'en rapporter à *Ruland*, qui assure avoir guéri des écrouelles avec son baume et son huile de soufre; ainsi qu'à *Lotichius*, qui en a guéri par le secours des ventouses, des pilules céphaliques, et des emplâtres, de même qu'à *Tragus* qui en a guéri aussi par la ligature?

Pourquoi ne pas compter sur ce que *Ghauliac*, *Fuschius*, *Fumanellus*, *Baillou*, *Etmuller*, et plusieurs autres, assurent sur l'utilité des purgatifs réitérés dans cette maladie? Il est des assertions de certains Auteurs qui font, pour ainsi dire, une sorte de loi.

On est même obligé de s'en rapporter jusqu'à un certain point, à quelques observations particulières; ainsi on peut assurer que *Pline*, ou ceux qu'il copioit, avoient quelque raison pour avancer que l'os de la queue de la raie, est bon pour les écrouelles; de même qu'*Oribaze* qui recommande la chaux vive avec le miel, et que *Panarolle* qui fait grand cas des feuilles d'aloès, pilées et appliquées sur la partie; ainsi que *Gumanus*, qui vante les feuilles de pêcher; enfin, comme *Fuller*, qui met la décoction des feuilles de tussilage, au rang des spécifiques pour les écrouelles.

Ces observations ne doivent pas servir de règle générale, sans doute; mais elles peuvent trouver leur application dans un système complet, tel que celui qu'on veut tâcher de trouver.

Cette découverte seroit toute faite, si on pouvoit s'en rapporter à de certaines gens que rien n'arrête, et qui avancent simplement, et avec beaucoup de confiance, comme *Dionis, qu'on guérit les écrouelles par un bon régime de vie, et par les remèdes tant généraux que particuliers, comme la panacée, une opiate fondante, et l'application de l'emplâtre de Vigo.*

S'il ne falloit que suivre cette méthode, le traitement seroit aisé; mais il faut peu compter sur de pareilles promesses, et sur ces règles générales; on l'éprouve lorsqu'on en vient à leur application.

L'académie l'a très-bien senti, et ses doutes marquent assez sur quel pied il faut prendre certaines propositions hasardées qui n'en imposent qu'à ceux qui n'ont aucune sorte d'expérience.

Il s'agit de profiter des lumières de ceux qui nous ont précédés, et même de leurs fautes, s'il se peut. Il est important de joindre nos propres observations aux leurs; c'est le moyen de remplir les vues de l'Académie.

Ainsi, mettant à part toutes les ridicules histoires que l'ignorance a répandues sur le traitement des écrouelles, et qui sont marquées au coin de la superstition; profitant des opinions des médecins systématiques, autant que des reproches que les plus sévères praticiens leur ont faits; et enfin, rappelant les remarques précieuses des sages observateurs, sans montrer trop de confiance pour ceux qui passent légèrement sur les matières, nous tâcherons d'éclaircir une

question, aussi embrouillée par elle-même, que par tout ce qu'on en a dit.

Notre plan est simple ; il est pris dans la nature : il se réduit à un enchaînement de *faits* et *d'observations*, qu'on éclaircira les unes par les autres, en les liant autant qu'il se pourra ; de façon que les discussions purement théoriques, soient la moindre partie de l'ouvrage.

## PREMIER FAIT.

On regarde ordinairement comme écrouelleux, ceux qui sont sujets à des fluxions aux yeux, à des maux aux oreilles, qui ont la lèvre supérieure gonflée, le nez morveux, rouge et douloureux, les joues élargies, les glandes du col gorgées, et toutes les autres plus ou moins tuméfiées, le ventre bouffi, et les extrémités amaigries, les os recourbés.

Tous ces symptômes venant à se développer, les glandes du col suppurent, les yeux deviennent chassieux et s'éraillent, les lèvres se gercent, les extrémités des os grossissent, il se forme des ulcères aux articulations, et ailleurs ; la toux et la fièvre se mettent de la partie, la maigreur, le marasme, et le dévoiement, précèdent la mort de ceux qui succombent.

Ceux qui résistent, restent avec des glandes gorgées au col, sous les aisselles, et aux aînes, avec des ulcères et des caries aux os, avec des toux, des fièvres passagères, des indigestions plus ou moins fréquentes, et des tumeurs aux viscères du bas-ventre.

Il y a des filles qui guérissent de toutes leurs infirmités, lorsque leurs règles paroissent, comme des garçons qui deviennent sujets à quelque évacuation naturelle.

Il y a aussi des sujets dans lesquels tous les mauvais symptômes se dissipent d'eux-mêmes, sans nulle sorte de crise ou d'évacuation évidente.

Ces accidens arrivent à tout âge, aux enfans à la mamelle, ou lorsqu'ils vivent d'alimens solides, et soit qu'ils soient nés de parens reconnus écrouelleux, des gens du peuple, ou des nobles, malades ou sains, soit qu'on les tienne avec soin, ou qu'on les néglige dans le régime.

Les adultes y sont aussi sujets, mais beaucoup moins que les enfans ; les habitans des villes, comme ceux des villages, sur-tout ceux qui habitent des lieux marécageux, les montagnes, et les bords des rivières ; ceux qui se nourrissent mal.

Tel est en raccourci, l'histoire des écrouelles ; ceux qui auront quelque expérience, reconnoîtront cette maladie à ce tableau ; la

plupart des auteurs qui en ont fait mention, l'ont décrite à-peu-près de cette façon.

Mais tous les symptômes, dont il est question, ne se trouvent pas toujours, à la fois, dans le même sujet; les uns sont plus évidens que les autres, suivant la différence des tempéramens : les tumeurs aux glandes du col, d'où la maladie a tiré sa dénomination, sont des signes des plus ordinaires : bien des gens paroissent s'arrêter à ceux-ci, et semblent croire qu'ils caractérisent uniquement la maladie; on verra dans la suite le fondement de cette opinion.

Nous n'avons besoin pour le présent, que de faire quelques réflexions, sur la description que nous venons de donner : elle vaut mieux, ce semble, que toute sorte de définition; elle nous dirigera dans nos recherches sur cette maladie bizarre et singulière.

Le premier pas qu'il y ait à faire, est de tâcher de connoître, autant qu'il se pourra, les causes de tous les symptômes des écrouelles, et de bien suivre les changemens dans lesquels passent les parties affectées; c'est le moyen le plus assuré pour en venir à l'établissement d'une curation méthodique et heureuse.

### *Les causes des Ecrouelles.*

Ne nous aheurtons pas à courir après les premières causes, que nous ne connoîtrons vraisemblablement jamais; bornons-nous à découvrir par l'analogie, des rapports utiles à ceux qui ont l'esprit de l'art.

Il est dit dans notre *premier Fait*, que les enfans sont plus sujets aux écrouelles, qui se montrent principalement à la tête, que les adultes; l'expérience journalière confirme cette vérité, que *Lommius* a apperçue; car il dit avec bien d'autres auteurs, que *strumæ maximè pueris accidunt.*

Il suit de cette remarque, que l'état des liqueurs et des solides dans les enfans, est plus susceptible des dispositions écrouelleuses, qu'elles qu'elles soient, que dans les adultes, et que nous serons en droit d'avancer, que les adultes qui sont attaqués des écrouelles, ont plus de rapport avec le tempérament des enfans, que ceux qui ne sont pas sujets à cette infirmité.

Mais quel est cet état particulier à la jeunesse? en quoi consiste-t-il? N'entrons pas dans des détails inutiles; laissons parler la nature, et ceux qui l'ont étudiée avec soin.

### SECOND FAIT.

*Stahl* a fort bien remarqué, après quelques Anciens, que les hu-

meurs se portent en plus grande abondance, et avec beaucoup plus de force vers la tête pendant l'enfance, que pendant l'âge viril; le développement de l'embryon, que *Malpighi* a vu commencer par la tête, est une suite de cette tendance des liqueurs vers les parties supérieures.

Il ne faut donc pas être surpris que les enfans soient sujets à des maux à la tête, au visage, au col, puisque le torrent du sang y dirige la plus grande partie des sucs excrémentiels, et doit naturellement y faire des ravages. Ce torrent diminue avec l'âge, il change de direction; ces changemens fournissent la raison que nous cherchions: il n'est pas question de savoir comment ils se font, et quel est leur usage; il suffit qu'ils apprennent pourquoi les glandes du col des enfans, s'engorgent plus aisément que celles des adultes.

L'application de cette observation qu'on fera dans la suite, justifiera sa justesse; elle indique, en général, outre ce que nous venons d'en conclure, que les écrouelles sont de ces maladies qui suivent quelquefois les mouvemens des humeurs.

Il y a encore dans les enfans, d'autres dispositions particulières, qui les rendent plus sujets aux tumeurs des glandes, qui sont un des principaux symptômes des écrouelles (1^er^ *Fait.*); les solides et les liqueurs semblent concourir à favoriser la formation de ces sortes de tumeurs; il convient d'examiner cette vérité, et de la mettre dans un plus grand jour.

## TROISIÈME FAIT.

Toutes les parties de l'embryon paroissent être des portions de pâte, de pulpe ou de bave, dans lesquelles il est impossible de distinguer des vaisseaux; la structure organique se développe avec l'âge, plus tôt ou plus tard, suivant l'usage des parties; les glandes sont celles dans lesquelles ce développement se fait le plus lentement; elles restent long-temps mollasses et paroissent sans ressort.

Tout le monde convient de la vérité de cette observation. Les *Malpighiens* et les *Ruischiens* y trouvent leur compte; ceux qui auroient une autre opinion sur la structure des parties seroient tout aussi peu embarrassés. Il y a des moyens de retourner les observations, suivant le système qu'on embrasse.

Il paroît, qu'en donnant à celui de *Malpighi* et de *Ruisch* l'étendue qui leur convient, et en les mariant, si l'on veut, l'un avec l'autre, on peut encore aller plus loin, et prendre chaque partie de l'embryon sur le pied d'une portion de substance pâteuse, qui change ensuite en tissu cellulaire, et qui soutient les vaisseaux ou les vesicules qui germent dans son intérieur.

Ce ne sera ici, s'il le faut, qu'une façon d'énoncer ce que l'on

aperçoit au premier coup d'œil : qu'un petit corps qui doit être muscle, ou glande un jour, soit dans l'embryon, un morceau de pâte nourricière, comme nous le pensons; une espèce de matrice propre à donner aux nerfs et aux vaisseaux, la tournure qui leur convient; une portion de tissu cellulaire; ou bien enfin une grappe de vésicules, ou un peloton de vaisseaux et de houpes nerveuses; peu importe pour ce que nous examinons : encore une fois, chacun pourra s'en tenir à l'opinion qui lui paroîtra la plus vraisemblable.

Il est toujours évident, que le mouvement est très-lent dans un corps aussi peu élastique que les rudimens de la glande, s'il est permis de s'exprimer ainsi; celle-ci même formée, reste mollasse, pulpeuse, et sujette aux effets des mouvemens spontanés, que les humeurs peuvent prendre d'elles-mêmes dans sa cavité; la circulation s'y fait avec plus de lenteur que par-tout ailleurs; les liqueurs y sont sans action, elles y paroissent presque passives, et elles ont besoin d'être excitées ou dégourdies.

Nous avouerons aux *Mécaniciens*, que les vibrations, et les oscillations des solides, entrent pour beaucoup dans le mouvement qui fait l'accroissement des glandes et leur nutrition; mais nous croyons avec les *Chimistes*, que les humeurs elles-mêmes, ont une sorte de jeu par lequel elles deviennent plus égales, plus liantes, et plus actives; ce jeu se réduit vraisemblablement, à un mélange des parties entre elles, et avec les sucs que les vaisseaux sanguins apportent; ces unions vivifient les humeurs qui croupiroient sans cela.

Toutes les parties, et notamment les glandes, sont donc, dans les jeunes sujets, beaucoup moins élastiques que dans les adultes; on peut même conclure, ce semble, de ce que nous venons d'exposer, que l'action des glandes est moindre chez les enfans, par rapport à toutes les parties, que dans les adultes; en effet il ne peut y avoir presque aucun rapport, entre l'action des parties organiques déjà formées dans l'enfant, et celles des glandes qui ne sont qu'une espèce de pâte qui n'a presque aucun ressort; les glandes des adultes ont leur action particulière, qui contrebalance, à certains égards, celles des autres parties; ces glandes résistent par leur ressort, celles des jeunes sujets n'en ont point, et ne résistent que par leur inertie. Allons plus loin encore.

## QUATRIÈME FAIT.

La comparaison des humeurs des adultes, et de celles des enfans, prouve que celles-ci sont moins élastiques, moins vives, et plus glaireuses; le poids respectif de ces liqueurs, la différence de leur ténacité, et les changemens par où elles passent, lorsqu'on les expose à

l'air libre, démontrent ce que nous nous avançons ; les humeurs des enfans auroient trop peu de ressort pour les adultes, et celles des adultes seroient trop lourdes, trop massives, et trop fortes, pour les enfans.

Supposons que la partie rouge du sang, soit le résultat de l'union des parties mucilagineuses, et séreuses, jointes par un *gluten* phlogistique, il paroît qu'il y a plus de ciment phlogistique dans le sang des adultes, que dans celui des enfans ; le sang des premiers est plus intimement uni, ses parties sont plus rapprochées, elles sont mieux liées, et elles s'opposent davantage à la désunion à laquelle le sang des enfans est plus sujet.

Supposons encore que la bile soit un récrément, dont les parties sont essentielles, pour donner aux humeurs la tournure qui leur convient ; celles des adultes, sont plus bilieuses que celles des enfans ; elles ont aussi communément, plus de penchant à tomber dans les changemens que souffre la bile, tandis que les autres se laissent beaucoup plus aller aux mouvemens spontanés auxquels le suc bilieux peut résister.

Bien des gens trouveront peut-être à redire aux suppositions que nous faisons ici ; mais qu'on les réduise à leur juste valeur ; nous ne les donnons que comme un moyen d'expliquer un fait qu'on ne sauroit désavouer ; c'est que les liqueurs des jeunes sujets ont plus de penchant à devenir acides, que celles des adultes.

## CINQUIÈME FAIT.

Il en est des liqueurs comme des parties solides elles-mêmes ; chacun peut éprouver que celles-ci, sur-tout les glandes, les ligamens, et les extrémités des os, fournissent dans les jeunes animaux un suc gélatineux qui devient beaucoup plus tôt acide, que celui que fournissent les vieux ; l'acide est moins masqué dans les parties des jeunes animaux, il s'y démontre davantage et plus tôt.

On est donc en droit d'avancer, que les glandes, les os, et les tendons des enfans, livrés à eux-mêmes et arrosés d'une liqueur qui ne s'oppose pas directement aux mouvemens spontanés dont ils sont susceptibles, permettent le développement d'un acide plus ou moins rapproché, qui peut aisément faire beaucoup de ravages.

Or c'est précisément dans cette disposition des parties, que consiste, à notre avis, l'état écrouelleux.

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici, et dont chacun peut faire les applications convenables, fournit au moins des présomptions, qui favorisent une opinion que nous ne donnons pas pour nouvelle, et qu'on pourra trouver dans différens Auteurs : ce que nous dirons

encore, l'établira plus évidemment, et nous mettra à même de la développer de plus en plus.

En effet, on convient (1^er fait) que les gens qui habitent les bords des rivières et les montagnes, et qui se nourrissent de mauvais alimens, sont plus sujets aux écrouelles que tous les autres; il n'est point d'auteur qui n'ait fait cette observation. *Dionis* a remarqué de plus, que *de cent écrouelleux qui se présentent, les trois quarts sont paysans;* ce qui est plus vrai en France que dans d'autres pays. Il est pourtant assuré, que quoique les habitans des villes soient sujets à cette maladie, elle doit être regardée, comme appartenant plus particulièrement aux gens de la campagne, sur-tout aux montagnards.

Or l'*eau*, *l'air*, et les *alimens* des montagnes, concourent à disposer la machine, aux écrouelles, et à leurs suites; elles favorisent l'état des humeurs et des solides, dont nous parlions plus haut.

## SIXIÈME FAIT.

*Hippocrate* a avancé, que les eaux de neige et de glace, sont toutes très-mauvaises, parce qu'une eau qui a été gelée, ne recouvre jamais sa première qualité; *elle perd*, ajoute-t-il, *en se glaçant, ce qu'elle a de plus clair, de plus léger, et de plus doux.*

Quoi qu'il en soit, les eaux de tous les torrens qui se trouvent dans les montagnes, viennent de certains réservoirs toujours pleins de neige et de glace; elles sont crues, dures, et froides: chacun l'éprouve en les buvant; et il est aisé d'apercevoir, que les gens qui en boivent habituellement, ne sont pas bien sains.

Il faut avouer que, comme le dit *Heister, on ignore la manière dont cet élément opère pour causer des maladies,* (telles que les écrouelles) *quoiqu'on ait avancé un grand nombre d'opinions spécieuses sur ce sujet;* ce n'est pourtant pas à dire, qu'on ne puisse trouver quelques raisons d'un fait aussi évident; il paroît même, que quelques corollaires tirés de certaines observations avérées, suffisent pour éclaircir cette matière.

Les eaux des montagnes ne prennent pas bien le savon, elles ne blanchissent pas le linge comme il faut, elles sont plus rudes au tact que toutes les autres; elles ne cuisent pas bien la viande, et les légumes; elles les durcissent, au lieu de leur donner cette mollesse égale qui convient; elles ne font jamais du pain parfait.

N'en voilà-t-il pas plus qu'il n'en faut, pour faire présumer qu'elles font sur la digestion à peu près les mêmes effets? Elles se lient mal avec les parties qui doivent former le chyle; elles ne se marient pas avec les sels et les huiles du suc nourricier, et celui-ci devient par-là, moins liant et moins coulant.

D'ailleurs, l'eau des torrens des montagnes, n'est pas égale à toutes les heures du jour ; nous en connoissons plusieurs, dont l'eau n'est pas la même le matin, à midi, et le soir. Ces variations journalières dépendent de l'action du soleil, qui fond plus ou moins les neiges, et des pluies et des orages qui arrivent sur les montagnes. Quelles révolutions singulières ne doit pas exciter une pareille eau ! *Hippocrate* l'a dit, *il est impossible qu'une eau soit, en tout, semblable à une autre eau; les hommes qui boivent de toutes sortes d'eau, sont sujets à bien des maladies.* Les habitans des montagnes sont évidemment dans ce cas.

C'est à dessein que nous ne disons rien du poids des différentes eaux : on avance communément, que les plus légères sont les meilleures ; nous avons pourtant observé, que celles des montagnes sont quelquefois plus légères que celles qui jaillissent dans les vallées : cependant il y a une grande différence pour leur bonté ; celle-ci dépend peut-être d'une certaine terre, ou des sels, avec lesquels l'eau se joint ; la plus pure, celle qui approche le plus de l'état élémentaire, est trop vive, trop tenue, trop dure.

Mais arrêtons-nous aux expériences dont nous venons de parler ; elles indiquent que les humeurs de ceux qui boivent de l'eau de neige, et des torrens, n'ont pas la lubricité, la douceur et l'égalité convenables.

Les éloges qu'on fait de l'air des montagnes, peuvent en imposer ; les observations mêmes sur lesquelles on fonde ces éloges, sont souvent suspectes ; les *Citadins* habitués à l'air impur des grandes villes, se trouvent quelquefois à merveille de l'air des montagnes ; mais il agit alors comme une sorte de médicament ; il est question de connoître les impressions qu'il fait sur ceux qui le respirent continuellement.

Quels effets singuliers ne doit-il pas produire ? il change de constitution plusieurs fois dans le jour ; ici, il est toujours ombrageux et froid ; là, il s'échauffe prodigieusement pendant les fortes chaleurs, et devient tout d'un coup extrêmement frais, dès que le soleil disparoît. Il y a des vallées où il reste, des mois entiers, chargé de brouillards épais ; il y en a où le soleil ne paroît presque point. Enfin, celui du pied des montagnes, est souvent marécageux ; et celui du sommet n'est respiré que difficilement, vu sa légèreté.

Qui ne voit, que toutes ces variations doivent nécessairement porter sur la transpiration, et la rendre fort imparfaite ?

D'ailleurs il semble, qu'on peut considérer l'air, comme l'eau ; celle-ci trop pure, trop élémentaire, porte sur le tempérament, comme nous le disions ci-dessus ; il faut de même peut-être que l'air

soit chargé de certains miasmes qui *masquent* son ressort, et qui l'adoucissent, afin qu'il soit moins vif et moins nuisible.

S'il est vrai que de certaines exhalaisons dont l'air se charge, sont comme autant de *mephitis* pernicieuses aux animaux et aux végétaux eux-mêmes ; ne peut-on pas avancer aussi, que les exhalaisons douces et nouvelles, des animaux et des végétaux, rendent l'air plus analogue à la poitrine, et aux autres parties ? Après tout, il semble que la nature ait craint de les exposer à l'air le plus pur ; la transpiration qui sort du poumon, celle qui entoure tout le corps des animaux, charge l'air de certaines parties qui l'adoucissent, et qui le rendent plus propre à l'animal qui va le respirer ; ces préparations sont une espèce de digestion à laquelle l'air doit se prêter, et à laquelle un air *vierge*, comme celui des montagnes, résiste peut-être trop.

Il n'y a qu'à faire attention à ce qui se passe dans les jeunes animaux, pour convenir de ce que nous avançons. Tous leurs sens ont été munis de certaines forces qui s'opposent à l'effort des corps qui les environnent ; l'organe de la vue, celui de l'ouie, et la peau elle-même, ne s'accoutument que peu-à-peu à leurs fonctions ; le poumon a pour se préserver des impressions de l'air, une grande quantité de transpiration ; et c'est dans cette transpiration qui fomente une chaleur convenable, que les animaux déjà formés vivent, et que les jeunes grandissent. Prenez garde à la nature de l'air que ceux-ci respirent dans leurs nids, dans des grottes, sous la terre, où l'air ne se renouvelle qu'imperceptiblement, tout comme dans un bercail. Enfin, voyez comment les bouchers et les cuisiniers engraissent et deviennent vigoureux, dans une atmosphère que bien des gens craindroient.

Ces exemples, et bien d'autres que nous pourrions rapporter, prouvent que le froid, les vents et l'air subtil des montagnes, détruisent l'atmosphère animale, s'il est permis de parler ainsi ; ils mettent la peau à nud, ils l'irritent trop brusquement, et conséquemment ils la dérangent dans ses fonctions.

On ne nous accusera pas sans doute d'ignorer combien il est souvent important de renouveler l'air trop chargé d'exhalaisons pernicieuses ; mais il y a un milieu raisonnable en toutes choses ; et encore une fois, l'air des montagnes ne nous paroît pas aussi utile pour ceux qui en usent habituellement, qu'il est agréable à ceux qui ne le respirent que pendant les belles saisons.

L'acide qu'il contient est moins *masqué*, et peut-être plus abondant qu'il ne l'est dans les plaines ; ce qui se prouve, soit par la grande quantité qu'on peut en ramasser, en renouvellant sur une montagne l'expérience de *Stahl*, avec la dissolution de sel de tartre, soit en ne faisant qu'une légère attention aux vives couleurs des fleurs

des montagnes, et à l'efficacité et la quantité des sels que les plantes y contiennent, aussi bien qu'à celui qu'on trouve en cristaux, sur la surface de la plupart des rochers. On sait que tous ces phénomènes dépendent de la présence d'un acide qui doit nécessairement déranger la nature des humeurs des montagnards.

Rappelons, pour preuve ultérieure, les impressions que font la chaleur et le froid sur les montagnes ; on peut avancer qu'elles ne sont pas précisément les mêmes qu'on sent dans les villes, ou dans les plaines. Le froid est sec, vif et pénétrant sur la montagne : c'est de lui qu'il convient de dire, *Penetrabile frigus adurit;* et la chaleur y est toujours mêlée d'une sorte de fraîcheur importune à bien des gens. Oui, quelque chaud qu'il fasse au soleil sur une montagne, on sent sa peau picotée par un air vif qui irrite en raffraîchissant ; on sent en même temps le froid et le chaud ; on est dans un état pareil à celui où l'on se trouve, lorsqu'on a passé deux ou trois nuits, et que l'on tâche de s'échauffer au soleil, ou devant un bon feu ; la peau est dans un resserrement singulier, qui démontre sa gêne.

Ainsi, sans parler des effets de la gravité et de l'élasticité de l'air des montagnes, ni des vapeurs et des exhalaisons dont il s'y charge, nous nous en tenons à des observations que tout le monde peut faire. Elles prouvent que l'inconstance de cet air le rend moins précieux, moins salutaire qu'on ne le croit communément. Nous parlerons plus spécialement un peu plus bas, de la modification que nous croyons qu'il donne aux liqueurs et aux solides.

Le lait, le petit-lait, le fromage et les farineux, sont la nourriture ordinaire des montagnards. Ils combinent différemment ces sortes de mets, pour en faire des bouillies, de la pâte et du pain. Ce qu'il est essentiel de remarquer, c'est qu'ils font aux Pyrénées avec le *Maïs*, qui est leur bled le plus ordinaire, beaucoup de pain sans levain ; ils font cuire la farine dans l'eau ou le lait ; ils en forment une pâte, qu'ils font griller sous la cendre. Tous ces mélanges n'ont pas été préparés par la fermentation : qui ne voit combien ils doivent être de difficile digestion ? Ils forment une sorte de colle ou de glue, dont l'estomac ne peut se défaire qu'avec beaucoup de peine ; le chyle qui en résulte, est visqueux et lent, et il porte avec lui tous les principes de la fermentation ; il a beaucoup plus de penchant à s'aigrir, que celui qui est fait avec la viande.

La masse des humeurs se ressent, sans doute, de cette disposition du chyle ; il est évident que l'acide viendroit à prendre le dessus, si les travaux de la sanguification et le mélange des sucs bilieux ne s'y opposoient, et si les différentes excrétions ne l'emportoient à proportion qu'il se développe.

L'urine des habitans des montagnes donne plus communément des

signes d'acidité que celle des gens des villes ; nous avons éprouvé qu'elle rougit plus souvent le syrop violat : cette expérience, qu'il est aisé de refaire, n'est pas moins vraie, quoiqu'elle soit opposée à ce que des auteurs de réputation en ont dit. L'urine des enfans sent principalement l'acide; elle est souvent laiteuse, et se concrète comme de la crême, ou de la colle légère.

La transpiration de ces mêmes habitans est si évidemment chargée d'acides, qu'il est impossible de rester dans un endroit où ils sont assemblés ; on y sent l'aigre le plus vif. Ainsi la nature fait son possible pour chasser toutes les parties nuisibles, qu'un chyle mal travaillé fournit habituellement.

Mais à proportion que les urines, la transpiration et les autres excrétions, emportent les acides superflus, les variations de l'air s'opposent, comme nous l'avons remarqué, à ces évacuations ; elles les suspendent ou les dérangent. D'ailleurs, l'air lui-même chargé d'acide, le communique aux humeurs, et l'eau vive favorise l'action de ce sel, de manière que les montagnards sont continuellement exposés à un enchaînement de causes qui fomentent l'acrimonie acide des humeurs, ou la disposition la plus prochaine aux écrouelles. (5e *Fait.*)

Il n'y a qu'à les voir, et étudier leur tempérament, pour en mieux juger ; quelque brillante que semble leur santé, quoiqu'il paroisse qu'ils n'ont rien à souhaiter à cet égard, et qu'on vante beaucoup leur embonpoint ; il est de fait cependant qu'ils ne sont pas aussi vigoureux que les paysans des plaines ; ils sont mous, lents, paresseux, et moins capables qu'on ne pourroit le croire, de supporter de violens exercices ; en un mot, ils approchent de l'état qui caractérise le tempérament des enfans, ils ont avec eux des rapports qui font qu'ils sont sujets aux mêmes maladies.

## SEPTIÈME FAIT.

Rapportons ici une observation qui nous paroît singulière et peu connue, et que nous avons faite en ouvrant les cadavres de quelques enfans morts des écrouelles. Nous avons trouvé leur foie gros et blanc, ou du moins d'un jaune fort clair : la vésicule du fiel étoit pleine d'une substance blanche et transparente comme de la colle de poisson, et l'intérieur même du foie étoit sec et blanc comme l'extérieur.

Ceci nous rappelle ce qui se passe dans les animaux que l'on nourrit avec de la pâte et du lait ; leur foie devient fort gros et fort blanc, il n'a ni la couleur, ni l'amertume qui caractérise ce viscère, dans les animaux vigoureux.

Qu'est-il arrivé à ces animaux ainsi engraissés ? il est évident

que la bile a perdu son action, et que les liqueurs acides ont pris le dessus ; le même accident arrive aux enfans écrouelleux. Cette preuve nous semble convaincante pour notre opinion ; car enfin, les animaux engraissés, comme ceux dont nous parlons, deviennent sujets à des dépôts à la tête et au croupion, qui ont bien du rapport avec les tumeurs écrouelleuses; et quoiqu'ils semblent fort sains, ils le sont bien moins que ceux de leur espèce qui sont maigres. D'ailleurs, les écrouelles ne maigrissent pas toujours les enfans qui les ont ; il y en a au contraire, qui en sont attaqués et qui sont fort gras.

Mais éclaircissons, avant d'aller plus loin, une observation qui paroît contradictoire à celle que nous venons de rapporter, et qu'on ne manqueroit pas, sans doute, de nous opposer.

## HUITIÈME FAIT.

Il y a des écrouelleux d'un âge déjà avancé, et qui sont évidemment bilieux; ils sont maigres, jaunes, noirâtres; et enfin, on trouve après leur mort, leur foie d'un brun noirâtre, et la vésicule du fiel pleine d'une bile extrêmement jaune, épaisse, et abondante; comment imaginer, que l'acide domine dans de pareils tempéramens?

L'observation est vraie, mais elle ne conclut rien contre nous. Ceux qui examineront les choses de près, verront que ces gens qui paroissent bilieux, ont en effet des humeurs disposées à devenir acides ; il y en a dont la bile est fort âcre, mais leurs sucs lymphatique sont glaireux et *acescens ;* on diroit que les deux acrimonies existent dans ces tempéramens : ceci est plus conforme à l'observation, qu'à ce que l'on apprend dans les auteurs classiques ; comment concevoir que l'acide et l'alkali dominent dans le même sujet ?

Ce qu'il y a de positif, c'est que nous trouvons tous les jours des gens qui vomissent des matières aigres et acides, et puis des sucs bilieux fort amers et fort âcres ; il semble que ceux-ci soient si tenaces, qu'ils ne peuvent pas se mêler avec les premiers ; et comme ils ne se mêlent point, chacun prend la tournure qui lui est naturelle, les sucs glaireux deviennent acides.

En un mot, tout concourt à prouver que les humeurs ont beaucoup de penchant à devenir acides, et qu'elles le sont même déjà dans les écrouelleux. Examinons cette vérité plus particulièrement, tâchons de découvrir la disposition que les solides et les humeurs prennent.

## NEUVIÈME FAIT.

*Changemens dans lesquels passent les parties affectées.*

Ceux qui ont ouvert des cadavres de sujets morts des écrouelles, se sont aperçus que toutes leurs glandes lymphatiques, notamment celles du col, et même souvent les glandes conglomérées et les viscères glanduleux, sont plus ou moins engorgés, durcis, et comme on dit, squirreux, ou tuberculeux.

Mais on n'a pas exactement déterminé la nature de ces tumeurs, on ne les a pas suivies dans toutes les modifications qu'elles souffrent; on n'a pas assez bien marqué leurs différences. Voici nos observations à cet égard.

Tantôt les glandes sont simplement tuméfiées, ou plus étendues que dans l'état naturel; la substance qui les compose, est une sorte de parenchyme, ni trop dur, ni trop mou; on diroit qne la glande a seulement grossi.

Cet état est bien différent de celui où elles se trouvent desséchées, maigries, *recoquillées* sur elles-mêmes, sans être toujours dures, comme si elles avoient été seulement arrêtées dans leur accroissement.

Tantôt elles sont plus ou moins grosses, dures, et calleuses, comme de la couenne de lard; elles paroissent pleines d'une substance ligamenteuse qui occupe leur cavité, leur écorce ou quelqu'un de leurs côtés; cette substance naît souvent au centre, et s'étend vers la circonférence, en manière de rayons: il semble que la glande ait été déprimée, serrée, et que ses différentes portions se soient collées pour composer un tout; ce qui paroît d'autant plus singulier, qu'il y en a souvent de semblables qui ont grossi au lieu de diminuer.

Enfin, on les trouve quelquefois plus ou moins pleines d'une substance, comme du suif, de la graisse, de la chaux, ou de la terre blanchâtre.

Celles qui ont suppuré, sont calleuses, irrégulièrement grossies, souvent imbibées de sucs étrangers, et *carnifiées*, ou dénaturées, au point qu'il est impossible de reconnoître la structure naturelle qui le distingue des autres parties.

Au reste, quelle que soit leur modification, elles sont quelquefois renfermées dans une sorte de capsule ligamenteuse, cartilagineuse, plus ou moins épaisse, et connue sous le nom de kiste; les glandes qui sont simplement engorgées, et celles qui sont désséchées, sont moins communément enkistées que celles qui sont devenues calleuses.

Le kyste paroît beaucoup plus ordinairement dans celles qui sont changées en substance sébacée et pierreuse, mais il ne s'y trouve pas toujours, même dans ces cas.

Ces observations reviendront lorsqu'il sera question du traitement des tumeurs écrouelleuses ; il s'agit ici de connoître, autant qu'il se pourra, la mécanique de ces changemens ; ils sont sans doute, une suite du dérangement qui arrive à la nutrition du corps glanduleux : et voici comment nous concevons ce dérangement.

La glande ayant pris quelque consistance, n'est qu'un peloton de substance cellulaire, sur lequel les vaisseaux rampent et s'étendent singulièrement (3^e *Fait.*). Cette substance se développe par couches, dont les unes paroissent avant les autres, et se durcissent, dans le même rapport des humeurs aqueuses qui arriveront en grande quantité vers la glande ainsi constituée, engorgeront ses vaisseaux, et les relâcheront ; elles en rendront tout le parenchyme plus mollasse, plus gonflé ; ce qui fera l'engorgement simple de la glande.

Le suc nourricier étant appauvri, et se trouvant en petite quantité, ne sera porté que fort difficilement vers le corps glanduleux, où les vaisseaux sont presque sans ressort ; et celui-ci, ne se nourrissant presque plus, ne grossira point ; au contraire, il se flétrira, et on le trouvera desséché et *rapetissé.*

Si ce suc est abondant, et en même temps trop tenace, trop gluant, ou peu aqueux, la glande grossira pendant un temps ; mais les feuillets de la substance cellulaire n'étant plus séparés par une rosée aqueuse qui leur est nécessaire pour qu'ils ne se collent pas, se colleront en effet, ils ne formeront qu'un corps ; la glande sera calleuse ou ligamenteuse, et ces callosités paroîtront le plus dans les endroits où la pression des vaisseaux aura été la plus forte.

Ce suc nourricier croupissant, livré à lui-même, et qui n'aura pas les qualités nécessaires pour former des lames de substance cellulaire, durables, s'aigrira et fermentera ; sa constitution se bouleversera ; il deviendra comme du suif, comme de la terre, suivant que ses mouvemens spontanés seront plus ou moins dérangés.

Or comme la glande, qui est elle-même divisée en mille et mille feuillets de substance cellulaire, est aussi renfermée tout entière dans des productions de cette substance ; il est évident, qu'à proportion qu'elle grossira, plusieurs lames seront appliquées les unes contre les autres, ce qui formera le kiste plus apparent, lorsque le suc nourricier est abondant, et qu'il s'épanche irrégulièrement ; parce qu'alors il est lui-même étendu en couches concentriques, par la pression des parties du voisinage, et par les nouveaux sucs qui entrent dans la cavité de la glande ; ou bien en couches excentriques : ce qui fait des kistes multipliés qu'on trouve souvent dans un seul.

Quant à la *carnification* du corps glanduleux, qui se trouve surtout dans ceux qui ont suppuré, elle n'est autre chose qu'une disposition irrégulière de la substance cellulaire, qui prend le dessus sur toutes les autres parties; ce qui arrive dans toutes sortes de cicatrices, comme nous le remarquons plus bas.

Telle est, à peu-près la mécanique de tous les changemens qui arrivent aux glandes des écrouelleux : des observations réitérées en démontrent les fondemens, et ce que les auteurs en disent, s'accommode fort bien à notre théorie. En effet, *Tulpius* a remarqué dans les glandes d'un écrouelleux, une grande quantité de petits tubercules, comme des lupins, qui gardoient *toujours cet ordre, que les plus gros étoient sur les plus petits; qui alloient toujours en diminuant, tant qu'ils étoient enfin comme des grains de sésame, qui ne laissoient pas d'avoir leur petite peau, de laquelle il pouvoit se former une petite écrouelle.* Ce qui revient à ce que nous avons dit des couches de la substance cellulaire.

Ainsi *Rhodius* a guéri un tubercule aqueux au front, *qui se seroit*, dit-il, *converti en melliceris ou stéatome.* Ce qui prouve l'épanchement d'une matière propre à se *concréter* par degrés, comme nous l'avons dit; et *Rivière* a trouvé dans une écrouelle, *comme de l'eau claire, qui se seroit certainement épaissie*, ainsi que la matière gluante que *Fabricius Hildanus* tiroit d'un squirre, et qui *s'apierrissoit à l'air.*

En un mot, il arrive à toutes les glandes, ce qui survient aux sublinguales qui se changent en grenouillettes, que *Salmuth, Thomas Bartholin*, *Aquapendente*, *Severinus*, *Baillou*, et bien d'autres, ont vu contenir de la matière comme du blanc d'œuf, un suc mielleux, blanc ou noirâtre; ou une substance sébacée, ou plâtreuse. Nous avons vu ces glandes squirreuses, en imposer à des ignorans, qui les prenoient pour des vers, parce que les squirres remuoient dans les mouvemens de la langue. Au reste, Il n'est pas douteux que toutes les parties solides ne se ressentent, dans les écrouelleux, de la disposition dans laquelle leurs glandes se trouvent; elles sont moins bien nourries; la substance cellulaire qui les forme en partie, n'a pas l'égalité et la ductilité convenables; ce qui doit nécessairement déranger la digestion, la transpiration et les autres excrétions plus ou moins sensiblement.

Les liqueurs sont de même plus ou moins atteintes des mauvaises tournures qui se développent plus évidemment dans les sucs des glandes; ce qui se prouve, outre ce que nous avons remarqué ci-dessus, en examinant attentivement le sang qu'on tire à des écrouelleux : on aperçoit aisément, qu'il est plus aqueux, plus glaireux, moins *rutilant*, moins vif, que celui des gens qui se portent bien; il

a beaucoup de rapport avec le sang des filles qui ont les pâles couleurs, et quelque ressemblance avec le sang des hydropiques, c'est-à-dire, qu'il est moins bien travaillé ; ce qui dépend du dérangement des fonctions dont nous parlions tout à l'heure.

*Explication des symptômes ordinaires des Ecrouelles.*

On peut la tirer aisément, de ce que nous avons établi sur les causes, et des observations que nous avons rapportées.

La partie plus affectée, celle qui résiste le moins au penchant que toutes les humeurs ont à devenir acides, est sans doute la partie blanche du sang.

Nous croyons, pour étendre ce que nous avons insinué plus haut, que c'est elle qui nourrit les différens organes, en s'appliquant couche par couche sur les premières fibres, comme M. *Duhamel* l'a démontré à l'Académie des Sciences, au sujet de la lame extérieure du périoste, qui fait l'accroissement dans les os.

Or ces feuillets composés d'une pâte mal travaillée, ne sauroient avoir la souplesse, et la consistance convenables, ni s'arranger, comme il est nécessaire, pour former des corps plus ou moins durs ; ainsi, les os des écrouelleux, sont sujets à se plier et à grossir irrégulièrement, par la mauvaise disposition du suc nourricier.

Toutes les glandes sont par la même raison, et par rapport à celles que nous avons rapportées ailleurs, sujettes à des engorgemens plus ou moins considérables, que *Morton* attribuoit à ce que les vaisseaux des glandes étoient disposés, non *rectis lineis*, comme dans les muscles, mais *spiratim undè remora ;* et comme les paupières sont composées dans leurs bords, de vaisseaux très-grêles, et de petites glandes sébacées qui ont naturellement très-peu de ressort, il est naturel que ces parties soient aussi prises à proportion plus que les autres, ce qui caractérise la disposition aux maux des yeux, auxquels les écrouelleux sont très-sujets ; disposition qui augmente certainement dans les habitans des montagnes, par l'effort que font les yeux, en fixant souvent les rochers escarpés, couverts de neige, ou éclairés par les rayons du soleil, comme chacun peut l'éprouver aisément.

En effet, il n'est personne qui, en parcourant les montagnes, ne se sente la vue très-fatiguée et les yeux atteints d'une sorte de cuisson fort incommode ; nous avons vu des gens qui avoient acquis par là, l'habitude de clignoter, dont ils ne se défaisoient qu'avec peine dans les plaines ; joint à ce que l'air, les brouillards, et les différentes vapeurs des vallées, ou des gorges des montagnes, portent nécessairement sur la vue.

Le nez, ou du moins les membranes qui le tapissent intérieure-

ment, ainsi que les lèvres, étant de même très-garnies de glandes, et formées par une substance cellulaire fort lâche, il n'est pas surprenant qu'elles s'engorgent dans les écrouelleux, au plus léger changement de temps, parce qu'elles sont plus délicates, et plus sensibles, qu'elles ne devroient l'être.

Les anatomistes qui ont observé les différens degrés d'accroissement dans le fœtus, savent comment, et avec quelle lenteur, la lèvre supérieure se forme ; et combien, si on peut s'exprimer ainsi, la nature évite difficilement le bec de lièvre naturel. *Blondel* a tiré parti de cette remarque, contre l'opinion de ceux qui croient que l'imagination de la mère fait de certaines impressions sur l'enfant ; nous en conclurons, qu'il paroît naturel de penser que cette lèvre supérieure, formée d'un suc nourricier mal constitué, et plus nouvelle que toutes les autres parties, soit aussi plus mollasse, et ait plus de penchant à s'étendre dans ceux qui sont nés de parens écrouelleux: ce qui revient à ce que nous observions ci-dessus, sur l'engorgement des glandes.

Les gencives mêmes des écrouelleux, se ressentent de la mauvaise constitution de la substance cellulaire; non point qu'elles soient constamment rougeâtres, bouffies, mollasses et saignantes, comme dans bien des scorbuts décidés ; mais c'est qu'elles sont souvent *blaffardes*, calleuses, desséchées irrégulièrement, et racornies, comme dans de certaines espèces de scorbut, qui ne sont quelquefois, comme on le sait, que des écrouelles déguisées. Cette disposition des gencives, pour le dire ici en passant, fait que les habitans des montagnes, paroissent avoir les dents beaucoup plus longues, que les habitans des villes : cette grosseur apparente, et l'éclat qui en résulte, en impose quelquefois ; on prend au premier coup-d'œil, des bouches gâtées, pour des bouches fort saines, comme *Bunon* dentiste l'a remarqué : en un mot, les gencives des montagnards ne sont pas ordinairement aussi souples, aussi douces, aussi liantes, que celles des habitans de la plaine ; et ces vices sont beaucoup plus marqués dans ceux qui sont évidemment écrouelleux ; leurs dents ne durent pas long-temps, elles ont en général l'émail peu luisant, peu cassant, et sujet à la carie.

Enfin, comme les parotides, et les maxillaires, tiennent une bonne partie du fond du visage, il est évident, que pour peu qu'elles soient tuméfiées, la portion inférieure de la face s'élargira ; ce qui établira la disposition que les praticiens nomment quelquefois *ganache*.

Au reste, nous sommes bien assurés d'avoir observé, que bien des enfans écrouelleux ont le col court et gros, la mâchoire inférieure plus étendue qu'à l'ordinaire, la bouche plus grande, les lèvres plus grosses ; ce qui est naturel aux habitans de certaines vallées

des Pyrénées. *Lommius* a dit : *Pueris accidunt strumæ, si breve his collum, et pressa tempora, et largæ maxillæ.*

N'oublions pas que tous les symptômes dont nous parlons, paraissent plus dans la jeunesse qu'à tout autre âge ; non-seulement, parce que les parties croissent actuellement, et qu'elles prennent les modifications dépendantes de la disposition du suc nourricier ; mais encore parce que, comme nous le remarquions (2e *Fait.*) d'après *Sthal*, le torrent des liqueurs est dirigé vers la tête dans le jeune âge, et parce que, comme *Dionis* l'a dit, les enfans mangent souvent, et tiennent toujours leurs glandes salivaires en haleine ; ce qui fait qu'il s'y passe à proportion plus de changement, qu'aux extrémités ; au contraire ; le torrent des humeurs changeant avec l'âge, les maladies se portent ailleurs qu'à la tête, ce qui a été remarqué ; car il est rare, ainsi que nous le dirons ailleurs, que les écrouelles se démontrent pour la première fois dans les adultes, par des glandes au col.

Quoi qu'il en soit, en voilà ce semble assez, pour rendre raison des symptômes que nous avons examinés, ainsi que de bien d'autres, tels que les maladies de la poitrine, celles du bas-ventre, et les ulcères irréguliers, auxquels les écrouelleux sont sujets, et qu'on voit dépendre évidemment de la cause que nous avons assignée. Passons de suite à d'autres symptômes plus importans, ou qui sont du moins plus particulièrement du ressort de la maladie dont nous parlons.

## DIXIÈME FAIT.

### *Remarques sur quelques symptômes singuliers.*

Des observations réitérées nous ont appris : 1° Que tous les symptômes des écrouelles se dissipent quelquefois, dans les filles, à l'âge de puberté, lorsque leurs règles paroissent, ainsi que dans les enfans mâles, dont la constitution change avec l'âge, et devient bilieuse et hémorroïdale, soit qu'il y ait des évacuations sensibles, ou qu'il n'y en ait point : 2° Qu'un ulcère ou une dartre diminue ou augmentent les tumeurs écrouelleuses dans bien des sujets, suivant que l'écoulement est plus ou moins copieux : 3° Que les tumeurs écrouelleuses, ou les ulcères déterminés, sont souvent de bon augure, et délivrent tout le corps de bien des incommodités qui paroissent, si les tumeurs diminuent d'elles-mêmes, si les ulcères se dessèchent, ou si l'on vient à les faire disparoître : et 4° enfin, que les tumeurs écrouelleuses, vont et viennent quelquefois, et se transportent d'un endroit du corps à l'autre.

On trouve dans les différens auteurs, des observations qui sont

conformes à celles que nous rapportons. Nous nous contenterons de citer *Rivière*, qui a vu des écrouelles au col, à la suite d'une suspension des règles : *Fabrice Hildan*, qui a observé des tumeurs écrouelleuses à une jambe, par la suppression d'un écoulement qui se faisoit autrefois vers l'œil : *Amatus Lusitanus*, qui parle de quelques tumeurs écrouelleuses qui alloient du col aux tempes, et de-là à la nuque : *Jacotius*, qui a vu des tumeurs au col, dissipées par des ulcères à la tête, formés par une grande quantité de poux ; sans parler de *Baillou*, qui a vu dans un enfant, des tumeurs qui alloient et venoient ; ni de *Warton*, qui observe que, *Juvenes cœlibes strumosi fiunt, posteà verò matrimonio sponte curantur ;* ni enfin de bien d'autres, que chacun peut consulter.

Tous ces symptômes ne sauroient être attribués uniquement à la cause dont nous avons parlé ; mais ils ont un rapport immédiat avec les différens mouvemens organiques, qui donnent aux humeurs des directions particulières, et qui développent même des maladies qui étoient cachées, ou assoupies.

La théorie de ces mouvemens, n'est pas de ce lieu ; elle regarde la plupart des maladies tant chroniques qu'aiguës, et elle tient surtout à la théorie des métastases de certains ulcères et des cautères, dont l'Académie de Chirurgie vient de proposer l'examen pour le prix de l'année 1753.

Il suffit que nous sachions, que quelle que soit la mécanique de ces mouvemens, il y en a qui cantonnent, pour ainsi dire, toute la disposition écrouelleuse dans un endroit, et qui la transportent d'un lieu à un autre. Il en est comme des cancers, auxquels la moindre cause donne naissance dans les sujets mal constitués ; puisque *Baillou* en a vu survenir au nez, à la suite d'une plaie faite en arrachant un poil, etc.

Ce n'est pourtant pas à dire que nous pensions que tout le levain écrouelleux va toujours former un dépôt particulier, ou bien, se répandre plus ou moins dans les humeurs ; nous l'avons déjà insinué, nous regardons les écrouelles, comme une maladie générale du suc nourricier, maladie qui se démontre dans une partie plutôt que dans une autre, suivant la disposition particulière de cette partie, ou suivant les directions des mouvemens des vaisseaux et des nerfs, et des mouvemens toniques de toutes les portions de la substance cellulaire, qui ont acquis la consistance des membranes. *Hecquet* a donné pour la cause des écrouelles, le suc nerveux dépravé dans la huitième paire. Encore une fois, nous ne saurions aller plus avant sur cette matière, sans nous écarter du sujet que nous traitons ; ajoutons seulement, que ceux qui ont regardé les écrouelles comme une maladie particulière du col, ont pris un seul symptôme

pour toute la maladie ; les glandes au col, sont l'effet de la disposition écrouelleuse, et des mouvemens qui la développent dans cet endroit plutôt que dans un autre, par les raisons que nous avons indiquées plus d'une fois, et qui ont fait qu'on a comparé cette infirmité à une maladie des cochons, qui en ont en effet une pareille, tant peut-être à cause du siége de la maladie elle-même, qu'à cause que ceux qui ont le col garni de tumeurs, font souvent, comme nous l'avons remarqué, en respirant et en toussant, un bruit pareil à celui que font les cochons.

Voyons, avant d'aller plus loin, si les tumeurs à la glande thiroïde, et les gouêtres, sont des symptômes des écrouelles. Les auteurs paroissent partagés là-dessus, et nous avons vu des gouêtres avec des écrouelles, mais moins communément que des gouêtres sans écrouelles ; il semble que la première incommodité soit un supplément de la dernière, dans les habitans des vallées des Pyrénées ; car la plupart, sur-tout les femmes, ont des gouêtres ou des écrouelles, et quelquefois l'un et l'autre.

Au reste, quoique *Freind* prétende que les tumeurs à la thiroïde sont scrophuleuses, mais non point les tumeurs des tégumens de cette glande, qu'il nomme des gouêtres, nous croyons que toutes les tumeurs au col, excepté celles qui viennent par quelque accident, ou à la suite d'une inflammation, ne sont que les symptômes d'une disposition écrouelleuse plus ou moins déterminée. Ce qui nous engage à penser ainsi, c'est qu'outre que le traitement et la théorie de ces deux maladies sont les mêmes, nous avons observé qu'il y a des cantons entiers dans nos vallées, dans lesquels les femmes ont presque toutes des gouêtres, et qui ne sont séparés d'autres cantons où l'on ne trouve presque point de gouêtres, que par un torrent : avec ceci de singulier, que les habitans des deux bords du torrent se nourrissent de même, boivent de la même eau, qui est pour l'ordinaire celle du torrent mitoyen ; mais que les villages dont les habitans sont sujets aux gouêtres, sont tournés vers le Nord, au pied de montagnes qui leur cachent le soleil levant, au lieu que les autres sont au levant et au midi : ce qui prouve évidemment, que la formation des gouêtres dépend moins de la nature de l'eau, à laquelle on les attribue généralement, que de l'action du soleil, ou de l'air plus ou moins chaud, qui fait sur le corps des impressions générales, dont les gouêtres ne sont que les symptômes ; impression qui n'est autre chose, que la disposition écrouelleuse.

Ceci nous conduit naturellement à une réflexion de *Chauliac*, que nous ne saurions rendre mieux que *Joubert*, son traducteur, qui dit, que *glande*, *écrouelle*, *nœud*, *loupe*, *tortue*, *noie*, *gouêtre*

*et bubon fugilin, sont mis sous le genre des exitures, et excroissances phlegmatiques.* Tout le monde conviendra aisément, que toutes ces maladies ont bien des rapports ; c'est ce que *Wiseman* a prétendu, lorsqu'il dit, d'après *Allen*, que *Struma, seu scrophula, ubique in glandulas, musculos, membranas, in ipsa ossa, incidit*, et que le *spina ventosa est hujus morbi specie*. Toutes ces tumeurs peuvent être comprises, comme on le fait ordinairement, dans la classe des tumeurs froides ; ainsi, il paroît qu'il est inutile d'entrer dans de longs détails, pour concilier les auteurs, sur les différences qu'ils trouvent entre ces maladies. Ceux qui voudront distinguer, comme *Warton*, *struma* de *scrophula*, ou regarder, avec *Severinus*, le *pedarthrocace* comme une tumeur écrouelleuse, ou considérer celle-ci comme une espèce de squirre, avec *Rondelet*, sont au fond très-libres; cependant il est bon de se fixer jusqu'à un certain point, et de ne pas regarder tous les squirres, les stéatomes et les loupes, comme de vraies écrouelles : ce sont, si l'on veut, des maladies qui n'en diffèrent que par quelques nuances, mais ces différences sont essentielles à connoître ; nous ne saurions, par-conséquent, regarder dans toutes les occasions, comme des écrouelles véritables, les tumeurs au col, qui sont la suite des inflammations, quoiqu'on le trouve en termes exprès dans le livre *de Glandulis*, attribué à *Hippocrate*. Il ne convient pas de décider légèrement qu'une maladie est écrouelleuse, ne fût-ce qu'à cause de l'impression qu'une semblable décision fait toujours sur le malade, et sur les assistans. Il faut d'ailleurs, distinguer les différens degrés d'une maladie, ses commencemens, d'avec son développement et son état fixe, comme nous le dirons plus bas. (Voyez *Traitement particulier des différens états des Ecrouelles.*)

Au reste, telle est la nature de bien des maladies, qu'elles ont souvent, quoique différentes dans leur origine, une même fin. On a dit que la plupart des maladies chroniques peuvent dégénérer en scorbut ; on peut de même avancer, que bien des maladies finissent en prenant un caractère écrouelleux.

Nous avons vu des dépôts de lait dans les femmes, aux mamelles, ou dans d'autres parties, auxquels succédoient à la longue la carnification de quelques os, la formation de plusieurs glandes au col et aux aisselles ; et enfin des ulcères, dont le pus étoit liquide et mal travaillé, et les chairs baveuses et blanchâtres.

Nous avons encore vu les cancers, la vérole, la gale, les dartres, et l'excrétion de la sueur arrêtée, sous les aisselles ou aux pieds, dégénérer de même en écrouelles très-bien caractérisées, ainsi que d'autres maladies ; l'état écrouelleux étoit secondaire dans ces cas,

au lieu qu'il est indépendant de toute autre maladie dans les écrouelleux ordinaires, dans ceux qui ont cette maladie, par leur constitution naturelle et par celle du climat qu'ils habitent, etc.

### *Contagion des Ecrouelles.*

Voyons enfin, si les écrouelles peuvent se communiquer d'un sujet à l'autre. Les auteurs ne nous éclairent pas à cet égard; contentons-nous de nos propres observations. Une jeune fille très-bien constituée épousa un homme de famille écrouelleuse, et elle fut atteinte de la maladie, dont le mari mourut.

Une jeune femme dont l'époux eut la gale, et puis les écrouelles, eut elle-même la gale et les écrouelles.

Un homme dont la femme mourut pulmonique à la suite des tumeurs écrouelleuses, devint lui-même pulmonique, et mourut de cette maladie.

Il est fort ordinaire de voir que les nourrices écrouelleuses, communiquent leur mal à leur nourrisson; nous avons vu cela, même dans les brebis, qui ont quelquefois des tumeurs au col, fort semblables aux tumeurs écrouelleuses.

Quant à ce qui concerne la communication des écrouelles des pères et des mères aux enfans, elle est assez connue.

Ainsi nous croyons que les écrouelles peuvent se communiquer quelquefois, comme la vérole ou la gale; mais ce soupçon de contagion est peu alarmant, parce qu'il est assuré que quelqu'un n'en est atteint que très-difficilement, à moins qu'il n'ait du penchant à la maladie, ce que d'autres observations qu'il est inutile de rapporter, nous ont appris.

Il existe donc dans la nature, une sorte de miasme scrophuleux, qui est sans doute formé quelquefois par les révolutions qui arrivent aux différentes humeurs, et qui peut fort bien, en passant d'un sujet à l'autre, aller comme le levain dans la pâte, gâter des humeurs saines; mais encore une fois, il faut qu'il trouve une disposition particulière dans le sujet pour y agir; il a besoin d'y être mis en action par un certain jeu des organes, et par l'état particulier des liqueurs. Quoi qu'il en soit, ces questions qui ne sont après tout que de pure curiosité, ne regardent pas plus spécialement les écrouelles, que tant d'autres maladies. Passons à quelque chose de plus essentiel.

### *Traitement général des Ecrouelles.*

Il ne faut pas moins, pour guérir un écrouelleux décidé, que changer entièrement sa constitution, ou donner une nouvelle tour-

nure à son tempérament. Il seroit inutile de s'attacher aux symptômes uniquement, il est important d'aller à la cause.

Le penchant que les humeurs ont à s'aigrir, dans cette maladie, et le peu de consistance qu'a acquis le suc nourricier, sont nécessairement accompagnés d'un dérangement plus ou moins sensible dans la digestion et dans la transpiration, comme on peut aisément le conclure de tout ce que nous avons dit jusqu'ici ce que nous avons déjà remarqué ci-dessus.

Il est essentiel de porter d'abord ses vues sur les premières voies, puisque c'est dans ces parties, que prend sa source une humeur pernicieuse, qu'il faut nécessairement épuiser, et que d'ailleurs, elles influent singulièrement, et par une mécanique peu connue, sur toutes les fonctions.

Les purgatifs sont nécessaires ; quelques bons praticiens, que nous avons indiqués au commencement, les conseillent. *Aux écrouelles,* dit *Joubert*, d'après *Chauliac*, *les purgatifs font grand profit. Ettmuller* veut qu'on y emploie l'hellébore noir. *Baillou* conseille une poudre laxative ; et enfin, l'usage du mercure doux est recommandé par tout le monde, pour cette maladie.

Il est vrai qu'il paroît qu'on donne ce dernier remède à titre d'altérant, et que la plupart des auteurs n'ont pas fait grand usage des purgatifs décidés pour les écrouelles. Nous n'en trouvons guères qui aient vanté l'usage des vomitifs autant que *Fuschius ;* il dit que *vomitus debet assiduè provocari ad scrophulas.* Malgré cela, les vomitifs ont été communément regardés comme des remèdes trop vifs, ce qui est enfin dégénéré en habitude, qui a souvent en médecine force de loi.

Mais ayant réfléchi sur ce que *Galien*, et après lui *Montanus*, disent avoir guéri des squirres cancéreux par des purgatifs réitérés, et l'expérience nous ayant instruit là-dessus, nous ne saurions nous empêcher de dire, que quelle que soit la disposition d'un écrouelleux, les purgatifs réitérés font toujours de bons effets sur lui, pourvu qu'il soit en état d'en supporter l'action ; les vomitifs mêmes, donnés plus souvent qu'on ne pourroit le croire, nous ont tous toujours paru avoir des succès très-heureux.

D'un côté, l'évacuation souvent copieuse des sucs glaireux, qu'ils procurent dans cette maladie, dégage efficacement les premières voies, répare le défaut de transpiration, remet la digestion, et emporte des levains de matière acide ; et d'autre part, ces remèdes remettent le ton des nerfs gastriques, et redonnent par-là une force notable à toutes les parties du corps.

En un mot, les vomitifs et les purgatifs, employés sagement, mais avec une confiance et une fermeté qu'on acquiert par les succès,

sont aussi nécessaires dans les écrouelles, que dans toutes les autres maladies chroniques et aiguës.

C'est au praticien éclairé à préparer le corps, par la saignée et les autres remèdes ordinaires, et à bien saisir les contre-indications qui peuvent se présenter, par l'état de la poitrine et du bas-ventre. Mais plusieurs exemples nous ont appris qu'il ne faut pas trop s'amuser à des remèdes préparatoires, ni se multiplier à soi-même, par des idées puisées dans la théorie, les motifs de crainte : nous ne nous sommes fait les lois dont nous parlons, qu'après avoir vu des cas où nous n'osions pas nous décider, et qui réussissoient entre les mains de gens plus hardis que nous. Ceci pourroit regarder d'autres maladies que les écrouelles ; c'est à celles-là seulement, que nous nous bornons ici.

Le vomitif qui nous a paru lui être le plus approprié, est l'*ipécacuanha*. On a dit, qu'il fondoit les sucs visqueux des premières voies ; ce qu'il y a d'assuré, c'est qu'il en fait souvent rendre une quantité prodigieuse : nous osons en appeler à l'expérience. Qu'on le donne dans ces enfans dont le col est gorgé et bouffi dans sa totalité ; dans ces filles qui ont des glandes au col, des maux aux yeux, et qui sont dans un abattement général, ainsi que dans ceux qui ont de vieux ulcères écrouelleux : on verra malgré les terreurs paniques des malades, que tout change en bien, deux ou trois jours après l'effet du vomitif. Nous n'indiquons ici aucuns cas que nous n'ayons vus bien des fois, avec toute la réflexion qu'ils exigent.

Quant à l'espèce des purgatifs, les doux, tels que la manne et la casse nous ont manqué quelquefois, quoiqu'ils procurassent des évacuations ; elles n'étoient pas plénières, si on peut parler ainsi, elles ne nous paroissoient être que l'excrétion des humeurs déjà mobiles, et contenues dans les intestins, dont l'intérieur étant enduit d'un vernis glaireux, avoit besoin d'être irrité jusqu'à un certain point : aussi, nous sommes-nous restreints à employer en pareil cas, autant qu'il est possible, le sené et le jalap, dont l'usage devient si rare, parce qu'ils excitent quelquefois de certaines douleurs passagères ; comme si ces douleurs mêmes, que l'on prétend éviter, n'étoient pas l'effort le plus salutaire qui puisse arriver aux intestins, et la suite nécessaire de l'heureuse impression des remèdes. Nous employons aussi souvent les purgatifs avec le quinquina, dont nous parlerons ci-dessous ; les sels cathartiques nous sembleroient convenir à certains égards, mais nous n'avons point d'expérience là-dessus, et nous laissons ce point à discuter, à ceux qui ont accoutumé de les employer plus que nous ne le faisons.

Les absorbans sont presque de tous les remèdes pris intérieurement ; ceux qui ont le plus réuni le suffrage des différens Auteurs. Il

en est peu qui n'en recommandent l'usage, comme *Ettmuller*, *Ruland*, et tant d'autres. L'éponge brûlée et la pierre ponce, ont été très-communément données pour tels. *Thomas Burnet* parle de quelqu'un, qui juroit qu'il avoit souvent guéri des écrouelles avec des pilules faites de miel, et les cendres d'une taupe.

Tous ces témoignages ne peuvent que donner un grand poids à l'usage de ces remèdes, qui sont aussi employés ordinairement dans les Pyrénées ; on en combat les goûtres, comme les écrouelles, et nous en avons vu quelquefois des effets surprenans.

Nous employons les absorbans les plus communs, comme les plus assurés ; tels sont les coraux, les yeux d'écrevisses, et la magnésie blanche, que nous avons vu que des charlatans gardoient comme un secret rare et précieux, et dont ils n'accordoient la connoissance qu'à ceux qui avoient en eux une confiance aveugle et à l'épreuve ; ou bien, à ceux qui la leur payoient bien cher.

Ces remèdes n'agissent pas tant, sans doute, en enlevant aux sucs contenus dans les premières voies, quelques parties d'acide auxquelles ils se joignent, qu'en purgeant souvent très-efficacement par leur union avec ces acides, ce que nous avons vu arriver à la magnésie blanche, avec un succès marqué. D'ailleurs ils réveillent aussi l'action de l'estomac et des intestins, qui étant irrités dans une seule partie, reprennent leur jeu dans toute leur longueur ; ce que *Juncker* a très-bien remarqué après *Stahl* ; or c'est de cette action tonique, surajoutée aux intestins des écrouelleux, que nous attendons la révolution favorable à leurs premières voies.

*Baillou* nous ayant indiqué l'usage de la pimprenelle, de la véronique et de la fumeterre dans les écrouelles, et ayant trouvé dans *Thomas Burnet*, le chamædris et la scolopendre en décoction, fort vantés pour la même maladie ; nous avons jugé, vu la constitution glaireuse ou pituiteuse de l'estomac de ceux qui en sont atteints, et l'inertie assez évidente dans laquelle leur bile se trouve, que les amers étoient très-convenables dans ces cas.

Nous nous sommes bornés au quinquina, que nous regardons comme un des stomachiques des plus efficaces. Il n'a jamais manqué de redonner l'appétit, de dissiper les langueurs d'estomac, et la sorte de dévoiement et de foiblesse qui arrivent souvent aux écrouelleux ; bien entendu que nous avions fait précéder les évacuans.

D'ailleurs, le quinquina est un des amers qui étend le plus évidemment son action sur le sang, et sur toute la machine. Les belles cures que *Morton* a faites avec ce remède (et qui le lui ont fait trop vanter), suffiroient pour établir ce que nous avançons, si l'on ne savoit outre cela, les effets surprenans qu'il a produits sur quelques gangrènes. Nous lui avons vu, pour ce qui nous concerne, opérer

des guérisons qui semblent incroyables ; et pour nous renfermer dans la maladie que nous traitons, nous avons souvent observé, comme nous venons de le dire, qu'il redonne l'action, le jeu de la respiration, la couleur et la gaieté aux écrouelleux, et qu'il change en moins de temps qu'on ne sauroit le croire, l'état de leurs ulcères, en leur donnant un coup-d'œil, une consistance et une sensibilité quelquefois nécessaires, ce que les baumes ne produisent pas ; joint à ce qu'il y a presque toujours dans les écrouelleux, des espèces de redoublemens de fièvre, de douleurs ou de tumeurs, plus ou moins marqués : ce qui vient de la débilité de leur estomac, qu'il faut souvent relever avec les précautions convenables.

Nous avons encore tiré de grands avantages de l'usage des antiscorbutiques alkalins, tels que le cresson et le cochléaria, dont il n'est pas nécessaire de vanter la vertu, et dont on voit évidemment le rapport avec l'état glaireux, et tendant à l'acidité, qui rend les humeurs des écrouelleux sans presque aucune vivacité, et leurs solides sans jeu.

Ainsi l'ipécacuanha et les purgatifs réitérés, l'usage des absorbans, des plantes crucifères et du quinquina différemment combinés, et administrés avec les précautions convenables, suivant que le cas l'exige, sont les principaux secours que nous fournissons aux premières voies des écrouelleux, afin de leur donner la force nécessaire pour vaincre le penchant des humeurs qui y croupissent et de celles qui y aboutissent, et pour les disposer à fournir un chyle plus vif, et à soutenir leurs oscillations qui influent sur tout le reste du corps.

On nous opposera peut-être ce que *Baillou* opposoit à *Rondelet* ; c'est que ce dernier ordonnoit pour les écrouelles des médicamens qui ont trop de chaleur, et que l'humeur des écrouelles étant âcre, mordante et salée, il convient de l'adoucir et de diminuer son activité, par des incrassans et des relâchans, au lieu de l'effaroucher par des toniques et des spiritueux. Enfin, bien des gens seront peut-être de l'avis du même *Baillou*, qui conseilloit le petit lait et le lait d'ânesse, avec plusieurs autres Auteurs, et notamment *Wisemann*, qui le met au rang des spécifiques pour les écrouelles.

Il s'en faut beaucoup que nous soyons éloignés de l'usage de ces remèdes adoucissans, lorsqu'on ne les donnera que pour ce qu'ils valent, et dans des cas où il est important de relâcher, et d'humecter beaucoup, comme il y en a, ce que nous dirons plus bas : mais autre chose est de donner un remède comme préparatoire, autre chose est de le regarder comme spécifique ou curatoire.

Le lait, par exemple, est souvent très-bon pour préparer, pour corriger de certains symptômes urgens, il peut même être employé à titre d'aliment ; mais l'expérience apprend tous les jours, à ceux qui

suivent de près les maladies, et qui savent ne pas prendre un faux calme pour une guérison, qu'il ne fait rien moins que les effets qu'on en attend.

Il est d'ailleurs directement contraire à l'indication principale qu'il y a à remplir, autant qu'il est possible, dans le traitement des écrouelles; c'est celle qui est tirée de la cause qu'on doit combattre. En un mot, le lait favorise l'état d'inertie, de foiblesse, d'affaissement, et même de sécheresse, dans lequel les solides se trouvent dans les écrouelleux, et il porte dans les liqueurs un chyle prêt à s'aigrir pour peu qu'il trouve des dispositions dans le sujet: ce que nous prouvons principalement par les femmes écrouelleuses, qui, lorsqu'elles deviennent nourrices, sont souvent sujettes à des engorgemens extraordinaires dans le genre glanduleux; par celui des enfans à la mamelle, qui sont très-communément attaqués de tumeurs qui ont plus ou moins de rapport aux écrouelles; et enfin, par celui de nos montagnards qui se nourrissent de laitage, et qui sont plus écrouelleux que ceux qui boivent du vin.

On verra pourtant ci-dessous, que nous employons ce remède, mais ce n'est qu'en l'aiguisant, ou lorsque nous y sommes forcés; notre intention est de faire sur les écrouelleux, un changement qui a du rapport à celui que l'on fait dans les enfans que l'on sèvre; c'est de leur donner des forces, en accoutumant leur estomac à la digestion de quelque chose de plus actif que le lait, et à fournir au sang un suc nourricier plus solide.

L'effet de tous les remèdes dont nous venons de parler, est passager, ils n'agissent presque que sur les premières voies; mais il s'agit de renouveller toute la lymphe, de fournir des sucs mucilagineux plus abondans à tout le tissu cellulaire, d'ouvrir les couloirs de la peau, sans compter qu'il faut aller emporter les embarras des glandes, et quelquefois des os.

Il est donc important d'avoir un médicament général, si on peut s'exprimer ainsi, ou qui agisse sur toute la machine, qui fasse des révolutions permanentes, et qui ait enfin le degré d'efficacité nécessaire, avec la douceur convenable.

Les eaux minérales, les Bonnes en Béarn, et celles de Barèges en Bigorre, nous ont fourni cette sorte de remède; on sait tout ce qui a été dit sur leur nature savonneuse, huileuse, sulphureuse, sur leur odeur d'œuf cuit, sur leur chaleur de différens degrés, et sur leurs sels neutres, le sel marin, et un sel vitriolique semblable à celui d'Epsom qu'elles contiennent en très-petite quantité; voici ce qui nous a engagé à les employer pour les écrouelles.

1° Elles font transpirer, prises en bain, beaucoup plus qu'un bain d'eau commune chaude au même degré; ce que nous avons

prouvé, en faisant peser deux hommes qui se sont baignés, l'un dans l'eau naturelle chaude, l'autre dans l'eau Bonne, et celle de Barèges : celui qui prit le bain d'eau minérale, perdit de son poids beaucoup plus que l'autre. L'état de souplesse et de douceur qu'elles donnent à la peau, indiquent la même propriété, aussi-bien qu'une moiteur souvent abondante qu'elles excitent, étant prises intérieurement.

2° Elles font rendre, quand on les boit pour de certaines maladies, une grande quantité de glaires, ou du moins, elles les disposent à sortir, par l'action du moindre purgatif, et quelquefois, d'un simple lavement. Elles remettent l'appétit et la digestion, et elles redonnent des forces, et souvent de l'embonpoint.

3° Elles donnent au sang une constitution plus vive, plus forte, plus élastique; ce qui se prouve, par les couleurs qu'elles procurent à la plupart des filles *chlorosiques*; par l'inspection de leur sang : lorsqu'elles ont pris des eaux un certain temps, on s'aperçoit aisément qu'il est devenu rutilant, vif, quelquefois comme celui des pleurétiques; ce qui est encore indiqué par l'effet qu'elles produisent sur le sang extravasé, car elles le raréfient, et lorsqu'on fait bouillir un mélange d'eau minérale et de sang, ce dernier ne se coagule point, comme cela lui arrive avec toute autre eau. La fièvre légère et salutaire que ces eaux excitent, est encore une preuve de la même propriété.

4° Nous leur avons vu, entre mille cas que nous pourrions citer, redonner la souplesse et le mouvement, à des membres, à des jambes et des bras, qui étoient dans une sécheresse extraordinaire, et en convulsion, depuis des années entières, et de plus, dissiper des dépôts de lait dans plusieurs parties du corps, et dans les mamelles; fondre quelques tumeurs aux aînes, au dos, sous les aisselles, et au col; cicatriser des vieilles fistules, sans carie ou avec carie, dans tous les os du corps humain, depuis les pieds jusqu'à la tête, aux orbites, au palais, dans les narines, dans les oreilles, à la nuque, au col, à l'épine du dos, aux côtes, au *sternum*, à l'os *sacrum*, aux os innominés, et à tous ceux des extrémités; sans parler de ce que nous leur avons vu faire sur des maladies internes.

Enfin, nous avons éprouvé que les concrétions de la bile, ou les pierres de la vésicule du fiel, les tumeurs squirreuses, de certaines espèces de pierres, des reins et de la vessie, étant mises à tremper dans ces eaux, diminuent à la longue, et se dissolvent, du moins en partie; nous avons observé qu'elles se mêlent avec le pus, mieux que l'eau commune, ainsi qu'avec la lymphe, et sur-tout avec le lait, qu'elles ne caillent pas même par l'ébullition, et qu'elles rendent plus propre à résister à l'action des acides. Mais ces dernières expériences n'é-

tant ni aussi décisives, ni aussi multipliées, que les observations faites sur le corps vivant ; c'est aussi aux premières que nous nous en tenons.

Il n'est personne qui n'en conclue, qu'elles indiquent que nos eaux peuvent être très-salutaires aux écrouelleux ; l'événement confirme cette idée à bien des égards ; mais l'expérience nous ayant appris qu'il y a des écrouelles qui résistent à nos eaux, et que celles qu'elles guérissent sont sujettes à des récidives, nous avons cru qu'il falloit leur joindre un autre remède.

Nous n'avons pas été long-temps à nous déterminer ; le mercure s'est bientôt présenté à nous, comme ayant les qualités nécessaires pour faire le complément qui manque à nos eaux. Instruits par *Varton*, qui dit que *frequenter strumæ evanescunt mercurii salivatione*, et par *Amatus Lusitanus* qui en a guéri *inunctione mercurii ;* rassurés d'ailleurs, contre l'opinion de bien des Auteurs, qui n'en disent pas un mot dans le traitement des écrouelles, par celle de tant d'autres, qui ne cessent de vanter l'usage du mercure doux, et des autres préparations mercurielles, nous nous sommes déterminés pour les frictions : non que le mercure ou ses préparations prises intérieurement, ne nous ait paru avoir quelques bons succès ; mais c'est que nous avons cru qu'introduit immédiatement dans le tissu de la peau, il agit plus efficacement.

Nous ne doutons pas, que pris intérieurement, et appliqué extérieurement, il ne puisse entrer dans les voies de la circulation, ou dans les artères et les veines qui tiennent au cœur ; mais, à dire vrai, il nous semble que s'il y entroit, comme on le pense communément, il devroit s'accumuler dans les ventricules du cœur, et y causer bien des ravages : or comme nous n'avons jamais vu ce cas, et que des Auteurs que nous rappelons, il n'en est qu'un cité dans le dictionnaire de médecine, qui dit avoir trouvé le mercure ainsi accumulé dans le cœur, comme d'autres qui l'ont trouvé dans des cavités osseuses, et comme *Cheyne* qui l'a aperçu sur la peau même ; nous sommes portés à croire, que ce minéral agit très- souvent sans entrer dans la cavité des vaisseaux, en passant d'un lieu à un autre, dans la substance cellulaire, et ses interstices.

Le mercure confondu avec les humeurs, dans les vaisseaux, s'accumuleroit comme dans une bouteille, dans laquelle on le mêleroit avec du sang et qu'on secoueroit, sans faire un changement notable sur ce même sang, comme on peut l'éprouver. Ce que le mercure fait dans une bouteille, il le feroit dans un vaisseau sanguin, ou dans un lymphatique ; les veines ne sauroient le faire mouvoir, et les artères ne l'empêcheroient pas de se joindre à celui qui arriveroit de nouveau. Encore une fois, n'étant pas miscible avec les hu-

meurs, et étant d'une pesanteur spécifique si différente de la leur, il s'accumuleroit ; on auroit beau l'avoir divisé, dès que deux parties de ce minéral circuleroient dans le même vaisseau, elles se joindroient dans le tronc ou dans les ramifications.

Au lieu qu'en supposant, comme nous le pensons, qu'il passe d'une cellule à l'autre, qu'il va et vient en parcourant les mêmes routes, dans lesquelles il est toujours aussi gêné que lorsqu'il y est entré, il paroît sensiblement, qu'il doit faire une grande quantité de compressions qui seront comme autant de petites ligatures qui étrangleront les vaisseaux, et qui en augmenteront l'action ; il agira sur la substance cellulaire, en la comprimant, en l'étendant, en donnant à ses couches une grosseur égale, et en facilitant les voies à celles qui doivent se former de nouveau ; il brisera, si l'on veut, les concrétions qu'il rencontrera, mais son effet principal sera toujours d'exciter un mouvement comme fébrile, dans les derniers capillaires, qui sont ceux qui doivent fournir la matière de la nutrition, et que nous croyons être dans les écrouelleux, dans un état d'inertie, d'abattement, et d'amaigrissement, pareil à celui qui se trouve dans l'estomac, ou pour mieux dire, qui fait lui-même la sécheresse, la délicatesse et la foiblesse des viscères.

Quoi qu'il en soit de toutes ces questions, qui tiennent plus qu'on ne pourroit le penser, à de grandes recherches sur l'économie animale, il est évident que nos eaux et le mercure s'aident mutuellement, et que l'effet que ces deux causes produisent, doit être bien plus assuré ; joint à ce que chacun agit à sa manière, chacun combat la maladie selon ses forces.

Les eaux outre ce que nous en avons dit, agissent à titre de menstrue, qui dissout les concrétions que le mercure a brisées, et elles les emportent avec les excrétions générales. Ce qu'il y a encore de plus notable, c'est qu'elles s'incorporent avec la lymphe nourricière, qui s'étend ensuite avec aisance dans les espaces que le mercure a parcourus.

Ce qui nous fait penser ainsi, c'est que ces eaux augmentent, dans tous les ulcères, la suppuration ou le travail de la cicatrisation; elles épaississent en même-temps le pus, et le rendent plus égal, plus liant, plus propre à réparer les pertes, ou à coller les parties les unes aux autres ; c'est ce qui fait leur qualité vulnéraire si connue.

Or nous jugeons, que ce qui se passe dans un ulcère évident, se passe de même, à peu de chose près, dans toutes sortes de maladies, les parties se relâchent; elles acquièrent leur mouvement naturel, les tumeurs qu'elles contiennent se dissipent, parce qu'il s'y fait une sorte de cicatrisation, qui commence par des fontes, ou par une suppuration qui dissipe la matière des arrêts que les excrétions empor-

tent, et qui donnent occasion à l'épanchement d'une matière plus louable, qui doit succéder à celle qui s'en va.

Ainsi, guérir un Ecrouelleux, c'est à notre avis, (pour donner une autre face à ce dont nous parlions ci-dessus au sujet des premières voies) c'est mettre en suppuration insensible, presque toutes les couches du tissu cellulaire, dont la substance est mal constituée, et réparer les pertes, ou remplacer les exfoliations ; c'est ce que nos eaux font par le secours du mercure.

Remarquez, que l'un et l'autre de ces remèdes s'opposent à l'effet de l'acrimonie acide, que nous avons supposée dans le sang des écrouelleux ; les eaux l'embaument, et le mercure lui donne une tournure bilieuse qui le fait pencher du côté de la pourriture, plutôt que vers l'acidité, comme l'odeur fétide de ceux qui salivent le fait assez voir.

Tout concourt à rendre l'alliage de ces deux remèdes, si efficaces par eux-mêmes, bien plus recommandable ; ils s'aident mutuellement, comme nous l'avons déjà dit : les eaux diminuent la férocité du mercure, et rendent ses effets plus durables, en fournissant un baume qui repare toutes les pertes que le poids, la sécheresse, et l'action du minéral, occasionnent; elles facilitent la digestion, et remettent les excrétions, en nourrissant les vaisseaux à proportion qu'elles leur donnent les dispositions favorables aux évacuations ; ce qui fait que ceux-ci conservent long-temps le pli qu'ils reçoivent, et ce qui s'oppose à des rechutes.

Nous ne nous sommes pas bornés pour le traitement des écrouelles à l'application des médicamens dont nous venons de parler; nous sentions bien, et tous les auteurs sont du même avis là-dessus, qu'il y avoit beaucoup à attendre du régime, ainsi que de l'usage des autres choses non naturelles.

Quant au régime, certains auteurs le demandent dessiccatif. Il peut en effet, convenir dans la disposition mollasse et foible de quelques écrouelleux ; mais il faut souvent employer les incrassans et les adoucissans. Il y a enfin à cet égard, bien des réflexions à faire, qui s'opposent à l'établissement d'une loi générale. C'est au praticien à se retourner, suivant l'occasion qui se présente. Nous nous contenterons de placer ici quelques remarques au sujet des médicamens, qui semblent combattre directement l'acrimonie acide qui se trouve établie dans les estomacs de la plupart des écrouelleux.

Il paroît d'abord que le lait ne convient pas dans cet état d'acrimonie, ce qui, joint à ce que nous avons dit ci-dessus de son usage, devroit le faire exclure dans le traitement des écrouelles : mais il faut avouer qu'il passe quelquefois à merveille, malgré l'acidité des sucs des premières voies ; peut-être même cette acidité est elle nécessaire

pour la bonne digestion des laitages ; ce qu'il y a d'assuré, c'est, encore une fois, qu'ils passent quelquefois très-bien.

Le meilleur remède que nous ayons trouvé pour l'empêcher de déranger la digestion, c'est de le mêler avec nos eaux ; ce mélange purge souvent les premiers jours, mais dans les suites, il se digère à merveille par des estomacs qui ne peuvent supporter que ce remède médicamenteux ; il y en a qui sont dans ce cas, et c'est alors qu'on est obligé d'avoir recours au lait, non comme médicament, mais comme aliment.

C'est toujours malgré nous que nous l'employons ; nous lui préférons, autant qu'il se peut, les farineux fermentés, et les sucs de viandes légères ; mais nous sommes quelquefois réduits au lait, et cela, parce qu'il faut, pour que la digestion se fasse bien, non-seulement un certain rapport entre les humeurs de l'estomac et l'aliment dont on se nourrit, mais encore encore entre ces mêmes alimens, et les forces de l'estomac.

Les acides dominent dans les estomacs des enfans, ou dans celui de quelques adultes, dont les forces digestives sont aussi débiles. Cependant on riroit d'un *Boerhaavien,* qui fidèle à ses principes, viendroit proposer dans ces cas, des viandes tendantes à la pourriture, du sanglier, du gibier, des alouettes; parce que M. James, très-scrupuleusement attaché à cette doctrine des acrimonies, auroit dit dans son dictionnaire, que l'*alouette faisant beaucoup d'exercice*, *ses sels volatils doivent être très-exaltés, et ses sucs alkalescens.* Les absorbans sont alors les principaux remèdes, parce qu'ils agissent, comme nous l'avons remarqué, en réveillant le ressort de l'estomac, ainsi que les esprits volatils huileux de *Silvius Deleboé,* bien ménagés, dont nous avons vu de fort bons effets, précisément dans des cas de tumeurs froides, et d'épanchement de lait.

D'ailleurs, le lait convient pendant l'usage des frictions mercurielles ; nous l'employons quelquefois, mais nous le quittons le plutôt qu'il est possible, pour en venir aux alimens, que l'habitude du malade, le goût et les circonstances qu'on ne peut pas prévoir, indiquent au praticien. Nous ne saurions par conséquent consentir à ce qu'avance *Dionis* que les enfans qui vivent de légumes et de fruits, sont presque tous écrouelleux. Nous pouvons certifier, sans prétendre être du nombre des *Pythagoriciens* aussi rigides que MM. *Hecquet et Cheyne*, avoir observé que les légumes, sur-tout les choux, sont forts bons pour les écrouelleux, ne fût-ce que parce qu'ils tiennent le ventre libre. Nous avons aussi vu plus d'une fois, que le grand usage des châtaignes et des raisins, les soulage beaucoup, en dissipant les embarras d'entrailles, en calmant des fièvres et des toux opiniâtres, et en procurant de l'embonpoint.

Enfin, nous avons vu des gens qui regardoient la rhue comme spécifique pour les écrouelles, et qui en nourrissoient, pour ainsi dire, les écrouelleux, des années entières; et nous avons appris, à n'en pouvoir douter, quelques bons effets de cette plante, dont les Anciens avoient fait la base du mithridate, et que tous les Auteurs recommandent, comme *Alexipharmaque*, contre le phlegme et les tumeurs froides et pituiteuses, mais que nous ne regardons point comme spécifique contre les écrouelles, parce que nous avons vu que ceux qui l'emploient comme telle, se trompent souvent.

Rien ne nous paroît plus utile aux écrouelleux, que le changement d'air et d'habitudes. Les habitans des villes doivent toujours se flatter de trouver dans l'air de nos montagnes, un remède qui produira d'heureuses révolutions sur la machine. L'exercice qu'on y fait, les objets qui s'y présentent, les alimens moins déguisés par l'art, dont on y vit, la vie libre qu'on y mène, tout concourt à favoriser ces révolutions, dont nous pourrions rapporter des exemples sans nombre, outre qu'il est important d'user de nos eaux à leur source.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que quoique l'air de nos montagnes convienne aux habitans des villes, celui des villes ne convient pas à nos montagnards, qui étant devenus écrouelleux dans leur air natal, devroient naturellement se flatter de trouver un remède dans un air différent du leur : mais celui des villes est pour eux si peu convenable, les alimens dont on les y nourrit, ont si peu de rapport avec leur estomac, les mœurs mêmes des villes, les tiennent dans un état si éloigné de celui qui leur est propre dans leurs hameaux, qu'ils ne sauroient le supporter. Nous en avons vu plusieurs qui sont tombés malades, par cette raison seule, qu'ils étoient dans des villes; leur ennui aggrave singulièrement leurs maux; les écrouelles se déclarent quelquefois en peu de temps, dans des montagnards devenus habitans des plaines, tandis qu'ils se portoient fort bien chez eux. Contentons-nous de quelques observations à ce sujet qui ne laisse pas d'être fort important.

1° Les cadets de certaines bonnes maisons de paysans de nos montagnes, se destinent ordinairement à l'étude; le séjour qu'ils font en conséquence dans les villes, change quelquefois leur tempérament d'une manière si remarquable, qu'ils sont constamment, ou les seuls écrouelleux de la famille, ou du moins les plus foibles, tandis que leurs frères, qui vivent six mois de l'année sur les montagnes sous de simples cabanes, sujets à toutes les injures du temps, se portent mieux qu'eux.

2° Nos vieillards ont observé, que depuis que les mœurs des montagnards deviennent plus douces, et plus ressemblantes à celles des villes, ils deviennent eux-mêmes plus foibles, plus timides, plus

sujets à un grand nombre d'infirmités qu'ils ne connoissoient pas même de nom autrefois, et notamment aux écrouelles.

Il y a des cantons entiers où les hommes ont évidemment dégénéré, depuis qu'ils se sont interdit les danses, et les jeux de force, la paume, et les autres violens exercices. La race de ces anciens Cantabres, si redoutables aux Romains, s'est perdue.

3° Entre plusieurs exemples que nous pourrions rapporter, nous nous contenterons d'observer ce qui est arrivé l'année dernière à un enfant, qu'une princesse prit en affection à Barèges. Il couchoit sur la dure, ou tout au plus sur le gazon qu'il partageoit avec ses brebis; il n'avoit pour vivre que le peu de mauvais pain que ses parens pauvres pouvoient lui fournir, avec quelques verres de petit lait souvent fort aigri. Il s'avisa de mendier; il frappa tout le monde par sa candeur et par ses saillies naturelles; il mérita les bontés de la princesse: mais il en a peu profité, car depuis qu'il a été placé comme il faut, couché à son aise, nourri mollement, et qu'on lui a donné les premiers principes d'éducation, il est devenu très-malade, son foie et son mésentère se sont engorgés, les écrouelles se sont décidées, il est aujourd'hui mort ou mourant. Cette révolution s'est passée dans un an, car il se portoit à merveille l'année passée, et paroissoit plus vigoureux et plus sain que ses frères, ses aînés, qui sont aujourd'hui très-forts, quoique les écrouelles se laissent entrevoir chez eux.

C'est un mauvais service à rendre à nos montagnards, que de leur changer la nourriture, et de leur prescrire des exercices nouveaux pour eux. Ceux qui s'attendrissent sur leur situation, en les voyant mal couverts, mal logés, mal nourris, toujours sur des rochers escarpés, ne connoissent pas la valeur réelle de cet état; il approche plus de celui qui est naturel à l'homme, que celui des habitans des villes. La multiplicité des sensations que ceux-ci éprouvent, leurs coutumes, leur maintien, leurs occupations, leurs alimens, tout les tient dans une gêne, qui arrête le cours des mouvemens nécessaires pour exécuter pleinement toutes les fonctions.

Il arrive aux humeurs des montagnards qui passent dans les villes, ce qui arrive à l'estomac des enfans qu'on surcharge de viandes, il s'y décide une sorte de putridité, qui est la cause de mille infirmités.

La solidité, le poids, la lourdeur des alimens pâteux, dont nos montagnards se nourrissent, et qu'on peut comparer au pain grossier de Westphalie dont *Hoffmann* a parlé, sont nécessaires pour exciter leurs forces digestives; ils languissent lorsqu'on leur donne quelque chose de plus léger. Il est vrai qu'il leur arrive de faire des

digestions qui les rendent sujets aux écrouelles, mais la difficulté même qu'ils ont à digérer, suspend le développement du virus écrouelleux, ou paroît, en fixant les oscillations vers l'estomac, les empêcher de se porter irrégulièrement vers le système glanduleux.

Quoi qu'il en soit, on ne doit pas toujours se flatter de faire une révolution heureuse dans le corps de nos écrouelleux des montagnes, en les transportant dans les villes; mais comme il est bon de les distraire de leurs occupations ordinaires, au moins pendant le temps du traitement de leurs infirmités, il convient de les faire voyager de vallée en vallée, d'une source à l'autre. Il est de fait, que celle auprès de laquelle ils sont nés, quoique semblable à celles qu'ils iront prendre un peu loin, leur est moins utile. Tout ce qui a un air d'habitude, n'est plus un objet de sensibilité. Ceux qui ont tant recommandé l'usage des remèdes que chaque pays fait naître, n'ont pas assez senti la nécessité ou l'utilité de ces maximes; d'ailleurs nos montagnes sont pour celui qui les connoît bien, un petit monde où l'on trouve tous les climats dans la même saison.

*Récapitulation.*

On voit par tout ce que nous venons de dire, que nos principaux remèdes dans les écrouelles, sont les *vomitifs*, *les purgatifs*, *les absorbans*, le *quinquina*, *les anti-scorbutiques*, les *frictions mercurielles*, et les *eaux Bonnes* ou celles de *Barèges*. Le mercure et les eaux sont, sans doute, les principaux; les autres ne sont faits que pour aider et modifier leur action. Il n'est pas possible de prescrire exactement la dose, la durée, et les différentes combinaisons qu'on peut faire de tous ces remèdes. On réussira souvent avec les eaux en bain, en douche, ou bien intérieurement, ou de toutes ces trois façons, et avec les frictions locales ou générales, avec ou sans salivation, suivant les cas que la prudence du praticien doit distinguer.

Nous observerons seulement en passant, que, comme le dit *Hoffman*, dans sa dissertation sur le mercure : *Plurimorum timiditate præposterâ, præcipuè in determinandis medicamentorum dosibus, fit ut morborum chronicorum pertinacia adeo rarò devincatur medicamentorum efficaciâ, quæ quidem adeò parcè datis, ut plurimùm nulla est.*

Cette remarque générale, suffira par rapport à tous les autres remèdes; mais nous ajouterons au sujet des eaux, que les craintes de ceux qui en défendent l'usage intérieur ou extérieur, ou qui du moins le bornent à de très-petites doses, viennent de l'inexpérience. On ne prend plus ces eaux en tremblant, et en tâtonnant; on en use

aujourd'hui très-communément en boisson ordinaire, en bain, en douche, et de toutes les façons.

Ceux qui savent les manier, ne craignent pas leurs mauvais effets, et ne regardent pas sur ce pied la chaleur qu'elles donnent quelquefois, et la vivacité qu'elles apportent dans le sang; ce sont des changemens nécessaires pour que les eaux aient quelque effet; tant il est vrai que, comme nous l'avons indiqué, il faut, pour guérir une maladie chronique, telle que les écrouelles, retourner, pour ainsi dire, un tempérament, imiter la nature, qui s'ouvre quelquefois des voies, au moyen desquelles l'action du virus écrouelleux est sans effet, développer la constitution vicieuse du sang, puisque c'est elle qui fait que les écrouelles sont plus rares dans les adultes. *Warton* a remarqué, comme nous l'avons indiqué ci-dessus, que, *strumosi matrimonio curantur, quia succus albumini ovi similis* (qu'il croit être la cause des écrouelles) *ad testiculos vergit.* Quoi qu'il en soit de cette explication, il est assuré que la révolution qui suit le mariage est salutaire, et qu'on peut dire, dans bien des cas, au sujet de cette maladie, ce que disoit *Hippocrate, de virginum affectibus. Ego impero virgines his morbis affectas quàm citissimè cum viris conjungi.*

Nous avons aussi recours, pour combattre les écrouelles, outre le changement d'air et le régime, à un remède ou une manœuvre que les Anciens mettoient en usage aussi souvent, et avec aussi peu de ménagement que les modernes l'emploient rarement : c'est l'application des cautères, qui supplée quelquefois à bien d'autres remèdes, et qui augmente ou assure souvent leur action.

*Les rapports de notre méthode avec celle des bons Praticiens.*

Les Auteurs qui recommandent les sudorifiques, avoient en vue une indication que nous remplissons avec nos eaux, auxquelles nous ne croyons pas qu'on puisse substituer les tisanes sudorifiques, ni l'eau de goudron, ne fût-ce que par rapport à la grande quantité que que nous sommes d'avis qu'on prenne des eaux minérales, sans parler des bains et de leur degré de chaleur.

Les professeurs de Montpellier, qui voulurent, il y a plusieurs années, employer les frictions mercurielles pour les écrouelles, trouvèrent des inconvéniens que nos eaux préviennent; c'est pourquoi nous en appelons à l'expérience.

*Morton*, qui prétend que, *scrophulæ curantur longo usu medicaminum, balsamicorum, mercurialium, millepedum, chalibœrum, et præcipuè aquarum mineralium*, ne diffère de notre opinion que par la nature des eaux minérales que nous proposons, et par l'usage des martiaux, que nous ne croyons pas être un remède approprié aux

écrouelles, parce qu'ils donnent en général trop de ton, et que nous avons éprouvé qu'ils portent à la poitrine des écrouelleux, ce qui arrive à nos eaux de Bagnères, qui sont salées et vitrioliques, et que bien des gens croient bonnes pour les écrouelleux; opinion à laquelle nous ne saurions nous rendre, parce que, quoi qu'on puisse dire, nous avons observé qu'elles augmentent les tumeurs, les arrêts aux viscères, la fièvre, et la sécheresse des écrrouelleux, quoique d'ailleurs elles pussent leur être favorables à certains égards, en vuidant bien les premières voies.

Quant aux cloportes, quoique *Miseman* les mette au rang des spécifiques pour les écrouelles; nous avouons que nous les avons toujours vu employer, et même que nous les avons souvent employés sur l'autorité des auteurs, sans observer des changemens bien notables, peut être parce que nous les employons à trop petite dose.

*Ruland,* employoit beaucoup pour les écrouelles le soufre, son baume et son huile de soufre; il rapporte avoir fait de fort belles cures, et il nous paroît que le soufre fait sur le sang et sur l'organe de la peau le même effet que nos eaux, qui sont elles-mêmes sulphureuses ou bitumineuses, ou du moins ont tant de qualités par lesquelles elles approchent de ces minéraux.

*Dioscoride* recommandoit pour les tumeurs écrouelleuses les cendres d'écorce de saule; *Lotichius*, un emplâtre avec le soufre, le cresson, et la moutarde; *Amatus Lusitanus*, un onguent avec l'encens, le mastic, le poivre. On voit que tous ces remèdes ont du rapport avec les nôtres, et que les effets qu'il doivent naturellement produire, prouvent, vu les succès qu'on en a éprouvés, l'existence de la disposition acide, que nous avons supposée établir l'état écrouelleux dans le sang. On peut conclure la même chose au sujet des feuilles d'aloès et de pêcher, que quelques-uns ont conseillées, ainsi qu'à l'égard de la schrophulaire, que *Baillou* a prétendu être *naturæ humoris scrophulosi*, dont les chimistes ont dit qu'elle contient du sel volatil et de l'huile, et dont nous nous servons quelquefois en décoction, tant sur ce que les auteurs en disent pour les écrouelles, que parce qu'il y en a qui prétendent qu'elle emporte, étant bouillie avec le séné que nous employons souvent, la mauvaise odeur de ce purgatif, et qu'elle empêche ses effets pernicieux.

Nous finirons cet article en rapportant une recette avec laquelle *Valeriola* traitoit les écrouelles.

| | |
|---|---|
| ℞. *Turpet, Hermodact. ana.* | ʒ *ij.* |
| *Radic. utriusque scrophular.* | ʒ *j.* |
| *Radic. Angelic. major.* | ʒ *ij.* |

*Folior. Orient.* 3j.
*Scamond. crud.* ℈ iv.
*Fiat ex omnibus pulvis et cum sirup. rosar. pullid. S. Q. massa pilul.*
*Cujus dosis ad dracm. ij.*
*addendo cuilibet mercurii dulcis. gr. xx.*

Voyez quelle activité ces pilules doivent avoir, et remarquez en même temps qu'elles remplissent les mêmes indications que nos eaux, le mercuré, les purgatifs et le quinquina, et qu'elles ne sauroient le faire aussi sûrement, pour des raisons qui se présentent très-naturellement.

Ce sont-là les réflexions précieuses des vrais maîtres de l'art, que nous disions au commencement devoir être recueillies avec soin; c'est par ces réflexions que nous prétendons appuyer notre méthode, que l'envie de nous singulariser ne nous fera jamais regarder comme absolument différente au fond de celle des grands praticiens, mais qui paroît avoir bien des avantages, une étendue et une simplicité qui doivent la faire préférer. Etablissons sa sûreté.

I^re^ *Observation de pratique.* Un espagnol, dont le père ni la mère n'avoient jamais eu de maladie vénérienne, âgé de vingt ans ou environ, et qui avoit, depuis l'âge de quinze, des tumeurs indolentes au col et aux viscères du bas-ventre, et outre cela, un gonflement aux os du carpe, et un ulcère avec carie aux vertèbres des lombes, qui étoit maigre, sec, avec les yeux chassieux et les gencives calleuses; sujet à des dévoiemens passagers, à la fièvre, et même à la toux de temps en temps; qui étoit d'ailleurs sans appétit et sans force, et qui avoit été traité en Espagne, où l'on avoit fait fort inutilement toutes sortes de remèdes, jusqu'à lui ouvrir des cautères qu'on avoit ensuite laissé fermer, vint aux Eaux Bonnes, où il prit ces eaux en boisson ordinaire, en douches, en injection, et de deux jours l'un en bain, avec des frictions mercurielles de six gros d'onguent au tiers de mercure, faites au sortir du bain, au col, sur les hypocondres, au dos et au poignet, et des bols purgatifs avec le jalap et le mercure doux, une ou deux fois la semaine. Ce traitement dura près de trois mois, au bout desquels tous ces symptômes eurent disparu; le malade fut mis à l'usage du lait, avec les eaux pendant quelques jours; il mangea ensuite, reprit des forces, et partit quelque temps après parfaitement guéri; il n'a point eu de rechute. Cette observation a été faite il y a trente ans.

II^e^ *Observation.* Un enfant de douze ans, d'un tempérament très-délicat, et qui avoit été nourri d'un lait de femme enceinte, avoit, depuis l'âge de six ans, les yeux chassieux et larmoyans, les

joues élargies, les glandes du col fort gorgées et douloureuses, un ulcère qui résista aux remèdes ordinaires, à la partie postérieure de l'oreille, le ventre bouffi, les extrémités amaigries, un fonds de fièvre lente, avec un dérangement d'appétit singulier, et des indigestions qui finissoient par des dévoiemens souvent séreux et fétides, et qu'on traitoit depuis long-temps par les secours ordinaires ; il fut envoyé à Barège, seulement pour l'ulcère ; on prit tous les éclaircissemens nécessaires sur la conduite de ses parens, on ne trouva rien de suspect ; on mit le malade à l'usage des eaux et des bains tempérés ; on lui donna des frictions de trois jours l'un, et de demi-once chacune, avec l'onguent fait à moitié, en le baignant les deux autres : on lui donnoit de légers absorbans, presque chaque soir ; on le purgeoit toutes les semaines ; on le nourrissoit de potage et de lait : on parvint enfin, à la longue, à guérir la fièvre, dissiper les tumeurs, rétablir les yeux, cicatriser l'ulcère, et rendre la souplesse au ventre et l'embonpoint aux membres. Cet enfant a eu depuis lors la petite vérole ; il lui est arrivé des accidens, des chutes et des plaies, dont il est très-bien guéri ; et il se porte fort bien depuis plusieurs années.

III^e *Observation.* Une fille de vingt ans, née dans un de nos villages des montagnes des plus élevées, et qui eut, dès l'âge de quinze ans, les pâles couleurs, devint bientôt sujette à un vomissement presque continuel, qui fut suivi d'une tumeur indolente à une des mamelles, d'une pareille à la région de la matrice, et de plusieurs autres au cou ; elle avoit outre cela, la physionomie plombée, les lèvres grosses et violettes, les gencives délabrées et fétides, les yeux ternis, une grosseur à l'articulation du doigt *index* avec le métacarpe, et une enflûre aux pieds. Elle fut traitée fort inutilement, jusqu'à ce qu'elle allât aux Eaux Bonnes, où elle prit les eaux en boisson ordinaire, ne vivant presque que de pain et de fromage grillé, se purgeant deux fois la semaine avec le jalap, le quinquina et les absorbans, se baignant une fois par semaine seulement, et se frottant elle-même deux fois avec six gros d'onguent mercuriel fait à la moitié, et distribué entre le ventre, la mamelle, le col et le doigt ; elle vécut ainsi pendant deux mois, au bout desquels elle reprit des forces, et ses tumeurs disparurent ; mais comme ses aigreurs d'estomac et ses vomissemens avoient résisté, l'ipécacuanha fut placé deux ou trois fois, on appuya avec le quinquina, et les règles qui avoient cessé pendant la formation des tumeurs ayant reparu, la malade fut très-bien guérie, sauf sa tumeur au doigt, qu'elle emporta la saison prochaine aux Eaux Bonnes, avec des frictions mercurielles locales.

IV^e *Observation.* Un jeune homme de vingt-ans, d'un tempérament mélancolique, et qui étoit extrêmement sec et un peu jaune, eut vers l'âge de quinze ans, une douleur au côté droit, avec des

coliques convulsives, qu'on guérit par les remèdes ordinaires : il parut quelque temps après des tumeurs au cou, qui augmentèrent peu-à-peu, jusqu'à la grosseur d'un œuf de pigeon chacune ; il eut outre cela, une espèce de tumeur à l'olécrâne, qui s'abcéda et fit un ulcère ; ses yeux devinrent très-chassieux, et il fut traité par de bons maîtres, qui ne songèrent jamais au mercure, parce qu'ils ne trouvèrent rien qui pût fonder leurs soupçons à cet égard : mais l'ulcère ni les tumeurs ne guérissoient point ; il fut préparé avec des apozèmes légèrement anti-scorbutiques, précédés de l'épicacuanha et de quelques purgatifs ; on fit prendre les Eaux Bonnes transportées : les tumeurs grossirent, il se déclara un autre ulcère au poignet ; on continua les mêmes remèdes : une des glandes vint à suppurer, et le doigt *index* de la main s'engorgea ; on fit prendre quelques bains aux Eaux Bonnes, où le malade ne put pas rester ; on lui donna des frictions chez lui ; de deux en deux jours, de demi-once chacune, avec l'onguent fait à moitié, on donna vingt frictions : le malade buvoit toujours les Eaux Bonnes, et vivoit de potages. Enfin, il fut envoyé à Barèges, pour y prendre les eaux, les douches et quelques bains ; et ses tumeurs disparurent totalement, ses ulcères se cicatrisèrent, et il prit, de retour chez lui, des apozèmes avec un nouet de rhubarbe, et du quinquina, ce qui remit ses forces et son embonpoint.

### *Traitement particulier des différens états des écrouelles.*

Les loix générales peuvent induire en erreur dans la pratique de la médecine et de la chirurgie ; il est important de spécifier les cas et leurs différences ; ceux qui, convaincus de la bonté de la méthode que nous proposons, croiroient pouvoir guérir toutes sortes d'écrouelles avec nos eaux, le mercure, et nos autres remèdes, risqueroient de se tromper dans l'application qu'ils pourroient en faire. La dose des remèdes qu'il faut donner, la façon de les administrer, et les différens mélanges qu'on peut en faire, exigent des connoissances et des précautions singulières ; et outre cela, il est essentiel de ne pas entreprendre le traitement de toutes sortes d'écrouelleux.

En un mot, il y a des règles importantes, que la pratique seule apprend, et que nous allons tâcher d'exposer, du mieux qu'il nous sera possible.

Bien des gens pourroient s'imaginer que rien n'est si aisé ; mais les vrais praticiens connoissent la difficulté qu'il y a à mettre chaque observation à sa place, à en conclure ce qu'il faut seulement, et même à expliquer ce qu'on sent soi-même. Essayons de rendre ce que

les malades nous ont appris sur des matières dans lesquelles les Auteurs nous ont manqué.

Nous trouvons dans toutes sortes d'écrouelles trois états différens, quels que soient l'âge et le tempérament de ceux qui en sont atteints.

Elles se réduisent à une sorte de disposition écrouelleuse encore cachée, ou peu décidée, qu'on ne distingue que lorsqu'on est vraiment connoisseur, ainsi que les premiers degrés d'une fièvre lente : c'est-là ce que nous nommons le premier état ou le premier temps des écrouelles.

Ou bien elles se développent actuellement, elles se montrent, leurs symptômes augmentent, ou se décident ; on peut les comparer à ces maladies aiguës, qui sont au point que les Anciens nommoient *perturbatio critica*. La dépuration du sang se fait, pour nous exprimer comme *Sydenham ;* les malades qui sont dans cet état ont quelque rapport aux filles qui sont au moment d'avoir leurs règles pour la première fois : c'est-là ce que nous appelons le deuxième état des écrouelles.

Elles sont enfin bien déterminées, bien caractérisées ; tout le monde les reconnoît ; elles n'augmentent ni ne diminuent, (au moins pour l'ordinaire) et c'est-là leur troisième état, par lequel nous croyons devoir commencer, parce qu'il apprendra à connoître les bornes des deux autres.

Cet état est le plus commun, ou du moins celui pour lequel nous sommes le plus consultés ; il est généralement connu, et il importe, comme on va le voir, de le bien examiner.

V^e^ *Observation.* Une femme avoit depuis son enfance des tumeurs écrouelleuses au cou, qui étoient bien caractérisées par les autres symptômes ordinaires ; la malade vint à perdre ses règles par son âge ; les écrouelles grossirent un peu ; elles furent regardées comme une maladie nouvelle, par des gens qui avoient ouï parler de la vertu des Eaux Bonnes et de l'action du mercure ; la malade fut traitée par notre remède ; elle mourut dans le traitement, les tumeurs au cou ayant suppuré.

Un homme naturellement sec et bilieux, qui avoit depuis longtemps des tumeurs écrouelleuses au cou, devint sujet à de vives coliques, à la suite desquelles parut une tumeur fort considérable au mésentère ; on soupçonna que c'étoient des glandes écrouelleuses, comme celles du cou ; on traita le malade par des apozèmes, des frictions mercurielles, et les eaux de Barèges : il mourut hydropique, très-peu de temps après.

Nous avons encore vu périr par l'action des Eaux Bonnes, un enfant qui vivoit depuis bien du temps avec tout le mésentère squirreux,

et le cou plein de tumeurs écrouelleuses ; ainsi qu'un jeune homme qui avoit le foie pris, et les glandes du cou fort gorgées : enfin, nous avons vu une femme, qui avoit depuis long-temps des glandes au cou, avec un squirre à la matrice, et d'autres symptômes des écrouelles, périr au retour des eaux de Barèges.

Nous pourrions encore parler de bien d'autres, que nous avons vus succomber aux mêmes eaux, et au mercure, administrés inconsidérément et sans méthode, pour des tumeurs aux mamelles et sous les aisselles, pour des caries et des ulcères écrouelleux, sans parler de ceux dont les tumeurs étoient internes.

Telles étoient les tumeurs écrouelleuses dont parle *Fabrice Hildan*, qui étouffèrent un malade qui avoit le cou plein de glandes, et qu'on traitoit avec les eaux de Baden ; ainsi que celles d'un autre malade cité par le même Auteur, et qu'un charlatan fit mourir en lui faisant des opérations sur des tumeurs écrouelleuses ; telle étoit la tumeur à la rate, qu'on opéra contre l'avis de *Lotichius*, et dont le malade mourut.

Rien n'est si grand, rien ne mérite tant d'être bien médité ; rien enfin, ne fait tant d'honneur à l'art de guérir, considéré comme il doit l'être, que ce qu'*Hippocrate* dit, au sujet des cancers occultes. *Non curati longius perdurant tempus.*

Le plus court parti qu'il y ait à prendre, est d'abandonner de certaines maladies à elles-mêmes ; on a beau faire, lorsqu'elles sont à un certain point on ne sauroit en venir à bout. Ce précepte est plus important qu'on ne le pourroit croire ; il n'est pas douteux qu'étant bien entendu, il ne puisse sauver la vie à bien des écrouelleux, ainsi qu'à bien d'autres malades atteints de maladies chroniques, qu'on ne fait souvent qu'irriter par des remèdes appliqués mal-à-propos.

Mais comment faire sentir à bien des gens le prix de cette modération ? Comment la concilier avec ce que tant d'Auteurs recommandent sur l'importance et même la nécessité de certains remèdes ?

VI^e *Observation.* Nous fûmes consultés, il y a neuf ans, par une fille de vingt-cinq ans, qui, depuis l'âge de quinze ans, avoit des glandes au cou, qui avoit toujours été mal réglée, dont le ventre se bouffit et se durcit ensuite, sans doute par des tumeurs au mésentère ou à la matrice, qui avoit les deux mamelles squirreuses, qui vomissoit presque tout ce qu'elle prenoit, qui avoit de temps en temps les extrémités inférieures fort enflées, la face bouffie, pâle et plombée, qui avoit perdu ses dents, craché du sang et des purulences ; et qui enfin ne pouvoit uriner qu'en se sondant elle-même, ce qu'elle ne faisoit jamais qu'en se blessant, et en rendant du sang avec l'urine.

Tout bien examiné, nous crûmes qu'il étoit de notre prudence de ne point attaquer une pareille maladie ; car par où commencer, et

comment s'y prendre ? En un mot, nous conseillâmes à la malade de vivre comme elle l'entendoit, sans pourtant faire aucun excès, et d'éviter sur-tout, toute sorte de donneurs de remèdes, de quelque état qu'ils fussent. Qu'est-il arrivé ? C'est que cette malade vit encore, elle va et vient, elle travaille autant qu'il est possible, avec les mêmes infirmités, qu'elle a toujours ; elle fait presque tous les jours du sang par les urines, en se sondant ; elle crache tantôt des matières purulentes, tantôt du sang ; elle a des accès de fièvre fort vifs, de temps en temps ; et avec tout cela elle vit, et nous ne doutons aucunement qu'elle n'eût succombé à nos remèdes.

C'est après des expériences réitérées, que nous sommes forcés de faire cet aveu, qu'il nous seroit bien aisé d'appuyer de plusieurs autres observations semblables. Nous avons, comme tant d'autres, en sortant des écoles, payé le tribut aux idées des maîtres, qui inculquent aisément leurs dogmes dans l'esprit des jeunes gens, qui viennent, s'ils sont sages, à découvrir dans la pratique combien ils sont loin de compte avec les plans qu'ils s'étoient formés ; mais nous avons enfin connu combien il est important de savoir distinguer *quæ sunt artis*. Ainsi, notre premier soin, en voyant un écrouelleux, est d'examiner s'il est incurable, ou s'il n'est pas dangereux de le traiter.

L'âge du malade nous fixe d'abord à cet égard ; il est sûr que, si c'est un adulte, il guérit plus difficilement qu'une jeune personne ; non pas que nous regardions toujours les adultes comme incurables, ainsi que *Wiseman*, mais c'est qu'en effet, il faut toujours, dans ces cas, modérer son espérance, sur-tout lorsque les écrouelles sont anciennes.

D'ailleurs, si c'est une femme qui n'est pas réglée, et dont on ne puisse pas se flatter de rétablir les règles, soit à cause de son âge, soit à cause de sa constitution, nous n'entreprenons point de la traiter.

Enfin, quand même le malade seroit un enfant, si son mésentère est pris depuis long-temps, s'il souffre jusqu'à un certain point ; s'il a la fièvre, et souvent le dévoiement ; s'il est sujet à la toux sèche, et à des difficultés de respirer, avec les hypocondres élargies, la face pâle, et tout le corps fort maigre, nous croyons qu'il convient de ne pas lui administrer des remèdes, et qu'il est vraisemblablement incurable : l'état d'enfance exige pourtant des considérations particulières, dont nous parlerons tout-à-l'heure.

Au reste, il convient de distinguer, dans les maladies incurables, celles qui ne peuvent qu'empirer par un traitement quelconque, et dont on espère qu'abandonnées à elles-mêmes, elles ne tueront pas le malade, d'avec celles où le malade est évidemment mort, si on ne lui fait pas des remèdes.

Il est permis, dans ce dernier cas, de tenter quelque médicament ; *extrema*, comme on dit, *extremis*. Il seroit bon cependant qu'on modérât la pente que bien des gens ont à éprouver de certains remèdes, et à se conduire seulement par la médecine et la chirurgie rationelles.

Quant à nous, nous croyons avoir fait tout ce qui convient, en distinguant avec attention les écrouelleux qu'il faut abandonner à eux-mêmes, d'avec ceux qu'on peut traiter avec espoir ; mais comme nous l'avons remarqué, l'expérience nous a convaincus qu'il ne faut pas se déterminer trop tôt à regarder une maladie comme incurable, ou faite pour résister aux remèdes et au régime, ce qui se voit sur-tout dans les enfans écrouelleux ; il y en a qui paroissent perdus sans ressource, et qui pourtant se remettent quelquefois sans aucune sorte de remèdes.

Nous pourrions citer des observations de pareils malades, dont nous n'avons pas osé entreprendre le traitement, et qui ont repris par la suite des forces et de l'embonpoint ; tant il est vrai que la révolution du tempérament et la mutation de l'âge puéril, comme dit *Chauliac*, expliqué par *Joubert*, font des effets surprenans sur les écrouelleux ! ce qu'il ne faut jamais perdre de vue, et dont nous parlerons encore ci-après.

Les remèdes que nous ne croyons pas convenables dans ce cas, ne sont pas ceux que nous nommons *curatifs ;* mais les simples palliatifs conviennent sans doute. Le corps d'un écrouelleux décidé s'étant accoutumé aux ulcères, aux tumeurs et aux autres infirmités, il y auroit de l'imprudence à tenter une révolution impossible : cicatriser ses ulcères, dissiper les tumeurs, donner des fondans et des évacuans dans ces cas, c'est évidemment vouloir tuer le malade ; mais on peut le soulager, l'aider à supporter plus aisément ses infirmités, et empêcher qu'elles n'aillent en empirant ; c'est ce que nous avons fait dans bien des occasions, outre celle dont nous avons parlé. (*Observ.* 6.)

VII^e *Observation.* Une espagnole, âgée de trente ans, avoit des tumeurs écrouelleuses fort grosses au cou, du mal aux yeux, un skirre au foie, une toux sèche et vive, avec difficulté de se coucher sur le côté gauche, un gonflement au pied, et un ulcère à un des doigts de la main ; cet ulcère ayant rongé la phalange, et s'étant cicatrisé à la faveur des baumes ordinaires, la malade se croyoit en voie de guérison, lorsque ses tumeurs et son mal aux yeux augmentèrent, ce qui fit qu'elle nous consulta. Nous fûmes d'avis qu'après la saignée et quelques purgatifs entremêlés avec la boisson de nos eaux, pendant douze jours seulement, la malade se fît ouvrir deux cautères, un à un bras, et l'autre à la jambe. Dès que leur suppuration fut en train, le

mal aux yeux diminua, les tumeurs revinrent à leur premier état, et nous conseillâmes à la malade de s'en tenir là, observant seulement de se purger de temps en temps.

VIII^e *Observation.* Une femme de quarante-cinq ans, qui avoit depuis long-temps trois grosses tumeurs écrouelleuses au cou, sans compter un gouêtre considérable, et qui étoit d'ailleurs sujette à des vapeurs si vives qu'elles gonfloient prodigieusement ces tumeurs, vint à perdre ses règles, et devint depuis lors sujette à un asthme et à un crachement de sang périodique ; les glandes du cou augmentèrent même, et elle étoit dans une situation si triste, qu'on auroit dit qu'elle alloit étouffer à chaque instant. Nous nous bornâmes à tâcher de la remettre dans l'état où elle étoit, avant d'avoir perdu ses règles; nous lui fîmes prendre les eaux de Barèges seules pour l'asthme, après la saignée et quelques purgatifs, et nous ouvrîmes deux cautères ; ce qui diminua tous les accidens, et rendit les tumeurs aussi supportables qu'elles l'étoient depuis quinze ou vingt ans.

Ces deux exemples suffisent pour montrer comment nous nous comportons dans le cas dont il est question : le régime, le lait et les cautères, précédés de quelques doses de nos eaux, sont alors nos secours ; nous prétendons augmenter les voies des excrétions par les cautères, et fournir moins de vivacité, de force et d'excrémens par le régime, en diminuant la quantité des alimens, et par l'usage du lait, dont les effets ordinaires, qui sont l'affaissement et la foiblesse, sont favorables dans ce cas; nous considérons les tumeurs écrouelleuses comme faisant corps à part, par rapport au reste des organes; il ne faut, ni les agacer, ni les augmenter ; il faut tâcher d'empêcher les humeurs d'aller y aboutir en grande quantité, et les traiter comme un skirre au foie, comme un calcul aux reins, comme des tubercules au poulmon, en tenant les vaisseaux le moins pleins qu'il se pourra.

Remarquez que nous insistons plus sur le défaut de sang, de suc nourricier et d'excrémens, par lequel nous prétendons masquer ou éluder pour ainsi dire la maladie, que sur les lavages, les délayans et tant d'autres remèdes qu'on vante beaucoup, comme propres à remplir les indications que nous avons en vue, et cela, parce que l'expérience nous a appris que ces remèdes, prétendus adoucissans, irritent au lieu d'adoucir, et hâtent le cours du mal, au lieu de l'arrêter; ils gâtent la digestion ; ils allument la fièvre, et bouleversent les excrétions qui vont enfin aboutir à la partie affectée, comme nous le prouverons par l'observation suivante.

IX^e *Observation.* Un homme de cinquante ans, avoit depuis plus de vingt ans quelques grosses tumeurs écrouelleuses au cou ; dès qu'il

faisoit quelque débauche, dès qu'il se dérangeoit de sa façon de vivre ordinaire, même en prenant des choses qu'il croyoit pouvoir lui être utiles comme des aposêmes, et même du lait; enfin, lorsqu'il survenoit quelque épidémie particulière, il devenoit sujet à des gonflemens singuliers de ses glandes, qui formoient quelquefois des attaques périodiques, comme des attaques d'asthme, et dans lesquelles il imitoit évidemment en respirant le bruit que font les cochons, (ce que nous avons indiqué ci-dessus. 10^e *Fait.*)

Nous avons encore vu périr quelques écrouelleux, par des *rejets* d'une maladie qui portoit sur la poitrine de ceux dont le tempérament étoit bien constitué, et qui alloit aboutir aux glandes des écrouelleux. Ainsi, tout est quelquefois dirigé vers les glandes et les ulcères des écrouelleux; et on est bien étonné, lorsqu'on ne s'y attend point, de voir de ces mauvaises directions des matières excrémentielles, succéder même à l'usage des remèdes délayans et adoucissans, ainsi que des incisifs.

Ce qu'il y a de plus utile à faire, est de modérer les malades sur la nourriture. Il faut leur laisser celle dont ils usent ordinairement, et à laquelle leur estomac est fait; ne leur donner, pour ainsi dire, ni de plus mauvais, ni de meilleurs alimens, mais leur en diminuer la dose autant qu'il se pourra.

*Observations particulières.* Nous finirons cet article en rapportant quelques observations particulières sur des écrouelleux, que nous ne pourrions pas placer ailleurs.

*Thomas Bartholin* parle d'un paysan qui eut en deux ans de temps un pouce si gros, qu'il approchoit de la tête d'un homme. Nous avons vu tous les doigts de la main ayant chacun trois ou quatre tumeurs si prodigieuses, que la moindre étoit de la grosseur d'un œuf de poule, il y avoit une pareille tumeur au milieu du rayon; ces tumeurs s'étoient formées peu à peu en trois ans; elles sembloient des vessies, dans lesquelles on sentoit craquer quelque chose de cartilagineux, ou comme du parchemin sec; elles paroissoient aussi emphysémateuses, elles avoient quelques rapports avec celles qui sont représentées dans une figure de la chirurgie de *Heister;* et ce qu'il y a de singulier, c'est qu'elles étoient traitées par des gens qui ne visoient pas à moins que de les fondre au moyen des mercuriaux, dont nous fîmes cesser l'usage, parce qu'ils commençoient à épuiser le malade qui auroit infailliblement été la victime de ces remèdes.

Le même *Thomas Bartholin* parle d'un stéatome à la vessie. Nous en avons aussi trouvé dans les cadavres des écrouelleux, et notamment trois ou quatre qui avoient été pris pour des pierres à la vessie, dans un sujet dont nous trouvâmes tout l'os innominé du côté gauche fondu, depuis le pubis jusqu'au bord postérieur de l'*ischium*, et

comme une bouillie très-claire, sentant plus l'aigre puant que le pourri; les cartilages de la cavité cotiloïde, celui de la tête du fémur, et le ligament rond, qui nageoient dans une espèce de matière glaireuse, étoient sains, dans leur état naturel, séparés de leurs os, comme par un menstrue, qui n'auroit fondu que ceux-ci, (car le col du fémur et sa tubérosité étoient aussi fondus.)

*Paracelse* parle des *nattas* cartilagineuses, des charnues et des ligamenteuses. On en a vu dans ce pays, une aux os innominés, qui commença par une légère exostose sur la surface externe, et qui vint à acquérir le volume du plus gros potiron; qui étoit en partie cartilagineuse, en partie osseuse, et pleine d'une matière couleur de lie, et qui fut opérée par un charlatan, entre les mains duquel le malade mourut.

Enfin, *Severinus* parle d'une tumeur prodigieuse à la cuisse, qu'il appelle *ædemosarca*. Nous avons vu toute l'extrémité inférieure de la grosseur d'un homme ordinaire; la jambe avoit plus de trois pieds de circonférence, et elle étoit pleine d'ulcères, ainsi que tout le tour du col; il arrivoit à cette prodigieuse extrémité, à peu près ce que nous avons vu arriver à un gonflement général de tout le bras, qui augmentoit ou diminuoit à vue d'œil, suivant le temps et les passions du malade, de sorte qu'on pouvoit aisément voir, s'il sentoit vivement quelque chose par le gonflement subit de son avant-bras et de ses doigts; il ne pensoit point, il ne faisoit pas le moindre effort, sans que ce bras s'en ressentît: ce qui paroît moins singulier à ceux qui ont bien étudié l'économie animale, qu'à ceux qui n'ont que quelques notions générales et indéterminées.

Venons au deuxième état que nous avons dit être caractérisé par des signes qui indiquent le développement de la maladie, dont l'augmentation des glandes, la formation des ulcères, et les autres symptômes plus ou moins urgens, indiquent les progrès.

Cet état que nous avons comparé à la fièvre d'évacuation des maladies aiguës, ou à ce que les Anciens nommoient: *Perturbatio critica*, nous paroît n'être autre chose qu'une sorte de fièvre, qui doit fondre les feuillets de substance cellulaire, dans lesquels le virus écrouelleux s'est tenu caché, jusqu'à ce que le temps l'ait enfin développé. C'est à cette sorte de suppuration, que nous attribuons la fièvre, les indigestions, les foiblesses, et les tumeurs qui se montrent dans cet état, ainsi que la maigreur, qui n'est cependant pas toujours bien apparente; ce que nous avons remarqué dès le commencement. (7^e *Fait.*).

Ce point de vue, sous lequel nous considérons ce deuxième état des écrouelles, fait d'abord sentir que nous les regardons, à certains égards, comme une sorte de travail dépuratoire, dont nous ne

sommes pas alarmés, pourvu qu'il soit contenu dans des bornes convenables.

En un mot, nous trouvons dans ce développement de la maladie, un commencement, une fin, des effets, des crises, ou des évacuations, par les urines, les sueurs, les ulcères et les tumeurs squirreuses mêmes. Nous ne doutons point que, si nous nous étions attachés à le peindre à la façon d'*Hyppocrate*, nous n'eussions trouvé un certain ordre dans sa marche, mais nous avons abandonné cette précision scrupuleuse, comme n'étant que de pure curiosité.

Quoi qu'il en soit, l'expérience nous a appris, que, quelle que soit la vertu de nos remèdes, il n'est pas question de les employer sans considération. Il est important de laisser aller la maladie jusqu'à un certain point, de ne pas faire de trop promptes révolutions, et de ne pas se presser dans l'application des remèdes, qui ne font, comme nous l'avons insinué ci-dessus, que donner une sorte de fièvre, qui doit nécessairement, pour avoir quelque bon effet, avoir un certain rapport avec celle que la nature excite. Tout ce que nous avançons, peut être conclu des observations suivantes.

X^me^ *Observation.* Un enfant de treize ans, décidé écrouelleux, par des ulcères et de tumeurs qui augmentoient de jour en jour, et par d'autres symptômes ordinaires, fut traité à Barèges par les bains tempérés, la boisson des eaux, et les frictions; il guérit en fort peu de temps, tous les symptômes de la maladie disparurent entièrement; mais il retomba l'année d'après. Il fallut revenir aux mêmes remèdes, qui étant administrés avec plus de modération, et soutenus par des amers, le quinquina et les absorbans, réussit enfin, à rétablir une curation assurée; ce que les suites ont prouvé, puisqu'il n'y a point eu de rechûte.

XI^me^ *Observation.* Un homme de quarante ans, qui avoit vécu dans sa jeunesse, dans un climat fort marécageux, où il ne buvoit que de l'eau de puits fort mauvaise, fut attaqué en même temps, de trois tumeurs écrouelleuses, l'une au col, l'autre au doigt *index* de la main, et l'autre au pied; nous le mîmes, après les remèdes généraux, et les vomitifs réitérés, qui procurèrent des évacuations très-glaireuses, à l'usage des eaux bonnes et des frictions mercurielles, qu'il se donnoit lui-même; il fut tellement soulagé, après la quatrième friction, c'est-à-dire, au huitième jour, et après trois semaines d'usage des eaux, qu'il se crut guéri; et comme il attribuoit sa guérison aux eaux seules, qu'il buvoit avec délices, il s'en gorgea, il négligea le mercure, il cicatrisa ses tumeurs qui avoient suppuré, il ne lui restoit qu'un point de carie au doigt de la main, il reprit des forces; nous l'exhortions, tous les jours, à ne pas se croire si tôt guéri, et à aller aux Eaux Bonnes pour y finir ses remèdes, et même à se faire

ouvrir un cautère (ce que son âge nous sembloit exiger), il ne nous écouta point ; enfin, il vint quelque temps après à cracher le sang, et il ne nous avertit que, lorsqu'ayant traité et guéri son crachement de sang, par les mêmes Eaux Bonnes, ses favorites, il sentit une tumeur dans le bas-ventre ; nous le trouvâmes avec la fièvre, il n'étoit plus temps de détourner le coup, tout le mésentère étoit pris ; le malade mourut enfin, avec une suppuration dans les glandes de cette partie.

Ainsi, il convient de ne pas trop se presser, afin de produire un changement durable, et qui n'empire pas l'état du malade, il faut même se rassurer contre la crainte que pourroit causer l'augmentation des symptômes, qui suit quelquefois les premières prises de nos remèdes ; car, outre qu'il est très-naturel d'imaginer qu'ils ne peuvent agir qu'en augmentant un peu les accidens, ce que nos eaux font ordinairement dans toutes sortes de maladies, c'est que nous avons observé, que cette augmentation est de bon augure, comme on peut le voir dans l'observation quatrième.

XII^me^ *Observation.* Nous nous contenterons entre quelques cas que nous pourrions rapporter ici, de choisir celui d'un paysan âgé de quarante ans, qui ayant depuis quelques années, des tumeurs au col, un ulcère fistuleux avec carie des deux côtés, et un gonflement au genou qui sembloit tenir de l'anchylose, fut guéri radicalement à Barèges, au moyen des eaux et des frictions mercurielles.

C'est ce qui nous faisoit dire contre *Wiseman* (*Observ.* 6.) et quelques autres, que les écrouelleux adultes ne sont pas toujours incurables ; il paroît qu'on a confondu les écrouelleux, que nous disons être dans le troisième état, avec les écrouelleux d'un âge avancé. On peut être fort jeune, et avoir des écrouelles fort avancées, et qu'on peut regarder comme anciennes ; et nous en avons vu de fort récentes dans des vieillards mêmes.

Cependant, l'enfance est l'âge le plus favorable à la curation des écrouelles ; nous l'avons déjà dit, et nous pourrions rapporter, si tout le monde ne convenoit de cette verité, des guérisons faites avec nos eaux, et les frictions locales, sur des enfans mêmes aussi jeunes, que celui dont parle *Ruland*, qui en guérit un de douze jours avec l'huile de soufre.

Quelques purgatifs, des vomitifs, des croûtes au visage, ou à la tête, une coqueluche, une attaque de vermine, suffisent souvent pour dissiper des tumeurs écrouelleuses dans des enfans. On les voit quelquefois aller et venir, et il ne faut pas les craindre jusqu'à un certain point, pourvu cependant qu'elles soient si légères, qu'elles ne risquent pas d'avoir des suites ; ce que l'usage apprend à distinguer.

Il est un temps où les jeunes filles sont souvent attaquées des écrouelles au deuxième degré, qui est aussi fort favorable à leur guérison, ou à l'action des eaux et du mercure ; c'est celui où elles sont à la veille d'avoir leurs règles ; l'action que l'approche des règles excite, la révolution qu'elle fait sur toute la machine, jointe à celles des remèdes, finissent heureusement par une évacuation naturelle, qui dissipe, pour peu qu'on l'aide, toutes sortes de symptômes.

Le quinquina nous paroît essentiel dans ces cas, nous lui avons même quelquefois joint le safran, afin d'augmenter sa vertu emménagogue ; il semble avoir plus de penchant à porter à la matrice, que le mercure et les eaux, qui se laissent quelquefois conduire par le courant des excrétions, qui vont aboutir aux organes spécialement affectés par les écrouelles. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de rapporter des observations de cures faites dans ces occasions, qui sont évidemment plus aisées à conduire à une fin heureuse, que toutes les autres dont nous avons parlé, pourvu que la matrice n'ait pas totalement perdu son action, ce qui fait alors que les écrouelles des jeunes filles rentrent dans la classe de celles, qui sont du troisième état ; car comme l'évacuation des règles favorise la guérison des écrouelles, de même aussi, leur suspension les aggrave singulièrement, et leur fait parcourir leur temps, bien plus vîte qu'elles ne le font sur les écrouelleux du sexe masculin.

On peut trouver des oppositions à la cure radicale, de la part des malades et des assistans, et il est même quelquefois impossible de l'entreprendre, quelque bonne volonté qu'on ait, vu la complication qui peut se rencontrer ; outre que, comme nous l'avons déjà remarqué, il ne faut pas toujours en venir brusquement à cette curation. Il faut, dans tous ces cas, avoir recours à des palliatifs, dont les occasions font assez sentir la nécessité.

Nous serions fort portés à regarder nos eaux seules, et prises à l'ordinaire, comme un palliatif convenable, et très-approprié, tant est grand le nombre des écrouelleux, qui viennent en user à chaque saison, et qui se retirent, ayant calmé de beaucoup leurs maux ; mais comme il y a bien des gens qui, s'en rapportant aveuglément à la réputation que nos eaux ont acquise depuis quelque temps, en espèrent trop, et viennent quelquefois s'y rendre plus malades, nous croyons qu'elles ne doivent être données à titre même de remède palliatif, qu'après un mûr examen de l'état du malade, et du changement souvent trop favorable, que ces eaux font dès les premiers jours de leur usage.

Le lait convient encore, ainsi que les toniques, les absorbans et les purgatifs, dans ce cas ; mais leur usage demande aussi bien des précautions.

De tous les remèdes palliatifs, le cautère est celui qui suspend le plus efficacement le progrès des écrouelles, ou qui retarde le plus leur développement. Nous voyons tous les jours des Espagnols chargés d'écrouelles, qu'ils ont suspendues par les cautères qui conviennent et que nous employons, sur-tout, lorsque le mal gagne, par exemple, les yeux, qu'il est important de dégager fort vîte, parce que pour peu qu'il se fasse de suppuration dans ces parties, elles ne reprennent jamais leur disposition naturelle, et restent toute la vie sujettes à des fluxions fort incommodes; les cautères nous ont souvent empêché ces accidens, et nous donnent le temps de préparer la cure radicale, qu'il faut toujours diriger, sans se presser.

Nous voici enfin parvenus au premier état des écrouelles, le plus difficile à connoître et à traiter; et en même-temps, celui qu'il seroit le plus important de pouvoir guérir radicalement. Il est ordinairement mieux caractérisé dans les enfans nés de parens écrouelleux; soit que l'ayant porté du ventre de leur mère, ils se trouvent déjà plus près du deuxième état; soit qu'on y fasse plus d'attention à cause de la constitution des parens; soit enfin, parce que ceux qui deviennent écrouelleux par accident, sont mieux constitués, et résistent plus aux effets du virus.

Quoi qu'il en soit, il seroit bien consolant de pouvoir dire, voilà un enfant écrouelleux au premier degré, il faut le traiter, arrêter les écrouelles, les empêcher de parcourir leur temps; et voici quels sont les remèdes qu'il faut employer.

On sauveroit par-là bien des peines à des malades, chargés d'infirmités d'autant plus fâcheuses, qu'elles tiennent toujours du virus, qui fomente leur principale indisposition. On épargneroit à bien d'autres des douleurs, des opérations, et des traitemens douloureux; enfin, on empêcheroit peut-être que ce virus ne vînt à se transmettre, des pères et des mères aux enfans, ce qui couperoit racine à une infirmité qui ne porte que trop sur l'espèce humaine.

Mais outre qu'il est impossible de résoudre les parens d'un enfant, à le livrer à un traitement, dont il ne leur semble pas avoir besoin; c'est que n'étant pas assez sûrs de nos remèdes, nous n'oserions jamais les recommander d'une certaine façon. Après tout, il ne nous est pas permis de tenter des manœuvres qui paroissent pouvoir avoir quelque heureux succès, mais qui pourroient aussi avoir de mauvaises suites.

En un mot, nous ne saurions, sur ce qui regarde le traitement radical de ce premier état des écrouelles, rapporter que des présomptions fondées, à la vérité, sur quelques observations; mais qu'à dire vrai, nous ne regardons pas nous mêmes comme concluantes,

quelque bonne envie que nous eussions de faire quelque découverte utile sur une matière aussi importante.

Rappelons d'abord ce que nous avons remarqué, en peignant les écrouelles en général ( 1^er *Fait.* ) : la pâleur, la grosseur des lèvres, la maigreur, la faiblesse, et quelquefois même la vivacité d'esprit, dont nous n'avons pas parlé, et que quelques auteurs mettent au rang des symptômes des écrouelles: joignez à cela, la voracité, un certain air *luride*, *have*, une voix rauque, des propos d'enfant gâté, les épaules élevées, et un je ne sai quoi, qu'on ne peut pas exprimer, et qui excite sur un connoisseur, une méfiance qu'il trouve presque toujours fondée, vous aurez les caractères du premier état des écrouelles.

Or, comme nous l'avons dit bien des fois, tout cela dépend de la constitution du suc nourricier, qui, étant appauvri par les acides développés dans les humeurs, a perdu sa ductilité, et a fourni moins de substance cellulaire aux fibres des nerfs, qui, étant dépourvus des gaînes que la nature leur ménage ordinairement, se trouvent plus *vibratiles*.

C'est donc l'amélioration du suc nourricier, que l'on doit avoir en vue dans le traitement du premier état des écrouelles, afin d'empêcher ses progrès.

Il nous paroît qu'il est bon d'entreprendre cette curation, *ab ovo*, et de commencer, lorsqu'on le peut, par traiter le père et la mère ; en effet, nous avons observé que des parens écrouelleux ont eu des enfans plus vigoureux après avoir été guéris, après avoir changé d'air, et avoir pris nos eaux qui sont singulièrement prolifiques, qu'avant qu'ils eussent fait aucun remède.

L'enfant étant né, pourquoi ne pas lui donner avec une nourrice choisie, comme on le fait ordinairement, des remèdes qui pussent emporter l'impression héréditaire? Pourquoi ne pas traiter sa nourrice, afin de lui faire teter un lait chargé de parties qui pussent s'opposer aux progrès du virus? Nous avons souvent, comme tant d'autres, purgé les enfans de cette manière.

Mais comme le lait de femme nous paroît avoir plus d'analogie avec toutes les modifications que peuvent prendre les sucs des enfans; nous croyons que le lait des animaux résisteroit plus à la disposition écrouelleuse ; et nous choisirions le lait de vache et de chèvre, par préférence à celui de brebis, parce que ces derniers animaux sont sujets à des tumeurs, qui ont beaucoup de rapport aux écrouelles. Nous avons vu, dans les montagnes, des enfans nourris de cette façon, et qui étoient plus sains et plus vigoureux que leurs frères, qui avoient été nourris par leur mère qui avoit des écrouelles.

Comme le lait, quel qu'il soit, a toujours par lui-même du pen-

chant à prendre la tournure acide que nous avons dit se trouver dans le suc nourricier des écrouelleux ; il seroit à souhaiter qu'on pût lui substituer, même dans l'enfance, une liqueur plus active, et plus directement opposée au levain que l'on craint. Les panades faites avec de la pâte cuite et fermentée, auroient peut-être les qualités propres pour cela ; nous les croirions très-convenables, sur-tout, si l'on y ajoutoit un peu de vin ; toutes nos nourrices ont éprouvé que le pain trempé dans le vin, rend les enfans plus robustes : c'est précisément ce que nous voudrions faire dans les écrouelleux, dont nous craignons la foiblesse et la débilité ; c'est pourquoi nous serions d'avis qu'on leur fît des panades avec un peu de vin cuit, si l'on veut, et quelques aromatiques, comme la canelle, qu'on pourroit aussi soutenir par quelques prises de chocolat de santé, dont le principal ingrédient nous semble avoir les qualités convenables pour combattre l'état des écrouelleux, et auquel nous joindrions encore l'usage des châtaignes bien cuites, et mises en bouillie. Nous aurions aussi recours à nos eaux, que nous avons déjà fait prendre à des enfans, et dont une fille, qui est d'une constitution écrouelleuse, a fait sous nos yeux depuis cinq ans sa boisson ordinaire. Elle ne vit que d'eau bonne et de café ; elle ne peut absolument retenir que ces deux liqueurs ; elle vomit tout autre chose, même l'eau pure très-souvent, et elle a avec cela de l'embonpoint.

Un enfant, nourri comme nous le proposons, deviendroit encore plus fort, si on l'accoutumoit à des bains froids. Nous avons vu un jeune homme dont tous les frères étoient écrouelleux, et qui s'étoit préservé de cette maladie en se baignant souvent dans l'eau froide, en rompant même quelquefois la glace, comme on le fait dans de certains pays du nord.

On voit que notre intention est de rendre le suc nourricier plus compacte. Il nous paroît que chaque digestion apporte aux premières fibres une sorte de couche de substance nourricière, qui devient ensuite cellulaire ; nous croyons que la nutrition se fait dans toutes les parties, comme dans les os, couche par couche, ainsi que dans les végétaux, ce que nous avons déjà indiqué plus d'une fois. Or, les alimens que nous proposons, joints à un régime convenable, appliqueroient plus intimement toutes les couches de tissu cellulaire les unes contre les autres, ce qui rendroit les vaisseaux plus forts, plus actifs, et plus propres à pétrir et à mêler les humeurs, et à faire les excrétions.

Tout ce que nous venons de proposer n'est, à proprement parler, qu'une sorte de traitement prophylactique ou préservatoire, puisqu'il ne s'agit que d'empêcher que le suc nourricier ne se charge de mauvais miasmes, qui viendroient à faire des ravages dans la suite ; mais

ce n'est pas là détruire ou déloger ceux que l'enfant peut avoir déjà ; quelques précautions qu'on ait prises, on pourroit peut-être parvenir à les *masquer* de façon qu'ils ne se montreront pas aussi aisément, mais ils seront toujours nichés dans quelques couches de tissu cellulaire, qui, étant comprimées et soutenues par de nouvelles couches saines, pourroient, à la vérité, ne pas changer grand chose à la constitution des parties, mais qui résisteroient toujours, et qui ne joueroient pas à proportion comme les autres.

Nous seroit-il permis de proposer nos présomptions sur la façon dont on pourroit les détruire ou les faire suppurer, comme nous disions plus haut (2^e *Etat.*) que cela doit arriver? L'inoculation des écrouelles nous paroîtroit (si elle étoit possible) devoir produire cet effet; elle exciteroit d'abord quelques orages, mais ils seroient salutaires ; on pourroit les ménager pour cet âge tendre où les parties sont si souples, qu'il n'est pas à craindre qu'il arrive des éclats fâcheux.

On pourroit, s'il en étoit besoin, préparer les malades avant de leur donner, ou bien de leur développer les écrouelles. Ceux qui les ont au premier degré doivent vraisemblablement payer le tribut entier, et passer par les deux autres, auxquels ils risquent de ne pas résister; pourquoi ne pas les hâter, dès que l'enfance paroît plus favorable à leur terminaison que l'âge plus avancé?

En un mot, nous procéderions, s'il étoit permis de le faire au sujet des écrouelles, comme on procède en Angleterre, au sujet de la petite vérole, et comme nous avons nous-mêmes procédé, après d'autres praticiens, à l'égard de quelques galeux, pleins de dépôts et de tumeurs singulières que nous avons dissipées en redonnant la gale.

Mais, quelque bien fondée que nous semble cette manœuvre, quoique nous pensions qu'elle pourroit avoir lieu dans bien d'autres maladies, nous nous garderions bien de la mettre en œuvre, nous ne la proposerions pas même, si nous croyions que quelqu'un fût assez hardi pour en user contre l'authenticité des lois, et avant que cette méthode ne fût revêtue de leur autorité; nous en parlerons seulement en passant, pour la soumettre à des gens plus éclairés, et plus à portée de la répandre, s'il le falloit, que nous; et nous nous contenterons d'ajouter que nous avons observé que de tous les écrouelleux, ceux qui résistent le mieux, ce sont ceux dont les écrouelles commencent dès l'âge le plus tendre, et parcourent vîte le premier et le second état : il y a plus, c'est que ceux-mêmes qui arrivent jusqu'au troisième, s'y accoutument mieux quand ils sont jeunes, et n'en sont pas pour cela moins propres au travail, etc.

L'indication principale à remplir dans ce cas, outre la curation prophylactique qu'il faut ménager bien sagement, comme l'exemple

de cet enfant dont nous avons parlé plus haut, ainsi que bien d'autres, nous le démontre, est d'empêcher, s'il se peut, que les ravages du deuxième état n'aillent aboutir au col et au visage, ou, du moins, qu'ils ne s'y montrent le plus tard qu'il sera possible.

Les cautères aux extrémités inférieures nous paroissent très-convenables dans ces vues, sur-tout dans les jeunes filles, en attendant que leurs règles paroissent.

C'est aussi le cas du mariage que *Warton* propose. Tous ceux qui sont mariés de bonne heure s'en trouvent bien; c'est peut-être là une des raisons qui ont fait que l'usage de se marier fort jeune s'est établi dans nos montagnes.

La santé des enfans qui doivent provenir de ces mariages, nous paroissant aussi dépendre de la jeunesse des pères et des mères, nous ne saurions qu'approuver et recommander, autant qu'il nous est permis, ces sortes de mariages pour les jeunes gens écrouelleux.

Nous avons observé que les écrouelleux au premier degré, font des enfans plus sains que ceux qui le sont au deuxième ou au troisième; on voit aussi quelquefois que les aînés des familles sont plus vigoureux que les cadets: ainsi il convient de marier les écrouelleux fort jeunes, tant par rapport à eux, que par rapport à leurs enfans.

Nous avons même cru entrevoir, en comparant ce qui se passe dans les différentes familles de nos montagnes, où les alimens, l'air, l'eau, et la façon de vivre sont les mêmes, qu'en mariant les écrouelleux fort jeunes, on pourroit enfin parvenir à détruire peu-à-peu le virus, ou du moins le rendre si léger, qu'il feroit peu de ravages.

La révolution que produit l'âge de puberté, développe quelquefois les écrouelles, à moins qu'on ne la dirige à sa destination par le mariage; cette direction, faite au moment qu'il faut pendant trois ou quatre générations, ne serviroit pas peu, jointe à d'autres secours, à *châtrer* le virus.

Il faudroit, si on vouloit faire usage de ces précautions, pour combattre l'*endémicité* de la maladie, que les écrouelleux du deuxième et du troisième état s'interdissent le mariage, et qu'ils eussent assez de courage pour ne pas vouloir engendrer des malheureux; mais ce qu'il y a de fâcheux, outre bien d'autres raisons, c'est que nous savons, à n'en pouvoir douter, que les écrouelleux au deuxième et au troisième degré sont d'une *salacité* singulière. Ils sont aussi vifs, aussi ardens que les pulmoniques et que tant d'autres malades. Ils croient se soulager en se livrant à leur passion, et même il semble qu'ils s'en trouvent d'abord mieux; mais on voit qu'à l'user, ils abrègent leurs jours.

Au reste, il est aisé de concevoir comment le mariage peut contribuer à prévenir et à dissiper même certains symptômes des écrouelles;

la chose parle d'elle-même dans les filles, sur-tout dans celles qui sont mal réglées; mais pour ce qui est des mâles, ils deviennent vigoureux par un exercice modéré; ce qui fait que toutes les lames du tissu cellulaire s'approchent plus les unes des autres, et font un total mieux lié et plus solide: il arrive à tout leur corps, à proportion, ce qui arrive aux mains d'un manœuvre; les callosités dont elles se couvrent sont une forte image de celles qui se forment dans tout le corps par des secousses réitérées, et par une expression des sucs trop aqueux, qui imbibent tout le tissu cellulaire; joint à ce que des exercices réglés distribuent, ménagent et dirigent les oscillations du mouvement tonique, comme il convient.

### *Remarques importantes.*

I. Tout ce que nous avons dit des différens états des écrouelles, ne renferme pas si précisément tous les cas, qu'on ne puisse en trouver quelqu'un qui s'écarte plus ou moins des divisions que nous avons établies; mais nous ne nous sommes déterminés à ces divisions, qu'après avoir vu un grand nombre d'écrouelleux de toutes les espèces. Nous savons qu'ils diffèrent entre eux par différentes nuances, et que ces nuances sont plus ou moins marquées, et plus ou moins apparentes, sur-tout au passage d'un état à l'autre.

Il y a plus, c'est que les trois états ne sont pas toujours de même durée dans tous les sujets; les uns restent long-temps dans le premier, et passent fort vîte au troisième. Il y en a qui restent toute leur vie au deuxième état, et qui n'avancent ni ne reculent pour ainsi dire; tout cela dépend, sans doute, de la différence des tempéramens.

Quant à ce qui concerne les âges, celui de la jeunesse est en général plus sujet au premier état qu'un âge plus avancé, et les adultes sont plus communément dans le troisième état que dans les deux autres; cependant il n'y a rien de fixe là-dessus; les écrouelles se montrent et se développent plus tôt ou plus tard, suivant des circonstances qui nous sont encore inconnues.

II. On a dû s'appercevoir que nous ne parlions que des écrouelles essentielles, idiopatiques, ou pures et simples; nous les avons considérées, en les dépouillant de tout ce que les autres maladies peuvent y ajouter, et comme une maladie de naissance, ou bien acquise, dans laquelle il n'y auroit aucune sorte de complication ou de mélange.

Mais la pratique apprend tous les jours qu'il est des écrouelles qui semblent être les symptômes ou les effets d'autres maladies, ou qui, du moins, ayant été excitées par ces maladies, ont pris un caractère

qui en dépend singulièrement; par exemple, il y a des écrouelles vénériennes et des écrouelles galeuses, des cancéreuses, des scorbutiques, des hémorroïdales, sans parler de celles qui peuvent être le résultat de l'assemblage de plusieurs virus, et l'effet des maladies aiguës.

Chacun peut aisément sentir qu'il est important, pour traiter ces sortes d'écrouelles symptomatiques, d'avoir toujours égard à la maladie qui leur a donné naissance, qui les entretient, qui les défigure, ou qui les masque.

III. Nous n'avons pas parlé de la division des écrouelles en sanguines et en phlegmatiques, comme disoient les Anciens, en bénignes et malignes, parce que toutes ces différences ne nous semblent fondées que sur des symptômes, ou plutôt des accidens très-variables, et que d'ailleurs elles rentrent toujours, soit bénignes, soit malignes, soit sanguines, soit phlegmatiques, dans quelqu'une des classes que nous avons assignées.

Cependant, ces considérations doivent avoir lieu dans la pratique, et on doit se tenir pour dit, quand on veut traiter cette maladie, qu'elle prend bien des formes qui la défigurent, et qui demandent des manœuvres variées.

En un mot, il en est comme de presque toutes les autres maladies, qui exigent de la part de celui qui les traite une attention scrupuleuse pour les diriger et les faire rentrer dans le plan des traitemens généraux. Il n'est pas de maladie, soit aiguë, soit chronique, qui ne prenne quelquefois des tournures singulières, qu'il seroit aussi difficile de décrire, qu'il seroit ridicule de ne pas supposer que les praticiens les moins accoutumés à voir des malades ne s'y trompent pas, et savent les distinguer des caractères distincts et invariables des maladies.

### *Des Tumeurs scrophuleuses, et de quelques autres symptômes.*

Nous plaçons les tumeurs scrophuleuses au rang des symptômes des écrouelles : elles ne sont, suivant le plan que nous avons exposé, que l'effet de la suppuration qui arrive aux couches du tissu cellulaire mal conditionnées, et qui se développe dans le deuxième état des écrouelles.

Mais comme elles exigent quelquefois des traitemens particuliers, il est bon de les examiner avec un peu plus d'attention, afin de connoître plus évidemment les rapports qu'elles ont avec la cause des écrouelles, et comment il faut s'y prendre pour s'opposer à leurs progrès, et aux mauvaises suites qu'elles peuvent avoir.

1° Elles affectent ordinairement tout le genre glanduleux, pour

des raisons que nous avons exposées fort au long ailleurs (3e 4e 5e *Fait*); mais outre cela, on en trouve souvent sur le périoste, vers les articulations; en un mot, dans tous les endroits où le mouvement du sang se fait peu sentir, et où les couches de la substance cellulaire sont moins élastiques, plus mollasses, et plus sujettes aux changemens spontanés de la glu qui les forme.

Mais, quoique ces tumeurs soient l'effet du peu de mouvement que les humeurs ont dans leurs couloirs, cependant elles viennent à éclore à la suite de l'action des courans des liqueurs, qui se portent dans une partie plutôt que dans une autre, ce qui a été démontré plus haut (2e *Fait*), et qui ne contredit pas ce que nous avançons, de la lenteur des sucs qui croupissent.

2° Il paroît qu'on n'a jusqu'ici regardé ces tumeurs scrophuleuses, que comme des accidens ou des phénomènes bizarres et singuliers, qui n'avoient aucune sorte de type, aucune régularité dans leur accroissement et dans leurs effets; cependant, elles ne laissent pas que d'avoir un ordre assez fixe dans leur développement; ce que nous allons tâcher de prouver.

3° Il faut rappeller ici ce que nous avons observé (9e *Fait.*) sur les changemens qui arrivent aux glandes des écrouelleux, et sur les différentes dispositions dans lesquelles on les trouve après la mort; ces dispositions ont des rapports singuliers avec les trois états des écrouelles.

En effet, les glandes sont maigres, rapetissées et sans action dans le premier état; elles sont arrêtées dans leur accroissement, elles manquent de nourriture, elles sont livrées à elles-mêmes; au lieu que dans le deuxième, elles sont au commencement mollasses, imbibées de mauvais sucs, engorgées et quelquefois suppurées et imparfaitement carnifiées; enfin les glandes sont dans le troisième état des écrouelles totalement carnifiées, squirreuse, enkistées, dolentes ou indolentes, suivant la délicatesse de la partie dans laquelle elles se trouvent.

4° Voilà donc trois façons d'être, des tumeurs scrophuleuses, qui méritent comme on le voit aisément, de n'être point négligées, et qui nous font déjà sentir la régularité de leur marche.

Il y a plus; c'est qu'elles ont entre elles des rapports bien différens de ceux que leur donne la disposition générale des écrouelles; et voici en quoi ces rapports consistent.

Il est fort ordinaire de voir en pratique, que lorsqu'une glande du col, par exemple, a paru, les glandes des aisselles, celles des viscères, les tumeurs des articulations, et les fluxions aux yeux, au nez et aux oreilles, se montrent du même côté, ce qui prouve qu'elles agissent en quelque façon l'une sur l'autre, ou que du moins elles

sont les effets d'un cause générale, qui affecte plus particulièrement tout un côté. Il y a pourtant des exceptions à faire à cette règle, dont l'examen n'est pas de ce lieu; elle tient à la théorie des *départemens* des viscères.

Enfin, il est rare que plusieurs tumeurs écrouelleuses, un peu éloignées l'une de l'autre, se développent en même-temps précisément. Il est au contraire fort ordinaire d'observer que ce développement arrive, tantôt au col seulement, tantôt au mésentère, tantôt aux extrémités, et cela suivant le plus ou le moins de résistance, que les parties opposent, et selon l'action des différentes causes occasionnelles qui nous sont inconnues.

5° Cela posé, un praticien méthodique saura d'abord se fixer sur une tumeur scrophuleuse; il verra si elle est dans le premier état, ainsi que les écrouelles, ou bien au deuxième, ou bien enfin si elle a atteint le troisième; ce qui n'est pas inutile à remarquer, puisque de ces trois états, découlent comme on va le voir, des règles de traitement fort différentes entre elles.

En effet, qu'y a-t-il à faire dans le premier état, si l'on est appellé par hasard? On distingue la disposition écrouelleuse, par les signes que nous avons exposés (1^er^ *Fait.*): pour ce qui est des tumeurs ou des glandes, on les sent au col, sous les aisselles, aux aînes, arrondies, flottantes dans une substance graisseuse, mollasse et peu fournie. Elles sont, comme on le sait, par l'ouverture des cadavres, ou simplement flétries, ou tout au plus un peu durcies; comment remédiera-t-on à cette constitution?

Il est évident, qu'on irriteroit les parties en pure perte; la raison et l'analogie le dictent, mais l'observation nous l'a démontré plus d'une fois; les emplâtres, les embrocations, les douches, tout est inutile; on ne fera que décider plus vîte le deuxième état: il faut, si l'on n'a pas cela en vue, en revenir au traitement que nous avons dit convenir au premier état des écrouelles; les topiques n'aboutissent à rien dans ce cas.

6° Le deuxième état demande plus d'attention, il est plus compliqué; tâchons de le simplifier autant qu'il est possible; commençons par suivre les changemens qui arrivent à une seule glande, indépendamment des rapports qu'elle a avec toutes les autres.

Elle étoit originairement, c'est-à-dire, dans le premier état, sèche, maigre, un peu dure, et comme rappetissée: elle commence dans le deuxième, par se gonfler, comme nous l'avons dit ailleurs (9^e^ *Fait.*); les humeurs se sont accumulées, et arrêtées dans les couloirs; la grosseur qui se manifeste, est en partie l'effet de cet arrêt des liqueurs, et cet arrêt ne s'est formé que dans les parois ou les environs de la première petite glande qui fait le noyau de la tumeur, et qui est en-

veloppée, comme par une écorce, dans les parties engorgées, qui font la grosseur actuelle. Tout ceci est fondé sur l'ouverture des cadavres, et sur ce qui se passe dans les maladies; cet état est peint d'après la nature.

Le praticien doit pénétrer dans les causes évidentes de cet engorgement, et en prévoir les suites. S'il est causé, comme dans les jeunes filles, par l'action qui arrive à toute la machine, et qui tend à déterminer un courant d'humeurs vers la matrice, il y a lieu de se flatter, que cet engorgement se dissipera à la faveur de l'ouverture que la nature ménage; il ne faut alors, que la suivre, exciter cette action, si elle est languissante, l'appuyer et la diriger par les remèdes généraux, et contraires au virus écrouelleux, et par quelques topiques, non point emplastiques tels que ceux dont nous parlerons plus bas, mais par quelques très-légères douches de nos Eaux, par quelques frictions mercurielles, et quelque embrocation, sans charger la partie d'aucune sorte de poids qui puisse l'irriter.

Si l'on ne peut pas se flatter, que la nature fournisse un aboutissant aux humeurs qui sont en mouvement, c'est à l'artiste prudent à ménager les excrétions par les purgatifs, les autres évacuans, et les fondans que nous avons proposés ailleurs, sans oublier les cautères, s'il le faut, et prenant toujours soin de proportionner les changemens qu'on veut produire dans la tumeur, à tous ceux qu'on fait dans tous les excrétoires, puisqu'on ne sauroit la diminuer avec succès, ou la dissiper, qu'autant qu'on aura ouvert une route aux humeurs qu'elle contient.

C'est-là une de ces tumeurs, qui se guérissent quelquefois d'elles-mêmes, et qui cèdent très-communément à nos eaux et au mercure. Elles nous indiquent ce qui se passe dans les résolutions, qui ne corrigent presque jamais, ce qu'il faut bien remarquer, la disposition qui constitue le premier état d'une glande scrophuleuse; celle-ci reste ordinairement comme un petit corps à part, qui est même souvent devenu plus calleux qu'il ne l'étoit : car il n'est point de résolution, qui ne soit suivie de callosités, ou d'une sorte de cicatrisation, qui succède à l'exfoliation de quelques lames de substance cellulaire, qui se fondent, ou qui se collent plus intimement, dans quelque résolution que ce soit.

7° On n'arrive pas toujours au moment favorable de la résolution; la glande qui a été engorgée pendant quelque temps, s'est durcie; elle a acquis, comme les dissections le démontrent, un degré de carnification, fort différent de ce qu'on paroît penser ordinairement; toutes les membranes, toutes les cellules, presque tous les vaisseaux gorgés, se sont collés les uns aux autres, comme les artères ombilicales se collent dans les enfans; le total fait un corps irréductible.

On juge que cet état est formé par la longueur de la maladie, par la dureté de la tumeur, par son insensibilité ; et dans ce cas, quand même les remèdes généraux auroient détruit la disposition écrouelleuse, il ne faut pas se flatter que la glande reprenne son premier état. Elle restera toujours comme elle est. Il est inutile de chercher des fondans, il n'en est point qui puisse décoller les parois des vaisseaux ; nous leur avons toujours vu produire des effets funestes ; le plus court est d'abandonner la tumeur à elle-même, ou bien, il faut l'emporter, pourvu que rien ne s'y oppose, ce qui est assez rare.

Ce sont là des glandes ou des tumeurs qui résistent à toutes sortes de traitemens. On peut être fort bien guéri des écrouelles et avoir de pareilles glandes ; et celles-ci n'ont pas de mauvaises suites pourvu qu'on les ménage avec soin, et qu'on ne s'aheurte pas à les vouloir fondre.

8° Mais la glande grossit quelquefois sans mesure ; le courant des excrétions va aboutir à cette tumeur, comme à une espèce de centre que la nature affecte ; ce qui se voit sur-tout dans les femmes qui ont perdu leurs règles, ou dans les mâles dont quelque excrétion est dérangée.

On connoît cet état lorsqu'on s'apperçoit que la glande ne pouvant plus grossir elle s'étend singulièrement ; elle se durcit souvent avec douleur et inflammation, et puis elle se ramollit par degrés avec des signes d'une suppuration sourde ou évidente ; le pouls change encore dans ce cas, il acquiert une nouvelle force par l'effet de la partie affectée qui devient désormais une sorte de foyer d'irritation ; et les urines, ainsi que les autres excrétions, deviennent claires, ou ne charrient plus les débris de la substance cellulaire qui doit sortir.

Il est évident, par tout ce que nous avons dit plus haut (2^e *Etat.*), qu'il faut prendre cet état pour une sorte de crise qu'il importe de ménager et de favoriser ; par conséquent, il faut bien se garder d'avoir la résolution en vue, au contraire, on doit favoriser la suppuration.

Or, la tournure que la glande a prise fournit des vues qu'il s'agit de ne point laisser échapper. Cette glande qui étoit presque carnifiée, ainsi que nous le disions tout-à-l'heure, et composée d'une seule substance homogène, comme ligamenteuse, devient pleine de petites loges, qui sont de petits centres ou foyers qui prennent un air de purulence. Ces loges sont souvent éloignées l'une de l'autre, communément elles coupent le milieu de la glande ; elles semblent n'être que la dissolution de la primitive qui servoit de noyau : ceci est encore tiré de ce qui se trouve sur les cadavres.

C'est ici le cas des topiques, des emplastiques, de la poix de

Bourgogne, de l'emplâtre de *Vigo*, suivant le plus ou le moins de douleur de la partie.

Ces emplâtres fixent d'abord la direction du courant général qui doit aller déposer les excrémens, qui sont l'effet de la maladie ou des remèdes ; elles agissent alors comme un corps à électriser, appliqué sur un corps électrique, duquel les rayons de matière partent avec force, et s'élancent vers l'obstacle ; ainsi les emplâtres sont une sorte d'obstacle qui agit en irritant, en attirant les oscillations, en empêchant l'évacuation de la transpiration, et en ramassant tous les sucs qui viennent aboutir dans cette partie, comme une espèce de miroir concave, qui assemble les rayons de lumière dans un foyer.

Cette action excite dans la glande un mouvement dont le foyer principal, qui est souvent le centre, acquiert une force centrifuge, qui fait que le petit dépôt augmente, en rongeant la tumeur couche par couche, tout comme elle s'étoit formée ; les couches qui ont été les premières obstruées, étranglées et privées du mouvement vital, en acquièrent un spontané plus ou moins développé, qui fait qu'elles résistent à l'effort des couches voisines qui viennent elles-mêmes se briser contre l'obstacle qui est à leur centre, par les secousses des vaisseaux, par le mouvement expansif de la chaleur, et par les distensions qu'elles souffrent, vu la quantité des humeurs excrémentitielles qui abordent à chaque instant.

Ce travail est difficile, souvent très-lent et fort imparfait, lorsqu'il est livré à la nature seulement, ou lorsque l'art le dérange par des évacuations et des révulsions hors de saison, que nous avons vues avoir de funestes suites.

On dit que le pus fait le pus, et cela est vrai dans cette occasion, ainsi que dans tant d'autres ; mais les secours de l'art sont ici nécessaires. Nous venons de donner l'usage des emplâtres ; on sait qu'ils attirent la matière ; ce qu'ils opèrent vraisemblablement, outre ce que nous venons de dire, en formant un étranglement, ou un appui, contre lequel les parois de la glande, et les tégumens, viennent s'user imperceptiblement ; ce qui, joint à l'action que les remèdes généraux excitent, doit avoir de bons effets.

Les douches de Barèges, sont encore un remède très-commode, et très-utile dans ce cas ; elles commencent par rétrécir et *recoquiller* sur elle-même une tumeur ; elles l'animent et la réveillent, au point d'exciter en peu de temps une suppuration abondante; nous leur avons vu ramasser et circonscrire des tumeurs irrégulièrement étendues, et causer des fontes et des suppurations, que tous les autres remèdes n'avoient pu exciter.

Quels que soient les remèdes mis en usage, un praticien doit redoubler son attention, dans le traitement de la tumeur dont il est

question ; elle paroît souvent totalement suppurée, tandis qu'elle n'est qu'à moitié pleine d'une liqueur puriforme; il y a encore des callosités qu'il faut détruire, ce qui ne peut se faire que par le temps, et en insistant sur des manœuvres qui achèveront ce qu'elles ont commencé.

Il faut donc bien se garder d'ouvrir ces tumeurs, dès qu'on sent la fluctuation ; mais il est aussi nécessaire de prendre garde qu'elles n'échappent par quelque sorte de clapier, et que la matière qu'elles contiennent, n'aille tomber dans quelque cavité. Il est question de les ménager, de façon que tout le corps de la glande vienne enfin à être dissous. *Quamdiù fieri potest, abcessus clausus linquendus est, ut eò major glandulæ strumosæ pars per maturationem in pus abeat; nam tota, si fieri potest, absumenda,* dit *Ettmuller;* et c'est-là le langage de tous les bons praticiens. Les différens cas qui peuvent se rencontrer, leur apprennent à donner plus ou moins d'extension à cette règle générale : *Il faut ouvrir aussi tard que faire se peut, les tumeurs scrophuleuses qui sont en suppuration.*

9° Mais on n'est pas d'accord sur la façon dont l'ouverture de la tumeur, ou de l'abcès, doit être faite : quelques-uns proposent le fer, et la plus grande partie les caustiques ; il y en a même eu qui ont employé le cautère actuel.

Nous croyons qu'il y a des cas indifférens, dans lesquels ces trois méthodes peuvent avoir lieu ; c'est à celui qui doit faire l'opération, à choisir la manière qu'il jugera la plus convenable ; mais il y a aussi des cas propres au fer, et d'autres qui sont faits pour les cautères; enfin il y en a, pour lesquels il est bon d'employer le feu. Voici ce que nos observations nous ont appris à cet égard, et les règles que nous suivons dans la pratique.

Des trois façons d'employer le fer, nous préférons le bistouri fin, mince, étroit, et bien emmanché, à toutes sortes de lancettes, comme étant plus aisé à manier et à diriger dans les chairs. Quelques-uns donnent la préférence sur le bistouri même, aux ciseaux bien affilés ; et quoiqu'il paroisse que le bistouri coupant plus net, doit moins faire souffrir, cependant nous avons remarqué, que les douleurs qu'il excite, sont si vives et si subites, que les malades les comparent à la douleur de la brûlure ; et nous en avons trouvé beaucoup, qui aiment mieux les ciseaux, quoiqu'ils agissent un peu moins promptement, et qu'ils mâchent un peu les chairs ; apparemment, parce que le froissement même, ou la constriction qu'ils font avant de couper, est capable d'engourdir la partie.

Quoi qu'il en soit, nous employons le fer, lorsque nous avons lieu de soupçonner que toute la glande étant détruite, le fond du sac évacué portera sur une base qui pourra servir de fondement à la ci-

catrice ; or, voici ce que nous entendons par cette base et ce fondement. Les dissections des sujets qui avoient eu des plaies, des ulcères, et auxquels on avoit fait des amputations, nous ont appris, que toute cicatrice est toujours établie sur un endurcissement, une sorte de callosité, ou de carnification des parties voisines, qui ont changé de nature, et acquis une consistance pareille à la couënne de lard, dure, souple, homogène, sans fibres ni vaisseaux apparens, et intermédiaire entre les os, les ligamens et les chairs, proprement dites. Cette substance nous semble n'être autre chose, que la cohésion des couches du tissu cellulaire, faite au moyen du suc nourricier épanché dans leurs interstices.

Il arrive à chaque ouverture qui fournit du suc nourricier dans une plaie, ce qui arriveroit dans un petit tuyau, qui fourniroit un jet de matière qui auroit la vertu de se pétrifier à l'air ; cette matière s'assembleroit autour du tuyau, et s'il y en avoit plusieurs qui fussent près les uns des autres, ils viendroient à se coller, au moyen du suc qu'ils fourniroient, et qui se nicheroit dans leurs interstices.

La même chose arrive au suc nourricier ; il colle les parties les unes aux autres ; peut-être a-t-il encore la vertu de les fondre, ou de les dissoudre, à moins qu'elles ne soient fort dures et osseuses, pour les rendre plus propres à l'union ; il en est comme des soudures des métaux, qui sont d'autant plus parfaites, que le corps soudant aura mieux pénétré le corps à souder ; le suc nourricier qui est de la même nature que les parties, agit sur ces parties, comme un métal fondu sur un métal froid, il s'incorpore avec elles, et fait un mélange, qui constitue un tout homogène, et qui fait que les parties perdent leur forme.

Les grains charnus d'une plaie, en voie de cicatrisation, ne sont peut-être, autre chose que de petits amas de suc nourricier, qui s'applique, couche par couche, dans les vuides que les fibres laissent entre elles ; ce qu'il y a de vrai, c'est que celles-ci sont presque affaissées, la substance carnifiée prend le dessus, dans un espace plus ou moins étendu ; elle forme une base, dont les prolongemens, ou les fusées, qui s'étendent dans les parties, font les racines de la cicatrice, qui n'est, pour sa plus grande portion, qu'une sorte de callosité.

Si le fond du sac qu'on vuide, peut s'appuyer sur un pareil fondement, qu'il ne faut pas confondre avec les duretés qui doivent se dissiper, si les environs sont assez solides, nous ne trouvons point de danger à faire l'ouverture avec le fer.

Mais il faut observer, que la paroi du sac où l'on fait l'ouverture, ne venant à se coller que rarement et difficilement avec le fond, nous sommes d'avis de l'emporter au moins en partie, en faisant une ou-

verture convenable, et en emportant une portion de la peau, ou bien en donnant à l'ouverture la forme d'un T, ou d'une croix, pour rogner les lambeaux dans les suites du pansement, s'il est nécessaire.

10° Si au contraire, ce qui arrive ordinairement, la glande qu'on veut vuider, n'est qu'une espèce de corps mobile, et flottant dans les graisses, dont les parois ne forment qu'une sorte de sac qui ne tient pas à un bon fond de chairs, il est nécessaire d'employer le caustique.

Mais il ne faut pas se contenter de faire tomber en escarre la paroi externe du sac, comme nous l'avons vu souvent pratiquer ; on doit emporter le fond du sac ; c'est pourquoi, il convient d'employer le caustique à deux et à trois reprises, ou bien de faire d'abord une ouverture, avant d'appliquer le caustique ; ce qui fait que l'on parvient jusqu'au vif, et qu'on coupe assez de vaisseaux, pour établir le foyer ou le magasin du suc nourricier qui doit former la cicatrice.

Le caustique a encore d'autres avantages sur le fer ; outre qu'il est moins douloureux, c'est qu'il agit à titre d'irritant, qui plie, et qui dirige tout l'effort de la maladie vers la partie où l'on l'applique, et qu'il donne, ainsi que les vésicatoires, une secousse plus ou moins vive à tout le genre nerveux ; ce qui assure les évacuations, qui doivent se faire par l'abcès : chose qu'il ne faut jamais perdre de vue, mais en même-temps, qui doit être bien ménagée, puisqu'on a vu tout un côté en convulsion, à la suite de l'action d'un caustique.

Le caustique peut encore exciter de nouvelles fontes, dans le corps même de la glande, qui étant devenue trop calleuse, résiste aux autres moyens que l'on emploie pour la faire suppurer ; on pourroit alors se résoudre à la couper en deux, et la faire tomber peu-à-peu par différens escarres. Nous avons du moins vu que des glandes ayant été ouvertes avant leur parfaite maturité, et se trouvant, ou devenant dures ou calleuses, les caustiques dissipoient à merveille ces obstacles.

Les caustiques que nous employons, sont la pierre infernale, l'eau mercurielle, l'acide vitriolique, lorsqu'il ne s'agit que de faire une escarre légère dans une tumeur déjà ouverte, de mettre les grains charnus au niveau les uns des autres, et d'en diminuer la hauteur ; le précipité rouge, l'alun brûlé, et la chaux vive, quand on ne veut que donner du ton, absorber des sucs aqueux, et agacer les chairs. Enfin, nous nous servons de la pierre à cautère pour faire l'escarre de l'ouverture et pour dissiper des callosités, et nous l'employons à petits morceaux ou en poudre, seule ou mêlée avec un emplâtre, en l'appliquant seulement sur la partie, ou en l'y introduisant de force, suivant qu'il faut aller plus ou moins profondément. Ces différens caustiques, et bien d'autres dont les auteurs parlent, agissent en faisant une sorte de croûte qui se forme, et qui tombe peu-à-peu,

par une mécanique qui ne nous paroît pas avoir été développée jusqu'ici.

11° Quant au cautère actuel, il nous paroît avoir été en général trop négligé par les Modernes, et être fort utile dans les tumeurs scrophuleuses, lorsqu'elles ont été ouvertes, que leur fonds est si mollasse et si spongieux, que la pierre à cautère s'y fondroit en pure perte, et qu'il faut pénétrer jusqu'à quelque os qu'on soupçonne devoir être gouflé ou carrié, et qui doit s'exfolier. On rend par cette méthode, la plaie plus profonde, on augmente les sources du suc nourricier, et on empêche que les chairs ne poussent si vîte, ce qu'il ne faut pas négliger. C'est pourquoi, la plaie doit être entretenue long-temps, et avec ménagement ; et comme les chairs sont souvent mollasses et blafardes, et que le pus est séreux, mal formé, peu nourrissant, plus excrémentitiel que récrémentitiel ; il est important d'ajouter aux digestifs ordinaires, quelque chose d'un peu actif, ainsi que le baume de *Fioraventi*, l'esprit de térébenthine, le quinquina en poudre, ou sa décoction, et sur-tout les douches, et les lavages de nos eaux.

12° Remarquez que comme nous l'avons indiqué ci-dessus (6°), nous n'avons considéré jusqu'ici, que les changemens d'une tumeur solitaire, et la façon dont il la faut traiter. Ce traitement seroit assez simple, et uniforme, si les tumeurs se présentoient ainsi dans la pratique, mais il est rare qu'on en trouve une seule ; il y en a ordinairement plusieurs dans un même sujet ; et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'elles ne se développent pas ensemble, qu'elles dépendent souvent l'une de l'autre, et qu'elles sont l'effet d'un changement qui arrive à tout une partie, aux dépens d'une autre.

En un mot, pour rendre en raccourci quelques-uns des cas principaux qui se sont présentés à nous ; une tumeur scrophuleuse au col, est souvent tellement liée avec du mal aux yeux, que vous ne sauriez résoudre l'une sans l'autre ; ou bien enfin, elle est dans le voisinage d'une autre glande, qui grossit si vous dissipez la première, et qui augmentera si vous la faites suppurer ; ou bien enfin, le col étant pris, et irrité par des topiques, quels qu'ils soient, les aisselles, la poitrine, le mésentère, la matrice, et les autres viscères, viennent à se prendre ; ce qui fait sentir de plus en plus la nécessité de nos remèdes généraux.

Rien n'est si compliqué que ces tumeurs, rien n'est si difficile à diriger ; c'est à ceux qui l'ont éprouvé à le sentir et à le dire. Quant à nous, nous nous en tiendrons à ce que nous avons exposé d'après des observations multipliées qui nous ont instruits là-dessus ; et nous ne nous arrêterons point ici à faire la critique de bien des auteurs, qui ont proposé leurs traitemens, sans parler des obstacles

qui peuvent s'y rencontrer, et qui se sont contentés d'établir des lois générales, auxquelles il seroit fort imprudent de s'en tenir uniquement.

13° Au reste, nous n'avons pas parlé des glandes squirreuses, stéatomateuses, cancéreuses; elles appartiennent, pour l'ordinaire, au troisième état des écrouelles, que nous ne sommes pas d'avis de traiter: ou bien elles peuvent être traitées, en suivant une méthode qu'il est aisé de tirer de celles que nous avons données; ou bien enfin, être emportées, comme nous l'avons dit (7°): ce qui se fait, lorsque les glandes sont mobiles, en pratiquant une ouverture à la peau, par laquelle on fait passer la tumeur, dont on a soin de lier le pédoncule, ou le paquet de vaisseaux et de substance cellulaire qui formoient, pour ainsi dire, ses racines; il est rare de pouvoir employer la ligature, ainsi que *Tragus* dit l'avoir fait une fois.

L'art est aujourd'hui trop avancé, pour qu'il faille prendre les précautions de rappeller les effets fâcheux des opérations mal faites, rapportées par *Fabricius Hildanus*, qui vit tuer un homme auquel on emporta une glande du col; par *Baillou* qui a vu un malade rendu muet par la même opération; et enfin, par *Albucasis*, qui vit, au rapport de *Freind*, ouvrir les artères du col. Les remarques qu'on pourroit faire là-dessus, ainsi que bien d'autres petits détails sur le manuel des opérations, seroient inutiles et hors de saison.

Nous remarquerons cependant en passant, que nous avons vu emporter de grosses glandes sous l'aisselle et aux mamelles, des testicules scrophuleux, des doigts des pieds, des mains, et des jambes aussi scrophuleuses; toutes ces opérations avoient été faites avec adresse, et selon les règles; cependant les malades moururent, et nous trouvâmes dans les cadavres, des suppurations internes, des développemens de glandes écrouelleuses, qui nous sembloient être la suite des manœuvres employés pour combattre les extérieures.

Ces observations nous ont fait penser, qu'il est fort nécessaire de se bien fixer sur le troisième état des écrouelles, et de ne pas se contenter d'avoir égard à ce qui paroît. On voit aisément l'importance de ces réflexions.

14° Nous finirons, en en faisant une sur la parotide; nous en avons vu couper la moitié, et le malade mourir, partie par l'hémorragie, partie à la suite de la suppuration; nous nous convainquîmes que la glande avoit été seulement coupée, parce que nous en trouvâmes une grande portion sur le cadavre. *Heister* dit l'avoir emportée, et donne la façon de le faire. *Heister* étoit anatomiste, il faut s'en rapporter à lui; mais il nous reste bien des doutes à cet égard.

1° Tous ceux qui disent avoir emporté la parotide, l'ont-ils fait? Nous l'avons trouvée dans des cadavres, et aperçue sur des vivans,

auxquels on nous avoit dit l'avoir enlevée. Il est aisé de se tromper là-dessus, et de prendre quelques lymphatiques engorgées, ou une portion de la parotide elle-même pour sa totalité.

2° Ceux qui connoissent bien la position de ces parties, savent, qu'outre la portion extérieure de la parotide, il y en a une grande partie qui est enchaînée entre les éminences styloïde, mastoïde, et la condyloïde de la mâchoire inférieure, dont elle fait quelquefois le tour pour s'aller joindre à la glande molaire. A dire vrai, nous avons de la peine à concevoir qu'un opérateur puisse, sans danger, aller fouiller dans ce creux, et arracher la glande qui y est nichée.

3° La grande quantité des nerfs et des vaisseaux qui traverse la glande, doivent faire trembler l'opérateur le plus expérimenté; outre qu'étant coupés, la moitié du visage doit nécessairement s'en ressentir, c'est qu'il est bien difficile d'arrêter l'hémorragie; il est vrai, qu'on a des points d'appui; il est vrai, qu'on a découvert récemment des secours assez assurés pour remédier à cet accident; mais il est vrai aussi, que les compressions et les spécifiques approuvés, sont quelquefois inutiles, et très-difficiles à mettre en œuvre (sous les aisselles, aux aînes, au fond de la gorge, dans les narines) ainsi qu'aux côtés du col: nous en appelons à cet égard à ceux qui voient des malades, et qui sentent les difficultés que mille circonstances font naître.

4° La parotide arrachée, l'hémorragie arrêtée, il faut faire suppurer ces parties, il faut faire exfolier les os qui sont à découvert, et établir une cicatrice, dans une partie où il n'y a point de fond. Combien ce traitement ne devroit-il pas traîner en longueur? Que d'accidens à craindre dans ce long intervalle!

Au reste? nous ne proposons nos doutes, que comme un moyen de modérer la règle de *Heister*, qu'il seroit peut-être dangereux que de jeunes gens prissent au pied de la lettre, et pour donner occasion à ceux qui auront plus d'observations que nous là-dessus, de ne pas les laisser perdre.

Nous croyons en avoir dit assez, pour faire entendre quel parti l'on doit prendre sur le traitement de bien d'autres symptômes des écrouelles, ainsi que les maux aux yeux, aux oreilles, au nez, à la poitrine, au bas-ventre, aux articulations, les ulcères et les caries. Il faut toujours combattre la cause avec précaution par nos spécifiques, et remédier aux symptômes suivant l'état des parties affectées.

L'Académie demandoit l'examen des tumeurs scrophuleuses: nous ne nous flattons pas d'avoir mis cette matière dans le jour qui lui convient, mais nous espérons qu'on pourra, sur ce que nous avons dit, déterminer le caractère des tumeurs scrophuleuses par l'examen des père et mère du malade, par la connoissance du pays qu'il habite,

de la façon dont il se nourrit, et des symptômes qui se présentent en lui ; ce qui est un corollaire de tout ce que nous avons dit des causes et des symptômes des écrouelles. On peut aussi connoître, et distinguer les espèces de ces tumeurs, leurs trois états, celui de maigreur, de développement, de suppuration, et de callosité ; ainsi que les différens traitemens palliatifs, de résolution, de suppuration, et d'extirpation, qui sont nécessaires dans ces cas.

Il y a long-temps, que conduits par les vues et la méthode que nous proposons, nous combattons avec quelque succès, une maladie qui est des plus ordinaires dans nos climats, qui est même la principale, qui dérange et qui masque singulièrement toutes les autres, tant aiguës que chroniques.

---

## TROISIÈME MÉMOIRE, PAR M. CHARMETTON.

Entreprendre de fixer l'époque des premiers ravages causés et produits par le virus scrophuleux, et chercher dans les siècles reculés, des traces et des vestiges de ce levain formidable, ce seroit s'arrêter à des objets plus capables d'amuser la curiosité, que d'éclairer l'esprit. L'histoire des maux auxquels le genre humain est en proie, ne peut être en effet véritablement intéressante, qu'autant qu'elle nous instruit de leurs causes, qu'elle en développe les progrès, qu'elle en marque les changemens, qu'elle en indique les remèdes, et qu'elle réunit, en un mot, les expériences et les observations.

Que l'origine des écrouelles remonte, si on le veut, à la naissance du monde ; qu'elles aient été connues des Phéniciens, des Grecs et des Égyptiens ; que l'on trouve dans les ouvrages des prédécesseurs du père et du prince de la médecine, des traits que nous devions envisager comme des monumens de leur ancienneté ; si l'assemblage et la combinaison des idées, des opinions, des variations, des disputes, des succès, et de la méthode de ceux qui en ont traité, et dans les écrits desquels nous fouillons, ne nous aident à former un corps de doctrine, et à élever un édifice de lumières, nos travaux ne nous mènent à aucun avantage réel, et nos recherches se terminent à l'inutilité.

Dans un art aussi sérieux que le nôtre, des ornemens étrangers, et des soins qui souvent éteignent la force du génie, sont toujours à dédaigner. Je fuirai donc attentivement ici, tout ce qui pourroit m'empêcher de saisir avec précision, les diverses parties du sujet qui m'est présenté. Le genre, le génie, le caractère, les symptômes, la

source funeste des écrouelles, les moyens et la manière de les combattre, tels sont les points uniques et généraux auxquels je m'attacherai, et de la discussion desquels, malgré l'étendue et l'obscurité de la matière, il résultera peut-être un ensemble de connoissances utiles, et telles qu'elles pourront répondre aux vues d'une société respectable, qui tient compte à ceux dont elle anime et dont elle soutient l'émulation, des efforts même superflus qu'ils ont faits pour les remplir.

S'il est vrai que les trois conditions nécessaires à une bonne définition, consistent en ce qu'elle soit claire, en ce qu'elle soit propre, et en ce qu'elle soit universelle; je ne vois rien que d'imparfait dans celle que les Anciens et les Modernes nous ont donnée des écrouelles, puisqu'elle ne peut convenir, pour parler le langage des logiciens, ni au seul défini, ni à tout le défini : *Neque, soli neque omni.*

Je crois donc devoir les considérer, comme un vice de la lymphe qui se manifeste intérieurement et extérieurement sur diverses parties, de différentes manières, et le plus communément par l'engorgement des glandes conglobées, lesquelles se tuméfient insensiblement, dont le gonflement n'est le plus souvent accompagné d'aucune douleur; et qui d'ailleurs, ont la dureté, la rénitence, et tous les autres signes qui caractérisent des tumeurs squirreuses. C'est sur cette première explication, que sera fondé tout le plan de ce discours; le développement des idées qu'elle présente en fera le partage.

Je dis que je considère les écrouelles comme un vice de la lymphe; or, qu'est-ce que c'est que la lymphe, et quel est le vice dont je la suppose infectée dans cette maladie?

Personne n'ignore que l'humeur à laquelle on donne précisément ce nom, est une des substances cachées sous la couleur rouge du sang; c'est cette matière blanche qui lui donne du corps, qui en fait la principale consistance; c'est cette huile atténuée qui, après avoir circulé dans les canaux sanguins avec toutes les humeurs rassemblées, se porte au-delà du courant général, enfile des artères plus déliées, nées du décroissement excessif des tuyaux qu'elle a parcourus, et qui ne peuvent, vu leur ténuité, admettre les globules rouges; c'est ce fluide subtil, appelé par les Anciens, *humor innominatus*, qui, poussé ainsi dans les détours obscurs, et dans les sentiers innombrables du corps humain, fournit la matière des sécrétions, opère la nutrition des parties, et dont le résidu repris par une multitude de veines, est rapporté et déposé dans les glandes conglobées, s'y perfectionne, et parvient enfin dans le réservoir du chyle, ou dans des tuyaux veineux-sanguins où il se réunit encore à la masse, et reçoit toujours de nouvelles préparations. Son origine, sa formation, sont pour nous des mystères inconnus, et que l'on a vainement tenté de

UNIVERSITY OF MARYLAND LIBRARY SCHOOL OF MEDICINE



pénétrer; et dont nous sommes unanimement persuadés, c'est de l'extrême facilité que les molécules lymphatiques ont à se rapprocher et à s'unir dans l'intérieur même des corps, et de la force de leur cohésion, qui est telle, qu'elle élude tous les effets des battemens des artères et du cœur, et qu'elle résiste à presque toutes les menstrues. Delà concluons-nous aussi, que le principe de la coagulation réside dans la lymphe; mais ce n'est pas assez d'être convaincu de cette propriété qui la rend le lien des sucs qui composent le sang; voyons, pour commencer à donner quelque jour à la matière que nous traitons, quelles peuvent être les différentes causes de l'épaississement de cette humeur, et de cet excès de consistance, qui souvent occasionne des squirres, et produit des concrétions plus ou moins fâcheuses.

Ces causes sont dans nous, et hors de nous.

Celles qui sont dans nous, sont les diverses altérations des solides et des fluides; et celles qui sont hors de nous, résultent du vice et de l'abus des six choses non naturelles.

L'excès de la systole et de la diastole, c'est-à-dire, l'augmentation ou la diminution de l'élasticité et de la force des fibres et des vaisseaux, constituent la lésion des solides.

Par l'augmentation de cette élasticité, je n'entends pas seulement une tension excessive des vaisseaux et des nerfs, telle qu'elle existe dans la fièvre, ou dans les convulsions, mais une rigidité dans le système vasculaire qui met les canaux hors d'état de prêter et de réagir sur les fluides avec une aisance naturelle; et l'on conçoit que dès-lors, le liquide chassé avec moins de véhémence, sera retardé dans son cours, la lenteur de sa progression donnera lieu sur-tout dans les plus petits vaisseaux à une plus étroite cohérence de ses parties; et de-là conséquemment la viscosité des sucs lymphatiques.

De l'atonie, de la diminution, de la perte du ressort systaltique, naîtront les mêmes inconvéniens; les liqueurs ne sont plus exposées à une action capable de conserver leur chaleur, d'accélérer leur marche et d'entretenir leur fluidité. La lymphe, ainsi que les autres liquides, circule avec peine, les tuyaux qui la contiennent, sont plus remplis de cette humeur, elle en est moins élaborée, elle y souffre même insensiblement une sorte de compression, soit de la part du liquide qui la précède, soit de la part de celui qui y aborde; cette compression augmente à mesure que le fluide enfile des canaux plus étroits, la partie la plus subtile et la plus aqueuse s'échappe par leurs pores, ou s'insinue dans les plus petits vaisseaux latéraux, s'ils ne sont pas obstrués; la masse générale est nécessairement plus serrée et plus compacte, le sang en devient d'autant plus gluant et d'autant plus épais, que les artères lymphatiques étant préoccupées, et dans une espèce d'*amphraxie*, il n'est pas possible à la lymphe de se séparer

et de se perfectionner dans ses couloirs ; et cette liqueur surabondante dans les vaisseaux sanguins, ne peut qu'augmenter et le volume et la consistance du sang avec lequel elle demeure confondue.

Les fluides peuvent pécher par la quantité et par la qualité.

La quantité peut être diminuée ou augmentée. Dans le premier cas, les vaisseaux ne sont plus dilatés, ils tombent dans un affaissement que quelques auteurs désignent par le mot de *synexie ;* leur inertie produit les mêmes effets dont nous avons accusé leur foiblesse.

Dans le second cas, il y a ou vraie, ou fausse pléthore.

La vraie pléthore consiste dans la quantité trop considérable du sang, il ne trouve pas assez d'espace dans les vaisseaux qu'il occupe, les molécules des parties qui le composent, se rassemblent et s'unissent plus intimement, attendu la gêne et la contrainte qu'elles éprouvent ; il n'est donc pas étonnant, que la lymphe acquierre dès-lors une qualité visqueuse et grossière.

Dans la fausse pléthore, la raréfaction équivalant à l'augmentation de la quantité, est la source des mêmes troubles, outre que le degré de chaleur supérieur à celui de l'état naturel, hâte l'évaporation des parties subtiles, et favorise un prompt épaississement.

Enfin, les humeurs peuvent être altérées ou par le changement de la proportion naturelle des parties intégrantes de la masse, ou par un vice quelconque dont cette même masse peut être infectée ; et soit en un mot, que le vice vasculeux ait donné lieu à cette altération, soit que les fluides eux-mêmes, aient occasionné le vice vasculeux, soit encore que les liquides et les solides aient été affectés en même temps, il est constant que ces différens dérangemens peuvent être envisagés comme les causes générales internes de la tenacité et de la grossièreté des sucs lymphatiques.

De ces causes générales internes, passons à l'examen de celles que nous avons dit être hors de nous. *Galien* les réunit en peu de mots en recherchant celles du squirre : *Qui diù vigilias, famem, labores, sollicitudines et quodlibet aliud superfluum exercitium passi fuerunt, aut crassis cibis usi, etc., sæpè schirris affliguntur.* Mais de toutes les choses non naturelles qui peuvent nuire, celles dont les effets sont le plus fréquemment funestes, sont 1° un air froid, grossier, épais, marécageux, infecté de particules virulentes, qui ne hâte point assez la circulation, et qui ne pouvant atténuer et briser suffisamment le sang, lui laisse le temps de s'épaissir, ainsi qu'à la lymphe qui s'embarrasse dans ses couloirs, et acquiert toujours plus de consistance à mesure que le volume augmente, 2° des alimens qui pris en trop grande ou trop petite quantité, donnent naissance à autant de maux, que s'ils péchoient par la qualité.

Un estomac rempli est, en effet, toujours fatigué, les artères gastriques sont comprimées, et les fibres nerveuses tiraillées par le poids des matières alimentaires ; la digestion est troublée, le broiement et la décomposition ne s'en fait qu'imparfaitement, elles séjournent plus long-temps, et l'air qu'elles renferment se raréfie. Que produit une préparation de cette espèce, si ce n'est des gonflemens, des borborygmes, des cardialgies, la cacochylie, la cacochymie, et enfin la cachexie, et un trouble universel dans l'économie animale ? Les crudités qui en résultent, ne font souvent pas appercevoir d'abord des accidens ; mais en passant des premières voies dans la masse, elles disposent la lymphe à des productions pernicieuses, ou à perpétuer et à multiplier même les levains qui peuvent exister déjà dans le sang, et qui seront plus ou moins actifs, conséquemment aux différentes fermentations qu'elles auront suscitées. Si ces fermentations sont vives, les crudités se briseront plus exactement, et les alliages n'épaissiront pas les humeurs auxquelles elles s'unissent ; mais si au contraire, le sang n'est que foiblement agité, et qu'elles aient quelque propension à la viscosité, elles se sépareront difficilement et avec peine, les éclats en seront grossiers et chargés de souffres indigestes, propres à rendre la lymphe croupissante, à l'épaissir, et à lui faire contracter une qualité vicieuse.

La disette ou la trop petite quantité des alimens, ne cause pas des maladies moins difficiles à vaincre. *Hippocrate* dit qu'on commet plus de fautes en observant une diète trop sévère qu'en mangeant trop, sur-tout dans un état de santé ; il se fait effectivement toujours une dissipation continuelle, les fluides ne sont donc pas par conséquent remplacés, les solides dont l'action exige nécessairement une flexibilité, sont eux-mêmes brisés, consumés et détruits, les humeurs les plus subtiles et les plus balsamiques s'exalent et se dissipent, celles qui restent en sont plus épaisses ; les huiles et les sels s'échauffent par un frottement continuel, ils deviennent âcres, corrosifs, et putréfient les liqueurs ; aussi éprouvons-nous que l'urine, la sueur, l'haleine même ont une odeur d'autant plus fétide, que l'on a jeûné plus long-temps, et que de cette abstinence trop sévère, arrive non-seulement la lenteur et l'épaississement de la lymphe, mais encore la consomption, l'exténuation, etc.

La qualité des substances alimenteuses, peut être bonne ou mauvaise. Au premier cas, si les organes digestifs sont bien disposés, ces substances seront transformées en un chyle balsamique, neutre, c'est-à-dire, qui ne sera ni acide, ni alkali, qui conviendra parfaitement à nos humeurs, avec lesquelles il s'assimilera et ne formera plus qu'une masse homogène ; mais ont-elles un mauvais suc, et ces

mêmes organes sont-ils insuffisans pour en corriger le vice originel, le chyle en participera, et nos fluides tiendront inévitablement de leur nature.

Ne parlons point ici de ces acrimonies fermentantes, pénétrantes, spiritueuses, aromatiques, alkalescentes, salines muriatiques, etc., qui engendrent différentes maladies. N'envisageons les alimens, que relativement à notre objet; c'est-à-dire, qu'eu égard aux parties grossières visqueuses et indigestes qu'ils peuvent contenir, et eu égard à l'acidité, accompagnée de plus ou moins d'âcreté, dont ils peuvent être chargés.

Les pains de son, les parties gélatineuses de tous les animaux, la chair de la chèvre, du bouc, du sanglier, du cochon, du lièvre, du renard, du chameau, des limaçons, des gros poissons de mer, les châtaignes, les truffes, les champignons, les choux, les fromages visqueux, les coagulations de lait, toutes ces substances grossières et pesantes, ne sont dirigées qu'avec peine, les particules n'en sont point assez divisées; et si les organes destinés à l'élaboration du chyle, ne peuvent suppléer à l'inertie et à l'impuissance de ceux qui doivent accomplir l'ouvrage de la digestion, elles ne perdront presque rien de leur grossièreté, et transmises ainsi dans le torrent de la circulation, il en résultera des engorgemens plus ou moins prompts, selon la plus ou moins grande foiblesse du ressort systaltique des vaisseaux, dont l'action ne pourra affiner ces sucs, et redonner à la lymphe qui en est formée, sa fluidité naturelle. Ajoutons que ces particules s'introduisent avec facilité dans le sang de ceux, dans le système vasculeux desquels on reconnoît ce défaut. Les embouchures des veines lactées plus lâches et plus béantes en eux, peuvent les admettre séparément, et avec moins de peine; réunies ensuite dans les différens couloirs du chyle, ou dans la veine cave, ou dans l'oreillette et le ventricule droit du cœur, elles communiquent à la masse un excès de consistance et de viscosité plus ou moins considérable; la lymphe s'épaissit, son cours est plus lent et plus tardif, les engorgemens se multiplient et se montrent en divers endroits, et un mouvement spontané ou de fermentation, rendant les acides que contient ce fluide, plus volatils et plus âcres, il en résulte un levain, dont le développement est annoncé par un appareil plus ou moins formidable.

Ces acides, que des alimens grossiers et visqueux peuvent fournir, que des congestions, que des mouvemens spontanés dont la lymphe croupissante est susceptible, peuvent multiplier, et d'où dérivent leur plus ou moins d'acrimonie, doivent principalement leur reproduction aux alimens naturellement acides par eux-mêmes, et à ceux qui peuvent le devenir par fermentation; ceux-ci sont la plupart des

substances grossières et indigestes dont je viens de faire l'énumération, ainsi que celles que l'on appelle communément farineuses : telles sont, par exemple, le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, les fèves, le millet, le riz, les pois, etc. : lorsqu'elles sont humectées à un certain point, elles fermentent et s'aigrissent ; et dépourvues au contraire d'humidité, la fermentation est moindre, elles sont visqueuses et tenaces.

Quant aux autres alimens dans lesquels réside l'acidité, ils sont tirés des végétaux ; ainsi nous comptons, par exemple, dans les fruits d'Eté, les pommes, les poires, les abricots, les pêches, les prunes, les oranges, les limons, les citrons, les grenades, les mûres, les groseilles, les pavies, les cerises, les framboises, les fraises, les figues, les melons, les concombres, auxquels on peut ajouter l'oseille, le vinaigre, le lait aigri, séreux et mal travaillé. La saveur plus ou moins aigre et piquante des uns et des autres en décèle la nature ; et c'est selon la constitution et la force du tempérament, que ces matières acescentes excitent et procurent plus ou moins d'acide, car de même que dans des sujets débiles, dans des enfans, dans des filles, dans des personnes qui mènent une vie oisive et sédentaire, et en qui le sang est mal travaillé et appauvri, elles occasionnent de grands désordres ; dans les sujets robustes, dont les organes peuvent assimiler une plus grande quantité d'alimens, et qui digèrent sans travail, leur usage même le plus constant, ne peut que difficilement donner lieu à des indispositions.

Je dis que dans des enfans, dans des filles, dans ceux en qui le sang est mal travaillé et appauvri, elles occasionnent de grands désordres ; en effet, rien n'est plus capable de former une mauvaise constitution, que le vice des premières nourritures : le lait, la bouillie faite avec la farine, sont nos premiers alimens ; or, il ne peuvent en fermentant, que produire une acrimonie acide dans la masse, surtout, lorsque l'enfant a sucé d'une femme nouvellement enceinte, vieille ou cacochyme, un lait séreux, aigre, grumelé, ou imbu de quelque virus ; ou bien, lorsque la bouillie lui a été donnée avant que l'estomac eût acquis la force nécessaire pour la digérer ; on conçoit donc que parvenu à un âge plus avancé, s'il mange des fruits crus, verts, ce qui communément arrive aux enfans de la campagne, il farcira son sang déjà mal disposé, de quantité d'acides qui contracteront dans la suite un caractère plus ou moins pernicieux.

La laxité des fibres, l'action affoiblie des vaisseaux et des viscères des filles, principalement de celles qui ont les pâles couleurs, et des adultes qui mènent une vie oisive, feront que les acides dominant dans les alimens, ne pourront pas être détruits par les digestions ; ils s'insinueront conséquemment dans le sang, où ils se subtiliseront

et deviendront nécessairement âcres ; ceux en qui le sang est mal travaillé, et comme appauvri, essuieront par l'usage des alimens acescens des acrimonies acides, car le chyle, en ce cas, s'aigrira de même que le lait, parce qu'il n'est point mêlé avec une quantité de sang suffisante pour sa parfaite assimilation ; c'est ce que l'immortel *Boerhaave* (1) confirme en parlant des maladies spontanées causées par des sucs acides : *Hinc patet cur pueris, pigris, virginibus, pauperibus, et certis artificibus hic morbus familiaris sit ;* car les ouvriers exposés à un air chargé de beaucoup d'acidité, tels que ceux qui travaillent aux mines vitrioliques, ceux qui font la bierre, du vinaigre, et qui préparent des eaux fortes, sont tributaires, selon ce médecin inimitable, des impressions de ces particules qui s'insinuent continuellement dans la masse, soit par l'habitude du corps, soit par l'inspiration, soit par la voie du ventricule et des intestins ; leurs travaux et leur force, quelque immense qu'on puisse la supposer, ne sauroient les en garantir.

Enfin, les alimens liquides, les eaux, ont différentes qualités, et contiennent différens corps, selon la constitution et les qualités de l'air, et selon les terres par où elles coulent et se tamisent ; aussi, outre les parties unies et glissantes, dont elles sont essentiellement composées, on y découvre des parties salines, terreuses, métalliques etc. qui leur communiquent différens gouts, et qui décident des différens effets qu'elles produisent dans nos corps. On doit rejeter celles que l'on puise près des sources chaudes et des mines métalliques, des carrières, des lieux où il y a du soufre, de l'alun. Elles se chargent dans leur cours, de quantité de parties âpres, austères, astringentes ou métalliques, qu'elles enlèvent des fossiles et des minéraux sur lesquels elles coulent, peu propres à diviser les alimens dans l'estomac ; leur usage constant peut troubler les digestions, et si ce viscère est foible, ces alimens se corrompront, et suivant leur nature acescente ou alkalescente, les sucs qui en résulteront, auront une acrimonie acide ou alkaline. Les eaux qui découlent des rochers, les eaux bourbeuses et croupissantes qu'on retire dans des réservoirs, qui forment des étangs, qui humectent des terres marécageuses, et au fond desquelles on aperçoit un sédiment onctueux, terrestre et bitumineux ; celles qui ont demeuré long-temps, dit *Hippocrate*, à l'ardeur continuelle du soleil qui leur enlève plus que les pluies continuelles ne leur rendent ; les eaux de glace et de neige, dont les parties déliées se sont concentrées dans la congélation ; les eaux, en un mot, qui abondent en parties dures, salines, austères, grossières, impures et pesantes, épaissiront la lymphe en arrêtant le mouvement

(1) Hermanni Boerhaave morbi spontanei ex acido humore §. 6, 8.

de ses particules, engendreront des crudités, et formeront un chyle grossier, mal conditionné, et empreint des mêmes qualités qu'elles.

Il n'est pas encore temps de faire l'application de ces principes ; la manière dont la masse lymphatique s'épaissit, et les causes du changement de sa consistance, suffiroient pour expliquer la formation des tumeurs scrophuleuses : mais donnons une nouvelle force à nos idées, et épuisons la matière, s'il est possible, en cherchant dans les divers genres d'action des sels acides, et dans les suites et les effets de l'impression de ces sels, la source de la perversion et de la dépravation de cette humeur.

Imaginons un corps dont les parties sont actives, subtiles, aiguës; et pénétrantes, qui fermente avec les alkalis, d'un mouvement tantôt apparent, tantôt imperceptible, non toujours absolument, suivant le degré de son acidité, mais selon le rapport et la proportion de ses particules avec les pores des corps qui doivent être dissous ; celui-là est proprement appelé parmi nous, un corps acide. Ses parties aiguës se lient et s'embarrassent dans les parties rameuses et sulphureuses du lait, du sang, et de la lymphe des animaux; il fixe les unes et les autres de ces substances, tandis qu'au contraire il décompose les métaux, en en pénétrant et en en écartant les corpuscules.

On pourroit d'abord demander, s'il est des sels dans le sang, et si des substances acides y résident. Je n'ai garde, à l'exemple de quelques médecins qui ne parlent qu'oscillations, et qui ne reconnoissent dans les corps animés que des agens solides, de bannir du tissu de ce fluide les matières salines ; je ne dirai point aussi, sur la foi de quelques observations suspectes, que malgré la confusion des liqueurs qui circulent, on aperçoit les molécules des sels dans les vaisseaux mêmes; mais je ne craindrai pas d'avancer qu'il n'est pas douteux qu'il y en ait de renfermés dans la masse des humeurs, qu'ils y sont mêlés et confondus, qu'ils les forment en partie, qu'ils leur donnent de la consistance ou de la fluidité, et qu'ils sont, en un mot, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, les instrumens des mouvemens spontanés.

A l'égard des acides, les Anciens, bien loin d'en nier l'existence dans le sang humain, pensoient qu'ils étoient nés avec nous. Il est, dit *Hippocrate*, du sel acide, du sel doux, du sel amer, du sel alkali volatil dans le sang : lorsque ces sels conservent leur union et leur caractère particulier, toutes les fonctions s'exécutent sans trouble : *Nam inest in homine amarum salsum, dulce, acidum, quæ mixta inter se, unàque confusa, non hominem lædunt ; cùm verò quid eorum separatur, tunc hominem lædit* (1).

(1) Lib. de veteri Medicinâ.

M. *Maloüin*, dans sa chimie médicinale, a suivi l'opinion de cet homme divin; nous y lisons, *qu'il peut y avoir, et qu'il y a réellement dans l'homme, du doux, de l'amer, du salé, de l'acide et de l'âcre; tant que ces choses,* continue M. Maloüin, (1) *qui sont de qualités différentes, ne sont point à part et en dépôt, et qu'elles sont proportionnées entre elles, et dans un mouvement naturel, elles font la santé; si au contraire, elles dominent sensiblement les unes sur les autres, qu'elles restent en repos, ou qu'elles soient dans un trop grand mouvement, elles produisent la maladie, et l'espèce de la maladie est différente, selon la différente nature de ce qui domine.*

Il est certain, qu'il n'est pas besoin des expériences d'*Homberg* et de *Lemery*, pour être persuadé de la réalité des sels acides dans la masse; mais je ne vois pas qu'*Hippocrate* et *Galien* aient eu raison de les envisager comme naturels, innés et propres à la conservation de notre être: car quoique l'on puisse présumer que les acides du sang de la mère, doivent passer à l'enfant, et quoiqu'il semble, attendu l'intimité de cette communication, que l'on puisse dire qu'ils naissent avec nous; je ne conçois point comment ils pourroient contribuer à la perfection des opérations, d'où dépendent l'entretien et l'intégrité de la machine. Revenons en donc à la doctrine de *Van-Swieten*, et concluons avec lui, qu'ils doivent leur origine aux alimens qui n'ont pas été assez travaillés par les organes digestifs, et qu'ils sont étrangers au corps humain: *Acidi ergo in corpore humano origo videtur deberi ingestis non satis mutatis per corporis vires; peregrinum ergo corpori acidum est* (2).

C'est aussi conséquemment à cette idée, que j'en fixerai avec *Boerhaave*, le siége principal dans l'estomac et dans les intestins: (3) *Sedem habet jam nata maximè primas digestionis officinas, inde tardiùs sanguinem, denique omnes humores inficit.* Le ventricule est, en effet, rarement sans acides; la plupart des alimens, et des végétaux sur-tout, contiennent une acidité qui subsiste après la digestion, et qui, ne trouvant rien qui la subjugue et qui la détruise, s'exerce fortement quelquefois sur les tuniques de ce viscère. Ce sont ces acides subtilisés par la chaleur et la volatilité des sucs gastriques, qui, en picotant la membrane nerveuse de l'estomac, excitent un appétit excessif et dévorant; insensiblement ils acquièrent de l'âcreté et de la force; la qualité souvent corrosive du lait qui a séjourné dans l'estomac des enfans, et la dissolution des corps les plus durs en sont une preuve: insensiblement aussi, ils sont portés dans la masse, où d'abord absorbés par les huiles et par la terre, ils ne se développent

(1) Pag. 76, tom 1.
(2) Comment. in Herman. Boerh. Aphor. de cogn. morbis. §. 60.
(3) Aphor. §. 62.

pas aisément, mais ils s'y renouvellent sans cesse et ne dominent que trop fréquemment : car enfin, que d'exemples n'avons nous pas de leur accroissement et de leur dégénération !

Supposons la masse lymphatique épaissie, visqueuse, lente dans sa progression ; elle séjourne en partie, plus qu'à l'ordinaire, dans ses plus petits vaisseaux, et elle ne participe que foiblement aux mouvemens qui tenoient dans le sang les sels séparés les uns des autres ; ces sels ainsi gênés acquièrent peu à peu plus de masse, et s'embarrassent dans les parties sulphureuses de la lymphe, qui stagnante, pourvue de parties acqueuses, et ne remplissant pas tellement les petits vaisseaux qu'ils ne contiennent de l'air, est, au moyen de la chaleur naturelle, selon son état plus ou moins alkalescent, et selon la constitution du sujet, plus ou moins susceptible d'un mouvement spontané ou de fermentation. Les acides, dont ces engorgemens ne sont point exempts, s'exaltent et se dégagent des parties rameuses de cette même humeur qui leur servoient d'entraves. Mis en liberté, et séparées des autres principes, ils sont entraînés dans la masse où ils se meuvent et agissent avec plus d'aisance sur la lymphe dont ils rapprochent les molécules, et de cette fermentation excitée par le mélange des acides et des alkalis, résulte le changement de nature de ces sels ; la disposition des pores de ceux-ci n'est plus la même, et quelques particules des premiers, qui se multiplient, non-seulement par de nouveaux fermens vicieux provenant des premières voies, mais encore à raison de la quantité des engorgemens qui subsistent, et du changement qu'éprouvent aussi les sels essentiels qui deviennent eux-mêmes acides, rendus plus ou moins volatils, acquièrent un degré plus ou moins grand d'acrimonie.

C'est à cet état de dépravation de la lymphe, à son épaississement, aux acides, à leur qualité plus ou moins salée, plus ou moins acrimonieuse, que nous devons reprocher tous les désordres qui décèlent ce virus, que nous distinguons des autres poisons qui peuvent infecter la masse, par le nom de virus scrophuleux. Je sais que la nature de ces levains funestes, ne peut nous être dévoilée que par leurs opérations et par leurs effets ; mais si dans les unes et dans les autres de ces causes, je trouve un rapport immédiat avec cette chaîne de maux dont les scrophuleux sont attaqués : si, je prouve que ces maux ne sont que des symptômes, et une suite de l'épaississement et de l'acidité acrimonieuse et salée de la lymphe ; si, sur les divers degrés de perversion de cette humeur, j'établis les divers degrés de cette maladie, n'en aurai-je pas saisi la source, le caractère, le génie, le genre, et les différences ?

Reprenons notre définition. Les écrouelles sont un vice de la lymphe, qui se manifeste intérieurement et extérieurement sur di-

verses parties. Je m'arrête à cette première proposition, et je soutiens d'abord que ce qui nous démontre que les écrouelles consistent dans le vice et dans la dépravation de la masse lymphatique, c'est qu'il n'est aucune partie du corps humain, qui ne puisse en ressentir les funestes effets, et qu'il n'est aucun organe qui ne puisse en recevoir les fatales atteintes. Or, si cette maladie peut attaquer et affecter généralement toutes les parties simples et organiques, internes et externes, et souvent les unes et les autres en même temps (car il est rare de voir extérieurement des vestiges, qu'il n'y en ait des traces réelles dans l'intérieur) si cette maladie, dis-je, peut insensiblement troubler toutes les fonctions, et détruire enfin les principes mêmes de la vie, il s'ensuit nécessairement qu'elle doit avoir sa source dans un fluide qui parcourt infailliblement tous les détours de la machine entière. Quel sera ce fluide? quand je voudrois me faire illusion à moi-même, à la vue des gonflemens fréquens, et des engorgemens multipliés des vaisseaux lymphatiques, et des glandes conglobées telles que sont les jugulaires, les occipitales, les cervicales, les parotides, les maxillaires, les axillaires, les inguinales, les mésentériques, œsophagiennes, gastriques, hépatiques, spléniques, épiploïques, cystiques, iliaques, sacrées, etc.; à l'aspect de la dureté et de l'indolence de ces tumeurs, lorsque j'apperçois encore une multitude et une foule d'affections particulières fixées sur les yeux, au nez, aux lèvres, aux oreilles, sous la langue, au col, aux jointures, aux mamelles, aux parties membraneuses et aponévrotiques, sur la tête, sur les tendons, sur les ligamens, sur le périoste, sur les os, et dans les viscères les plus essentiels à notre conservation, pourrois-je méconnoître les assauts d'une lymphe plus ou moins dépravée, et les effets de l'alliage d'un virus avec les différentes humeurs, qui ne doivent leur dégénération qu'à la participation du vice de cette même lymphe infectée, dont elles tirent leur origine?

J'ai dit en second lieu, que ce vice s'annonce de différentes manières. Toutes les tumeurs scrophuleuses en général, sont en effet susceptibles de différentes altérations. Eu égard aux degrés par où elles passent, aux effets qu'elles produisent, à la manière dont elles se terminent, je les divise en tumeurs bénignes, et en tumeurs malignes; les unes et les autres sont occultes ou ulcérées. Sont-elles superficielles, circonscrites, égales, médiocrement dures, mobiles, flottantes, sans inflammations, indolentes? se forment-elles peu à peu? les progrès n'en sont-ils pas rapides? se terminent-elles même par suppuration, et l'ulcère qui en résulte, se ferme-t-il sans peine? ce sont les tumeurs scrophuleuses bénignes. Mais sont-elles au contraire dures, inégales, profondes, fixes, adhérentes? se multiplient-elles? font-elles des progrès en peu de temps, attaquent-elles les

glandes conglomérées, les parties membraneuses, tendineuses? sont-elles suivies de douleur et d'une inflammation plus ou moins considérable? la matière dont elles sont formées est-elle parvenue à un point de dépravation et d'âcreté qui détruit le tissu des parties molles ou dures qu'elles attaquent? donnent-elles lieu à des ulcères plus ou moins mauvais, d'où découle une matière sanieuse? ces ulcères sont-ils accompagnés de fistules et de caries? les bords en sont-ils calleux, renversés et douloureux? ont-ils enfin tous les caractères d'un ulcère chancreux? telles sont les écrouelles malignes; et ce dernier degré de corrosion, désigne de plus les écrouelles chancreuses.

Je distingue encore les tumeurs dont il s'agit, en composées et en compliquées.

Celles qui tiennent essentiellement de la nature du squirre, ne dégénérent pas seulement en cancer, elles participent aussi quelquefois des trois autres tumeurs génériques; dès-lors et suivant les symptômes prédominans de ces mêmes tumeurs, elles sont composées et nommées tumeurs scrophuleuses, érysipélateuses, ou phlegmoneuses, ou œdémateuses; et si elles sont accompagnées d'un levain étranger dont le génie se dévoile par certains accidens, elles sont appellées écrouelles compliquées.

Les unes et les autres de ces tumeurs, reçoivent différens noms, conséquemment aux parties qu'elles affectent; ainsi sur les tendons, sur les ligamens, sur le périoste, sur les os, nous leur donnons celui de ganglions, de tophes, de *nodus*, d'exostoses; si la tumeur réside dans la glande thyroïde, nous la nommons bronchocèle, trachéocèle, ou gnoëtre; et si les glandes des émonctoires, c'est-à-dire, celles des aînes, des aisselles, du col, sont engorgées, nous appellons ces tumeurs des bubons. Quelques auteurs accordent par préférence, à celles des glandes du col, le nom d'écrouelles; j'avoue que les tumeurs scrophuleuses, ont le plus souvent leur siége dans celle-ci, sans doute parce que ces glandes sont naturellement plus serrées et plus remplies de cellules et de détours; mais je ne vois pas pourquoi cette dénomination leur conviendroit spécialement, et plutôt qu'à celles qui lèsent les autres parties, et qui reconnoissent la même cause.

La dépravation de l'humeur qui provoque l'engorgement, change et différencie la couleur et la consistance de la matière; et relativement à ce changement, le nom de la tumeur varie. La consistance de cette matière est-elle épaissie, semblable à du suif, la tumeur est-elle dure? c'est un stéatome. Est-elle blanche, ressemble-t-elle à de la bouillie, et la tumeur a-t-elle moins de dureté? c'est un athérome. La tumeur enfin, est-elle molle, la couleur de l'humeur qui la forme, imite-t-elle un jaune brun, a-t-elle la consistance du miel? c'est un

melliceris. En un mot, cette même humeur tient-elle en même-temps du caractère de celle qui occasionne le stéatome ou l'athérome ? la tumeur qui en résulte, est doublement désignée par les noms qu'on assigne à ces engorgemens particuliers. Il faut néanmoins convenir que cette règle souffre des exceptions, car il est nombre de cas dans lesquels nous ne distinguons point par des termes et par des mots consacrés, le genre de la matière renfermée dans le même kiste ou dans la tumeur, comme lorsqu'il est question d'un abcès scrophuleux enkisté ou non enkisté, rempli d'une substance gypseuse ou plâtreuse, ou garni d'un suc semblable à du lait caillé où à du fromage mou, suivant son épaississement ou sa fonte ; ou comme quand il s'agit de ces tumeurs le plus souvent non enkistées qui surviennent au voisinage des parties membraneuses et aux jointures, et qui contiennent un pus blanchâtre et sanguinolent, fort peu lié, et d'une nature ichoreuse, ce qui est un indice assuré du vice qui existe dans la masse.

Il n'est pas possible, au surplus, de déterminer le volume et la figure de toutes les tumeurs scrophuleuses ; j'en ai vu dans le mésentère, à chaque côté des parotides et de la mâchoire inférieure, ainsi qu'aux aînes et aux aisselles, dont la grosseur étoit monstrueuse, et celles-ci étoient telles, qu'elles distendoient et faisoient soulever considérablement le muscle pectoral. Il en est, qui formées dans les glandes ou dans un vaisseau lymphatique, ont la forme d'un gland, d'une aveline, d'un œuf, d'une châtaigne ; d'autres qui sont oblongues, rondes, plus ou moins élevées, telles sont, par exemple, les tumeurs que nous nommons *talpa*, *testudo ;* d'autres dont la base est plus ou moins large, plus ou moins étroite, et qui paroissent alongées ou détachées des parties qui les avoisinent, ce qui en rend le traitement plus aisé ou plus difficile ; quelques-unes encore qui ne sont que de simples pustules, des différentes sortes de dartres ou de gales qui se montrent sur la superficie du corps, des tubercules qui affectent divers endroits, soit dans l'intérieur ou à l'extérieur ; et nous observons enfin dans les engorgemens des glandes, si elles sont séparées des tumeurs plus ou moins applaties ou circonscrites, d'où résulte principalement aux parties latérales du col, une espèce de chapelet, et des tumeurs bosselées extérieurement, disposées en forme de grappe, auxquelles quelques-uns ont donné le nom de tumeurs conglomérées, lorsque ces glandes tuméfiées sont jointes, unies et entassées.

Quoi qu'il en soit, dans quelque lieu et de quelque manière que se présente et que se montre le virus scrophuleux, rien n'est plus certain que ce que j'ai avancé pour compléter une définition. Les glandes conglobées et les vaisseaux lymphatiques sont les parties les

plus exposées à l'impression de ce levain ; car toutes les autres affections dont j'ai parlé, ne caractérisent point aussi positivement, ce que vulgairement nous nommons écrouelles ; elles n'en sont, pour ainsi dire, que des symptômes communs ; cette considération seule suffiroit pour justifier mes idées sur la perversion de la lymphe dans cette maladie ; mais je ne veux rien laisser à desirer, et je vais en consacrer l'évidence par des faits qui ne laisseront aucun prétexte au doute.

Les glandes conglobées sont des espèces de pelotons formés par les replis et l'entortillement de plusieurs vaisseaux sanguins, nerveux, lymphatiques, sécrétoires, et excrétoires ; ces vaisseaux sont enveloppés d'une membrane commune, et l'usage de ces glandes est de filtrer et de perfectionner la lymphe.

Que l'obstruction de ces canaux atteints de quelque vice organique, comprimés, resserrés, affaissés, meurtris par une cause quelconque, arrive fréquemment, nous en trouvons d'abord une raison dans leur propre conformation, dans leur disposition naturelle, dans leur arrangement, et leurs contours dans les glandes, dans leur délicatesse, dans leur exiguité, dans le peu de mouvement dont ils sont susceptibles ; ainsi, à raison de la ténuité de leur cavité, de leur exilité et de l'obscurité de leur action, nous devons penser que ces vaisseaux, ainsi que ceux des parties dont le tissu est infiniment compact et serré, comme ceux des membranes, des tendons, des ligamens, des os, s'embarrasseront toujours plus aisément que des tuyaux, dont le diamètre, la force, le ressort et le jeu, sont beaucoup plus considérables ; ajoutons à cette réflexion, celles qui naissent de l'état dans lequel se trouve la lymphe contenue dans les vaisseaux lymphatiques de ces mêmes parties. Cette humeur virulente, séparée de la partie globuleuse, et parvenue dans les vaisseaux blancs, y est assurément moins méable, ses particules rameuses séparées de toute autre molécule se touchent par une plus grande surface, elles s'unissent plus intimément par le moyen et l'entremise des sels : la lymphe n'en est conséquemment que plus visqueuse, et elle est d'autant plus disposée à former des obstacles, que les canaux lymphatiques plus ou moins étroits, plus ou moins foibles, mieux ou plus mal conformés, sont dès-lors moins en état d'agir sur ce fluide ; les parties les plus grossières contraintes et forcées de séjourner dans ces vaisseaux, s'opposent donc au libre cours de celle qui aborde sans cesse, et qui dans l'impossibilité de suivre sa route ordinaire, donne inévitablement lieu à un embarras dans le couloir ou dans la glande, dont sa portion la plus épaisse augmente le volume. Tel est le premier effet que nous observons ; c'est-là ce que nous appelons glande gonflée, la lymphe circulant encore. Mais suivons les gradations.

Les molécules de cette humeur, auxquelles on peut reprocher ce commencement d'interception, acquièrent plus ou moins de consistance par leur séjour. Sa fluidité, sa ténuité, n'est plus proportionnée au diamètre des vaisseaux excrétoires; elle est donc comme immobile et fixée dans le corps glanduleux; elle s'y durcit de plus en plus par l'évaporation de ses parties les plus subtiles, et celle qui survient, ou du moins ce que ce nouveau fluide a de plus grossier et de plus salin, s'y arrêtant avec elle et s'y épaississant, l'obstruction est complète. C'est alors que n'étant plus soumise à l'action oscillatoire des vaisseaux, la lymphe se dessèche toujours davantage, l'engorgement augmente, la portion saline et sulphureuse demeure dans la membrane propre de la glande, tandis que la portion liquide regorge dans les vaisseaux qui entourent la tumeur; ces vaisseaux en sont surchargés et prodigieusement gonflés; l'extension de leurs parois est telle, que leurs fibres écartées, livrent un passage à la partie la plus ténue qui s'échappe et qui transsude; de manière que (selon M. *Garengeot*, et suivant M. *Petit*, dont la perte doit nous être toujours présente) il en résulte une sorte d'œdème qui relâche et qui humecte la membrane de la glande ou du vaisseau lymphatique engorgé, et qui forme le kiste ou le sac de la tumeur : cette humidité, cette vapeur donne à ce sac la facilité de s'étendre et de prêter à l'abord des nouveaux sucs qui n'entrent dans le kiste qu'après quelques efforts, attendu la distension singulière de cette membrane qui étrangle en quelque façon les vaisseaux qui les y portent; de plus ces mêmes sucs ne trouvant plus aucune issue, parce que les tuyaux excrétoires, qui seuls pouvoient la favoriser, sont trop déliés, trop foibles, et sont encore plus incapables d'action que les vaisseaux qui les ont charriés; ces mêmes sucs, dis-je, s'accumulent peu-à-peu, et forment enfin une tumeur d'une grosseur et d'un volume plus ou moins grand, suivant l'affluence de la matière, et suivant la dilatation, dont peut être susceptible le tissu vasculeux du kiste et des parties voisines.

L'humeur séreuse qui transsude, qui en ramollit et qui en relâche les parois, aide non-seulement à l'extension de cette membrane et à l'entrée de la lymphe; mais elle contribue encore à la rendre plus épaisse, en disposant les vaisseaux qui s'y distribuent, à admettre une certaine quantité de suc nourricier; car, de même que les parois de la matrice acquièrent en s'étendant plus d'épaisseur par la dilatation des vaisseaux différens qui s'y répandent, l'épaisseur du kiste ne peut vraisemblablement être attribuée, qu'à cette dilatation et à la plénitude de ceux dont cette membrane est parsemée.

Ce kiste ou ce sac, dont la surface externe est lisse et polie, devient dans sa surface intérieure, dur, calleux et inégal; cette consis-

tance n'est due qu'à l'union des sels et des soufres de l'humeur qui y est renfermée ; et je ne doute point que ces substances chassées et poussées à la circonférence, ne s'y attachent et ne s'y appliquent, à peu près, comme le tartre s'incruste aux parois intérieures des tonneaux où le vin a fermenté. Du reste, on remarque encore qu'il est souvent plus mince et plus foible dans certains endroits, et que sa figure varie, ce qui ne doit point être un sujet d'étonnement, surtout si la tumeur est variqueuse, ou formée par la dilatation d'un vaisseau lymphatique, puisque la base en doit être plus ou moins large, selon, par exemple, le point dans lequel le conduit a le plus ou le moins prêté.

Dans nos recherches sur la génération, sur la formation, l'augmentation de ces tumeurs enkistées, qui ne sont autre chose que des engorgemens vasculaires et glanduleux, je n'ai eu garde de perdre de vue la lymphe ; mais si je veux porter mes regards plus loin, les matières que j'y découvrirai, et que la plupart de ces tumeurs contiennent, m'indiqueront en quelque façon le vice qui domine dans la masse.

Le fluidité, la couleur jaunâtre et rougeâtre de l'humeur, telle qu'elle existe dans le *melliceris*, annonceront inévitablement la qualité acrimonieuse du sel dont la lymphe sera chargée, car ce sel en brisant les soufres, rend la matière renfermée dans le kiste, et plus fluide, et d'une couleur plus foncée ; ce qui arrive assez communément à toutes les parties sulphureuses, dissoutes par des sels alkalis ; la dilacération de quelques petits vaisseaux sanguins, peut aussi lui donner un œil d'un jaune rougeâtre.

La consistance moyenne, la blancheur de celle qui forme l'athérome, prouvera l'existence d'un acide capable de produire ces effets.

Enfin, si les soufres sont visqueux et plus grossiers au moyen de l'acide prédominant, la matière sera plus dure, sébacée, ressemblante à du suif, et conséquemment la tumeur sera un stéatome ayant son siége ordinaire dans les vaisseaux adipeux, dont les sucs épaissis et figés, prennent un corps capable d'opposer une grande et une forte résistance ; au lieu que le melliceris et l'athérome, naissent de la stagnation de l'humeur lymphatique dans quelques-uns des vaisseaux ténus qui la charrient, ou dans quelques interstices de leurs valvules.

Sa dépravation, sa viscosité dans ces deux dernières tumeurs, se manifestent par de plus prompts et de plus fréquens ravages, que dans le stéatome qui subsiste long-temps sans des accidens marqués, pourvu qu'il ne blesse pas quelques fonctions.

Soit, au-surplus, que la matière qui provoque ces engorgemens, ait été la même dès les premiers temps, soit que celle qui remplit le

kiste se soit extravasée après avoir été long-temps épaissie, ainsi que le prétendent la plupart des Auteurs, et que par un mouvement intestin, cette lymphe croupissante ait dégénéré en une espèce de pus qui la rend entièrement méconnoissable, et ressemblante ou à de la bouillie, ou à du miel, ou à du suif, suivant les différens vaisseaux dans lesquels elle s'arrête, tous ces changemens peuvent être des preuves d'une perversion parvenue au point de former ce que nous nommons le virus scrophuleux, malgré l'état constant de ces tumeurs qui peuvent pendant un temps assez long, ne rien présenter de bien redoutable.

Cet état est celui dans lequel nous les envisageons comme des tumeurs scrophuleuses bénignes, et par conséquent comme des tumeurs indolentes, et qui ne sont accompagnées d'aucune inflammation, elles acquièrent souvent un volume extraordinaire sans être douloureuses, parce qu'elles ne se forment que peu à peu, et que l'amas de la matière ainsi que la dilatation des vaisseaux se faisant insensiblement et par degrés, la compression et la divulsion sur les fibres nerveuses, n'est ni assez subtile, ni assez violente, et le reflux des esprits au cerveau, ni assez précipité, ni assez fort pour ébranler les fibres de cet organe, de manière à exciter un sentiment de douleur; elles ne sont suivies d'aucune inflammation, ce qui est démontré par la couleur naturelle de la peau, et ce qui peut être expliqué par le peu de mouvement de la lymphe en congestion, et par la compression douce et insensible qu'elle fait sur les vaisseaux voisins de l'engorgement, qui n'ayant été gênés que par gradation ou ne l'étant presque pas, offrent, pour ainsi dire, le même diamètre aux liqueurs qu'ils charrient et auxquelles ils donnent passage.

Les tumeurs scrophuleuses malignes, au contraire, seront plus dures, vu, comme je l'ai dit, la prédominance des acides et la qualité des sels essentiels de la lymphe, qui plus fixes et plus grossiers, rapprocheront plus exactement les parties sulphureuses de cette humeur, et donneront lieu à une cohésion qui la rendra d'autant plus tenace et d'autant plus visqueuse, que ces sels essentiels auront plus de masse, et que les acides seront plus abondans.

Elles seront inégales, parce que cette lymphe ainsi épaissie, se trouvant séquestrée et cantonnée, et l'emportant par sa solidité sur la foiblesse qui se rencontre en certains points de la membrane du kiste, soulèvera inégalement le corps glanduleux à mesure qu'elle augmentera : et si ces inégalités ne sont point remarquables dans les tumeurs bénignes, c'est qu'alors la lymphe moins endurcie et moins fixe, ne forme pas des corps aussi durs, et aussi capables de forcer et de contraindre les fibres du kiste à prêter dans de certains points.

Elles seront immobiles, et la cause de leur immobilité sera la si-

tuation contrainte dans laquelle elles se trouveront lorsqu'elles auront un certain volume, et plus encore les attaches que contracteront les fibres et les vaisseaux des parties voisines avec la surface externe de la membrane de la glande, dont la substance folliculeuse fournit cette union et cette communication, qui d'ailleurs ne forme pas parfaitement ce que quelques auteurs appellent des adhérences intimes.

Elles seront enflammées, douloureuses, parce que plus les salés acides donnent à la lymphe un caractère d'acrimonie, plus elle est piquante, et plus elle cause d'irritation dans les parties où elle séjourne ; il en résulte un gênement dans la circulation ; l'irruption du sang dans les canaux lymphatiques collatéraux, occasionne une chaleur qui, agitant et raréfiant l'humeur, développe les sels qui s'exercent ensuite sur les fibres et les vaisseaux ; et de cette action irritante naît une sensation et une perception plus ou moins vive et plus ou moins douloureuse, selon la qualité de ces sels, et le plus ou le moins de force de leur impression.

Enfin, ces tumeurs se multiplieront, et leurs progrès en seront plus prompts, eu égard à la quantité plus copieuse du virus répandu dans la masse ; car son abondance produira des engorgemens, non-seulement, dans les vaisseaux lymphatiques, mais encore dans ceux qui se distribuent aux glandes conglomerées, aux parties tendineuses, membraneuses, etc.

De toutes les liqueurs qui émanent d'un sang ainsi infecté, il est certain qu'il n'en est aucune qui doive conserver sa pureté ; il est constant aussi que parmi ces liqueurs, celles qui sont naturellement grasses et visqueuses, occasionnent plutôt que les autres, des embarras dans les parties où elles se filtrent, soit par l'aptitude et le penchant qu'elles ont à s'épaissir, soit par la foiblesse de leurs couloirs, soit peut-être encore par une analogie et une sorte d'affinité du virus scrophuleux avec ces humeurs, qui ne peuvent d'ailleurs que se ressentir du vice de la lymphe.

Telle est sans doute la source de cette quantité de maux qui marchent si souvent à la suite des tumeurs des glandes conglobées, et des couloirs lymphatiques. Le gonflement des paupières et de la lèvre supérieure, celui du nez, les gales crustacées sous cette partie et aux commissures des lèvres, auront pour cause, non-seulement la dépravation de l'humeur qui se sépare dans les petits grains glanduleux, mais encore la foiblesse et la délicatesse des vaisseaux ténus de la lymphe, qui, gonflés et embarrassés, compriment les glandes et les canaux voisins dans lesquels la liqueur s'accumule, et provoque une enflure qui paroît à diverses reprises.

L'amas d'une lymphe grossière, et plus ou moins visqueuse dans ses vaisseaux foibles et déliés qui avoisinent les ranules, donnera

naissance à la grenouillette ; et cette tumeur tenant d'un caractère scrophuleux, est assez communément accompagnée des engorgemens des glandes lymphatiques du col, et de dessous le menton.

Le bronchocèle, de la nature du mellicéris ou de l'athérome, sera un produit de ce même virus, plutôt que le goître sarcomateux, graisseux, ou stéatomateux.

Les congestions et les gonflemens des jointures, assez fréquemment occasionnés par l'épaississement de la lymphe, sont très-ordinairement des produits d'un levain scrophuleux, sur-tout lorsque cet épaississement vient d'une cause interne ; il se fait des embarras dans les glandes mucilagineuses ; leur volume augmente et gêne peu à peu le cours de la lymphe qui circule dans les tuyaux voisins, et de là survient un gonflement de toute la partie, lequel est plus ou moins prompt et plus ou moins douloureux, suivant la qualité salsugineuse de cette humeur, et le vice de cette espèce de mucosité dont la diselte causée par l'obstruction des petits grains glanduleux qui la filtrent, et qui dans cet état ne peuvent rien séparer, met les articulations à sec, de manière qu'elles n'opèrent aucun mouvement, et qu'il s'y fait même une soudure que nous nommons anchylose : cette soudure, relativement à la perversion des humeurs, sera suivie d'accidens plus ou moins violens, et les douleurs qu'elle excitera seront d'autant plus aiguës, que les ligamens seront appuyés sur des corps durs ; enfin, l'inflammation s'emparant de la partie, entraînera des dépôts d'un mauvais caractère, des suppurations longues, des fistules, des caries, les desséchemens des tendons, les courbures des membres, et d'autres accidens qui jetteront le malade dans le marasme et dans la langueur.

La quantité excédente et l'amas de la synovie, pourront produire les mêmes effets. Je suppose que cette humeur, quoique empreinte d'un virus qui l'a rendue trop épaisse, ait été néanmoins librement filtrée, si elle ne peut enfiler les pores absorbans obstrués par le vice régnant dans le fluide qui y passe, elle s'accumulera incontestablement ; elle remplira les jointures, et chassée sur les côtés dans de certains mouvemens, il y aura gonflement : de plus, son épaississement augmentant à raison de son séjour, elle collera les os aux endroits où ils s'entretoucheront le plus intimement, nous verrons naître en peu de temps une anchylose parfaite, qui ne se montrera d'abord que par la difficulté du mouvement du membre, mais qui insensiblement présentera des symptômes dont nous tirerons des inductions certaines sur l'excès plus ou moins grand de la dépravation de cette mucosité, et des autres liqueurs qui abreuvent la partie ; la dissolution de cette humeur, les gonflemens des ligamens, leur relâchement, ainsi que leur crispation, les hyperostoses ou les gonfle-

mens des épiphyses, qui sont autant de maladies souvent suscitées par le virus dont il s'agit, occasionneront encore conséquemment à ce virus, différentes espèces de tumeurs dans les jointures, et des anchyloses suivies de suppurations, de fistules, de caries, etc.

Aux engorgemens scrophuleux des glandes axillaires, succède fréquemment le cancer des mamelles; ces engorgemens ne peuvent en effet, que s'opposer au cours et à la progression de la lymphe qui vient de ces parties, et qui, contrainte d'y séjourner, donne lieu par sa viscosité à des tumeurs squirreuses dont la dégénération en cancer dépend des principes plus ou moins âcres et salins de cette humeur; c'est ce qui a fait dire à *Meges* (1), ce chirurgien célébré par *Galien*, que les scrophules ont leur siége, non-seulement au col, aux aisselles, aux aînes, mais aussi aux mamelles des femmes.

Ne nous lassons point de suivre les effets de la lymphe pervertie; elle porte indistinctement dans toutes les parties, et dans les organes mêmes les plus délicats, le trouble et la confusion.

Je la vois qui s'exerce sur le tissu de la peau; l'obstruction de ses canaux nous est annoncée par des érysipèles qui disparoissent, qui reviennent, et qui s'éclipsent de nouveau: dans les lieux où résident les glandes sébacées, comme à la tête, à la face, derrière les oreilles, et dans les différens replis cutanés, elle engendre des teignes opiniâtres, des pustules, des gales, des dartres crustacées, des tubercules plus ou moins indolens, d'un rouge foncé, qui après avoir suppuré se reproduisent souvent, et dont résulte enfin une cicatrice presque toujours difforme; dans les vaisseaux adipeux, dont le siége est dans le tissu cellulaire, elle forme les loupes graisseuses, et des abcès qui suppurent après un certain temps, et dont la guérison est très-difficile; dans le corps des muscles, de pareils embarras produits par le suc nourricier, donnent naissance à des tumeurs qui deviennent premièrement squirreuses, qui s'enflamment ensuite, qui s'ulcèrent, et dont les suites sont plus ou moins fâcheuses, selon que ce suc est plus ou moins vicié; dans les parties membraneuses et aponévrotiques, surviennent des tumeurs qui se terminent par des abcès très-longs et très-opiniâtres, et qui ne nous permettent pas d'en méconnoître la source: c'est ainsi que sur la membrane qui recouvre les côtes, sur le *sternum*, au voisinage des articulations, et de l'aponévrose du *fascia lata*, se montrent encore des abcès le plus souvent glaireux, qui se changent en ulcères sinueux, et sont accompagnés de fistules incurables.

Cette lymphe virulente infecte-t-elle les sucs qui se distribuent dans les tendons, dans les ligamens, dans les cartilages, et dans les

(2) Chap. 7, liv. 6 de la Méthode.

os mêmes, nous en serons bientôt instruits par des tumeurs gommeuses, des ganglions, des tophes, des *nodus*, des exostoses, des hypérostoses; par des caries, principalement aux os du métatarse, du métacarpe, des doigts, des orteils, du *calcaneum;* par des gonflemens et des caries aux côtes et à leurs cartilages, au *sternum*, aux clavicules, aux os de la pommette, aux os du crâne même, soit à la suite du *talpa*, du *testudo*, soit par un *spina-ventosa*, et enfin par le *rachitis*, qui dans nombre d'occasions n'est qu'une production des écrouelles.

Les yeux, les oreilles, le cerveau, les poumons, l'estomac, et les autres viscères, ne seront point exempts des fatales impressions de ce levain.

Outre le gonflement des paupières, nous aurons à combattre des ophthalmies opiniâtres et périodiques, l'opacité ou l'épaississement de la cornée, des abcès, des ulcères, des tayes, des cataractes, des glaucômes, de gouttes sereines, des fistules lacrymales.

Les oreilles souffriront par la dépravation de l'humeur cérumineuse, des inflammations, des suppurations capables d'abolir entièrement ce sens.

La membrane pituitaire sera enflammée; et de l'action de ce virus, naîtront des polypes, des *sarcoma*, suivis d'ulcères ou d'ozènes dangereux.

Le cerveau sera lésé, et ses fonctions blessées, en conséquence des exostoses qui seront dans la substance des tables des os du crâne, ensuite des tubercules qui s'élèveront en divers endroits de ce viscère, sur-tout au sinus longitudinal supérieur, à raison des gonflemens de la glande pituitaire; et selon l'arrêt et la stagnation du sang ou de la lymphe épaissie, selon le peu de fluidité des esprits animaux, le scrophuleux aura des pesanteurs, des douleurs de tête; nous verrons des hydrocéphales, des épilepsies, des paralysies, etc.

Les tubercules dans les poumons, les tumeurs gommeuses ou les concrétions scrophuleuses capables de retarder le cours du sang dans ce viscère, produiront différentes espèces d'asthme, des hémopthysies, des hydropisies de poitrine, des vomiques, des phthisies, etc.

Les engorgemens des glandes œsophagiennes et cardiaques, la dépravation du suc stomachal, des tumeurs squirreuses, et même des fungus au pylore, occasionneront la difficulté de la déglutition, des pesanteurs, des douleurs sourdes au milieu de la région épigastrique, des indigestions, des rapports aigres, un obstacle au passage des alimens dans les intestins, des vomissemens opiniâtres et dangereux.

Enfin les glandes conglobées du mésentère, le foye, la ratte, le pancréas, la matrice, et généralement tous les viscères contenus et renfermés dans le bas-ventre, ne seront pas moins susceptibles d'en-

gorgemens ; de-là les cours de ventre séreux, bilieux, lientériques, cœliaques ; de-là des jaunisses, des suppurations clandestines dans l'abdomen, des hydropisies, des suppressions de règles, des opilations, des fleurs blanches, des squirres, des carcinômes, des cancers à la matrice occultes ou ulcérés, une fièvre lente, une bouffissure universelle, l'atrophie, le marasme, l'abattement des forces, et enfin la mort.

Je pourrois encore exposer les désordres qui résultent de la plupart des embarras que causent les différens récrémens dans leurs couloirs, tels sont la salive, l'humeur des amygdales, la semence, l'humeur des prostates, etc., dont les engorgemens tenant du caractère scrophuleux, présentent tous les symptômes du squirre ; je pourrois même m'étendre sur les troubles qu'excitent les récrémens et excrémens retenus dans la masse ; mais je ne dois ni ne veux franchir les limites qui me sont prescrites.

Pour les atteindre, du moins en ce qui concerne la nature, le génie et la source du virus dont il s'agit, et dans lequel, à en juger par tous les effets que je viens de décrire, et dont j'ai scrupuleusement recherché les causes, les sels acides dominent plutôt que des sels alkalis ou âcres, qui en déchirant les parties rameuses et sulphureuses de la lymphe, auroient au contraire rendu cette humeur plus fluide, et lui auroient donné un caractère tout différent ; considérons encore cette maladie comme contagieuse, comme héréditaire, comme acquise.

La grossiéreté des particules du virus écrouelleux, semble d'abord anéantir la possibilité de la contagion ; il n'est pas néanmoins douteux que les écrouelles se communiquent et se répandent ainsi que toutes les maladies contagieuses : 1° A une certaine distance : 2° par une fréquentation plus ou moins intime : 3° Par un contact plus ou moins immédiat.

Elles se répandent à une certaine distance, à la faveur de l'air chargé des particules putrides et les plus volatiles de ce levain, qui s'exhalant par la transpiration pulmonaire ou cutanée d'un sujet atteint d'une cachexie écrouelleuse, peuvent s'introduire et pénétrer dans un corps sain ou par l'inspiration, ou en passant immédiatement de la bouche dans l'estomac, et cette voie est vraisemblablement celle par laquelle ces particules s'insinuent le plus communément.

Cette manière de s'étendre n'offre rien que l'on ne conçoive aisément. Dans un lieu qui renferme plusieurs personnes, l'air est nécessairement échauffé, principalement pendant la nuit, par la quantité de corpuscules qui s'échappent de leurs corps. Si les corps sont infectés, s'ils sont atteints de ce virus, les corpuscules qui en

émanent, participeront essentiellement de ce vice, et seront eux-mêmes infailliblement virulens : il est vrai qu'ils sont naturellement fixes et grossiers ; mais atténués et volatilisés par la chaleur, de façon à pouvoir s'exhaler en forme de vapeurs, ils seront attirés par l'inspiration, pénétreront dans les vésicules pulmonaires, se porteront jusques dans la masse ; ou bien en se mêlant et avec la salive et avec les alimens, ils enfileront immédiatement l'estomac, et prendront avec le chyle la route de la circulation.

On pourroit même ajouter que les divers alimens qui ont été gardés dans ce même lieu, peuvent avoir été pénétrés par ces particules vicieuses ; en effet, nous lisons dans *Laurentius*, que les médecins de Paris nommés par le parlement pour prononcer sur la possibilité de la contagion des écrouelles, décidèrent qu'elles peuvent se communiquer, et que le pain même peut être infecté par l'haleine de plusieurs personnes attaquées de ce même mal, et habitant une même chambre ; il observe ensuite que les écrouelles bénignes ne sont pas contagieuses comme les écrouelles malignes, dont les ulcères rendent des exhalaisons et des vapeurs putrides capables de faire de sinistres impressions.

Par la fréquentation intime, par le contact plus ou moins immédiat, j'entends non-seulement l'action de boire et de manger avec des scrophuleux, mais encore la cohabitation dans un même lit : il est certain, et nous avons tous les jours des exemples qui nous prouvent que des particules morbifiques charriées et parvenues avec la sueur à l'habitude du corps d'un homme malade, sont reçues et pénétrent dans des corps sains par les pores de la peau plus ou moins facilement, selon la disposition de ces pores, les approches ou le contact plus ou moins immédiat, et selon que le sujet écrouelleux est plus ou moins vivement affecté. Si, outre les différentes tumeurs qui paroîtront, il y a des dartres, de mauvaises gales, la sanie virulente qui découlera de ces petits ulcères, atténuée et rendue plus volatile et plus pénétrante par la chaleur du lit, s'introduira sans peine dans les pores de la personne couchée avec lui, et sera bientôt portée dans le sang avec la lymphe qui revient de ces parties ; mais quelles que soient les voies que choisissent ces miasmes contagieux, ces corpuscules virulens, il est rare qu'ils s'impriment sur la partie qui les reçoit, comme ceux qui émanent du virus vénérien, du virus psorique, etc. c'est dans la masse, et principalement sur la lymphe, que ce levain formé par des acides volatils et âcres exerce son action ; ses ravages sont plus ou moins multipliés, et plus ou moins funestes, selon la quantité et la qualité des particules exhalées ; et si dans les autres cas, l'épaississement et la viscosité de la lymphe sont une cause de la maladie, ici et en suite de l'introduction de ces particules,

ce même épaississement et cette même viscosité en doivent être regardés comme l'effet.

S'il étoit besoin, au surplus, de chercher dans les observations écrites, des preuves de la qualité contagieuse du virus scrophuleux développé à un certain point, nous en trouverions une foule que nous pourrions joindre à celles de M. *Leseq*, médecin de Montpellier, et que *Riverius* nous a transmises. Ce médecin persuadé de la facilité avec laquelle ce virus peut se répandre et se communiquer, dit qu'il avoit cru devoir faire transporter dans l'hôpital de la Charité, un homme âgé de trente ans, ayant des tumeurs scrophuleuses au col et aux aisselles, pour le séparer des personnes saines, et dans la crainte de la contagion. M. *Devaux*, en nous instruisant de la manière dont nous devons opérer lorsqu'il s'agit des rapports que nous devons faire, s'exprime très-énergiquement à cet égard ; nous voyons en effet, dans le modèle qu'il nous trace des rapports concernant les écrouelles, combien il redoute la communication : *Après avoir reconnu ces quatre enfans attaqués de tumeurs scrophuleuses*, ce sont ces termes, *savoir le nommé.... lesdits enfans en conséquence doivent être séparés des autres, cette maladie étant contagieuse.*

Elle est de plus héréditaire, c'est-à-dire que ce venin peut être transmis des pères et mères aux enfans. Cette transmission est possible de deux manières : 1° Par la semence infectée qui communique le vice aux élémens mêmes de l'embryon : 2° Par les fluides viciés que fournit au fœtus une mère cachétique, atteinte de quelques virus, ou qui s'est nourrie des alimens capables de donner naissance au levain écrouelleux. Je n'ignore point qu'il est des Auteurs qui prétendent que les maladies communiquées ainsi par la mère, sont des maladies acquises, parce qu'elles n'ont affecté le germe qu'après la fécondation ; je sçais qu'il en est d'autres qui soutiennent qu'on ne peut supposer un vice humoral dans le germe sans en concevoir la destruction, et qui, ce principe une fois posé, concluent qu'il n'est point de maladies héréditaires ; mais sans nous arrêter comme les premiers à une dispute de mots, et sans nous laisser entraîner par ce que le paradoxe ingénieusement avancé par les seconds, a de séduisant et de captieux, nous dirons que dans le cas où le fœtus participe de l'infection du sang de la mère qui le nourrit pendant neuf mois, la maladie est héréditaire ; et que dans celui où le germe a été, même avant la conception, imbu de quelque virus dont la mère étoit entichée, elle est originelle ou innée, comme lorsque la masse des liqueurs du père a été chargée de quelque levain scrophuleux ou vérolique ; car alors la semence qui vient de cette source commune, ne peut qu'être empreinte des virus différens qui s'y rencontrent. La portion la plus subtile, ou plûtôt l'esprit séminal et fécondant, porte

avec lui ce vice dans l'ovaire, c'est-à-dire, dans le lieu où il doit développer tout ce qui compose l'embryon; il imprime son caractère dans les premiers linéamens du fœtus; il s'unit avec les humeurs primigénies de ce petit corps qui ont le plus de disposition à le retenir, et communique même aux couloirs qui contiennent ces humeurs, le vice qui existe dans le père :

*Qui viret in foliis, venit à radicibus, humor:*
*Sic patrum in natos abeunt, cum semine, morbi.*

Ainsi, il naîtra d'un père ou d'une mère atteints du virus scrophuleux, des enfans dans lesquels ce virus se manifestera plutôt ou plus-tard par des symptômes très-marqués; je dis plus tôt ou plus tard, car communément les enfans dont la lymphe est fort abondante, n'en paroissent sensiblement attaqués qu'après un certain temps; soit parce qu'il n'est point encore assez multiplié, et que les sucs viciés étant en petite quantité, sont aisément entraînés par le mouvement circulaire, sans se fixer en aucun lieu; soit parce que les sels qui le composent, n'ont pas assez d'activité, ou que la chaleur naturelle d'un âge un peu plus avancé donne lieu à son développement; soit enfin, parce que ce virus s'étant d'abord exercé au-dedans, y forme des embarras, sans qu'il en paroisse aucun vestige au-dehors. Ces premiers embarras intérieurs arrivent sur-tout dans le mésentère, dont les glandes d'ailleurs très-susceptibles d'obstructions, attendu leur substance mollasse, sont les premières entreprises parcequ'elles sont les premières qui admettent un chyle visqueux; aussi les Anciens les trouvant souvent farcies de tumeurs squirreuses, n'en rencontrant dans aucune autre partie, regardoient-ils ce viscère comme la source des tumeurs scrophuleuses. C'est assez ordinairement vers l'âge de six, huit, ou dix ans que ce virus se déclare; quelquefois il se décèle plus tard, et après quelques maladies qui ont soulevé le sang, comme la petite vérole, un accès de fièvre qui en le mettant en mouvement, en hâte l'action et la multiplication, et le dispose à produire des symptômes plus ou moinsformidables, suivant sa force, sa complication avec quelqu'autre virus, sa qualité pernicieuse, l'état des solides, et la constitution du sang et des humeurs du sujet ainsi que des parties qui en sont affectées; d'où il est à présumer, que plus la force des vaisseaux se conservera dans son état naturel, plus elle éludera les arrêts et les engorgemens, plus elle entretiendra les fluides dans la progression ordinaire, moins le levain écrouelleux fera de progrès; et d'où nous devons conclure au contraire, que plus il y aura de rigidité ou de foiblesse dans ces mêmes vaisseaux, plus la lymphe sera dépravée, plus le virus acquerra de malignité, et produira au-dedans et au-

dehors tous les effets des écrouelles malignes qui affligent les adulte souvent pendant toute leur vie, parce qu'elles naissent et croissen avec eux.

Celles qui viennent du père ou de la mère atteints du levain scro phuleux, ne sont point d'un caractère aussi redoutable que s'ils étoient l'un ou l'autre infectés du virus vénérien : quoique celui-c ait pu perdre par sa transmission, et par quelque traitement imparfait, une partie de sa force et de son activité ; quoique en séjournan dans la masse, et en s'alliant avec d'autres parties salines, il soit devenu plus fixe et plus grossier, et conséquemment moins âcre et moins corrosif qu'il ne l'étoit avant sa dégénération ; il donne fréquemment naissance aux tumeurs scrophuleuses les plus malignes, puisqu'il est encore dans ce virus dégénéré, des sels âcres qui n'ont pas été tellement enlevés et détruits par les remèdes, ou tellement rapprochés et affoiblis par leur transmission et par leur séjour, qu'ils ne puissent occasionner des tumeurs scrophuleuses, et les conduire à des inflammations, à des ulcérations, à des caries, et à nombre d'autres effets qui, quoique moins prompts et moins vifs que ceux de la vérole, n'en sont pas moins rebelles et moins opiniâtres ; sur-tout, si ce levain scrophuleux est encore compliqué avec un levain scorbutique qui peut de même que le vénérien, ses particules salines acquérant plus de masse, dégénérer aussi par transmission ; car j'ai vu plusieurs fois des enfans écrouelleux nés de pères et mères évidemment scorbutiques, et ces mêmes enfans n'ayant aucun des symptômes qui annoncent le scorbut : peut-être qu'aussi les pères et les mères avoient quelque vice vérolique ; mais ce vice ne se manifestoit en aucune façon.

Parmi les écrouelles que nous appellons adventices ou acquises, il en est de primitives et de consécutives ou de secondaires.

Les primitives sont celles qui se dévoilent d'elles-mêmes, et sans qu'aucune indisposition précédente y ait donné lieu ; les consécutives viennent à la suite de quelque maladie, comme d'une fièvre qui dégénère en une congestion de matière, ou par une métastase ou translation d'humeur d'une partie à l'autre.

Nous plaçons encore au nombre des écrouelles adventices, celles qui attaquent particulièrement certains pays, et que nous nommons endémiques ; elles règnent dans la Suisse, dans la Savoye, dans les Alpes, dans certaines provinces d'Espagne, etc., et si nous voulons sonder les causes qui asservissent les habitans de ces climats sous le joug de cette maladie, nous les trouverons dans la perversion de la lymphe, produite par le vice de six choses non naturelles, et principalement par l'air qu'ils respirent et par les eaux dont ils s'abreuvent. En un mot, de quelque manière et par quelque voie que

ce virus puisse se former, prendre naissance, et s'introduire dans nos corps, nous en accuserons toujours, avec raison, cette humeur imbue d'un caractère virulent plus ou moins pernicieux. Achevons de démontrer cette vérité ; une discussion exacte sur les différentes terminaisons des tumeurs scrophuleuses, soit qu'elles aient un kiste particulier, soit qu'elles aient leur siége dans la propre substance des parties, la mettra dans un dernier degré d'évidence, et commencera de plus à fixer nos idées sur les routes que nous devons tenir pour en tenter et pour en opérer la guérison.

Ces tumeurs sont, de même que toutes les autres, assujetties à quatre temps, mais le cours en est beaucoup moins prompt. Elles se forment peu-à-peu, elles existent long-temps dans leur état, et deviennent souvent incurables ; cependant lorsqu'elles éprouvent les différens changemens dont elles sont susceptibles, elles se terminent ordinairement ou par résolution, ou par suppuration, ou par induration, ou par mortification, ou par délitescence. Les quatre temps qu'elles doivent parcourir, et les symptômes qui annoncent le genre de leurs terminaisons, méritent constamment l'attention du praticien ; car d'un côté les remèdes qui conviennent dans leur commencement, peuvent être nuisibles dans l'augmentation et dans l'état ; et d'une autre part, telle terminaison peut être avantageuse ou funeste, suivant les circonstances qui accompagnent la tumeur, et qui doivent continuellement régler les indications curatives.

Nous entendons par résolution, la dissipation lente et insensible de la matière morbifique, suivie de la disparition de la tumeur. Cette dissipation peut être opérée par la nature ou par les médicamens, et le plus souvent par les secours réunis de la nature et de l'art ; les pores de la partie et les veines capillaires, tant sanguines que lymphatiques, sont les voies générales par lesquelles l'humeur s'évapore ou reprend le cours de la circulation, selon que la tumeur est plus superficielle ou profonde. Cette résolution et cette double issue suppose donc, 1° du côté de l'humeur en congestion, non-seulement assez de fluidité pour être reprise par les vaisseaux voisins, mais encore une division, une atténuation, une volatilité qui la subtilise de manière à lui permettre de s'exhaler au travers des pores de la peau ; et 2° du côté de la partie, une force et une contractibilité naturelles, et capables d'exciter une chaleur suffisante.

Toutes ces conditions indispensables dans la résolution, nous apprennent d'avance combien la dissipation des tumeurs scrophuleuses est difficile. Leur siège ordinaire, la froideur et la dureté qui en sont des symptômes univoques, la constitution ordinairement lâche et phlegmatique du sujet qui en est attaqué, sa cacochymie ou le vice qui existe dans ses humeurs, plutôt disposées à former de nouveaux en-

gorgemens, qu'à contribuer à dissiper ceux qui existent, sont autant d'obstacles qui semblent nous ravir l'espérance de cette terminaison. Considérons en effet, les replis et les différens contours que forment les vaisseaux dans les glandes conglobées, la lenteur et la grossièreté de l'humeur qui est en congestion dans leurs diverses cellules, et nous verrons bientôt que l'oscillation et la contraction des fibres et des vaisseaux qui composent le tissu de ces glandes, ne pouvant donner asssez de mouvement et de fluidité à la lymphe engorgée pour lui faire reprendre son cours, et que cette humeur ne pouvant être tenue en fonte, faute d'une chaleur suffisante, la résolution est comme impossible, à moins que par une cause quelconque, la vélocité du sang, le battement des artères, et la chaleur, ne soient assez augmentés pour la procurer; encore ces agens seront-ils impuissans, si l'humeur qui est dans la masse et qui continue à se séparer est toujours de la même nature, car bien loin d'aider à la dissipation de ces tumeurs, elle en sollicitera l'accroissement. Mais, me dira-t-on, la résolution est-elle absolument à desirer, et n'est-elle pas plutôt à craindre? Je conviens que la matière qui forme les tumeurs scrophuleuses n'est pas douce et bénigne, et qu'après la résolution provoquée par la nature, ou par l'usage des remèdes indiqués pour combattre la cause antécédente, il peut arriver d'autres engorgemens dans d'autres parties; ce qui dénoteroit une fausse résolution plus ou moins dangereuse, selon le lieu où l'hétérogène qui a regagné la route du sang, n'ayant pu s'évacuer par les voies naturelles de l'excrétion, auroit formé un nouvel arrêt des sucs; mais si, en suite de la disparition de la tumeur, il ne survient aucun accident qui nous prouve que la masse est considérablement infectée, cette terminaison doit être envisagée comme un événement très-heureux, et l'on doit voir avec satisfaction la diminution insensible du volume et de la dureté de cette tumeur, ainsi que des autres symptômes dont elle étoit accompagnée, et dont l'absence est une véritable marque d'une résolution parfaite, que l'on connoît aussi pendant le traitement, si l'on s'est servi de topiques, à la moiteur ou à l'espèce de rosée qui se montre sur ces mêmes topiques et sur la peau.

Les mêmes obstacles qui s'opposent à la résolution, rendent la suppuration tardive, difficile et irrégulière. Il est inutile de dire, que la transformation de la matière renfermée dans les tumeurs en pus, est ce que nous nommons suppuration.

Elle s'annonce et se forme de diverses manières, suivant la nature de la tumeur, conséquemment à la partie qu'elle occupe, et au vice qui existe dans la masse. De quelque façon que se présente cette terminaison, elle est précédée et accompagnée assez ordinairement d'une inflammation: j'ajoute, assez ordinairement, car il est des tu-

meurs scrophuleuses qui y parviennent sans aucune inflammation apparente ; mais lorsque cette inflammation a lieu, elle est suscitée ou par quelque intempérance, ou par des veilles, ou par quelques exercices violens, par un accès de fièvre, par l'activité des remèdes, tant internes qu'externes ; en un mot, par tout ce qui est capable, en général, d'augmenter considérablement les mouvemens du sang et de la lymphe. Ainsi, si par une de ces causes, le sang est échauffé, si sa marche est accélérée ; s'il est porté avec plus de vélocité dans le voisinage d'une tumeur récente, d'une dureté médiocre et d'un caractère scrophuleux, son cours sera incontestablement gêné, il dilatera par conséquent les vaisseaux sanguins qui s'y distribuent, lesquels seront surchargés par le nouveau sang qui abordera, et qui ne pouvant traverser la partie, réfléchira sur les côtés ; il fera une irruption dans les vaisseaux lymphatiques, et causera une inflammation qui sera bientôt accompagnée, vu l'augmentation de l'embarras, de battemens et de pulsations qui répondent à celles du cœur, et qui sont d'autant plus sensibles, que les artères dilatées agissent avec plus d'effort sur les parties voisines. Cette chaleur et la douleur pulsative caractérisent les tumeurs scrophuleuses phlegmoneuses ; enfin, ces mouvemens violens et répétés des vaisseaux artériels, et la chaleur qu'ils produisent, sont les agens de la suppuration ; et comme ils s'étendent jusques sur les vaisseaux lymphatiques, et jusques à la lymphe qui circule à la circonférence de la tumeur, et qui en occupe le centre, l'agitation développe les sels plus ou moins âcres qu'elle contient ; ces sels délivrés de leurs chaînes, déchirent les parties sulphureuses, ils pénètrent, ils agacent, ils irritent les fibres et les vaisseaux, au point que ceux du centre de la tumeur, qui sont les plus engorgés et les plus exposés à leur action, éclatent et laissent écouler la liqueur qu'ils contiennent ; cette liqueur ainsi extravasée plus tôt ou plus tard, ce qui dépend de sa consistance et de la force des solides, se raréfie et se décompose, soit à raison de l'effervescence, soit à raison de l'oscillation des vaisseaux qui restent entiers. Cette effervescence, cette oscillation, en dissipent les parties les plus fluides, elles en désunissent les principes, et forment avec les débris des vaisseaux dilacérés, cette matière qu'on appelle pus, et qui rassemblée en un seul foyer, paroît quelquefois louable, bien conditionnée, semblable à celle que l'on trouve dans le phlegmon ordinaire ; son écoulement ayant procuré une fonte presque entière de la dureté médiocre dont la tumeur étoit accompagnée.

C'est dans ce cas, que les tumeurs scrophuleuses, quoique suppurées peuvent être placées dans la cathégorie des écrouelles bénignes, et que cette terminaison peut être envisagée comme salutaire : c'est

aussi sans doute de cette espèce de suppuration qui conduit la tumeur à une guérison complette, que parle *Forestus* (1) d'après *Avicenne : Scrofulæ seu strumæ quibus conjungitur dolor et apostema calidum, cum materiâ calidâ tendente ad maturationem, sunt magis curabiles.* J'observe néanmoins que cette suppuration ne peut être avantageuse que relativement aux tumeurs des parties externes : car celles qui ont leur siége dans l'intérieur, ne peuvent se terminer ainsi sans danger.

J'admets encore en général, relativement aux tumeurs scophuleuses, trois autres espèces de suppuration, que je ne regarde point d'un œil aussi favorable, et ces trois espèces de suppuration m'assurent de leur malignité. Telles seront 1° les tumeurs dont la suppuration est principalement excitée par un mouvement spontané qui décèle l'âcreté et la pourriture qui dominent dans la matière qui les occasionne. Telles seront en second lieu, celles qui, quoique suppurantes conséquemment à l'action des vaisseaux et à la chaleur, formeront des collections purulentes irrégulières, séparées, plus ou moins superficielles, et dont la base ne suppurant qu'imparfaitement, demeurera dans un état de dureté et de rénitence. Telles seront enfin celles qui, dans cette terminaison, n'offriront aucune collection de cette sorte, mais qui s'ouvriront à leur superficie par une espèce de déchirement d'où résultera un ulcère qui aura le véritable caractère d'un cancer ulcéré.

Les premières de ces tumeurs ont été formées par nn amas insensible de la lymphe, cette humeur n'a point obstrué la glande ou la substance de la partie, de manière à interdire toute entrée aux sucs qui pouvoient la tenir dans une certaine fluidité, et la rendre par conséquent susceptible d'un mouvement spontané ; ce mouvement en la faisant dégénérer, excite une suppuration difficile à déterminer, et conduit souvent ces tumeurs avec une fluctuation très-apparente jusques à leur dernier période, sans causer de la douleur, sans provoquer une chaleur sensible, et sans altérer, pour ainsi dire, la couleur de la peau dont les vaisseaux ne sont que peu ou même point pressés. On pourroit appeller cette suppuration plutôt putride que purulente : elle est plus ou moins tardive, selon que la matière a plus ou moins de consistance; car je pense, avec le célèbre M. *Quesnay* (1), que plus il se trouve d'humidité dans un mixte, plus il est en butte aux mouvemens spontanés.

Ces sortes de dépôts arrivent souvent dans les glandes, près des aponévroses, lorsqu'elles occupent des parties dont le tissu est lâche,

(1) P. Forest. Schol. 9 de strumis.
(2) Mém. sur la dépravation des humeurs.

à la circonférence de la poitrine ou de la tête, derrière le col, au voisinage extérieur des articulations, etc.

Les signes et les symptômes de cette suppuration semblent doux et bénins, puisqu'ils n'y a ni fièvre, ni douleur pulsative, et que d'ailleurs, il y a peu de rougeur, les suites en sont néanmoins dangereuses. En effet, la matière en partie séreuse, en partie grumelée, et quelquefois ichoreuse, communément contenue dans les abcès, nous apprend que le mélange de la lymphe et du sang, n'est pas dans une égalité et dans une proportion telle qu'il en puisse résulter un pus louable; c'est donc la lymphe seule croupissante, chargée d'impuretés et abandonnée à elle-même, qui après un très-long séjour, est entièrement dégénérée, et n'a conservé un certain degré de fluidité, que par l'action des âcres qui dominent, ainsi que je l'ai dit en parlant du mellicéris et de l'athérome; or, cette humeur ichoreuse ou cette espèce de sanie, déchire et ronge peu-à-peu et sous œuvre, s'il m'est permis de me servir de cette expression, le tissu vasculaire de la glande, lequel est divisé par des cloisons qui pourroient donner lieu à des collections séparées, mais qui, détruites aussi par les particules âcres de l'humeur, ne laissent qu'un seul foyer recouvert par la peau, laquelle est insensiblement rongée par la matière qui se fraye une route au-dehors par *diabrose* ou par corrosion; aussi voyons-nous fréquemment à la suite de ces sortes de suppurations, des ulcères sinueux et des fistules incurables, que nous devons moins attribuer au poids de l'humeur, qu'à son acrimonie.

Ajoutons que les congestions scrophuleuses formées par la graisse, se terminent quelquefois ainsi, c'est-à-dire, que par un mouvement spontané, elles acquièrent un caractère de dépravation nuisible et pernicieux, à peu près comme les graisses et les huiles, qui, trop long-temps échauffées, deviennent rances, piquantes et caustiques.

Les tumeurs à la superficie desquelles nous appercevons un ou plusieurs petits abcès qui suppurent imparfaitement, dont les bords sont calleux, dont la base est dure et gonflée, ou présente plusieurs glandes squirreuses, sont celles qui se terminent par la seconde espèce désavantageuse de suppuration; cette terminaison est assez commune, soit que les engorgemens affectent les glandes ou les parties charnues, soit qu'ils affectent les parties tendineuses, le métacarpe, le métatarse, les jointures, etc.

Nous devons d'abord être certains que ces mêmes tumeurs se sont montrées dès leur commencement avec tout l'appareil qui annonce des tumeurs squirreuses; or, toute humeur qui conserve une certaine dureté rénitente, ne s'enflammera et ne suppurera que difficilement, parce que les principes salins, fixes et grossiers, dont est chargée la lymphe qui les forme, sont dépourvus de tous les véhicules capables

d'exciter en eux un certain mouvement, et de les dégager des parties terrestres, sulphureuses et desséchées, qui les lient et qui les enchaînent; mais si, par une cause quelconque, il survient une chaleur et une action qui, en déterminant la fonte de cette lymphe épaissie, dégagent et délivrent les parties salines, qu'elle contient, alors ces mêmes particules, ces sels, heurteront avec force contre les parois des vaisseaux, tant sanguins que lymphatiques; ils irriteront, ils réveilleront l'oscillation de ces canaux qui réagiront sur le fluide qu'ils contiennent. La chaleur résultant de cette réaction répétée avec force, fera raréfier les particules d'air contenues dans ce fluide; cette raréfaction portera enfin la plupart des vaisseaux à une distension qui causera l'éclat de ceux qui seront le moins en état de résister, et la lymphe extravasée et mêlée avec plus ou moins de parties globuleuses, fermentera, se dépravera, et acquerra, souvent même sans le secours des topiques, une qualité purulente.

L'établissement de cette suppuration n'est donc pas dans ces sortes de tumeurs l'ouvrage de quelques jours; la lymphe épaissie qui les forme, aussi difficile à émouvoir qu'à échauffer, ne peut l'exciter promptement; d'ailleurs, et M. *Quesnay* l'a judicieusement observé dans son Traité de la suppuration, les vaisseaux qui sont renfermés dans les glandes, résistent beaucoup plus long-temps aux différens chocs, que le tissu graisseux, dont les cellules communiquent aisément ensemble, et ne sont pour l'ordinaire qu'un seul foyer. N'est-ce point aussi à raison de cette résistance de la part des vaisseaux glanduleux, qu'il est communément dans les tumeurs de ces parties plusieurs petits abcès, plusieurs collections irrégulières et séparées? Si quelques-uns de ces vaisseaux éclatent, il en est d'autres qui conservent en effet toute leur intégrité, et qui empêchent la communication des amas purulens. La séparation de ces collections est de plus favorisée et entretenue par les cloisons membraneuses qui divisent le tissu des glandes conglobées, qui se trouvent quelquefois plusieurs comprises dans la même tumeur; ce qui forme dès-lors ces espèces d'écrouelles, que l'on nomme conglomerées, et dont la suppuration forme avec encore plus de raison des foyers dispersés.

De semblables dépôts se montrent encore en d'autres parties, comme au milieu des extrémités, dans les jointures où les vaisseaux sont assez resserrés et assez solides, dans les parties tendineuses ou dans leur voisinage; car j'ai remarqué que ces tumeurs affectant le métatarse ou le métacarpe, causoient un gonflement dans toute la partie, et j'y appercevois souvent divers points de suppuration, dont les accidens étoient incomparablement plus vifs et plus prompts que dans les corps glanduleux. Du reste, que le foyer soit unique, ou qu'il y en ait plusieurs, ces suppurations produisent fréquemment,

lorsque la matière s'est fait jour, des ulcères accompagnés de callosités plus ou moins dures et plus ou moins épaisses, proportionnément à la grosseur des fibres de la partie, et suivant que ces mêmes fibres ont été crispées, froncées, resserrées par l'âcreté de l'humeur, ou que la lymphe croupie dans les bords, a plus ou moins de consistance. Nous trouvons dans ces mêmes ulcères, des clapiers ou des sinus creusés plus ou moins profondément dans l'interstice des parties; ils y font différens contours, et sont plus ou moins multipliés, conséquemment à l'âcreté de la matière et à la résistance des parties sur lesquelles elle s'exerce. Ces sinus calleux à leurs orifices, forment de véritables fistules qui pénètrent dans les cavités, qui attaquent les chairs, les os, les tendons, les ligamens, et qui font des progrès rapides et funestes, si, par un traitement méthodique, on ne s'efforce pas de s'y opposer. Le pus que fournissent et ces ulcères sinueux et ces fistules qui en sont les suites, a une couleur, une consistance, une acrimonie et une fétidité relatives au mélange plus ou moins égal de la lymphe avec le sang, au degré de coction, et au vice qui existe dans les fluides de la tumeur, et conséquemment dans la masse; aussi ces suppurations donnent-elles une matière blanchâtre, séreuse et limpide, nous accuserons la lymphe seule, et nous dirons que les âcres occasionnent cette fluidité; l'humeur sera-t-elle glaireuse, grumelée ou plâtreuse? nous reconnoîtrons des acides en plus ou moins grande abondance qui y coagulent les soufres; la matière sera-t-elle enfin d'une couleur jaunâtre, verte, noirâtre ou sanguinolente? nous attribuerons ces diverses couleurs au mêlange d'une quantité plus ou moins proportionnée de sang avec la lymphe, et à la division plus ou moins exacte des soufres par des sels âcres, vitrioliques ou caustiques; et c'est cette désunion des principes salins et sulphureux qui sont volatilisés et qui s'exaltent, qui donne lieu à la puanteur et à la fétidité.

Quelque redoutables que soient les sinuosités, les callosités, les glandes endurcies, les caries, les érosions des tendons et des ligamens, les ulcères enfin, dont je viens de parler, nous pouvons nous livrer à l'espérance de quelque succès en les combattant; mais les tumeurs qui aboutissent à la troisième espèce de suppuration, sont d'une nature à nous précipiter dans un découragement total; nous n'y appercevons aucun foyer décidé, elles n'ont ni disposition à suppurer, ni disposition à se résoudre; la matière obstruante est fixe et chargée de soufres terrestres et grossiers; en un mot, ces tumeurs squirreuses dans leur principe n'ont aucune apparence sinistre; mais après un certain temps, les sels corrosifs qu'elles contiennent, mûs et dégagés par la chaleur et le battement des artères, font face de tous côtés; ils picotent, ils ébranlent les fibres nerveuses de la circonfé-

rence de ces tumeurs ; car c'est de cette circonférence que partent les premières impressions douloureuses, et non du centre où les progrès doivent être considérables avant que les douleurs s'y manifestent ; la chaleur, l'engorgement et la rénitence augmentent, la douleur se fait sentir par intervalles, les lancinations se rapprochent en peu de temps, et la matière se raréfiant de plus en plus, les tumeurs grossissent, la peau qui les couvre est rouge et fort tendue ; elle s'entrouvre, et laisse suinter une sérosité âcre ; enfin, après avoir reconnu tous les symptômes d'un cancer confirmé, mais occulte, nous voyons des ulcères, dont les bords épais, durs et renversés, ne nous laissent aucun doute sur leur caractère chancreux.

Ce n'est que trop fréquemment que se terminent ainsi les tumeurs scrophuleuses des émonctoires, des jointures, du voisinage des parties tendineuses où elles causent des douleurs véhémentes, des joues, de la partie postérieure de la jambe, etc. L'humeur qui en flue et qui en découle, est sordide, sanieuse ou sanguinolente ; quelquefois elle est jaunâtre, roussâtre ou livide ; son abondance et sa fétidité dépendent du vice qui se rencontre dans la matière qui a provoqué les engorgemens, et dont la masse participe toujours.

Il suffit de connoître le fluide qui est la cause matérielle des tumeurs scrophuleuses, pour être persuadé de la disposition qu'elles doivent avoir à l'induration ; les glandes et les jointures en sont les siéges principaux, et ces parties sont pourvues de vaisseaux foibles, ténus, et peu capables de donner à la lymphe ce mouvement nécessaire pour opérer une résolution ; d'ailleurs, ces engorgemens se forment lentement, le sang gêné au commencement dans son cours, passe donc avec quelque peine dans les vaisseaux collatéraux : or cette introduction ne se faisant qu'insensiblement conformément à la formation de la tumeur, ces vaisseaux ne se dilatent que peu à peu, et le sang y coule bientôt naturellement, et sans exciter une chaleur d'où résulteroit la fluidité de la matière engorgée.

Représentons-nous donc la lymphe grossière, telle qu'elle est dans le virus écrouelleux, arrêtée par voie de congestion dans les vaisseaux des glandes ou de quelques autres parties dans lesquels il n'aborde que peu de sang ; il est certain qu'elle acquerra par l'union de ses molécules les plus tenaces, une consistance d'autant plus solide, que les fibres et les vaisseaux de ces parties auront plus de débilité : ce qui nous prouve que, quoique les tumeurs inflammatoires se terminent quelquefois par induration, celles qui sont formées par congestion, sont généralement plus susceptibles de cette terminaison à laquelle ne contribuera pas peu l'application mal-entendue des répercussifs, des résolutifs ou des fondans, qui occasionneront l'endurcissement ; les uns en crispant, en resserrant les solides, et en ra-

lentissant par ce moyen le mouvement de l'humeur engorgée, les autres en causant la dissipation de ce que la matière, dont les tumeurs sont formées, contient de plus fluide et de plus subtil.

L'augmentation de leur dureté, leur rénitence au toucher, leur circonscription, et même leur diminution nous annoncent d'une manière non équivoque cette terminaison.

S'agira-t-il de prononcer sur les avantages ou les désavantages de cet événement? la décision ne peut être qu'épineuse et embarrassante.

Si l'on étoit assuré que la tumeur demeurera constamment dans le même état d'endurcissement, il ne présenteroit rien d'évidemment fâcheux; il pourra même être réputé favorable, principalement, si l'engorgement est intérieur, comme aussi si la tumeur est extérieure, à moins que l'induration n'ait été sollicitée par l'application des topiques, ou que la position de la tumeur ne soit telle, qu'elle gêne quelque partie sensible garnie de vaisseaux, et destinée à l'exécution de quelques mouvemens. D'ailleurs, cette induration permanente ne doit pas faire craindre le transport de cette matière dans la masse, et nous apprend encore qu'elle n'est pas imbue d'un vice considérable, tel que celui qui occasionne des suppurations malignes.

Les engorgemens scrophuleux se terminent aussi par mortification, c'est-à-dire, par la destruction ou l'abolition de l'action des solides et du cours des fluides qui se distribuent dans les parties sur lesquelles résident ces tumeurs: ces parties sont donc alors comme mortes; car il n'est pas douteux que le jeu non-interrompu des vaisseaux qui s'y répandent, et la liberté de la progression des fluides qui y abordent, n'entretiennent l'affluence des sucs nourriciers et spiritueux qui constituent la force, la chaleur et la vie.

Les différentes causes de l'interception du sang et des esprits, donnent lieu à plusieurs sortes de mortifications plus ou moins complètes, et que nous nommons, eu égard à leurs causes, mortification sèche, mortification humide.

L'apauvrissement du sang, quelques vices qui ont fait perdre aux liqueurs leur qualité nutritive, la foiblesse et la perte du ressort des solides, occasionnent ordinairement la première. L'abondance excessive des liqueurs arrêtées dans une partie est la cause prochaine de la seconde.

Que le sang soit engorgé et contraint de séjourner dans les capillaires artériels d'une partie quelconque, qu'il s'y amasse en une grande quantité, nous appercevrons d'abord une tumeur d'un rouge vif, accompagnée d'une chaleur brûlante, et d'une violente pulsation. Que l'embarras augmente de plus en plus par le sang qui afflue continuellement, l'action organique des vaisseaux du lieu marqué par

l'arrêt, sera tellement gênée et suffoquée, que le cours de ce fluide sera totalement interrompu ; ses parties sulphureuses, salines et terrestres, divisées auparavant par le mouvement, se rapprocheront, tandis que les principes volatils s'évaporeront ; la chaleur, la douleur et la rougeur, qui étoient des suites nécessaires de la raréfaction, diminueront et cesseront avec elle ; la partie deviendra livide ou noire, et répondra à la couleur qu'a acquise le sang qui est arrêté ; la tumeur s'abaissera ; elle sera froide, insensible ; son tissu paroîtra plus solide ; mais cette solidité n'existera pas long-temps ; car la sérosité exprimée de ce fluide croupissant, s'épanchera bientôt sous l'épiderme qu'elle séparera de la peau par son séjour dans la partie ; elle ramollira, elle relâchera ce tissu, de manière que dans peu de temps il sera réduit en une espèce de bave purulente qui fournira une sanie d'une odeur plus ou moins fétide, relativement au vice et à la qualité pernicieuse qui peut avoir donné lieu à cette irruption. On ne doit pas présumer en effet, que la mortification soit toujours produite par l'abondance des sucs, et par la simple quantité du sang ; car l'inflammation elle-même reconnoît le plus souvent pour cause une malignité qui est quelquefois portée à un tel point, qu'à peine a-t-elle attaqué quelque partie, que la mortification se manifeste et fait les progrès les plus rapides.

Mais si nous réfléchissons sur la manière dont le sang l'occasionne, et si nous envisageons la nature et la formation des tumeurs scrophuleuses, nous conviendrons qu'elles doivent moins éprouver cette terminaison, par un simple excès d'inflammation qui aura succédé au volume du sang arrêté, que par quelque cause pernicieuse et maligne ; et que la pourriture suit d'autant plus rarement ces tumeurs, qu'elle n'a lieu que dans des cas graves et peu fréquens.

Sous ces causes pernicieuses, je pourrois comprendre différens genres de malignité ; mais j'avoue qu'il me seroit impossible d'en déterminer le caractère d'une manière satisfaisante. Je dirai donc simplement, que les symptômes qui s'offrent dans la mortification des tumeurs scrophuleuses, me montrent que les causes qui peuvent en général concourir à la produire, et dont les effets se manifestent plus sensiblement, se réduisent à la putréfaction et à l'acrimonie.

La cause putride dépend, non-seulement de la disposition du fluide qui forme ces tumeurs, mais encore de son séjour qui seul seroit capable d'altérer ce fluide, et de lui donner un degré de putréfaction. Ainsi, lorsque la matière qui a provoqué les engorgemens, a porté les vaisseaux à un point de dilatation excessif, elle en affoiblit entièrement le ressort systaltique. Cette humeur dès-lors croupissante dans les canaux, et d'ailleurs susceptible de pourriture, achève d'éteindre l'action organique de la partie tuméfiée, et la mortification

survient plus ou moins promptement, selon que les sucs engorgés sont disposés à se corrompre, et conséquemment au volume plus ou moins considérable de la tumeur. Si elle est d'une certaine grosseur, si elle est située dans un lieu où il passe un nombre considérable de vaisseaux, elle les comprimera infailliblement, elle interceptera la marche des liqueurs qu'ils charrient, et elle accélérera les symptômes fâcheux qui accompagnent cette terminaison.

Quelque prompts qu'en soient les progrès dans le cas des engorgemens scrophuleux, ils ne sont jamais aussi violens que dans les tumeurs inflammatoires, soit parce que les tumeurs scrophuleuses contiennent une humeur grossière, lente, et difficile à mettre en mouvement, soit parce que les acides qui dominent dans ce virus, préviennent, en entretenant l'union des particules des humeurs, une dissolution redoutable dans toutes les dispositions gangréneuses.

Il est évident que l'acrimonie des humeurs doit être comptée parmi les causes de la dégénération de l'inflammation en gangrène; elle en est le plus communément la cause primordiale; mais les tumeurs formées par congestion, qui sont d'une nature scrophuleuse, et dans lesquelles les âcres ne dominent point, ne doivent pas être à beaucoup près, si susceptibles de cette espèce de mortification.

Personne n'ignore que nous entendons par l'acrimonie des humeurs, une qualité piquante, âcre et corrosive, qu'elles empruntent des différens sucs qui entrent dans leur composition.

On ne sauroit penser que cette acrimonie doive simplement son origine au séjour et au croupissement de la matière dans la tumeur;

On ne peut se dispenser d'imaginer que ce caractère pernicieux lui vient de la masse du sang, soit par une complication du virus vénérien ou du virus scorbutique avec le virus scrophuleux, soit par quelques autres raisons, dont le détail seroit immense.

D'abord, il paroît incroyable qu'une acrimonie aussi corrosive que celle qui termine les tumeurs scrophuleuses par mortification, puisse résider dans la masse sans détruire les petits vaisseaux, et sans occasionner une infinité de désordres; mais ces âcres sont dispersés dans cette même masse et mêlés avec les autres liqueurs, et ils ne peuvent produire des effets aussi marqués, que lorsque séparés du sang, ils se fixent et se rassemblent dans quelques parties; alors ils agissent sur le tissu de la tumeur; ils rongent l'adhérence de la peau avec l'épiderme; ils forment des pustules vésiculaires remplies d'une sérosité qui consomme la destruction de la substance de la peau, laquelle est convertie en une bave purulente, dont l'odeur fétide et cadavéreuse est insupportable. Ces changemens dans la plûpart des tumeurs scrophuleuses, et principalement dans les engorgemens glanduleux, arrivent sans cette douleur véhémente, sans cette rougeur,

sans cette chaleur brûlante qui précèdent ordinairement la mortification des tumeurs inflammatoires, sur-tout de celles qui avoisinent les parties tendineuses.

Cette acrimonie que j'ai envisagée comme une cause de la mortification, est au surplus considérée comme telle par tous les Auteurs qui ont approfondi la matière. *Si ergo a quâcumque causâ liquidis nostris major concilietur acrimonia, destruentur vasa, atque sic impedietur vitalis influxus et effluxus humorum, adeoque nascetur gangrena*, dit le célèbre Van-Swieten dans ses commentaires sur les Aphorismes de l'immortel *Boherhaave*.

Quelques praticiens se félicitent dans de certains cas, comme dans des engorgemens glanduleux de quelque nature qu'ils puissent être, des apparences d'une mortification : mais dans ceux où cette terminaison aura pour cause celles que je viens de lui assigner, quelles seront les circonstances qui pourront les flatter ? Je conviens que par le secours des remèdes qu'ils auront employés, ils parent aux accidens dont la partie étoit menacée ; mais que l'ulcère soit même disposé à une bonne fin, comment pourront-ils compter sur une guérison assurée, tandis que la masse est toujours prête à fournir à ces ulcères des sucs dépravés, qui, pour peu qu'ils croupissent, acquerrront une qualité putride, affoibliront l'action des chairs, et feront reparoître une pourriture, si par l'usage des médicamens convenables, et par un régime exact, on ne la prévient point ?

Mais interprétons favorablement le sentiment de ces mêmes praticiens ; supposons que la mortification des tumeurs scrophuleuses ait été occasionnée par une simple inflammation phlegmoneuse, et que cette inflammation ait été produite simplement par quelque intempérance, sans présumer d'autre vice ; je ne vois pas encore que l'on puisse regarder cette terminaison comme avantageuse, puisque l'on n'est pas sûr de borner les progrès de cette mortification causée par une inflammation, qui ayant mis les sels de la lymphe en mouvement, doit faire redouter, même après la séparation de ce qui étoit pourri, les suites d'un squirre ouvert et d'un ulcère de la plus mauvaise qualité.

Dans les différens hôpitaux où j'ai pratiqué, j'ai examiné de près des terminaisons de l'une et de l'autre espèces ; mais je confesse que celles mêmes de ces tumeurs dont la mortification n'a pas laissé après elle des ulcères incurables, et qui sont parvenues au contraire à une consolidation, ont été suivies de délabremens surprenans, de cicatrices difformes, et souvent de dépôts rebelles qui se forment sous les brides de ces cicatrices, et qui renouvellent la maladie.

Les tumeurs scrophuleuses disparoissent-elles subitement ? nous disons qu'elles se terminent par délitescence.

Plusieurs choses occasionnent conjointement ou séparément cette prompte disparition. 1° Tout ce qui est capable d'augmenter le ressort des vaisseaux, et de les déterminer à une espèce de contraction spasmodique, contraction qui force le fluide qu'ils contiennent à rentrer dans les voies de la circulation ; telles sont la froideur de l'air, une terreur, l'application des remèdes répercussifs. 2° Tout ce qui peut augmenter considérablement la chaleur intérieure, et donner à la matière qui forme la tumeur, un mouvement subit, qui non-seulement la rend plus fluide, mais qui dilate tellement les vaisseaux de la partie, qu'ils présentent à cette humeur une voie aisée par laquelle elle est repompée dans la masse ; tels sont un régime mal observé, la fièvre, des exercices violens. 3° Enfin, tout ce qui peut opérer une soudaine diversion, empêcher le cours des liqueurs vers la partie, obliger l'humeur stagnante à revenir sur elle-même, et de regagner le torrent ; tels sont la diarrhée, la saignée, les remèdes internes administrés à contre temps, et mille autres causes qui donnent lieu à ce reflux et à ce transport des matières suppurées ou non-suppurées, mais du détail desquelles je surchargerois inutilement cet ouvrage.

Quelle que soit leur action, il faut toujours supposer dans la matière délitescente une fluidité, et ce point essentiel seroit seul capable, si l'expérience journalière ne nous apprenoit le contraire, de nous convaincre de l'impossibilité de la délitescence relativement aux tumeurs scrophuleuses : elles sont, en effet, presque toutes formées par une lymphe épaissie ; or cette humeur n'a par conséquent pas la fluidité requise, elles occupent communément des parties dont les vaisseaux sont *circonvolus ;* or ces vaisseaux en cet état, ne sont pas capables de ce mouvement d'inversion par lequel l'humeur engorgée renfile les routes circulaires ; on ne peut donc dans l'espèce présente admettre cette terminaison, qu'autant que la matière n'aura pas été disposée, ou n'aura pas eu le temps d'acquérir une certaine ténacité ; aussi ai-je remarqué qu'elle est plus commune à l'égard des enfans qu'à l'égard des adultes ; sans doute, parce que la lymphe des premiers n'a pas autant de consistance, et parce que leurs fibres sont moins éloignées de leur contraction spasmodique capable de repercuter l'humeur.

Le virus qui occasionne les engorgemens scrophuleux, me confirme la défaveur de cet événement ; car alors l'humeur morbifique est le plus souvent portée dans la masse, sans que la cause ait été attaquée ni combattue ; et quand même on auroit eu intention de résoudre la tumeur, pourra-t-on attribuer raisonnablement à la seule application des médicamens, une disparition aussi subite ? Nous devons donc attendre, et pour ainsi dire, être sûrs que cette humeur

viciée, après avoir parcouru le cercle de la machine, et se fixant tôt ou tard sur quelque partie intérieure, y exercera sa fureur, ou sur quelques parties extérieures, et se manifestera de nouveau par des accidens sinistres, et peut-être indomptables.

Il est temps de nous arrêter ; un moment seul suffira pour décider si j'ai rempli mon premier objet.

Loin de m'en tenir à la définition ordinaire des écrouelles, définition dans laquelle on a envisagé les symptômes du mal, plutôt que le mal même, j'en ai d'abord supposé et recherché la source dans la lymphe. L'épaississement, l'acidité acrimonieuse et salée de cette humeur, ont fixé mes premiers regards. En en établissant les causes, je me suis flatté de ne rien laisser à désirer sur celle du virus dont j'ai dû m'efforcer de démontrer la nature; et comme il ne m'étoit possible de la démêler que par ses opérations et par ses effets, je me suis livré au détail de tous les symptômes qui l'annoncent, j'en ai marqué les gradations et les différences, la bénignité et la malignité ; je l'ai accompagné dans tous les lieux où il laisse et où il imprime des traces de son action : j'ai dévoilé les différentes manières dont il prend naissance, et dont il s'introduit dans nos corps ; j'ai suivi la formation, l'augmentation, les progrès, les terminaisons des tumeurs qu'il occasionne ; et toutes les explications que j'en ai données, ont eu pour fondement les vices que j'avois envisagés dans la masse lymphatique. En faut-il donc davantage, pour prouver, et pour conclure que le virus scrophuleux est principalement formé par un acide plus ou moins prédominant et grossier, qui, comme une espèce de présure, épaissit les liqueurs, sur-tout les sucs lymphatiques, et dont les particules se développent, se multiplient, devenant plus subtiles, plus déliées, plus volatiles, et contractent par la chaleur et par le mouvement qu'elles reçoivent, une acrimonie, d'où résulte cet enchaînement de maux sous lesquels l'homme succomberoit infailliblement, s'il n'avoit trouvé dans son industrie, des ressources et des armes pour les combattre.

Mais, et ces ressources et ces armes seroient superflues, ou plutôt dangereuses en des mains que le génie ne conduiroit point. Les maladies se masquent sous mille formes et se présentent sous mille faces différentes ; au milieu de tant de variations, comment les distinguer les unes des autres, si des signes désicifs ne nous inspirent, ne nous suggèrent des vues utiles, et ne nous préservent de ces erreurs meurtrières, et de ces décisions précipitées qui déshonorent si souvent la Médecine ?

La plupart des Auteurs anciens et modernes, se contentent d'envisager les engorgemens squirreux et opiniâtres des glandes lymphatiques, les engorgemens des glandes, des lèvres et du nez, suivis

d'écoulemens pituiteux et de larmoiemens, la dureté du ventre, la pâleur du teint, comme des preuves caractéristiques des écrouelles ; et satisfaits de ces témoignages généraux, ils appellent du reste à celui de leurs sens. Je conviens que les tumeurs scrophuleuses une fois reconnues, leur étendue nous fera juger de leur volume ; leur dureté et leur mollesse, de la grossièreté de l'humeur qu'elles renferment ; leur situation, de leur danger, vu la sensibilité des parties qu'elles occupent, le nombre des vaisseaux qui s'y distribuent, et les fonctions auxquelles elles sont destinées ; leur rougeur enfin et leur ouverture, de leur malignité, de leur exulcération, de leur caractère chancreux : mais s'il s'agit, par exemple, de déterminer celui de certains dépôts formés par congestion, et de discerner les symptômes écrouelleux qui peuvent être en même temps des symptômes d'autres maladies ; des principes aussi vagues suffiront-ils pour nous guider ? Abandonnons-nous donc à de nouvelles recherches sur ce point, et faisons tous nos efforts pour découvrir les voies qui peuvent nous assurer de la réalité du mal, et nous mettre en état non-seulement de prévenir les événemens, mais encore de proportionner le traitement de ces tumeurs aux différentes circonstances capables de les faire varier.

Tous les signes en général, ont rapport à trois temps ; les signes commémoratifs, se tirent du passé, les signes démonstratifs, se tirent du présent ; les signes pronostics regardent l'avenir.

C'est avec raison que *Galien* a envisagé les premiers, comme les truchemens des causes de la maladie ; le souvenir de ce qui a précédé, est en effet un grand acheminement et un moyen presque certain de les connoître. La manière de vivre du sujet, le pays qu'il a habité, l'air dont il a joui et qu'il a respiré, les personnes qu'il a fréquentées, la constitution de ses père et mère, le temps où l'indisposition a commencé, les remèdes qui ont été administrés, les effets qu'ils ont produits, sont autant de points qu'il importe de se rappeller : ainsi, si je soupçonne que telle tumeur peut devoir sa naissance au virus scrophuleux, je m'informe d'abord de tous ces faits ; et si le malade s'est nourri d'alimens grossiers, visqueux, acides, farineux ; si la personne qui l'a allaité étoit enceinte ; si elle étoit cacochyme, ou atteinte de quelque vice particulier ; s'il est né dans des pays où cette maladie règne ; s'il y a séjourné long-temps ; s'il a cohabité avec des scrophuleux ; si les personnes dont il tient le jour, ont eu quelque maladie vénérienne, scrophuleuse, ou scorbutique ; je rassemble toutes ces présomptions, et je les compare avec ce que nos sens apperçoivent et découvrent par les signes démonstratifs.

Ceux-ci ne sont pas tous également certains et décisifs ; les uns

sont essentiels aux écrouelles, et ne conviennent qu'à cette maladie, je les nomme signes univoques ; les autres que j'appelle signes équivoques, ne caractérisent pas seulement ce mal, mais ils en peuvent déceler d'autres : ce n'est pas que parmi les premiers il n'y en ait qui, quoiqu'ils soient des fruits ordinaires du virus dont il s'agit, peuvent dépendre aussi de quelque autre vice; mais en les appréciant, j'assignerai des règles en quelque façon assurées et constantes, et j'établirai des distinctions qui sauveront des écarts dans lesquels on peut tomber.

Les engorgemens squirreux des glandes lymphatiques du col, des aisselles, des aînes, tiennent le premier rang parmi les signes univoques ; ils n'ont besoin d'être associés à aucun autre symptôme pour caractériser les écrouelles ; ils fixent notre jugement sur la valeur de ceux qui peuvent les accompagner, sur-tout si ces tumeurs scrophuleuses sont multipliées, et si elles règnent depuis un certain temps ; car des engorgemens nouveaux et médiocres, une ou deux glandes sous le menton, aux parotides, sous les aisselles, tuméfiées par congestion, qui se dissipent et qui cèdent en peu de temps aux remèdes, ne suffisent pas pour l'assertion positive du virus écrouelleux.

Il faut de plus, faire une grande différence des embarras glanduleux qui tiennent de la nature de ce levain, d'avec certaines tumeurs catarrheuses qui arrivent par fluxion auprès des parotides, et que l'on nomme vulgairement oreillons ; celles-ci sont mollasses, légérement sensibles, et se résolvent avec aisance. J'ajoute encore que les ressemblances en imposent aux plus savans ; et que celui qui, ainsi que le dit *Hippocrate*, s'applique par tous les moyens à discerner les choses semblables des non-semblables, acquiert ce qu'il y a de principal dans la pratique. On doit faire une grande attention aux divers genres de tumeurs des glandes conglobées. Nous ne confondrons donc point les tumeurs scrophuleuses du col avec des tumeurs enkistées d'un caractère stéatomateux et bénin, qui se fixent en quelques endroits du tissu cellulaire de cette partie, et forment souvent des loupes d'un gros volume, nous ne regarderons point comme une production du virus dont il est question, les engorgemens des glandes occipitales, des glandes jugulaires, qui, principalement dans les enfans, sont causés par la suppression du suintement que doit fournir cette espèce de teigne humide, que nous appelons croûte laiteuse. La similitude des bubons simples, des bubons pestilentiels, scorbutiques et vénériens avec les scrophuleux, ne nous égarera point ; et loin de chercher, avec quelques Auteurs, des indices dans leur forme et dans leur situation, nous reconnoîtrons les bubons bénins, d'un génie phlegmoneux, œdémateux, ou simplement squirreux, et qui ne sont d'ailleurs suivis d'aucune marque qui puisse faire soupçonner une

cause virulente, aux signes qui leur sont propres. Nous nous rappellerons que le bubon pestilentiel naît en temps de peste ou dans un air contagieux, qu'il est douloureux, enflammé, et d'un rouge obscur; que le bubon vérolique n'est point aussi prompt, qu'il demeure quelquefois long-temps sans s'enflammer, et que l'aveu du malade, ainsi que les effets qui subsistent ou qui ont précédé, en consacrent le genre. Nous dirons enfin, que le bubon scorbutique se présente avec plus ou moins d'appareil, selon le vice qui domine dans la masse, et selon son ancienneté; qu'il se déclare communément sous la forme d'une tumeur froide, mais qu'il s'enflamme bientôt, et produit une suppuration, dont la matière est presque toujours sanguinolente, fétide, et de peu de consistance; tandis que le bubon scrophuleux naît plus lentement qu'aucun autre, et nous montre des glandes plus détachées; et si nous voulons nous mettre en garde contre l'erreur qui nous inviteroit à prendre celui-ci, dont le siége seroit à l'aîne, pour une hernie inguinale, et plutôt pour une hernie crurale, nous nous ressouviendrons que l'entérocèle est unie, ronde, et cède ordinairement au toucher; que cette hernie rentre s'il n'y a pas inflammation; qu'elle est beaucoup plus étroite par sa base, c'est-à-dire, du côté de l'endroit par où l'intestin est sorti; au lieu que le bubon scrophuleux est plus inégal, plus dur, la base en est plus large, et il n'occasionne d'ailleurs ni borborygmes ni coliques, etc.

Les gonflemens de la lèvre supérieure, du nez, des paupières suivis d'écoulemens pituiteux, et de larmoyemens, la dureté du ventre, un teint pâle et plombé, sont, avec les engorgemens glanduleux, des signes univoques du premier ordre; ils ne sont pas néanmoins aussi certains, car ils ne prouvent d'une manière indubitable la présence du virus scrophuleux, qu'autant qu'ils s'allient avec ces tumeurs ou avec quelques autres symptômes dont je parlerai dans un moment. On conçoit cependant toute la différence qu'il y a entre les enflures des lèvres, du nez et des joues, qui arrivent aux enfans pendant l'hiver, et celles qui subsistent en tout temps, et dont le caractère est plus marqué; et l'on comprend aussi que la dureté et le gonflement du ventre peuvent avoir d'autres sources que l'obstruction des glandes mésentériques; ce gonflement n'offre qu'un témoignage équivoque, s'il est seul; et il peut être envisagé comme une marque décisive, s'il est associé.

Le goëtre qui tient de la nature du *mellicéris*, ou de l'athérome; la grenouillette contenant une humeur grossière et visqueuse; les différens dépôts, les divers gonflemens des articulations du genou, du coude, du métatarse, du métacarpe, formés par congestion, et suivis d'hyperostoses ou d'anchyloses, sont ceux des signes équivoques, qui le plus souvent occasionnés par le virus scrophuleux, peuvent

dépendre aussi de quelques autres causes. Unis au nombre de deux seulement, ils forment un indice de l'existence de ce levain. D'ailleurs, ces gonflemens ou ces anchyloses qui peuvent lui être reprochés, sont communément sans douleur, ils sont long-temps à se former; lorsqu'ils viennent à suppuration, ils parviennent souvent à leur fin sans causer d'inflammation décidée, et sans exciter de vives douleurs, à la différence des gonflemens et des anchyloses produites par le virus vérolique, et même, quoique plus rarement, par un virus scorbutique, dont la formation est beaucoup plus prompte, et qui sont bientôt très-douloureuses.

Les signes que je déclare équivoques, sont ceux qui, ne pouvant qu'inspirer le doute et l'incertitude, ne sont jamais concluans, à moins qu'ils ne s'unissent de concert avec les premiers; il en est qui par la disposition des parties sur lesquelles ils paroissent, ou par le vice de l'humeur qui leur donne naissance, sont plutôt que les autres regardés comme des effets du virus scrophuleux. Je place dans ce rang les teignes et les gales crustacées et opiniâtres, les divers tubercules qui se montrent à l'habitude du corps, qui sont rebelles aux remèdes, et qui suppurent difficilement, les tumeurs froides dans les parties charnues, membraneuses ou aponévrotiques, qui après de longues suppurations, laissent des fistules presqu'indolentes, mais accompagnées de callosités considérables, les ganglions, les tophes, les *nodus* qui sont adhérens, incirconscrits, qui s'étendent sur les parties voisines, et qui font entrevoir pendant long-temps, les apparences prochaines d'une suppuration, les exostoses, les hyperostoses et les caries, qui arrivent en différens lieux; sur-tout aux os spongieux, sans que quelque cause externe y ait donné lieu, et sans avoir été accompagnées de douleur bien sensible; les abcès et les suppurations des oreilles, qui succèdent à des teignes opiniâtres dans des enfans qui ont le teint mauvais, et un air de bouffissure; les ophthalmies qui ne cèdent point, les *ankilops* enfin qui paroissent prêts à suppurer, et qui forment dans le coin de l'œil une tumeur qui, étant comprimée, décharge dans le nez une partie de la matière qu'elle contient, ce qui en prouve la lenteur et la viscosité. Quelques Auteurs appellent cette maladie une fistule borgne; ce n'est qu'après quelque temps que la liqueur stagnante dans ces *ankilops*, et dans l'impuissance, vû son épaississement et sa ténacité, de se frayer une route ou par les points lacrymaux, ou par le conduit lacrymal, excite par son amas et par sa raréfaction, une inflammation qui hâte la suppuration de l'abcès; suppuration toujours fort abondante, en suite de son ouverture qui présente un ulcère calleux: tels sont vraiment les symptômes de la fistule lacrymale qui provient d'un virus scrophuleux; mais comme cette fistule annoncée par ces mêmes symptômes, peut résulter d'autres

causes, il est difficile de la déclarer scrophuleuse, à moins que quelques autres preuves indicatives de ce virus ne nous y déterminent.

A l'égard des autres signes incertains, et dont le détail ne seroit ici qu'une répétition de ce que j'ai dit en recherchant les effets de la dépravation de la lymphe, je me contenterai d'observer, qu'ils comprennent principalement tous les dérangemens suscités dans les fonctions capitales; dérangemens qui concluent d'autant moins pour l'existence du levain dont il s'agit, qu'ils dérivent très-communément de tout autre principe.

L'exposition, la comparaison, l'évaluation des signes univoques et équivoques, m'inspirent le desir de découvrir des moyens de m'instruire des changemens et de la différence des degrés et des complications des tumeurs scrophuleuses.

Que l'on se rappelle à cet effet, que je les ai divisées en tumeurs bénignes, en tumeurs malignes, en tumeurs ulcérées, en tumeurs chancreuses; que dans la discussion de leurs terminaisons, on recherche les variations qu'elles éprouvent, et les témoignages distinctifs de leurs diverses qualités; que l'on n'oublie point les changemens notables qu'elles essuient conséquemment à la matière qui les forme; que l'abondance de la suppuration, que le gonflement de la circonférence d'un ulcère, que la callosité de son entrée, que son étroitesse plus considérable que celle du fond, que les chairs baveuses, que la fièvre, que l'amaigrissement soient toujours des points présens à nos yeux; et que nous envisagions comme des indices sûrs des fistules dont j'ai parlé tant de fois, et dont nous pouvons encore nous assurer par le secours d'une compression faite avec la main aux environs de l'ulcère pour ramener le pus, et par celui de la sonde qui nous dévoilera le trajet, la profondeur et la quantité des sinus. Il est bon de remarquer aussi qu'en ce qui concerne la matière, on ne peut prononcer sur sa qualité, qu'après que la tumeur est ouverte; comment distinguer autrement le *melliceris* de l'athérome? en vain dit-on que le *melliceris* renfermant une humeur plus fluide, résiste moins que celui-ci, quand on le comprime, et revient plutôt dans son premier état; car la couleur de la peau n'ayant rien de différent dans ces deux tumeurs, il ne faut qu'un peu plus d'épaisseur dans le kiste, plus de profondeur, un peu plus de consistance dans la liqueur contenue dans le *melliceris*, et un peu plus de fluidité dans celle de l'athérome, pour les confondre. Cet inconvénient n'est point à craindre relativement au stéatome qui a plus de solidité, et qui d'ailleurs est désigné par des inégalités, et par une dureté plus rénitente.

Quant à la connoissance des diverses complications, elle se tire des symptômes particuliers qui caractérisent chacune des maladies qui les forment. Les tumeurs scrophuleuses sont-elles accompagnées d'une

toux, d'une fièvre lente, du marasme ; y a-t-il des crachats purulens? je dirai qu'elles sont compliquées de phthisie, et qu'il y a des tubercules suppurés dans les poumons. Si elles sont jointes à un vice scorbutique, le malade naturellement mélancolique se plaindra de lassitude, de douleurs dans les bras et dans les jambes ; il aura les gencives gonflées, enflammées, fongueuses, saignantes ou ulcérées, les pieds ou les jambes tachetés, ou marqués de plaques violettes, noires, livides, etc., et l'expérience m'a appris que les ulcères ainsi compliqués, sont plus douloureux que ceux qui sont simplement scrophuleux, que les bords n'en sont pas si calleux, mais plus livides, et que, quoique les écrouelleux produisent naturellement beaucoup de chairs fongueuses, il en est néanmoins une plus grande quantité dans ceux-ci ; les âcres, la dissolution des liqueurs, suffisent pour expliquer ce phénomène.

Enfin, le malade avoue-t-il qu'après un commerce impur, il lui est survenu des chancres, des poulains qui ont été traités imparfaitement ; a-t-il des condylomes, des poireaux, des verrues ; les tumeurs qui ont paru, sont-elles plus chaudes ; les ulcères qui en suivent l'ouverture, sont-ils beaucoup plus sensibles ; y observe-t-on les symptômes ordinaires, et font-ils des progrès rapides? la complication du virus vénérien et du virus scrophuleux n'est pas douteuse.

En général, les suites des écrouelles sont toujours à redouter ; la difficulté d'en détruire la cause et d'en dissiper les effets, les rend avec raison formidables, mais elles ne le sont pas toutes également. Je porterai un progonostic plus favorable des tumeurs scrophuleuses récentes, qui conserveront pendant un certain temps un caractère bénin, et qui ne se multiplieront pas, sur-tout si le sujet attaqué est jeune, d'un bon tempérament, et en état de soutenir et de favoriser l'action des remèdes, que des tumeurs scrophuleuses anciennes, invétérées, les liqueurs pouvant être aisément dans ce dernier cas perverties, les solides altérés, et les fonctions considérablement troublées. J'augurerai mal de celles qui seront enflammées, malignes et ulcérées ; et quoique quelques-unes de ces tumeurs se terminent heureusement après s'être ouvertes, je les regarderai néanmoins comme sinistres, attendu qu'elles sont dans la voie de devenir fistuleuses, chancreuses, ou d'en venir à la mortification pour peu que le vice des humeurs y concoure. Je craindrai infiniment plus pour les petits enfans et pour les vieillards que pour les jeunes gens ; la constitution lâche et délicate des premiers ne pouvant supporter l'action des remèdes propres à affiner l'humeur épaissie, et à anéantir le virus ; et la rigidité et le dessèchement des fibres des seconds s'opposant à leurs effets ou ne les favorisant point ; sans parler de la difficulté que leur sang auroit à surmonter pour acquérir son degré naturel de fluidité.

La constitution cacochyme du malade, les divers tempéramens, procureront à ces tumeurs des variations pernicieuses. Un sang naturellement épais et salé donnera incontestablement plus de prise à la malignité du virus, que celui dont la liquidité, le juste mélange et la douceur, feront le principal caractère; elles s'enflammeront plus aisément dans un sujet d'un tempérament bilieux, leurs accidens seront plus funestes dans des mélancoliques, parce que les parties tartareuses qui abondent dans le sang de ceux-ci, communiqueront au virus dont il est question, une qualité corrosive qui procurera à ces tumeurs une disposition cancéreuse, et dès-lors la guérison est très-équivoque.

Les écrouelles héréditaires permettent d'autant moins d'espoir, que l'énormité du vice des humeurs est comme certaine. Celles qui attaquent les parties intérieures, les portions de nos corps préposées à quelques fonctions essentielles, sont d'un danger imminent, puisque d'ailleurs on ne peut y appliquer aucun remède. Si elles abcèdent, quelles espérances peut-on en concevoir? Si elles deviennent squirreuses, elles peuvent précipiter dans l'hydropisie; en un mot, les écrouelles intérieures sont d'autant plus à craindre, qu'il y a plus de fonctions blessées, et que ces fonctions sont plus importantes.

Celles qui établissent leur siége sur des parties extérieures, comme des tumeurs scrophuleuses dans les glandes du col, dont le volume comprime la trachée-artère ou l'œsophage, et qui gênent conséquemment la respiration ou la déglutition, ou comme des tumeurs situées dans le voisinage des gros vaisseaux qu'elles compriment, et sur lesquels on ne peut pratiquer les opérations nécessaires, ni appliquer des remèdes actifs sans des risques évidens, pourroient-elles n'être pas dangereuses? Quelles suites funestes n'ont-elles pas encore, lorsqu'elles affectent les jointures, les tendons, les ligamens, les os, puisque, lorsqu'elles abcèdent, elles forment souvent après une longue suppuration des fistules qui pénètrent dans les articles; fistules incurables sans doute, car la synovie qui abreuve ces parties, se corrompt facilement, et met un obstacle invincible à la cicatrice. Quelle issue affreuse n'ont pas ces sortes de dépôts à la circonférence de la poitrine; sur les muscles du bas-ventre ou près des lombes, sur-tout s'il est des sinus qui pénètrent dans les graisses et dans l'interstice des muscles et des aponévroses? Que n'annoncent pas enfin ces complications, ou l'union de ces diverses maladies qui fournissent continuellement des âcres si pernicieux dans la masse, et qui pervertissent tellement toutes les humeurs, que toutes les ressources de l'art sont impuissantes, et ne peuvent éloigner le fatal moment où le sujet attaqué et vaincu, paye enfin à la nature le tribut que nous lui devons tous?

*Cure des Ecrouelles.*

Si le virus scrophuleux consiste, ainsi que j'ose me flatter de l'avoir démontré, dans l'épaississement et dans l'acidité acrimonieuse et saline de la lymphe, on ne peut avoir dans le traitement des maux qu'il suscite, d'autre indication que celle de rendre à cette humeur sa fluidité, son mouvement naturel, sa douceur, et son onctuosité.

Je n'ai garde de penser qu'elle peut être remplie au moyen des secrets, et des prétendus remèdes que l'ignorance et l'erreur populaire ont consacrés ; espérer un véritable succès d'un attouchement fait à jeun pendant trois ou quatre jours consécutifs, par le septième des enfans mâles, nés sans interruption, ou de celui de la main d'un cadavre, dont l'effet est tel, selon *Bartholin* (1), que la tumeur disparoît à mesure que le cadavre pourrit ; croire avec *Celse*, qu'une couleuvre avalée est même un préservatif ; vanter avec *Avicenne*, la poudre des écailles d'huîtres brûlées, répandue sur le mal après y avoir soufflé du vin ; adopter la cautérisation du cartilage des oreilles, pratiquée par les Maures, par les Arabes, depuis par les Espagnols, et rapportée par *Fragosus ;* prescrire avec les Chinois, l'application extérieure de la limaille de plomb, et le mélange de cette limaille avec l'aristoloche ronde ; recommander la racine d'oseille, la graine de *nassator*, les cendres de blette mêlées avec le miel, la peau d'un serpent sous une forme d'amulette ; ordonner après *Hippocrate* et les *Galénistes*, de tirer le jus de blette avec la décoction d'orge par le nez, de se servir ensuite des errhines et des sternutatoires, pour commencer à décharger les superfluités, d'évacuer la pituite par le secours d'une plume trempée dans l'oxymel, et introduite dans la bouche, et de fortifier le cerveau par celui de quelques sachets composés avec les feuilles de marjolaine, de sauge, de *stœchas*, de bétoine, avec des baies de laurier, des semences d'anis et de fenouil séchées au feu et appliquées chaudement sur la tête ; avoir recours enfin, de concert avec *Galien*, à l'usage des aromatiques, de la thériaque, du mithridate, de l'ambroisie, du *diacalamenthum*, dans l'intention de résoudre par leur chaleur la matière en vapeur, et de remettre par leur vertu spécifique, le cerveau et les autres viscères en leur force ; ce seroit opérer sur la foi de préjugés vains et absurdes, et non conséquemment à une connoissance certaine des causes et de la nature de la maladie (2) ; elle est telle, que parvenue à un certain degré, nous

(1) Th. Barth. Cent. 3, Hist. 66, morb. transplant.

(2) Je ne confonds point avec ces secours chimériques, le don miraculeux et le pouvoir héréditaire dont nos rois jouissent à l'égard de la curation des écrouelles ; pouvoir qui, selon quelques auteurs, est aussi accordé aux rois

la plaçons dans la classe des maladies chroniques, c'est-à-dire, dans le rang de celles que tous les efforts de la nature seule, qui, dans les maladies aiguës, triomphe souvent d'elle-même, ne peuvent soumettre et dissiper.

L'art nous fournit pour la combattre, le régime, les médicamens, et l'opération. L'état, le degré, les symptômes et les complications des tumeurs qui l'annoncent; l'âge, la force et la constitution du sujet, règlent le choix et l'ordre que nous devons suivre dans l'usage de ces trois moyens.

Je ne sçai sur quels fondemens certains praticiens regardent le régime, comme d'une très-petite conséquence dans le traitement d'une maladie. Abandonner les secours diététiques dans celles qui sont longues, et sur-tout, dans celles qui peuvent dépendre des crudités, c'est agir inconsidérément. L'air fait une partie essentielle de la nutrition; il fournit la plus grande quantité des parties élastiques du sang; il contribue non-seulement à la sanguification, mais encore à la digestion; car l'on digère plus ou moins aisément, suivant ses diverses températures; et l'on perd ou l'on recouvre l'appétit, selon les différens lieux que l'on habite; il est en un mot, dit *Hippocrate*, dans son *Traité des Vents*, la cause de la vie ou des maladies, puisque, continue-t-il, quel est l'air, tels sont les esprits; quels sont les esprits, tels sont les humeurs: or dès qu'il sera pur, serein, libre, proportionné dans ses qualités naturelles, pourvu de parties délicates douées de ressort, et convenables à l'équilibre et au maintien de l'économie animale, il sera salutaire et préférable à celui qui péchera par le trop de chaleur, le trop de froideur, le trop d'humidité, le trop de sécheresse, le trop de pesanteur, le trop de légéreté, et qui sera épais, nébuleux, grossier, marécageux, et chargé de parties hétérogènes.

Il n'est pas moins important de prescrire une diète convenable, d'interdire insensiblement au malade la quantité des alimens proportionnément à son tempérament et à la gravité du mal, de lui retrancher insensiblement ceux qui pourroient le fomenter, et de leur substituer les liquides et les solides de bonne qualité, qui forment un chyle propre à s'assimiler et à réparer les fluides que nous enlèvent les exercices continuels; tels seront parmi les alimens liquides, les eaux de fontaine, principalement celles qui roulent avec rapidité sur une terre sabloneuse et pierreuse, qui seront limpides, légères, pures, douces, qui s'échaufferont aisément, et n'auront rien de mé-

d'Angleterre. Voyez *Frind*, *Hist. Med. Jean Browne Adenocoiradelogia. Raph. de Voltaire. François Petrarque*, *Gilbert*, *Andr. Laurentius*, *etc.*, mais cette concession n'entre pour rien dans un ouvrage de chirurgie.

tallique, ni d'étranger ; le vin qui, tenant un milieu entre les saveurs douces et austères, ne sera ni trop fumeux, ni trop violent, et d'un moyen âge. Telles, parmi les alimens solides, seront les viandes de mouton, de veau, de bœuf, celles de chapon, de poularde, de poulet, rôties ou bouillies ; les pains faits avec de la farine de froment, bien levés et bien cuits ; tous les mets enfin de facile digestion, et qui n'auront, aucune acidité ; et l'on observera cependant que les alimens légers sont plus convenables à ceux qui font peu d'exercice, qu'aux personnes qui sont contraintes d'en faire beaucoup, et dont le tempérament est moins délicat.

La modération dans le sommeil, dans la veille, dans les divers mouvemens du corps, la tranquillité de l'ame, seront également recommandées.

Le sommeil qui passe les bornes ordinaires, appesantit, engourdit les sens, s'oppose à la parfaite exécution des fonctions ; il produit la lenteur et l'épaississement de la lymphe et des humeurs. Les veilles dissipent ce que nous avons de plus subtil et de plus spiritueux ; alors les digestions sont imparfaites, parce que les levains sont affoiblis, et le chyle qui passe dans le sang est grossier et indigeste. L'exercice modéré n'est pas nuisible dans la maladie dont il s'agit ; le repos trop long rend les fibres musculaires impropres aux mouvemens, il engendre des crudités et des humeurs visqueuses ; en un mot, les passions de l'ame, la tristesse par exemple, diminue considérablement la force des solides, elle rend les fibres flasques et lâches, elle détruit leur tension, leur vigueur, et jette par conséquent les fluides dans une espèce d'inaction ou dans le ralentissement.

Le régime ne peut que seconder ici l'opération des médicamens tant internes qu'externes.

Leurs effets se réduisent en général, à corriger et à chasser la matière morbifique, aussi en est-il que nous nommons altérans, et en est-il que nous nommons évacuans.

La science de leurs qualités de leurs préparations, de leurs doses, de l'ordre et du temps de les placer, suivant la singularité des circonstances, distingue le praticien éclairé de celui qui ne marche qu'en aveugle ; ainsi commençons par le détail de ceux qui peuvent accomplir l'indication générale, et satisfaire nos vues en redonnant à la lymphe pervertie, et son baume et sa fluidité, en en tempérant l'acrimonie trop exaltée, en fondant doucement, en divisant, en atténuant ses molécules trop épaisses, en en brisant et en en évacuant les sels grossiers.

Il s'agit de procéder méthodiquement à un traitement aussi long et aussi délicat ; or, pour mieux assurer le succès des remèdes particuliers, nous devons débuter par les remèdes généraux.

La saignée doit précéder tous les autres dans le commencement de la cure; on la réitérera même si le sujet est pléthorique. Les vaisseaux désemplis, leur action est plus libre, ils réagissent avec plus de force sur les fluides, ils en hâtent la progression, ils en diminuent la cohésion et la grossiéreté; mais cette évacuation qui dispose seulement le malade, et qui favorise l'action des médicamens qui doivent la suivre, doit être ménagée, eu égard à certains sujets phlegmatiques, dont on pourroit jetter les solides dans une langueur capable de traverser la cure que l'on se propose.

Si le malade a des rapports aigres ou nidoreux; si sa bouche est amère; si sa langue est chargée; si son appétit est languissant; s'il a des nausées, on passera à l'administration d'un vomitif, pour délivrer l'estomac des mauvais levains qui troublent les digestions, qui portent des crudités dans la masse; par-là on les rectifiera, ces digestions, on réveillera l'action de ce viscère, on le préparera à recevoir les particules des autres médicamens qui passeront plus librement dans le sang: et tel étoit sans doute l'objet d'*Avicenne*, qui louoit et qui élevoit cette pratique en disant: *De evacuationibus laudabilibus in scrophulis est vomitus.* Ensuite, et le surlendemain, on prescrira une potion purgative; mais comme il n'est question encore que d'un remède préparatoire, on s'en tiendra à ceux d'entre les purgatifs, dont l'activité n'est pas capable de soulever le sang, et d'exciter la fougue des humeurs.

Ces médicamens généraux suffiront, si les écrouelles ne sont pas compliquées; dans le cas où elles seroient jointes à quelque disposition scorbutique, à une phthisie, à une maladie vénérienne, on attaquera les complications avant tout; et selon le succès que l'on aura eu, on se déterminera sur les assauts à livrer au virus scrophuleux.

Les remèdes particuliers et intérieurs les plus efficaces pour adoucir, pour combattre, pour anéantir ce levain, et pour dégager le système lymphatique des entraves et de l'embarras qui l'oppriment, sont parmi ceux qui composent la classe des altérans, les humectans ou délayans, les apéritifs, les atténuans ou les fondans; quelques-uns y ajoutent encore les absorbans, et parmi ceux qui composent la classe des évacuans, les purgatifs, les sudorifiques, et même les diurétiques, qui peuvent être mis dans le rang des apéritifs, et auxquels quelques auteurs accordent une action mixte, en les nommant évacuans altératifs.

Les humectans et les délayans préviennent l'incendie et le soulèvement qui pourroient être suscités par l'action, quoique ménagée, des autres remèdes attenuans, purgatifs, etc.; les administrer les premiers, c'est se conformer à la loi souveraine et générale établie par *Hippocrate* et par *Galien*, qui nous ordonnent de commencer tou-

jours par les médicamens doux et benins dans les maladies qui l'exigent. Les tumeurs scrophuleuses se présentent-elles d'une manière qui présage de l'âcreté ou de l'ardeur dans la masse, on choisira ceux de ces premiers remèdes qui seront les plus doux relativement aux indications et aux symptômes, et on en continuera l'usage plus ou moins long-temps, selon la sécheresse ou l'irritation que l'on présumera dans les solides, et selon la salure ou l'acrimonie que l'on supposera dans les fluides. Il est en effet des circonstances où leur prompte cessation ne peut nuire, et où l'on peut même sans redouter les événemens, passer sur le champ des remèdes généraux aux apéritifs, aux fondans et aux évacuans ; mais il est aussi d'autres occurences où leur continuation est indispensable, soit pour donner aux filtres destinés à donner passage aux sucs que l'on veut évacuer, une souplesse qui assure la liberté de leur sortie, soit pour rendre les parties du sang et de la lymphe plus coulantes et plus méables, en en interposant d'autres entre elles qui en font la première division, et qui en empêchent la cohésion et le contact. D'ailleurs ces médicamens contiennent, selon le choix qu'on en fait, des parties mucilagineuses qui fournissent aux sucs morbifiques un véhicule doux, qui en tempère l'âcreté, laquelle est quelquefois si considérable, qu'aucun filtre ne pouvant en supporter l'irritation, ces sucs ne trouvent aucune issue, l'évacuation ne s'en fait qu'imparfaitement, et la masse en demeure infectée ; c'est ce qui n'arrive que trop souvent par le défaut de leur usage, ou parce qu'on ne les emploie pas assez long-temps ; et alors ces mêmes remèdes plus ou moins doux, sont avec quelques minoratifs la seule ressource qui nous reste pour pallier des symptômes et des maux qui ne peuvent être radicalement détruits.

L'eau est la base et le meilleur de tous les humectans. Pour lui donner une qualité adoucissante, et capable de tempérer l'acrimonie, on en fait des bouillons, des tisannes, des apozèmes, avec les plantes propres à cet effet, telles que les racines et les feuilles de nénufar, d'oseille, d'*althæa*, les fleurs de mauve, de violette, de nénufar, les graines de lin, de *psillium*, de pavot blanc, l'avoine, l'orge, les quatre semences froides majeures.

La salure, l'acrimonie, ne sont-elles pas censées aussi considérables, on conseillera des humectans moins mucilagineux, comme les racines de fraisier, de chicorée sauvage, de pissenlit, de chien-dent ; des feuilles de pimprenelle, de cerfeuil, d'alléluya, d'aigremoine ; des fleurs de bouillon-blanc, de tussilage ; les quatre semences froides mineures, le petit lait clarifié et édulcoré avec quelque sirop adoucissant : les bouillons que l'on fait avec ces différentes plantes, tireront encore une nouvelle vertu de la viande du veau, du poulet, ou des grenouilles, avec lesquelles on les composera ; et nous compterons

aussi entre ces remèdes, les bains domestiques, qui par leur chaleur humide ramolliront, assoupliront le tissu fibreux des parties, et les mettront en état de soutenir sans accident les efforts des atténuans et des évacuans qui n'opèrent que par l'entremise des solides, lesquels doivent avoir une souplesse et une flexibilité qui règlent leur réaction sur les fluides, dont ils doivent accélérer le mouvement.

Les apéritifs ou les atténuans augmentent la fluidité des humeurs ; ils en facilitent le cours et l'issue en les divisant, et en les fondant ; ensuite de cette altération qu'ils provoquent, les obstructions disparoissent, les liqueurs visqueuses engorgées circulent avec aisance, les solides reprennent leur ton et leur élasticité. Ces remèdes précédés par les médicamens adoucissans, sur-tout, eu égard aux tempéramens secs, bilieux, mélancoliques, et aux sujets dans lesquels nous jugeons par les symptômes que nous appercevons, qu'il est beaucoup de parties salines, tartareuses et grossières, se distribuent avec plus de facilité dans la masse ; ils trouvent moins de résistance dans la désunion des sels grossiers, et des molécules de la lymphe qui a été détrempée, et leur action n'est point suivie de cette effervescence dangereuse qui donne souvent aux tumeurs scrophuleuses un caractère de malignité.

Ils reçoivent des noms différens, selon les effets qu'ils produisent, conséquemment au plus ou moins d'activité dont ils sont pourvus, et selon les maladies auxquelles on les oppose. Souvent ils augmentent les urines, alors on les appelle diurétiques : il en est qui, agissant plus vivement, excitent la transpiration, pour peu que le sujet y soit disposé; en ce cas, ils sont nommés diaphorétiques : rétablissent-ils les évacuations menstruelles, ils portent le nom d'emménagogues : sont-ils destinés à désobstruer le foie, celui d'hépatiques. Ne pouvons-nous donc pas, par la même raison, accorder la dénomination d'anti-scrophuleux à ceux qui répondent à nos vues dans le traitement des écrouelles?

Leurs parties doivent, en général, être déliées et plus dures que celles des fluides qu'elles doivent pénétrer et diviser, autrement elles souffriroient elles-mêmes une décomposition; or, cette roideur et leurs aspérités, en rendent l'action stimulante, et nous déterminent à les donner souvent en lavage, c'est-à-dire, en tisanne, en bouillon, ou en apozèmes, pour peu que nous connoissions qu'il y a du danger d'échauffer et de trop émouvoir les humeurs ; au contaire, lorsque nous n'avons pas à redouter ces inconvéniens, nous les administrons en substance, ou en opiat, ou en pilules, etc.

Les apéritifs que nous tirons du règne végétal, sont ceux qui nous permettent de remarquer le plus aisément leurs différences, relativement au plus ou moins de vivacité de leur action ; mais il n'en est

pas de plus puissans et de plus sûrs, que ceux que nous fournit le règne minéral.

Parmi ces apéritifs, tant simples que composés, nous employons le plus communément pour la cure des tumeurs scrophuleuses, les racines de scrophulaire, de saxifrage, de chélidoine, de filipendule, de fougère mâle, de verge dorée, de patience, de tamaric, d'énula-campana, de camphrée, les cinq racines apéritives majeures qui sont celles d'ache, de fenouil, d'asperge, de petit houx, et de persil; les cinq racines apéritives mineures, sçavoir, celles de chien-dent, de garence, de chardon-roland, d'arrêt-bœuf, et les câpres; les feuilles de velvote, de scolopendre, de cresson, d'yvette, de fumeterre, de marrube, de cerfeuil, d'houblon, de véroniques, de vulnéraires de Suisse; les fleurs de genest, de soucy, d'*hypéricum*, de mélilot; les baies de genièvre: les fruits d'alkekenge; les cloportes; la gomme ammoniac; les conserves de petite centaurée, de fleurs de genest, de lierre terrestre, d'énula-campana, de baies de laurier; les sels de mars, de tamaric, de genest, de *Glauber*, d'*arcanum-duplicatum*; les teintures, extraits et fleurs de mars, le tartre martial soluble, la limaille d'acier ou de fer, le safran de mars apéritif; l'*Ens veneris*, le petit lait kalibé, et les eaux minérales.

Celle de ces plantes que j'ai nommée scrophulaire, et que sans doute quelques personnes qui ignorent qu'elle est ainsi appelée, vu la ressemblance des nœuds et des tubercules, que l'on voit à sa racine, avec les tumeurs scrophuleuses et glanduleuses, et non par rapport à ses effets, imaginent être un spécifique admirable, a été très-vantée par *Césalpin*, *Sylvaticus*, *Planis Campy* et *Guy de Chauliac*.

*Sibaldi*, *Tragus*, *Dodonée*, décrivent un onguent fait avec le suc de sa racine, et le beurre de mai; d'autres prennent ses feuilles, ils les font bouillir avec la panne de porc, l'ortie morte, la langue de chien et la digitale; mais ni l'un ni l'autre de ces onguens ne font évanouir les tumeurs scrophuleuses, et je regarde cette plante, abstraction faite de tout préjugé, comme un bon apéritif capable, ainsi que les autres, de dissiper les embarras des différens couloirs.

L'efficacité des cloportes, et des remèdes tirés des minéraux, me sollicite de dire un mot sur leurs préparations, et sur la propriété qu'ils ont d'affiner les sucs, et de dissiper les engorgemens qui sont et la base, et une production du levain scrophuleux.

Les cloportes blanches, luisantes, que l'on trouve dans les campagnes, sont meilleures que celles qui sont noirâtres, que l'on rencontre dans du fumier ou dans d'autres lieux malpropres; elles contiennent un sel nitreux, provenant peut-être des choses dont elles se nourrissent, et qui brise les sels grossiers de la lymphe, et les emporte avec les urines; prises en substance, et écrasées vives dans

les bouillons ou dans les apozèmes, elles font plus d'effet qu'en poudre. Quelques praticiens conseillent même de boire ces bouillons ou ces apozèmes, sans leur donner le temps de déposer, crainte, disent-ils, qu'une grande partie de la matière saline ne tombe au fond.

La meilleure manière de les préparer à être réduites en poudre, est de les nétoyer, de les mettre dans un pot de terre, dans lequel on versera du vin blanc jusqu'à ce qu'elles surnagent. On fera évaporer ce vin à une chaleur douce, jusques au moment où elles seront assez sèches pour être pulvérisées, après quoi on passera par le tamis. Cette évaporation est préférable à la méthode d'ôter les cloportes du vin pour les faire sécher séparément; on les prive par ce moyen de beaucoup de parties, que la première préparation laisse. Au surplus, cette poudre dont la vertu est incisive et apéritive, est d'un grand usage dans les maladies scrophuleuses: on l'associe avec les martiaux, les antimoniaux, les mercuriels, et même avec les purgatifs. On en compose des bols, des opiats suivant l'indication.

Toutes les préparations du fer que je place dans la classe des apéritifs et des atténuans, sont autant de remèdes altérans qui hâtent souvent nos succès. Les particules ferrugineuses passant dans le sang, et faisant partie de la circulation des fluides, elles en brisent, elles en atténuent, ainsi que celles des autres métaux, les molécules avec d'autant plus de force, qu'elles les surpassent en pesanteur; ainsi, en supposant une égalité dans le mouvement des unes et des autres, le heurt des particules métalliques l'emportera, vu leur poids, sur le choc des parties qui sont plus légères; et conséquemment ces particules métalliques, dont les figures tranchantes, pointues ou angulaires, assurent encore en elles une faculté apéritive, dissiperont plutôt les obstructions.

Toutes ces préparations martiales agissent dans les premières voies d'une manière astringente. Les particules arrivées dans l'estomac ou dans les intestins, excitent par leur dureté et par leur forme pointue, des picotemens, sur-tout dans les membranes des intestins, qui dès-lors se contractent et se resserrent de façon, que les tuyaux excrétoires des glandes sont rétrécis, de là moins de fréquence des selles, et plus de consistance des excrémens; mais parvenues dans les vaisseaux, les vibrations fortes, et souvent réitérées des artères, leur donnent un mouvement qui empêche la sensibilité des contacts; elles parcourent avec vélocité le cercle de la circulation; elles pénètrent jusques dans les plus petits vaisseaux, et là elles agissent sur tout ce qu'elles rencontrent; elles divisent, elles broyent, elles atténuent les liquides, dont elles font, pour ainsi dire, partie; elles désobstruent, elles dissipent les embarras qui s'étoient formés.

Je mets dans la cathégorie des apéritifs le petit lait kalybé, attendu

les parties ferrugineuses dont on l'empreint, soit en y éteignant des cloux rouillés et rougis au feu, soit en le faisant bouillir avec un nouet de limaille de fer ou d'acier ; ce petit lait qui, seul et sans mélange, est compté parmi les humectans et les délayans, devient rafraîchissant, béchique, apéritif, purgatif, conséquemment aux différentes additions que l'on y fait, et on l'emploie suivant l'indication au commencement ou à la fin de la cure.

Les eaux minérales sont encore indiquées dans le traitement des écrouelles. Celles qui sont aigrelettes, ferrugineuses, et même sulphureuses, et qui ont une certaine activité, sont d'excellens apéritifs ; elles passent dans les veines lactées sans échauffer, elles irritent moins que les eaux chaudes qui contiennent plus de parties salines et métalliques ; celles-ci ne conviennent pas moins dans la cure de cette maladie, mais elles agitent beaucoup plus le sang, elles y portent plus d'ardeur, et l'on ne doit en faire usage qu'à l'égard des sujets d'une constitution humide et phlegmatique, robuste, et qui n'ont pas la poitrine affectée.

Les eaux minérales ferrugineuses de moyenne activité, sont celles de Saint-Alban, de Sainte-Reine, de Pougues, de Passy, de Forges, de Cransac, de Spa, de Vals, etc. Les eaux chaudes ou thermales, et qui sont un peu sulphureuses, sont celles de Plombières, de Vichy, de la Motte, de Bourbonne, de Bagnols, d'Aix-la-Chapelle ; ainsi que celles de Barrège, qui prises avec attention et modérément, ont été très-salutaires.

Outre les différentes classes d'apéritifs, dont l'action est reconnue, plusieurs personnes en font une particulière des absorbans, qu'ils nomment des apéritifs par accident ; je conviens qu'ils peuvent, en émoussant les acides et les aigres des premières voies, prévenir les viscosités et les coagulations dans la masse, énerver et adoucir, en pénétrant dans le sang, les acides acrimonieux qui s'y rencontrent, mais ils sont dès-lors, plutôt regardés comme des correctifs et comme des adoucissans, que comme des apéritifs ; et quand même on conviendroit à cet égard, de leur énergie supposée, un trop long usage de ces remèdes seroit dangereux dans une maladie chronique, parce que d'une part, les absorbans n'attaquent pas la cause matérielle, et que de l'autre, il est à craindre que les substances terrestres qu'ils contiennent, ne se coagulent enfin par les aigres, ne s'embarrassent elles-mêmes dans les matières glaireuses et indigestes, et n'augmentent les obstructions. Ces considérations doivent toujours être présentes, et l'on doit, autant qu'il est possible, unir ces médicamens avec des apéritifs ou des fondans, dont l'activité se trouve d'ailleurs émoussée par ce mélange.

Les absorbans les plus usités, sont les coraux, les yeux d'écre-

visses, le succin, les coquilles d'huître, de limaçon, la nacre de perle, l'os de sèche, la mâchoire de brochet pulvérisée, la rapure d'ivoire, celle de corne de cerf; les diverses espèces de bols, d'argile et de terre sigillée, la craye, l'ostéocole; on y ajoute la limaille d'acier, et le safran de mars astringent: ce dernier remède peut absorber et inciser; mais dans la maladie dont il est question, l'emploi des véritables apéritifs, qui d'ailleurs agissent aussi utilement que les absorbans dans les premières voies, est toujours préférable.

Les atténuans les plus marqués, tels que les différens sels et les diverses préparations de mars, sont particulièrement aussi regardés comme de véritables fondans; il en est de même des remèdes que nous fournissent les préparations particulières ou combinées des mercuriels et des antimoniaux qui fondent, qui atténuent, et qui excitent la transpiration et les sueurs.

L'action du mercure par sa pesanteur lui est commune avec celle de toutes les autres substances métalliques, mais sa divisibilité lui donne des propriétés particulières; il peut se séparer en effet, en un million de globules d'une petitesse indéterminable; et c'est de la possibilité de cette division multipliée et infinie, que résulte sa principale efficacité. Qu'il soit introduit dans le sang par les pores de la peau au moyen des frictions, ou par les vaisseaux chylifères en le faisant avaler au malade, il y sera réduit par l'agitation qu'il recevra de l'action oscillatoire des vaisseaux, en parties extrêmement déliées; elles en enfileront toutes les divisions, elles seront de nouveau brisées et séparées à chacune de leurs embouchures; elles s'insinueront avec d'autant plus de véhémence et de force dans les plus petits canaux lymphatiques, que quelle que soit leur ténuité, leur poids sera toujours supérieur à celui des autres fluides; ainsi elles broyeront, elles affineront, elles fondront le sang et toutes ses parties, elles en détruiront la viscosité et l'épaississement, elles dissiperont les engorgemens, elles résoudront la plupart des tumeurs scrophuleuses récentes et bénignes; sans cependant que nous puissions espérer qu'elles en aient anéanti la cause; car ce virus qui souvent est un virus vénérien devenu plus fixe, étant trop massif et pourvu de sels trop grossiers, pour être pénétré par le mercure, ne cède point aux efforts de ce remède, quoique d'ailleurs spécifique contre le levain vérolique, qui, dégénéré, peut l'avoir produit.

La seconde manière d'administrer le mercure, est, dans le traitement des écrouelles, celle à laquelle on doit donner la préférence; les frictions ont opéré quelquefois, sous mes yeux, la disparition de quelques symptômes, comme des tubercules cutanés et des gales qui se montrent à l'habitude du corps; mais les engorgemens glanduleux, qui sembloient se ramollir et diminuer, revenoient en peu de temps

dans leur premier état ; d'autres fois aussi les symptômes augmentoient à la suite de ces frictions, principalement les tumeurs qui attaquoient les parties tendineuses, comme celles qui avoient leur siége sur le métatarse et sur le métacarpe. Ces tentatives faites à dessein de m'assurer par moi-même du bon ou du mauvais effet qui pouvoit en résulter, m'ont convaincu que le mercure ainsi donné, peut quelquefois adoucir ou même dissiper quelques symptômes des écrouelles, en atténuant, en divisant la lymphe, peut-être même en détruisant quelques sels analogues au virus vénérien ; mais qu'il ne lui sera pas possible, sans le secours de quelques préparations tirées des altérans ou des évacuans, et combinées suivant les indications, de subjuguer le virus dont il s'agit, et de consumer les molécules viciées qui l'entretiennent ; or ces combinaisons sont impraticables dans l'administration du mercure par les frictions. Nous devons donc conclure que les préparations mercurielles données intérieurement, le combattront avec plus de succès, pourvu néanmoins que nous prévenions par un choix éclairé de celles qui sont les plus douces, les moins capables d'agir tumultueusement, et par une scrupuleuse attention sur les doses proportionnées à l'âge, au tempérament du sujet, et au degré de la maladie, les inconvéniens qui peuvent en résulter.

Les préparations les plus usitées dans la cure des tumeurs scrophuleuses sont, 1° le mercure violet qui se fait par une sublimation de l'æthiops minéral préparé par le feu, et d'égale quantité de sel ammoniac. Il affine la lymphe, il augmente la transpiration sans exciter un flux par la bouche. La dose est depuis 10 gr. juqu'à 20, en bol ou en pilules.

2° La panacée ordinaire qui produit aisément la salivation, si elle n'est pas donnée avec ménagement.

3° L'aquila-alba ou le mercure doux qui doit être placé parmi les purgatifs.

4° L'æthiops minéral, qui n'est autre chose que le mercure éteint dans du soufre par une trituration faite à une chaleur douce, ou même à froid. On fait autant d'espèces particulières d'æthiops, qu'il y a de matières différentes avec lesquelles on peut unir le mercure toujours par trituration. Son mélange avec le baume du Pérou, forme l'æthiops péruvien, et l'on nomme improprement æthiops blanc celui qui résulte du broyement du mercure avec les yeux d'écrevisse ; il n'est pas inutile d'observer aussi que l'æthiops déflagré ou préparé avec le feu, doit ici être préféré à celui dont la préparation s'est faite à froid : car ce dernier pénètre plus difficilement dans les veines lactées, attendu que les gouttes mercurielles moins bien liées se réunissent, ne peuvent en enfiler les orifices, et suivent la route des intestins, ce qui se reconnoît aisément par l'examen des selles ; la

même chose arrivera, si l'intermède employé pour l'extinction dans les autres préparations quelconques, n'est pas capable d'éluder et d'échapper à la première digestion, de porter le mercure dans la masse, de s'y dissoudre lui-même pour laisser à ce médicament une entière liberté; sans ces conditions le remède sera dévoyé dans le canal intestinal, et ne produira aucun changement dans cette même masse à laquelle il ne parviendra pas.

La dose de l'æthiops minéral est depuis cinq grains jusqu'à vingt en bol ou en opiat; elle est la même que celle de l'æthiops antimonial, qui est un mélange de parties égales d'antimoine et de mercure unis avec le soufre. La vertu de l'un et l'autre æthiops est de diviser, de fondre les humeurs, et d'exciter la transpiration. M. *Malouin* propose le dernier dans le cas d'une corruption d'humeurs, de quelque affection scorbutique, et il le conseille avec la tisanne des bois dans les écrouelles. Nous découvrons deux substances principales dans l'antimoine, l'une métallique, et l'autre sulphureuse; la métallique ou le régule en est la partie la plus dure, c'est dans celle-ci que nous faisons consister sa vertu émétique, tandis que nous attribuons à la seconde sa vertu sudorifique; il n'évacue ni par le bas, ni par le haut, quand il est donné crud; on l'emploie pour les décoctions sudorifiques, mais on ne doit rien y mettre d'acide, car il s'ouvriroit, et deviendroit émétique. On le prend aussi crud et en substance comme un désobstruant, mais non en grande dose, parce que si les humeurs qui peuvent se rencontrer dans l'estomac le changeoient en une espèce de régule, il exciteroit le vomissement. Au reste, je l'ai moi-même administré avec quelque succès dans des obstructions strumeuses, crud et en poudre, avec parties égales de safran de mars préparé à la rosée, à la dose chacun de 6, 8 ou 10 grains.

Les préparations antimoniales auxquelles on peut recourir dans l'espèce dont il s'agit, sont l'æthiops antimonial dont j'ai parlé, l'antimoine diaphorétique, le bezoard minéral, l'antihectique de la Poterie, et le remède fondant de Rotrou.

On sait que l'antimoine diaphorétique ou le diaphorétique minéral, est une calcination de l'antimoine crud ou de régule, mêlé avec le nître; il suscite la transpiration, il brise, il atténue la lymphe; la dose en est depuis 6 gr. jusqu'à un scrupule.

Le bezoard minéral, découvert selon quelques-uns par *Crolius*, est une espèce d'antimoine diaphorétique; il produit ainsi que l'antihectique, les mêmes effets, et se donne à la même dose.

Le remède de Rotrou ne m'a pas paru avoir plus d'efficacité que les autres préparations des minéraux, soit que j'aie usé de la poudre fondante, seule, ou associée avec l'æthiops, le mercure doux, la poudre de cloportes, le safran de mars apéritif, etc., soit que je

l'aie donné avec les cinq préparations prescrites pour l'administrer dans toutes les règles.

La matière morbifique attaquée avec succès par ces divers médicamens altérans, il s'agit de lui procurer une issue par le moyen de ceux que nous nommons évacuans, et qui agiront en provoquant les excrétions des urines, du bas-ventre, de la transpiration et de la sueur.

La plupart des atténuans dont j'ai parlé, sont de véritables diurétiques; je ne m'arrêterai donc ici, qu'aux cathartiques ou purgatifs, et aux diaphorétiques.

Les premiers agissent tous par irritation; ils picotent plus ou moins vivement les tuniques du ventricule ou des intestins, et leur action s'étend, non-seulement sur les solides, mais encore sur les fluides.

Ceux que nous envisageons comme des purgatifs doux, ne passent point dans le sang; ils évacuent seulement les matières contenues dans le canal intestinal, sans en irriter trop les fibres et sans exciter des selles fréquentes ni copieuses; de là leur nom de laxatifs, parce qu'ils détrempent les matières endurcies, et lubréfient les parois intérieures de ce canal; il en est parmi eux qui sont plus agissans, et qui renferment des parties irritantes, mais tellement embarrassées dans les autres parties visqueuses, qu'elles ne s'en séparent point, et qu'elles ne s'introduisent pas dans les vaisseaux lactés; ils bornent leur action à l'agacement des fibres intestinales, à l'expression, à la division de la mucosité.

Les purgatifs médiocres s'impriment avec plus de vivacité et plus sensiblement sur les tuniques des intestins et de l'estomac, que les minoratifs; ils en dégorgent plus abondamment les glandes: d'ailleurs, ils n'opèrent pas seulement en irritant; leurs particules plus ou moins actives et subtiles, s'ingèrent dans le sang, elles en suscitent la fermentation, elles en dissolvent la tissure, elles détruisent le contact immédiat de ses molécules, elles divisent, elles brisent les cohésions, d'où résultent les obstructions, elles séparent les impuretés, elles les entraînent dans les intestins, et des intestins au dehors. C'est ainsi que ces cathartiques attirent du mésentère et des parties voisines, des matières lymphatiques et séreuses, dont les tuyaux excrétoires intestinaux se vuident à diverses reprises. Ajoutons que dans la classe de ces purgatifs médiocres; les plus agissans sont appelés hydragogues, et sont les plus capables, de remplir les vues que nous nous proposons ici, puisqu'il s'agit de faire une ample dépuration des sucs vicieux qui existent, qui se reproduisent sans cesse dans la masse, et qui ne trouveroient par aucune autre voie une issue aussi facile; mais ces évacuations doivent être ménagées.

Les purgatifs forts agissent de la même manière que les médiocres, mais avec plus de véhémence. Quelques praticiens les recommandent dans le traitement des écrouelles : on court néamoins souvent le risque de causer des superpurgations, si on ne les associe avec des correctifs ; encore doit-on faire beaucoup d'attention à la force et au tempérament du malade.

Dans la classe des purgatifs minoratifs nous pourrons choisir les feuilles de mercuriale, de violier, de poirée, les fleurs de pêchers, de roses pâles, de violettes ; les tamarins, les myrobolans, le méchoacan, le polypode, la manne, la casse et son extrait ; les follicules de sené ; les syrops, de roses solutif, de fleurs de pêchers, magnesie blanche.

Les purgatifs médiocres dont l'action est relative à la cause que nous devons attaquer, sont les racines de rhapontic, de turbith, de rhubarbe ; les feuilles d'hyeble, de sénè, l'hermodacte, l'agaric, la coloquinte, la gomme gutte, le mercure doux, la poudre cornachine, les poudres d'aloës, de bryone, de rhubarbe, de scammonée, de diagrede, de jalap ; les trochisques d'agaric, alhandal ; les sels de *Glauber*, végétal, polycreste, *arcanum-duplicatum ;* les électures *diaphœnic*, *de psillio*, confection *Hameq*, cariocostin ; les syrops de nerprun, de chicorée composé, de pommes elléboré.

La coloquinte dont sont fait les trochisques alhandal, la gomme gutte, l'aloës, le diagrede ou la scammonée, et le jalap, peuvent occuper une place parmi les purgatifs forts.

Le kermès minéral pris à la dose de 4, 6 ou 8 grains au plus, dans un véhicule convenable qui ne soit pas liquide, occasionne, suivant la délicatesse du sujet, un doux vomissement ; en une plus petite dose, il purge légèrement ; mêlé avec quelques apéritifs à la dose, d'un ou deux grains, et en en continuant ainsi l'usage pendant un certain temps, il a la propriété de corriger les impuretés du sang, il pousse et par la transpiration et par les urines.

Nous associons souvent les purgatifs avec ceux d'entre les autres remèdes qui sont capables de remplir les indications présentes ; dans la cure des écrouelles, par exemple, notre dessein est de lever les embarras et les obstructions entretennes par un levain putride et vicieux ; aussi les unissons-nous avec les apéritifs, dans l'intention d'évacuer les humeurs à mesure qu'elles sont divisées et atténuées, et qu'elles ont pris la route de leurs canaux excréteurs.

A l'usage des remèdes apéritifs, des foudans, et même des purgatifs, nous sommes communément contraints de faire succéder celui des diaphorétiques et des sudorifiques, s'ils n'ont pas été indiqués, dès le commencement, ou si quelques affections cutanées ; quelques suppurations opiniâtres nous annoncent que la lymphe est

empreinte de sels âcres, ou que des molécules viciées trop subtiles ont éludé l'action des autres médicamens; dès lors, ceux-ci expulsent par les pores de la peau les fluides qui ayant été précédemment broyés et atténués, le sont encore de nouveau par ces incisifs ou subtilisans qui donnés à propos, opérent ces effets salutaires.

Les premiers, c'est-à-dire, les diaphorétiques, excitent ou augmentent la transpiration; les seconds, c'est-à-dire, les sudorifiques, chassent abondamment et sensiblement par les pores les impuretés subtiles de la masse; ils ne diffèrent les uns et les autres que du plus au moins, puisque le plus souvent les diaphorétiques font l'office des sudorifiques; ceux-ci comme ceux-là, pénètrent également dans les voies de la circulation, leurs particules sont plus légères que celles des minéraux, mais elles ont plus de poids que celles des humeurs; elles ont assez d'activité pour raréfier le sang, pour atténuer la lymphe et dégager la sérosité; avec elles augmente aussi l'action oscillatoire des vaisseaux; elles accélèrent conséquemment la circulation, et de ce mouvement augmenté, de cette progression accélérée, résulte cette transpiration sensible.

Les diaphorétiques et les sudorifiques qui répondront à nos vues dans le traitement des tumeurs scrophuleuses, seront, les racines de *contrayerva*, de dompte-venin, de fraxinelle, de valeriane, de scorsonnere, de zédoaire, d'esquine, de salse-pareille; les bois de gayac, de sassafras; de buis, et les santaux; les feuilles de scabieuse, de chardon-bénit, de *scordium*, d'origan; les fleurs de sureau, de coquelicot, de tilleul, de safran; le succin préparé, la myrrhe, le storax, le sel ammoniac, l'encens mâle, le cinnabre naturel, l'antimoine crud, et plusieurs des atténuans et des fondans dont j'ai parlé; la corne de cerf préparée, la poudre de castor, l'eau, le sel, et la poudre de vipères, ainsi que les écrevisses, que quelques-uns rangent dans la classe des adoucissans, et d'autres dans celle des apéritifs: il est vrai que nous les administrons dans le dessein d'adoucir, de purifier le sang, et de surmonter les embarras; mais les observations des effets qu'ils produisent, nous garantissent que pour peu que le sujet y soit disposé, ils excitent des sueurs copieuses, ou provoquent des urines abondantes, ainsi nous pouvons les regarder comme de véritables diaphorétiques qui deviennent apéritifs ou diurétiques suivant les circonstances.

La trop grande dissolution du sang et son épaississement, sont deux extrémités dangereuses, et que nous devons redouter dans l'emploi des sudorifiques. La tissure de ce fluide ne résiste-t-elle presque pas à sa décomposition; ses globules se divisent-ils, s'atténuent-ils fort aisément, l'agitation qui arrivera dans la crise des sueurs, en opérera la dissolution. Ses molécules au contraire, ont-elles une den-

sité qui répugne à l'action des sudorifiques ? il ne se fera qu'une expression des parties les plus fluides ; et les plus grossières, plus étroitement unies, le sang acquerra un degré d'épaississement.

Si ces médicamens accélèrent la circulation, c'en est assez pour les proscrire dans les dispositions inflammatoires, dans les cas où les premières voies et la masse seront farcies d'humeurs corrompues, où les sujets seront pléthoriques, ou d'une foible constitution, ou d'un tempérament sec et bilieux, dans les circonstances enfin où ils auront la poitrine affectée ; car l'âcreté de ces remèdes où l'excès des sueurs, peuvent en détruisant les parties balsamiques du sang, précipiter le malade dans un marasme, dans une atrophie, dans une fièvre hectique, dans une consomption, dans une phthisie incurable.

*Administration méthodique des remèdes internes.*

Cest peu que d'avoir expliqué la nature et les propriétés des armes dont nous devons nous saisir pour anéantir le virus scrophuleux ; c'est peu d'avoir démontré l'action de tous les remèdes que l'art nous suggère, et d'avoir pressenti sur l'utilité et sur le danger de leur administration ; c'est peu enfin que d'en avoir, pour ainsi dire, marqué les temps et les bornes : établissons encore une méthode générale consacrée par d'heureux succès, et dans laquelle on trouvera des moyens de remédier aux symptômes particuliers et aux variations dont ces maladies sont susceptibles.

Je suppose d'abord l'existence récente ou ancienne des écrouelles ; je suppose de plus que les tumeurs qui les décèlent, ont quelque disposition à se résoudre, ou qu'ayant suppuré imparfaitement elles présentent des corps rénitens, des duretés glanduleuses, des fistules ; dans les unes ou les autres de ces circonstances, nous avons toujours à combattre le même mal ; mais elles exigent des procédés différens et des remèdes divers, que je prescrirai en supposant encore que le malade est un adulte de moyenne constitution.

Premièrement, je prescrirai le régime, conséquemment aux maximes que j'ai avancées, et j'entamerai la cure par les remèdes généraux. Je pratiquerai donc une ou deux saignées, selon le besoin ; après quoi je prescrirai pendant trois ou quatre jours, pour peu que les symptômes qui se montrent, marquent une constitution saline et inflammatoire, des bouillons rafraîchissans et humectans composés avec une livre de rouelle de veau que l'on fera bouillir seule pendant trois quarts-d'heure dans environ trois chopines d'eau ; on y ajoutera ensuite des feuilles de chicorée blanche et sauvage, des feuilles de laitue, de poirée et d'endive, le tout bien lavé, de chacune une demipoignée, qui bouillira avec le veau pendant une demi-heure ;

on coulera pour le partager en deux bouillons, dont l'un sera pris le matin à jeun, et le second trois ou quatre heures après le dîner.

Le malade ainsi humecté, je chercherai à désemplir les premières voies; et si j'ai des indications d'une plénitude dans l'estomac, je le ferai vomir avec une dose d'émétique proportionnée à ses forces; le syrop stybié de Charas, à la dose d'une once ou d'une once et demie, dans un véhicule approprié, comme dans trois ou quatre onces d'eau de chardon-bénit, sera celui que je conseillerai; ou bien la potion laxative avec huit ou dix grains de tartre stybié soluble; l'un ou l'autre émétique sera pris avec les précautions ordinaires; une ample boisson d'eau tiède simple ou miellée, ou bien de l'onde du pot, adoucira et favorisera l'action du remède; elle délayera, elle détrempera les mucosités et les humeurs gluantes dont le ventricule est souvent farci, et elle les disposera à en être chassées.

Je purgerai le surlendemain, à moins que quelque inconvénient capable de s'y opposer ne survienne: cette première médecine sera liquide afin de ne pas soulever le sang.

℞ *Des racines de chiendent et de nénufar, coupées par morceaux; des feuilles d'aigremoine, de chicorée sauvage; des fleurs de petite centaurée, et coriandre écrasée; de chaque, une pincée. Faites bouillir doucement le tout ensemble dans eau commune*, ℥ viij. *Coulez et faites infuser feuilles de séné mondé*, ʒ ij; *agaric* ʒ ß. *fondez dans cette infusion, manne* ℥. i ß. *sel végétal* ʒ j. *et vous délayerez dans la colature conf. Hameq.* ʒ iij. *pour une médecine en une verrée.*

On pourroit substituer à la confection Hameq, la même dose d'électuaire *de psillio*, ou les sirops de fleurs de pêchers, de chicorée composé, ou autres semblables, à la dose proportionnée pour un adulte, et suivant le tempérament.

A cette potion purgative, je ferai succéder les médicamens qui pourront détremper les humeurs et donner de la souplesse aux vaisseaux, tels seront les humectans et les délayans; je les emploierai plus ou moins long-temps, selon la crainte que j'aurai de trop agiter ou de raréfier le sang par les remèdes qui les suivront.

Ils se donnent en bouillons ou en apozèmes. Voici une formule de bouillon.

℞ *Rouelle de veau* ℔ j. *des racines de chicorée sauvage, et de pissenlit*, ana ℥ ß; *des feuilles de cerfeuil, de pimprenelle, et d'aigremoine*, ana m. ß; *des fleurs de tussilage et de violettes*, ana p. i. *On lavera et on nettoiera toutes les plantes, on coupera le veau en tranches, et on le fera bouillir seul dans deux pots d'eau pendant*

*demi-heure; ensuite on y ajoutera les plantes que l'on fera bouillir avec le veau jusqu'a la diminution du tiers; on coulera et on partagera en trois parties pour trois bouillons, dont deux par jour à prendre.*

Avec les mêmes plantes on pourra préparer des apozèmes humectans et délayans, en supprimant le veau, et ajoutant dans chacun desdits apozèmes sirop d'*althæa* ou de tussilage, ℥ ij.

Le malade ne pourra-t-il supporter les bouillons pendant quinze jours au moins, et les adoucissans seront-ils cependant nécessaires? on leur substituera le petit lait clarifié et édulcoré avec le sirop de violettes, que l'on donnera chaque matin à jeun, ou bien le lait coupé avec la décoction de la racine de scrophulaire, ou autres semblables apéritifs, et on ordonnera pour l'après-dinée un apozème.

On s'en tiendra à ces remèdes, si la disposition phlegmatique du sujet s'oppose à l'usage des bains domestiques; mais s'ils sont indiqués par son tempérament pléthorique, fort, bilieux ou salin, il en prendra un ou même deux par jour, et à la sortie de chaque bain on lui donnera un des bouillons humectans, ou un apozème dans le cas où les bouillons répugneroient; on purgera après les bains ou après la quinzaine des bouillons ou des apozèmes, avec la médecine en boisson prescrite ci-devant. L'ardeur est-elle considérable, y a-t-il quelque maladie cutanée, quelques ophthalmies opiniâtres, ou quelques autres inflammations? on prescrira quatre ou cinq verrées par jour d'eau de poulet dans l'intervalle des repas, ou des apozèmes, ou bien d'une tisanne faite avec les racines de chicorée sauvage et de nénuphar, de chiendent et de réglisse, observant de ne la pas laisser bouillir aussi long-temps que les apozèmes qui sont toujours plus chargés: on pourra encore faire dissoudre dans chaque bouteille de cette même tisanne une dragme de sel de prunelle: enfin on tiendra le malade aux délayans et aux humectans, autant qu'on le croira nécessaire, pour prévenir ou pour réprimer totalement l'âcreté et la rarescence à laquelle les humeurs peuvent être déterminées par les apéritifs. Je conviens qu'il est des occurrences où ces médicamens peuvent suivre immédiatement les remèdes généraux; mais il en est d'autres où ils doivent être absolument précédés par ceux que je viens de décrire, et dans toutes les occasions quelconques ces mêmes apéritifs demandent qu'on les emploie avec beaucoup de circonspection.

On les administre en bouillons ou en apozèmes, et on doit débuter par ceux qui sont les plus doux.

*Pour faire un bouillon apéritif, ℔. poulet maigre coupé en quatre parties n° 1; des racines mondées de patience, de verge d'or, de*

*chardon roland, et d'arrête-bœuf*, ana ℥ ß ; *de feuilles de cresson, de cerfeuil, de véronique et de capillaires, le tout bien lavé*, ana m. ß. *Vous ferez premièrement bouillir le poulet dans deux pots d'eau pendant une petite demi-heure; ensuite vous y jetterez les plantes que vous laisserez bouillir avec le poulet jusques à diminution du tiers, retirez du feu, et le partagez en trois bouillons, que l'on donnera comme les bouillons humectans que je viens de prescrire.*

En supprimant la viande on peut avec les mêmes plantes faire des apozèmes que l'on édulcorera avec le syrop des cinq racines.

L'apozème suivant opère à peu-près le même effet ; on en conseillera quelques verrées pendant l'usage des bols ou opiats apéritifs, fondans et purgatifs.

℞ *Des racines mondées d'aulnée, d'ache, de tamarisch*, ana ℥ ß ; *des feuilles de capillaire, de cerfeuil, et de véronique*, ana m. ß ; *limaille de fer suspendue dans un nouet*, ℥ ß. *Faites bouillir le tout dans deux pots d'eau jusques à diminution du tiers; coulez, et partagez en quatre parties pour quatre apozèmes.*

Le petit lait kalibé dans lequel on aura fait bouillir légèrement dix ou douze cloportes, est un apéritif adoucissant qui peut suppléer aux apozèmes ou aux bouillons du matin, et qui n'est pas si dégoutant ; à chaque prise on ajoutera teinture de mars, ʒ ß.

Ce petit lait, les bouillons ou les apozèmes apéritifs donnés l'espace de dix ou douze jours consécutifs, il est de règle de purger, afin que les humeurs rendues plus coulantes au moyen des remèdes qui ont précédé, soient évacuées par les selles. On préparera donc le bol suivant.

℞. *Poudre cornachine et sel d'absynthe*, ana ʒ ß ; *trochisque d'agaric et* Aquila-alba, ana gr. xij. *trochisque alhandal* gr. ij. *mêlez avec Q. S. sirop de chicorée composé ou de nerprun pour un bol.*

Que l'on se rappelle au surplus que les doses de tous ces remèdes sont prescrites pour un adulte. On doit retrancher ou ajouter suivant les forces, le tempérament et l'âge.

J'ordonne communément trois heures après ces bols une verrée de l'apozème décrit ci-devant, dans lequel je fais fondre deux ou trois onces de manne.

A mesure que j'avance dans la cure, je réitère plus souvent ces mêmes bols ; je les prescris quelquefois tous les quatre ou cinq jours, et je me règle à cet égard, et sur les forces du sujet, et sur l'abondance des sucs impurs.

Le bol suivant tend au même but que le premier, mais il est plus actif et plus fort.

℞. *Mercure doux, et gomme ammoniac,* ana *gr. xv. turbith, gr. vj gomme-gutte et scammonée,* ana *gr. ij tartre vitriolé, gr. iij. électuaire diaphœnic,* ℥ *j. mêlez et faites un bol avec extrait de genièvre quantité suffisante.*

On donnera, ainsi que je l'ai dit ci-dessus, deux ou trois onces de manne fondue dans une verrée d'apozème apéritif, trois heures après le bol.

On pourra aussi, lorsqu'il sera question de purger dans les intervalles des remèdes, prendre une prise de l'opiat décrit dans la Pharmacopée de *Quincy*, sous le titre d'opiat mésentérique.

Ensuite des bouillons et des apozèmes apéritifs, on passera à l'administration des pilules apéritives qui ont beaucoup plus d'activité.

℞. *Conserve liquide d'*Enula-campana, *safran de mars apéritif, extrait de gentiane,* ana ℥ ß. *antihectique de la Poterie, safran orient.* ana ℥ i ß. *mêlez avec suffis. quantité teinture de mars pour une masse de pilules dont la dose sera* ℥ *j. chaque matin.*

Lorsque le malade ne se sentira pas échauffé, lorsque les bouillons, les pilules et les apozèmes apéritifs ne soulèveront point le sang, on se déterminera pour des bouillons apéritifs plus agissans, dans lesquels on fera entrer les cloportes ainsi que les écrevisses, qui souvent prennent, suivant la disposition du sujet, la qualité apéritive des plantes avec lesquelles on les associe. On n'oubliera pas au surplus, dans les intervalles de ces opiats ou de ces bouillons, de recommander quelques verrées d'eau de poulet ou de la tisanne légère que j'ai prescrite.

Dans les maladies scrophuleuses qui attaquent l'habitude du corps, dans les mauvaises gales, dans les inflammations ou érysipèles miliaires qui reviennent à diverses reprises, lorsqu'il s'agit, en un mot, d'adoucir le sang et les humeurs en atténuant, les bouillons d'écrevisses sont parfaitement indiqués. Pour en faciliter l'effet, ainsi que celui des apozèmes, il seroit bon, si l'on ne soupçonne pas de suppuration interne, et que le sujet n'ait aucune disposition à la bouffissure, de joindre à leur usage celui des bains domestiques, quand même on en auroit fait prendre dans le commencement du traitement, attendu que l'intervalle a été assez long pour les ordonner de nouveau sans crainte de trop affoiblir; ces bains sont d'ailleurs convenables pour modérer les oscillations des vaisseaux sur lesquels les apéritifs s'exercent. Le malade peut prendre son bouillon dans le bain, savoir un par chaque jour pendant quinze; on purgera avant

et après les bouillons et les bains, avec l'opiat mésentérique ou le bol purgatif, et la manne donnée trois heures après.

Les bols fondans suivront les bouillons d'écrevisses, et si l'on veut atténuer en adoucissant les acides acrimonieux, ou en émoussant les aigres, on y associera des absorbans. On conseillera donc le bol suivant dès qu'on en reconnoîtra la nécessité.

℞. *AEthiops minéral, safran de mars apéritif, et cloportes pulvérisés*, ana *gr. viij. corail, et yeux d'écrevisses préparés*, ana *gr. x. Mêlez avec Q. S.. sirop d'*erysimum *pour un bol.*

Ces bols dans lesquels les apéritifs et les fondans sont unis aux substances capables d'absorber, peuvent être pris pendant longtemps; on en prescrira un pour chaque matin, et un quatre heures après le diner, auquel on ajoutera peu de temps après, un apozème apéritif. Dans le cas où on n'en conseilleroit pas l'après midi, le malade prendra toujours un apozème, et on aura grande attention de purger par intervalle avec l'opiat ou les bols purgatifs précédemment formulés. Il peut se faire aussi que les aigres ne dominent point; alors il ne faut que briser, qu'atténuer la lymphe et ses sels grossiers : si d'ailleurs la délicatesse du sujet, l'effervescence de ses humeurs, ne sont point une contre-indication, le bol suivant substitué au premier, et administré avec ménagement, sera d'une grande efficacité.

℞. *AEthiops minéral, poudre de cloportes, fondant de Rotrou, tartre kalybé,* ana *gr. x. extrait de mars, antihectique de la Poterie,* ana *gr. vj. myrrhe, et sel ammoniac épuré,* ana *gr. iij. Mêlez le tout avec suffisante quantité de teinture de mars, pour un bol à prendre chaque matin durant quinze jours de suite; on pourra le réitérer après quelques jours de repos. Si l'estomac étoit fatigué, on en diminueroit la dose.*

Quelques verrées d'eaux minérales aigrelettes, seroient très-bien placées en même temps que l'administration des bols ou opiats apéritifs; ou bien quelques bouillons humectans, ou la simple tisanne délayante, pareront à l'exaltation des sels.

Dans le traitement des maladies, il est absolument indispensable de remonter à leurs véritables causes; c'est en effet sur la connoissance que nous en avons, que nous réglons le choix de nos médicamens. Il n'est pas douteux que les remèdes apéritifs et les fondans n'attaquent avec succès le virus scrophuleux produit par le simple épaississement de la lymphe, pourvu que l'on emploie des purgatifs par intervalle; mais si cette maladie est occasionnée et entretenue par le vice des digestions qui fournissent continuellement dans la

masse, des sucs impurs, si elle est héréditaire, on comprend l'importance qu'il y aura de recourir aux remèdes qui paroîtront alors plus convenables.

La cause est-elle dans le vice des digestions, et le malade est-il par conséquent cacochyme et d'un tempérament phlegmatique? on administrera plus fréquemment les purgatifs; on les donnera même sans interruption et à petite dose, en les associant avec les atténuans et les fondans.

L'opiat que je vais décrire, est propre dans ces circonstances.

℞. *Electuaire cariocostin*, ℥ *j. safran de mars apéritif en poudre fine, et magnésie blanche*, ana ʒ *iij. séné, rhubarbe, cloportes pulvérisés, et mercure doux*, ana ʒ *ij. tartre soluble, sel de genêt, et diaphorét. min.* ana ʒ *j. turbith, et racine de jalap pulv.* ana ʒ ß. *Faites un opiat selon l'art, avec S. Q. de sirop de nerprun ou de pommes elléboré.*

On usera de cet opiat l'espace de huit jours consécutifs; chaque matin on en prendra à la dose d'une dragme, que l'on augmentera ou que l'on diminuera selon l'effet, et deux heures après on avalera un bouillon humectant. Ces huit jours écoulés, le malade cessera l'opiat pendant quatre ou cinq jours; dans ce délai, il en reviendra aux apozèmes apéritifs, et repassera de là à l'opiat pendant une huitaine au moins chaque mois. Dans le cas où il sera cacochyme, il en prendra plus souvent, si cependant la saison le permet; et il n'oubliera pas dans les jours où il s'en sera privé, les bouillons ou les apozèmes ou les bols apéritifs, et l'eau de squine.

L'état du malade, le vice de ses digestions, son tempérament phlegmatique, indiquent aussi les eaux minérales, pourvu qu'il n'y ait point d'affection notable dans la poitrine; ces eaux, et sur-tout les eaux chaudes, nétoyeront efficacement les premières voies des viscosités et des aigres qui y croupissent, et leurs substances actives et salines les expulseront au-dehors.

Ensuite des eaux minérales prises pendant douze ou quinze jours relativement aux forces du sujet, on le purgera avec une médecine en boisson, qui aura pour base des minoratifs, et l'on suspendra tout remède pendant quelque temps, observant néanmoins dans cet intervalle de lui donner des bouillons humectans, pour tempérer l'ardeur que ces eaux auroient pu causer, et même pour le disposer encore à quelques autres médicamens, si ceux-là n'ont pas produit de changemens notables.

Ces autres médicamens seront, par exemple, les bouillons de vipères. L'expérience nous prouve que ce reptile a non-seulement, ainsi

que les écrevisses et les cloportes, la propriété de détruire certain âcres qui corrompent les humeurs, mais de fournir à ces mêmes humeurs du nouveaux principes, de ranimer et de fortifier les digestions, et de purifier la masse.

Ces bouillons opèrent avec des succès étonnans, dans les maladie qui dépendent d'une cachexie, ou dans lesquelles quelque vice intérieur se déclare par des éruptions à la peau, comme par des érysipèles fréquens, par des gales, des dartres, par des ulcères opiniâtres souvent accompagnés d'un prurit et d'une chaleur incommode, qu'il faut prendre garde cependant de confondre avec ces chaleurs inflammatoires, dont la source est ou dans une pléthore simple, ou dans la rarescence de la masse, et pour lesquelles les bouillons de vipère seroient absolument pernicieux.

Ils conviennent dans les écrouelles occasionnées par le vice des digestions, et dans celles qui ont toute autre cause; il faut seulement que le malade soit bien préparé, qu'il ait la force de les supporter, qu'il ne soit pas susceptible d'un prompt échauffement, que les tumeurs scrophuleuses n'aient pas un caractère inflammatoire et de malignité; car alors, et ces bouillons et tout autre remède, en agitant considérablement le sang, feroient exalter les sels de la lymphe, et donneroient à ce fluide stagnant, un caractère corrosif de la nature de l'humeur cancéreuse.

C'est aussi pour prévenir ces inconvéniens, que je ne fais entrer dans ces bouillons que des plantes apéritives, ou légèrement sudorifiques.

Je dois de plus observer, que faute de vipères, on peut substituer leur poudre suspendue dans un nouet. Elle entre dans les différens mélanges dont on fait des opiats ou des bols.

Jusques ici nous avons passé dans la cure des tumeurs scrophuleuses, par gradation et avec ménagement, des médicamens les plus adoucissans et les plus humectans, à ceux qui ont le plus d'activité. Parmi ces derniers, les purgatifs ont tenu un rang marqué, attendu qu'ils sont, par le mélange et l'usage que l'on en fait, très-propres à détruire la cacochymie inséparable sur-tout du virus produit par le vice des organes digestifs, et par l'usage des alimens nuisibles; mais s'il est héréditaire, si l'on est assuré de l'existence d'un virus vénérien dans les père et mère, les préparations mercurielles feront la base du traitement; par elle on tendra non-seulement à affiner la lymphe, mais aussi à en séparer et à en anéantir les particules, qui pourront être analogues au virus vénérien, et qui n'excitent pas de médiocres désordres dans les tumeurs écrouelleuses: ainsi, après avoir préparé et purgé le malade avec les bols ou l'opiat mésentérique,

on lui fera premièrement user pendant quelques jours des atténuans, ensuite des purgatifs, auxquels on associera des préparations tirées du mercure.

℞. *Trochisques alhandal, et gomme ammoniac*, ana *gr. iij. trochisques de myrrhe, panacée, et tartre vitriolé*, ana *gr. vj. Mêlez le tout avec S. Q. de sirop de fleurs de pêchers, pour un bol qui sera pris huit jours de suite, plus ou moins, selon que le sujet sera d'ailleurs replet ou phlegmatique; les premières voies étant ainsi disposées, on employera les bols fondans et purgatifs.*

Les préparations mercurielles seules m'ont souvent réussi, lorsque j'ai présumé dans le malade un virus scrophuleux provenant d'une dégénération du vénérien. J'ai fait user de la panacée dans la conserve de roses, à la dose de cinq ou six grains, pendant huit jours de suite, au bout desquels je prescrivois une purgation; j'ai fait reprendre quelques jours après la même dose de panacée, et j'en ai fait user ainsi à des personnes robustes l'espace de deux, et même de trois mois. Lorsque le sujet en a été échauffé ou fatigué, ou lorsqu'il a été trop susceptible de salivation, malgré les purgatifs et ces intervalles, j'ai administré l'æthiops minéral de la même manière, pendant le même temps, et à la dose de dix, douze ou quinze grains, suivant les forces; et j'ai prescrit dans l'entre-deux des repas l'eau de squine légère qui devient apéritive.

Je me suis suffisamment expliqué sur l'action des diaphorétiques et des sudorifiques, et j'ai marqué assez sensiblement les cas où ils peuvent être nuisibles ou salutaires. Lorsqu'ils sont indiqués dans la cure des écrouelles, ceux qui paroissent y mieux convenir, sont les bois de gayac et de sassafras, les racines de squine et de salse-pareille. On fait bouillir ensemble ces bois et ces racines pour en faire des tisannes connues sous le nom de tisannes sudorifiques ou tisannes des bois; la dose de ces drogues varie suivant les circonstances.

Quelques-uns y mettent de l'antimoine; d'autres du mercure doux, ou de la panacée suspendue dans un nouet, à la dose de ʒ ß. ou plus, sur trois pots d'eau; cette addition augmente les bons effets de la tisanne.

Les sudorifiques peuvent encore être pris en substance; on pulvérise à cet effet les bois et les racines ensemble, et l'on unit cette poudre avec des fondans et des purgatifs. Il est possible aussi de rendre la tisanne sudorifique purgative, et on s'en sert avec efficacité dans les tumeurs scrophuleuses où domine la cacochymie: celle qui suit est de *Planis Campy;* j'ose assurer qu'elle m'a conduit aux succès que l'on peut attendre de ces tisannes dans les cas où le virus scrophuleux se

manifeste à la peau ; elle seroit insuffisante pour dissiper des engorgemens glanduleux.

℞. *Rapure de cœur et d'écorce de Gayac*, ℥ *iv. salse-pareille fendue*, ℥ *ij. squine en petites pièces*, ℥ *ij; semence de carthame, chicorée, buglose, scabieuse*, ana ℥ *ij. aigremoine, bétoine*, ana ℥ *j.* anis ℥ ß. *séné monde*, ℥ *iij. turbith et agaric*, ana ℥ *j. eaux de melisse et de fumeterre*, ana ℔ ß. *Faites macérer le tout dans trois pots de vin blanc ; et autant d'eau de fontaine, au bain-marie, le vaisseau bien clos pendant trois ou quatre jours. Coulez par la manche d'hypocras ; ajoutez un peu de sucre et canelle, et tartre vitriolé* ℥ *ij. on en prendra pendant dix jours un verre soir et matin.*

Je craindrois qu'on ne me reprochât l'omission du remède du sieur Rotrou, qui a eu dans ces derniers temps, une grande réputation pour la maladie dont il est question. Il consiste en cinq préparations toutes différentes par la manière dont elles sont faites, mais qui, à l'exception des pilules purgatives, ont toutes l'antimoine pour base. Telles sont la teinture aurifique, l'élixir aurifique, la poudre fondante, l'alkali, et les pilules purgatives. En rapporter ici les formules et la composition, ce seroit copier ce que nous en ont appris M. *Astruc*, dans son Traité des maladies vénériennes ; M. *Col-de-Villars*, dans son Cours de chirurgie ; et M. *Malouin*, dans sa Chymie. Je ne m'attacherai donc qu'à la méthode de l'auteur eu égard à leur usage.

Il annonce d'abord que ce remède n'exclut point ceux par lesquels généralement on débute. Il commence par les pilules purgatives, dont la dose est depuis deux grains jusques à quinze, selon l'âge et les forces du sujet auquel il les administre ; si elles n'évacuent pas assez, il ordonne un lavement pour le soir, et une médecine ordinaire pour le lendemain, après quoi il augmente la dose de ces pilules ; on les réitère souvent, insensiblement l'usage en devient moins fréquent ; on les prend en effet d'abord tous les cinq jours, ensuite tous les huit jours, tous les quinze jours, tous les mois ; on s'éloigne néanmoins de cette pratique ordinaire, et l'on vide plus ou moins le malade, soit par le moyen de ces mêmes pilules, soit par celui de quelqu'autre purgatif, selon qu'il est plus ou moins farci d'humeurs ; alors on sollicite l'évacuation de deux en deux jours, jusqu'à ce qu'on ait apperçu du changement ; au moment où on la trouve suffisante, on a recours à la teinture ou à l'élixir : la teinture est préférée, quand on soupçonne qu'il y a relâchement et affaissement, et l'on y substitue l'élixir, si les aigres ou les glaires dominent ; on ordonne l'un comme l'autre tous les jours après le dîné et après le soupé, la teinture à la dose de douze ou quinze gouttes, l'élixir à la dose de vingt ou vingt-

cinq, le tout dans un véhicule tel qu'une cuillerée d'infusion de capillaire, de thé, ou dans une décoction de gayac ; on peut les conseiller les jours de médecine, et les jours où le malade n'est pas purgé. A l'égard des poudres, on ne les recommande que dans l'intervalle des purgatifs, deux fois par jour, le matin à jeûn et à quatre heures après le dîné : si le mal étoit extrême, on en donneroit une troisième fois trois heures après le soupé. On mêle les deux poudres, on les réduit en bol en les noyant dans quelque sirop, ou en les enveloppant dans quelque conserve convenable ; on observera cependant que la dose de celle qui est alkaline soit moindre que celle de la poudre qui est fondante ; par exemple, on mettra trois grains de celle-ci sur deux grains de l'autre, telle est la dose convenable pour les enfans ; on l'augmentera à proportion de l'âge, et on peut la porter jusques à la concurrence de vingt grains de la première, et de douze grains de la seconde.

Il est cependant des occurrences où on les dose également, comme par exemple, quand les humeurs sont subjuguées par les aigres ; de plus, dans un même sujet on augmente la dose proportionnée à chaque purgation : ainsi si l'on a commencé à donner à un enfant de six ans trois grains de celle qui fond, et deux grains de celle qui absorbe ; en augmentant par degrés, l'on en donnera jusques à quatre fois plus, si la cure est longue. Ce bol sera accompagné de quelque boisson appropriée : ordinairement on prescrit ou l'eau de squine ou l'eau de feuilles de noyer. Enfin ces remèdes opèrent-ils, les symptômes commencent-ils à s'évanouir et à se dissiper d'une manière sensible? on diminue également les doses, sur-tout celles du fondant ; du reste, il est peu de cas qui en exigent l'interruption, on peut en faire usage même dans le temps du flux des menstrues, à la vérité peu abondantes ; car si elles étoient copieuses, on auroit la précaution de les suspendre.

Le sieur *Rotrou* veut, si les circonstances le demandent, qu'on conseille le lait pendant cette admininistration, observant de ne donner le remède que quatre jours après le lait ; mais il est certain qu'il est plus nécessaire de donner le lait après la cure, quelque issue qu'elle ait eue, que de la recommander en même temps que ces médicamens.

La teinture aurifique est encore bonne en topique pour les glandes ulcérées : on applique des plumaceaux imbibés de cette liqueur, que l'on peut aussi injecter dans les fistules.

Je pourrois de plus détailler ici un nombre infini d'autres remèdes moins embarrassans, plus simples, avoués par certains praticiens, et dont selon les apparences, les effets n'ont pas répondu à la réputation qu'ils avoient acquise parmi eux : tels sont la racine de petit

doux, prise à la dose d'un gros dans du vin avec dix gros de poudre de racine d'iris pendant quarante jours, et conseillée par *Gabriel Fallope;* la décoction faite avec la racine de *vincetoxicum* ou dompte-venin, pour une boisson que l'on continuera quelque temps, prescrite par *Reusnerus;* les pilules savoneuses et composées avec le savon et parties égales de poudre d'*Enula-campana,* et de vipères, données chaque jour à la dose de deux drachmes; un électuaire fait avec la poudre de lézard et le miel; *Scultet* en donnoit la grosseur d'une noix muscade chaque matin pendant un mois; la racine de scrophulaire en poudre, recommandée par *Arnaud de Villeneuve*, chaque jour deux fois, à la dose d'un scrupule; l'usage constant de l'eau de goudron, selon le rapport de M. *Berkley;* enfin, une boisson ordinaire de l'eau distillée de fleurs de genêt que *Joannes Tiengius*, médecin d'Amsterdam, assure être admirable, soit pour guérir, soit pour préserver des écrouelles; mais je ne peux en garantir ni les bons, ni les mauvais succès, et d'ailleurs, cet ouvrage m'a jeté déjà malgré moi, dans d'assez longues discussions (1).

Quoi qu'il en soit, dans la méthode curative des tumeurs scrophuleuses attaquées intérieurement, on a vu que j'observe trois temps. Dans le premier, j'emploie les humectans et les délayans, pour disposer les vaisseaux et les humeurs à l'action des autres remèdes qui suivent ceux-là; dans le second, je prescris les atténuans, les fondans, les purgatifs, les sudorifiques, qui émeuvent le système vasculeux, et qui agitent considérablement les fluides; dans le troisième, je m'efforce de rendre au sang, ce que les agitations et les diverses fermentations lui ont enlevé de balsamique, et de parties propres à en entretenir la fluidité; je ne cherche qu'à le rappeler à une chaleur douce et tempérée. Quelque attentif en effet, qu'on ait été à prévenir l'ardeur dont il peut être atteint, et que les remèdes que j'ai décrits peuvent porter dans la masse, il est certain que les divers mouvemens qu'ils ont excités pendant un traitement aussi long, l'ont inévitablement dépouillé des principes qui constituent sa douceur et sa qualité naturelles, et ont jeté le malade dans l'abattement; aussi après les atténuans, les fondans, les sudorifiques, etc., je me tourne du côté des adoucissans et des analeptiques, dont le propre est de rembaumer ce fluide, et de fortifier le sujet affoibli.

Les bouillons humectans et adoucissans prescrits dès le commencement, le petit lait clarifié, le lait de vache entier, ou coupé avec une légère infusion de squine, ou le lait d'ânesse continué plus ou moins long-temps, selon le besoin, et accompagné d'un régime humectant, sont les uniques moyens de remplir ces objets importans,

(1) On a même omis plusieurs autres formules qui auroient grossi ce volume.

et de mettre le malade en état de supporter de nouveau, s'il en est besoin, l'administration des remèdes actifs que l'on n'ordonnera qu'autant que ceux que l'on aura déjà tentés auront produit des changemens notables et avantageux, et qu'autant que le malade aura des forces pour les supporter.

Si les symptômes ont résisté à un traitement long, entrepris et répété dans diverses saisons, si, bien loin de céder aux médicamens les mieux ordonnés, les tumeurs qui existoient acquièrent un caractère de malignité, on s'obstineroit vainement à combattre la cause; dès lors on ne doit plus se proposer une cure radicale, mais une cure palliative; il ne s'agit donc que de s'opposer au progrès du mal, et l'on doit être satisfait, si l'on parvient à en réprimer et à en modérer la violence.

On purgera à cet effet de loin à loin avec les minoratifs, pour évacuer les impuretés que le chyle laisse dans les premières voies, et la bile trop âcre qui y coule. Les tumeurs scrophuleuses, soit dans les glandes, soit dans les parties tendineuses, sont-elles suivies de chaleur et de douleur? on désemplira les vaisseaux par la saignée, si l'état du sujet affecté le permet, dans l'espérance de faire évanouir ces accidens, en diminuant la force de l'oscillation des artères qui battent autour de ces mêmes tumeurs; on prescrira quelques doux narcotiques; on recommandera les humectans et les adoucissans dont j'ai parlé, et que j'ai conseillés après l'usage des remèdes actifs. Ces adoucissans et ces humectans, seront plus ou moins mucilagineux, relativement à la constitution, et à la nécessité dans laquelle on sera d'embarrasser les parties salines des fluides, et de rallier leurs principes; et l'usage de ces remèdes emportera avec le temps quelque chose de la maladie principale. Enfin, si le malade se trouve fortifié, on fera passer quelques bouillons apéritifs, toujours dans la seule intention de prévenir l'accroissement du mal, et l'on fera un emploi alternatif de quelques prises d'opiat apéritif. Pour prévenir le trouble que peut causer le reflux de la matière purulente, lorsqu'il y a quelques suppurations habituelles ou quelques fistules, on administrera de temps en temps de légers purgatifs, car on admet rarement dans une cure palliative ceux qui sont capables d'expulser avec violence les parties hétérogènes du sang par la voie des excrétoires des intestins, et ceux qui chassent ces sucs impurs par les sueurs.

Les désordres qu'ils occasionneroient, nous ont engagés à rechercher une autre route pour cette dépuration. Nous entamons la peau par le moyen d'un caustique, d'où résulte une escarre dont la chûte est suivie d'une suppuration qui décharge d'autant la masse de la matière morbifique. Cet ulcère ou cette espèce d'égoût est qualifié du nom de cautère qui désigne en même-temps, et l'opération et l'effet qu'elle produit. Les Latins l'ont appelé *fonticulus;* les Italiens, *fon-*

*tanelle*, pour exprimer sans doute que ce qu'il y a d'impur sort de cette issue frayée, comme d'une fontaine.

L'ancienneté des fontanelles, les divers endroits du corps où les Anciens les pratiquoient pour la guérison de différentes maladies, la manière dont ils appliquoient le caustique, les matières différentes qu'ils employoient à cet effet, ne doivent pas m'arrêter ici ; je dirai seulement que ce dont nous nous servons le plus fréquemment aujourd'hui, est la pierre à cautère. Les lieux que nous adoptons, et auxquels nous nous sommes fixés par les conseils de l'expérience même, sont 1° le bas de la cuisse dans l'espace que l'on remarque entre le vaste interne et le couturier ; 2° la partie interne et supérieure de la jambe au-dessous de l'attache de ses muscles fléchisseurs ; 3° la partie moyenne supérieure du bras au bas du muscle deltoïde ; 4° la nuque entre la première et la seconde vertèbre du col. C'est dans ce dernier endroit que se fait plus communément cette application, parce que les symptômes les plus rebelles, et pour lesquels ces égoûts semblent être les plus avantageux, ont le plus souvent leur siége à la tête ; telles sont les mauvaises gales, les gonflemens de plusieurs parties de la face, notamment des lèvres et du nez, les ophtalmies, l'opacité et les ulcères de la cornée, les fistules lacrymales, les suppurations des oreilles, les ulcères et les fistules des parotides, des maxillaires, etc.

Des praticiens préfèrent le séton, quand il est question d'établir une suppuration à la nuque pour quelque maladie de la tête, pour éviter, disent-ils, la difformité de la cicatrice. Cette opération, dont l'ancienneté se perd dans l'obscurité des siècles, consiste à faire passer avec une grande aiguille au travers de la peau de quelque partie, une mêche de coton, de soie, ou de lin, imbibée, enduite, ou garnie d'un médicament propre à exciter et à entretenir une suppuration, qui n'est jamais si abondante que celle que provoque le cautère, surtout quand l'escarre est nouvellement détachée ; quoi qu'il en soit, ces égoûts, ces espèces de filtres, sont très-utiles dans le cas où l'on ne peut sans inconvénient procurer une autre route aux sucs vicieux dont la masse des humeurs est surchargée. Le soulagement que les malades en reçoivent, nous démontre l'utilité de cette méthode dans nombre de maladies habituelles, ainsi que dans les affections scrophuleuses.

### *Administration des remèdes externes.*

Tandis que d'un côté nous employons les remèdes intérieurs pour dompter le virus scrophuleux, pour diminuer et pour changer la détermination de l'humeur morbifique, nous devons d'une autre part

remédier par des médicamens topiques aux engorgemens qui se manifestent extérieurement.

Sous le nom de topiques, nous comprenons toutes les applications extérieures qui agissent précisément sur la partie, soit que ces applications se bornent aux divers instrumens de chirurgie, soit qu'elles consistent dans l'usage des cataplasmes, des onguens, des emplâtres, etc. auxquels nous donnons des noms divers conséquemment aux effets qu'ils produisent, et aux différentes parties pour lesquelles nous les destinons.

Je trouve dans *Galien* même les intentions générales que nous devons avoir dans la cure externe des tumeurs scrophuleuses. *Curationis*, dit-il, *ipsorum indicationes sunt, nempè id quod continetur, vel digerere, vel totum putre reddere, vel excidere.* Elles se réduisent donc à ces trois points principaux qui sont de résoudre, de conduire à suppuration, ou d'extirper; et d'ailleurs, la nature et le degré de ces tumeurs, les matières diverses qu'elles renferment, les formes sous lesquelles elles se présentent, les parties enfin qu'elles occupent, sont autant de circonstances qui doivent nous en suggérer le choix.

J'ai prouvé la difficulté de remplir le premier objet, en parlant des terminaisons; et je crois qu'on ne doute plus que la dureté et la froideur, symptômes distinctifs et caractéristiques des engorgemens scrophuleux, et qui annoncent la lenteur et la grossièreté de l'humeur en congestion dans les vaisseaux dont l'action organique est affoiblie, sont ainsi que le vice qui existe dans la masse, de véritables obstacles à la résolution.

Jusques ici, j'ai porté des coups dans l'intérieur, j'ai cherché à dissiper les embarras qui dépendent de la *discrase* du sang, je veux dire, de l'infection et de la grossiéreté de l'humeur, qui rendue plus fluide, peut elle-même en abordant à la partie engorgée délayer la matière épaissie et lui faire reprendre le chemin de son canal excréteur, mais ces tentatives en demandent d'autres; il faut seconder les premiers remèdes, lorsqu'il est question des tumeurs superficielles, par des topiques proposés pour en aider la disparition lente et insensible; or ces topiques ne sont autre chose que ceux que nous appelons résolutifs; ils exigent de la part du chirurgien, une connoissance parfaite, et de leurs qualités et de leur action, ainsi qu'un discernement pour distinguer les cas où ils doivent être précédés par des médicamens moins vifs et moins agissans, tels que ceux qui peuvent relâcher le tissu fibreux de la partie engorgée, augmenter la fluidité des humeurs, et favoriser par cette voie leur efficacité.

Toutes ces différentes propriétés se rencontrent dans les émolliens; ils abondent en parties aqueuses, souples et mucilagineuses, et assez

déliées pour pénétrer l'interstice des fibres, et pour s'insinuer dans la cavité des vaisseaux où elles se mêlent avec les fluides qu'elles délayent et divisent sans exciter un mouvement dans les solides. Je dis sans exciter un mouvement dans les solides ; et en effet ces mêmes particules douces et non douées d'élasticité ne réfléchissent pas celui qu'elles ont reçu. La matière qui a été divisée, ne s'échappe pas, elle détrempe le reste de l'humeur qui acquiert assez de liquidité pour obéir à l'action systaltique des vaisseaux qu'elle engorge.

Les émolliens simples sont la branc-ursine, la guimauve, la mauve, la violette, la pariétaire, la bryone, la mercuriale, le seneçon, le lis blanc, le nénufar, le bouillon blanc, le tussilage, la poirée, l'oignon de lis, la graine de lin, le fenu-grec, le blanc de baleine.

Les émolliens composés sont les fomentations et les cataplasmes faits avec quelques-unes de ces plantes, les huiles d'amandes douces, de lin, de lis, d'olives ; les onguens d'*althœa*, de *populeum*, de la mère ; les emplâtres de mucilage, de mélilot, de blanc de baleine ; on y ajoute quelques anodins, le cataplasme de *mica panis* qui est un émollient des plus adoucissans ; et qui est fort usité dans les tumeurs dures et inflammatoires.

On peut user indifféremment des uns ou des autres dans toutes les tumeurs scrophuleuses accompagnées de dureté, sans que l'on en doive redouter de facheuses suites ; car ils n'irritent point, et donnent au contraire aux fibres de la partie, une souplesse qui les dispose à être ensuite excitées sans danger par les médicamens résolutifs qui doivent leur succéder.

On doit se rappeller la propriété que j'ai supposée dans ceux-ci. Si dans la discussion des terminaisons, j'ai dit que la résolution dépendoit de trois conditions essentielles, c'est-à-dire, de la fluidité de l'humeur stagnante, de la contractilité des fibres et des vaisseaux de la partie, et d'une chaleur suffisante pour tenir la matière dans un point de liquidité ; nous devons supposer dans les remèdes qui la provoquent, la faculté de rendre les liqueurs plus mobiles, de les disposer à rentrer dans les voies de la circulation, ou à s'exhaler par les pores de la peau, soit en divisant ou en atténuant ces mêmes liqueurs, soit en déterminant les fibres de la partie à des contractions plus fortes sur le fluide arrêté. Or cette faculté ne peut résider en eux, qu'autant qu'ils seront pourvus de particules actives, subtiles, qui pénêtreront au travers du tissu des fibres et des vaisseaux des parties sur lesquelles on les appliquera, qui agaceront et solliciteront les solides, et opèreront ainsi la division et le mouvement, et la chaleur desirée pour cette terminaison.

Les résolutifs simples sont le marrube, la grande scrophulaire, le sureau, l'hyeble, la menthe, la camomille, la sauge, le romarin, la

lavande, l'origan, l'hyssope, le laurier, les farines d'orge, de lupin, d'orobe, de féves, celles de seigle, de froment, le marc de vin, le camphre, le mercure, les différentes espèces de gommes ammoniac, galbanum, bdellium, opoponax, laudanum, élémi, oliban.

Les résolutifs composés sont les fomentations et cataplasmes faits selon les indications avec quelques-unes de ces plantes; les lessives de cendre de sarment; les huiles de laurier, de camomille, de vers, de vipère, de romarin rosat; le savon; les onguens, *martiatum*, de styrax, de la mère; les emplâtres diachylon simple ou avec les gommes, ou avec iris, de mélilot, de Nuremberg, de *manusdei*, divin, de ciguë, de savon, de bayes de laurier, diabotanum, de *Vigo cum mercurio*.

Dans les tumeurs dures et de la nature de celle dont il est question, si on commençoit par l'emploi des résolutifs, le plus subtil de l'humeur épaisse qui les forme, seroit exprimé et se dissiperoit à mesure de l'atténuation; le plus grossier restant, acquerroit une ténacité et une consistance qui augmenteroit la dureté; l'application continuelle de ces remèdes ne feroit qu'agacer inutilement les fibres et les vaisseaux déjà trop tendus, et remplis d'une matière endurcie au point de ne pouvoir pas être mûe, et obéir à l'action de ces vaisseaux irrités, ce qui causeroit dès-lors plutôt une suppuration dangereuse, que la résolution méditée; d'où l'on doit conclure en même-temps que les raisons qui nous engagent à proscrire dans les commencemens les résolutifs, lorsqu'il s'agit de tumeurs dures et non enflammées, les excluent encore davantage, quand la dureté est accompagnée de quelque disposition inflammatoire, ainsi pour éviter tout inconvénient, tout accident fâcheux, on variera l'usage de ces remèdes, et leurs mélanges avec des émolliens plus ou moins relâchans, eu égard aux différens degrés de dureté ou de chaleur des tumeurs, et au point de sensibilité ou d'inertie des vaisseaux engorgés. On aura recours, par exemple, à quelques-uns de ceux que j'ai décrits; on les appliquera seuls ou on les associera selon les circonstances avec les résolutifs; on s'en tiendra ensuite uniquement à ceux-ci pour terminer la cure, si la tumeur a pris la voie de la résolution; et on appliquera les uns et les autres sous les diverses formes que j'indiquerai dans la méthode générale que j'exposerai; car je suis, quant à l'administration des remèdes externes, le même ordre que je me suis imposé en établissant la méthode curative interne.

Mais si l'embarras des vaisseaux est insurmontable; si les molécules grossières du fluide qui y donne lieu, n'ont pas été déplacées par l'action des médicamens, d'où devoit résulter une résolution, et si l'on reconnoît à des signes certains, que les tumeurs se disposent à la

suppuration, à laquelle néanmoins elles parviennent rarement, à moins qu'elles ne soient aidées, alors on ne s'occupera que du soin de seconder la nature, et on favorisera l'opération ou la fin qu'elle choisit, par le moyen des maturatifs.

On n'ignore pas que nous nommons ainsi les topiques, qui placés sur quelques tumeurs, convertissent en pus les humeurs qui les forment, et qui n'obéissent plus à la loi générale de la circulation.

Nous avons deux objets à distinguer, lorsque nous projetons d'amener une tumeur à suppuration. Le premier est d'occasionner l'extravasation de la matière arrêtée, et qui ne peut se résoudre; tel est le cas où nous usons des maturatifs. Le second est de faciliter la collection de cette matière qui se mêle avec les débris des solides, et se transforme en pus; tel est le cas où nous employons les suppurans.

J'ai dévoilé déja les principaux agens de cette terminaison, et j'ai prouvé qu'elle ne s'opéroit que conséquemment au mouvement des vaisseaux libres sur les engorgés, à la chaleur et à la rarescence de l'humeur croupissante; de-là on doit nécessairement inférer que la fonction des maturatifs ou suppurans destinés à suppléer à l'insuffisance de ces agens, doit être d'exciter cette action. Ils la suscitent aussi de différentes manières, et on les a divisés relativement à ces diverses manières de s'exercer en plusieurs espèces.

Il en est d'émolliens ou de relâchans, dont la propriété est d'attendrir et de relâcher le tissu des vaisseaux engorgés qui doivent être dilacérés, et de déterminer par ce moyen les parties mobiles du liquide à se porter au lieu où le pus doit se former. Ce genre de maturatifs convient dans les tumeurs où les mouvemens des vaisseaux libres sont suffisans pour accélérer la suppuration, et où il n'est besoin que de diminuer la résistance des vaisseaux engorgés; telles sont les tumeurs scrophuleuses qui sont inflammatoires, et qui se terminent par la première espèce de suppuration que j'ai admise.

Il en est d'irritans; leurs particules sont actives et pénétrantes, elles aiguillonnent, elles agacent les vaisseaux, elles en augmentent le mouvement, elles procurent à l'humeur qui doit suppurer, de la chaleur et même un degré de fluidité qui n'est cependant pas assez considérable pour lui permettre de reprendre quelque route particulière. Cette augmentation du mouvement des solides et de la chaleur du fluide supplée à la lenteur de l'humeur arrêtée et à la débilité des forces naturelles de la partie, et de pareils maturatifs doivent avoir la préférence dans les tumeurs difficiles à suppurer, et dans lesquelles il n'y a ni inflammation, ni dureté considérable; telles que sont celles qui finissent par la première espèce de suppuration désavantageuse que j'ai établie. Quelques-uns de ceux-ci sont tirés de la classe des

résolutifs forts qui deviennent suppuratifs dans certaines occurrences ; effets qui ne dépendent pas tant de la vertu des remèdes que de la disposition et de l'état de l'engorgement.

Du mélange de ces deux sortes de maturatifs, il résulte une troisième sorte qui est de moyenne activité, c'est-à-dire, que d'une part ils diminuent la résistance des vaisseaux engorgés, et que de l'autre ils provoquent l'action des vaisseaux sains.

Quelques auteurs enfin font encore une espèce particulière de ces médicamens eu égard à leur manière d'agir, ils les nomment emplastiques ou emphractiques. Ceux-là étant appliqués sur la peau, s'y attachent et en bouchent exactement les pores, en sorte que la transpiration cutanée étant arrêtée, et les vaisseaux sains se trouvant plus distendus et plus pleins par l'amas de cette humeur, ils se contractent, ils battent plus violemment à la circonférence de la tumeur, et suggèrent du mouvement à la matière qui la compose. On peut encore ajouter que ces topiques retenant ainsi l'humide qui devoit s'exhaler, diminuent la ténacité de la matière en congestion et la résistance des vaisseaux obstrués ; ils favorisent par ce relâchement, la collection du pus, et ils la déterminent plus près de la peau. Cette espèce de maturatifs employés dans la pratique est convenable à l'égard des tumeurs dont la base est dure et rénitente, et qui forment à leur superficie, des collections irrégulières sans une inflammation caractérisée, c'est-à-dire, qu'on peut en faire usage dans la circonstance d'une tumeur scrophuleuse, dont la seconde sorte de suppuration défavorable dont j'ai parlé, fait la terminaison.

Les maturatifs émolliens relâchans sont les plantes émollientes ; les oignons de lis ; les figues grasses ; les graisses de bœuf, de mouton, de porc, le miel, le jaune d'œuf ; les huiles de lin, de camomille, d'olives, de lis ; les onguens d'*althœa*, de *basilicum*, de la mère; les emplâtres de melilot, de mucilage, diachylon simple, etc.

Les maturatifs irritans sont les racines d'*arum*, de serpentaire, de passerage, de bryone ; les graines de panais, de seseli, de staphisaigre, de moutarde ; les gommes sagapénum, opoponax, bdellium, etc., le savon noir, la fiente de pigeon, de chèvre, etc.

On met au rang des maturatifs emplastiques, les cataplasmes faits avec les pulpes des herbes émollientes, et les huiles ou les graisses, dans lesquelles on dissout une certaine quantité de gomme ; on y place aussi la poix noire, le levain, le miel rendu tenace par la coction, et les emplâtres chargés de gommes.

C'est en se représentant sans cesse les moyens dont la nature se sert pour hâter l'ouvrage de la suppuration, et la manière dont il est possible que les maturatifs y contribuent, que le chirurgien pro-

noncera décisivement sur le choix qu'il en doit faire pour la secourir à propos, dans les efforts qu'elle fait pour se délivrer du poids importun des humeurs croupissantes dans quelques parties. Ou il s'agit de modérer la violence de ces mêmes efforts, ou il s'agit de les ranimer : au premier cas, les maturatifs émolliens et relâchans accompliront l'indication, puisqu'ils détendront, et qu'ils calmeront la véhémence de l'inflammation ; et dans le second, les irritans seront mis en usage. Si dans la première circonstance proposée on employoit ceux-ci, on solliciteroit, on agaceroit, ou aiguillonneroit des fibres et des vaisseaux déjà dans une tension considérable, et qui ne sont que trop disposés à étendre les progrès de l'abcès dans les parties voisines ; et si dans la seconde occurrence indiquée, on préféroit les maturatifs émolliens, on comprend quelle seroit leur inutilité. Il faut se ressouvenir néanmoins que quand il sera question de réveiller l'action des vaisseaux, et de rendre la matière mobile et fluide, on doit faire attention au degré de dureté de la tumeur : à sa situation, à sa profondeur, car des irritans convenables, lorsque la matière qui fait l'engorgement peut se transformer en pus, deviennent totalement nuisibles lorsque cette même matière est si dense, et si dure, que les contractions systaltiques qu'ils suscitent dans le tissu de la glande, ne servent qu'à échauffer l'humeur, et à la pervertir encore davantage.

Quelques praticiens envisageant les caustiques, comme des maturatifs puissans, et dont l'irritation n'entraîne pas après elle des accidens aussi fâcheux, les proposent avec confiance dans le cas de la suppuration imparfaite des tumeurs scrophuleuses ; ils ne les rejettent pas même eu égard à celles qui sont dures, pourvu qu'ils aient fait précéder les émolliens. J'avoue que ces médicamens sont pris dans certaines occasions pour de véritables maturatifs, et qu'ensuite de l'irritation et de l'escarre que provoque, par exemple, l'application d'une pierre à cautère, il survient une inflammation capable de déterminer une suppuration parfaite et de l'attirer à l'extérieur ; mais cet emploi des caustiques qui est très-usité dans la cure externe des engorgemens dont il s'agit, exige une grande sagacité de la part du chirurgien.

Il en est d'actuels, il en est de potentiels. Les premiers brûlent et consument dans l'instant les parties qui sont exposées à leur action ; les seconds ne produisent leur effet qu'après avoir été appliqués quelque temps.

Les cautères actuels résident dans différentes matières échauffées, et chargées de particules ignées. Je ne parcourrai point ici celles qui solides ou liquides ont été mises en usage par les Anciens, et je ne parlerai point des divers endroits du corps sur lesquels ils leur pro-

posoient de s'exercer, il me suffira de dire que les cautères actuels qui nous servent aujourd'hui dans la pratique, sont des fers chauds et ardens que nous appliquons principalement dans les caries qui occupent une portion plus ou moins considérable de l'os, soit qu'elles aient été causées par une exostose, soient qu'elles aient été occasionnées par une tumeur strumeuse qui ayant commencé dans les parties molles, aura dans la suite gâté et corrompu la substance osseuse ; alors on doit en solliciter l'exfoliation, pour tarir des fistules qui sans ce secours demeurent totalement incurables. Ainsi dès qu'on aura vainement recouru aux exfoliatifs tels que la poudre d'euphorbe, de sabine, les teintures de myrrhe, d'aloës, d'aristoloche, on en viendra à l'application des fers brûlans qui consumeront et déchireront dans le moment, et avec une activité surprenante, la portion cariée de l'os qui leur sera présentée ; ils dessécheront les fibres osseuses qui sont au-dessous ; ils excluront toute communication avec la partie saine : dès-lors les sucs qui circulent dans la substance de l'os sain s'accumuleront, ils s'efforceront de se pratiquer une issue, ils s'épancheront sur la surface de ce même os, ils y acquerront une certaine consistance ; et cette consistance acquise, il en résultera un tissu charnu qui soulèvera et fera séparer ou exfolier plus ou moins promptement, selon la profondeur de la carie, la portion d'os qui aura essuyé cette application. Il n'est pas difficile au surplus, de reconnoître l'importance de l'attention avec laquelle elle doit être faite, soit eu égard aux parties qui recouvrent et qui avoisinent l'os carié, soit par rapport aux différentes manières de découvrir cet os, et à l'étendue que l'on doit donner à la dilatation, soit enfin par rapport au choix des différentes espèces de cautères dont on doit se servir, et dont le détail augmenteroit beaucoup la longueur d'un sujet sur lequel on ne trouve d'ailleurs que trop à s'étendre.

L'usage des caustiques potentiels dans le traitement dont il est question, est infiniment plus fréquent ; sans être chauds et brûlans, ils rongent, ainsi que je l'ai observé, le tissu des parties. Ou leurs particules sont simplement salines ou âcres ; telles sont celles des caustiques simples ou naturels : ou elles sont ignées, et quelquefois mêlées avec les premières ; telles sont celles des caustiques composés, dans lesquels ces mêmes particules ignées se sont frayé des routes par les préparations qu'ils ont subies au moyen des opérations chimiques ou galéniques.

Les uns et les autres n'agissent, 1° que par le concours de la vie de la partie sur laquelle ils doivent s'imprimer ; 2° qu'autant que l'humidité de cette même partie vivante, dissout les sels et en favorise l'action sur les solides ; 3° qu'autant enfin que ces mêmes solides réagissent contre les pointes et les angles de ces mêmes sels.

Je me représente donc des caustiques simples appliqués sur une partie jouissante de la vie, et pourvue de chaleur et d'humidité ; et je dis que les sels de ces caustiques dissous et dégagés par cette humidité, agiront d'une part sur les fibres et sur les vaisseaux, tandis que de l'autre ces mêmes fibres réagissant et heurtant avec violence contre les parties angulaires et pointues des sels qui les ont agacées, se briseront contre elles, et se déchireront elles-mêmes avec plus ou moins de force, suivant le degré d'âcreté. Je suppose à présent sur cette même partie, des caustiques composés, renfermant des particules ignées, et de plus des sels avec ces particules, et je comprends que l'humidité dissoudra les sels, et séparera les parties inhérentes de ces médicamens composés. Dès-lors les portions salines en suite de leur dissolution, s'exerceront de leur côté sur le tissu qui leur sera offert, tandis que les particules ignées développées par la séparation et par la destruction de leur inhérence, seront raréfiées par la chaleur, auront l'activité naturelle du feu, et opèreront conjointement avec les sels la ruine de la partie. La nature et la quantité de ces sels, l'embarras dans lequel les particules ignées se trouveront, les différentes consistances de ces remèdes, le plus ou le moins de temps qu'ils demeurent appliqués, décident au surplus de la vivacité de leurs effets.

Quoi qu'il en soit, nous distinguons trois sortes de caustiques eu égard à la variation de ces mêmes effets. Les premiers appliqués sur la peau, n'en séparent que la cuticule ; tels sont les vésicatoires ou épispastiques : les seconds en détruisent le tissu, et forment une escarre ; tels sont les ruptoires ou escarrotiques : les troisièmes enfin n'agissent pas sur la peau, mais sur les chairs ; tels sont les cathérétiques.

Les vésicatoires qui ne séparent que la cuticule, ont des parties si subtiles, qu'elles pénètrent les pores et s'introduisent dans les petits vaisseaux qui donnent issue à l'insensible transpiration et à la sueur ; ces particules qui sont âcres, fermentent, et se raréfient avec la sérosité contenue dans ces petits vaisseaux, dont les tuniques souffrent une dilacération, d'où naît l'épanchement du liquide qui fait soulever l'épiderme. Les cantharides, l'euphorbe, les graines de moutarde, font la base des vésicatoires ; du reste les particularités de ces topiques, qui dans le traitement des tumeurs scrophuleuses, ne sont ordinairement employés que pour faire une diversion des humeurs qui affligent quelques parties, comme les yeux, les oreilles, etc., n'ont rien ici de bien intéressant pour nous.

Les escarrotiques pourvus de particules ignées et de sels plus âcres, plus grossiers, qui tiennent de la nature de sels lixivieux, dont la dissolution se fait à la moindre humidité, rompent et corrodent non-

seulement la peau, mais ils pénètrent les chairs, ils s'exercent même sur les corps durs et calleux qu'on expose à leur action, ils réduisent les unes et les autres de ces parties en une espèce de croûte plus ou moins sèche et formée par le débris des fibres et des vaisseaux qui en ont subi l'impression.

A l'égard des cathérétiques, ils n'en font aucune, ou ils n'en font qu'une très-légère sur la peau, mais ils laissent sur les chairs découvertes de vives traces de leurs effets ; sans doute que les parties qu'ils contiennent, moins subtiles que celles des vésicatoires, ne peuvent pénétrer les pores, et plus embarrassées que celles des escarrotiques, ont besoin de toute l'humidité des chairs pour l'extraction et pour la dissolution de leurs sels corrosifs ; et pour acquérir la faculté de brûler et de consumer les humeurs tenaces et les chairs baveuses ; et même de produire des escarres. Quoiqu'ils n'agissent pas en effet, avec autant de véhémence que les escarrotiques, le mécanisme de leur opération n'a rien de dissemblable ; leurs particules ignées et salines, pénètrent d'abord les solides ; les fluides contraints de séjourner, laissent exhaler ce qu'ils renferment de plus subtil, tandis que ce qu'ils ont de plus grossier, desséché, et confondu avec les vaisseaux dilacérés, forme une partie morte qui s'oppose au cours des liqueurs qui circulent dans les vaisseaux sains. Les oscillations de ces vaisseaux plus pleins et plus remplis, redoublent, ils poussent conséquemment les liqueurs avec plus de force contre l'obstacle, ces coups répétés facilitent la séparation du mort d'avec le vif, et produisent enfin dans la partie une chaleur qui contribue à la coction de la matière arrêtée, et à une bonne suppuration ; c'est ainsi que les médicamens caustiques aident et suppléent à l'insuffisance des maturatifs, lorsqu'il s'agit de recourir au second moyen dont parle *Galien*, *totum putre reddere*, dans la cure des tumeurs strumeuses.

Les escarrotiques doux sont les eaux phagédénique, mercurielle ; les huiles de mercure, de tartre par défaillance ; l'esprit de vitriol, etc. Les escarrotiques forts sont le beurre d'antimoine, l'eau-forte, l'esprit de nitre, l'huile de vitriol, la pierre infernale, la pierre à cautère, etc.

Les cathérétiques doux sont les poudres d'alun brûlé, de vitriol blanc, de cuivre brûlé, de chaux vive, de verdet, de sabine, etc., le collyre de *Lanfranc*, le baume vert de Metz. Les cathérétiques forts sont les poudres de sublimé corrosif, de précipité blanc, de précipité rouge, d'orpiment; les trochisques *de Minio*, de Jean *de Vigo*, l'onguent égyptiac, l'onguent brun ; le baume d'acier.

Ces remèdes, ainsi que tous ceux que la médecine et que la chirurgie mettent en nos mains, peuvent être aussi nuisibles qu'avantageux ; soit que nous ayons des tumeurs à ouvrir, des chairs baveuses,

des bords calleux à consumer, soit que nous voulions séparer des glandes ou les amener à suppuration, nous devons toujours les proportionner à l'âge et à la délicatesse du sujet, éviter autant qu'il est possible, dans l'application que nous en ferons, les os, les tendons, les membranes, les gros vaisseaux de tout genre, et n'en point faire usage, si nous ne pouvons nous empêcher de donner quelque atteinte à quelques-unes de ces parties; au surplus nous les préférerons à l'incision, quand il sera question d'ouvrir une tumeur froide, dure, et dont la suppuration sera lente; car alors ils en établiront une favorable, et d'autant plus copieuse, qu'on leur aura donné plus de temps pour agir, tandis que l'incision ne produira pas les mêmes avantages : en effet, les vaisseaux qui auront souffert la section, se videront du fluide qu'ils contiennent, et les tuyaux voisins, qui lui auront échappé, solliciteront eux-mêmes cette évacuation; ensorte que les sucs qui abordent à cette partie, s'écouleront sans exciter aucun engorgement capable de gonfler, d'échauffer la tumeur, et d'occasionner une suppuration aussi salutaire. Dans les tumeurs scrophuleuses au contraire, qui seront accompagnées d'inflammation, ou qui auront quelque disposition à un cancer occulte, ces remèdes causeroient inévitablement des douleurs véhémentes, et en dévoileroient bientôt le caractère. Cette théorie suffisamment développée, appliquons-en tous les principes, et ramenons-les à une sage pratique.

*Usage méthodique des remèdes externes.*

Une ou plusieurs tumeurs scrophuleuses encore récentes, attaquant les glandes, les jointures, ou quelques autres parties indolentes, médiocrement dures, et non enflammées dans les commencemens, ne nous annoncent ni rarescence ni mouvement dans la matière qui les forme; elles nous garantissent qu'elle est encore contenue dans ses vaisseaux, et que conséquemment nous pouvons tenter la résolution. J'observe cependant, que dans ces circonstances, c'est-à-dire, dans ces sortes de tumeurs superficielles, nouvelles, et qui ne sont suivies d'aucun accident, nous nous reposons du soin de les faire disparoître, plutôt sur l'administration des remèdes internes que sur l'application des topiques, et nous employons encore rarement ceux-ci, lorsque ces tumeurs sont dispersées et multipliées, lorsqu'elles se montrent sous la forme d'autant de grains glanduleux d'un volume égal, parsemés autour du col, sous les oreilles, aux aînes, lieux où la multitude des applications seroit d'une considérable incommodité pour le malade; mais si quelques-unes d'entre elles s'élèvent au-dessus des autres, si elles grossissent infiniment, s'il n'en a paru qu'une ou deux aux parotides, sous l'aisselle, etc., nous en exami-

nerons la dureté plus ou moins rénitente, et selon l'indication, nous employerons les médicamens émolliens par lesquels on peut toujours débuter sans danger : ainsi la tumeur n'excède-t-elle pas le volume d'une noix, la dureté en est-elle médiocre? on appliquera l'emplâtre de mucilage, de blanc de baleine, séparément, ou mêlés ensemble parties égales ; on pourroit même faire usage du mélilot, ou du diachylon gommé, que quelques praticiens mêlent d'emblée dans ce cas-ci avec le *de Vigo*, et qu'ils continuent avec succès ; si au contraire, elle est plus grosse et plus dure, dans quelque partie qu'elle soit située, on commencera par l'application des cataplasmes émolliens.

En voici un bien simple proposé par *Peccetius*, dans l'intention d'amollir doucement.

℞. *Racine d'*althæa, *et graisse de chapon, parties égales. Le suivant est plus composé.*

℞. *Racine d'*althæa *et de bryone*, ana ℥ *j. oignons de lis écrasés*, *n°* *ij. feuilles de mauve, de pariétaire, de violier, de mercuriale*, ana, *m.* i. *figues grasses*, *n°* *iv. fleurs de camomille et de mélilot*, ana. *P.* i. *Nétoyez et coupez menu les racines ; faites-les bouillir avec les oignons dans S. Q. d'eau, jusqu'à ce que le tout soit ramolli ; ensuite ajoutez les feuilles et les figues, et faites cuire ensemble, jusqu'à ce que le tout soit réduit en pulpe, que vous passerez par le tamis, et vous y ajouterez onguent d'*althæa, ℥ *j. Après s'être servi de ce cataplasme pendant quinze ou vingt jours, selon que la tumeur se ramollira, on le rendra en partie résolutif en y ajoutant des quatre farines résolutives*, ana ℥ *j.*

Pendant ce même temps, on prescrira suivant les attentions et le ménagement que j'ai recommandés, les humectans, les délayans, et ensuite les apéritifs.

Après avoir cherché à détremper les sucs épaissis et en congestion, et à donner de la souplesse aux enveloppes de ces corps glanduleux, qui continuant d'étrangler les vaisseaux excrétoires fermeroient toute issue à l'humeur arrêtée ; si à raison de cet usage combiné des émolliens et des résolutifs, nous appercevons de la mollesse et quelque diminution dans la tumeur, nous pouvons présumer alors que l'humeur qu'elle contient, est assez fluide pour être déplacée, que la route qu'elle doit tenir pour arriver au lieu de son transport, est libre de tout obstacle, et que les vaisseaux engorgés sont assez souples et ont assez d'élasticité pour chasser cette matière, pourvu qu'ils soient secourus à propos ; il est donc temps de recourir aux remèdes résolutifs qui peuvent diviser de plus en plus l'humeur stagnante,

soutenir et augmenter sans violence le ton et la contractilité de ces mêmes tuyaux ; tel est le cataplasme suivant.

℞. *Feuilles de marrube, de grande scrophulaire et de menthe,* ana *m. j. fleurs de camomille, de surèau et de mélilot,* ana *P. 1. Faites cuire le tout dans S. Q. d'une lessive douce de cendres de sarment, jusqu'à ce qu'il soit réduit en une consistance molle. Passez par le tamis ; ajoutez à la pulpe, des 4 farines,* ana ℥ *j. safran* ʒ ß. *onguent de styrax,* ℥ *ij.*

Ce cataplasme est convenable, non-seulement dans les tumeurs glanduleuses, mais encore dans toutes celles qui attaquent les jointures ou les parties tendineuses. On peut y mêler du cataplasme émollient et même anodin, si ces parties conservent un peu de sensibilité et de dureté.

Dans quelques occasions, les emplâtres de melilot, de Nuremberg, et même le diachylon gommé, peuvent suppléer à ces cataplasmes ; ils ont à-peu-près le même degré d'activité, ainsi que l'emplâtre suivant qui est de *Musitan*, et dont il dit s'être servi avec succès dans les tumeurs strumeuses.

℞. *Huile commune,* ℔ *iij. Faites-y bouillir jusques à consomption de l'humidité, des racines de roseaux d'étang, et de lis blanc, mondées et coupées par petits morceaux, ou pilées,* ana ℥ *iij. racines d'*althæa, ℥ *j.* ß. *Coulez la décoction, et ajoutez céruse en poudre,* ℥ *iij. tuthie préparée,* ℥ ß. *Faites cuire le mélange en consistance d'emplâtre, l'agitant continuellement avec une spatule ; ensuite faites-y fondre cire,* ℥ *iij. et le tout hors du feu, mêlez-y baume du Perou noir,* ʒ *ij.*

On trouve dans les auteurs diverses recettes de cataplasmes et d'emplâtres propres à résoudre les engorgemens scrophuleux ; mais je proposerai seulement celles dont j'ai le plus de connoissance, et je les rangerai suivant leur activité et leurs forces.

*Galien* conseille le cataplasme de farine de lupin cuite dans l'oximel ; il est fort doux.

*Laurentius* approuve fort l'huile de crapaud mêlée avec le dyachilon, et réduite en forme de cérat, pour en appliquer sur les tumeurs dont il s'agit, ouvertes, ou non ouvertes.

*Langius* décrit l'huile suivante, qu'il vante beaucoup pour résoudre les écrouelles.

℞. *Huile des philosophes,* ℔ ß. *encens, mastich. gomm. Arab. té-*

*rébenthine*, ana ℥ *iij. mêlez, distillez à l'alambic; ajoutez un peu de sel de cendres de* cerrus (1), *et distillez une seconde fois.*

*Roger* propose l'emplâtre fait avec les racines de fougère, asphodèle et yeble, Q. V. cuites dans du vin, et écrasées au mortier, auxquelles on ajoute un peu de soufre, et de cire, Q. S.

*Guillaume de Salicet* a laissé celui-ci.

℞. *Litharge*, ℥ *ij. huile commune*, ℥ *v. mucilages de fenugrec, et graine de lin*, ana ℥ *iv. mucilage d'*althæa, ℥ *ij le tout bouilli à petit feu, et à consistance d'emplâtre; ajoutez sur la fin poudre d'iris*, ℥ *ij.*

L'emplâtre décrit dans la Pharmacopée de *Quincy*, peut encore ici trouver sa place.

*Laurent Bruninck* exalte l'emplâtre qui suit, sur quelque partie que soient situées les tumeurs scrophuleuses.

℞. *Diachylon*, ℥ *iv. poudre de racine d'iris*, ℥ *j. mucilage d'*althæa, ℥ *j. fiente de pigeon desséchée*, ℥ ß. *huile d'iris*, *Q. S.*

Il recommande, lorsqu'on lèvera l'emplâtre pour en appliquer un autre, de fomenter la partie avec une éponge trempée dans la décoction suivante.

℞. *Ecorce de saule*, *racine d'ortie*, ana ℥ ß. *graine de lin*, ℥ *j. Faites une décoction avec l'eau des forgerons*, *et le vin blanc*, ana ℔ *j. jusqu'à la consomption du tiers.*

La lessive de cendres de sarment pourroit suppléer à cette décoction.

De tous les cataplasmes décrits jusques ici, celui que propose *Oribase*, est le plus agissant; il convient par conséquent pour les tumeurs mollasses qui occupent des parties qui ne sont pas des plus sensibles.

℞. *Fiente de pigeon*, *de bœuf*, *de chèvre*, *d'oie*, ana ʒ *ij. farines d'orge*, *de lupin*, *de lolius*, ana ʒ *ij. de graines de lin*, *de fenugrec*, ana ʒ ij, *gommes ammoniac*, *bdellium*, *galbanum*, *dissoutes dans le vinaigre*, ana ℥ *v. miel* ℥ *iij. graisse de porc. Q. S.*

Les emplâtres de ciguë, de bayes de laurier, diabotanum, seuls ou mélangés, ont à-peu-près la même activité que le cataplasme précédent, mais nous n'en avons pas de plus forts que ceux *de ranis*,

(1) Le *Cerus* est un arbre assez haut qui porte des glands, et qui est décrit par Pline. *L.* 16, *cap.* 5 *et* 6.

ou *de Vigo cum mercurio* ; aussi les mêle-t-on souvent avec les emplâtres diachylon, de mucilage, divin, etc. selon l'indication, pour en adoucir l'activité ; car si on les applique seuls, sur-tout sur des parties délicates, ils causent quelquefois un prurit et une inflammation qui provoque la suppuration. J'ai vu arriver ces prurits sur des tumeurs, de la résolution, desquels je désespérois en quelque sorte, et qui à la suite de cette inflammation superficielle, ont pris assez promptement cette voie pour se terminer ; mais cette issue est rare, surtout à l'égard des tumeurs glanduleuses.

Enfin, lorsque les engorgemens commencent à diminuer et à disparoître, on emploie les emplâtres même les plus agissans, à moins que la partie n'ait conservé une sensibilité ; ce qui a communément lieu à l'égard des jointures qui souvent demeurent quelque-temps dans un état de roideur, qui nous détermine à user, quoique sur les fins, des cataplasmes, des fomentations, des douches, etc. Du reste, je ne parle plus des apéritifs, des fondans, des purgatifs qui doivent être pris intérieurement pour accélérer une terminaison aussi heureuse.

Je n'ai quant à présent, envisagé que la résolution des tumeurs que nous nous proposons de dissiper et de détruire ; mais tous les résolutifs peuvent être impuissans et infructueux, et nous pouvons reconnoître à des signes décisifs et assurés que ces mêmes tumeurs se disposent à suppurer ; or il est question d'aider cette opération, et pour cet effet, on ne doit perdre de vue, ni les maximes que j'ai établies en admettant et en distinguant plusieurs sortes de suppurations, ni les principes que j'ai avancés en expliquant les effets des maturatifs et des suppurans.

Il est des tumeurs scrophuleuses, qui peu de temps après leur naissance, s'échauffent, s'enflamment, et qui en s'aprêtant à suppurer, sont accompagnées de tous les symptômes d'un véritable phlegmon ; les maturatifs que le praticien adopte en ce cas, sont des plus doux ; le cataplasme de *mica panis* alors sera parfaitement indiqué, principalement si la tumeur a son siége dans quelque lieu sensible et délicat, en oignant le centre avec de l'onguent suppuratif ; et si cet abcès scrophuleux inflammatoire a attaqué des corps glanduleux, on pourra mêler ce cataplasme avec le cataplasme émollient, ou bien se servir du cataplasme émollient seul dont les plantes auront bouilli dans l'hydromel ; le tout toujours conséquemment au degré d'inflammation, et observant en même-temps de faire le liniment avec l'onguent suppuratif.

Les tumeurs qui arrivent près des parties glanduleuses, charnues ou membraneuses, le déterminent pour l'ordinaire lentement à suppurer ; elles parviennent même assez souvent à leur dernier période ; sans faire changer, pour ainsi dire, de couleur, à la peau, elles pré-

sentent toujoars un peu de dureté, elles forment une collection assez uniforme, et sont dès-lors dans le cas de la seconde espèce de suppuration. Or les maturatifs et les émolliens simples, seroient insuffisans pour aider à la collection du pus, et il est nécessaire de recourir à d'autres cataplasmes suppurans, ou à d'autres emplâtres plus agissans.

℞. *Oignons communs et oignons de lis blanc cuits sous la cendre*, ana ℥ *iij. feuilles d'oseille m. iij. Faites les cuire dans une S. Q. d'hydromel; pilez bien le marc, et y mêlez de l'onguent basilicum et de vieux levain*, ana ℥ *iij.*

*Peccetius* conseille celui-ci.

℞. *Farines de fèves, d'orge,* ana ʒ *x. racines de réglisse, d'*althæa, *poix* ana ℥ *v. cire blanche, graisse d'oie* ana ʒ *x. Faites-en un cataplasme avec de vieille huile, et de l'urine d'un jeune enfant, Q. S.*

Il faut avouer que les emplâtres maturatifs conviendroient mieux dans ces cas où il n'y a point de chaleur, et où l'on est contraint de continuer ces applications long-temps avant que la suppuration soit à son dernier terme.

Les emplâtres de melilot, diachylon simple ou composé avec les gommes, renouvellés tous les quatre ou cinq jours, rempliront notre intention sur ce point, ainsi que les emplâtres décrits par *Paul* et *Chaumette.*

Toutes ces formules de suppuratifs, pourront être utiles pour les tumeurs qui font l'objet de la troisième espèce de suppuration, avec cette attention néanmoins de donner la préférence aux cataplasmes, sur-tout dans les commencemens, attendu les duretés quelquefois inflammatoires dont cette espèce de suppuration irrégulière est accompagnée; on continuera même plus long-temps ces sortes d'émolliens, si ces tumeurs affligent des parties sensibles, que si elles attaquent des parties glanduleuses, charnues, etc. Dans celles-ci en effet, on craint moins de fatiguer par l'usage des maturatifs irritans la partie malade, d'enfler et d'étendre l'abcès sur les parties voisines; et l'on use avec moins de circonspection des emplâtres maturatifs, qui agissant en qualité d'emplastiques, achèvent la coction de l'humeur arrêtée dans ces glandes, et en facilitent la collection.

Ensuite de l'emploi plus ou moins long des différens peptiques, les tumeurs scrophuleuses parviennent enfin à une maturité, et forment un abcès, dont les signes s'annoncent différemment, selon leur nature et l'espèce de suppuration qui s'est établie. La diminution de la douleur, de la chaleur, et le changement de la couleur de la peau,

nous apprennent dans les tumeurs scrophuleuses inflammatoires, que la collection de la matière est faite ; mais ces signes ne nous éclairent point dans celles où la suppuration est lente, et où l'inflammation est peu apparente ; la fluctuation dont il est plus ou moins difficile de s'assurer suivant la profondeur de la tumeur, nous garantit seule alors l'existence de l'abcès.

Supposons-le néanmoins reconnu, il s'agit de nous déterminer sur l'ouverture que nous en devons faire plus tôt ou plus tard, et sur la manière d'y procéder.

Pour nous décider sur le temps, nous devons considérer l'espèce de suppuration par laquelle la tumeur s'est terminée. Si elle a formé un foyer égal ; si sa base est sans dureté, ainsi qu'on le voit ordinairement dans la première espèce de suppuration que j'ai admise, et même souvent dans la seconde, rien n'oblige alors d'attendre, comme dans la troisième espèce de suppuration qui forme le plus fréquemment des collections dispersées, accompagnées, il est vrai, de peu d'inflammation, mais de dureté et d'engorgemens qui nous invitent à retarder l'ouverture, et à laisser séjourner le pus qui dès-lors est envisagé comme un parfait maturatif capable de délayer, de fondre les matières visqueuses, d'agir sur le tissu des parties où il est renfermé, de détruire les brides et les cloisons qui séparent les différens foyers. Il faut cependant prendre garde que la partie où séjourne ce pus, permette ce retardement.

A l'égard du choix de l'incision ou des caustiques, que l'on se rappelle ce que j'en ai dit, et l'on prendra le parti d'ouvrir avec l'instrument, les tumeurs qui se seront terminées par la suppuration phlegmoneuse, et même celles qui seront froides et indolentes, pourvu qu'elles soient sans dureté, qu'elles aient un foyer égal, et que le malade ne craigne pas les approches du fer. Quant aux engorgemens scrophuleux susceptibles de la troisième espèce de suppuration, c'est-à-dire, qui nous offrent une matière à digérer, et des duretés de toute espèce à détruire, nous préférerons les caustiques.

Les ouvertures par incision sollicitent notre attention relativement à la situation plus ou moins profonde de l'abcès, aux parties qu'il avoisine, et à l'étendue qu'il occupe ; et ces diverses considérations supposent dans le chirurgien des lumières anatomiques, et une manière méthodique d'opérer. L'incision n'a rien de bien dangereux, lorsque l'abcès est superficiel, ou lorsqu'il fait une saillie considérable qui fait présumer un vide dans lequel on peut pénétrer; mais si l'abcès est profond et entouré de tendons et de vaisseaux de toute espèce, outre que l'on a une peine infinie à s'assurer de l'exis-

tence du foyer, n'y a-t-il pas un danger imminent de donner atteinte à ces parties? Quoi qu'il en soit, l'inspection inspire le véritable praticien, et le guide dans le choix de la lancette ou du bistouri. S'agira-t-il donc d'un petit abcès, il fera avec le premier de ces instrumens une ouverture alongée, toujours autant qu'il le pourra à la partie déclive, et cette ouverture sera suffisante pour mettre le fond à découvert; lorsque l'abcès est grand, outre l'ouverture pratiquée avec la lancette, on achèvera de dilater avec les ciseaux, ou pour exciter moins de douleur, on ouvrira la tumeur avec le bistouri; et si le tégument qui recouvre l'abcès, n'est pas mince et ruiné, on se contentera d'une ouverture dans toute la longueur, car il faut nécessairement qu'elle soit ample pour n'être pas obligé dans la suite d'en venir à de nouvelles incisions; que si, au contraire, la peau n'a pas beaucoup d'épaisseur, si elle est rongée et changée de couleur, on emportera du premier coup avec le bistouri, un morceau du sommet de la tumeur en rond ou en ovale, et l'on découvrira ainsi une grande étendue de l'abcès que l'on pansera par ce moyen jusqu'au fond, et qui se déchargera du pus plus aisément.

Dans le premier pansement, on emploie communément la charpie sèche, on en fait des bourdonnets d'une grosseur proportionnée, on en garnit mollement le fond, et sans les trop serrer les uns contre les autres, sur-tout dans les abcès inflammatoires; on attache le premier de ces bourdonnets avec un fil; lorsque l'abcès est profond, on l'introduit avec délicatesse et avec légèreté le plus avant qu'il est possible. Ces mêmes bourdonnets ne doivent pas être regardés comme des dilatans, mais plutôt comme des absorbans, car ils se chargent des matières retenues, et excluent l'air qui pourroit accélérer la dépravation de l'humeur suppurée; enfin on recouvre la plaie avec des plumaceaux et quelques compresses, et on assujettit le tout avec un bandage convenable.

On laisse ordinairement ce premier appareil l'espace de vingt-quatre heures; quelquefois moins, lorsque la suppuration est abondante; et plus long-temps, lorsqu'il y a eu quelque hémorragie: on dispose ensuite pour le second pansement, plusieurs bourdonnets mollets et des plumaceaux, que l'on couvre d'un digestif, parce que la suppuration doit être accélérée, soit pour faire tomber en fonte le reste du kiste que l'action du pus n'a pas détruit, soit pour dissiper quelques duretés qui s'y rencontrent assez souvent. On peut même, après quelques jours de pansemens, garnir les bourdonnets d'un onguent brun fait avec alun calciné et précipité rouge, *ana* 3 j. suppuratif, ℥ j. le tout mêlé pour un onguent. On en fait encore un autre de même en mêlant une quatrième partie de pierre à cautère dissoute ou pulvérisée avec une partie d'onguent basilicum; on aug-

mente ou l'on diminue néanmoins la quantité de la pierre à cautère, suivant la force que l'on veut donner à l'onguent brun, qui sert non-seulement à détruire le kiste, lorsqu'il en reste, mais encore les brides et les chairs de mauvaise qualité ; enfin de quelque onguent que l'on se serve pour enduire les bourdonnets que l'on introduit, on recouvre les bords de l'ulcère avec un plumaceau chargé de digestifs. S'il s'agit de parties glanduleuses, on applique par dessus ces plumasseaux, des compresses sèches ; dans le cas où l'abcès en occuperoit d'autres, et où la suppuration seroit d'ailleurs copieuse, on les trempera dans une décoction vulnéraire faite avec la racine d'aristoloche ronde, les feuilles de *scordium*, d'aigremoine, et les fleurs d'*hypericum ;* et après avoir exprimé ces compresses, on les appliquera, et on les soutiendra par le moyen d'un bandage.

Ces pansemens réguliers seront faits une ou deux fois chaque jour, selon l'abondance de la matière suppurée, et on examinera scrupuleusement autant dans les abcès qui auront eu leur siége dans des corps glanduleux, que dans ceux qui se seront établis sur des parties charnues et membraneuses, s'il ne se forme point de clapiers ; car ils pénètrent quelquefois si avant, lorsqu'on n'y fait pas attention, que l'on n'est plus à temps de découvrir le fond de ces sinus pour y remédier. Il n'arrive que trop fréquemment en effet, que ces ulcères sinueux forment des routes dangereuses, malgré les bandages expulsifs, les injections, et les autres précautions que l'on prend, pour prévenir et pour arrêter les progrès d'une matière âcre qui se fait jour à travers les tendons, les membranes, et qui pénètre jusques aux os dans lesquels elle cause des caries que souvent on ne peut détruire, soit par rapport à la substance spongieuse de ces mêmes os, soit par rapport aux parties qui les environnent. Ces accidens se manifestent aux os des jointures, à ceux du métacarse, du métacarpe, aux côtes, aux vertèbres, dont les caries ne peuvent se découvrir, et qui résistent à tous les remèdes.

Décrire toutes les ressources que l'on doit mettre en usage conséquemment à tous les différens cas que présentent les différentes espèces de fistules, ce seroit s'engager dans un trop grand détail. Je ne dois ici envisager que celles que l'on peut entreprendre avec quelque espoir de succès ; telles sont celles des parties charnues, comme le gras de la jambe, le bras, l'avant-bras, la circonférence de la poitrine ou de la tête, et dont les sinuosités n'ont pas frayé des routes que l'on ne peut suivre.

Après en avoir reconnu la qualité et les détours, on jugera si la dilatation pourra en opérer la guérison ; alors on introduira, suivant leurs directions, une sonde cannelée qui servira comme de guide et de soutien aux ciseaux ou au bistouri, et on coupera exactement

jusques au fond la peau qui recouvre les différens sinus; on emportera en même temps les callosités qui pourront exister de part et d'autre ; on remplira tous les vides avec la charpie sèche, et dans les autres pansemens, on emploiera un digestif doux, légèrement suppurant ; on est même quelquefois obligé après quelque temps de recourir à l'onguent brun plus ou moins animé, selon la sensibilité de la partie et le besoin de ronger et de consumer des callosités, et des chairs superflues.

La fistule peut être accompagnée de carie ; or si par la dilatation, l'os carié a été découvert, on en tentera l'exfoliation par la voie des remèdes exfoliatifs, ou par celle du cautère actuel, si nulle circonstance n'y répugne ; mais on attendra avec patience cette exfoliation, en s'opposant constamment à la germination des mauvaises chairs, c'est-à-dire, en saupoudrant le fond et les bords de l'ulcère avec les poudres de précipité, d'alun brûlé, ou en les touchant légèrement avec la pierre à cautère; car ces bords de même que les chairs superflues du fond peuvent gêner la sortie de la portion osseuse qui doit être séparée.

Les sinus pénètrent-ils sous des parties délicates qu'il seroit dangereux d'endommager par l'incision, on tentera de dilater leurs entrées par les cathérétiques ou escarrotiques, tels que le précipité, l'alun calciné, un petit morceau de pierre à cautère, les trochisques *de minio*, etc. Ces remèdes ouvriront insensiblement une voie, et nous donneront la liberté de porter dans le fond, les mondificatifs de différentes classes, les suppurans, ou même les cathérétiques, tels que l'onguent brun, le baume vert, l'ægyptiac, etc. et si on a le bonheur de consumer et de faire suppurer parfaitement ces callosités, de mondifier le fond de ces fistules, et de le voir remplir de chairs fermes, serrées, grenues et vermeilles, on ne s'occupera plus que du soin de se procurer la cicatrice : on se tiendra toujours en garde contre les fongosités, et l'on continuera sur la fin les pansemens avec la charpie sèche, que l'on couvrira d'un emplâtre divin, de diapalme, ou bien du cérat de Galien, du pompholix, suivant la délicatesse de la partie.

A l'égard des tumeurs qui se terminent par la troisième espèce de suppuration, il faut procéder à leur ouverture avec la pierre à cautère.

La force de ce caustique décide du plus ou moins de temps que nous devons le laisser sur la partie, ainsi que la délicatesse du sujet, la profondeur et le volume de la tumeur, la consistance de la peau, et les organes ou les parties qui avoisinent l'abcès.

Nous ne devons en tenter l'ouverture, que lorsque la collection

du pus est sensible ; encore dans les tumeurs glanduleuses peut-on laisser séjourner la matière purulente qui fond et qui dissout mieux qu'aucun autre agent, les humeurs visqueuses qui occasionnent les duretés et la lenteur de la suppuration. Il est même des circonstances où l'on peut attendre que le pus se soit frayé lui-même une issue ; ce retardement est avantageux, lorsque ces glandes forment un corps rénitent, pourvu que la tumeur soit située près des parties auxquelles le séjour du pus ne puisse porter aucun dommage. Enfin, que l'on ait pris le parti d'ouvrir la tumeur, ou qu'on l'ait laissée s'ouvrir d'elle-même, on n'appliquera pas moins la pierre à cautère, dans le premier cas, pour donner issue à la matière ; et dans le second, pour détruire les duretés qui pourront exister dans la base.

Ayons pour cet effet, un emplâtre agglutinatif de figure et de grandeur convenable, ouvert dans le milieu proportionnément au volume de la tumeur ou à l'étendue que nous voudrons donner à l'escarre ; appliquons-le sur l'endroit que nous voulons ouvrir en le mouillant avec de la salive ; plaçons dans l'ouverture de cet emplâtre une ou plusieurs pierres plus ou moins grosses et plus ou moins distantes les unes des autres ; couvrons-les avec de la charpie sèche qui les assujettira et qui absorbera l'humidité qui quelquefois s'écarte et se glisse au-dessous de l'emplâtre fenêtré ; et plaçons pour prévenir un pareil inconvénient, et pour borner les progrès de ce caustique, autour de l'ouverture de l'emplâtre, sur-tout à la partie déclive, plusieurs petits morceaux de linge ou d'emplâtre repliés et de diverses figures ; recouvrons le tout d'un grand emplâtre, et d'une compresse que nous contiendrons par un bandage.

Ce pyrotique ayant agi plus ou moins long-temps, deux, quatre, ou six heures, levons l'appareil, faisons avec un bistouri des scarifications sur l'escarre, ou perçons d'abord le milieu de cette escarre qui se trouve rempli d'un liquide noirâtre ; passons la pointe du bistouri ou des ciseaux par l'ouverture qui doit donner issue à la matière ; et ayant pénétré dans l'abcès, coupons autant qu'il sera possible, cette croûte noirâtre qui est très-dure ; appliquons par dessus des plumaceaux chargés d'un onguent digestif suppurant, capable de ramollir et de faire séparer l'escarre. Lorsqu'elle sera tombée, nous découvrirons des corps durs ou glanduleux qui quelquefois paroissent être détachés les uns des autres ; alors, comme nous ne pourrions sans quelque danger nous servir pour les consumer de la pierre à cautère, parce que l'humidité des chairs étendroit trop son action qui porteroit quelque atteinte aux parties voisines, nous préférerons l'usage des trochisques *de minio*.

Nous larderons avec ces trochisques les corps glanduleux dans leur

centre, ou nous les mettrons dans les interstices de ces glandes, observant de ne les point placer à la circonférence, si nous redoutons l'inflammation des parties voisines.

Dans le cas où la tumeur est dure, et n'a pas de disposition à suppurer, les trochisques caustiques que je vais décrire ont beaucoup plus de succès, car ils produisent sur les chairs un effet plus léger, mais presque semblable à celui de la pierre à cautère.

℞. *Cendres clavelées et chaux vive*, ana 3 *ij. encens mâle et sublimé corrosif*, ana 3 *vj. eau de roses S. Q. On mêle les poudres, on verse peu à peu l'eau de roses pour donner une consistance de pâte; on fait des trochisques que l'on laisse sécher.*

Pour éviter la douleur que quelquefois ils procurent, on y ajoute de l'opium desséché sur une lame de fer et mis en poudre, à la dose de demi-once sur une once de sublimé corrosif; et cette addition forme ce que nous appelons des trochisques septiques.

Quels que soient ceux que nous employerons, nous n'en appliquerons pas quantité dans le même temps, de peur d'attirer une inflammation qui s'étendroit dans le voisinage, et qui augmente quelquefois le volume de la tumeur. Nous laisserons ces trochisques jusqu'à ce qu'ils tombent avec l'escarre qu'ils auront formée; et comme les ulcères de ces parties glanduleuses sont très-sujets à produire de mauvaises chairs, nous employerons plus communément l'onguent brun dans les pansemens. Il est néanmoins à propos que les plumaceaux couverts de cet onguent, ne touchent pas les bords de l'ulcère, ou que l'on mette de cet onguent brun seulement dans le centre de ces plumaceaux couverts d'un digestif suppurant; car lorsque les bords d'un ulcère n'exigent pas une suppuration, ces corrosifs long-temps appliqués crispent et dessèchent les petits vaisseaux de ces bords qui en deviennent durs, et la cicatrice difforme; mais s'ils sont naturellement durs et calleux, on les détruit par l'attouchement d'un escarrotique, tel que la pierre à cautère, qui présentée avec ménagement, produit une légère escarre et une douce suppuration. Enfin on réitère ces attouchemens et l'application des trochisques jusqu'à ce que les duretés du centre et des bords de l'ulcère soient détruites, après quoi on rejette tout corrosif; on procède aux pansemens, ainsi que je l'ai dit, en se servant seulement et par intervalles de légers consomptifs propres à moriginer les chairs baveuses et fongueuses qui pourroient s'opposer à la cicatrice. On opère de même, pour ce qui concerne l'application de la pierre à cautère sur les tumeurs scrophuleuses qui occupent d'autres parties que les glandes, et on se comporte avec le ménagement et les réserves qui conviennent.

Il arrive assez souvent, que le premier moyen qui est de résoudre

la tumeur, a été tenté sans succès, et que l'on n'a pas mis le second en usage ; cette tumeur ne montrant aucune marque de suppuration, paroissant au contraire plus disposée à se terminer par induration, à s'accroître, et à acquérir un caractère pernicieux ; la seule ressource qui nous reste alors, est dans le troisième moyen proposé par *Galien, excidere*, c'est-à-dire, que nous devons en faire l'extirpation.

Avant de former cette entreprise, nous considérerons l'état du malade, la nature de la tumeur, son volume, sa mobilité, sa situation.

L'état du malade doit être tel, qu'il ait assez de force et de courage pour supporter l'opération, et qu'il ne soit pas atteint d'une cacochymie déclarée, ou de quelque maladie capitale, comme de bouffissure, de phthisie, d'obstructions dans le bas-ventre, etc., car dans les uns et dans les autres cas, on ne pourroit raisonnablement espérer de conduire la plaie à une heureuse guérison.

A l'égard de la nature de la tumeur, quelques praticiens n'en tentent point l'extirpation, si elle a quelque disposition carcinomateuse ; mais si elle est seule, le chirurgien peut s'y livrer en faisant son prognostic sur les suites douteuses qu'elle peut avoir ; car il vaut mieux se déterminer, dans le commencement, pour l'opération qui est l'unique remède que nous ayons, que de laisser passer la tumeur à un degré cancéreux qui nous ôteroit tout espoir. Elle ne sera point pratiquable, si cette tumeur occupe quelque jointure ; ou si, attaquant les glandes, elle est suivie de plusieurs autres engorgemens de la même espèce ; car il seroit superflu, par exemple, de faire l'extirpation d'une tumeur sous l'aisselle droite, s'il s'en trouve une pareille sous l'aisselle gauche ou aux parotides, attendu que ces tumeurs multipliées décèlent un vice dans la masse qui ne nous permet aucune espérance de succès.

La répugnance du malade, l'indécision où nous sommes long-temps nous-mêmes sur le parti que nous avons à prendre, laissent quelquefois à la tumeur le temps de s'accroître si considérablement, qu'elle remplit totalement l'endroit qu'elle occupe, et semble communiquer intimement avec les parties voisines ; alors le défaut de mobilité de la tumeur, qui est une condition essentielle pour le succès de l'extirpation, rend l'opération très-difficile, et souvent impratiquable, sur-tout si sa situation est telle qu'on ne puisse porter l'instrument sans courir le risque d'offenser quelques parties principales. *Hildanus* dit avoir emporté des glandes squirreuses sous l'aisselle et aux parotides, quoique profondes et très-voisines des artères axillaires et carotides ; M. *Palfin* dit avoir fait avec succès cette opération aux parotides ; MM. *Petit* et *Garengeot* regardent toutes les tumeurs enkistées, comme extirpables, à moins qu'elles ne soient parvenues à un certain point où tout est désespéré, et ils envisagent comme un

foible empêchement les prétendues adhérences : ainsi, sur la foi de ces observations, on peut se déterminer, mais néanmoins avec toute la prudence et le discernement qui distinguent l'habile praticien. Pour cela nous commencerons à préparer le malade par les remèdes généraux ; nous passerons même à l'usage des délayans, des apéritifs, des fondans, des purgatifs, etc., si cela n'a pas encore été fait. Cette administration sera continuée pendant un mois ou deux ; enfin l'opération décidée, nous nous déterminerons sur celle des deux méthodes que nous pouvons mettre en pratique. Dans la première on dissèque les tégumens, et on met la tumeur à découvert pour l'extirper ; dans la seconde on emporte la tumeur avec les tégumens.

Son état fixe notre choix. Est-elle petite, je ferai simplement une incision longitudinale, et en pinçant les bords de la peau avec des pincettes à disséquer, je détacherai la tumeur avec un scalpel ; est-elle plus grosse et à découvert, comme aux parties latérales du col, au dos, à la tête, etc., je lèverai un morceau de la peau en ovale de la même longueur de la tumeur, et environ de la moitié de sa largeur ; j'achèverai ensuite de la découvrir entièrement par le moyen des pincettes et du scalpel ; je la dégagerai de toutes les parties qui l'avoisinent en la faisant soulever par un aide, ou la soulevant moi-même avec une errhine, cette manœuvre facilite beaucoup la section de toutes les attaches intimes qu'elle pourroit avoir contractées. Cette manière d'opérer pare à la difformité, mais elle ne peut pas se pratiquer dans tous les endroits du corps, comme sous la mâchoire, à l'aîne, sous l'aisselle, où l'on est obligé de faire des incisions cruciales ou en T pour dégager et pour extirper plus facilement les glandes engorgées qui s'y trouvent. Mais de quelque manière que j'aie fait l'incision à la peau ; si en séparant les tégumens de la tumeur, j'ai donné atteinte au kiste qui se vide de la matière qu'il contenoit, pour peu que cette matière ait de liquidité, comme, par exemple, dans l'athérome ; alors avec le secours de l'errhine, je sépare aussi légèrement qu'il m'est possible ce kiste, et je l'emporte, ce qui n'est pas aisé à exécuter, mais qui est moins douloureux et plus sûr que les escarrotiques, auxquels on est quelquefois contraint de recourir ; car il est essentiel de détruire entièrement ce sac qui favoriseroit la formation d'une nouvelle tumeur. Est-il au surplus beaucoup de peau de reste après cette extirpation ; j'en coupe proportionnément à la configuration et au mouvement de la partie, et je fais un bandage capable de procurer seul dans certains cas la réunion, ou bien je fais, si j'en conçois le besoin, des points de suture, après avoir ajusté les lambeaux que je maintiens par le même bandage.

La seconde manière d'opérer consiste à emporter la tumeur avec

les tégumens ; elle est convenable dans les cas où cette tumeur est d'un volume considérable, dans le cas où la base en est étroite, et dans celui où elle adhère avec la peau, qui d'ailleurs est fort mince ou ruinée par quelque suppuration.

Pour cet effet, je fais avec le bistouri une section par les côtés ou par la base, et j'emporte cette tumeur en ménageant les parties voisines ; il en résulte, sur-tout dans celles qui sont d'un gros volume, une plaie considérable qui exposée à l'air peut faire craindre, lorsque la suppuration sera établie, une résorption capable d'infecter la masse : quelquefois l'on ouvre quelque artériole pendant l'opération, on fait mettre alors le doigt d'un aide sur la route du vaisseau ouvert ou bien sur son orifice, jusqu'à ce que l'on ait fini, après quoi l'on arrête le sang. Si l'artère n'est pas considérable, l'on applique dessus quelques petits tampons de charpie sèche, ou trempée dans de l'eau de *Rabel* ou dans l'eau styptique ; on en aide l'effet par une compression modérée : on peut aussi employer le bouton de vitriol. Mais si tous ces moyens sont insuffisans, ou si la sensibilité de la partie ne permet pas de les mettre en usage, on a recours à la ligature. L'astringent découvert par M. *Brossard*, et qui a mérité l'approbation des plus célèbres chirurgiens du royaume, sera encore d'une grande utilité ; les épreuves que j'en ai faites dans quelques cas, à dire vrai assez simples, m'ont montré son efficacité. J'avois employé ci-devant les cendres de l'amadou ordinaire dans plusieurs hémorragies, j'en saupoudrois les plumaceaux ou les tampons que j'appliquois sur l'ouverture des artérioles qui donnoient du sang, soit après l'amputation des mamelles, soit après l'extirpation des glandes squirreuses de dessous l'aisselle, des parotides, etc., et j'en ai vu des effets merveilleux.

Quelque méthode enfin que j'aie employée pour l'extirpation dont il s'agit, si l'absence de la tumeur fait un vide considérable, je le garnis mollement avec des bourdonnets de charpie sèche. Ce vide n'est-il pas profond ? ai-je rapproché les lambeaux ainsi que je viens de le dire ? j'applique des plumaceaux secs, je panse dans la suite la plaie avec un digestif, dont je couvre les bourdonnets ou les plumaceaux ; je me conduis dans le reste du traitement, de la manière que je l'ai fait à l'égard de l'ouverture de l'abcès, et de la cure des fistules.

Il est indispensable de dire un mot sur la cure externe que peuvent nous suggérer l'induration, la délitescence et la mortification des tumeurs scrophuleuses ; j'ai décrit les topiques convenables à la première de ces terminaisons, en parlant des moyens que l'on emploie, lorsqu'on veut tenter méthodiquement la résolution de ces tumeurs,

et je mets l'opération que je viens de détailler au rang des ressources qui nous restent, lorsque toutes les autres y ont été employées sans fruit.

Sa délitescence n'exige, ainsi que je l'ai dit ailleurs, que des médicamens intérieurs qui préviennent les suites funestes qui pourroient l'accompagner, et n'a besoin d'aucune application.

Quant à la mortification, j'ai démontré les causes d'une pareille terminaison dans les tumeurs scrophuleuses; j'ai annoncé de quel œil elle doit être envisagée par rapport aux diverses complications, qui l'accompagnent et qui demandent des remèdes différens de ceux que l'on emploie pour dompter le virus scrophuleux; le détail que je pourrois en faire, n'est pas de mon sujet; je me renferme conséquemment dans le rapport que cette terminaison peut avoir avec l'objet qui m'est offert, et je dirai succinctement que de quelque cause que provienne la mortification, la méthode pour en arrêter le progrès, est à-peu-près la même. Je fais des scarifications jusques au vif, selon la profondeur de la pourriture, et la partie où elle arrive; j'applique sur cette escarre des plumaceaux chargés d'un digestif animé auquel j'ajoute le styrax; je trempe ces plumaceaux et les compresses, dans des liqueurs spiritueuses, dont l'activité doit être néanmoins émoussée dans de certains cas par une décoction émolliente. Dans des parties glanduleuses, le digestif seul suffit le plus souvent pour faire cerner la pourriture, laquelle étant séparée, laisse un ulcère que je panse, et que je conduis à cicatrice plus ou moins aisément, suivant la cause qui a produit la mortification; car si cette cause subsiste, l'effet est toujours disposé à se montrer de nouveau.

Mais tous nos efforts ne nous conduisent souvent à rien; souvent aussi la situation et la nature du mal, l'état déplorable du malade, le privent de nos secours et de nos soins; des tumeurs conservent leur dureté manifeste sans être ouvertes, ou elles se terminent par suppuration, et sont suivies de fistules incurables, accompagnées de caries, de suppurations dans les jointures, dans les tendons, dans les parties membraneuses, dans les parties charnues et glanduleuses, et acquièrent un caractère cancéreux. Or, que devons-nous faire dans ces circonstances affreuses, si ce n'est pallier la maladie par les remèdes intérieurs, et en arrêter le progrès extérieurement, par les topiques qui peuvent ramollir, appaiser la douleur, exciter ou entretenir une douce suppuration. Pour ramollir nous tiendrons continuellement sur la tumeur, un emplâtre de mucilage, de blanc de baleine, ou d'un mélange de l'un et l'autre; s'il y a des fistules suppurantes, nous appliquerons des emplâtres de diapalme, divin, de l'onguent de la mère, ou autres semblables; s'il survient quelque inflammation à ces fistules, nous mettrons sur leurs ouvertures un digestif doux, ou de l'onguent

simple de basilic ; nous en couvrirons un plumaceau, et par-dessus le tout, nous placerons des compresses trempées dans une décoction émolliente et anodyne ; ou bien un cataplasme de *mica panis*. Si l'ulcère a un caractère cancéreux, nous emploierons les onguens les plus doux, tels que le *nutritum*, ceux qui sont faits avec le blanc de baleine et l'huile d'amandes douces ; ou nous appliquerons des plumaceaux trempés dans les eaux de plantain, de roses, de frai de grenouilles, etc. Si enfin il est nécessaire de consumer et de détruire quelques chairs superflues qui troublent la suppuration, nous nous servirons des cathérétiques doux, tels que la poudre d'alun calciné, celle d'ocre, de sabine, de borax, d'iris de Florence, etc., que nous incorporerons avec l'onguent basilic ou le digestif doux. C'est ainsi que travaillant également dans l'intérieur, nous appaiserons des accidens qui causent des symptômes dont les suites ne sont que trop funestes, et que dans l'impuissance où nous serons d'attaquer la source même du mal, nous préviendrons les reflux dangereux que pourroient occasionner l'intempérance et le mauvais traitement, et nous procurerons du moins au malade des momens de calme et de tranquillité.

---

## QUATRIÈME MÉMOIRE, PAR M. GOURSAUD.

Pour remplir les vues de l'Académie, sur les tumeurs scrophuleuses, il faudroit par de longues expériences, et de longues réflexions, pouvoir dévoiler la nature du vice qui produit ces maladies. De grands maîtres ont donné des ouvrages, qui ont dissipé quelques nuages sur cette matière, cependant ils nous ont laissé à desirer des choses de difficile accès pour un élève ; je ne puis donc me flatter que mon ouvrage approche de ce degré de justesse qui enlève les suffrages, et je crains qu'il ne me reste le regret de n'être pas parvenu au point de perfection que je m'étois proposé d'atteindre.

Les écrouelles, ou scrophules, appelées vulgairement, humeurs froides, et en latin *strumæ*, *scrophulæ*, sont des tumeurs dures, presque squirreuses, indolentes, qui se forment peu-à-peu, sans douleur, rougeur, inflammation, ni changement de couleur à la peau, à moins qu'elles n'arrivent sous des parties aponévrotiques, et qui attaquent principalement les glandes conglobées. Elles sont dures, parce que la lymphe étant arrêtée, la partie la plus fluide, c'est-à-dire, la sérosité, s'échappe et relâche les vaisseaux, ce qui les rend plus propres à prêter à l'engorgement ; la partie gélatineuse restée, qui est la seule affectée dans cette maladie, dépourvue de son véhi-

cule, se condense, et obstrue les vaisseaux de la partie engorgée ; ce qui forme la dureté de ces sortes de tumeurs. Elles se forment lentement, parce que l'engorgement ne se fait que peu-à-peu. Elles sont indolentes, parce qu'étant formées peu-à-peu, les distensions qu'elles occasionnent dans les vaisseaux, sont graduées, et conséquemment insensibles. Elles sont sans inflammation, parce que la lymphe seule fait l'engorgement, et la lymphe arrêtée ne produit ni rougeur ni chaleur, parce qu'elle n'a ni l'une ni l'autre.

Les glandes externes ne sont pas seules sujettes à ces engorgemens ; car les internes peuvent être affectées et subir le même sort. L'ouverture des cadavres morts à la suite de quelque maladie scrophuleuse, le confirme. *Paré* rapporte une observation de *Philippe Ingrassias*, dans laquelle il dit, qu'il trouva soixante-dix glandes scrophuleuses dans le mésentère d'un cadavre. J'ai vu une fille âgée de neuf ans, qui mourut ayant une tumeur scrophuleuse sous l'aisselle ; j'ouvris son cadavre, et je trouvai presque toutes les glandes mésentériques engorgées, ce qui l'avoit jetée dans le marasme, et dans une atrophie générale. Il n'est pas de praticien qui n'ait vu de semblables cas. Il arrive souvent que cette maladie commence par ces corps, et que la rate, le foie, le pancréas, la matrice, les glandes bronchiales, et plusieurs autres parties internes, sont scrophuleuses.

Les Anciens pensoient qu'il n'y avoit que les glandes seules susceptibles de cette maladie, et ils ne reconnoissoient pour maladie scrophuleuse, que les seuls engorgemens de ces corps ; mais puisque c'est la lymphe qui produit immédiatement cette maladie, qu'elle circule dans toutes les parties, et que toutes ces parties sont susceptibles d'engorgemens ; nous ne devons pas être surpris qu'elle puisse produire des maladies scrophuleuses ailleurs que dans ces organes. Il est cependant vrai, qu'il est des parties où ces engorgemens arrivent plus fréquemment que dans d'autres, comme dans les glandes du col, et aux articulations.

Je dis que les glandes du col sont plus sujettes à cette maladie ; premièrement, parce que la nature de la lymphe est froide, et que lorsque son mouvement se trouve diminué, soit par le défaut du ressort des solides, ou par une cause particulière qui l'épaissit, elle doit circuler difficilement, et s'engorger plus facilement dans ces parties qui sont toujours à découvert et exposées à l'action de l'air, qui par son contact, concourt d'autant plus facilement à y coaguler la lymphe, qu'elle est déjà viciée dans son principe, et que le ton de ces parties est foible, relâché, et peu susceptible de ressort.

Les articulations sont encore plus sujettes à ces engorgemens ; premièrement par le contact de l'air, comme nous venons de le dire ; secondement, c'est qu'il entre beaucoup de vaisseaux lymphatiques,

et de glandes mucilagineuses dans la composition de ces parties, ce qui les dénue, pour ainsi dire, de ressort; aussi naît il de l'inertie de ces parties, des tumeurs froides aux pieds, aux mains, aux coudes, aux genoux ; mais principalement aux doigts, qui sont suivies fort souvent de caric et de gonflement dans les têtes des os. Lorsque l'humeur s'arrête sous le périoste, elle s'y endurcit, et forme l'hypérostose ; s'il arrive qu'elle s'engage dans la substance interne des os, la sérosité qui s'en sépare en s'insinuant dans leurs porosités, y produit un relâchement ; il arrive par ce relâchement, que la lymphe nourricière s'y accumule, s'y endurcit, parce qu'elle ne peut en être expulsée par rapport à l'inertie des vaisseaux, et produit le gonflement des os ; accident d'autant plus commun aux enfans, qu'ils ont encore ces parties peu susceptibles d'action.

Nous venons d'établir que la cause immédiate de cette maladie, est le séjour de la lymphe dans quelque partie du corps ; que cette lymphe circuloit dans toutes les différentes parties, et que toutes les parties étoient sujettes à des engorgemens : en effet c'est ce qui fait que cette maladie dérange les fonctions de l'œconomie animale de tant de façons différentes; car elle se montre sous des formes tout-à-fait différentes les unes des autres, quoiqu'elles aient toutes pour cause ce même principe ; tantôt elle produit l'anchylose, tantôt le cliquetis, des engorgemens aux aînes, aux aisselles, des tumeurs dures dans les parties musculaires; graisseuses, des inflammations blanches aux lèvres, au nez, aux environs des articulations, des œdèmes particuliers, des ophthalmies fréquentes, des fistules lacrymales, des ulcères rebelles et de difficile guérison. Nous ne parlerons pas ici des affections qu'elle produit dans les parties internes, parce que nous en avons parlé ailleurs; nous rapporterons seulement les symptômes qui leur sont les plus communs.

A l'engorgement des glandes du mésentère, succèdent les mauvaises digestions, la tension du ventre, la maigreur, la fièvre lente ; à celui de la rate, du foie, du pancréas, l'ictéritie, l'hydropisie ascite ; de l'obstruction des glandes bronchiales, vient la difficulté de respirer (qui a aussi pour cause le squirre du foie), l'hydropisie de poitrine ; et de celles qui se font dans le sinus et dans les autres parties du cerveau, se déduisent l'apoplexie, la paralysie, et l'épilepsie.

On ne doit pas être étonné que la lymphe produise tant de maladies différentes, sitôt que nous avons établi sa circulation dans toutes les parties. Or en circulant dans toutes ces parties, elle peut y occasionner différentes maladies, soit qu'en s'engorgeant, soit qu'en passant dans certaines parties, elle y produise, par son acrimonie, quelque inflammation, comme à la conjonctive où elle produit l'ophthalmie.

Cette maladie attaque plus souvent les enfans, que les adultes ; parmi les premiers, ceux qui sont voraces et mal nourris en sont, toutes choses égales, plus souvent infectés : les gens dormeurs, oisifs, les femmes et les filles qui ont les pâles couleurs, y sont extrêmement sujtes. Cette maladie est endémique dans certains pays, tels que les Alpes et l'Espagne, soit par rapport aux eaux, soit par rapport à l'air ou à quelque autre cause.

Les différences des scrophules se tirent premièrement, des différens caractères qu'elles prennent par rapport aux parties où elles arrivent, car celles qui se forment dans les glandes ont un caractère différent de celles qui surviennent aux articulations, en ce que dans le premier cas, elles se forment sans douleur, rougeur, ni inflammation, et qu'elles sont dures ; au lieu que dans le second, elles n'ont point tous ces caractères, mais elles sont suivies pour l'ordinaire de douleur, parce qu'il ne sauroit arriver un engorgement dans ces parties, sans qu'il ne gêne le mouvement et n'occasionne une distension, d'où s'ensuit nécessairement la douleur : secondement, les unes sont internes, et les autres externes : troisièmement, il y en a de simples, de compliquées, de bénignes et de malignes : quatrièmement, il y en a d'ulcérées et de squirreuses : cinquièmement, les unes sont adhérentes, et les autres ne le sont pas.

On entend par scrophules simples, celles qui n'ont qu'une seule indication pour la cure ; les scrophules compliquées, sont celles qui sont jointes à quelques vices particuliers, comme au vénérien, au scorbutique, au chancreux, etc., et qui demandent chacune une cure particulière ; les scrophules ulcérées, sont celles qui étant venues à suppuration, forment une plaie dont les bords sont devenus durs et calleux. Les scrophules bénignes sont celles qui ne sont accompagnées d'aucun symptôme fâcheux, et qui cèdent facilement aux remèdes ; les scrophules malignes, sont celles qui sont suivies de symptômes fâcheux, qui font craindre pour la vie du malade, et qui résistent aux remèdes les plus sagement administrés ; de ce nombre sont celles qui dégénèrent en cancer et qui se forment dans les viscères, ou dans quelque partie absolument nécessaire à la vie.

Les causes capables de produire les scrophules, sont toutes les choses capables de dépraver la lymphe, et de la rendre propre à former des engorgemens ; par exemple, les alimens crus et indigestes, l'air humide, l'eau de neige fondue et l'eau croupissante, la mauvaise qualité du lait d'une nourrice, la suppression des règles, etc.

Les alimens crus et de mauvaise digestion, fournissent un chyle mal élaboré et de mauvaise qualité ; le chyle ne sauroit être vicié, sans que le sang ne le soit aussi, puisqu'il est vrai que c'est lui qui le forme ; la lymphe qui en émane, doit par conséquent avoir le même

caractère, ce qui forme un obstacle à son cours dans ses propres vaisseaux, sur-tout dans ceux des glandes qui sont extrêmement fins et dénués, pour ainsi dire, d'action; et comme le mouvement de cette humeur est extrêmement lent dans ces organes, par son séjour, elle relâche le tissu des glandes et y forme ces engorgemens, connus sous le nom de scrophules. L'air humide relâche les solides; les solides ne sauroient souffrir aucun changement que les liquides ne l'éprouvent aussi; car l'on sait que le mouvement des liquides dépend de l'action des solides : or si cette action se trouve diminuée, il doit s'ensuivre que la circulation sera ralentie, et que la lymphe qui se portera dans les glandes y formera des engorgemens, non-seulement, par rapport à son peu de mouvement, mais encore à cause du peu d'action des vaisseaux; et cela arrive d'autant plus facilement dans les glandes qui sont exposées à l'action de l'air, par les raisons que nous avons indiquées ailleurs.

L'eau de neige fondue et les eaux croupissantes, sont très-propres à former des scrophules, parce que ces eaux sont chargées de beaucoup de parties nitreuses qui épaississent la lymphe et la disposent à former des engorgemens.

Nous voyons, par ce que nous venons de dire, que l'inertie des solides ne concourt pas moins à former les scrophules que le vice des humeurs; en effet, ceux qui sont attaqués de cette maladie, nous en fournissent des exemples bien frappans; nous voyons que ces personnes sont d'une mollesse extraordinaire, et qu'elles font de mauvaises digestions, à cause de la foiblesse des organes qui concourent à cette fonction; ce qui doit être regardé comme cause première de cette maladie.

La mauvaise qualité du lait d'une nourrice peut concourir à former les scrophules aux enfans qu'elle allaite : s'il est visqueux et épais, l'estomac le digèrera mal, ce qui altère la lymphe et la rend d'autant plus propre à former des engorgemens, que les organes foibles de ces enfans sont hors d'état de pouvoir la diviser, et de lui donner ce degré de mouvement si nécessaire pour la circulation.

Le changement de nourriture aux enfans dans le temps qu'on les sèvre, contribue beaucoup à engendrer cette maladie : nous voyons même que c'est un temps critique pour eux, car c'est celui où ils sont les plus sujets à cette maladie; mais principalement ceux qui sont nourris d'alimens d'une mauvaise qualité, et qui d'ailleurs ont les organes de la digestion en mauvais ordre. Il arrive souvent même que ces engorgemens se forment dans les glandes du mésentère, ce qui les jette dans le marasme, l'atrophie, et les fait périr en peu de temps.

La constitution des humeurs des pères et des meres, peut engendrer les scrophules; s'ils sont cacochymes, ou qu'ils aient été

attaqués de cette maladie, il est sûr que leurs enfans pourroient être susceptibles de pareils inconvéniens.

La suppression des règles peut être cause des scrophules, parce que les filles et les femmes ne sauroient être privées de cette évacuation, sans qu'il n'arrive une pléthore ; les vaisseaux ne peuvent être surchargés, qu'ils ne souffrent une extension, laquelle extension les fait tomber dans l'inertie, et les dispose à n'opposer qu'une foible résistance à l'arrêt de la lymphe, ce qui joint aux dispositions particulières, forme ces espèces de tumeurs.

La dentition est encore une des causes des scrophules, parce qu'elle est souvent suivie de fièvre et de convulsion ; et comme pendant ce temps, on ne fait observer, pour l'ordinaire, aucun régime aux enfans, il n'est pas possible qu'ils ne fassent de mauvaises digestions, d'où résulte un chyle épais et visqueux, qui forme fort souvent des engorgemens dans les glandes du mésentère, non-seulement par son épaisseur, mais encore à cause des mouvemens spasmodiques qui se passent dans ces parties et dans tout le corps. Mais on dira, sans doute, qu'une partie des causes que nous venons de détailler, peut engendrer le cancer et le scorbut, comme les scrophules; cela est vrai au fond, puisque ces tumeurs dégénèrent quelquefois en cancéreuses et scorbutiques ; mais on sait aussi que les mêmes causes fomentent des maladies de différentes natures, ce qui dépend des dispositions des solides et des fluides qui se trouvent plus ou moins susceptibles de telle ou telle impression, et disposés à produire tel ou tel vice.

Il est des auteurs (*Col de Vilars*), qui font consister cette maladie dans un vice vénérien dégénéré ; mais l'expérience dément ce sentiment ; car les frictions mercurielles sont un remède infaillible pour la vérole, et si le vice scrophuleux étoit de cette nature, le mercure devroit le combattre. Or c'est ce qui n'arrive point, donc il est d'une nature différente. Bien plus, si un père et une mère ont la vérole, il est presque certain qu'ils la communiquent à leurs enfans, comme l'expérience journalière le confirme : ce vice peut produire des tumeurs, mais on a tort de les appeler scrophuleuses, puisqu'elles sont produites par un virus vénérien. Je ne dis pourtant pas qu'il n'y ait des scrophules compliquées de vérole ; mais je dis que toutes les fois que cela arrivera, il y aura des signes particuliers qui caractériseront l'un et l'autre virus. Secondement, on voit tous les jours des enfans scrophuleux nés de père et de mère qui n'ont jamais eu la moindre atteinte de vérole. Troisièmement, si les scrophules étoient produites par le virus vénérien, cette maladie seroit presque endémique dans Paris ; cependant cette capitale n'en est guère affligée vû le grand nombre d'habitans qui la composent. Qua-

trièmement, la vérole est aussi commune chez les grands, sino plus, que chez le commun du peuple ; cependant rarement leurs en fans sont-ils attaqués de scrophules. De toutes ces choses, nous pou vons conclure que le virus vénérien dégénéré ne doit pas être re gardé comme la source des scrophules.

Mais, dira-t-on, on a vu des personnes scrophuleuses être gué ries, ensuite gagner la vérole, et les scrophules reparoître. M. *Pet* rapporte une observation dans son Traité des maladies des Os, qu sembleroit d'abord le prouver ; mais sitôt qu'on examine la chose il est facile de se convaincre du contraire. Une jeune femme qui avoi été guérie de deux tumeurs scrophuleuses, se maria dix ans après s guérison, et son mari lui donna la vérole. Peu de temps après, le glandes du col, des aisselles, des aînes, se gonflèrent, les ancienne plaies se rouvrirent, le tarse et l'angle de la mâchoire s'exostosèren de nouveau ; on la traita long-temps avec les anti-scrophuleux qu n'eurent aucun succès. Comme on tiroit peu de fruit des remèdes qu'on avoit employés, on lui fit des questions, et on découvrit qu'elle avoit la vérole ; pour lors on mit les anti-vénériens en usage, et la malade guérit, mais cette observation ne prouve autre chose, sinon que c'étoit un virus vénérien qui existoit, et non pas un virus scrophuleux ; la première fois, elle fut guérie par les anti-scrophu leux ; et la seconde, ils n'eurent aucun succès, parce que la maladie étoit différente.

On dira encore que les Espagnols ne sont sujets aux scrophules, que parce qu'ils négligent de se faire guérir de la vérole ; mais si nous avions occasion d'en voir, peut-être pourrions-nous nous as surer que c'est réellement la vérole qui existe chez eux, et non pas les scrophules.

On a cru jusqu'ici que cette maladie étoit contagieuse ; cependant nous voyons des enfans très-sains, qui couchent, boivent et man gent avec des scrophuleux, et ne gagnent point la maladie. En outre, quoiqu'un homme ait commerce avec une femme scrophuleuse, il n'est pas attaqué pour cela de cette maladie ; et *vice versâ*.

Mais de quelle nature est-il donc ce vice ? C'est ce qui est très-difficile à déterminer ; car nous ne le connoissons que par ses effets. Malgré toutes les expériences qu'on a faites sur les glandes scrophu leuses, par le moyen de la chimie, on n'a pu découvrir aucun vice particulier, et peut-être même n'en existe-t-il pas. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y a grand nombre de ces tumeurs, dont la cause n'existe que dans l'inertie des solides qui n'ont pas assez d'action sur les fluides, puisque nous voyons souvent des enfans guérir de semblables tumeurs sans avoir fait aucun remède. Or si dans ces cas, il eût réellement existé un vice particulier, ils ne seroient certaine-

uent pas guéris. Il n'est pas de praticien qui n'ait vu des cas sem-blables.

Nous dirons cependant qu'il y a tout lieu de présumer qu'il existe n âcre et une cacochimie dans les liqueurs ; et c'est cette altération lus ou moins considérable qui les rend plus ou moins malignes. Que cette altération épaississe ou dispose la lymphe à s'épaissir, 'est ce qui passe pour certain dans l'esprit des meilleurs auteurs ; oyez *Viseman*, *Heister*, *Deidier*, *de la Motte*, etc. Le témoignage e ces habiles gens, joint aux observations faites sur des glandes crophuleuses, nous empêche d'en douter. En effet, qu'est-ce qu'on perçoit dans l'examen de ces sortes de tumeurs ? l'on voit une ma-ière épaisse qui s'étant accumulée peu à peu, a formé des tumeurs ures et squirreuses ; ces maladies ne reconnoissent pas d'autres auses qu'un arrêt de la lymphe, ou dans les vaisseaux, ou dans les landes ; par-là elle est rendue moins coulante, ce qui joint à la foi-lesse des vaisseaux, la dispose à former ces engorgemens. Les con-rétions polypeuses qu'on trouve dans leurs vaisseaux, en sont en-ore une preuve convainquante.

Presque tous les Anciens qui ont écrit sur les scrophules, ont fait xister cette maladie dans l'humeur mélancolique et atrabilaire ; mais l n'est pas possible de faire consister une maladie dans des humeurs ui n'existent pas ; car on ne sauroit les démontrer, ni par le rai-onnement, ni par l'expérience. *Riolan*, *Guidon*, *Ingrassias*, as-urent qu'il n'arrive jamais de maladies scrophuleuses dans les par-ies externes, que préalablement les glandes du mésentère ne soient ngorgées, parce que, disent-ils, dans tous ceux qu'ils ont ouverts orts à la suite de quelque maladie scrophuleuse, ils ont trouvé ces orps engorgés ; mais l'expérience et le raisonnement démentent ce entiment ; car il paroît bien plus probable que les glandes externes 'engorgent préalablement aux internes ; d'ailleurs, si cela étoit, les crophules sont bien rebelles, mais elles le seroient encore plus, et même presque toutes mortelles.

Pour qu'on puisse avoir une idée juste des signes des scrophules, l semble qu'il est à propos de rapporter ceux qu'elles ont de com-nuns avec certaines tumeurs, pour qu'on puisse les distinguer par eux qui leur sont propres.

Les signes que les tumeurs scrophuleuses ont de communs avec le squirre, et certains bubons vénériens, sont l'indolence et la dureté; nais l'on sait que le squirre succède pour l'ordinaire aux inflamma-ions, et les scrophules jamais ; et que les bubons vénériens ne paroissent qu'après quelque commerce impur, dont on s'assure ar les questions qu'on fait au malade. Les signes qui caracté-isent les scrophules, sont la gerçure et le gonflement des lèvres, le

larmoiement et l'inflammation des yeux, la largeur de la mâchoire, la couleur plombée de la peau, le gonflement du nez, l'ozène, etc.

Les signes qui nous font connoître que les scrophules sont compliquées de vérole, sont les douleurs et les lassitudes, l'ulcération des amygdales, des pustules, une gonorrhée, des chancres, des insomnies, des crêtes et des rhgades; lorsqu'il se rencontre plusieurs de ces signes, on peut présumer la complication de la maladie.

Les signes par lesquels nous connoissons que les scrophules sont compliquées du vice cancéreux, sont la douleur de la tumeur, la noirceur des veines qui l'environnent; et si elle est ulcérée, il en découle une sanie puante, et les bords sont durs et renversés.

Si la tumeur est accompagnée de saignemens des gencives, de carie aux dents, de puanteur de l'haleine, de taches semblables à des échymoses ou à des morsures de puces, on peut conclure qu'elle est compliquée de scorbut; la tension du ventre, un flux chyleux, la maigreur, l'atrophie et le marasme, dénotent l'engorgement des glandes du mésentère. Lorsqu'il arrive quelque gonflement aux os, exostose ou carie, et qu'il se rencontre plusieurs des signes que nous avons dit caractériser les scrophules, on peut présumer que la maladie est de l'espèce. Il en est de même de tous les dépôts qui se forment par congestion dans toute l'habitude du corps, mais particulièrement aux articulations.

Le prognostic des scrophules ne peut être que fâcheux, attendu qu'on n'a pu trouver encore de remèdes sûrs pour dompter cette maladie; mais en général, celles qui attaquent les parties internes, sont beaucoup plus fâcheuses que celles des parties externes. En effet, dans quel danger n'est pas un malade, lorsque le foie, le pancréas, la matrice, les glandes du mésentère, celles des bronches et du plexus choroïde, sont affectés de cette maladie! on n'ignore pas les fonctions de ces organes, et par conséquent l'importance des accidens qui peuvent résulter de leur dérangement.

Les scrophules qui attaquent les parties externes, sont plus ou moins fâcheuses, selon les endroits qu'elles occupent; mais pour l'ordinaire, elles ne sont pas mortelles, à moins qu'elles ne dégénèrent en cancer.

Celles qui attaquent les articulations, sont encore plus ou moins dangereuses, selon l'articulation qu'elles affectent; par exemple, lorsqu'elles se forment dans l'articulation de la jambe avec la cuisse, de la cuisse avec la cavité cotyloïde, du bras avec l'omoplate, elles sont presque toujours mortelles, sur-tout, lorsqu'elles viennent à suppuration, parce que la suppuration produit de grands désordres dans les parties ligamenteuses et membraneuses, elle y suscite des douleurs vives qui déterminent souvent l'humeur à rentrer dans le

sang et à se déposer dans quelques viscères ; celles qui attaquent les doigts, tant des pieds que des mains, ne sont pas dangereuses ; lorsqu'elles arrivent aux environs des gros vaisseaux, elles sont très-fâcheuses, non-seulement, par la difficulté de les emporter, mais encore par la compression qu'elles peuvent faire sur ces parties, capable d'intercepter la circulation ; c'est ce qui fait aussi que les glandes du col parvenues à un certain volume, sont dangereuses en comprimant les vaisseaux sanguins, ou la trachée-artère, ce qui empêche le passage de l'air et fait cesser la vie. On trouve une observation dans le *Sepulchretum Boneti*, qui prouve ce que je viens d'avancer : *Juvenis strumis laborabat, quæ gulam, asperamque arteriam simul adeò compresserant, ut neque potus vel ipse aër transire posset. Intermoritur; dissecto cadavere, repertæ fuerunt in orificio stomachi, pulmonibus, mesenterio, pancreate, ipsis intestinis, et circà vesicæ collum.*

Les scrophules simples ne sont pas, pour l'ordinaire, dangereuses ; les compliquées le sont plus ou moins, selon le vice qui en fait la complication ; par exemple, lorsqu'elles sont compliquées d'un vice cancéreux, elles sont presque toujours mortelles ; si elles le sont par le vice vénérien, elles guérissent assez facilement ; celles qui sont ulcérées et douloureuses, sont très-fâcheuses, de même que celles qui s'enflamment, et qui viennent à suppuration, ce qui dénote une grande acrimonie dans les humeurs ; celles qui attaquent les adultes, sont plus fâcheuses que celles qui arrivent aux enfans, parce que dans ceux-ci, il arrive un changement total ; tant dans leurs solides, que dans leurs fluides vers l'âge de puberté, ce qui les délivre souvent de cette maladie ; mais les filles ont un avantage de plus, c'est l'écoulement de leurs menstrues.

La variation des sentimens des auteurs, sur la cure des scrophules, la multiplicité des remèdes qu'ils ont employés, et le peu de succès qu'ils ont eu, prouvé par un grand nombre de faits, nous dispense de les citer, par rapport au long détail dans lequel il faudroit entrer, qui deviendroit plutôt ennuyant qu'utile. Nous exposerons seulement la cure la plus simple et la plus générale, approuvée par les grands maîtres de l'art de nos jours. Nous ne pouvons cependant pas refuser de faire part de quelques remèdes qui ont produit des effets surprenans et attestés par les auteurs les plus judicieux.

La cure des scrophules s'accomplit par trois moyens, savoir par le régime de vivre, l'usage des remèdes intérieurs, et l'application des remèdes extérieurs.

Le régime consiste à éviter toutes les choses capables de relâcher, ou d'apporter de l'acrimonie dans les liqueurs ; ainsi il faut s'abstenir de manger d'aucune espèce de gibier, ni d'alimens salés, âcres et relâchans ; l'usage de l'eau doit être modéré. Les alimens qui convien-

nent le mieux, sont le poulet et le mouton rôtis ; on doit faire usage du vin, mais modérément.

Les remèdes intérieurs par où l'on doit commencer, sont les généraux : savoir, la saignée qui doit être répétée plus ou moins, selon la plénitude. On purgera quelques jours après ; ensuite on prescrira des bouillons humectans, apéritifs, délayans, rafraîchissans, les bains ; l'usage du lait, etc. Ces remèdes doivent être continués très-long-temps, et pour les administrer, il faut choisir le printemps qui est la saison la plus convenable. Après avoir fait usage de ces remèdes, on en vient aux fondans, l'*aquila alba* et l'æthiops minéral, sont ceux qui méritent la préférence, parce qu'ils ont eu le plus de succès ; l'æthiops convient dans cette maladie, parce qu'il corrige la lymphe en la divisant, et pousse par la transpiration. Le fondant de *Rotrou* a fait beaucoup de bruit : mais il s'en faut de beaucoup, que le public en ait tiré tous les avantages qu'on s'imagine. Les bouillons de vipère doivent être mis en usage, parce que la vipère purifie la masse des humeurs, ranime les fonctions, et par conséquent aide à la digestion : au défaut de vipère, on peut se servir de la poudre dans des bouillons altérans, ou la mettre en bol avec l'æthiops minéral incorporé dans du sirop des cinq racines. Il est des auteurs qui recommandent l'infusion de feuilles de noyer, de même que l'usage de l'eau de goudron ; l'antimoine porphyrisé à la dose de douze à quinze grains, ou les pastilles de la même espèce conviennent beaucoup. On peut donner ce remède deux fois par jour ; on peut le joindre encore avec l'*aquila alba*.

Les frictions mercurielles ne doivent tenir aucun rang dans la cure des scrophules, à moins qu'elles ne fussent compliquées de vérole. J'ai vu une fille âgée de vingt-deux ans, qui avoit deux tumeurs scrophuleuses aux glandes du col, proche les angles de la mâchoire ; il fut déterminé que pour la guérir, il falloit qu'elle passât les remèdes. En effet, elle fut traitée très-méthodiquement ; mais bien loin que les frictions diminuassent les glandes, les symptômes augmentèrent, les tumeurs s'enflammèrent, et il se forma du pus dans les graisses ; on y appliqua des pierres à cautère pour lui donner issue ; l'escarre étant tombée, une partie des glandes se trouvèrent à découvert, ce qu'on consuma en partie par le moyen du caustique. On continua de la panser l'espace de trois mois ; mais au bout de ce temps, il lui survint d'autres engorgemens plus bas, ce qui la détermina à s'abandonner aux soins de la nature. On voit par cette observation, que le mercure n'avoit pas détruit la cause, puisqu'il se forma de nouveaux engorgemens, et que l'ophthalmie, le gonflement des lèvres et du nez, firent de nouveaux progrès.

Les eaux minérales conviennent beaucoup, et doivent être regar-

dées comme un des meilleurs spécifiques, entr'autres celles de Bourbon et du Mont d'or, mais particulièrement les bains pour ceux qui ont de ces dépôts dans les articulations, et des gonflemens dans les os. L'usage de la tisanne sudorifique est d'un grand secours, sur-tout pour ceux qui ont les parties débiles, et chez qui les humeurs dominent; mais elle ne convient pas à ceux qui sont maigres et exténués, parce qu'elle les jetteroit dans le marasme. Le lait doit être ordonné pour toute nourriture à ces derniers. Si ceux qui sont attaqués de scrophules, habitent un climat marécageux, aquatique, et où l'air a peu de ressort, il faut qu'ils aillent demeurer en un lieu qui ait des qualités opposées à celles ci-dessus. Les hydragogues doivent être mis en usage et répétés plus ou moins, suivant l'exigence des cas; ceux qui conviennent le mieux, sont le jalap, la poudre cornachine, et l'*arcanum-duplicatum*. L'exercice modéré convient beaucoup, parce qu'en donnant du ressort aux solides, il atténue les liqueurs et rend leur cours plus facile. Il faut s'abstenir d'un long sommeil, de même que de vivre dans l'oisiveté et dans la mollesse. Si les scrophules avoient été occasionnées par la suppression de quelque évacuation périodique, il faut tâcher de la rétablir par les remèdes convenables. Il est des cas où l'on doit employer les absorbans, tels que les yeux d'écrevisse et le corail préparé. *Scultet* estime fort l'électuaire fait avec la poudre de lézard et le miel; on en prend la grosseur d'une muscade pendant un mois.

Quant aux enfans qui sont à la mamelle, comme il n'est guères possible de leur faire prendre des remèdes, on se contentera de les purger de temps en temps avec quelques grains de rhubarbe et d'*aquila-alba;* il faut avoir attention de leur donner une nourrice dont le lait ne soit pas épais, et de ne leur pas faire manger de bouillie. Lorsqu'ils seront parvenus à l'âge de cinq ou six ans, on leur pourra faire user des remèdes que nous venons d'indiquer.

Comme on ne peut guères espérer de guérir les écrouelles internes abcédées, il faut tâcher d'adoucir la maladie, en mettant le malade à l'usage du lait, le purger de temps en temps avec des purgatifs doux, et lui faire prendre des boissons délayantes. Lorsque le foie, le pancreas, la matrice, les glandes bronchiales, celles du mésentère sont engorgées, on ne peut guères espérer de guérison; cependant on a vu des enfans avoir ces dernières engorgées et guérir; pour cet effet, il ne faut rien négliger des remèdes qui ont été indiqués. *Arnaud de Villeneuve, Helmontius, Charles Musitan, Junker*, nous exhortent à employer les cendres d'éponge marine ou de pierre d'éponge, comme un remède éprouvé. *Turner* en donne même une observation singulière et frappante; il dit, qu'un paysan qui avoit des tumeurs scrophuleuses d'une grosseur considérable, aux aisselles, aux aines

et au col, le vint trouver; il le jugea perdu, néanmoins il lui ordonna quelques remèdes que le malade quitta pour se servir de poudre d'éponge brûlée, dont un de ses amis, attaqué autrefois de cette maladie, et guéri depuis peu par la même méthode, lui avoit conseillé l'usage; il en prit soir et matin une cuillerée dans un verre de bierre; en fort peu de temps ses tumeurs diminuèrent et disparurent enfin totalement, ce qui le rendit méconnoissable aux propres yeux de *Turner*. *Théodore de Mayerne* loue aussi beaucoup la décoction de la plante nommée *paronichia folio rutaceo;* et même on trouve dans le discours de *Boile, de utilitate philosophiæ experimentalis*, une observation d'un jeune homme de sa connoissance, qui fut guéri en moins de quinze jours, par l'infusion de cette plante dans de la bierre. *Etmuller* et *Ray* recommandent la poudre de bleuet, ou la teinture de ses fleurs. *Reusnerus* recommande comme un spécifique la décoction des racines de dompte-venin; et dit, qu'il faut la continuer long-temps. Presque tous les praticiens conseillent, lorsqu'on a attaqué les scrophules ou qu'elles suppurent d'elles-mêmes, d'appliquer un cautère qui prévient très-souvent de nouveaux engorgemens; mais ne seroit-il pas plus avantageux de l'établir, dès que cette maladie commence à se manifester? Par-là nous arrêterions peut-être ses progrès, et nous préviendrions grand nombre d'accidens qui en résultent. Il est sûr, que par ce moyen, les sucs blancs se trouveroient diminués; d'où il résulteroit que les vaisseaux se trouveroient moins remplis, et auroient par conséquent plus d'action sur les liqueurs, ce qui rendroit la lymphe plus coulante, et moins propre à former des engorgemens.

Cette maladie est une de celles qui sont de longue haleine, et dont la terminaison est en partie un pur ouvrage de la nature. Il ne faut donc pas chercher à la dompter en peu de temps, parce qu'en vain le tenteroit-on; il faut seulement employer les remèdes qui détournent ce qui est capable de troubler la nature, et de la surcharger dans ses fonctions.

Mais il arrive très-souvent que les moyens que nous venons d'indiquer pour la cure des scrophules, ne suffisent pas; il faut donc pour lors avoir recours à des remèdes qui agissent immédiatement sur le local de la maladie, lorsque la possibilité y est, car nous ne pouvons pas appliquer des remèdes qui agissent immédiatement sur les scrophules des parties internes. Ces moyens sont l'application des emplâtres et l'opération, qui s'exécute de deux façons, savoir, par l'instrument tranchant, et le cautère.

Quant aux emplâtres, lorsque les scrophules sont squirreuses, ils ne produisent pas un grand effet; mais dans le commencement de la tumeur, ou lorsqu'elle est disposée à se résoudre, on en peut tirer quelque fruit. Ceux qui conviennent le mieux, sont le styrax sau-

poudré de fleur de soufre, l'emplâtre *de Vigo cum mercurio* seul, ou mêlé avec le diabotanum et le mucilage ; mais avant de se servir de ces emplâtres, il faut faire précéder les cataplasmes émolliens, ou il faut doucher les tumeurs avec la lessive de sarment de vigne. Il est des auteurs qui recommandent le plomb en limaille ; l'on peut exposer la tumeur à des vapeurs d'eau chaude mêlée avec du vinaigre. On applique encore avec succès sur la tumeur, de la laine grasse, et on y fait de légères frictions avec un linge chaud. *Zacutus* assure n'avoir jamais employé le liniment suivant sans succès. Prenez racine de grande bryone ronde et charnue, demi-livre ; coupez-la par petits morceaux, et faites-la frire avec trois livres d'huile d'olive récente, jusqu'à ce qu'elle soit tout-à-fait sèche ; exprimez-en le suc, et ajoutez-y térébenthine de sapin, demi-livre, cire jaune, cinq onces ; tirez le mélange du feu, et faites-en un onguent épais que vous appliquerez sur la tumeur.

Quant à l'opération, on doit se comporter différemment, selon que les circonstances l'exigent. Si cette maladie se manifeste dans quelque partie du corps que ce soit, par une tumeur, hors celles qui arrivent aux articulations, et dans les os, parce que nous en parlerons en particulier, il faut examiner si elle est douloureuse ou non ; s'il y a de la matière, ou s'il n'y en a pas ; si elle est adhérente ou non, ou si elle est squirreuse. Si elle est douloureuse, il ne faut pas y toucher, et se contenter d'employer les remèdes palliatifs. L'usage du lait, dans ce cas, est le seul remède qui convienne. Si elle vient à suppuration, il faut y appliquer des cataplasmes anodins émolliens et suppuratifs, lorsqu'on voit que la suppuration est déterminée ; mais il ne faut pas l'ouvrir que la glande ne soit totalement fondue ; lorsqu'on juge qu'elle l'est, on y applique une pierre à cautère ; et quand l'escarre est tombée, on panse l'ulcère, comme dans un autre cas. Il faut cependant avoir attention que si la glande n'avoit pas été fondue totalement par la suppuration, il faudroit l'emporter par le caustique, parce que s'il en restoit le moindre vestige, il pourroit être le germe d'un nouvel engorgement. Ensuite, s'il vient de mauvaises chairs, comme cela arrive fort souvent, on emploie les escarrotiques, et ensuite les sarcotiques, et on cicatrise l'ulcère ; si la tumeur est ulcérée, et qu'elle ne soit pas douloureuse, il faut la panser avec de la dissolution de sublimé corrosif dissous dans de l'eau de plantain ; mais si elle est douloureuse, il ne faut pas s'en servir, et se contenter d'employer l'emplâtre de cérat, et mettre le malade à l'usage du lait.

Lorsque la tumeur est squirreuse, et qu'elle n'est pas douloureuse, il faut en venir à l'opération qui s'exécute de deux façons ; savoir, par le cautère et l'instrument tranchant. Si elle n'est pas adhérente,

ou peut l'extirper, ce qui abrége beaucoup la cure, et les douleurs au malade; mais si elle est adhérente, il faut la consumer par le caustique, ayant fait auparavant une escarre à la peau avec des pierres à cautère pour découvrir les glandes. Les caustiques les plus doux; les plus faciles à employer, et qui n'attirent jamais d'inflammation, sont les trochisques *de minio*. Je crois qu'il est à propos de ne pas attaquer ces sortes de tumeurs aux enfans, qu'ils n'aient atteint un certain âge, attendu qu'elles se dissipent quelquefois sans le secours d'aucun remède, comme je l'ai vu plusieurs fois, lorsqu'ils ont atteint l'âge de puberté. Si elles avoient été occasionnées par la suppression de quelque évacuation périodique, il n'en faut pas venir à l'opération qu'on n'ait rétabli l'évacuation.

Il y a encore un autre moyen d'emporter les tumeurs scrophuleuses, qui est la ligature : après avoir fait une incision pour découvrir la tumeur, on la saisit dans sa base avec un lien, et on la serre tous les jours, jusqu'à ce qu'elle soit tombée; cette méthode, lorsqu'on peut la mettre en pratique, est préférable à celle de les emporter par l'instrument, parce qu'on prévient l'hémorragie, qui, quoiqu'on ait trouvé un spécifique pour l'arrêter, ne laisse pas de faire de la peine. *Benivenius* rapporte une observation fort curieuse, d'une tumeur scrophuleuse qu'il emporta par le moyen de la ligature; il s'exprime en ces termes. *Mulierem Olivam nomine, struma coxæ innata multis annis miserabiliter vexabat; ad eam enim magnitudinem jam excreverat, ut occupante eâ coxam ipsam ac crus, ambulare non posset: quo factum est ut jam quinquennio misera in lecto jaceret, nec ex medicis ullus inveniebatur qui cum ferro aut alio quovis medicamento tollere tam ingens malum auderet. Quare omni spe destituta me juniorem adhuc ad se vocans operam nostram deposcit, lacrimis urget et precibus ut quantùmlibet miserabile, aliquod tamen ei præsidium afferam; mori se malle quàm in tantâ miseriâ et calamitate vitam ducere. Moverunt me, fateor, infelicis mulieris lacrimæ; ac propterea rem sanè arduam, et quam nullus qui saperet attentasset, aggressus, strumam ipsam eâ potissimùm parte quâ coxæ pendebat, vinculo deligo: et quoniam crassitudo palmâ plenior erat, singulis quibusque diebus vinculum arctius necto, donec pars media resecaretur; tum candenti ferro quod superest scindo; sanguinem supprimo, et mulierem mortuam ferè resumens molli cubiculo recreo, ac curiosâ dein observatione idoneisque medicamentis ritè procedens, divino tandem auxilio eam in pristinam sanitatem reduco; tanta autem fuit precisæ carnis moles ut pondus sexaginta librarum excederet.*

Cette observation nous fait voir qu'il ne faut pas toujours dans les cas douteux abandonner les malades, et qu'il vaut mieux employer des moyens de la réussite desquels nous ne sommes pas sûrs, que

de les livrer à une mort certaine. Si les scrophules étoient compliquées de virus cancéreux et scorbutique, il faudroit employer les remèdes qui sont propres à l'un et à l'autre virus.

Les dépôts qui se forment aux articulations, sont de deux espèces; les uns occupent l'articulation même; et les autres se trouvent sous la peau dans les graisses : ceux-ci viennent presque toujours à suppuration, et il faut les ouvrir de bonne heure, de crainte que la matière n'altère la capsule, et par conséquent l'articulation. Il n'en est pas de même de ceux qui ont leur siége dans l'articulation; car on ne doit pas les ouvrir, et il faut employer tous les moyens convenables pour en procurer la résolution. Ces moyens sont les cataplasmes émolliens et résolutifs, les bains, et les douches faites avec la lessive de cendres de sarment.

Il faut exciter de temps en temps de légers mouvemens dans la partie, afin de diviser la matière, la rendre plus propre à se dissiper, et prévenir l'anchylose; mais on n'est pas toujours assez heureux pour en procurer la résolution; pour-lors la matière se fait jour, et l'ulcère reste fistuleux, ou elle s'épaissit à un point qu'elle produit l'anchylose.

Lorsqu'il arrive que les os sont altérés par cette maladie, s'ils sont seulement gonflés, il faut appliquer des cataplasmes résolutifs, mais principalement le bain et les douches que nous avons proposées ci-dessus : mais lorsqu'ils sont cariés, il faut découvrir toute l'étendue de la carie, et se servir des moyens propres pour en procurer l'exfoliation. On emploie d'abord l'essence de gérofle, celle de térébenthine, et le baume de *Fioraventi*; mais si la carie est profonde, ces moyens ne suffisent pas; on met pour lors en usage une pâte caustique qu'on fait avec le sublimé corrosif, mêlé avec la gomme arabique; et lorsque cela ne suffit pas, dans ce cas on met le cautère actuel en usage, qui produit des merveilles dans ces sortes de caries: ces sortes de maladies guérissent fort souvent par ces moyens.

J'ai vu un homme qui, à l'occasion d'un dépôt scrophuleux, avoit une carie au péroné, qui s'étendoit depuis la partie supérieure jusqu'à la partie moyenne; on appliqua le feu par différentes fois sur toute l'étendue de la carie, et le malade guérit radicalement. Les remèdes dont il usa pendant tout ce traitement, consistèrent en des boissons apéritives et l'æthiops minéral. M. *le Cat* a fait part à l'Académie des Sciences et arts de Rouen, de deux observations à l'occasion de deux caries, à la suite de dépôts scrophuleux; l'une occupoit toute l'étendue du tibia, et l'autre la moitié du pied. Ces deux maladies, quoique très-considérables, furent radicalement guéries par le moyen du caustique.

## CINQUIÈME MÉMOIRE, PAR M. MAJAUT.

L'HISTOIRE des différentes maladies qui affligent l'humanité, nous présente des tumeurs de différentes espèces. Les unes parcourant promptement leurs temps, ont mérité, par rapport à l'inflammation et à divers accidens qui les accompagnent, le nom de *tumeurs chaudes;* les autres formées lentement, et par la stase ou la collection de différentes humeurs sur lesquelles agit à peine la force systaltique des vaisseaux, ont été nommées *tumeurs froides.* De cette dernière classe est la maladie qui fait le sujet proposé par l'Académie.

Les écrouelles ou scrophules, appelées vulgairement humeurs froides; par les Latins *Strumæ, Scrophulæ, Scrophæ;* par les Grecs χοιράδες, du mot χοῖρος, *porcus,* pourceau, parce que ces animaux sont sujets à cette maladie: les scrophules, dis-je, sont des tumeurs dures, squirreuses, froides, souvent indolentes, formées peu à peu dans les glandes du col, des aisselles, des aînes, dans les glandes maxillaires inférieures, sublinguales, dans les mamelles, les bras, les poignets, sous les jarrets, le long des jambes; enfin dans les parties glanduleuses du corps.

On regarde aussi comme scrophuleuses, les tumeurs froides qui attaquent les jointures, les os, les coudes, les pieds, les mains, les doigts; de même que beaucoup de fluxions opiniâtres qui attaquent peu à peu les articulations, et dont la suite est la carie des extrémités des os; enfin le cancer, le goître, le *rachitis* dépendent très-souvent d'un virus scrophuleux. Ce dernier cas s'observe particulièrement dans les enfans.

Les glandes ne sont pas seules le siége des tumeurs scrophuleuses; car on voit tous les jours, des tumeurs, ou pour mieux dire, des dépôts dépendans d'un vice scrophuleux, se former peu à peu le long des jambes; on en voit d'autres se former au visage, derrière les oreilles, même par-delà les parotides; et pendant qu'on les traite dans un endroit, le virus qui sembloit disparoître, ne tarde pas à se manifester ailleurs, et à produire de nouvelles tumeurs. Nous avons vu un malade dans le premier cas, et un autre qui eut des dépôts scrophuleux au grand angle de l'œil.

Les glandes extérieures ne sont pas seules sujettes aux engorgemens scrophuleux; les glandes intérieures, telles que le foie, la rate, le pancreas, la matrice, en sont aussi le siége. *Paré*, au rapport d'*Ingrassias*, dit qu'on trouva dans le mésentère d'un Maure, soixante-dix tumeurs scrophuleuses, remplies les unes d'une matière

visqueuse et gluante, les autres d'une matière dure et gypseuse ; d'autres enfin, d'une matière un peu fluide.

*Fontanus* (1) rapporte que des tumeurs scrophuleuses comprimèrent tellement l'œsophage et la trachée-artère, que les alimens, ni l'air, ne pouvant passer, le jeune homme qui en étoit affecté mourut ; à l'ouverture du cadavre, on trouva de ces tumeurs à l'orifice de l'estomac, aux poumons, à l'épiploon, au mésentère, au pancréas, et au col de la vessie. Ces deux exemples peuvent suffire pour prouver que toutes les parties sont sujettes à cette maladie, et pour nous dispenser d'en rapporter davantage. D'ailleurs, les observateurs fournissent assez de preuves de ce que nous avançons.

Il est extrêmement difficile de déterminer précisément le caractère des tumeurs scrophuleuses, *hoc opus*, *hic labor;* et il n'est pas plus aisé d'expliquer la matière dont elles se forment. L'observation cependant peut nous servir de guide, elle nous prête son flambeau ; et si la nature semble souvent jalouse de nous tenir en suspens, et de nous cacher ses merveilles, l'expérience, en l'épiant, la suit, la surprend sur le fait, et nous découvre ce qui avoit été caché aux siècles précédens ; c'est à elle que nous devons les progrès de l'art de guérir. Arrêtons-nous un peu sur l'extérieur des tumeurs scrophuleuses ; considérons d'après la section anatomique, leur intérieur ; et leur nature nous deviendra peut-être un peu plus apparente.

En général, les tumeurs scrophuleuses sont blanches, sans chaleur, sans douleur au commencement, se formant peu à peu, longtemps pâteuses, œdémateuses, particulièrement au voisinage, ne laissant apercevoir de fluctuation que vers le milieu de la tumeur, et même encore qu'après un certain temps.

Tel est leur aspect, voyons ce qu'il nous sera permis de conclure, en rendant raison de ces différens phénomènes. Ces tumeurs sont blanches, parce qu'elles sont produites par la partie blanche du sang, la partie rouge n'y ayant pour l'ordinaire aucune part, ou du moins fort éloignée, à moins qu'elles ne soient compliquées d'inflammation.

Elles sont sans chaleur et sans douleur au commencement. La physiologie nous apprend que la chaleur naturelle de notre corps, a pour cause la célérité des fluides dans les vaisseaux, et la réaction des vaisseaux sur les fluides ; ce fait est hors de doute, il est suffisamment confirmé dans les passions violentes, pendant lesquelles le sang étant poussé avec force vers toutes les parties, la chaleur augmente proportionnellement aux forces avec lesquelles il est poussé : or dans

(1) Respons. et cur. med. pag. 66.

le cas dont il s'agit, les sucs blancs circulent lentement, leurs vaisseaux dont les parois sont minces, n'ont qu'une foible réaction; donc le mouvement étant lent, et l'action des vaisseaux foible, la chaleur ne doit pas être sensible. De même la douleur sera peu considérable au commencement, les vaisseaux et les parties ne souffrent qu'une distension graduée, puisque ces tumeurs se forment très-lentement, et par congestion, et sont même quelquefois pendant un très-long-temps, sans prendre d'accroissement sensible; elles sont long-temps pâteuses, ce qui est une suite de la lenteur de la circulation des sucs blancs contenus dans leurs vaisseaux, ces tumeurs étant pour lors presque semblables à l'œdème par infiltration. Enfin la fluctuation ne se fait sentir que vers le milieu de la tumeur, et même encore qu'après un certain temps, n'y ayant que cet endroit où se fait la rupture des vaisseaux; endroit qui étant le centre où vont se réunir les forces de chaque vaisseau, doit le premier en éprouver le choc.

Quelquefois les tumeurs scrophuleuses sont dures; ce n'est pas, à la vérité, dans les premiers temps: leur dureté approche du squirre; disons mieux, elle la surpasse. Cette humeur ne s'épaissit pas seulement par sa stase qui fait l'abcès, ou par le vice de six choses non naturelles; un caractère particulier l'épaissit, et fait différer ces tumeurs des autres tumeurs squirreuses.

Jettons présentement les yeux sur l'intérieur de ces tumeurs.

*Platerus* (1) après avoir fait l'histoire d'un jeune homme qui mourut ayant beaucoup de tumeurs scrophuleuses au col, aux glandes axillaires, rapporte qu'ayant pratiqué une incision longitudinale le long du col de la profondeur de trois doigts en trois endroits différens; il trouva le corps graisseux, blanc, épais, et entièrement semblable à du lard. Parmi cette substance, on découvrit des glandes de différentes grosseurs.

On lit dans *Bonet* (2), qu'on trouva dans les glandes du col, et dans celles du mésentère d'une fille morte à Leyde de cette maladie, une matière pultacée dans les unes, et comme gypseuse dans les autres.

M. *Blegny* (3) rapporte qu'en 1679, M. *Manche* fit l'ouverture du cadavre d'une fille de trois ans, morte après un asthme, et une toux insupportables, ayant au pied droit des tumeurs et ulcères scrophuleux. On ne trouva aucun vestige du poumon gauche; mais seulement une matière dure, plâtreuse, adhérente aux côtes, et recouverte d'une membrane.

(1) Observat. lib. 3, pag. 693.
(2) Anatom. practic. de tumoribus, pag. 265.
(3) Blegny Zodiac. med. pag. 96. ann. 1.

Un jeune homme âgé de dix-huit ans (1), fut attaqué de scrophules ; malgré les remèdes, il mourut émacié. A l'ouverture du cadavre, on trouva dans le mésentère, un nombre infini de glandes engorgées de différentes grosseurs. Elles étoient si dures, que le scalpel pouvoit à peine agir sur elles ; elles ne contenoient aucune liqueur, on mit quelques morceaux de ces tumeurs scrophuleuses dans différentes liqueurs lixivielles, dans l'eau thériacale, sans qu'en plusieurs jours on eût apperçu aucune marque de dissolution. Les observateurs fournissent encore beaucoup d'autres exemples, qu'on nous dispensera de rapporter, dans la crainte de passer les bornes d'un mémoire (2).

Or de tous ces faits on peut conclure.

1° Que les tumeurs scrophuleuses sont formées par les sucs blancs.

2° Que quoique les glandes conglobées soient principalement le siége de cette maladie, elles n'y sont cependant pas seules sujettes, puisque ce vice agit aussi sur les sucs graisseux.

3° Que les sucs qui forment les tumeurs scrophuleuses, sont sujets à s'épaissir et à former diverses concrétions.

4° Que la dureté de ces tumeurs est différente de celle des autres tumeurs squirreuses ; puisque la matière qui les forme, prend tantôt la forme de bouillie, et souvent devient plâtreuse.

Tâchons de découvrir présentement parmi les sucs blancs, ceux qui principalement sont affectés. *Hippocrate* a regardé comme cause matérielle de cette maladie, une humeur glutineuse et lente ; après lui *Galien* à prononcé que c'étoit une pituite froide ; d'autres enfin ont accusé une humeur pituiteuse et mélancolique. Quel étoit le principe de ces opinions peu différentes en elles-mêmes ? C'est sans doute, parce qu'ils regardoient les glandes comme le réservoir des sucs pituiteux, et qu'elles sont attaquées les premières ; et en même-temps, parce que ces tumeurs se forment lentement, ce qui ne pourroit être que l'effet d'une humeur facile à s'arrêter, et qui circule avec peu de force. Ne nous arrêtons pas à ces principes ; en développant les causes de ce vice, nous en déduirons mieux les effets, et les notions de l'œconomie animale nous feront mieux appercevoir le vice qui en doit résulter.

En effet, quels sont ceux qui y sont sujets ? Nous trouvons en général les enfans, et parmi les jeunes gens, ceux qui sont d'un tempérament mélancolique, et chez lesquels la digestion se fait mal ; cependant cette maladie peut aussi attaquer ceux d'un âge plus avancé. Quelle peut en être la raison ? Outre la disposition primitive et na-

(1) Bonet, ibid. pag. 96.
(2) V. Bonnet, ibid et sequent.

turelle, pour ainsi dire, dans chaque sujet, dans cet âge tendre, les pulsations des artères sont foibles, l'assimilation des humeurs se fait lentement et difficilement, l'action des solides est peu sensible, les humeurs semblent dominer; de là suit le défaut de perfection dans les sucs destinés à l'accroissement, et à la réparation de la machine; ajoutons à ces causes le lait d'une nourrice cacochyme, ou nouvellement enceinte; enfin tout ce qui peut communiquer au sang, des particules grossières, salines et acides.

C'est par cette raison, sans doute, que l'on peut regarder la maladie verminеuse comme cause des scrophules; en effet, ces insectes, quelle que soit la cause de leur naissance en nous, en se remuant, en mordant, et tiraillant, pour ainsi dire, les fibres des intestins, irritent les nerfs, blessent les solides, produisent des nausées, des vomissemens, troublent la préparation du chyle, d'où suivent des parties crues et grossières qui entrent dans la masse; de là la maigreur, la fièvre hectique, la phthisie, la perversion des sucs chyleux; enfin la facilité aux engorgemens. C'est par ce même défaut de digestion, que l'on peut rendre raison pourquoi les enfans en grandissant sont sujets à cette maladie; ce que l'on concevra sans peine, si l'on fait attention que dans ce temps, plus obéissans à l'appétit qu'à la raison, outre la quantité, ils chargent leurs estomacs encore délicats, d'alimens suspects par leur qualité; ce qui est confirmé par le témoignage d'*Hippocrate*, qui dit: *Ipsis verò grandiusculis, tonsillarum inflammationes, stranguriæ, strumæ, et alia tubercula.*

Dans les jeunes gens, sur-tout dans ceux qui sont attaqués d'intempérie mélancolique, et dans ceux d'un âge plus avancé, les vibrations des artères sont peu tendues, la bile est peu active, les sucs gélatineux abondent, la coction se fait lentement, les récrémens dissolvans sont peu actifs, les sucs chyleux prennent difficilement la forme de nos humeurs; enfin les excrétions se font difficilement.

De là il suit que dans cette disposition, la digestion se fait difficilement; les parties du chyle mal élaborées résistent à l'action des vaisseaux, produisent dans les humeurs une ténacité qui les rend peu coulantes, et les rend par ce moyen plus propres à s'arrêter dans les extrémités des vaisseaux, et sur-tout dans ceux des glandes; c'est ce défaut de ténuité dans les parties du chyle, qui sans doute lui donne lieu de s'arrêter dans les glandes du mésentère, et d'y former les différentes tumeurs. Nous croyons d'autant plus devoir accuser ce défaut de digestion, que l'on a trouvé des tumeurs scrophuleuses dans le foie, et sur le tronc même de la veine porte (1).

Les obstructions dans les glandes du mésentère, accident assez

(1) Bonet. loc. citat.

ordinaire à ceux qui sont attaqués de cette maladie, ont donné lieu à quelques auteurs d'avancer qu'il n'y avoit point de scrophules sans maladie du mésentère ; mais nous croyons que ce sentiment se réfute assez de lui-même sans nous y arrêter ; puisque l'on voit des gens vivre très-long-temps avec ces tumeurs, sans atrophie et autres accidens qui seroient les suites des glandes obstruées du mésentère ; ce fait est assez confirmé chez les Espagnols et les habitans des Alpes.

A ces causes qui dépendent, pour ainsi dire, de la constitution du sujet en particulier, on peut ajouter le mauvais usage des six choses non naturelles : tels sont un air froid, épais, grossier, marécageux, chargé d'exhalaisons vitrioliques, les alimens visqueux et indigestes, les fruits verts, les eaux crues et bourbeuses, le virus vénérien. Si ceux qui habitent les Alpes, y paroissent sujets, c'est par l'usage des eaux visqueuses et chargées d'un nitre grossier, telles que peuvent être des eaux de neige fondue. Les personnes oisives et sédentaires, celles d'un tempérament phlegmatique, y paroissent sujettes, par les raisons que nous avons détaillées. D'ailleurs, ces dernières causes seules, peuvent bien causer quelque épaississement dans les sucs, lequel occasionnera des engorgemens passagers qui cèdent facilement aux remèdes ; mais ceux qui naissent d'un véritable virus, fournissent continuellement de nouveaux accidens.

Si on examine les effets du vice scrophuleux, ils semblent prouver que ce vice est acide, salé, et un peu analogue au virus vénérien. Il est joint à des parties rameuses et grossières, qui retenant ses sels, empêchent ses pointes de se développer, ce qui le rend lourd, et ne lui permet de se manifester, que peu à peu, et même encore après un long temps ; il paroit beaucoup plus fixe que le virus vénérien, et se développe plus difficilement que lui.

De ces causes et de ces effets, il résulte.

1° Que la partie des sucs blancs qui forme les tumeurs scrophuleuses, est fixe et grossière.

2° Que dans cette affection, la digestion est mauvaise, et conséquemment le chyle mal élaboré.

3° Qu'en conséquence les sucs chyleux ne sont pas soumis comme il faut, à l'action organique des vaisseaux, et produisent une ténacité dans les humeurs.

4° Que par la raison ci-dessus donnée, les sucs gélatineux dominent ; que ce sont eux qui paroissent le siége de cette maladie ; comme on en doit être convaincu par les effets (1), et parce qu'ils

(1) Ipsa forsan gelatina sana sanguinis in glandulis concreta similes infert tumores. Gorter. Chirurg. repurg.

sont susceptibles des concrétions que forme la matière des tumeurs scrophuleuses : concrétions presque semblables à celles qui se trouvent dans les articulations des goutteux (1), lesquelles sont formées par l'épaississement de l'humeur gélatineuse qui les arrose.

5° Que les sucs gélatineux dominent plus que les autres dans ces tumeurs, parce qu'elles sont difficilement attaquées de pourriture, et sont plus sujettes à une acrimonie acide ou rance (2), propre à ce suc.

6° Enfin, que les sucs graisseux ont aussi part à cette maladie, ayant beaucoup d'analogie avec les sucs gélatineux et le chyle : analogie qui est démontrée par la facilité qu'a la graisse à reprendre les routes de la circulation, et à tenir lieu de chyle à certains animaux qui sont très-long-temps sans manger.

Les sucs gélatineux et graisseux dominent dans la masse, donnent trop de consistance à nos humeurs ; elles ne peuvent plus circuler aisément par les petits vaisseaux capillaires, sur-tout ceux des glandes; elles s'y engorgent, les gonflent, et forcent leurs ressorts ; les oscillations des vaisseaux n'agissent plus sur elles, elles s'arrêtent, forment des obstacles aux fluides qui doivent parcourir ces voies ; de là la congestion. Ces matières amassées sont quelquefois long-temps sans se faire sentir, soit parce que les sucs qui les forment sont grossiers, soit parce qu'étant gélatineux et muqueux, ils sont peu susceptibles d'une dépravation qui les rende assez irritans pour causer une inflammation ; mais peu à peu, les secousses des artères, l'agitation du sang qui aborde à la partie, l'impulsion dans les canaux obstrués, et même quelques causes externes, mettent les parties salines en mouvement, elles se débarrassent des parties rameuses qui les enveloppoient, irritent les fibres, rendent la partie douloureuse, et produisent des fluxions. La tumeur devient rouge, s'enflamme, s'abcède, et les sels mis en liberté l'ulcèrent. Cet ouvrage de la nature ne s'accomplit pas aussi aisément dans cette maladie, que dans beaucoup d'autres espèces de tumeurs. L'action des vaisseaux, ou trop foible ou trop diminuée, ne permet qu'une dépravation lente et sourde ; ou bien, si elle n'est pas produite, les sucs graisseux s'épaississent, prennent consistance, comme il arrive dans les congestions scrophuleuses.

Des différens degrés d'acrimonie de ces sucs, et des divers accidens qui les accompagnent, naissent les différentes espèces d'écrouelles ; elles peuvent encore recevoir quelques différences du lieu où elles arrivent, de leur grandeur, de la matière qui les forme.

(1) Vid. Manget. Theatr. anatom. experiment. de mucilag. articulor.

(2) Cette doctrine est adoptée par l'Académie, dans ses Mémoires. tom Ier, pag. 57.

Les unes attaquent le corps des glandes seulement, d'autres s'étendent plus loin, et la substance graisseuse qui environne les glandes y participe : cela posé, il sera évident que les unes peuvent être enkistées, et les autres ne l'être point; les unes sont dures et fixes, les autres sont plus molles et mobiles, ce qui a donné lieu de distinguer deux espèces de scrophules, que les Latins appellent *Scrophulæ et Strumæ* (1); celles-là sont pâles, moins profondes, plus élevées; celles-ci sont plus rouges, plus profondes, plus aplaties, augmentent et diminuent quelquefois, et cèdent au ptyalisme, etc.

Les écrouelles en général sont bénignes ou malignes. Les bénignes ont pour cause un simple épaississement des sucs, elles cèdent plus facilement aux remèdes; d'ailleurs, elles sont plus particulières aux enfans.

Les malignes au contraire, peuvent être subdivisées en beaucoup d'autres espèces. Elles s'ulcèrent quelquefois, et si les sucs qui les forment contiennent beaucoup de lymphe, cette liqueur étant susceptible de pourriture, elles dégénèrent quelquefois en cancers, ne cèdent point aux remèdes, et deviennent presque toujours incurables. Plusieurs auteurs les croient contagieuses, et même héréditaires; mais je crois qu'il seroit difficile d'en donner des preuves, cette maladie étant propre au sujet. Quelquefois ce virus se complique avec d'autres, tels que le vénérien et le chancreux, etc., et il devient alors d'autant plus difficile à guérir, que la maladie est plus compliquée. Ce n'est pas sans raison, que l'on met le virus vénérien au nombre des causes des écrouelles malignes; et si elles sont si communes chez les Espagnols, c'est vraisemblablement, parce qu'ils négligent de se faire guérir du virus vénérien, dont les symptômes sont si mitigés dans ce pays.

Cette humeur parvenue à un certain degré d'acrimonie, n'attaque pas seulement les parties molles; elle se porte par-tout, et sur-tout dans les endroits où le mouvement est moindre; aussi les os ne sont-ils pas épargnés dans cette maladie. Si l'humeur s'arrête sous le périoste, s'y amasse, s'y durcit, elle forme des hypérostoses; si l'engorgement se fait dans les canaux qui composent la substance de l'os, elle produit les tumeurs scrophuleuses des os : ce dernier cas est plus ordinaire aux enfans dont les os se gonflent aisément par le séjour de l'humeur dans des canaux encore mols et tendres; mais ce qu'il y a de particulier aux exostoses scrophuleuses, comme l'a remarqué le célèbre M. *Petit*, c'est qu'elles suppurent plus aisément que les véroliques, et que l'espèce de carie qui y succède est fort dangereuse. Si l'humeur ronge et détruit la substance de l'os, de là la carie, l'écou-

(1) Warthon, Adenograp. cap. 40.

lement de sanie, l'ulcère. La substance supérieure et inférieure des os longs étant spongieuse, elle y sera plus sujette, de même que les articulations, par rapport aux glandes synoviales.

Cette humeur peut donc se porter par-tout, et étant susceptible de différens degrés d'altération, elle peut produire des fluxions opiniâtres, des squinancies dangereuses; des ophtalmies rebelles, des abcès malins, des épilepsies, des dartres, ou une espèce de gale fort difficile à guérir; accidens qui seront plus ou moins considérables, selon les endroits où se portera la matière, et selon le degré de perversion qu'elle aura acquis.

Si l'on vouloit entrer dans le détail des maladies qui en sont inséparables, on pourroit s'étendre fort loin; mais quand on ne considèreroit que la phthisie qui en est la suite, dans quel état ne réduit-elle pas? phthisie qui a pour cause ou l'embarras des glandes de l'estomac, et des intestins, ou l'obstruction de celles du mésentère, d'où suit conséquemment le défaut de nourriture, et l'impossibilité de réparer les pertes auxquelles nous sommes sujets. On pourroit aussi l'attribuer à la mauvaise qualité de la salive, de même qu'à sa trop grande quantité; car étant déjà altérée dans cette maladie, et se mêlant avec les alimens, elle trouble les fonctions de l'estomac, cause la mauvaise digestion, et peu à peu l'atrophie. *Salivæ excretio nimia turbat coctionem primam; hinc profert sitim, tabem, atrophiam*, dit *Boerhaave.*

La fièvre lente accompagne presque toujours ceux qui sont attaqués de cette terrible maladie; ce qui paroît dépendre de l'obstacle continuel que présentent les diverses obstructions, de la mauvaise disposition du chyle, du reflux de quelques particules malignes, enfin de la constitution particulière du sang. En effet, le sang qui avoit coutume de se distribuer dans toutes les parties, trouve souvent des obstacles qui l'obligent de passer par les vaisseaux voisins, ce qu'il ne peut faire sans les dilater; mais la structure élastique des artères résiste: par conséquent, le nombre des vaisseaux étant diminué, et la quantité de fluide étant la même pour un moindre nombre de vaisseaux, il suit que les artères doivent réagir plus fort sur les fluides pour rétablir l'équilibre; de là un mouvement plus violent, et la fièvre. La mauvaise disposition du chyle y contribue, car un chyle mal élaboré ne peut pas aisément se convertir en sang; il est donc obligé de circuler plus long-temps dans la masse; ce qu'il ne peut faire sans que ses parties hétérogènes n'y produisent des mouvemens irréguliers; de même le reflux de quelques matières malignes y produira des dérangemens particuliers. La nature du sang, les sucs gélatineux qui y abondent, sont autant d'obstacles qui offrent une résistance continuelle aux artères, d'où suivent des diastoles, et des systoles plus

fortes et plus réitérées. Enfin il y aura des redoublemens, si des parties hétérogènes ne se trouvent pas toujours également mêlées dans la masse, et si elles se trouvent énervées pour un temps. De cette fièvre suivent des accidens particuliers, tels que l'inflammation, l'adhérence des parties les unes avec les autres. Ce dernier cas est confirmé par l'observation de plusieurs praticiens célèbres qui ont trouvé le péricarde adhérent au cœur, dans des enfans morts de cette fâcheuse maladie ; ce qui ne peut avoir pour cause que l'inflammation de ces parties, ou l'épaississement de l'humeur qui les arrose.

Les signes des écrouelles sont diagnostics et prognostics ; lesquels sont différens suivant les différentes espèces d'écrouelles. En général, ceux qui sont attaqués de cette maladie, sont très-pâles, mols, languissans, ayant le pouls foible et s'acquittant très-lentement des fonctions animales. Leur ventre est dur, leur teint plombé, ils ont une mauvaise digestion, le nez et les lèvres enflées, les yeux larmoyans, un écoulement pituiteux par le nez, ce qui est accompagné pour l'ordinaire d'engorgemens aux glandes du col, des aisselles, et des aînes. Ce gonflement des joues, des lèvres, du nez, est assez familier aux enfans, qui en sont attaqués ou menacés, et il se remarque sur-tout, quand l'air est un peu froid. A ces signes on peut ajoûter ceux que nous avons décrits en parlant de la nature des écrouelles.

Les écrouelles bénignes se connoissent, parce qu'elles sont superficielles, peu dures, ne changeant pas beaucoup la couleur de la peau, sans adhérence, indolentes ; elles ne produisent point d'accidens fâcheux, et cédent aisément aux remèdes.

Les malignes au contraire, sont plus profondes, dures, skirreuses, livides, produisent de la douleur, et d'autres accidens plus fâcheux, fournissent une suppuration ichoreuse, et de mauvaise qualité, causent des ulcères noirâtres, longs et difficiles à guérir.

Les écrouelles véroliques se connoissent en rappellant les circonstances qui ont précédé, en examinant si le malade a eu quelque maladie vénérienne, traitée peu soigneusement, et sur-tout en voyant s'il a des accidens qui soient des signes actuels de cette maladie ; les héréditaires se connoissent par le récit du malade quand il est né de parens cacochymes, infectés de ce virus, ou du virus vérolique. Enfin les chancreuses se connoissent par la pourriture qui leur est propre, et par les signes communs de ces deux maladies.

Quant aux signes prognostics, par rapport à l'essence des écrouelles, celles qui sont bénignes se guérissent assez aisément, et cédent beaucoup aux remèdes. Les simples sont moins fâcheuses que les compliquées.

Les internes sont plus dangereuses que les externes ; celles qui at-

taquent les glandes superficielles, sont plus aisées à guérir que celles qui attaquent les os et les articulations ; celles-ci sont plus susceptibles des remèdes que celles qui attaquent les principaux viscères, et qui y causent des affections d'autant plus dangereuses, que ces parties sont plus nécessaires à la vie ; celles qui arrivent au voisinage du larinx, et du pharinx particulièrement, causent des accidens mortels par leur gonflement.

Les écrouelles malignes sont les plus facheuses de toutes ; elles produisent des accidens terribles, se compliquent souvent, deviennent chroniques, et ne reconnoissent de remède souverain que la mort. Les héréditaires se terminent plus difficilement que les acquises. Celles qui disparoissent d'elles-mêmes, sont très-fâcheuses ; si elles sont accompagnées d'autres maladies, de cancer, etc., elles deviennent d'une guérison très-difficile ; ce qui varie, selon leur progrès, et le tempérament du malade ; enfin celles qui arrivent aux enfans sont moins dangereuses que celles qui arrivent aux adultes ; car dans ces derniers, elles sont plus disposées à la putréfaction.

L'intention que l'on doit avoir dans la guérison des écrouelles, c'est d'attaquer sur-tout la cause qui les a produites, d'atténuer et de diviser les sucs stagnans, d'émousser l'activité de leur sels, ou du moins de les embarrasser, pour se munir contre la violence de leurs effets, de rendre la circulation plus libre dans les glandes, de les débarrasser autant qu'il est possible, des fluides qui y séjournent, de rétablir enfin l'action organique des premières voies ; par conséquent tout ce qui sera capable de diminuer la masse, de donner du mouvement aux fluides, de les diviser, de leur faire reprendre leur route ordinaire, conviendra à la maladie ; tels sont les saignées, les purgatifs, les délayans, les humectans, les incisifs, les apéritifs, les alcalis ; les fondans, et les sudorifiques, y conviendront beaucoup, mais ayant égard au temps et aux circonstances de la maladie, à quoi l'on doit ajouter l'usage des topiques.

Les saignées plus ou moins fréquentes ; selon les forces du malade, sont donc les premiers remèdes, après lesquels on mettra en usage les purgatifs minoratifs, par préférence aux violens cathérétiques et aux émétiques ; par ces évacuations la masse étant débarrassée, et la circulation plus facile et plus libre, les vaisseaux agissent plus fortement sur les fluides, et peuvent ainsi par leur action contribuer à les atténuer, et à les diviser. Les minoratifs tirés des amers méritent la préférence ; tels sont le séné, la rhubarbe, les sels d'absynthe, et de chicorée, les syrops de chicorée, de fleurs de pêcher composés avec le noir-prun, l'agaric, la scamonée ; les sels d'epsom, et de seignette.

Les boissons du malade seront d'abord apéritives et délayantes ;

elles se feront avec le chiendent, les feuilles de chicorée, de cerfeuil, de cresson, de pimprenelle, les racines de persil, d'asperges, d'ache, d'*éringium*, les fleurs et les semences de genêt, à quoi l'on peut ajouter les genêts d'Espagne, la bardane, le polypode de chêne, les cloportes en bouillons, ou en opiate, la teinture de mars, le tartre martial soluble, le sirop des cinq racines apéritives. L'écorce de tamaris, sa racine, ses feuilles, ses fleurs, son sel, conviennent aussi beaucoup pour atténuer les humeurs épaissies, et lever les obstructions du mésentère, de même que la tisanne de sarment : ces remèdes pourront entrer dans la composition des apozèmes, et des bouillons médicinaux, selon les vûes de celui qui préside à la cure.

Quand l'humeur est fixe et la tumeur dure, il faut pour lors mettre en usage les incisifs, dont les particules se mêlant dans la masse, servent à diviser les parties tenaces et à les rendre soumises aux lois de la circulation ; tels sont la percefeuille, l'impératoire, les eaux minérales chaudes prises en boisson, autant qu'on le peut ; on les mêle même avec les sudorifiques, l'esquine, le gayac, la salsepareille ; la salicoque ou chevrette (espèce d'écrevisse de mer), est aussi beaucoup recommandée dans les lieux où elle se trouve ; le bain d'eau douce a aussi beaucoup d'utilité dans cette maladie. Les bouillons de vipères atténuent puissamment les humeurs, et les chassent par la transpiration ; les trochisques de vipères sont aussi efficaces, et *Mercurialis* (1) atteste leur heureux succès dans cette maladie ; il faut cependant prendre garde d'employer ces remèdes sans les précautions nécessaires, car donnant un mouvement trop violent aux fluides renfermés dans les tumeurs, ils pourroient par irritation, les faire dégénérer en cancers. L'usage des eaux minérales chaudes, mêlées avec les sudorifiques, mérite la préférence au jugement des meilleurs praticiens ; et les bons effets qu'elles ont produits en plusieurs occasions, font suffisamment leur éloge.

On joindra à ces remèdes les fondans, lesquels se tirent principalement de l'antimoine et du mercure, le fondant de *Rotrou* avec les précautions requises, l'æthiops minéral, la poudre contre les écrouelles d'Arnaud de Villeneuve, les préparations du fer, sa limaille rouillée et porphyrisée ; s'il y a quelque soupçon de virus vérolique, la panacée, l'*aquila-alba*, auront la préférence. Si des filles peu réglées en étoient attaquées, on leur donne le safran de mars apéritif, les trochisques de myrrhe, l'aloës succotrin, la teinture de mars ; ce que l'on joint aux emménagogues. Le retour de cette évacuation périodique, ou son commencement, lorsqu'elle n'avoit pas encore paru, ont souvent procuré une dérivation salutaire de l'hu-

(1) De morbis, cap. de strumis.

meur morbifique, et une guérison peu espérée ; on peut se convaincre de ce fait par une observation de *Saviard* (1), qui rapporte qu'une fille attaquée d'un dépôt scrophuleux, ne fut absolument quitte de la maladie, que lorsque ses règles commencèrent à paroître.

A ces fondans, si l'action des sels l'exige, on ajoute les absorbans, comme les yeux d'écrevisses, la pierre d'éponge calcinée, la corne de cerf préparée, les coraux en poudre, les coquilles d'œufs lavées et porphyrisées, l'antimoine diaphorétique de *Poterius*. *Scultet* conseille fort l'électuaire fait avec le miel, et la poudre de lézard, au poids d'une dragme ou environ, tous les matins. Les eaux minérales ferrugineuses, le petit lait calibé, se donnent avec succès sur la fin. *Reusnerus* ordonne comme spécifique, la racine de dompte-venin, pourvu qu'on ait soin de la continuer long-temps.

Les tumeurs scrophuleuses sont à-peu-près sujettes aux mêmes terminaisons que les autres tumeurs. Quant elles sont bénignes, commençantes, peu douloureuses, la terminaison la plus avantageuse est la résolution ; il ne faut donc rien oublier dans ces premiers temps, pour la procurer. On applique dessus en emplâtre, le bitume nommé *ambia*, la gomme animée, qui est aussi émolliente, l'onguent de sperme, de grenouilles, la gomme ammoniac recommandée par *Muller*, le diabotanum simple, l'emplâtre *de Vigo cum mercurio*, le diachylon gommé, le mucilage, l'emplâtre de Nuremberg ; et en cataplasme la bardane, la ciguë, la mandragore, les fleurs de romarin, le *xanthium*, la petite scrophulaire, la petite jombarde, la vermiculaire brûlante, la racine vierge, la petite paquerette, le menianthe, ou trèfle d'eau ; on peut joindre à ces cataplasmes l'huile de moutarde.

Les fomentations et douches avec la lessive de cendres de sarment, conviennent beaucoup dans ce cas, pourvu qu'on les continue long-temps. On joint à ces topiques les remèdes intérieurs, on saigne le malade, on le purge, on lui fait prendre quelques boissons convenables, ou l'eau de goudron, que l'on place en différens temps de la maladie ; on lui donne en bol le beaume du Pérou. Quelques-uns recommandent, comme fondant, et adoucissant, la cendre de taupe, depuis un scrupule jusqu'à une demi-dragme ; si ces tumeurs n'augmentent pas, et sont nouvelles, le seul usage des remèdes intérieurs suffit pour les guérir tout-à-fait ; la résolution doit encore être tentée, quand on soupçonne les scrophules intérieurement, ou bien quand elles ont leur siége au col le long des gros vaisseaux. Pour résoudre ces dernières, et pour les écrouelles bénignes, l'usage des frictions avec des linges chauds, peut être fort utile, pourvu qu'on

(1) Observ. 77.

expose auparavant la partie à la vapeur de l'eau tiède avec le vinaigre. M. *Van-Swieten* (1) a vu une glande parotide engorgée, et qui avoit résisté aux remèdes les plus efficaces, se dissiper par des frictions avec des morceaux de laine, ce qui se pratiquoit deux fois le jour, après l'avoir exposée à la vapeur de l'eau tiéde et du vinaigre. Le mouvement musculaire ménagé, des frictions sèches employées avec précaution, peuvent donc être utiles ; et quoique certains Auteurs les condamnent (1), dans la crainte d'attirer des humeurs vers les parties engorgées, ces moyens cependant seront efficaces, s'ils sont dirigés avec prudence.

Si la tumeur ne diminue pas, si les accidens augmentent, si la chaleur et la pulsation qui se mettent de la partie, annoncent la suppuration, il faut alors mettre en usage les topiques capables de la procurer, comme la scrophulaire, avec les feuilles de camomille et de mélilot, la poirée, l'oignon de lis, le levain auquel on ajoute des graisses, les huiles de laurier, de vers, de camomille, de lis, d'olives, etc. l'onguent *basilicum*, d'*althæa*, la térébenthine ; l'emplâtre de *Charles Musitan* est recommandé par ce fameux praticien de Naples, comme un excellent remède, non-seulement pour mûrir les écrouelles, mais toutes sortes de tumeurs. Si dans le commencement la douleur étoit considérable, on mettroit les anodins, au lieu des suppuratifs.

Quand la suppuration est formée, il faut lui donner jour ; mais à la différence des autres tumeurs, il ne faut ouvrir celles-ci, et surtout celles qui attaquent les glandes, que quand leur substance paroît entièrement consommée, et est devenue purulente; autrement les bords se durcissent, le séjour de la matière dans le tissu de la peau, les rend calleux, la chaleur diminuée dans la partie, empêche la coction, pour ainsi dire, de ce qui devoit suppurer, et produit une cicatrice difforme sous laquelle se trouve souvent le germe d'une nouvelle tumeur. La tumeur ouverte, on entretient la suppuration, les digestifs doux y conviennent, et on y peut joindre différens remèdes selon les causes, et selon les indications particulières à la maladie. Le pus est quelquefois fort épais, et la suppuration fort lente, ce qui oblige souvent de recouvrir la partie de cataplasmes émolliens, afin de relâcher le tissu trop tendu des solides ; l'onguent de la mère y convient aussi ; d'autres fois, la suppuration est ichoreuse, souvent elle est sanieuse ; enfin elle varie selon les complications. Il arrive souvent que la tumeur paroît en fluctuation ; on l'ouvre, et une fausse suppuration aqueuse, et qui se supprime aisément, démontre une coction imparfaite de la matière.

(1) Commentar. in Boerhaav. Aphor. pag. 180.
(2) Mercurialis, de morbis puerorum.

Pour entretenir la suppuration, on donne avec succès la tisanne faite avec le souci, ou avec son sirop ; ce remède est recommandé comme excellent dans ce cas, par feu M. *Lemery* ; mais comme dans cette maladie les sucs sont viciés, il arrive souvent une régénération de mauvaises chairs qui avancent fort vîte, et qui produiroient une cicatrice peu solide, si on ne les réprimoit par les détersifs. Ces remèdes sont fort utiles dans ce cas ; dans les suppurations ordinaires, il ne faut que suivre la nature ; dans celles-ci, il faut souvent réprimer son ouvrage, et arrêter ses progrès prématurés. On emploie avec succès dans cette vue, l'herbe aux verrues, la percefeuille, le suc de renoncule, mais avec précaution, parce qu'il est violent dans ses effets ; la poudre de sabine, la décoction de feuilles de noyer, le vin miellé, la teinture de mirrhe et d'aloës, la savonnière, le lierre, le verdet, l'alun en poudre, l'eau phagédénique, le collyre de *Lanfranc*, l'onguent mondificatif, d'ache, l'ægyptiac, l'onguent des apôtres, l'huile de camphre, l'onguent brun, la pierre infernale, et enfin le baume d'acier, recommandé comme un excellent remède dans ces occasions par M. *de la Peyronie ;* les bons effets que ce praticien célèbre en a vus, et qu'il a sans doute communiqués à l'Académie, en assurent assez l'excellence. Quand la plaie a été détergée, on met en usage les sarcotiques, et on tend à une bonne et solide cicatrice.

Il arrive souvent ou que la tumeur est trop tôt ouverte par l'instrument tranchant, ou qu'étant près des tégumens, le pus se fait jour avant que la glande soit consommée ; pour lors il faut détruire le reste de ces glandes, et même les emporter entières en cas qu'il y en ait. Cette manœuvre est d'autant plus nécessaire, que si des glandes restent, et même des parties de glandes, pour lors, servant toujours de réservoirs aux sucs qui les arrosent, ils y séjournent, et peu de temps après, produisent de nouvelles tumeurs. J'ai même observé que les glandes à demi emportées, sont beaucoup plus sujettes à récidive, et même cèdent plus difficilement aux remèdes des résolutifs qu'on pourroit appliquer, que celles qui sont entières ; ce qui est d'autant plus aisé à concevoir, qu'étant composées de vaisseaux délabrés, à demi rongés, et qui ne sont susceptibles d'aucun ressort, les sucs qui s'y portent continuellement, les forcent, et produisent par leur séjour de nouvelles tumeurs très-considérables.

Ces restes de glandes s'emportent commodément, en appliquant au moyen d'un emplâtre fenêtré, la pierre à cautère, les trochisques *de minio*, ceux de sublimé corrosif, l'eau mercurielle avec précaution, etc. On coupe ensuite les chairs, et on continue jusqu'à la destruction totale. Cette méthode, quoique nécessaire, et même préférable, devient souvent dangereuse, si les glandes sont situées

près des gros vaisseaux, des nerfs, et des tendons ; on remédie aux accidens que pourroit produire l'application des caustiques, par des topiques convenables, tels que les anodins. Si on redoute les accidens que peut produire le caustique, on emploie l'instrument tranchant, ayant soin d'emporter le kiste, autant qu'il est possible, et s'il en reste, il faut le faire suppurer ; il faut encore faire attention d'enlever le germe, ce que recommande *Tulpius* (1) ; mais il y a lieu de croire que ce qu'il a pris pour le germe des écrouelles, n'étoit autre chose que quelques grains glanduleux engorgés ou plus durs, ou des concrétions formées dans l'épaisseur des membranes.

Si les dépôts scrophuleux se trouvent près des os, ils corrodent souvent jusqu'à leur substance, et produisent la carie ; d'autre fois la carie commence dans l'intérieur de l'os, d'où s'étendant au-dehors, elle produit des ulcères scrophuleux ; alors elle est l'effet du virus qui s'arrête dans la substance des os, soit parce que les vaisseaux y ont peu de ressort, soit parce qu'étant trop étroits, les fluides visqueux s'y arrêtent, enfin parce que la circulation est très-lente dans ces parties. Les remèdes convenables aux autres espèces de caries y conviennent : l'essence de térébenthine, la teinture de myrrhe et d'aloès, l'eau mercurielle ; mais le plus sûr est l'application du cautère actuel. J'ai vu employer ce dernier avec beaucoup de succès sur plusieurs malades de l'hôpital de la Charité de Paris. Après l'exfoliation de toute la carie, on incarne et on mène à cicatrice.

Nous avons observé ci-devant que les exostoses scrophuleuses suppurent plus aisément que les véroliques, et que l'espèce de carie qui y succède est fort dangereusé. Quelle en est la raison? C'est sans doute, parce que les sucs qui la forment, sont plus disposés à la dissolution ; elle peut donc être rangée sous la classe des caries humides, et l'heureux succès que produit le cautère actuel, en absorbant les sucs pervertis, confirme ce que j'avance : c'est dans ce cas que tout ce qui peut dessécher, pour ainsi dire, l'habitude du corps, est d'un succès presque aussi certain. Parmi ces remèdes, on peut donner efficacement les sudorifiques, et leur effet surpasse souvent nos espérances, comme nous le confirme l'observation (2) de M. le *Dran ;* observation par laquelle il prouve leur utilité, sur-tout après un long usage. S'il arrivoit que la seule application du feu ne produisît pas l'effet attendu, et que les exfoliations fussent longues, ou qu'enfin l'étendue de la carie fût considérable, on pourroit alors, sans confier ce soin à la nature, la prévenir ; l'aider, en emportant

(1) Tulpius, observat. libr. 1, cap. 46.
(2) Observat. 103.

la partie de l'os affectée ; on trouve des preuves de cet heureux succès dans le *Mercure de France* du mois de décembre, seconde partie, puisque M. *le Cat*, dans deux différens sujets attaqués de scrophules a emporté à l'un le *tibia* entier vermoulu, et à l'autre la moitié du pied ; ces opérations n'ayant pas été pratiquées sans fruit, font assez apercevoir qu'on peut souvent sauver une partie, en emportant le vice local, quand l'articulation n'est point attaquée.

Les tumeurs scrophuleuses des os, de même que leur gonflement, cèdent aussi à l'usage intérieur des remèdes convenables à la maladie; les articulations attaquées par ce virus se guérissent très-difficilement ; si on les ouvre, les humeurs dont elles sont continuellement abreuvées, cessent véritablement quelquefois de couler ; mais l'anchylose qui succède à leur guérison, devient très-incommode pour le malade, dans cette conjoncture sur-tout, s'il reste des sinus ; il n'y a qu'une ressource fâcheuse, à la vérité, c'est l'amputation, avant laquelle on doit cependant tenter les douches, les boues des eaux thermales, s'il est possible, et autres remèdes appropriés.

L'induration peut aussi terminer les tumeurs scrophuleuses ; elle peut être la suite du long usage des répercussifs et des résolutifs. Cette terminaison devient avantageuse, quand la tumeur attaque quelques parties où on ne peut porter les remèdes convenables, ou quand elle n'incommode point, qu'elle est proche des gros vaisseaux ; pour lors on peut l'abandonner à elle même ; mais si on veut en débarrasser la partie, et qu'elle soit sujette à l'action immédiate des topiques, on peut y appliquer des remèdes mucilagineux et aqueux, qui par leur vertu émolliente, relâchent le tissu des fibres, et permettent aux fluides de s'y insinuer. Il faut observer de ne pas irriter ces tumeurs endurcies par des topiques âcres et chauds, ce qui pourroit, en excitant des mouvemens spontanés dans les sucs et la partie de la lymphe qui composent la tumeur, les faire aisément dégénérer en cancer. D'ailleurs, si l'opération est possible, on peut emporter la tumeur par l'instrument tranchant.

La délitescence, et la pourriture, peuvent aussi arriver ; elles produisent des accidens fâcheux qui exigent les remèdes convenables en pareilles occasions ; mais comme ils sont assez connus, et que ce n'est pas du sujet proposé, je n'en parlerai pas ici.

Les glandes salivaires attaquées de ce virus, se goufient, et produisent des tumeurs considérables. Les remèdes proposés ci-dessus y conviennent ; mais l'observation, mère de l'expérience, a fait connoître que le *lepidium* ou passe-rage mâché, soulageoit infiniment cette espèce de tumeur, ce qui le fait préférer comme le meilleur topique en ce cas. Le suc de cette plante, qui est incisif, âcre et pénétrant, contenant d'ailleurs beaucoup de sel essentiel et fixe, s'in-

sinue par les pores absorbans, et les conduits des glandes. Il procure par sa partie âcre une plus grande filtration de salive ; par son action incisive et pénétrante, il divise les fluides trop épais, et en procure l'évacuation.

Les ophthalmies scrophuleuses et humides, étant souvent rebelles à l'action des topiques, la chirurgie a été obligée de chercher plus loin des ressources ; elle les a trouvées dans l'action du vésicatoire et du séton : ces remèdes procurent une évacuation considérable de sérosités, diminuent la masse des sucs blancs, par ce moyen, cette masse étant moindre, permet aux vaisseaux de reprendre leur ressort ; de-là la diminution de l'inflammation, du gonflement des yeux, du larmoiement ; enfin la guérison parfaite de ces maladies.

La plupart des autres accidens des écrouelles, cèdent aux remèdes généraux, au régime, etc., et comme ils n'exigent de la chirurgie rien de particulier, nous n'en dirons pas davantage.

## SIXIÈME MÉMOIRE, Par UN ANONYME.

Il est plus facile de déterminer le caractère, les espèces et les signes des tumeurs scrophuleuses, que de donner une méthode sûre de les guérir. Celles que les auteurs ont prescrites jusqu'ici, ne contiennent que des remèdes insuffisans. Ce n'est pas qu'on ait ignoré la nature du mal, et les moyens de le combattre, et même de le dompter en un état encore foible : mais, lorsqu'il est parvenu à un certain degré de force, il faut d'autres armes pour le vaincre, et il exige un spécifique propre et particulier ; c'est ce que j'espère donner à la fin de ce Mémoire : mais l'on se souviendra qu'il doit être administré par une main habile, afin de le varier selon l'âge, les forces, et le tempérament du malade ; on est même obligé de le suspendre en certains cas, pour lui substituer les différens secours que requiert la diversité des accidens. Cette maladie paroît en plusieurs endroits, et sous différentes formes, suivant la quantité, l'acrimonie, et les qualités de l'humeur peccante.

Les tumeurs scrophuleuses proprement dites, sont dures et glanduleuses, ordinairement de même couleur que la peau ; elles se forment peu à peu aux côtés du cou, derrière les oreilles, et sous le menton. On voit tous les jours des malades qui en ont d'arrangées en chapelet. Elles sont presque toujours enveloppées d'une membrane propre. Elles sont plus ou moins mobiles, simples, composées, etc.

Elles se manifestent aussi très-souvent sous les aisselles, aux mamelles et aux aînes, sur les côtes et le *sternum*, sur les mains et sur les pieds, aux doigts et aux orteils, aux coudes et aux cuisses.

J'ai vu une jeune fille d'environ six ans, qui avoit une tumeur de cette nature au milieu de la joue gauche; ce que j'avois déjà vu à d'autres enfans de cet âge. Lorsque cette humeur fait éruption aux yeux, l'ophthalmie qu'elle cause est quelquefois si violente, qu'en peu de jours elle excorie la cornée transparente en plusieurs endroits, et forme assez souvent de petits abcès, dont la matière peut rompre la cornée et produire un staphylome; d'où résulte la perte de la vue, et une grande difformité: et si le désordre ne va pas jusques-là, il reste au moins des cicatrices qui empêchent la vision en tout ou en partie.

Les paupières ne sont pas moins exposées à la férocité de cette humeur; elle les gonfle, les ulcère, et les durcit au point de renverser la paupière inférieure en-dehors, et de former un bourrelet rouge qui fait l'œil éraillé; quelquefois elle occasionne tantôt la trichiase, tantôt l'anchylops, même l'ægilops. Il est à remarquer que l'ægilops provenant de cette cause est rarement simple; l'os maxillaire se trouve quelquefois carié à la partie inférieure de l'orbite, et je l'ai vu deux fois percé.

Quoique ce virus se fasse sentir davantage aux endroits que nous avons décrits, il ne laisse pas d'affecter indifféremment toutes les parties du corps, les glandes, les muscles, les membranes, les tendons et les viscères, sans épargner même les os, notamment les phalanges, l'os maxillaire, la mâchoire inférieure, etc.

La matière de cette maladie affecte aussi les lèvres, le nez, les amygdales; elle embarrasse les tuyaux de l'air dans le poumon; delà une toux opiniâtre qui n'est nullement soumise aux remèdes ordinaires; la toux enfin calmée, il reste au malade une respiration courte qui l'oppresse, sur-tout lorsqu'il est obligé de faire quelques exercices. Mais ce qui caractérise plus particulièrement cette maladie: c'est 1° que la tumeur ne vient que difficilement à une entière maturité, et ne suppure pour l'ordinaire qu'imparfaitement. 2° Qu'elle ne cède point aux résolutifs. 3° Que si elle suppure, elle forme des fongus sinueux, et quelquefois cancéreux, qui conduisent les plus forts sujets au tombeau. En 1736, j'ai vu un fongus croître d'une plaie pareille, lequel parvint à la grosseur de la forme d'un chapeau, dans l'espace de six semaines. Ce n'étoit originairement qu'une glande maxillaire, et indolente, qui n'excédoit pas le volume d'un œuf de pigeon. L'opération fut jugée praticable, exécutée avec toute l'habileté possible, et conduite à cicatrisation en trois semaines de temps;

néanmoins, et quoique le sujet fût jeune, et d'un bon tempérament, cela ne l'empêcha pas de succomber au bout de quatre mois.

Lorsque sa malignité ne porte pas au malade des coups si funestes, ce n'est qu'à la dure condition d'augmenter en nombre ; puisqu'au lieu d'une tumeur qu'on aura ôtée, il en pullulera d'autres au voisinage. A l'égard du fongus, ou du chancre survenu après l'extirpation, je n'ai vu aucun malade lui survivre.

La fin que l'Académie se propose, est moins d'exciter les auteurs à faire parade d'une érudition infructueuse, qu'à trouver des moyens de délivrer le genre humain d'un mal si cruel. Qu'il y ait de ces tumeurs qui ne soient pas purement lymphatiques ; que l'on y fasse concourir, tantôt l'humeur mélancolique, tantôt la bile ; qu'importe, dès qu'elles sont scrophuleuses ? L'essentiel est de savoir les discerner des autres tumeurs, mais sur-tout de procéder efficacement à leur guérison.

Le siége de la maladie dont nous parlons, n'est pas où il paroît, je veux dire aux glandes et aux autres lieux énoncés, mais dans le mésentère dont les glandes sont presque toujours viciées, avant que celles des autres parties commencent à enfler. C'est pourquoi, on doit imputer à la mauvaise affection de ce viscère, la lésion des autres endroits du corps ; et les exemples sur cela, confirment ce que l'on sait d'après tous les bons Auteurs, tant anciens que modernes.

On distingue quatre sortes d'écrouelles ; les simples, les malignes, les ulcérées, et les chancreuses.

1° On les appelle écrouelles simples, lorsque la tumeur est dure, vacillante, et superficielle ; que la peau qui la recouvre conserve sa couleur naturelle, ensorte qu'on ne la connoît qu'au toucher, et que tandis qu'elle est encore molle, on ne peut pas la distinguer des glandes que le vulgaire appelle des croissances. Ces écrouelles simples sont d'abord sans douleur, et deviennent squirreuses par le laps du temps : mais un excès de chaleur, ou l'accession d'une autre maladie peut les enflammer, et les faire venir à suppuration ; et comme cette suppuration est presque toujours imparfaite faute d'une maturité suffisante, la tumeur peut revenir quelques jours après aussi dure qu'auparavant.

Lorsque cette suppuration est accompagnée d'inflammation, elle forme un faux phlegmon qui ne se fond pas par une suppuration louable, et complète, comme le font les vrais phlegmons. Cependant les tumeurs de l'espèce que nous traitons, ne laissent pas d'être bénignes, pour être ulcérées, parce qu'elles sont encore soumises aux remèdes, à moins qu'elles ne dégénèrent en cancer.

2° Les écrouelles malignes causent de la douleur au malade ; elles ne flottent point, elles se gonflent, la peau rougit, et on a bien de

la peine à les empêcher de s'ouvrir. Elles sont malignes ordinairement dès leur premier germe, et ne passent pas l'année sans se développer.

3° Lorsque les écrouelles malignes ont brisé la peau, qu'il en découle une sanie purulente, ou un sang corrrompu, on les appelle écrouelles ulcérées malignes. On voit par cette distinction, qu'il se rencontre deux espèces d'écrouelles ulcérées dont l'une est bénigne, et l'autre maligne.

4° Les écrouelles sont chancreuses, si les bords de l'ulcère deviennent calleux, renversés, et extrêmement douloureux, s'il suinte de l'ulcère une humeur virulente, et de mauvaise odeur, etc. enfin les unes sont primitives, comme dans les cas où la maladie est originelle, et les autres sont secondaires.

La première, et la plus commune cause primitive de ce mal est attribuée, du consentement unanime de tous les médecins, à la grossièreté, et à l'épaississement de la lymphe qui croupit dans ses vaisseaux, s'y arrête, et s'y durcit par le long séjour qu'elle y fait.

La lymphe ne sauroit croupir long-temps dans un endroit, que ses parties les plus fines ne s'évaporent, et que son résidu ne durcisse. C'est ainsi que se forme cette tumeur que nous appelons écrouelle, suivant l'opinion de la plupart des auteurs. Quelques-uns ajoutent qu'il se trouve de l'acide dans la lymphe; autrement, disent-ils, les enfans ne seroient pas si exposés à cette maladie qu'ils le sont; puisque de soixante personnes qui en seront atteintes, il ne s'en trouve que cinq ou six adultes. La lymphe peut devenir grossière par plusieurs causes.

1° Les eaux bourbeuses, marécageuses, nébuleuses, et de neige fondue, rendent la lymphe propre à se durcir dans les glandes, comme on l'observe dans ceux qui habitent les endroits marécageux et froids des Alpes, et des bords de la Manche.

2° L'usage des fruits crudes, et des alimens grossiers, fait la même chose, ainsi qu'on eut le malheur de l'éprouver en France, au temps des guerres civiles.

3° La viscosité du chyle, par toute autre cause, peut aigrir, et épaissir la lymphe au point de ne pouvoir plus traverser les pores des glandes, et de s'y embarrasser.

4° Les enfans qui tètent des femmes nouvellement enceintes, sont souvent attaqués de cette maladie, parce que la lymphe qui résulte de ce lait, étant fort grossière, s'arrête facilement dans les glandes, pour produire les écrouelles.

La seconde cause de cette fâcheuse maladie, beaucoup plus grave que la précédente, est l'effet de la contagion. Celle-ci peut, par son propre caractère, vicier tout à la fois les fluides et les solides; c'est

e virus dont les parens ont été infectés, et qui se manifeste chez eurs descendans.

La troisième cause originelle de cette maladie, c'est le lait de la ourrice ; et si le lait d'une femme nouvellement enceinte, peut de- enir une cause éloignée de cette maladie, il n'y a pas de doute que elui d'une femme infectée d'écrouelles n'en puisse être une cause mmédiate.

La quatrième cause de cette maladie est la communication par co- abitation, par l'usage du linge, et autres ustensiles, peut-être ême l'haleine du malade. C'est le jugement qu'en a porté, par son écret du 28 novembre 1578, la Faculté de Médecine de Paris, onsultée par le parlement sur la question si cette maladie pouvoit tre contagieuse : décision conforme à la doctrine d'*Hippocrate* et de *Valleriola*. *Aretæus* trouve tout-à fait imprudent de converser avec s malades de cette espèce ; et j'ai des exemples, que cette maladie st contagieuse.

Les causes secondaires sont, lorsque les écrouelles succèdent à ne autre maladie, comme à une fièvre lente, ou à la petite vérole, une gale invétérée, ou répercutée par des remèdes desséchans ; à n érésipèle rentré en-dedans par des astringens, ou des remèdes op froids.

Les écrouelles ont des signes, selon le degré où elles se trouvent. 1° Les simples ne paroissent pas plus considérables que des glandes aturelles ; elles ne changent point la couleur de la peau. On ne les nnoît qu'au tact, alors on sent des glandes dures, rénitentes et mo- les. Elles sont sans douleur ; et c'est ce qui les fait regarder bien ouvent comme de simples croissances dans les enfans. Il est cepen- nt très-important de les bien distinguer.

2° Lorsque l'on sent une rangée de ces petites glandes le long du uscle mastoïdien, ou sous le menton, ou aux aînes, ou dessous s aisselles, il y auroit du risque à les négliger ; car, en ce cas, on droit de soupçonner les scrophules très-prochaines ; mais si une phthalmie s'y trouve jointe, ou un suintement d'une humeur âcre rrière les oreilles, aux lèvres, à quelque doigt, etc., on ne doit s hésiter à déclarer les glandes du col scrophuleuses, quelque pe- es qu'elles soient, quand même les parotides, les axillaires et les guinales, seroient dans leur état naturel. Il ne faut pas craindre de op avancer en cela. Il est vrai que dans le premier état, il n'y a cune différence entre les glandes naturelles, et celles qui prennent route des écrouelles ; mais les accidens que nous avons donnés ur indices, doivent nous déterminer à caractériser une maladie qui paroît rien moins que ce qu'elle est en effet : au lieu que les mar-

ques distinctives désignées par les auteurs pour faire ce discernement ne peuvent plus servir, lorsque la tumeur est si marquée au coi funeste, que le vulgaire est en état d'en décider. Nous n'avons don point de signe plus certain pour connoître les tumeurs scrophuleuse dans le premier état, que l'accompagnement de quelques-uns des ac cidens déjà répétés. Il est extrêmement important de ne pas méprise ces petits indices, vu que le mal, en ce premier degré, peut êtr dompté, sur-tout si l'on est favorisé par le tempérament, les qualité de l'air et des alimens ; car on voit dans un sujet bien constitué, ce mêmes glandes se dissiper à l'aide de la nature, d'un air léger, d'a limens de facile digestion, et de bon suc; en d'autres, ces tumeur subsisteront bien des années, sans augmenter, ni diminuer, ni in commoder le malade.

3° Les écrouelles abcédées se reconnoissent par le changement d la tumeur, en ce que de dure qu'elle étoit, elle devient molle a moins à sa partie supérieure. Elle est toujours un peu rouge ou livid en cet endroit, le reste de la tumeur demeurant dans le même éta Le malade y ressent la chaleur, et la douleur d'un abcès ordinaire par la tension des fibres nerveuses et le battement des artères.

4° Les écrouelles malignes se manifestent par la douleur et la rou geur que l'on remarque dans toute l'étendue de la tumeur.

5° L'ouverture de la tumeur démontre son ulcération. La duret et la douleur des bords de l'ulcère, caractérisent les écrouelles ulcé rées et chancreuses. L'on n'est guères exposé à la méprise dans l discernement des trois dernières espèces. La seule inspection suff pour les reconnoître.

Les écrouelles en général, sont des tumeurs très-fâcheuses et dif ficiles à guérir. Elles le sont cependant plus ou moins, selon leu différent état, la cause qui les produit, les parties qu'elles attaquent et l'habitude du malade.

1° Les écrouelles simples, et qui commencent, peuvent facilemen se guérir, sur-tout, si les tumeurs sont fort petites et isolées.

2° Celles qui ne proviennent que de la mauvaise nourriture, d climat, etc., ne résistent pas long-temps aux remèdes, si l'on chang l'état du malade.

3° Les simples, devenues ulcérées, sont plus difficiles à guéri qu'auparavant.

4° Celles qui sont douloureuses, donnent plus de peine que celle qui sont sans douleur ; celles qui sont fixes, que celles qui sont mo biles ; celles qui sont à la partie antérieure du col, que celles qui son ailleurs, et celles qui sont accompagnées de fièvre, ou qui l'excitent, que celles qui en sont exemptes.

5° La figure de la tumeur ne détermine rien, attendu qu'elle dépend des parties qui l'environnent, et qui la compriment; cependant inégales et douloureuses, elles sont de mauvaise espèce.

6° Les petites tumeurs en grand nombre, sont plus long-temps à se dissiper, que lorsqu'elles sont rares.

7° Celles qui sont extrêmement grosses, ne se fondent qu'avec beaucoup de temps.

8° Les écrouelles malignes sont difficiles à dissiper. La difficulté est encore plus grande après leur ulcération.

9° Il n'y a pas sujet d'augurer mieux des tumeurs chancreuses.

10° Celles qui sont placées entre de gros vaisseaux, ou près des tendons, demandent du temps, et beaucoup de circonspection, les topiques doux y faisant peu, et les plus forts pouvant être dangereux, ainsi que l'opération.

11° Celles qui s'attachent aux os, ne peuvent être guéries que la portion altérée ne soit enlevée, et même l'os entier, au cas qu'il en soit pénétré dans toute son étendue.

12° Les écrouelles héréditaires, de même que celles qui viennent d'une nourrice qui en seroit infectée, ne sont pas curables, si le sujet n'est pas en état de supporter les remèdes durant deux printemps et deux automnes, d'autant que le mal lui est identifié, et qu'il fait partie de sa substance.

13° Elles sont encore incurables dans un sujet âgé de quarante ans, parce qu'elles sont accompagnées d'obstructions invincibles dans les viscères; et lorsqu'elles attaquent une personne au-delà de cet âge, si ce sont des écrouelles malignes, ulcérées, elles sont également incurables, parce qu'elles dégénèrent ordinairement en cancer, ou que le malade tombe dans l'hétisie, et finit par consomption. Dans ces trois derniers cas, les remèdes ne peuvent plus avoir lieu. La conséquence que l'on peut tirer de toutes ces particularités, est que dans les autres cas personne n'est exclus de la guérison, sinon radicale, au moins palliative, que ceux dont la mauvaise habitude leur interdit l'usage du remède, pendant un temps suffisant.

Pour parler selon le style ordinaire, les écrouelles exigent différentes curations, suivant les différens degrés où elles se trouvent, et l'âge ou les forces du malade, quoiqu'à proprement parler, une seule cure leur suffise, pourvu qu'elle soit modifiée d'une manière appropriée à chacun de ces différens états; et pour l'effectuer, trois choses sont requises.

1° Le Régime.

2° La Pharmacie, ou les remèdes internes.

3° La Chirurgie.

Premièrement, le régime est si nécessaire pour la cure de cette maladie, que sans lui le meilleur spécifique seroit inutile, et quelquefois nuisible. On dit ordinairement qu'il doit être conforme à l'âge, et au tempérament du malade. Il y en a de bien des espèces. Je prescris néanmoins le même régime indifféremment à tous, à l'exception du tempérament trop chaud, ou trop sec, qui doit être davantage humecté, et du trop humide, sujet à beaucoup de crudités, lequel doit observer une diète plus exacte. Tout le reste dépend de la bonne administration du remède, qui consiste à en proportionner la dose, à en régler les prises, à en suspendre l'usage, pour donner du relâche au malade, quand il en est temps, et a procurer les adoucissans que le cas exigera.

En général, j'interdis à tous les viandes froides, les ragoûts, les liqueurs ardentes, les fruits cruds, le poisson, sur-tout celui d'étang, les oiseaux aquatiques, le beurre, le laitage, à l'exception du lait d'ânesse, lorsqu'il est nécessaire d'adoucir la poitrine, ou du petit lait, quand il est besoin de rafraîchir, ou du lait de vache coupé de moitié d'eau d'orge mondé, au défaut de lait d'ânesse.

Je réduis le malade à deux potages par jour, de la viande de boucherie, et de la volaille à dîner seulement, lui substituant le soir des pommes cuites, et autres fruits cuits, non acides; des œufs, du riz, etc.

A l'égard des enfans qui font toujours le plus grand nombre de ces malades, je les conforme à cet ordre, aux quantités près. Je leur fais boire, au cas qu'ils aient soif, de l'eau de petits clous pure; à ceux qui ont la poitrine délicate, ou de la toux, la tisanne de racine de glouteron; s'ils sont échauffés, celle de chiendent, ou autres appropriées à la situation où ils se trouveront. Au cas qu'ils se dégoûtent de soupe, on peut leur donner une fois par jour de la bouillie, à condition qu'on y mêlera vingt-quatre grains d'yeux d'écrevisse en trochisques; on peut leur donner aussi un mélange de parties égales de mars apéritif, et de poudre de cloportes à la dose de dix grains. Cette dose de mars est pour les enfans depuis quatre jusqu'à huit ans: ceux qui sont au-dessus, en peuvent prendre jusqu'à douze grains tous les jours. Comme l'air contribue beaucoup à la cure de cette maladie, on doit le choisir doux et léger pour ceux qui ont la facilité de se déplacer. Je ne détaillerai pas ici les secours requis dans le cas de fièvre ou d'hétisie, parce qu'ils n'appartiennent pas à notre sujet. Il me suffit d'avertir qu'il faut cesser alors de traiter les écrouelles, pour ne porter son attention qu'aux autres maladies plus urgentes.

Mon remède interne se fait en trois préparations séparées. La première consiste en ce qui suit.

℞. *Sel de nitre purifié.*
*Sel d'absynthe.*
*Antimoine de Hongrie*, ana ℥ *j.*

Je pulvérise ces trois ingrédiens en particulier, je les fais bien sécher ; ensuite je les mêle ensemble, et les mets dans un creuset trois fois plus grand que le volume de la matière, je le couvre d'une plaque de fer trouée au milieu, après quoi je le place dans un réchaud ; je l'environne de charbon, et enfin j'allume le feu, que je pousse peu à peu jusqu'à ce que le creuset rougisse ; il se fait une détonation, et la fusée sort par le trou de la plaque. Je laisse refroidir le creuset dans le fourneau, puis j'en retire la pierre, sans casser le creuset. Alors je réduis la pierre en poudre, et je la lessive pendant dix jours dans l'eau chaude, la remuant cinq ou six fois par jour, et je la laisse reposer quand je veux changer l'eau, ce que je réitère matin et soir. Les lotions finies, je fais sécher la poudre, et je la porphyrise, puis je la conserve dans un bocal bien bouché.

Je fais une forte décoction de réglisse dans laquelle je mets à volonté de la scammonée d'Alep en poudre, la remuant sans cesse sur le feu ; quand la liqueur est à peu près comme du lait, je la verse dans un vaisseau, et je remets de nouvelle décoction chaude sur le résidu de la scammonée, en remuant toujours sur le feu, jusqu'à ce qu'elle soit blanche ; alors je la jette sur la première, et je réitère la même chose jusqu'à ce que la décoction ne blanchisse plus, et qu'il ne reste de la scammonée, qu'un morceau de matière noire comme de la poix, que je jette. Je fais ensuite évaporer au bain-marie la liqueur blanche, jusqu'à la consistance d'un sirop épais, que je garde précieusement dans un pot bien bouché.

Je prends du mercure vif à volonté, je le triture dans un mortier avec suffisante quantité d'yeux d'écrevisses ou de nacre de perle en trochisques, je l'enferme ensuite dans un chamois fort et bien lié, puis je le serre dans une presse de relieur. Je réitère trois fois cette opération avec de nouvelles poudres, après quoi le mercure en sort pur et brillant, tandis que les poudres chargées de son acide, et de toutes ses impuretés, demeurent noires.

Je joins à ces trois préparations d'autres matières, avec les proportions suivantes.

℞. *Scammonée*, ℥ *ij.*
*Æthiops*, ℥ *j.* ß.
*Mercure purifié*, ʒ *iij.*
*Antimoine préparé*, ʒ *iij.*
*Safran de mars apéritif*, ʒ *iij.*

*Savon blanc de Gênes*, ℥ *ij*.
*Poudre de cloportes des bois*, ℥ *iij*.

Je fais une masse de ces sept choses avec quelque sirop ; j'en forme un bol du poids de dix-sept ou dix-huit grains pour un adulte passablement fort, et je me règle sur l'effet que ce premier produit, pour doser les autres. Il doit purger trois ou quatre fois, au-delà desquelles il faut le diminuer en faisant quatre bols de trois ; et lorsqu'il agit moins, je l'augmente, ne faisant que deux bols de trois ; en se conformant à cette règle, tous les malades, de quelqu'âge, et de quelque tempérament qu'ils soient, pourront en user autant de temps que la guérison l'exigera, sans s'affoiblir. Au reste, lorsque le malade s'échauffe facilement, je ne lui donne de ce bol que deux ou trois fois par semaine, et afin de ne point perdre de temps, je remplis les jours vides par une chopine de petit lait, ou deux bouillons de mou, ou de cœur de veau, avec une poignée de chicorée ; je lui fais prendre ces mêmes jours, le mélange de cinq grains d'æthiops, de quatre grains de poudre de cloportes, et de deux grains de notre préparation d'antimoine, dans une cuillerée de soupe. Il arrive quelquefois, sur-tout quand l'estomac est remplie de matières crues et de glaires, que le premier bol excite une évacuation si abondante, qu'elle ne se termine qu'à la fin du deuxième jour, quoique la dose soit bien proportionnée ; néanmoins je n'en redonne que trois jours après que la fonte est arrêtée, et je diminue la dose pour cette fois, quoiqu'il en faille revenir à la première dose pour opérer au degré que nous avons désigné.

Je procède de la même façon, à l'égard des enfans, observant de ne leur jamais donner de bol deux jours de suite, laissant toujours au moins un jour d'intervalle, que je remplis comme chez les adultes délicats, en leur donnant six grains de safran de mars apéritif, et trois grains de trochisques d'yeux d'écrevisses, depuis quatre jusqu'à dix ans, augmentant la dose à proportion des années qu'ils ont au-dessus de celles-ci ; observant encore de ne leur donner la dose du premier bol, que d'autant de grains qu'ils ont d'années. Je fais prendre aux enfans le bol applati, et caché dans une cuillerée de soupe, ayant la précaution de leur faire avaler un peu de bouillon non dégraissé avant et après. Ce remède n'occasionne jamais de tranchées, ni même de foiblesse : au contraire la plupart, et principalement les enfans, engraissent pendant son usage ; ce qui n'est pas étonnant, puisqu'il réveille l'appétit.

Deux heures après qu'on a avalé le bol, le malade commence à user de quelques boissons légères, jusqu'au dîner. Un adulte échauffé peut boire de l'orgeat, ou de la limonade après le dîner pour se ra-

fraîchir. S'il arrive enfin que le malade soit fatigué, je suspends l'usage du remède pour lui substituer les choses que sa situation requiert, comme le lait d'ânesse, ou celui de vache distillé au bain-marie, avec quelques écrevisses, ou cuisses de grenouilles, ou à leur défaut le lait coupé d'eau d'orge mondé, dans le cas où la poitrine se trouve altérée, ou de l'eau de racine de glouterou, quand il faut adoucir sans rafraîchir ; ou bien, suivant les cas, les looks appropriés, le kermès, mais sur-tout le soufre qui est bon dans cette maladie : ce qui a été observé. L'on emploiera encore suivant les cas, le bain, les lavemens, etc.

Je prépare le malade à l'usage du remède interne, selon ses forces et son tempérament. Je fais saigner les adultes, selon la plénitude, ensuite je place le petit lait pendant huit jours, le matin à jeun, et le mars apéritif, avec un peu de poudre de cloportes dans la soupe du dîner, à la dose de quinze grains. Les enfans n'en prennent que depuis cinq jusqu'à dix grains. Au bout de ce temps, je purge le malade, et dès le lendemain, il commence les bains domestiques qu'il continue jusqu'à neuf ou dix ; les trois derniers jours, je donne au malade trois prises du mélange de deux grains de notre préparation d'antimoine, et de six grains d'æthiops dans la soupe, après quoi, je commence à donner les bols ; j'en continue l'administration tous les jours jusqu'à ce que le malade ait besoin de relâche, ou que les grandes chaleurs, ou les grands froids m'obligent de le suspendre; et de temps en temps, je fais prendre trois cuillerées d'huile d'olive, la veille du bol : avec toutes ces précautions, l'on doit retirer de grands avantages du remède.

Lorsque la tumeur est douloureuse, ou qu'elle enfle, j'emploie les cataplasmes émolliens, et les résolutifs modérés ; celui-ci est très-bon.

Je fais cuire une cuillerée de graine de lin et de fenugrec ou de *psyllium*, parties égales, dans trois demi-septiers de lait ; je coule le mucilage, ensuite j'y fais bouillir un écheveau de fil cru, et j'applique chaud l'écheveau de fil sur la tumeur. Je fais renouveler ce topique de cinq en cinq heures.

Si la tumeur est grosse et indolente, je la fais frotter avec l'huile de vers, le soir, et je la fais tenir chaudement jusqu'au matin. Lorsque le malade ne veut pas garder ce remède pendant le jour, je me contente d'une emplâtre de parties égales de *Vigo cum mercurio*, et de diabotanum ; je continue l'usage de ces topiques, jusqu'à ce que la tumeur se détermine, soit pour la résolution, soit pour la suppuration. Quand elle est déterminée à la suppuration, je l'ouvre, j'en fais sortir le pus, et je la panse avec l'emplâtre de diachylon, mêlé

de celui de mucilage, y ajoutant un peu de mercure crud éteint avec la salive, et j'applique un cataplasme par-dessus l'emplâtre.

J'ai toujours remarqué que ces tumeurs sont plus dociles aux remèdes doux, qu'à ceux qui sont forts ; il faut du temps et de la patience.

Mais s'il n'y a que la superficie de la tumeur d'abcédée, je persévère, sans l'ouvrir, à l'amollir par les cataplasmes, couvrant seulement l'ouverture d'un petit emplâtre ; et à l'aide du remède interne, la tumeur se fond enfin partie par la suppuration, et partie par la résolution. Je n'emploie point de détersifs plus forts que les suivans :

1° L'emplâtre *de ranis cum mercurio ;* et un peu de camphre.

2° L'emplâtre de céruse dans une once duquel j'incorpore un gros de mercure vif, et un scrupule de camphre. Quand il est nécessaire de fondre davantage, je frotte de temps en temps l'emplâtre de mercure crud ; et les callosités fondent suffisamment, et même sensiblement.

Si pourtant la tumeur ne se détermine à rien, qu'il ne soit pas possible de la résoudre, ni de la mûrir, et qu'elle tienne de la nature des athéromes, j'emploie le caustique. Il n'en est jamais arrivé de suites fâcheuses, lorsque la tumeur est loin des gros vaisseaux. Car, dans une telle position, cela est fort différent ; j'aime mieux attendre l'effet du remède interne, et des topiques doux, que de mettre le malade en péril, en voulant trop entreprendre. A l'égard des excoriations, des petites tumeurs superficielles que ce vice produit sur les parties tendineuses, aux doigts, aux orteils, aucun topique ne convient mieux que le beurre de mai, que l'on prépare avec les plantes aromatiques.

Voilà le détail exact d'une méthode curative, que Dieu bénit tous les jours par les grands succès et les guérisons nombreuses qui en résultent (1).

(1) Dans un ouvrage intitulé : Traité de la seconde dentition (1819), M. Delabarre a émis sur les scrophules, des considérations nouvelles.

Il ne les regarde pas comme un vice de la nutrition, mais comme une affection des vaisseaux absorbans et de leurs ganglions irrités par les fluides qui doivent les traverser, de sorte que selon les causes, les scrophules existeront à l'intérieur ou sous la peau seulement. Ainsi, l'usage de mauvais alimens produira l'engorgement des glandes mésentériques ; un air mal-sain, la mal-propreté, celui des glandes sous-cutanées.

On ne peut refuser à ces idées soutenues par un raisonnement juste et des faits intéressans, un degré de vraisemblance digne de fixer l'attention des médecins sur cet objet. *(Note de l'Editeur.)*

# QUESTION

## PROPOSÉE EN 1752, POUR LE PRIX DE 1753.

*Le feu ou cautère actuel n'a-t-il pas été trop employé par les Anciens, et trop négligé par les Modernes? En quels cas ce moyen doit-il être préféré aux autres pour la cure des maladies chirurgicales, et quelles sont les raisons de préférence* (1)*?*

# SUJET

## PROPOSÉ EN 1753, POUR LE PRIX DE 1754.

*L'amputation étant absolument nécessaire dans les plaies compliquées de fracas des os, et principalement celles qui sont faites par armes à feu; déterminer le cas où il faut faire l'opération sur le champ, et ceux où il convient de la différer, et en donner les raisons* (2).

(1) L'Académie a trouvé dans quelques mémoires de fort bonnes choses sur cette matière; mais les auteurs qui ont présenté de la théorie, ne l'ont point soutenue par des faits de pratique; et ceux qui ont présenté des faits, n'ont point établi de préceptes. C'est pourquoi l'Académie n'a pas adjugé le prix, et elle a remis la même question avec promesse d'un prix double pour l'année 1755.

(2) Quoique cette proposition soit aussi clairement énoncée qu'il est possible, elle semble n'avoir pas été entendue par ceux qui ont composé pour le prix; les uns ayant disserté sur les plaies d'armes à feu, les autres sur la nécessité de l'amputation dans quelques unes de ces plaies, et le plus petit nombre n'ayant traité que très-superficiellement le point essentiel de la question : *En quels cas faut-il faire cette amputation sur le champ; en quels cas faut-il la différer?*

On peut assurer que ce sujet est de la plus grande importance dans la chirurgie militaire. Pour déterminer ces cas, il faut avoir égard à la différence des plaies, à l'espèce des accidens, à la nature de la partie offensée, même au lieu où le blessé se trouve; comme sur le champ de bataille, pouvant ou ne pouvant pas être transporté; destiné à l'être près ou loin, plus ou moins commodément, etc. Quoiqu'il semble qu'un chirurgien d'armée en doive savoir

# QUESTION

## REMISE EN 1754, POUR LE PRIX DE 1755.

*Le feu ou cautère actuel n'a-t-il pas été trop employé par les Anciens, et trop négligé par les Modernes? En quels cas ce moyen doit-il être préféré aux autres pour la cure des maladies chirurgicales, et quelles sont les raisons de préférence* (1)*?*

# MEMOIRES SUR LA QUESTION PROPOSÉE.

## PREMIER MÉMOIRE, PAR M. DE LA BISSIERE.

Le fer et le feu (2) sont les remèdes extrêmes que la chirurgie emploie contre quelques-uns des maux que la multitude de nos misères lui offre à combattre ; mais l'application et l'usage légitime de tous

sur cela plus qu'un autre, il est pourtant vrai de dire, qu'une bonne théorie et une saine logique contribueront essentiellement à établir les règles que l'on demande ; les exemples ne feront qu'en donner la preuve par les bons ou mauvais succès dans les cas auxquels elles sont applicables.

L'Académie n'ayant rien trouvé de tout cela dans les Mémoires qu'elle a reçus, a décidé que le même sujet seroit remis pour l'année 1756, avec promesse d'un prix double.

(1) Le prix double a été adjugé au Mémoire n° 20, portant à la première page l'emblême de la salamandre avec cette devise : *Nimium extinguit, desideratum renovat;* et à la dernière page, l'emblême du phénix avec cette devise : *Crematus ipse resurgit.* M. DE LA BISSIÈRE, chirurgien major du régiment de la Reine, cavalerie, a envoyé une copie double de ce Mémoire.

L'Académie a jugé à propos de faire imprimer à la suite, le Mémoire n° 14, ayant pour devise : *Labor est non levis esse brevem;* dont l'auteur est M. LOUIS, maître ès-arts et en chirurgie, à Metz, démonstrateur public d'anatomie et de chirurgie, chirurgien aide-major des camps et armées du Roi, et de l'hôpital-royal-militaire de Metz, en survivance, et le Mémoire latin n° 5, ayant pour devise : *Aut Davus, aut Œdipus*, dont l'auteur ne s'est point fait connoître.

(2) Nous n'entendons point ici par le feu, la chaleur qu'on communique par celui de nos foyers, par les étoffes, les peaux d'animaux, les sachets, fomentations, bains, etc., dont l'utilité généralement reconnue a fourni aux Anciens un grand fonds d'éloges en faveur du feu ; il s'agit du feu ardent, brûlant, du fer rouge, par exemple, comme s'en explique très-clairement l'Académie.

moyens extrêmes, demandent la prudence la plus consommée. Un guerrier qui consulte moins le droit des gens et les véritables lois de son art, qu'une aveugle ambition ; qui compte ses exploits, moins par les provinces qu'il subjugue, que par celles qu'il détruit, se flatte d'acquérir par le fer et le feu, le titre de conquérant, et il n'obtient que celui de barbare. L'ancienne chirurgie, avec une ambition plus noble, et des intentions plus pures, mais aussi peu éclairées que celles de notre prétendu héros, n'a pas échappé aux dénominations odieuses dont nous venons de le caractériser. Le feu sur-tout, mis en usage dans presque toutes ses opérations, lui a procuré ces épithètes qui deviennent flétrissantes pour un art, dont l'humanité même est la mère ; car, si tous les hommes sont citoyens pour un philosophe, ils sont tous frères et amis pour un chirurgien. La douleur que la nécessité rend quelquefois compagne des secours qu'il leur porte, loin de le faire déroger à ces titres, devient une preuve de la force supérieure de son attachement pour eux. Quel autre qu'un ami essentiel peut les secourir avec cette intrépidité qui brave tous les mouvemens de la nature révoltée par le sang et les cris, avec ce courage raisonnable et éclairé, qui dans ces momens tumultueux, sait mettre en usage toutes les ressources du génie et des talens ? Telle est pour tous les hommes l'ame du vrai chirurgien, que la gloire d'exceller dans un art si précieux, soutient encore dans cette noble et pénible carrière.

On ne reprochera point à nos ancêtres, d'avoir manqué à ces principes. S'ils ont poussé trop loin cette intrépidité essentielle aux artistes, c'est qu'ils l'ont crue salutaire ; ils ont bien senti qu'il est conforme aux lois de l'humanité, aussi-bien qu'aux lumières du véritable art de guérir, de n'attaquer d'abord les maladies que par des médicamens ; de n'avoir recours au fer que dans les cas où ceux-ci sont ou inutiles ou moins bons ; et de n'employer le feu que quand on ne peut plus se fier à aucun des deux précédens, selon cet oracle d'*Hippocrate* qu'ils avoient tant en vénération. *Quæ medicamentum non sanat, ferrum sanat ; quæ ferrum non sanat, ignis sanat ; quæ ignis non sanat, insanabilia sunt. Aphor. ultim. sect.* 7. Mais ils ont peut-être décidé un peu trop vîte de l'inutilité de leurs essais avec les moyens plus doux, et de la préférence due au feu. Ils savoient que dans des cas extrêmes, il vaut mieux éprouver un remède incertain, que de n'en tenter aucun ; mais ils n'ont peut-être pas assez pesé cet autre principe, qu'il y a de la témérité à essayer un moyen trop douteux, quand il porte avec lui les horreurs d'une cruauté capable de décrier l'art et les artistes. L'empirisme auquel ils étoient livrés, a pu les induire en erreur ; le succès du feu sur quelques maladies chroniques placées en des parties peu sensibles, comme les caries

profondes, certaines tumeurs glanduleuses et lymphatiques, fon gueuses, etc. les a portés à l'essayer sur toutes les autres espèces d tumeurs et d'ulcères longs et rebelles, quelques parties qu'ils occu passent ; ils l'ont employé à la cure des plaies récentes mêmes, dè qu'ils les ont soupçonnées d'être rebelles, telles que les plaies d'ar mes à feu, sans égard à la sensibilité des organes qu'ils occupoient ni à la nature particulière de ces maladies, dont le feu ne pouvoi qu'augmenter la perversité. Ils ont vu que les brulures et les coup de feu sont pour l'ordinaire, exempts d'hémorragie : au moindre soupçon de cet accident qu'ils pouvoient prévenir par des moyens plus doux, ils ont porté ce remède violent sur les chairs fraîchement coupées des plus vastes amputations, extirpations, etc. où il n'a fait que mettre le comble à la maladie.

Enfin il n'y avoit pas jusqu'aux ouvertures d'abcès de toutes les espèces, aux empyèmes, aux ponctions des hydropiques mêmes, aux opérations du filet des enfans, à celles qu'on pratique aux imperforations, aux adhérences contre nature, etc. qui ne se fissent anciennement avec le fer rouge ; en sorte que le feu ayant tout-à-la-fois, selon eux, la vertu d'évacuer et de fortifier, d'attirer et de discuter, de ramollir et de dessécher, de relâcher et de resserrer, de remédier à l'intempérie froide et à la chaude, d'être un aiguillon et un anodin, en un mot, d'être le plus grand secret pour combattre tous les maux sans exception (1), il n'est pas étonnant qu'ils en aient prodigué l'usage à toutes les maladies ; mais il est aussi évident par le seul contraste de la plupart de ces propriétés attribuées au feu, qu'il a été de beaucoup trop employé par les Anciens.

Les premiers des praticiens qui ont eu le courage de ne point se laisser entraîner au torrent de la routine, et de se rendre raison de leur pratique, n'ont pas été long-temps à remarquer et à réformer ces abus du feu. Notre illustre *Paré* a banni les huiles bouillantes, du traitement des plaies d'armes à feu, et a substitué la ligature à la cruelle application des cautères actuels dans les amputations. Cependant la force du préjugé l'a encore forcé de s'en servir après l'extirpation du cancer (2) ; mais, bien des siècles avant lui, les médecins, le public même, que ce remède a toujours effrayé, avoient banni le fer rouge de la plupart des opérations de chirurgie. *Rhasès* qui vivoit dans le milieu du dixième siècle, se plaignoit déjà qu'on ne pratiquoit plus les cautérisations aussi fréquemment que le lai-

(1) In igne secretum omnibus vitiis expugnandis maximum. Fabricius Hild. Pyrotechnia pag. 146. Omnibus affectionum generibus abolendis satisfacere ignem posse, ibid. pag. 153. Nullum remedium præstantius est igne. Barth. Maggius, de Vuln. Sclop. Curat.

(2) Pag. 275, édit. de Paris. 1579.

soient les Anciens. *Lazarus Sotus, Mercurialis, Petrus Salius Diversus, Aquapendente, Heurnius*, et plusieurs autres, regrettent beaucoup l'abandon du fer rouge, et accusent les chirurgiens de trop de timidité et de complaisance. En effet, cet empirisme, qui a été dans tous ces siècles le seul guide des praticiens, les a conduits d'un excès à l'autre ; le hasard les ayant servis assez heureusement pour leur montrer l'abus de quelques applications du feu, ils sont venus peu-à-peu à en conclure, que l'usage de ce moyen étoit généralement abusif, et ils ont confondu avec les opérations, dont ils avoient découvert la barbarie, grand nombre d'autres pratiques utiles qu'une saine théorie nous eût conservées : en sorte que l'usage du fer rouge, devenu universel dans les premiers siècles de la médecine, sans beaucoup d'autres raisons que quelques évènemens heureux, est tombé par la suite dans un discrédit presque total, avec aussi peu de fondement.

Qui nous garantira donc de ces deux extrêmes également préjudiciables à l'art, et au public ? Une théorie qui a manqué à ces respectables ancêtres, et au flambeau de laquelle seul on peut déterminer l'usage légitime du feu dans la cure des maladies chirurgicales, et par conséquent distinguer la préférence que mérite ce moyen sur tous les autres, dans certaines espèces de ces maladies ; d'où il sera facile de reconnoître en quoi il a été trop employé par les Anciens, et trop peu par les Modernes.

La théorie de l'usage du remède comparé à quelques autres, renferme celle de chacun des remèdes comparés, c'est-à-dire, l'exposition de leur nature, de leurs propriétés particulières ; et celles des divers genres de maladies auxquelles ces propriétés peuvent être contraires ou favorables. Telle sera la division de ce mémoire.

La première partie traitera de la nature et des propriétés des principaux moyens que la chirurgie emploie à la cure des maladies, et elle insistera particulièrement sur la théorie du feu, considéré tant en lui-même, que dans le cautère actuel. La seconde passera en revue les divers genres de maladies chirurgicales, à la cure desquelles les propriétés de chacun de ces moyens peuvent être utiles ou pernicieuses.

## PREMIÈRE PARTIE.

### *De la nature et des propriétés des principaux moyens que la chirurgie emploie à la cure des maladies.*

Ces principaux moyens indiqués par l'aphorisme même d'*Hippocrate*, qu'on vient de citer dans l'article préliminaire, sont les médicamens, le fer et le feu.

### ARTICLE Ier. — *Des Médicamens.*

§ I. Les médicamens topiques, dont il s'agit ici, sont des substances qui étant appliquées sur les maladies, en aident ou procurent la terminaison, soit en secondant les manœuvres de la nature, soit en corrigeant ses dispositions perverses.

§. II. Leurs propriétés nombreuses, considérées aussi généralement que l'exigent les bornes de ce mémoire, peuvent se réduire à calmer, rafraîchir, resserrer, ramollir, résoudre, faire suppurer, etc.

§. III. Le caractère de ces effets est une douceur amie, qui se combine avec les puissances naturelles, et semble agir de concert avec elles contre la dépravation morbifique, ou pour la corriger, ou pour en expulser le principe.

### ARTICLE II. — *De l'Instrument tranchant.*

§. I. Le fer ou l'instrument tranchant est le premier des moyens violens qu'emploie la chirurgie : ses propriétés si connues dépendent de la finesse de son tranchant, qui possède au suprême degré tous les avantages du coin, l'une des premières machines de la mécanique, et elles se rapportent toutes à la division du tissu de nos parties. L'ouverture, l'amputation et l'extirpation, en sont des espèces.

§. II. Le caractère particulier de la division qu'il exécute, est qu'elle se fait promptement et avec le moins d'efforts, de tiraillement et de douleur, qu'il est possible de le faire en si peu de temps.

§. III. Les effets secondaires sont l'évacuation des matières ou liqueurs contenues dans les parties ou dans les vaisseaux qu'il ouvre, la rétraction ou le relâchement des fibres coupées, peu ou point d'engorgement et d'inflammation.

### ARTICLE III. — *Du Cautère.*

§. I. Le feu ou le cautère est de deux espèces. Le feu caché ou en puissance, nommé cautère potentiel, et le feu ouvert ou actuellement agissant, appelé cautère actuel.

§. II. Le cautère potentiel est une substance composée de particules solides, tranchantes, capables de déchirer le tissu de nos solides, et d'une quantité considérable de la matière du feu, qui est le mobile de ces corpuscules destructeurs.

§. III. Il y a trois sortes de cautères potentiels; de liquides, comme l'eau forte, l'eau mercurielle, le suc d'épurge, etc., de mous, comme le beurre d'antimoine, les pommades escarrotiques; et de

solides, comme la pierre à cautère, la pierre infernale, etc. : mais ils acquièrent tous plus ou moins de liquidité dans leur action, par l'addition de la lymphe, et par la chaleur naturelle de la partie où on les applique.

§. IV. Le caractère de ce topique est donc, 1° De s'étendre au-delà des endroits où on le place. 2° De se joindre à nos liqueurs pour déchirer le tissu de nos solides. 3° De le faire avec plus ou moins de lenteur, selon l'espèce du cautère, mais toujours beaucoup plus lentement que le fer et le feu. 4° De causer par conséquent des douleurs moins vives, mais beaucoup plus longues.

§. V. Les effets secondaires sont les escarres, l'engorgement, l'obstruction, l'inflammation, etc., dans l'usage des plus simples ; la fièvre, les nausées, les vomissemens, les convulsions, lorsque le caustique est vénéneux, et qu'il en passe quelques particules dans le système vasculeux ou nerveux.

## ARTICLE IV. — *Du Feu seul, et du Feu considéré dans le cautère actuel.*

1. Quiconque est initié dans la science de la nature, sait que la matière du feu est un fluide actif, et sans cesse agité, répandu par tout l'univers, assez subtil pour pénétrer les pores de tous les corps, et assez grossier ou solide pour en remuer et dissoudre les molécules, s'il y est en suffisante quantité.

2. Une juste proportion de ce fluide dans l'économie animale, donne à nos liqueurs la fluidité naturelle, et à nos solides la dilatation, l'épanouissement, et par là la souplesse et la mobilité essentielles à leurs fonctions.

3. S'il manque à un certain point, tout se coagule, se condense ; se resserre, se roidit chez nous ; et si le défaut est excessif, la vie est bientôt éteinte.

4. Si nous l'avons dans un excès opposé, cet excès étant au premier degré, nos liqueurs raréfiées outre mesure, distendent et bouffissent nos solides déjà relâchés par l'abondance de cette matière, et s'introduisent dans des vaisseaux qui leur étoient ci-devant inaccessibles ; nos fluides les plus essentiels s'échappent et nous abandonnent.

5. Si l'excès est du second degré, les liqueurs mêmes mises en ébullition changent de nature, s'évaporent, sortent en partie des solides, et commencent cette demi-dissolution de leur tissu, qu'on appelle *coction* dans les viandes alimentaires, et *brûlure* dans les parties vivantes.

6. Enfin cet excès au troisième degré, disperse les liqueurs, dé-

truit directement la tissure même des solides. Cette dissolution fait la brûlure complette, et la consomption par le feu.

Voilà les effets généraux du feu seul, ou du feu considéré chez nous et dans l'air qui nous environne, soit sous une forme invisible, soit sous celle de la flamme. Examinons-le maintenant attaché à des corps solides, métalliques.

7. De la matière du feu unie à des corps métalliques, il résulte une substance solide et brûlante, qui ajoute à toutes les propriétés précédentes du feu celles qui appartiennent aux solides.

Les premières de ces propriétés sont la densité et la figure.

8. Par la densité du métal embrasé, le feu acquiert une force d'autant plus considérable que cette densité du métal est plus grande, et il la conserve plus long-temps; car la force du feu doit être proportionnée à la quantité de molécules embrasées, ou remplies de ce fluide actif. Or le corps le plus dense est celui qui renferme le plus de ces molécules sous un même volume. Donc cette proposition, qui est constante par l'expérience aussi bien que par le raisonnement, démontre une erreur des Anciens, qui s'imaginoient que les cautères faits avec l'or, le plus dense des métaux, étoient néanmoins les plus doux ou les moins ardens; et par cette raison, ils croyoient devoir l'employer par préférence, à la cautérisation des lèvres, des gencives, des paupières, et autres parties délicates (1).

9. Par cette même densité ou solidité du corps embrâsé, la matière du feu se trouve resserrée dans un espace limité; ce qui rend son application déterminée, précise et exacte, presque comme celle de l'instrument tranchant, l'un des avantages essentiels du cautère actuel sur toutes les espèces de cautères potentiels. (n° 1. *art.* 3.)

10. C'est principalement par la figure, qui est la seconde propriété capitale du corps solide embrâsé, que le cautère actuel s'accommode avec précision à toutes les espèces de parties, et à toutes les sortes d'opérations auxquelles on le destine.

11. Les Anciens apportoient encore un grand scrupule dans le choix des diverses espèces de la substance du cautère, dans laquelle ils affectoient de chercher un rapport avec chaque maladie particulière, indépendant de l'action du feu. Par exemple, ils faisoient un grand cas du cautère d'or pour les ulcères, parce qu'ils le croyoient plus doux, et qu'il ne rouille point; cependant ils estimoient beaucoup l'airain pour les mêmes maladies, à cause de sa rouille; comme s'il étoit question de rouille dans un métal embrâsé. Tout homme

(1) Hollerius, pag. 134, in lib. cui tit. De Chirurgiæ scriptor. Hildan. Pyrotechnia, pag. 169. col. 2.

sensé regardera cette opinion du même œil que cet oracle d'*Apollon* qui prédisoit que la lance d'*Achille* blesseroit et guériroit en même-temps, parce qu'elle étoit d'airain :

*Unâ eâdemque manu vulnus opemque feret.*

Cette erreur leur faisoit choisir le charbon ardent de bois de figuier, pour cautériser les verrues ; celui de chêne, de myrthe et de sarment, quand ils vouloient joindre l'astriction à la brûlure ; ils préféroient celui de racines d'aristoloche, quand en cautérisant, ils se proposoient de mondifier ; celui de laurier, quand ils espéroient de résoudre ; celui de racines de gentiane, quand ils avoient dessein de chasser le venin, et ainsi des autres ; ne faisant point attention que l'embrasement qui s'empare de ces substances, y dévore ou dérange les principes constitutifs de leurs propriétés primitives, et n'y laisse plus d'autre vertu que celle du feu qui les remplit. C'est donc aux seuls effets de ce fluide actif, qu'il faut se réduire dans l'usage du cautère actuel. Or, après les notions que nous venons d'en donner, ces effets peuvent se diviser en deux espèces ; savoir, en ceux que l'application du cautère produit sur le champ, et directement ; j'appelle ceux-ci, *effets primitifs ;* et en ceux qui ne sont que les suites des premières ; nous les nommerons, *effets secondaires*, que nous divisons en idiopathiques ou directs, et sympathiques ou indirects.

12. Les effets primitifs de l'application du fer rouge, sont la division de nos solides par la calcination de leur tissu exposé au contact de la substance du cautère, et à la première couche de la sphère d'activité du feu qui l'embrâse (6).

13. La mortification ou la coction escarrotique (5) de la couche voisine ; la bouffissure (4) des couches suivantes.

14. L'évaporation des fluides de la première couche, l'altération de ceux qui sont contenus dans la seconde, l'amas et l'engorgement dans les suivantes.

15. Une secousse vive et douloureuse dans les nerfs et les esprits, inséparable d'une dissolution aussi violente et aussi brusque (1).

(1) Aquapendente nous assure que le cautère actuel, quoique plus expéditif, fait une moindre douleur que les autres moyens. Ferramento candenti adusti calli et expeditiùs et minori dolore auferentur, pag. 145, in-fol. Bataviæ, 1641. Bartholomeus Maggius, est du même avis. Malitiam citissimè aufert, dit-il, et parvo dolore afficit, pag. 267, ex lib. de chirurg. scriptor. Il est constant, et je l'ai éprouvé plusieurs fois, que le fer rouge fait beaucoup plus de peur que de mal ; mais il faut convenir néanmoins, qu'il est beaucoup plus violent que l'instrument bien tranchant. On comprend que les Anciens le pensoient aussi, quand on voit Paré assurer que son cautère potentiel de velours, qui produit une escarre d'un doigt de profondeur en une demi-heure, ne fait point de mal du tout ; c'est-à-dire, par comparaison aux douleurs que causoient les escarres pareilles produites par le fer rouge. Paré, p. 1043, 1044.

16. Les effets secondaires idiopathiques de l'application du fer rouge, sont,

17. L'évacuation et le desséchement d'une partie surchargée ou abreuvée de liqueurs, suite de la division et de l'évaporation attachée à la calcination (12).

18. L'affluence du sang et des esprits appelés dans la partie cautérisée par les secousses de cette opération (16).

19. La suppuration, la fonte et l'expulsion des escarres et des sucs circonvoisins, frappés de cette espèce de foudre chirurgicale.

20. La régénération des substances perdues ; et enfin, la cicatrisation de ces substances régénérées.

21. Tels sont les effets directs constans, évidemment mécaniques et chirurgicaux, si l'on peut dire, du cautère actuel ; auxquels je pourrois peut-être me borner, eu égard à la question proposée, si dans un ouvrage destiné à développer les effets du cautère, je ne devois pas au moins indiquer une seconde espèce d'effets secondaires de ce remède, d'un usage plus général encore pour l'une et pour l'autre partie de l'art de guérir : je veux parler de ces cautères, tant passagers qu'habituels, que l'on prescrit pour faire passer une maladie, d'un organe précieux qu'elle occupe ou qu'elle menace, sur une partie sans conséquence, ou pour épuiser, à ce que l'on croit, une humeur dont on craint les ravages dans l'habitude. J'appelle ces effets indirects ou sympathiques, parce qu'ils s'opèrent souvent dans des régions éloignées de la partie malade, et que le mécanisme en est aussi obscur que le fait est réel. Ce cautère se pouvant faire à la rigueur, aussi bien et plus promptement avec le feu qu'avec le médicament (1), et son effet important devenant commun à ces deux espèces, j'en exposerai les preuves et le mécanisme dans le dernier article de ce mémoire.

22. Par l'analyse que nous venons de faire des effets du cautère actuel, il est évident que les propriétés particulières de ce remède, sont de calciner, mortifier, altérer, dessécher, ce qu'il touche immédiatement ; engorger, enflammer, les parties qui l'avoisinent ; secouer vivement le genre nerveux, occasionner des métastases, etc. Il faut voir maintenant quelles sont les maladies chirurgicales où il convient ou non de donner la préférence à de pareils moyens. C'est l'objet de la seconde partie.

(1) Scultet prescrit de faire le cautère à la nuque, avec le fer rouge, pour l'épilepsie et les intempéries froides et pituiteuses. Commentaire de la pl. 34.

## SECONDE PARTIE.

### *Des maladies chirurgicales, à la cure desquelles le cautère actuel est ou préjudiciable, ou, au contraire, utile et préférable aux autres moyens.*

Si nous n'avions à traiter que des cas où le cautère doit être employé, il nous suffiroit de nous adresser à quelques maladies particulières de la pathologie chirurgicale, auxquelles les effets précédens du cautère actuel peuvent convenir ; mais l'académie nous prescrit encore d'examiner sur l'usage de ce moyen, et la conduite des Anciens, qu'elle soupçonne avec raison d'en avoir été prodigues, et celle des Modernes, qui passent pour en être trop avares. Cette triple tâche nous oblige à parcourir tous les genres de maladies chirurgicales ; car il n'y en a aucun que la chirurgie ancienne n'ait soumise au cautère, et pour cela nous préluderons à cet examen, par un plan général de cette Pathologie.

On compte vulgairement cinq genres de maladies chirurgicales, qu'on appelle externes ; savoir, la tumeur, la plaie, l'ulcère, la fracture et la luxation. Mais sous lequel de ces cinq genres placer l'inflammation sans tumeur, ou la phlogose, la gangrène séche, le sphacèle qui la suit, les atrophies, etc. ? Sous laquelle de ces cinq choses peut-on ranger les difformités des parties, comme les jambes torses, le bec de liévre naturel, les monstruosités même, par la pluralité ou la mutilation des parties ? Appellera-t-on tumeur un sixième doigt qui n'est point une maladie, mais seulement une conformation difforme et incommode, etc. ? Comment placer encore dans cette division, les imperforations, les adhérences illégitimes des parties, l'écartement des sutures, le relâchement des articles sans luxation, celui de certaines parties molles, comme l'anus, le vagin, et plusieurs autres maladies qui ne sont ni tumeur, ni plaie, ni ulcère, ni fracture, ni luxation ?

Nous sommes donc forcés, pour faire une revue exacte des divers genres de maladies chirurgicales, d'en exposer un plan plus régulier, avec la briéveté qu'exige de nous un ouvrage comme celui-ci.

Toutes les maladies chirurgicales sont le dérangement ou la destruction de quelques-unes des cinq modifications suivantes, la grandeur, la figure, le mouvement, le repos, et la situation naturelle des parties dures ou molles.

On conçoit que si j'ajoutois aux parties dures et molles, les liquides et les spiritueuses, j'aurois dans la combinaison des cinq modifications dont la matière est susceptible, la source de toutes les dépra-

vations, tant internes qu'externes, de l'économie animale ; mais nous n'embrassons pas ici un si vaste champ.

Les cinq genres précédens de maladies des parties dures et molles, auxquels nous nous bornons, vont faire autant d'articles dans lesquels nous distribuerons l'examen qu'on nous propose.

### ARTICLE I^er^. — *De la Dépravation de la grandeur naturelle.*

LA grandeur est tout ce qui est capable d'augmentation et de diminution : ainsi elle comprend et le volume, et le nombre des parties.

Le dérangement du volume des parties dures et molles par excès, fait les tumeurs quelconques de ces parties.

Ce même dérangement par défaut, fait les atrophies, les gangrènes sèches, les pertes de substance, etc.

Enfin l'excès et le défaut dans le nombre des parties, fait les monstruosités par la pluralité ou la mutilation de ces parties : trois espèces de dépravations qui sont la matière d'autant de paragraphes.

§. I. Les tumeurs des parties dures ou les exostoses, tant celles qui se forment par extravasation du suc osseux, que celles qui doivent leur origine à une sorte d'infiltration de ce suc dans ce tissu osseux, trop mou, trop aisé à dilater, sont ou bénignes ou malignes.

Les malignes se traitent d'abord par les médicamens intérieurs appropriés au virus, et continués jusqu'à ce qu'on les ait remises dans la classe des bénignes. Si la malignité est indomptable, comme certaines exostoses scrophuleuses, et toutes les chancreuses, alors, en cas que le vice soit purement local, il devient vraiment l'objet propre du cautère actuel ; car c'est ici où il convient de calciner, de détruire la substance infectée de ces virus, de dessécher, de dissiper ce qui peut s'en être imbibé dans les couches voisines, d'altérer, de réformer les sucs circonvoisins qui auroient pu acquérir quelque contagion, d'y occasionner un engorgement qui empêche le passage de ce vice dans la masse, et, s'il est possible, une suppuration louable qui l'expulse au-dehors.

Les exostoses bénignes qui n'incommodent point et ne s'abcèdent point, se gardent et n'ont pas besoin de traitement. Celles qui incommodent ou s'abcèdent, se traitent avec les médicamens, ou s'emportent avec la rugine, le trépan, la gouge, et le cizeau ; il n'y a que celles qui sont compliquées de fongosités, de caries profondes et humides, qui admettent le fer rouge, comme le font sagement les Modernes. Ces substances viciées, mollasses, et abreuvées de fluides, ne peuvent céder qu'à l'ardeur du feu, qui réduit en cendres le solide vicieux, évapore le suc impur, dessèche la partie, et rectifie les sucs

lont elle pourroit encore être imbue. Le fer tranchant est incapable le ces effets, et le caustique humide ne pourroit qu'augmenter les lésordres qu'on vient de décrire. Les Anciens regardoient la cure de outes les espèces d'exostoses, comme particulièrement soumises à 'empire du feu ; et ils étoient dans l'erreur. Celles qui sont solides, t qui ne sont pas abreuvées de sucs impurs, peuvent être enlevées xactement avec les moyens qu'on vient d'indiquer ; et ce qui reste tant sain, produit bientôt une guérison parfaite, que le feu auroit beaucoup traversée, en portant l'altération dans les couches mêmes ui jouissent de la vie ; car la carie, la vermoulure, la grande humidité, en même temps qu'elles dirigent l'opérateur dans la quantité le l'application du feu, arrêtent aussi et éteignent l'action de celui-ci, u lieu que l'os solide et sec en reçoit et transmet plus vivement la haleur aux couches éloignées. D'ailleurs il n'y a point d'humidités icieuses à consumer, ce qui est la principale indication du cautère.

Les tumeurs des parties molles se divisent en organiques, humoales, et concrètes.

§. II. Les tumeurs organiques comprennent sous elles les hernies.

1. Les Anciens faisoient un grand usage du cautère actuel sur ette espèce de tumeur. Ils fondoient leurs espérances sur une prétendue vertu fortifiante qu'ils accordoient libéralement au fer rouge, t sur la forte cicatrice que laissoit après elle la chute de l'escarre. Le dernier motif est plus raisonnable : mais d'autres praticiens ont u depuis la même raison de se confier au cautère potentiel ; son escarre est suivie d'une cicatrice qui n'est pas moins forte, et cette cicatrice étant le seul vrai but de cette opération, le feu n'a ici aucun vantage plus doux, moins effrayant. S'ils y eussent réfléchi les uns t les autres, ils eussent encore préféré l'instrument tranchant aux leux précédens moyens. Qu'est-ce au fond qu'une escarre, sinon ne perte de substance que la régénération répare ? et puisqu'il n'est uestion que d'emporter une portion des tégumens de la hernie, ourquoi le faire par des moyens aussi longs, aussi effrayans, aussi louloureux que les cautères, pendant qu'on le peut faire avec la plus rande promptitude et moins de douleur avec l'instrument tranchant ?

2. Mais une réflexion condamne également toutes ces manœuvres, t elle est le fruit des progrès de la chirurgie moderne. Les tégumens ue les opérations précédentes attaquent, c'est la peau et les graisses; e ne sont point là les barrières qui s'opposent à la sortie des parties contenues ; on aura beau les resserrer par des cicatrices, celles-ci se prêteront toujours de reste, tant que les muscles du bas-ventre donneront issue aux parties contenues. Il faudroit donc que ces cica-

trices soudassent l'anneau dans les bubonocèles annulaires ; il faudroit pour cela être sûr d'un moyen qui, en ulcérant, en enflammant cette boutonnière aponévrotique, y occasionnât une génération de chairs, une adhérence réciproque qui la fermât. L'on ne peut se promettre une pareille coalition d'une opération sur les tégumens ; et l'instrument tranchant porté tant de fois sur les anneaux mêmes, n'a pas empêché la récidive des hernies. Osera-t-on porter le caustique sur ces parties aponévrotiques, contre les lois que se sont imposées les Anciens mêmes ? Et en supposant qu'on le fît impunément, qui nous répondra que l'exfoliation de ces aponévroses seroit suivie de la soudure souhaitée ? C'est peut-être là une de ces expériences qu'on devroit faire sur quelque criminel affligé de hernies ; car il faut convenir que le grand nombre de ces maladies rendroit une pareille opération, qui réussiroit, infiniment précieuse, et bien digne d'être mise au nombre des grandes découvertes de l'Académie.

§. III. Les tumeurs humorales font le plus vaste champ de la chirurgie, et elles fournissent aux Anciens les plus fréquentes occasions à l'application du cautère. Nous les diviserons ici en deux genres.

1. La tumeur inflammatoire, et la tumeur non inflammatoire ou blanche, telle que l'œdème, l'emphysème.

Les anciens attaquoient les tumeurs aqueuses et venteuses avec le cautère actuel, par la seule habitude qu'ils avoient de porter le fer rouge par-tout ; car la simple évacuation de l'eau et du vent, se fait également par l'instrument tranchant ou piquant : quant à la destruction de la cause, elle doit dépendre entièrement des remèdes intérieurs, et non de l'application d'un topique embrasé.

2. La tumeur inflammatoire est des deux espèces ; l'inflammatoire sincère ou sanguine, telle que l'érysipèle, le phlegmon, etc. ; et l'inflammatoire fausse ou bâtarde, telles que ces tumeurs lymphatico-glanduleuses et lymphatico-nerveuses, qui admettent beaucoup de lymphe, de suc nourricier, peu ou point de sang, et qui attaquent les régions fournies de glandes, de ligamens, de tendons, etc. : on les appelle communément tumeurs froides.

La cure de ces maladies s'obtient par la résolution, la suppuration ; et quelquefois partie par la suppuration, et partie par l'extirpation.

3. La résolution des tumeurs inflammatoires sincères et bénignes, et celle des tumeurs blanches, n'ont évidemment besoin d'autres topiques que les médicamens. Nous en excepterons les cas où les effets du cautère, que nous avons appelés indirects, c'est-à-dire, du cautère appliqué ailleurs qu'à la partie même malade, sont d'un secours très-efficace. Tel est, par exemple, celui qu'on applique à la nuque, ou mieux encore, derrière les oreilles, pour les ophthalmies les plus rebelles.

Mlle. . . . . fut prise en. . . . . d'une ophthalmie sur les deux yeux, très-considérable. Les saignées, les collyres n'y furent pas épargnés ; les deux yeux devinrent si malades, qu'on ne distinguoit plus la cornée transparente, ni la prunelle, du reste de l'organe, et qu'on les croyoit tous deux perdus : j'appliquai un vaste cautère derrière chaque oreille ; tous les accidens se calmèrent, et les yeux, contre notre propre espérance, ont repris toute leur première santé, et leur première beauté. Je pourrois ajouter ici plus de vingt observations de cette espèce (1) ; il me suffira de déclarer que je ne connois que deux vrais remèdes pour les ophthalmies : savoir, les escarrotiques doux, pour les passagères, et les cautères en règle, pour les habituelles. Tout le bien que je dis ici du cautère potentiel, rejaillit sur l'actuel. J'avoue que la complaisance qui nous fait rabattre sur le premier, est raisonnable, et que c'est une de nos lois d'épargner les douleurs ; mais on conviendra, que n'ayant égard qu'aux succès de l'opération, celle du cautère actuel 1° produit le même effet, 2° beaucoup plus vîte, 3° elle s'exécute avec plus de précision dans les endroits désignés. Lorsqu'il s'agit de l'appliquer à la nuque, on peut substituer au cautère, le séton, ou emporter avec le bistouri l'endroit où on veut établir la suppuration ; mais, outre que ceci n'est guères praticable derrière l'oreille, je crois que l'escarre et les aiguillons du caustique entrent pour quelque chose dans le bon effet de ces moyens, comme on le verra au dernier article de ce Mémoire.

Maintenant, si le cautère est un si puissant résolutif des inflammations des yeux, appliqué à une certaine distance de cet organe, pourquoi ne procurera-t-il pas le même bien à toute autre partie affectée d'inflammation ; par exemple, à celles qui sont sujettes aux hémorroïdes, en établissant des escarres, non pas sur les hémorroïdes, comme le faisoient cruellement, selon moi, et au détriment du malade, les Anciens, mais sur quelque partie voisine, comme los *sacrum*, la cuisse ? etc.

Si j'accuse ici nos prédécesseurs de s'être égarés en brûlant les hémorroïdes, je ne serai pas plus indulgent pour les Modernes, qui les extirpent au moins en entier. L'expérience m'a appris que ceux à qui on fait cette opération, périssent presque tous des désordres affreux de la suppression de cet écoulement, ou plutôt de cette affection reportée sur l'estomac ou les intestins. J'en ai des observations détaillées, que je produirois si je ne les croyois pas trop éloignées de mon sujet : il me suffira de citer ici l'épouse de M.....

(1) On peut voir dans les observations de Lamotte et de Chabert, grand nombre d'exemples de cette espèce.

célèbre avocat et N....., qui après une pareille opération que je lui fis à sa sollicitation, et à celle de son mari, passa de la plus belle santé à une atropie causée par des douleurs intérieures cruelles, qui en peu d'années la réduisirent au tombeau.

A l'égard du feu, beaucoup plus terrible que l'opération précédente, je ne sais qu'un cas où l'on puisse l'administrer sur des hémorroïdes ; c'est celui d'un flux excessif qui menace la vie du malade, et qui ne peut être arrêté par aucun autre moyen ; tel est celui de l'observation de *Scultet*, *commentaire de sa pl.* 42. Encore faut-il, comme le prescrit l'auteur, conserver une partie de cet écoulement.

4. La terminaison par suppuration n'a lieu qu'aux tumeurs inflammatoires vraies ; elle est l'effet de l'application des médicamens ; la chirurgie instrumentale n'y peut être admise que pour l'ouverture. Les Modernes la font toujours avec l'instrument tranchant ; les Anciens y employoient encor le cautère, et cela, disoient-ils, pour que l'issue en fût plus ample : comme si, avec un bistouri, on ne pouvoit pas la faire aussi ample, et même beaucoup plus ample et plus conforme aux vues du chirurgien, qu'avec un caustique.

5. Nous nous écarterons moins de la pratique de ces respectables fondateurs de l'art de guérir, s'il s'agit d'une tumeur inflammatoire maligne. Nous distinguerons ici deux cas, celui où la malignité étant répandue dans toute l'habitude, une nature vicieuse en fait l'expulsion par un dépôt critique : je me garderai bien d'appliquer ici des cautères, qui, ou répercuteroient cette éruption, ou en arrêteroient le cours ; mais j'employerai sur l'extérieur les attractifs suppurans, pour y hâter cette affluence virulente ; et j'administrerai intérieurement les cordiaux, alexitères, etc., propres à fortifier les puissances naturelles qui la produisent.

Mais si la malignité vient du dehors, comme une piqûre venimeuse, un contact impur, vénérien ou pestilentiel, etc., qui aura produit un bubon, un phlegmon ; alors pour prévenir le passage de ce poison dans une habitude qui est saine, je porterai sur ces espèces d'*Etnas* les foudres de l'art, le cautère actuel, qui en dispersant jusqu'aux dernières molécules de cet amas, ne laissera aucun lieu à la contagion qui menaçoit le malade. Quelques Modernes ont conservé cet usage, quant au cautère potentiel, pour les bubons vénériens, dans le cas expliqué ci-dessus ; mais 1° qui est ce qui ne sent pas la préférence que mérite le cautère actuel (9. 17.) exact dans son application, prompt à détruire, et à disperser les substances ennemies ? 2° On voit par ce qui précéde, que le bubon vénérien n'est point la seule tumeur maligne locale qu'on doive cautériser.

5. La gangrène qui survient à une tumeur, peut-être dûe à un principe vénéneux, malin, local ; et en ce cas-là on conçoit que

cette maladie admettra le cautère actuel : mais sans cette circonstance, qui est très-rare, je ne vois pas quelle raison les Anciens ont eue de prescrire contre la gangrène un moyen qui ne peut qu'en accélérer les progrès, en ajoutant mortification à mortification, escarre à escarre.

7. La suppuration des tumeurs inflammatoires bâtardes, ou tumeurs froides, est sur-tout le triomphe des caustiques.

La simple dénomination de ces maladies nous indique que le feu seul peut leur donner la chaleur qui manque à leur terminaison.

Si on les considère dans les glandes, on y découvre à la vue même que le sang qui porte avec soi la chaleur, qui est si essentielle à l'inflammation sincère et suppuratoire, manque dans ces parties. Si nous les examinons dans une articulation qui n'est recouverte que de ligamens et de tendons, la même privation du sang, l'absence des esprits dont le cours est intercepté dans ces tissus nerveux, soit par des violences externes qui en ont dérangé les filières, soit par des virus qui les ont engouées ou altérées, réclame l'action du feu, et ses aiguillons salutaires qui rappellent dans ces tumeurs le sang et les esprits, y établissent de vraies suppurations, seules terminaisons favorables de semblables maladies, quand leur résolution est décidée impossible.

Nos Modernes ont conservé l'usage de larder de caustiques quelques-unes des glandes d'une pareille tumeur, et d'en attaquer ainsi successivement les diverses parties ; mais on fait d'abord la place au trochisque escarrotique dans la glande par un instrument tranchant ; douleur préliminaire qui devient inutile, si le trochisque abreuvé, noyé dans la sanie, manque son effet, ce qui arrive souvent : l'olive ardente du cautère ne manque jamais et de consumer dans l'instant le solide indomptable, l'humidité vicieuse, et de porter l'irritation, l'inflammation desirée dans le reste.

N** D'E** avoit à l'aîne une tumeur glanduleuse, qui depuis six mois de traitement par des émolliens attractifs, fort suppurans, n'avoit acquise que quelques nuances de rougeur, et montroit dans un endroit une espèce de suintement suppuratoire ; la tumeur étoit non circonscrite, épatée, profonde, voisine des gros vaisseaux, hors du cas de l'extirpation. J'y appliquai une traînée de pierres à cautère, elle fit peu de chose, tant la chaleur de la partie étoit foible et peu propre à remuer le caustique. J'obtins du malade ennuyé de sa maladie, de me laisser employer les cautères actuels de la forme susdite. Je couvris de charpie trempée dans l'eau froide de morelle et de plantain, la circonférence de la tumeur ; je détruisis en quatre ou cinq applications faites à trois ou quatre jours d'intervalle, la plus grande partie de ces glandes, et j'occasionnai dans le reste une in-

flammation vraiment suppuratoire ; le malade eut quelques jours de fièvre que le bon régime calma, et il guérit.

8. Les tumeurs froides des articles sont un des fléaux de la chirurgie moderne, depuis qu'elle a abandonné aux maréchaux le seul moyen qu'elle avoit de les guérir. Un coursier que l'on a souvent et long-temps surmené, et qui a marché dans des lieux marécageux, etc., est pris dans le bourrelet ou dans les articulations du bas de la jambe avec le pied, de roideur, de gonflement aux ligamens, aux tendons ; quelques remèdes qu'on applique sur cette maladie, elle dégénère en ulcères fongueux, en carie, et le cheval est perdu. Qu'est-ce que fait le maréchal instruit des ressources de son art? Dès qu'il s'apperçoit de ce gonflement, il fait à la circonférence des tégumens qui l'environnent, cinq ou six profondes scarifications longitudinales avec le cautère actuel incisoire ; les scarifications rappellent le sang et les esprits dans cette froide partie, la suppuration qui y est établie parfaitement, dégorge tous ces organes nerveux, l'animal guérit, et en est quitte pour les cicatrices de ces escarres ; c'est ce que j'ai vu plusieurs fois.

En quoi diffère de cette maladie, celle qui attaque dans l'homme les mêmes parties et de la même manière? La raison qui met seule de la différence entre ces sujets, nous dicte qu'il n'y en a point dans les maux, et que le succès de la cure du maréchal, est une leçon pour le chirurgien. Combien n'ai-je point vu de pieds cariés dans les articulations, et par conséquent des jambes condamnées à l'amputation, parce que le traitement dont je viens de parler, a été négligé dans ce siècle!

Il y a long-temps que j'ai voulu la suivre, cette leçon de la *Chirurgie comparée;* mais sans une autorité comme celle de l'académie, et des grands chirurgiens qui la composent, le public ne se prêtera point à ce renouvellement d'une ancienne pratique qu'il regarde comme barbare, et reléguée à une chirurgie, dont le parallèle l'offense au lieu de le persuader.

La seule occasion où j'aie pu en essayer, est à l'une de ces tumeurs lymphatico-fongueuses, que *Guy de Chauliac* appelle *inflatio carnea et phlegmatica :* ce sont des espèces de champignons très-mous qui viennent à la suite de tumeurs précédentes sur les ligamens, et les tendons du carpe et du métacarpe ; la peau y est comme flottante, elle laisse appercevoir une sorte de fluctuation sourde, ensuite elle s'ulcère et laisse sortir de ces fongus beaucoup de sanie purulente. J'ai traité de ces maladies jusqu'à trois et quatre à la fois, par tous les remèdes résolutifs, fondans, suppurans ; j'y ai appliqué les escarrotiques, rien ne m'a réussi. J'ai déterminé un de ces sujets à me laisser consumer ces fongosités, extrêmement molles et abreuvées de lymphe,

par le fer rouge passé un peu rapidement, et avec la précaution des défensifs pour les parties voisines ; cette manœuvre, que je crois seule capable de dompter ces espèces d'hydres de Lerne, paroissoit me réussir, lorsque l'effroi l'emporta chez le malade sur l'espérance, et le déroba à mes soins.

§. IV. — 1. Les tumeurs concrètes sont la troisième division du dérangement par excès de la grandeur naturelle des parties molles ; j'appelle de ce nom tous les amas de sucs concrêts inexpugnables, pour l'ordinaire, aux agens des terminaisons favorables, et que l'art est presque toujours obligé d'extirper ; telles sont les verrues, condylomes, polypes, loupes, scrophules confirmées, squirres, cancers vrais et bâtards.

Il y a cinq moyens de faire ces extirpations ; l'arrachement qui est l'extirpation proprement dite, la ligature, l'instrument tranchant le caustique et le feu.

2. L'arrachement ne peut se pratiquer qu'aux tumeurs de consistance fongueuse dont le corps a beaucoup plus d'étendue que les racines ; et dont les adhérences molles peuvent céder à cette manœuvre sans détruire les parties essentielles qui leur servent de base ; tels sont certains polypes. Cette extirpation est la plus parfaite, quand elle a lieu, et qu'elle est bien faite ; parce que c'est elle qui détache et enlève le plus complètement la concrétion maladive. La continuité de la masse de ces tumeurs avec leurs productions ou appendices, pouvant seule donner la facilité de dégaîner parfaitement celles-ci d'entre les diverses parties saines où elles se trouvent fourrées et adhérentes.

J'ai enlevé complètement par cette manœuvre, un polype extrêmement considérable à Jacques F.... âgé de vingt ans, de la paroisse de M..... sur lequel avoient échoué les autres méthodes de traiter ces maladies.

3. La ligature convient aux tumeurs qui ont la base extrêmement étroite, à celles qui sont entourées de beaucoup de vaisseaux, et qui sont placées dans des cavités où il n'est pas possible ou très-difficile de remédier aux hémorragies qu'on a sujet d'en craindre ; tels sont la plupart des condylomes et autres tumeurs de l'anus, du vagin, certains polypes ; et l'on a quelquefois vu dans les cas mêmes, où la maladie n'est pas toute entière en deçà de la ligature, que la mortification introduite dans le reste par cette opération, a suffi pour le faire tomber (1). On a observé le même effet dans le caustique (2) ; cepen-

(1) Voyez l'excellent ouvrage de M. Levret, sur les Polypes.
(2) Prix de l'Acad. tom. I^er, p. 42.

dant il faut convenir que ce bon effet n'arrive pas souvent, et que la ligature qui n'embrasse pas toute la maladie, est fort incertaine.

4. L'instrument tranchant a sans contredit la prérogative d'être très-sûr, très-exact, et plus doux que les précédens moyens. (1. Part. art. 1.) Dans les plus petites tumeurs, comme dans les plus grandes il mérite la préférence; indépendamment de cette préférence générale les tumeurs larges de base, d'une forte consistance, et qui par là se refusent et à la ligature, et à l'arrachement, ne peuvent être attaquées que par le fer; mais ce moyen si doux, si préférable à tous, a ses limites; on peut rarement le porter dans les cavités; il a peu de prise sur les tumeurs mollasses, fongueuses, sanieuses, virulentes, dont les bases de même nature, ne sont pas circonscrites, mais implantées çà et là, et comme éparses dans les parties; il est, pour l'ordinaire, impossible qu'il puisse suivre toute espèce de tumeur entre divers cordons de vaisseaux, de nerfs, de tendons, ou dans des cavités où les racines se prolongent; enfin ce qu'il laisse, repullule pour l'ordinaire, parce que son action sur ces restes, n'est point capable d'attirer les engorgemens, inflammations, suppurations propres à le fondre, à les faire tomber.

C'est dans les quatre circonstances précédentes, où le fer est impuissant, que le feu montre son énergie et sa supériorité sur lui; c'est l'office du cautère, d'aller attaquer ces maladies dans leurs plus profondes retraites, et de le faire sans crainte d'hémorragie. La tumeur fongueuse, mollasse, sanieuse, virulente, n'échappe point à son activité; et il peut poursuivre très-heureusement jusqu'à leur origine par la mortification qu'il leur imprime, et par les engorgemens suppuratoires qui la suivent, toutes les espèces de tumeurs précédentes, ainsi que les restes de celles dont l'instrument tranchant aura emporté la masse principale: mais de quel cautère nous servirons-nous?

5. Si la tumeur a une certaine sécheresse qui puisse conserver à un bon escarrotique, soit sec, soit liquide, toute sa force; si la maladie est bénigne, et que son caractère n'ait point de funeste développement à craindre de la part de ce dissolvant putréfiant, préférez le caustique médicamenteux, moins effrayant que le fer rouge; il mortifiera (1) les chapelets glanduleux, les traînées squirreuses, il occasionnera des suppurations à leur circonférence, et leur séquestre.

6. Mais si les concrétions sont abreuvées de beaucoup d'humidités, le fer rouge peut seul consumer, et celles-ci, et les concrétions qui les produisent; la nécessité redouble, si ces humidités sont vicieuses, et menacent de corruption les parties voisines; elle sera plus pres-

(1) Prix de l'Acad. tom. I^er, p. 42.

sante encore cette nécessité, si la malignité scrophuleuse, chancreuse, etc., caractérise ce vice, et qu'elle soit locale : hâtez-vous alors de réduire en cendres et en fumier ce virus et ses productions.

7. Nous exigeons néanmoins de vous, dans le choix de ces tumeurs ou de ces restes de tumeurs que vous poursuivez avec le cautère, de ne vous adresser qu'à celles qui sont plus fongueuses que squirreuses, plus molles et humides que sensibles et dures ; car si nous avons éprouvé que la simple ligature du cordon spermatique d'un testicule carcinomateux suffit, par la douleur qu'elle y cause, pour y réveiller, et peut-être même, y faire naître un levain chancreux ; si nous nous sommes bien trouvés, dans ce cas, d'envelopper seulement ce cordon coupé, d'une bandelette de linge doux, pour l'arrêter sur le pubis, l'y comprimer, et prévenir, sans douleur, l'hémorragie ; combien seroit-il plus dangereux de porter sur cet organe, soit pour suppléer à la ligature, soit pour achever d'en détruire le carcinôme, un fer rouge infiniment plus irritant que cette ligature. Gardez-vous donc de porter ce violent remède sur de pareilles tumeurs, ni de l'approcher même de trop près des organes extrêmement sensibles, comme des tendons, des nerfs, de la dure-mère, etc. Profitez du malheur arrivé à un chirurgien florentin, qui pour avoir poussé le cautère actuel jusqu'à toucher cette dernière membrane, occasionna à son malade une mort précipitée (1).

8. On peut rapporter à la cure de ces concrétions par le feu, l'observation de celle que j'ai faite avec ce moyen, d'une tumeur glanduleuse dans l'aîne (N° 7. §. 3.) à laquelle j'ajouterai celle qui suit.

M..... à la suite de prétendus enchifrenemens long-temps gardés, se trouva le nez si rempli d'excroissances, qu'il en étoit distendu au double de sa grosseur ordinaire, sur-tout du côté droit ; les excroissances venoient jusqu'à l'orifice du nez ; elles le bouchoient exactement, et quoiquelles fussent molles et perpétuellement suintantes, elles ne permettoient l'entrée à aucun instrument ; l'examen me fit découvrir que ces excroissances venoient de toute la surface des parois de cet organe : ces dispositions ne donnant lieu ni à l'arrachement, ni à la ligature ; la grande humidité et la forte masse de la concrétion, m'ôtant toute confiance aux escarrotiques, j'eus recours au cautère actuel, j'en poussai un de la grosseur de deux lignes dans chaque narine, j'obtins une issue du côté gauche dès la première opération, et une pareille du côté droit à la seconde, que je ne fis que cinq jours après ; j'agrandis dans la suite ces issues, la suppuration dégagea cet organe, et je procurai par-là à ce malade tout le

(1) Hidam. Pyrotechnia. p. 180.

soulagement qu'il étoit possible de lui donner en pareil cas. Chacune de ces opérations étoit suivie de mal à la tête pendant quelques jours ; mais cet accident n'allant pas plus loin, ne m'avoit pas alarmé. J'avois fait avec succès l'arrachement d'un très-vaste polype de Jacques F***. dont tout l'accident avoit été un pareil mal de tête pendant trois jours ; j'avois même remarqué que ce symptôme étoit arrivé à M**. un de mes blessés, après une simple injection de décoction d'aristoloche, animée d'un peu d'eau vulnéraire, pour mondifier un abcès formé dans la duplicature de la membrane pituitaire.

§. V. Le dérangement de la grandeur naturelle des parties dures et molles par défaut, qui comprend l'atrophie, la gangrène sèche, la perte de substance, exclut visiblement les secours du cautère actuel, dont l'effet est de produire cette perte de substance, ce dessèchement qui fait le caractère de ces maladies : le seul cas où il pourroit donc avoir lieu, est celui où l'atrophie, la gangrène sèche, dépendroient d'une affection sur les nerfs, d'une malignité que les caustiques pourroient détourner et enlever, comme on l'a déjà dit, et comme on l'expliquera plus amplement à la fin de ce Mémoire.

§. VI. L'excès et le défaut dans le nombre des parties, qui fait les monstruosités, par la pluralité ou la mutilation de ces parties, ne peuvent jamais être l'objet du cautère actuel ; la mutilation n'exigeant aucune opération que la prothèse en certains cas, et la pluralité trop difforme ou trop incommode, étant l'affaire de l'instrument tranchant, comme un sixième doigt qu'on extirpe.

ARTICLE II. — *Dépravation de la figure naturelle des parties.*

La figure étant de deux sortes, l'une de relief, l'autre de couleur, les dérangemens de la figure naturelle des parties dures et molles, sont aussi de relief ou de couleur ; les dérangemens du relief naturel comprennent les difformités des parties, ou mauvaises conformations, comme les jambes torses, les imperforations, les adhérences contre nature, le filet, le phimosis naturel ; les ongles qui rentrent dans les chairs, les cils qui se retournent contre l'œil, etc. ; ils renferment aussi les divisions maladives, comme le bec-de-lièvre, le palais et la luette divisés, etc.

§. I. Les dépravations de la couleur naturelle des parties comprennent les inflammations, phlogoses, lividités, échymoses, noirceurs gangréneuses, et toutes autres mauvaises couleurs ou décompositions intérieures des parties, ou liqueurs quelconques, que les Anciens appelloient intempéries. Il est évident que ces dernières affections n'admettent pour leur cure que des médicamens.

§. II. A l'égard des mauvaises conformations, celles qu'on acquiert

après la naissance, se traitent, 1° en détruisant la cause qui l'a produite; 2° en combattant la difformité subsistante, par le moyen qu'on va dire.

Les mauvaises conformations qu'on apporte en naissant, se guérissent rarement. Celles qui donnent espérance de guérison, se traitent ou par les machines, comme les jambes torses par des bottines, les épines difformes par des corsets, ou par l'instrument tranchant, comme le bec-de-lièvre, le phimosis, les imperforations, les adhérances; les filets, les cils, et les ongles rebelles s'arrachent: et je ne puis attribuer qu'au goût trop décidé des Anciens pour le feu, la pratique singulière qu'ils avoient de traiter par ce moyen les quatre avant-dernières maladies.

ARTICLE III.—*Les dépravations du mouvement sont par excès ou par défaut.*

Les dérangemens par excès de mouvement, sont les mouvemens convulsifs, l'érétisme, etc. qui ne peuvent demander le cautère habituel, que dans certains cas qui regardent particulièrement la médecine intérieure.

Les dérangemens par défaut de mouvement, renferment la paralysie, l'atonie, le relâchement des ligamens, l'anchylose, etc.

§. I. La paralysie reçoit chaque jour des bienfaits marqués, de l'application des cautères potentiels, qui n'ont pour être préférés à l'actuel, qu'un appareil moins effrayant.

Le nommé..... s'étant énivré dans une fête au point de ne pouvoir revenir chez lui, passa la nuit couché sur le gazon; il se réveilla le lendemain avec une paralysie à la paupière du côté sur lequel il avoit dormi; je lui appliquai une traînée de cautères derrière l'oreille ou sur l'apophyse mastoïde du même côté; au bout d'environ huit jours de suppuration de l'escarre, la paupière reprit son mouvement.

M..... pauvre prêtre du diocèse de..... fut pris en 1753 d'une paralysie du nerf optique presque complète, de façon qu'il ne pouvoit plus dire la messe, qui faisoit son principal revenu; je lui établis des vastes cautères à la nuque, et après environ un mois de suppuration, il vit assez pour vaquer à ses fonctions.

Le même moyen m'a réussi sur des paralysies récentes des bras; mais quel est le praticien qui n'est point là-dessus d'accord avec toute l'antiquité?

§. II. Le relâchement des ligamens étoit traité par les cautères actuels dans l'ancienne chirurgie; et je crois cette pratique fort saine, quand la maladie a résisté à tous les remèdes externes et internes.

Ce relâchement si préjudiciable aux mouvemens des principale parties de notre corps, vient ou de la paralysie des nerfs qui s'y rendent, et alors le cautère doit être appliqué vers le principe de ces nerfs ; ou c'est une lymphe viciée qui les abreuve et les dissout en partie, auquel cas le fer rouge appliqué sur les tégumens mêmes qui environnent ce réservoir de lymphe viciée, en tarira la source ; voilà une de ces opérations que je crois que la chirurgie gagneroit à reprendre.

§. III. L'anchylose vraie étant décidée incurable ; nous nous trouvons dispensés de nous y arrêter, et l'anchylose fausse n'étant qu'un gonflement dans toutes les parties nerveuses et articulaires, dont nous avons traité en parlant des tumeurs froides, nous renvoyons à cet article, y ajoutant seulement cette réflexion de *Hildanus : Jerome Fabrice*, dit-il, a été témoin qu'un empirique a fait fondre une anchylose du genou par la vertu caustique de l'herbe aux gueux (*clématitis*). Pourquoi la très-efficace action du fer rouge, ne fera-t-elle pas la même chose, et mieux encore entre les mains d'un médecin savant et habile ?

## ARTICLE IV.

La destruction du repos naturel des parties dures arrive, lorsque la liaison étroite de ces organes se dissout, se relâche, et devient vacillante ; tel est l'écartement des os pubis, celui des sutures du crâne, etc. Le repos naturel des parties molles, est dérangé par les tressaillemens, les tremblemens, les tiques, etc. La cure de ceux-ci appartient à la médecine, et celle des premiers se rapporte pour l'ordinaire à celle des ligamens relâchés dont nous venons de parler.

## ARTICLE V.

La destruction de situation naturelle est de deux sortes, comme cette situation, à savoir de continuité et de contiguité.

La destruction ou solution de continuité dans les parties dures, comprend les fractures, fentes, taillades, caries, etc.

Dans les parties molles, ce sont les plaies, les ulcères, les brûlures, ruptures et déchiremens.

La destruction ou solution de contiguïté dans les parties dures, comprend les luxations ou déplacemens des os, les *diastasis*, la désunion des sutures, etc.

Celle des parties molles renferme les chutes d'intestins, d'épiploon, etc. ; dans les hernies, celles du *rectum*, du vagin, de la matrice, etc.

§. I. De toutes les maladies de la substance des os, la carie seule, profonde et humide, mérite les secours extrêmes du fer rouge. Cette doctrine est si unanimement reçue de la chirurgie moderne, et ses manœuvres, ses principes en sont si savamment détaillés dans des ouvrages universellement connus, que je suis dispensé de m'y arrêter; il est évident que cette maladie a toutes les conditions que nous exigeons pour l'application du feu, sa nature rebelle à tous autres moyens, le peu de sensibilité, la pourriture, qui se nomme ici vermoulure, et l'humidité vicieuse que la calcination seule du fer rouge peut ruiner et dissiper. Ce remède devient plus indispensable encore, si ces vices attaquent un os d'une grande dureté; car dans des os spongieux, fournis de beaucoup de sang et de vie, le trépan, la rugine, sont des moyens plus doux, plus humain, et souvent aussi efficaces.

Augustin le P**, D'H***, âgé de vingt-neuf ans, domestique de M. de G***, officier de....., eut en janvier 1754, à la suite d'une fièvre maligne, une tumeur sur le sternum, de la grosseur d'un œuf, sans inflammation. On l'ouvrit, il n'en sortit que du sang; mais on découvrit une carie au sternum qui traversoit toute la substance de cet os, et y produisoit une petite issue par laquelle on fit sortir le pus d'un dépôt placé dans la poitrine sous cette pièce. Augustin s'étant mis entre mes mains, j'agrandis cette issue avec la rugine, j'appliquai une couronne de trépan; enfin j'emportai par ces deux moyens toute la carie, et la maladie guérit parfaitement et promptement. Mais je pris un parti différent dans la cure suivante.

Georges N**, manœuvre, de la paroisse de....., âgé d'environ vingt ans, après avoir ressenti pendant plusieurs mois des douleurs cruelles à la jambe droite, y aperçut une tumeur; on l'ouvrit, et on la traita long-temps inutilement; on me l'amena, je l'examinai; le fond de son ulcère étoit une substance fongueuse, au travers de laquelle la sonde pénétroit jusques bien avant dans la substance du tibia: après avoir largement enlevé toutes les parties molles et fongueuses, la rugine démontra aux yeux mêmes ce que la sonde avoit déjà indiqué, la vermoulure de cet os; j'en calcinai toute la substance viciée avec le fer rouge; j'eus soin d'aller à la découverte avec la rugine sur l'étendue de ce vice, et de munir les parties voisines des défensifs recommandés par les auteurs: après environ six mois de traitement, Georges se trouva parfaitement guéri.

Je pourrois rapporter plusieurs observations de cette espèce, tant des auteurs que de ma propre pratique; mais la répétition des preuves d'une pratique dont personne ne doute, seroit une pure perte de temps pour mes lecteurs.

§. II. — 1. Les divisions récentes des parties molles, ou les plaies

simples, n'admettent évidemment aucune des propriétés du cautère actuel, pas même dans le cas d'hémorragie à laquelle la chirurgie moderne a tant d'autres moyens plus doux à opposer ; cependant il est quelques cas rares où ces moyens favorables nous manquant, nous sommes encore trop heureux d'avoir recours au fer rouge ; telles sont les hémorragies dont les vaisseaux seront situés entre des os, ou cassés, ou déplacés, et sur lesquels la ligature, la compression, l'usage même des styptiques, sont impraticables; ces circonstances fâcheuses se rencontrent quelquefois dans les fracas du carpe et du tarse, du métacarpe et du métatarse (1).

2. Les anciens sont si universellement blâmés d'avoir porté le feu dans les plaies d'arquebusades, que cette mauvaise pratique ne fait plus une question digne des discussions que nous propose l'Académie ; ainsi parmi les diverses espèces de divisions, ou de solutions de continuité des parties molles, l'ulcère seul et les morsures venimeuses, peuvent avoir affaire au cautère actuel.

3. Qui peut douter que le fer rouge appliqué sur la morsure d'une vipère, sur celle d'un chien enragé, dans le moment qu'elle vient d'être reçue, ne consumât la liqueur vénéneuse qui porte cette contagion dans l'économie animale, et ne prévînt par conséquent, tous ses funestes effets? Quiconque emportera promptement la piece avec le bistouri, fera peut-être le même effet ; mais le cautère, par l'étendue de l'altération qu'il produit dans les liqueurs et les solides, par celle de l'engorgement et de la suppuration qui le suit, me paroît encore plus sûr, ou bien il faudroit que la substance emportée par l'instrument trauchant fût bien considérable ; or cela n'est pas toujours possible. Nous bannissons de cette opération le cautère potentiel ; l'expérience a appris qu'il s'associe avec l'action du venin, comme l'huile s'associe à la flamme d'une lampe (2).

4. Quant au venin particulier de la rage, j'ai vu guérir un grand nombre de chiens de cette maladie, en leur appliquant un fer rouge assez considérable sur le devant de la tête. Je ne doute point que la terreur imprimée à l'animal par cette opération, ne fût la principale cause de la guérison, en excitant une révolution dans les esprits que ce virus affecte ; mais il est très-vraisemblable aussi que l'action du feu sur les solides nerveux, si voisins de ceux qui sont affectés dans cette maladie, qui est une espèce d'esquinancie, et la suppuration de l'escarre, contribuent beaucoup à cette cure heureuse.

5. La chirurgie moderne a banni le fer rouge des ulcères, et nous devons examiner si elle n'a pas donné dans un excès opposé à celui

(1) Prix de l'Acad. tom. I^er, p. 73.
(2) Hildan. Protechnia, p. 144.

qu'on reproche aux anciens. L'ulcère simple étant à plus juste titre encore que la plaie d'armes à feu hors du domaine du cautère actuel, nous n'avons pour objet de notre examen, que les ulcères compliqués de callosités, soit avec fongosités et sanie tout ensemble, soit avec malignité corrosive.

6. Les ulcères simplement calleux, comme le deviennent les abscès fistuleux les plus simples lorsqu'ils vieillissent, n'ont besoin que de l'instrument tranchant, puisque leur cure ne consiste qu'à enlever les callosités, et les clapiers, pour en faire des ulcères simples ou plutot des plaies plates, ou bien ouvertes, qui guérissent, pour ainsi dire, seules. Il n'y a que ceux qui auroient des callosités inaccessibles à l'instrument tranchant, qu'on doit attaquer par les caustiques : si l'on y peut porter le fer rouge, sans endommager aucune partie antérieure ou voisine, il n'y a pas à balancer pour le préférer au caustique médicamenteux, incertain et vague dans ses effets (art. 3, part. 1.), surtout lorsqu'il est placé dans des cavités profondes, humides et chaudes. C'est-là seulement où j'adopterois le sentiment d'*Aquapendente* que nous avons cité, (art. 4. part. 1.): *Ferramento candenti perduri calli et expeditiùs et minori dolore auferuntur.*

7. Les ulcères *cacoethes*, calleux, fongueux abreuvés de sanie, qui ont résisté à toutes les espèces de traitemens internes et externes, ne peuvent être guéris que par les cautères, et sur-tout par les actuels. Voici des cures dues aux potentiels, dont j'espère tirer des inductions de préférence pour l'actuel. J'avois préparé la poudre bénite de *Fuschius*, faite d'arsenic et de poudre de racine de serpentaire, à dessein d'en faire des essais.

*Première Observation.* Il se présenta quelque temps après un garçon de dix-neuf à vingt ans, de Saint P..... près..... ayant trois ulcères fongueux, calleux, et comme squirrheux, à la joue droite ; cette concrétion occupoit depuis l'orbite, jusqu'au bas du menton, et elle devoit son origine à une fluxion occasionnée par des maux de dents.

La maladie avoit été traitée avec soin et intelligence pendant cinq mois, sans qu'on y aperçût le moindre progrès. *Fuschius* auroit donné ceci au public pour un cancer ; mais la douleur médiocre attestoit le contraire.

On saupoudra sur un plumaceau chargé de suppuratif, un peu de la poudre bénite, et on l'appliqua sur les ulcères ; on prévint le malade sur le gonflement et le mal de tête qui devoit survenir. Le troisième jour, les douleurs se calmèrent, la bouffissure du visage et des paupières s'évanouit. Le quatrième jour on vit un commencement de séparation d'escarre. Le cinquième jour celle-ci tomba, et laissa des chairs louables sans aucun vestige de squirre, et la guérison de cet

ulcère simple, ou plutôt de cette plaie, fut achevée en quinze jours ou trois semaines.

IIe *Observation.* La même année au mois de septembre, le garçon du jardinier de. . . . . avoit à la partie moyenne et supérieure de la mâchoire inférieure du côté gauche, un ulcère, lequel perçoit la joue, et formoit une espèce de voûte, depuis celle-ci jusqu'à l'alvéole de la seconde dent molaire extérieurement ; et sa fistule formoit un cul-de-poule ou espèce d'entonnoir, du milieu duquel sortoit un champignon, dont la racine étoit à l'alvéole. Dès la première application de la poudre bénite, le champignon tomba ; il parut renaître le lendemain ; la poudre le réprima de nouveau : il en soutint sept à huit applications jusqu'à ce que la dernière racine fût atteinte, après quoi l'ulcère guérit très promptement.

IIIe *Observation.* La même poudre fit tomber, et laissa guérir en quinze jours un ulcère avec tumeur squirreuse à la paupière supérieure du garçon de M. R***, qui le portoit depuis plusieurs années, et avoit épuisé tout l'art de quatre chirurgiens fameux.

IVe *Observation.* Une fille de douze ans, demeurant au. . . . . avoit depuis onze ans un ulcère au gros de la fesse droite, large d'un pouce et demi, profond d'environ autant, avec des bords calleux, une couleur violette, un fond livide, versant une sanie fétide et sanguinolente ; l'art avoit échoué bien des fois contre cette maladie : on en saupoudra le fond et les bords avec la poudre ; on mit par-dessus des plumaceaux de suppuratif, de la charpie brute, pour enfoncer et appliquer ces plumaceaux par-tout, et un bandage contentif ; les douleurs furent vives pendant quelques jours ; mais le cinquième jour, il tomba une vaste escarre qui ne laissa ni callosités, ni excroissance, et l'ulcère guérit en trois semaines. Je pourrois joindre un plus grand nombre d'observations pareilles à celles-ci, mais je les crois suffisantes pour prouver le bon effet des caustiques dans ces ulcères indomptables.

8. J'ajouterai seulement ici qu'il est à remarquer que l'épaisseur des escarres ne répondoit pas toujours à toute celle qu'avoit la callosité ou la dureté squirreuse, et qu'une fonte qui s'emparoit des couches voisines de l'escarre achevoit de détruire ces concrétions contre nature ; en quelques-unes, on a vu les escarres entraîner avec elles des cordons, ou espèces de racines qui se dégaînoient de dedans d'autres parties saines, vasculeuses, nerveuses, etc., or ces deux effets, dont l'instrument tranchant n'est pas capable, démontrent la supériorité du caustique dans ces occurrences.

9. Cependant combien n'a-t-on point tenté de caustiques ordinaires sur de semblables ulcères, sans en obtenir la fonte qu'y a

produite l'arsenic? C'est donc par sa violence suprême que ce poison est devenu ici un remède souverain ; mais quelque violent caustique qu'il soit, on ne sauroit disconvenir que le fer rouge ne l'emporte encore sur lui, et il n'a point les qualités vénéneuses de celui-ci : au contraire, il est l'antidote du poison, du venin, etc, et l'on ne sauroit nier que la poudre arsenicale n'expose le malade (§. 5, art. 3, part. 1) à être empoisonné, à être pris de vomissemens, de convulsions, etc., comme il y en a quelques exemples dans les auteurs (1), et que le cautère actuel employé dans les mêmes circonstances, ne produisît les mêmes révolutions heureuses, sans faire courir au patient les mêmes risques ; en voici des preuves directes.

I^re *Observation. Albucasis* (2), ayant affaire à un polype sanieux et suppurant qui se reproduisoit toujours comme le champignon de l'Observation II précédente, au lieu de le poursuivre par des applications réitérées d'un caustique, comme on a fait ici, l'attaqua avec le fer rouge, et l'extirpa radicalement (3).

II^e *Observation.* Jean le C. . . . . âgé de quarante ans, de la paroisse de B. . . . . avoit été sujet pendant plusieurs années à des rhumatismes à la hanche, qu'on regardoit comme une sciatique ; au mois d'août 1752, il eut un abcès à la partie latérale et inférieure de la fesse. Il fut pansé long-temps sans aucun succès ; il se mit entre mes mains le deux mai 1753, ayant plusieurs ulcères fistuleux à la fesse, dont toute la partie latérale étoit occupée par les clapiers de ces fistules ; comme le mal étoit trop considérable pour l'enlever en entier par une seule opération, je résolus de l'attaquer avec l'instrument tranchant par parties ; je commençai par la région inférieure, à cause de l'issue que la pente offroit aux matières ; les clapiers découverts, les lambeaux emportés, laissèrent à nud l'aponévrose du *fascia-lata*, qui me parut altérée et fongueuse ; je scarifiai cette aponévrose en tous sens ; on pansa régulièrement ce vaste ulcère ; on n'y épargna point les escarrotiques ; la suppuration, la régénération des chairs s'y établit, cette grande partie de substance se répara, la cicatrice se fit et sembla quelque-temps solide ; mais bientôt les écoulemens recommencèrent.

Après quelques mois de repos, je dressai contre cette indomptable fistule, une batterie différente de la première ; je pris le parti

(1) Prix de l'Acad. tom. I^er.

(2) Cet auteur a donné un ample traité des avantages et des inconvéniens du cautère actuel ; il en décrit l'usage sur toutes les parties, depuis la tête jusqu'aux pieds. C'est le premier de ses ouvrages imprimé par extrait avec la chirurgie d'Argelata, à Venise, en 1520; mais Fabricius a renfermé et surpassé tous ces anciens auteurs dans sa Pyrotechnie.

(3) Hyldan. Pyrotechnia. p. 178. col. 2.

d'attaquer d'abord la portion supérieure de la maladie, de passer une mèche dans l'inférieure, en attendant que son tour vînt, et de cautériser le fond de tous ces clapiers. J'ouvris et j'enlevai les lambeaux avec l'instrument tranchant, depuis auprès de l'épine antérieure de l'os des isles, jusques vers la partie moyenne et un peu inférieure de la cuisse ; j'en consumai quelques jours après les fongus avec de larges cautères actuels, en parcourant avec ces plaques ardentes, la surface de ces fongosités très-humides, et qui devenoient sanglantes au moindre attouchement, et même au moindre mouvement qu'on donnoit à la cuisse. La douleur du fer rouge fut passée au bout de six heures, et la bonté du projet fut justifiée, tant par la promptitude avec laquelle la suppuration s'établit, que par la beauté et la régularité des chairs régénérées.

10. Les Anciens traitoient par le feu toutes les fistules lacrymales; la règle étoit sans doute trop générale. Il est bien plus conforme aux lois de la nature, et à celles de l'art, qui doit la secourir en l'imitant, de rouvrir et de traiter ces canaux mêmes des larmes, que d'en faire d'artificiels; et quand ceux-ci sont indispensables, comme dans le cas de l'oblitération du canal lacrymal, il est plus simple et plus humain de faire l'issue nouvelle avec un instrument tranchant. Ce sont les deux pratiques substituées par les Modernes à celle des Anciens ; mais ils les employoient à toutes les fistules lacrymales, de la cure desquelles ils ont banni totalement le cautère actuel ; et par-là ils ont encore donné dans un excès opposé à celui où étoient leurs aïeux. L'observation suivante en sera la preuve :

M. H*** l'aîné, négociant à..... s'étoit fait faire deux fois l'opération de la fistule lacrymale en..... et l'on y avoit employé la méthode qui détruit l'os *unguis* par l'instrument tranchant, et brisant, si l'on peut dire ; la maladie subsista, M. H*** en supporta les incommodités pendant plusieurs années ; elles attirèrent sur la tête et en particulier sur l'œil du même côté, des fluxions si considérables, que dans un catarrhe arrivé en 1747, le malade eut un abcès interne qui détruisit cet organe, et lui en fit perdre l'usage ; la couleur verte du pus qui refluoit par les points lacrymaux, les douleurs presque continuelles que causa cette fistule, ayant fait craindre de plus grands désordres encore pour la suite, M. H***. me pressa de lui faire l'opération de cette fistule, toute incertaine que je la lui annonçasse.

J'ouvris avec l'instrument tranchant le sac lacrymal, et j'en tamponnai toute l'étendue, pour en examiner l'état à la levée du premier appareil.

Je trouvai le canal naturel des larmes totalement oblitéré, le sac

lacrymal extraordinairement alongé vers la cloison nazale, avec un fond garni de chairs fort suspectes ; cependant point de carie apparente.

N'y ayant plus de moyen de rouvrir les canaux naturels, il me restoit à faire une issue artificielle à travers ce fond du sac lacrymal ; la nature des chairs et du pus qu'il rendoit, me déterminèrent pour le cautère actuel, et sa situation très-voisine de la cloison nazale, rendirent le bouton de feu absolument nécessaire ; car la pointe d'un bistouri, d'une lancette, eût à peine pénétré le fond de ce sac qu'elle eût blessé la cloison, sans me donner l'ouverture desirée.

Je munis cette cloison d'une sauve-garde de métal, et avec la canule et le cautère actuel de nos Anciens, je fis mon opération qui fut suivie du traitement ordinaire, et terminée par une canule convenable placée au fond du sac dans le nez, avec tout le succès qu'on pouvoit desirer.

On sent bien que si ces fonds suspects eussent couvert une carie humide et considérable, l'opération eût, à plus forte raison, exigé l'usage du cautère actuel, qu'on eût appliqué d'autant plus largement et assidument, que l'altération eût été plus grande et plus humide.

11. Nous venons de voir les grandes ressources qu'on peut tirer du cautère dans les ulcères *cacoethes* peu douloureux, comme les putrides, les scrophuleux, les scorbutiques, etc. mais il faut convenir que les bornes de son empire ne s'étendent pas plus loin ; cependant nos pères n'y en mettoient pas ; ils l'employoient avec une égale confiance sur les ulcères chancreux, *mangeurs*, etc. L'expérience les a convaincus là-dessus de barbarie ; et leur pratique, un peu adoucie en apparence par la substitution des caustiques au cautère actuel, est reléguée parmi les charlatans, qui sacrifient encore chaque jour à cette dangereuse manœuvre, les victimes assez crédules pour leur prodiguer une confiance aveugle.

La doctrine que j'avance ici, est solidement établie dans les mémoires couronnés par l'Académie, tome premier. J'y ajouterai deux observations, l'une sur l'ulcère chancreux, l'autre sur l'ulcère phagédénique ou *depascens*.

On avoit fait à un laboureur de..... l'extirpation du cancer à la lèvre inférieure ; la réunion étant faite, le malade ressentit un froid et un engourdissement dans la partie ; les douleurs lancinantes revinrent, et une espèce de douleur de dents. Enfin deux mois après l'opération, il parut une tumeur, comme un œuf de pigeon, dans la bouche, contre la gencive ; elle s'ulcéra bientôt ; la poudre bénite qu'on avoit essayée avec tant de succès dans les ulcères du n° 7 précédent, revint à l'esprit, comme une ressource ; on en appliqua à diverses reprises sur cet ulcère chancreux naissant ; elle n'y produisit

qu'une légère escarre blanche sur la surface qu'elle toucha ; mais elle fit pulluler prodigieusement les tubercules chancreux ; elle redoubla les douleurs lancinantes, étendit les ulcères, et porta la maladie à la joue et à tout le menton ; il sembloit que le poison du caustique s'joignît à celui du virus ; on l'abandonna promptement pour se réduire à la cure palliative.

12. Le cautère actuel eût-il été employé plus heureusement sur ce cancer renaissant ? je n'en crois rien ; le grand usage qu'en ont fait les Anciens en pareil cas, le discrédit dans lequel il est tombé malgré l'attachement qu'ils avoient pour lui, est une preuve de fait contre ce moyen ; la théorie ne lui est pas plus favorable. 1° du côté de son analogie avec le caustique précédent, nous convenons que l'arsenic est un poison, et en cela, fort inférieur au cautère actuel ; mais cette propriété vénéneuse consiste ici principalement, sinon en entier, dans sa causticité ; car dans le mauvais effet qu'on y vient d'observer, nous n'y remarquons rien de ce qu'on entend par le mot de vénéneux ; rien qui ne soit l'effet direct de la causticité, c'est-à-dire, d'une action violente, qui, en dissolvant les solides, irrite vivement ceux en qui il reste quelque sensibilité ; or comme il est démontré par un grand nombre de faits, que l'irritation augmente, introduit même dans un ulcère la malignité ; il est évident que cet effet attaché au caustique, est la cause du progrès de l'ulcère de l'observation précédente, en qui cette malignité étoit déjà bien grande.

2° L'effet direct du cautère actuel, est de calciner les solides, et de consumer, d'évaporer les liqueurs ; ces deux effets appliqués sur un ulcère malin, ne peuvent en extirper le vice, qu'autant qu'ils ne laisseront rien de cette malignité, et qu'à plus forte raison, ils ne la multiplieront point : comment se promettre cette destruction complète du virus, sur des ulcères dont les productions seroient dans l'intérieur ? Cela n'est possible que dans ceux où la mortification introduite par le contact du cautère, et l'engorgement inflammatoire porté dans les couches voisines, produisent une suppuration louable, suivie de la chûte des concrétions et du dégorgement des sucs *cacoethes*, comme on l'a vu dans les numéros précédens ; mais ici, il n'y a nul espoir d'obtenir cette suppuration salutaire ; ainsi l'escarre et l'engorgement qui le suit, l'irritation qui accompagne l'action, d'autant plus violente qu'elle est plus prompte par le moyen qui les produit, ne peuvent qu'augmenter la malignité carcinomateuse, et hâter la mort du malade.

13. Quant à l'ulcère rongeant, comme il y en a de diverses espèces, le même principe de raisonnement et d'expérience qui nous a guidé dans la cure des tumeurs, nous conduira dans celle de cet ulcère qui a de l'analogie avec elle. Si sa malignité vient du dedans,

et tient au vice général, en vain l'attaquera-t-on par tous les moyens employés à l'extirpation; et si cette malignité est grande, qu'elle ait son siége dans des parties nerveuses, les moyens les plus irritans, tels que les caustiques, le feu, seront, par les raisons qu'on vient de déduire, ceux qui hâteront le plus le progrès de l'érosion maligne, ou de cette espèce de dissolution gangréneuse blanche qui caractérise le Νομη, ou ulcère *mangeur;* mais si la cause de cette érosion vient du dehors, si elle est purement locale, si avec ces circonstances la surface de l'ulcère est fongueuse, et tient un peu de la nature putride et indolente, l'extirpation a lieu, et sur-tout celle produite par le cautère, dans les endroits où l'instrument tranchant ne peut pas enlever toute la masse infectée.

Ire *Observation.* Un paysan qui avoit dormi dans un bois, se réveilla avec le prépuce et le gland fort enflés; il crut avoir été piqué par un animal, qu'il n'avoit cependant pas vu : il se fit bientôt un ulcère à l'une et à l'autre de ces parties, qui en consuma une grande portion; les chirurgiens de son canton y employèrent les remèdes généraux et tous les topiques anodins, émolliens, puis actifs, etc. qu'ils imaginèrent convenir : l'ulcère alloit toujours en avant; l'urètre et les corps caverneux en furent disséqués, et tandis que l'érosion gagnoit d'un côté, il poussoit des fongosités de l'autre; c'est dans cet état qu'il me vint trouver. Tout le fond de ces ulcérations fongueuses étoit blafard; il n'en suintoit que quelques sérosités, et il n'avoit point de sensibilité à l'attouchement. Instruit de l'inutilité des remèdes employés, je consumai toutes les fongosités avec l'olive ardente, que nos Anciens ont mise au bout des sondes cannelées ordinaires, et j'appliquai sur le reste un fort egyptiac. Je donnai intérieurement la tisane des bois et de quinquina, les bols alexitères; je fus long-temps à obtenir une vraie suppuration; elle vint cependant. Il survint au malade un érysipèle universel dont il pensa mourir; cette espèce d'éruption s'étant terminée par les suintemens de la peau, qui sont ordinaires, la première maladie qui paroît avoir été la cause de cet érysipèle, alla mieux encore qu'auparavant, et il se fit une robe nouvelle à ce qui restoit de cet organe.

IIe *Observation.* En 1736. M. de la B**. logé chez..... rue de..... fut attaqué d'un ulcère de l'espèce précédente, au gland, excepté qu'il n'y avoit pas de fongosités; la substance du gland devenue blanche, sans sentiment, se dissolvoit en sanie, et disparoissoit; il n'y avoit point de bords durs, comme dans l'ulcère chancreux vénérien; et d'ailleurs, le malade n'avoit couru aucun des hasards qui pût faire soupçonner cette cause. Après avoir éprouvé inutilement les anodins, les émolliens, les suppurans, les vivifians anti-gangré-

neux, j'eus recours à un egyptiac fort vif ; cet escarrotique mondifiant suffit, l'ulcère s'arrêta, suppura, devint vermeil et guérit.

III^e *Observation.* En janvier 1743. M. H..... demeurant rue..... m'appela pour voir un ulcère pareil aux précédens, qui avoit consumé le frein, une partie du gland et du prépuce. On l'avoit pris pour un chancre vénérien ; on le traitoit depuis long-temps par la méthode usitée pour la cure de ces ulcères, et celui-ci gagnoit toujours. On avoit eu recours comme ci-devant, aux anodins, aux émolliens, aux suppurans, aux topiques animés, rien n'y avoit fait. Il me ressouvint de la guérison de M. de la B**. obtenue par l'egyptiac, je l'employai : loin d'arrêter les progrès de l'ulcère, il fit une escarre, et avança l'ulcération ; je modérai l'egyptiac par le mélange du suppuratif ; il ne produisit ni escarre ni mondification, et l'ulcère continua d'aller en avant.

Je fis diverses autres tentatives qui ne réussirent pas mieux. Enfin, je composai un onguent avec le pompholix, l'huile de mirtille, les poudres de sang de dragon, et le bol d'Arménie. Je lavai les ulcères avec les eaux de morelle, et de plantain, dans quatre onces desquelles j'avois fait fondre un gros d'alun : je les saupoudrai ensuite avec les poudres susdites que j'avois à part, et j'appliquai par-dessus un plumaceau chargé de l'onguent précédent : j'enveloppai le tout avec des compresses trempées dans notre eau réfrigérante et alumineuse.

Le second jour de l'usage de ce remède, ce qui restoit du prépuce désenfla, et la suppuration s'établit ; peu de jours après il vint des chairs vermeilles.

Je mis dans l'urètre une canule d'argent appropriée, pour diriger la sortie de l'urine, et la régénération de cette partie qui étoit fort délabrée, et percée encore de deux trous au-dessous du délabrement.

Comme cette réparation étoit longue, un homme de l'art qui voyoit le malade avec moi, se lassa de ces réfrénans, et persuada de suivre la méthode ordinaire des digestifs, des mondifians et des spiritueux ; les fusées ulcéreuses recommencèrent comme ci-devant, excepté qu'elles étoient purulentes, mais elles gagnoient en avant.

On reprit les réfrénans, et on guérit enfin cette terrible maladie.

Je crois qu'on ne doutera pas que le fer rouge employé sur cet ulcère, n'en eût encore plus hâté les progrès, puisque les réfrénans, qui sont si contraires, se sont trouvés par l'expérience, en être les spécifiques.

Cependant les Anciens en usoient, et les prescrivent pour toutes les espèces d'*ulcères mangeurs*, sans distinction. Ils en ont donc poussé trop loin l'usage à cet égard, comme nous l'avons nous-mêmes trop négligé, puisque nous ne l'employons dans aucun de ces ulcères,

et que les deux premières observations prouvent, ainsi que la théorie, que le cautère actuel et ses substituts, conviennent dans le *nomé*, qui vient de cause externe, et qui a un caractère humide, indolent, fongueux, et en quelque sorte froid et benin, par comparaison à l'autre espèce.

§. III. — 1. La solution de continuité des parties dures et molles, c'est-à-dire, les luxations, *diastasis*, désunion des sutures, les hernies, les chûtes ou relâchemens du *rectum*, du vagin, etc., sont les dernières maladies sur la cure desquelles il nous resteroit à examiner l'utilité ou les inconvéniens de l'usage du cautère actuel, si ces maladies n'avoient point déjà été passées en revue dans les articles précédens. Les luxations qui peuvent avoir affaire au cautère actuel, sont celles qui dépendent du relâchement des ligamens ou de la paralysie des muscles; nous en avons traité, (art. 3. §. I et II.) Le diastasis, si l'on n'a égard qu'à l'écartement des os, n'a pas besoin du cautère actuel, s'il s'agit de la distension des ligamens, d'une entorse, et d'un gonflement en conséquence, qui ait résisté à tous les traitemens long-temps continués; enfin si la maladie est dégénérée en tumeur froide, elle devient l'objet des n° 7, 8. §. III, art. 1. Ceux qui souhaiteront consulter les plus anciens auteurs sur la façon de se servir du cautère actuel dans ces maladies, n'ont qu'à voir *Aetius de Ustione, in morbo articulari*, *cap.* 25, *pag.* 593 de l'ouvrage intitulé, *Artis Medicæ Principes*, et plusieurs autres.

L'écartement des sutures est ou naturel, ou le produit d'une maladie interne, comme l'hydrocéphale. Le cautère n'est pas le remède à la première espèce; je sais que les Anciens l'ont employé contre la seconde; mais je voudrois quelques expériences en leur faveur pour me faire approuver cette pratique; car de ce que ce moyen est capable de tarir les humidités d'un ulcère, d'une carie, je ne saurois en conclure qu'il ait la puissance d'épuiser un lac tel que celui que j'ai observé dans les hydrocéphales qui sont venus à ma connoissance.

Nous avons traité des hernies sous le titre de tumeurs organiques, (§. II. art. 1.)

Je ne crois pas qu'il y ait de chirurgien qui s'avise d'attaquer avec le fer rouge les déplacemens et chutes du vagin et de la matrice : les Anciens ont eu la hardiesse de porter ce violent remède sur le *rectum* relâché et tombé. Nous avons déjà dit ce que nous pensons de cette manœuvre, en parlant des hémorroïdes; il y a ici une raison de plus contre eux. Les hémorroïdes peuvent être considérées comme des tumeurs ou fongueuses ou squirreuses, et elles rentrent à cet égard dans le genre des maladies du ressort des caustiques; mais l'intestin simplement relâché ne perd pas sa nature de parties nerveuses, sur les-

quelles les règles mêmes des Anciens leur défendoient de porter le feu immédiatement.

Que si cette application du cautère ne regardoit que les tégumens, alors je n'en répudierois pas l'usage dans un de ces relâchemens excessifs, préjudiciable à la santé du sujet, et insurmontable par tout autre moyen ; mais il me resteroit toujours un doute sur le succès par les raisons alléguées contre les opérations sur les hernies, (art. 1. §. 2.)

## CONCLUSION DE CE MÉMOIRE.

### *Réflexions sur la dernière espèce d'effets secondaires des cautères, tant passagers qu'habituels.*

§. I. Nous avons suivi jusqu'ici les effets primitifs et les secondaires, idiopathiques ou directs du cautère, et principalement du cautère actuel, qui fait notre objet propre. Nous en avons examiné l'abus et l'usage légitime dans tous les genres de maladies chirurgicales. Il nous reste à remplir la promesse que nous avons faite de porter cet examen sur une autre espèce d'effet secondaire de ce moyen, plus éloigné de son action primitive, et par lequel il opère la cure d'une partie éloignée de son application, par une mécanique plus cachée, et que par cette raison nous avons nommé effets secondaires, *sympathiques ou indirects.*

1. Quoique la réalité de ces effets soit assez généralement admise, je crois devoir ajouter aux preuves qu'on en a déjà, les faits dont j'ai moi-même été témoin, afin que les ennemis de l'art n'aient point lieu de reprocher à un auteur chirurgien la frivolité des hypothèses.

Je crois qu'il n'est pas de praticien qui ne soit convaincu par sa propre expérience que la goutte interne a été cent et cent fois rappelée sur les pieds ou sur les mains, par l'application des épispastiques, tels que la moutarde ou les vésicatoires.

2. Quel est le chirurgien qui a beaucoup saigné ou vu saigner, et qui n'a point remarqué dans quelques-unes de ces opérations les mieux faites, des dépôts attirés sur le bras saigné par la seule petite blessure de la lancette? Cela est si commun, entr'autres à ceux qui ont de grandes maladies de la peau, que j'ai vu des praticiens n'oser faire saigner de pareils sujets, par l'expérience qu'ils avoient que ces piqures étoient suivies de phlegmons plus dangereux, plus difficiles à guérir que la maladie principale, et que le public avoit souvent l'injustice de mettre ces accidens sur le compte du phlébotomiste.

3. L'utilité marquée des grands emplâtres vésicatoires, si en usage en Angleterre et en France même, dans les fièvres aiguës avec délire,

dépend du même mécanisme ; mais voici une observation qui regarde l'usage du feu directement.

4. M** avoit un rhumatisme dans les lombes, si violent qu'il avoit perdu toute espèce de mouvement de cette partie, et que les douleurs cruelles qu'il y ressentoit sans cesse lui donnoient une insomnie perpétuelle. Après avoir fait bien des remèdes sans succès, un ami lui frotta toute la partie postérieure du tronc avec de l'eau-de-vie camphrée. Un domestique qui éclairoit à cette opération, mit le feu par mal-adresse à cette liqueur, dont la peau du malade étoit imbue ; on ne put l'éteindre assez promptement pour empêcher la cautérisation de toute cette région du dos : on la trouva le lendemain enflammée et toute levée en phlictènes, mais en même temps le malade guérit.

C'est à de semblables succès qu'est dû le grand usage où étoient les Arabes, les Perses, les Grecs, les Romains, et où sont encore les Indiens, de se piquer la peau et de se la brûler avec des étoupes, du linge et de l'amadou en feu, pour la goutte et pour toute autre douleur qui ne cède point aux remèdes ordinaires. C'est à ce même effet qu'est dû principalement le succès des ventouses, trop louées sans doute par les Anciens, mais trop méprisées aussi par les Modernes. Continuons d'établir par les faits le bon usage du cautère, dans les cas qui font l'objet de cet article.

S. M***, Anglais de nation, âgé d'environ quarante-cinq ans, fut attaqué d'une sciatique violente, des deux côtés, et réduit au lit pendant plusieurs mois, comme paralytique des deux extrémités inférieures. Le peu de succès des remèdes qu'on lui avoit administrés en grand nombre, le faisoit regarder comme incurable, et on le condamnoit à demeurer perclus le reste de ses jours. Un médecin de sa nation, qu'il trouva, lui fit quatre grandes escarres avec le cautère sur le *sacrum*. Cette pratique tira ce malheureux de l'état pitoyable où il étoit, et le guérit parfaitement (1).

6. On peut se ressouvenir ici de la cure singalière que nous fîmes de l'ophthalmie extrême de mademoiselle le P**, (n° 353, art. 1, part. 2.), par l'application de vastes cautères derrière les oreilles.

7. *Ballonius* rapporte que le cautère actuel a guéri un mal de tête de sept années à une femme, qu'aucun autre moyen n'avoit pu soulager. On a vu de nos praticiens trépaner avec succès pour des maux de tête continuels et insupportables, quoiqu'ils ne tirassent aucune matière étrangère de l'intérieur du crâne. Ne seroit-il pas moins dangereux de substituer à cette opération le cautère actuel poussé jusqu'au crâne, comme le prescrivent les Anciens pour les maladies qui ont

(1) Cette méthode du docteur anglois n'est que celle de Paré, qui prescrit pour pareilles maladies trois ou quatre cautères actuels, profonds d'un travers de doigt. L. 17, Chap. 28.

leur siége dans les parties contenues de cette boîte osseuse? *Epiphanius Ferdinandus* a rendu la mémoire et guéri la folie, en appliquant depuis cinq jusqu'à sept cautères actuels à la tête. *Hildan. Entopyria* pag. 232.

8. Je passe légèrement sur tous ces faits; ils font partie d'un grand nombre d'autres, qui prouvent qu'on a aussi trop négligé l'usage du feu dans les maladies internes. Mais cette question étant étrangère à la nôtre, nous revenons à l'explication de l'effet salutaire de ce moyen, qui nous intéresse plus particulièrement, tant parce que c'est le chirurgien qui l'applique, et qu'il doit savoir la raison de ce qu'il fait, que parce que cette espèce d'effet secondaire indirect a aussi beaucoup lieu dans les maladies chirurgicales, comme on le voit dans la guérison des ophthalmies que je viens de citer, et par la pratique où l'on se met aujourd'hui d'établir un cautère, pour assurer, si l'on peut dire, la cure d'une extirpation du cancer, ou empêcher la récidive de cette maladie, comme on l'a toujours fait contre celle des ulcères habituels, etc.

§. II. = 1. C'est une erreur, dont il y a long-temps qu'on a senti la folie, que de croire qu'un cautère, un séton, une ventouse, soient capables d'appeler précisément dans la partie où on les applique, la portion viciée de nos liqueurs qui forme la maladie. Les lois de la circulation sont formellement contraires à cette idée, et il n'y a pas un bon principe de physiologie sous lequel elle puisse se réfugier.

Nous n'en croyons pas moins que la vertu des moyens dont il s'agit, consiste principalement en ces deux effets, *transporter la maladie des parties précieuses où elle a son siége, sur celle où l'on pratique ces opérations; relever le système nerveux d'un état d'affaissement, et occasionner par la une distribution des esprits plus abondante et plus régulière.*

2. Le pouvoir d'opérer les métastases heureuses dont on vient de parler, est prouvé dans les cautères, dans les vésicatoires et dans le feu même, par les Observations 1, 2, 3, 4, §. I.

Nous pourrions en rester à ces seules preuves de fait, qui sont les plus sûres; mais on sent mieux une vérité quand on sait comment elle se fait, ce comment ne fût-il qu'un système.

D'où vient, en irritant la peau d'une partie, attiré-je dessus une goutte, un dépôt, une maladie qui affectoit une autre région du corps? C'est à quoi se réduit la première proposition.

3. C'est une vérité bien connue en chirurgie, qu'en irritant une érysipèle fort vive, on la fait dégénérer en squirre, en cancer; qu'on donne par-là de la malignité à un ulcère qui n'en avoit point; qu'on convertit une verrue simple à la joue en *noli me tangere*, et qu'ainsi la malignité est une modification qui se donne par irritation, c'est-

n-dire, en affectant douloureusement nos solides, nos houpes nerveuses, ou plutôt les esprits qui y résident, puisque sans eux nos solides sont insensibles. Il résulte deux vérités de ce fait ; la première, que la malignité ou la maladie d'un degré extrême, est une modification de ce fluide des nerfs : la seconde, qu'une irritation répétée, continuée, une grande irritation enfin peut l'occasionner. Mais si les maladies extrêmes consistent dans une grande perversité des esprits, les moindres maladies doivent pareillement consister dans une médiocre perversion de ce fluide nerveux. Au moins on ne saura se refuser à cette conséquence dans celles qui obéissent, pour ainsi dire, aux irritations faites à ces esprits, et cette irritation conservera ici son privilége de pervertir les esprits, ou, ce qui est le même, de donner une maladie ou une très-prochaine disposition à la maladie.

4. C'est une autre loi connue non-seulement dans l'économie animale, mais encore dans toute la nature, qu'il y a entre les fluides homogènes une affinité qui les porte l'un vers l'autre, et les unit. Le célèbre *Geoffroy* a rassemblé en table un petit nombre de ces affinités pour les mixtes, qui font l'objet de la chimie. Chaque partie des sciences naturelles en offriroit autant aux observateurs attentifs ; et l'on verroit que plus les fluides homogènes sont subtils, plus la sphère de cette affinité est étendue, et plus son action est prompte.

5. De ces principes réunis il suit, qu'en affectant douloureusement les esprits d'une partie, j'y introduis une perversion qui approche de celle dont sont affectés les esprits qui produisent la goutte, une inflammation maligne, ou une autre maladie, dans une partie éloignée de celle que j'irrite ; et qu'aussitôt que je suis parvenu à donner aux esprits de celle-ci une perversion analogue à celle qui fait la maladie, ou au moins qui en approche plus qu'aucune autre portion du fluide des autres nerfs, ses esprits en qui réside cette maladie, viennent, par la loi de l'affinité, se rendre dans la partie qu'on irrite. Tel est le mécanisme de la métastase qu'opèrent les cautères, les ventouses, etc.

6. La puissance de redonner le ton aux solides, de relever les parois affaissées des nerfs, d'y faire couler les esprits, n'est pas une propriété moins considérable ni moins réellement attachée aux moyens en question, et le mécanisme en est fort simple. C'est une loi bien connue dans l'économie animale, que l'irritation appelle les esprits dans les nerfs, et que tout vaisseau où le fluide abonde a les parois relevées. Les nerfs étant les vaisseaux des esprits, leurs calibres doivent donc être dilatés par l'action des cautères, des ventouses, des vésicatoires, et verser dans les organes une plus grande quantité de leur fluide vivifiant. C'est par cette action que les remèdes précédens

sont utiles dans la léthargie, la paralysie, l'apoplexie, et dans la caducité des vieillards qu'on appelle cacochymes pléthoriques. Combien de jeunes gens ont une caducité prématurée, à laquelle ces secours sont utiles !

7. Ces réflexions doivent faire convenir les Modernes qu'il y a beaucoup de fondement dans la confiance que les Anciens avoient au cautère, et en particulier au cautère actuel, qui, à la rigueur, peut être placé par-tout où l'on emploie les autres, et qui l'emporte à bien des égards sur eux ; d'où il résulte que ces respectables pères de notre art ne sont à blâmer que sur l'abus qu'ils en ont fait ; mais que nous-mêmes sommes répréhensibles d'avoir trop négligé des moyens si précieux. Nous avons donné des preuves de ces vérités dans tous les articles de ce Mémoire, et nous avons tâché de donner les raisons de la préférence que mérite le feu dans des cas où nous en avions abandonné l'usage ; ce sont là les conditions du problème proposé par l'Académie : nous nous estimerions heureux de les avoir remplis à sa satisfaction.

## SECOND MÉMOIRE, Par M. LOUIS.

La perfection des arts ne peut s'obtenir qu'avec le temps ; elle est le fruit des observations recueillies d'un grand nombre de cas particuliers dont on tire d'abord des préceptes généraux. La raison et l'expérience apprennent ensuite à faire l'application de ces préceptes dans la pratique de l'art, toujours susceptibles d'accroissement et de réforme par la comparaison des découvertes anciennes et modernes. Le feu est un moyen très-efficace dans la guérison des maladies ; il est peut-être aussi ancien que l'art même : les premiers inventeurs en ont connu l'excellence, et quand ils paroîtroient avoir employé ce moyen en trop d'occasions, ils ne seroient pas blâmables. Nous pouvons, du lieu où nous sommes, voir des fautes dans les Anciens, sans pouvoir leur reprocher d'en avoir commis. Leurs connoissances n'étoient pas assez développées ; leurs erreurs étoient moins celles de leur esprit que de leur temps ; et la preuve que ces hommes excellens ne manquoient pas d'industrie pour le soulagement des infirmités, auxquelles les hommes sont sujets par la misère de leur condition, c'est qu'on ne s'applique jamais à la lecture de leurs ouvrages, sans en tirer beaucoup de fruit. L'étude de la physique, la connoissance exacte du corps humain, les travaux chymiques, les découvertes et l'expérience de tous les siècles qui se sont écoulés depuis la

naissance de l'art jusqu'à nous ; tous ces secours qui paroissent nous donner tant d'avantages, n'ont pu dépouiller les premiers maîtres de toute la gloire qu'ils ont acquise par leur savoir et par leur habileté, puisque nous pouvons encore nous former par leur expérience et par la lecture de leurs ouvrages.

Les sciences et les arts sont sujets à des révolutions, et même, dans leurs plus beaux jours, il y a des momens où leur grand éclat est couvert de quelques nuages. Il y a eu dans tous les temps des empiriques, des ignorans téméraires, ou des gens dont l'esprit n'avoit pas assez de justesse, et qui ont pu introduire des méthodes cruelles et superflues, en croyant suivre les traces des grands hommes qui les avoient précédés. Il n'y a pas loin de l'usage à l'abus, non plus que de la pratique des meilleures choses à leur omission. Il seroit difficile de juger lequel de ces deux inconvéniens, je veux dire de l'abus ou de l'omission, a été le plus funeste à l'art et au genre humain.

Pour mettre quelque ordre dans ce Mémoire, et pour déterminer d'abord *si le feu actuel ou cautère n'a pas été trop employé par les Anciens, et trop négligé par les Modernes*, nous considérerons l'état de la chirurgie sous différentes époques. Cet art existoit avant le grand *Hippocrate*, qui a été le dix-neuvième de la race des *Esculapes* qui l'avoient cultivé. Les temps héroïques nous montrent des princes occupés de l'exercice de notre art : l'extraction des flèches, la restauration des membres fracturés, l'application des différentes plantes sur les blessures, sont expressément marqués dans les plus anciens écrivains. Il n'est pas probable qu'on se fût abstenu de l'usage du feu, puisque *Hippocrate*, qui a rédigé l'art, en parle comme d'un moyen déjà usité et soumis à des règles que les Grecs et les Latins ont suivies dans le temps de la splendeur des sciences et des beaux-arts ; temps qui forme la seconde époque. Après la chûte de l'Empire romain et l'invasion des Barbares, l'ignorance se répandit dans tout l'univers, et ne fut dissipée qu'après plusieurs siècles. Dans cette troisième époque, toutes les autres sciences étant presque entièrement éteintes, la chirurgie a dû souffrir de la calamité générale de ces temps malheureux : cependant la nécessité en a conservé les secours les plus certains, et nous voyons que l'usage du feu a continué d'être en pratique, et même qu'il a été porté plus loin que du temps des Grecs et des Romains, qui s'en servoient avec ménagement et circonspection. Enfin, les beaux-arts rappelés en Italie par les *Médicis*, protégés et récompensés en France par *François I*, ont jeté un premier éclat ; les ténèbres se sont dissipées peu-à-peu par l'étude des ouvrages des Grecs et des Latins. L'état de la chirurgie, sous l'époque de la renaissance des lettres jusqu'à nous, peut être appelé la chirurgie moderne. Nous distinguons cependant comparativement ceux qui l'ont

cultivée, en Anciens, en Modernes, et en Contemporains. Tâcho de faire voir ce que l'on doit aux uns et aux autres sur le sujet de question proposée par l'Académie, quelles intentions ils ont eues se servant du feu dans les différens cas ; et en appréciant les moti de cet usage par les effets qui doivent en résulter, nous verrons quoi nous devons nous éloigner ou nous rapprocher des modèles q tous nos prédécesseurs nous ont laissés.

L'application du feu est fort recommandée par *Hippocrate:* la lec ture de ses ouvrages nous apprend qu'il ne désespéroit jamais de guérison d'un malade que lorsque ce secours ne pouvoit produi aucun effet ; il comptoit encore efficacement sur cette ressource, apri avoir tenté inutilement tous les autres moyens que l'art prescri *Quæ medicamenta non sanant, ea ferrum sanat; quæ ferrum no sanat, ea ignis sanat; quæ verò ignis non sanat, ea insanabilia repu tare oportet.*

Il ne faut pas croire qu'*Hippocrate* se soit servi du feu sans autr règle que celle de l'inutilité des autres moyens, et qu'il l'ait envisag comme un procédé douteux qu'on met en pratique à tout événemen dans les cas désespérés. L'administration de ce secours étoit métho dique : on raisonnoit sur son action et sur ses effets ; le succes avoi confirmé les raisons de son usage, et les différentes circonstance avoient déterminé quelques variétés dans la façon de s'en servir suivant diverses intentions.

Lorsqu'il étoit nécessaire de procurer l'évacuation des matière épanchées, *Hippocrate* paroît quelquefois laisser l'alternative du fe ou du feu. L'aphorisme 27 de la sixième section, nous en fournit l preuve (1). Il y est parlé de l'abcès de la poitrine, et de l'anasarque. Il y auroit bien des raisons de préférer, sur-tout dans cette dernière maladie, la cautérisation aux incisions que quelques livres moder nes recommandent pour l'évacuation des sérosités infiltrées dans les cellules d'un tissu graisseux ; car rien n'est plus ordinaire que de voir survenir la gangrène à ces sortes d'ouvertures, les progrès de laquelle on ne peut borner avec sécurité qu'en appliquant le feu, pour en croûter, pour ainsi dire, les lèvres de la plaie par l'escarre qu'il pro duit. On doit à la chirurgie moderne une perfection bien importante dans l'opération qui convient à la leucophlegmatie ; j'entends parler des mouchetures superficielles qui entament à peine la surpeau, qu'on multiplie sans causer la moindre douleur, qu'on réitère au besoin sans crainte d'aucun inconvénient, et qui procurent des dégorgemens si abondans et si efficaces. Il se fait quelquefois aux jambes œdéma-

(1) Qui pus thorace colligunt, aut aquâ inter cutem laborant, si uruntur aut secantur, etc.

euses des sujets cachectiques, des crevasses gangréneuses. Je me suis servi avec succès d'un bouton de feu, par la raison susdite, pour arrêter les progrès de la putréfaction, dont j'avois vu quelquefois de mauvais effets à la suite des scarifications, quoiqu'on eût employé les cataplasmes antiputrides convenables dans ce cas ; *quæ ferrum non sanat, ignis sanat.* J'ai fait usage depuis peu du cautère actuel dans une hydrocèle par infiltration, où quelques points de mortification se manifestoient ; l'effet en a été très-salutaire.

*Hippocrate* préfère absolument la cautérisation pour l'ouverture des abcès profonds : on peut en juger par les deux cas qu'il rapporte dans le cinquième livre des Epidémies (n° 29 et 30), à l'occasion de deux malades attaqués d'abcès au bas-ventre, et qu'il dit être morts parce qu'on avoit trop différé à les brûler. Il parle de la cautérisation du foie abcédé, dans ses Aphorismes (1), où il répète ce qu'il avoit déjà dit dans ses Coaques sur le pronostic du pus qui sort des abcès du foie qu'on a ouverts par le cautère. *Aretée* (2), qui a traité savamment des abscès du foie, a donné le précepte de la cautérisation lorsque l'abcès se montre à l'extérieur, et qu'il est susceptible d'être ouvert. Il craint qu'une hémorragie ne fasse périr le malade, si l'on se servoit de l'instrument tranchant pour faire cette ouverture. *Si secare autem malis, profluvii sanguinis periculum instat, statimque hominem perdi contingit; nam sanguinis è jecore profusio coerceri nullo modo potest. Igitur si aliquando necessariò ad sectionem venire cogeris, ustorium ferramentum candens perspicuumque ab igne accipito, et usque ad puris locum intrudito, idem enim tibi et secat et comburit.*

Blâmerons-nous *Aretée* de la pratique qu'il propose ? Il craint l'hémorragie comme un accident mortel, et on peut le prévenir sans inconvénient en se servant du cautère : voilà une raison de préférence du feu sur l'instrument tranchant. Nous pourrions ajouter que de tous les abcès profonds, ceux du foie sont ceux dont l'ouverture peut être la moins favorable à la facilité de la parfaite évacuation du pus. En effet, on ne choisit pas le lieu de l'opération ; il est déterminé par la situation de la tumeur externe, qui ne se manifeste souvent que dans une circonscription peu étendue. Dans l'ouverture qu'on en fait avec le bistouri, quel ménagement ne doit-on pas avoir, dans la crainte de détruire les adhérences du foie au péritoine ? On peut voir à ce sujet le savant Mémoire de l'illustre M. *Morand*, dans le premier volume des Mémoires de l'Académie royale de chirurgie. Mais comme il est

(1) 45, Sect. 7. Quibus purulentum jecur aduritur.....

(2) Lib. 1, cap. 13, de causis et notis diuturn. affect. in collect. stephan. medic. Art. princip.

manifeste que la matière n'use pas toujours les muscles et le tissu cellulaire, au point que le dépôt n'ait plus que la peau qui le recouvre et qu'il n'y a aucune raison pour que la matière cherche plutôt à se faire jour vers l'extérieur qu'en dedans, il n'est pas moins évident qu'on risquera beaucoup à attendre ces progrès incertains de la tumeur vers l'extérieur. Dès qu'on aura des signes de la suppuration du foie, une simple œdématie circonscrite à l'extérieur peut suffire pour conduire jusqu'au foyer de la matière. C'est dans ce cas qu'un chirurgien éclairé ouvrira une voie salutaire au pus, qui, comme je l'ai remarqué à l'ouverture de quelques cadavres, peut se creuser des sinus assez profonds dans le foie, et se procurer une issue dans le bas-ventre long-temps après avoir donné le signe que je viens de rapporter, et qui indiquoit la possibilité de l'opération avec espérance de succès. M. *Petit* le fils, fait bien sentir les inconvéniens dangereux, inséparables du long séjour des matières purulentes dans le foie, dans le même premier volume des Mémoires de chirurgie. Si l'on juge donc qu'on peut attaquer ce viscère sans attendre que le pus ait corrodé les muscles, le cautère actuel nous paroîtroit préférable à l'instrument tranchant, premièrement, par la raison d'*Aretée*, de crainte de l'hémorragie; en second lieu, pour donner une route aisée au pus, dont le foyer ne répond pas toujours directement à l'ouverture. On évitera par la déperdition de substance que la cautérisation produit, la nécessité de l'usage des tentes, des canules ou autres dilatans, sans lesquels la trop prompte réunion de la plaie des muscles, ou le mouvement de ces organes, peuvent mettre obstacle à la sortie du pus avant l'entière détersion du foyer de l'abcès. Je crois avoir justifié le précepte d'*Hippocrate* et celui d'*Aretée:* nous remarquerons seulement à cette occasion, que ce dernier conseille le cautère actuel, c'est-à-dire, le fer rouge, et qu'*Hippocrate*, parle de fuseaux de buis trempés dans l'huile bouillante (1). Son intention dans cette méthode, étoit peut-être de vaincre la répugnance de certains malades timides, que l'aspect du feu actuel auroit portés à refuser lâchement les secours efficaces de l'art.

Les douleurs opiniâtrément fixées sur une partie, lorsqu'elles ont résisté à tous les autres secours de l'art, exigent la cautérisation, suivant *Hippocrate*. Il dit en parlant des maux de tête rebelles, que ce moyen est la seule espérance de les guérir, *Unica sanitatis spes venas comburere* (2). L'effet de cette brûlure est d'augmenter dans la partie la force de l'action des vaisseaux sains; ce qui peut dissiper efficacement l'humeur lente qui embarrasse les extrémités vascu-

(1) De internis affectionibus.
(2) Libro de affect. sect. 5.

uses, et cause leur distension douloureuse. La cautérisation produit ssi des ébranlemens ou oscillations d'une nature différente de celles i sont l'effet de la maladie et la cause de la douleur, comme cela rive dans les affections spasmodiques. Enfin, l'application du feu ut être utile encore, en procurant un égoût pour la dérivation de umeur morbifique.

*Hippocrate* recommande le lin crud pour brûler dans l'affection iatique, sur le lieu où la douleur se fait sentir ; mais il ne prescrit tte cautérisation que dans le cas où la douleur auroit été rebelle à ut autre remède (1). Cette manière de cautériser est encore au- ird'hui pratiquée aux Indes, où l'on se sert d'une mousse nommée *oxa.*

Quelques auteurs prétendent que par le lin crud, il ne faut pas tendre les étoupes ou la filasse de lin, mais plutôt la toile de lin me. Les Egyptiens en ont conservé l'usage, suivant *Prosper Al-* (2), qui dit, que dans ce pays on enveloppe un peu de coton ns une petite pièce de toile de lin roulée en pyramide, et ayant s le feu du côté pointu, on applique la base de cette pyramide sur partie qu'on veut cautériser.

On lit dans les actes de Copenhague, vol. V, une lettre de *Thomas rtholin* à *Horstius*, sur le *moxa*, dont il dit avoir vu les bons ets sur des tophes vénériens, à Naples, chez *Marc-Aurèle Se- in.* Il en conseille l'usage dans les douleurs des articulations cau- s par fluxions d'humeurs froides et flatueuses. *Horstius* écrit de ancfort à *Bartholin*, que l'usage du *moxa* est fort en usage dans affections arthritiques et goutteuses, et que cette brûlure n'est s fort douloureuse, quoiqu'on la fasse sur une partie saine ; ce 'il assure avoir éprouvé sur lui-même. Sa lettre est du 17 avril 78.

On voit que le *moxa* dont *Horstius* vante les bons effets, n'agit s différemment que le coton des Egyptiens, que le lin crud d'*Hip- crate*, et de même que feroit un morceau d'amadou dont *Hippo- te* s'est même servi. Lorsqu'il vouloit cautériser plus efficacement, ne se contentoit pas d'une simple brûlure ; mais il paroît qu'il ttoit dans la solution de continuité faite par l'application du cau- e, une éponge trempée dans de l'huile, sur laquelle on appliquoit feu pour cautériser plus profondément (3). On réitéroit cette opé- ion autant qu'on le jugeoit convenable. *Hippocrate* fait une re- rque bien véritable à cette occasion, et qui est appliquable à tous cas où l'on cautérise; c'est que les escarres tombent d'autant

(1) Lib. de affect. n° 30, sect. 5.
(2) Medic. Ægyptior.
(3) Lib. de videndi acie.

plutôt, que la brûlure a causé des croûtes plus fortes. Cette obse vation est fort utile pour la pratique.

Il y a toute apparence que c'est d'après la dernière méthode do je viens de parler, que *Job à Méeckren* a imaginé celle qu'il propo dans la piqûre du tendon, pour l'honneur du chirurgien et le sal du blessé. Il faut mettre sur l'ouverture un plumaceau trempé da une mixtion faite avec l'huile de térébenthine et l'esprit de vin, d chaque une partie ; huile de cire, dans laquelle on aura mis un pe d'euphorbe, deux parties. On couvrira ce plumaceau d'un autre q sera sec, sur lequel on appuiera avec une spatule rougie au feu pou faire pénétrer le médicament et le faire agir sur les parties blessé intérieurement. Après cette cautérisation, on panse la plaie avec l remèdes appropriés ; on saigne le malade, et on lui donne les autr secours convenables à son état, afin de prévenir les accidens et d les détruire s'ils surviennent. Cette façon de cautériser n'est point négliger ; elle convient sur-tout très-fort pour dessécher la carie en prévenir les progrès dans les os spongieux où elle fait de si grand ravages, par la facilité qu'ils ont d'absorber les matières purulente Il est évident que l'application immédiate du feu ne peut agir que su l'extérieur ou sur la surface découverte de l'os, et qu'on peut fai pénétrer profondément dans sa substance des remèdes puissamment dessiccatifs, par le procédé que je viens d'exposer.

Voilà l'idée avantageuse que la lecture réfléchie des ouvrage d'*Hippocrate* m'a fournie en ce qui concerne l'application du feu dont l'effet se passoit sur la partie malade. Pourra-t-on le justifie dans l'usage qu'il en a fait pour la diversion des humeurs ? Il n'y presque point de maladie chronique où il ne le propose. Dans l'hy dropisie naissante, il cautérisoit le ventre en huit endroits vers l région du foie. Dans les douleurs de tête, il appliquoit aussi hu cautères sur cette partie, deux vers les oreilles, deux sur le derrièr de la tête, deux à la nuque, et deux auprès des angles des yeu M. *Le Clerc*, dans son histoire de la médecine, dit en faveur d'*Hip pocrate*, que ceux qui feront réflexion sur la violence et l'opiniâtret de ces maux, et particulièrement ceux qui y sont sujets, ne devron pas trouver étrange qu'on ait tâché de les guérir par des moyens auss vigoureux ; et il n'y aura pas de quoi s'étonner, ajoute-t-il, si ce maladies sont presque aujourd'hui au rang des incurables ; l'aversion ou l'horreur que l'on a pour des remèdes de cette nature étant beau coup plus grande qu'elle ne l'étoit autrefois.

Il y a de la mode dans tout, et on ne se seroit jamais douté qu'i y en eut jusques dans la pratique de l'art de guérir : il y a dans tou les pays un asservissement aux pratiques populaires. On se fai souvent ventouser en Allemagne sans sujet, et par forme de récréa-

tion. Les Espagnols usent beaucoup de cautères pour prévenir des maladies dont ils ne sont pas menacés, et on refuse de se soumettre à des opérations salutaires que prescrit une indication urgente. J'oserois croire que les gens de l'art sont la principale cause de ce désordre ; mais les recherches qu'il faudroit faire pour la preuve de cette proposition, me jetteroient hors de mon sujet.

Les Romains, barbares dans leur origine, allèrent chez les Grecs pour s'instruire dans les sciences et dans les arts. Un passage de *Ciceron* (1), nous donne une fort bonne opinion de la pratique des chirurgiens de son temps : ce n'est jamais, dit-il, qu'à regret, lorsque la nécessité les y contraint, et qu'il n'y a pas de moyens plus doux pour guérir ; qu'ils ont recours au fer et au feu. *Ad urendum et secandum medici rarò invitiquè veniunt, nec unquam nisi necessario si nulla alia reperiatur medicina.* On reconnoît l'esprit d'*Hippocrate* dans cette conduite ; *Celse* ne s'est jamais écarté du précepte général ; c'est une règle qui lui sert de guide dans tous les cas. S'il conseille dans l'hydropisie tympanite de faire par le moyen d'un fer chaud différens ulcères sur le ventre, il ne le propose pas légèrement et comme un moyen auquel la pratique fût bornée ; il met cette cautérisation au nombre des dernières ressources, et il ne la propose qu'après toutes les autres. Il recommande que ces ulcères soient entretenus longtemps : *Ferramentis candentibus pluribus locis venter exulcerandus est, et servanda ulcera diutius* (2).

Cet auteur espère la guérison radicale de l'épilepsie, si l'on fait sur l'occiput deux brûlures avec un fer ardent, pour donner issue à l'humeur pernicieuse, qui occasionne cette fâcheuse maladie ; c'est la dernière ressource, *ultimum est.* Si ce moyen n'emporte point la cause de la maladie, il est rare, dit-il, qu'elle guérisse jamais, et il faut s'en tenir à la cure palliative, en faisant également usage des choses capables d'adoucir, et en évitant les choses nuisibles. L'auteur ne laisse rien à desirer sur ces détails (3).

Dans le dernier degré de consomption, qu'il nomme *Phthisie*, lorsqu'il n'y a plus absolument à compter sur les secours ordinaires, si le mal devient de plus en plus considérable, si la fièvre et la toux sont continuelles, si le corps commence à se décharner, il faut avoir recours à des remèdes plus efficaces. On fera donc, dit *Celse*, avec un fer chaud, un ulcère artificiel sous le menton, un autre à la gorge, deux sur chaque mamelle, et un pareil nombre à l'extrémité des os des épaules, que les Grecs appellent *Omoplates.*

Un pareil exposé donnera sans doute à bien des personnes une

(1) De offic. lib. 1.
(2) Lib. 7, cap. 22.
(3) Ibid, cap. 23.

idée de grande cruauté de la chirurgie de *Celse*. Ce n'est pas sans raison que cet auteur exige, entre les qualités nécessaires à un chirurgien, qu'il soit intrépide et impitoyable, *immisericors:* mais il y a de l'inhumanité à ne point faire usage des secours de l'art, à l'avantage de ceux qui les implorent, et l'on pourroit être cruel par pitié. N'convient-on pas que la révulsion des humeurs qui s'évacuent par les cautères, ne soit un très-excellent moyen dans beaucoup de cas? La phthisie n'est une maladie si fréquente, que parce que le poumon est un viscère fort spongieux et dont les fibres ont peu de ressort, sur lesquelles les fluxions des humeurs acrimonieuses se font très-aisément. Si l'on peut détourner cette humeur, et qu'on ne le fasse qu'en partie, on procurera quelque soulagement; la mort viendra peut-être à pas un peu plus lents. Mais si l'on avoit le courage de multiplier à temps les sources de dérivation de l'humeur, on éprouveroit probablement des succès marqués de cette pratique : les malades ne s'y refuseroient pas, si l'on pouvoit leur promettre avec quelque certitude les avantages qui peuvent en résulter.

La proposition de l'Académie est bien capable de réveiller l'attention des gens de l'art, que leur poste ou leur crédit met à portée de faire des tentatives raisonnées, pour remettre cette ancienne chirurgie dans le cours de l'expérience journalière. Pour montrer la véritable idée que *Celse* avoit des avantages qui reviennent de l'évacuation produite par l'opération des cautères, il pose ce principe comme une règle constante dans tous les cas, que ces sortes d'ulcères ne doivent point être guéris, et qu'on doit les laisser fluer jusqu'à ce que l'humeur soit tarie, et le malade guéri.

*Celse* recommande l'usage du cautère actuel dans plusieurs maladies chirurgicales, avec beaucoup de discernement (1). L'article de la curation de l'érysipèle est remarquable. Cette maladie, dit *Celse*, survient non-seulement à la suite des plaies, mais elle vient encore indépendamment de toute blessure. Elle est souvent dangereuse, surtout si elle occupe les environs du col ou de la tête. On doit saigner, continue *Celse*, si les forces le permettent, et appliquer ensuite des cataplasmes; notre auteur en donne les formules. Mais si l'endroit érysipélateux est noir, sans néanmoins que la noirceur s'étende dans les environs, il veut qu'on applique de légers caustiques pour ronger doucement les chairs pourries; et lorsqu'on a par ce moyen suffisamment détergé l'ulcère, on procure la régénération des chairs comme dans les autres plaies. Mais si la pourriture est plus considérable, si le mal s'étend et gagne les environs, il faut avoir recours à des caustiques plus violens; et s'ils ne font rien, il faut *brûler* l'endroit jusqu'à

(1) Lib. 5, cap. 26, 27 et 28.

ce qu'il n'en découle plus d'humeur ; car les parties saines demeurent sèches quand on les brûle : *Nam quod sanum est*, *siccum est cùm aduritur*. Cette pratique sera toujours très-salutaire, et l'on ne risque point de dire que par son omission l'art perdroit de son excellence.

La cure de la gangrène présente dans *Celse* un tableau aussi bien raisonné pour la conduite intérieure et extérieure. Lorsque le mal est borné, il conseille d'emporter la pourriture avec l'instrument tranchant ; mais si le mal s'étend, malgré les remèdes prescrits, il faut, dit-il, brûler tout ce qui est gangréné. Il ne recommande l'amputation du membre que pour sauver le reste du corps, lorsque, tous les secours ayant été inutiles, le mal commence à s'étendre. C'est un remède déplorable à la vérité, mais il est le seul : *Miserum*, *sed unicum auxilium est*.

Après avoir décrit les signes du charbon avec élégance et précision, notre auteur dit avec non moins de raison, que la meilleure méthode est de brûler le charbon sur-le-champ. Cette opération, ajoute-t-il, n'a rien de douloureux ; car les chairs sont mortes, et par conséquent privées de sentiment. Il faut continuer de brûler jusqu'à ce qu'on sente de la douleur de tous les côtés ; ensuite on traite l'ulcère comme les autres brûlures. Il se forme une croûte, qui venant à tomber et à se séparer des parties saines, emporte avec elle tout ce qu'il y avoit de vicié ; et lorsque l'ulcère est bien détergé, on se sert des remèdes propres à faciliter la régénération des chairs. Voilà les propres paroles de *Celse*, qui, dans quelques autres cas semblables, comme dans la cure de l'Anthrax et du Thériome, prescrit l'usage du feu suivant le même principe, en recommandant expressément de prendre garde aux nerfs, aux tendons, etc.

La morsure des animaux enragés est un cas que nous ne devons pas passer sous silence. Si on a été mordu par un chien enragé, dit *Celse*, il faut attirer le virus au dehors par le moyen des ventouses qu'on applique sur la plaie ; ensuite on brûle l'endroit qui a été mordu, s'il n'est ni nerveux ni tendineux. Cette réserve marqueroit de la prudence et de la circonspection anatomique, si l'auteur ne disoit pas quelques lignes plus bas, que si l'on n'a point brûlé l'endroit de la morsure, il faut appliquer dessus des caustiques violens. On ne doit à la vérité avoir aucun ménagement en ce cas, à raison des suites funestes de ces sortes de plaies. Cette méthode a été perfectionnée depuis, comme on en peut juger par la lecture d'*AEtius*.

On reproche à cet auteur d'avoir profité des écrits d'*Hippocrate* ; mais il n'en est pas simplement le copiste. Il parle de diverses méthodes qu'il a vu pratiquer de son temps, et dont il n'est fait mention dans aucun des auteurs qui l'ont précédé. La qualité de praticien et d'observateur doit donner quelque crédit aux choses qu'il avance,

quoique sur le fait des cautères en général, il parle sur l'autori d'*Archigènes*. Or *Archigènes*, qui vivoit, selon M. *Freind*, c temps de *Domitien*, ne parloit lui-même que d'après les Anciens.

*AEtius* (1), dans le cas de paralysie dont il décrit excellement méthode curative, dit, qu'il n'hésiteroit nullement de cautérise avec le fer ou avec un médicament : *Ego verò etiam crustas inure non dubitarim per ignem aut per medicamentum.* Il conseille mêm d'en multiplier les applications en faisant des escarres sur différente parties.

*Archigènes* (2) lui a fourni le chapitre des abcès de la poitrine. parle des tubercules qui se forment dans les poumons, et qui vienner successivement à suppuration. Il donne des moyens pour prévenir ces petites vomiques qui ont coutume de se succéder ; et suivant l'es prit d'*Hippocrate*, si les médicamens sont inutiles pour empêcher ce récidives, il veut qu'on ait recours aux cautères: ..... *Quod sæpe puris collectio contingat, securius est crustas per causteri inurere.*

*AEtius* (3) décrit aussi très-bien l'opération et le traitement de la fistule lacrymale, après la cautérisation de l'os. On mettra, dit-il dans l'ouverture une lentille cuite dans le miel, jusqu'a la chûte de l'escarre. Les remèdes détersifs dont il conseille ensuite l'usage, sont très-convenables, et il paroît en garantir les bons effets par les deux mots qui finissent le chapitre, ... *utere et probabis.*

Suivant ce que nous venons de remarquer, cet auteur étoit judicieux dans l'emploi du feu. Ce qu'il dit du traitement de la morsure des chiens enragés, il l'a tiré de *Rufus* et de *Possidonius* (4). Je n'ai trouvé aucune notice sur ce second auteur. M. *Leclerc*, dans la troisième partie de son histoire de la Médecine, nous apprend que *Rufus* étoit Ephésien, et qu'il vivoit sous l'empereur *Trajan*. On ne peut donner trop promptement du secours, dit *AEtius*, à ceux qui ont été mordus d'un chien enragé, *quàm celerrimè :* car aucun de ceux qui n'ont pas été traités méthodiquement, n'en est échappé. Il faut d'abord commencer par agrandir la plaie avc l'instrument tranchant, et en scarifier assez profondément l'intérieur pour faire sortir beaucoup de sang de cet endroit.... *Fissuris incussis omnem circà locum vellicare et studio, ut effluxum sanguinis multùm per locum efficiamus.* On cautérisera ensuite avec des fers rouges ; on pansera avec des poireaux, des oignons, ou de l'ail avec du sel ; et lorsque les escarres seront tombées, il faut bien se donner de garde de cicatriser les

(1) Tetrab. 2, serm. 2, cap. 28.
(2) Tetr. 2, serm. 4, cap. 65.
(3) Tetr. 2, serm. 3, cap. 86.
(4) Tetrab. 2, serm. 2; cap. 24.

ulcères avant quarante ou soixante jours ; et s'ils venoient à se fermer, il ne faut point hésiter à les ouvrir de nouveau. Les Modernes n'ont rien dit de mieux sur ce point.

Quoique *Paul d'Ægine* ait très-bien mérité de la chirurgie en plusieurs endroits, il n'est pas original sur l'usage du feu ; il en parle comme *Hippocrate* et comme *Celse*, en ce qui regarde les dérivations. Il dit dans la cure de l'empyème, que pour le cautère actuel on doit se servir de la racine d'aristoloche avec de l'huile mise sur le feu. Il rapporte aussi d'après *Léonides* la manière de passer un fer rouge à travers la plèvre, pour emporter la matière purulente du thorax. La chirurgie moderne a trouvé dans l'usage des mèches de linge fin, un moyen d'entretenir sans inconvénient la voie pour l'issue des matières. Malgré cela, on pourroit donner des raisons pour montrer la préférence de l'ouverture faite avec le cautère actuel, surtout dans le cas d'hydropisie. La perforation de la poitrine avec le fer rouge, en causant une perte de substance, assure une voie à l'évacuation de l'humeur contenue, sans exiger la nécessité d'entretenir une mèche dans le passage ; et, en supposant qu'on trouve l'usage de cette mèche convenable, elle se placera sans douleur pour le malade, parce que les parois cautérisées de la route qui conduit dans l'intérieur du thorax, n'ont plus de sensibilité. De plus, on prévient le danger de gangrène, qui succède assez volontiers aux plaies faites dans des parties œdémateuses, ou dont les parois sont continuellement abreuvées par des eaux ; toujours peut-on assurer que si cet accident arrivoit à la suite de l'opération de l'empyème, faite avec l'instrument tranchant, le meilleur moyen d'en borner le progrès avec efficacité, seroit de porter le cautère actuel dans tout le passage.

Dans la cure de l'*ægilops*, *Paul* (1) prescrit la cautérisation de l'os s'il est attaqué de carie ; et dans ce cas, il indique la précaution de couvrir l'œil avec une éponge mouillée.

On voit qu'il ne croyoit pas l'application du feu nécessaire dans le traitement de tous les *ægilops ;* ce sont les Modernes qui abusoient de l'usage du feu dans ce cas, avant les recherches qu'on en a faites avec tant de succès dans ces derniers temps, sur le traitement des maladies des voies lacrymales. L'application d'une éponge, ou d'une compresse mouillée, ce qui seroit la même chose, est une précaution plus utile et mieux raisonnée que cette cuiller d'argent échancrée, avec laquelle on prétendoit mettre l'œil à l'abri de l'impression du cautère. Le génie de l'art se découvre dans les plus petites choses.

*Paul* recommande en général l'extraction des polypes du nez ; mais il veut qu'on brûle ceux qui sont d'un mauvais caractère, *malignos*

(1) Lib. 6, cap. 22.

*perurimus.* L'article de l'hydrocèle mérite d'être lu dans cet auteur (1). Il propose l'opération par incision avec l'instrument tranchant, fait remarquer qu'il est quelquefois nécessaire de faire l'amputation du testicule, et c'est lorsqu'on le trouve putréfié. *Paul* décrit à la fin de ce chapitre la méthode de procéder à ces opérations par le moyen des cautères, parce que les jeunes chirurgiens de son temps la croyoient préférable, *velut junioribus placet.*

Un des principaux effets de l'application du feu, est de corrobore et fortifier les parties voisines de celles que son action immédiate détruit ; la chaleur actuelle est dessiccative, lorsquelle est commun quée par un corps solide ; c'est pourquoi les Anciens, pour fortifier l'habitude du corps, pour guérir les tumeurs lâches, telles que sont principalement celles des hydropiques, exposoient leurs malades nus aux rayons du soleil : on appelloit ce moyen de guérir, *Insolation.* On les faisoit aussi coucher sur des peaux huilées étendues sur le sable ou sur du sel qu'on avoit soin d'échauffer. *Antillus* (2) assure que c'est un excellent remède dans l'hydropisie, la sciatique, etc. Mais pour ne pas sortir de notre sujet, et ne parler que du cautère actuel les Anciens en faisoient un grand usage dans les maladies des articulations. L'observation leur avoit appris que les capsules ligamenteuses se relâchoient souvent, parce qu'elles étoient humectées par une humeur glaireuse, que nous connoissons sous le nom de *Synovie.* Ils attribuoient aussi les douleurs articulaires à un engorgement d'humeurs pituiteuses que l'action du feu devoit consumer ; et ils comptoient sur cette même action pour fortifier les parties solides, et prévenir la récidive des douleurs, parce que les parties corroborées n'étoient plus susceptibles d'être abreuvées. On pratiquoit ces sortes de cautérisations du temps d'*Hippocrate*, comme nous l'avons remarqué à l'occasion de la sciatique. *Celse* en parle aussi ; mais *Paul d'Ægine* en traite d'une manière particulière. Il recommande de faire un séton avec un fer rouge à la peau de l'articulation de l'humerus, contre les luxations de cet os, qui sont si difficiles à maintenir lorsque les ligamens sont fort lâches ; et s'il y avait trop d'étendue d'une ouverture à l'autre, il faudroit, dit cet auteur, passer un stylet dans le trajet, et brûler ensuite la peau au milieu des deux ouvertures jusqu'au stylet. Il indique la précaution de ne pas comprendre plus que les tégumens, *Profunditatem autem inuremus non altiorem cute ;* et cela dans la crainte des accidens qui suivroient de la cautérisation des parties nerveuses qui sont au-dessous : *Nervi enim et glandulæ et alia subjacent, quæ inflammationem et operis difficultatem inducere*

(1) Lib. 6, cap. 42.
(2) Ætius, tetr. 1, serm. 3, cap. 9.

*possunt.* Cette chirurgie, comme on voit, est raisonnée, et elle n'est point trop cruelle : la preuve que dans ce cas-là on en tireroit encore du fruit, c'est qu'on s'en sert utilement dans la vétérinaire.

*Paul d'Æginе* est le dernier des écrivains Grecs qui nous ait laissé quelque chose de remarquable sur la chirurgie. Nous devons examiner cet art sous sa troisième époque, c'est-à-dire, entre les mains des Arabes, qui ont donné un si grand spectacle à l'univers par leurs conquêtes : les sciences ont été cultivées dans le sein de ce peuple barbare, qui a été le fléau des autres. Une nation belliqueuse ne peut se passer de la chirurgie ; et cet art doit prendre naturellement le caractère d'intrépidité de ceux qui demandent ses secours. L'idée du feu actuel, qui fait frémir présentement, a été dans tous les temps un secours dont les peuples barbares faisoient gaiement usage. Au rapport d'*Hippocrate* (1), les femmes des Sauromates se brûloient elles-mêmes une mamelle, pour acquérir la force et la facilité de se servir du bras du même côté. La cautérisation étoit si familière aux Arabes, qu'elle en a porté le nom, *Ustio Arabica. Hali* rapporte que les Perses cautérisoient l'estomac en plusieurs lieux avec une éponge de chêne, quand il avoit été affoibli par une longue diarrhée. Mais ne suivons pas ces auteurs dans leurs abus sur l'usage du feu : le cautère actuel, les tentes ou mèches de lin ou de coton, et les champignons qui servent d'amorce au feu (pour me servir du terme des auteurs), ont servi aux Arabes, et la coutume de s'en servir a passé aux Turcs leurs successeurs. Les Egyptiens s'en sont servis plus familièrement que toutes les autres nations, et *Prosper Alpin* rapporte des cures très-belles en des maladies très difficiles, opérées par ce moyen.

Les écrivains Arabes ont été les copistes des Grecs. Je n'ai pu recouvrer *Rhases*, pour voir comment il avoit usé du feu. Cet auteur, qui vivoit dans le dixième siècle, ne vouloit point qu'on ouvrît le cancer par incision. Il dit avec raison, que ceux qui le font y gagnent seulement qu'ils causent un ulcère où il n'y avoit qu'une tumeur; à moins que ce ne soit en un endroit d'où l'on puisse l'extirper entièrement par le fer ou par le feu. Je tire ce passage de l'Histoire de la Médecine de M. *Freind.*

*Albucasis*, dans le douzième siècle, fut le restaurateur de la chirurgie, presque éteinte de son temps. Son premier livre roule sur les cautères, dont l'usage lui étoit plus familier qu'aux Grecs mêmes; il le regardoit comme un remède universel pour dissiper toutes les maladies. *Marc-Aurèle Séverin* rapporte et paraphrase avec complaisance, dans sa Pyrotechnie chirurgique, la première période du livre d'*Albucasis* sur les grandes propriétés du feu. Quoiqu'il fît un

(1) Lib. de Aere, Locis et Aquis.

grand usage des cautères, il ne les appliquoit pas en téméraire ; les connoissances anatomiques, telles qu'elles étoient alors, le guidoient dans l'administration d'un secours aussi efficace. Il avertit qu'il faut connoître au juste la situation des nerfs, des tendons, des artères et des veines : il rapporte l'histoire d'un malade tué, dit-il, parce qu'on lui avoit brûlé les tendons en lui cautérisant le pied. Il remarque que la direction d'un secours aussi puissant, n'est pas placée convenablement dans la main du premier venu ; qu'elle requiert un chirurgien adroit et expérimenté, qui connoisse bien la nature différente de chaque homme en particulier, et l'état de la maladie, ses causes, ses accidens, et le temps auquel elle a commencé. La cautérisation n'étoit donc pas, suivant cet auteur, une affaire de routine et un pur empyrisme.

Considérons à présent sur quels principes la chirurgie moderne s'est conduite dans l'usage du feu. Nous mettrons parmi les Anciens auteurs de cette classe le célèbre *Ambroise Paré*, à qui nous devons une des plus belles collections de faits de chirurgie. Cet auteur, par l'invention de la ligature des vaisseaux, a banni le cautère de la pratique ordinaire des amputations. Eclairé par un heureux hasard, dont un homme moins réfléchi n'auroit pas profité, il a proscrit la cautérisation avec l'huile bouillante, du traitement des plaies d'armes à feu : Il n'y a point d'opération de chirurgie qui ne soit cruelle dès qu'elle est superflue ou inutile. *Paré* recommande néanmoins le cautère en beaucoup de cas, et il donne la préférence au cautère actuel sur le potentiel : l'opération du feu est plus prompte et plus sûre, et l'on ne touche absolument que la partie qu'on veut cautériser. Voilà les raisons de préférence qu'il donne au feu sur les médicamens caustiques dans la cure de *l'œgylops* et de la fistule lacrymale. Il répète ces raisons au chapitre XXXIII de son dix-neuvième livre, à l'occasion de la séparation des os attaqués de carie ; et il y ajoute que les cautères actuels sont ennemis de toute pourriture, parce qu'ils consomment et dessèchent l'humidité étrange imbue en la substance des os, et corrigent l'intempérature froide et humide : ce que ne peuvent faire les potentiels, lesquels aux corps cacochymes causent quelquefois inflammation, gangrène et mortification ; ce que j'ai vu, dit *Paré*, à mon grand regret : toutefois, continue-t-il, nous sommes souvent obligés d'en user, par l'horreur que les malades ont du fer ardent. *Gourmelen* laisse indécise la question, si la préférence qu'on donnoit de son temps dans la pratique, au cautère potentiel sur l'actuel, venoit de la négligence des chirurgiens ou de la mollesse des malades. Ce reproche ne pourroit pas s'adresser à *Ambroise Paré* ; on le voit même qui se sert du cautère actuel dans certaines opérations sur les parties molles, comme pour brûler les racines des cils, ce qu'*Aëtius*

a aussi proposé pour l'ouverture des tumeurs qui se forment sous la langue, connues sous le nom de grenouillettes, pour donner issue à l'eau ou au pus épanché dans la cavité de la poitrine, etc.

*Paré* entre dans un détail fort circonstancié sur la cure de la sciatique, par le moyen des médicamens ; mais s'ils sont inutiles, il propose la cautérisation en plusieurs endroits autour de l'articulation, pour discuter les humeurs et raffermir les solides. Ce conseil est tiré d'*Hippocrate* et de *Celse*, qui sont cités à cet article. En général, les Anciens sont les guides sur la matière de la cautérisation ; et nous saurions bien peu, dit *Paré*, si les Anciens ne nous eussent pas transmis leurs connoissances.

Le cautère actuel est loué par *Ambroise Paré* dans la curation des plaies faites par la morsure des animaux enragés ; mais il s'étaye de l'autorité d'*AEtius* dont nous avons exposé la doctrine à cette occasion. *Paré* conseille les ventouses, que *Celse* avoit mises au nombre des moyens capables d'attirer le venin en dehors, mais il ne prescrit pas l'ordre qu'il faut tenir dans leur application. Il semble qu'on pourroit suivre avec raison celui que nous voyons avoir été observé par *Job à Méékren* (1), dans l'histoire qu'il nous a transmise sur une morsure de chien enragé. Il a réitéré trois fois l'application des ventouses avant que de mettre le feu à la plaie. Il auroit peut-être tiré plus de fruit de sa méthode, s'il eût commencé par agrandir la plaie et en scarifier les parois et le fond, pour procurer le dégorgement de la partie, suivant le précepte d'*AEtius* adopté par *Paré*.

*Fabrice d'Aquapendente* tient un rang distingué parmi les auteurs de chirurgie. Il avoit étudié les Anciens avec le plus grand soin ; mais il ne suit pas aveuglément leurs préceptes. La doctrine qu'ils ont fondée, il l'appuie par les lumières que lui fournissoient les découvertes anatomiques modernes, auxquelles il a eu grande part ; et avec l'expérience d'une pratique réfléchie, il incline toujours pour les moyens les plus doux, et personne n'a peut-être mieux entendu que lui l'art de faire la chirurgie au rabais des opérations, par la juste administration des médicamens convenables aux indications des maladies, suivant la différence de leurs causes, de leurs symptômes, de leurs accidens, etc. Son autorité ne sera pas suspecte lorsqu'il recommandera l'usage du feu, puisqu'il le rejette en beaucoup de cas où les Anciens l'employoient. *Celse* avoit proposé la cautérisation des veines variqueuses des jambes, et *Paul d'AEgine* vouloit qu'on les ôtât avec l'instrument tranchant. *Fabrice d'Aquapendente* rejette ces deux méthodes comme trop dures, *Antiquorum asperæ chirurgiæ*

(1) Cap. 62.

*varicum ;* il leur substitue l'application des remèdes qui répriment aidés d'une compression faite avec art, et il prescrit après la cure les bas de peau de chien, pour éviter la récidive.

Il désapprouve les cautérisations de la tête dans la vue de détourner les fluxions d'humeurs qui se font sur les yeux, ou qui causent des migraines, des céphalalgies. Il donne la préférence au séton, qui a tous les avantages du cautère, et qui n'est pas un moyen si douloureux. Il condamne aussi les cautérisations de l'abdomen sur la région du foie, de la rate, du ventricule, pour les maladies de ces viscères. L'application des cautères ne peut point guérir l'intempérie de ces viscères, qui sont fort éloignés de la peau qu'on brûle ; on a trouvé d'ailleurs des moyens plus doux pour remédier aux maux que *Paul* et *Albucasis* prétendoient guérir par la cautérisation : enfin, dit *Fabrice*, les cautères agissant avec violence et dans le moment même, on peut s'en servir dans un cas pressant ou qui menace d'une mort prochaine ; par exemple, dans l'épilepsie, l'apoplexie, le sphacèle ; dans les grandes hémorragies, et autres cas semblables ; mais non dans une maladie chronique et habituelle, qui dépend de l'intempérie d'une partie.

Il ne faut faire usage de cette dernière proposition que par rapport aux viscères contenus dans l'*abdomen ;* car notre auteur loue, par exemple, la cautérisation des articulations pour des maladies que nous pouvons dire, suivant le langage des Anciens, être une maladie habituelle et d'intempérie froide. L'amas de la matière muqueuse, dont les articulations sont humectées dans l'état naturel, relâche les ligamens, rend l'articulation foible, et est une cause interne de luxation. La douleur accompagne assez souvent cet accident par la contusion que la tête de l'os, qui sort de sa cavité, fait sur les parties nerveuses qu'elle comprime ou distend violemment. *Fabrice d'Aquapendente* rapporte à cette occasion les préceptes d'*Hippocrate*, de *Celse*, d'*AEtius* et de *Paul* d'*AEgine*. Il donne à ce sujet deux observations qui lui rendent raison de l'efficacité du moyen : il avoit essayé sans succès l'application des remèdes capables de ramollir et de discuter la matière qui rendoit un genou fort gonflé et très-dur. Le malade guérit par l'application de cinq ou six cautères actuels, ronds et assez larges. Le second cas qu'il cite lui fera encore plus d'honneur : un homme de considération avoit le genou si gonflé et si dur, qu'il ne pouvoit le faire mouvoir. *Fabrice*, appelé avec *Capivaccius*, jugea que cette maladie étoit incurable. Un empirique qu'on appela, mit un médicament irritant sur la partie, qui y excita une grande inflammation, avec chaleur, rougeur et douleur ; et dès ce moment même le genou acquit un peu de mouvement, et les choses ont été toujours de mieux en mieux jusqu'à la parfaite guérison. L'a-

mour de la vérité et du bien public fait dire à notre auteur, que cet empirique a fait une cure qu'il n'a pas osé entreprendre, et il en prend occasion d'expliquer le fait, parce que le caustique a échauffé et atténué la matière froide et épaisse qui formoit la tumeur.

*Hippocrate* et *Albucasis* jugeoient qu'on ne devoit point toucher au cancer des mamelles. *Fabrice d'Aquapendente* ne suit point ce précepte ; il a vu faire cette opération à un chirurgien, lequel après l'extirpation de la mamelle, brûla la partie avec des fers rouges, et la guérison se fit heureusement. Notre auteur se proposoit de suivre cet exemple dans l'occasion, et même de changer quelque chose au procédé ; car il ne vouloit se servir que du cautère tranchant pour couper et brûler en même temps ; méthode que nous ne pouvons approuver. Nous ne craignons point l'hémorragie ; mais on pourroit, dans d'autres vues, se servir encore utilement du cautère actuel dans l'opération du cancer ; par exemple, lorsque le carcinome est adhérent aux côtes, quand les parties molles auxquelles il touchoit sont abreuvées de l'humeur putride. Ne dessécheroit-on pas avec bien de l'avantage l'humidité infecte dont les graisses des environs seroient infiltrées ? etc.

La carie des os est une maladie qu'on a toujours attaquée avec succès avec les cautères actuels. *Fabrice d'Aquapendente* préfère de les emporter avec les rugines ; ou si l'os est assez découvert, avec la gouge, frappée par le maillet de plomb. Il n'admet la cautérisation que dans la carie avec pourriture, *cum in osse putrilago apparet, ad ipsam absumendam.* Ces préceptes sont donnés avec discernement.

L'école de chirurgie étoit très-florissante dans l'université de Padoue, au commencement du siècle précédent : c'est sous *Fabrice d'Aquapendente* et sous *Spigelius* que se sont formés *Scultet* et *Glandorp*, deux chirurgiens Allemands, qui ont fait usage du cautère actuel avec intelligence, au grand soulagement des malades qui se confioient aux soins de ces hommes savans et expérimentés. *Scultet* (1) rapporte avec complaisance l'observation de la cure d'un ozène par le moyen du cautère actuel ; car c'étoit, dit-il, ma première opération. La puanteur et la noirceur du pus qui couvroit une tente de linge mise dans la narine d'un homme qui avoit passé par le traitement de la maladie vénérienne, manifestoit assez qu'il y avoit un ulcère avec carie. *Spigelius*, qui étoit indisposé, chargea *Scultet* son élève de cette opération ; il lui prêta ses instrumens, qui étoient une canule percée de côté, et un cautère dont l'introduction dans la canule mise dans le nez, à servi à brûler le lieu ulcéré. L'exfoliation se fit

(1) Armament., Tab. 37.

au bout de quatorze jours ; et il y avoit deux ans qu'on traitoit le malade inutilement. *Scultet* dit, qu'il a fait depuis cette opération plusieurs fois en Allemagne ; mais que pour s'accommoder au génie de gens de cette nation, qui ont la cautérisation en horreur, il mettoit du coton sur les yeux et les bandoit, afin de dérober ses instrumens à la vue de ses malades.

Cet auteur avoit ouï dire à un étudiant, qu'il avoit été témoin d'une cure d'ozène faite par *Fabrice d'Aquapendente* avec une canule pleine, c'est-à-dire, que le cautère ne pouvoit agir que sur les parois de la canule, et n'avoit point d'action immédiate sur l'ulcère : il ne vouloit qu'échauffer la partie et en dessécher l'humidité. On retiroit la canule, dès que le malade faisoit signe que le sentiment de chaleur devenoit trop vif. La réitération de cette pratique suppléoit à la cautérisation. Les procédés doux étoient toujours préférés par *Aquapendente*, qui craint de retrancher la luette trop longue avec des ciseaux, qui ne veut pas qu'on la cautérise avec une petite cuiller destinée à cet usage, qu'on faisoit rougir, et cela dans la crainte d'en brûler plus qu'il n'est nécessaire ; mais qui conseille de faire chauffer suffisamment cet instrument pour qu'il puisse fortifier la partie et y faire renaître la vie, en rappelant la chaleur naturelle qui y est languissante.

*Scultet* (1) a fait l'amputation du *penis* gangrené, dans la mortification même, près du vif, et il appliqua le cautère actuel pour consommer ce qui restoit de chairs putrides, jusqu'à ce que le malade sentît l'action du feu. Il avoit connu à Padoue un homme auquel le chirurgien de l'hôpital avoit fait cette opération avec succès. Elle met à l'abri de l'hémorragie, et évite de la douleur. Je n'hésiterois pas à la préférer à la section avec le bistouri, sur-tout dans les sujets cacochymes, chez lesquels l'inflammation, qui succède aux incisions, se termine facilement par la gangrène.

*Glandorp* a fait un traité sur les fontanelles et les sétons, intitulé, *Gazophylacium polyplusium fonticulorum et setonum*, dans lequel il rapporte tout ce qui a été dit sur la matière des cautères par les Anciens et par les Modernes ; et pour avoir éprouvé lui-même la différence de l'application du cautère actuel et du potentiel, il aimeroit mieux qu'on lui en appliquât six de la première espèce, qu'un de la seconde. Le cautère actuel fait plus de peur que de mal, *actuale cauterium majorem metum quàm dolorem incutit.* Voilà sans doute des raisons de préférence du cautère actuel sur le potentiel dans la chirurgie des fontanelles, dont l'utilité est reconnue dans beaucoup de cas, qu'il n'est pas de notre sujet de traiter.

(1) Observ. LX.

Les observations des grands hommes qui ont illustré la chirurgie, sont des monuments immortels consacrés à l'utilité publique. On comprend à peine, après le tableau que nous venons de tracer, comment cet art a pu tomber presque subitement en des mains qui ont négligé l'usage des secours les plus efficaces. *Marc-Aurèle Séverin* se plaint de la décadence de l'art, et du peu de cas qu'on fait du feu pour la guérison des maladies : je ferai, dit-il, tous mes efforts pour rétablir cette chirurgie généreuse et herculienne. Il a fait un grand ouvrage sur cette matière : il rapporte tout ce qui a été dit sur l'usage du feu. L'enthousiasme le saisit, et il tombe dans le défaut ordinaire des panégyristes zélés, il outre son sujet : cependant on reconnoît le travail d'un homme habile, savant et expérimenté dans son art ; et nous en rendrions un compte plus détaillé, si, en consultant les originaux mêmes, je n'avois pas déjà fait mention des principaux faits qu'il rapporte.

Il entre dans un assez grand détail sur la matière des cautères ; il préfère les instrumens de fer, parce qu'ils conservent plus longtemps le feu. On peut en arrêter l'activité en le passant légèrement ; c'est une des remarques de notre auteur, et qu'il a tirée des Anciens. *Albucasis* mettoit un cautère, légèrement échauffé, dans le conduit de l'oreille, bouché par une caroncule. *Aurelianus* appelle ces sortes de cautères *tièdes*, et *Paul* les nomme *froids*, et en recommande l'application dans les durillons des pieds et des mains, dans les verrues plates, etc.

J'ai déjà parlé, d'après *Aquapendente*, des canules par lesquelles il modéroit l'action du feu. *Séverin* dit, d'après *Aurelianus*, qu'on peut appliquer, dans la sciatique, des sachets de sel blanc arrosés d'eau marine, qu'on presse avec des fers chauds assez larges, pour que l'humidité pénètre dans les parties. Voilà une façon très-efficace de faire pénétrer les résolutifs et les discussifs.

*Séverin* divise le dernier livre de sa Pyrotechnie chirurgique en deux parties : dans la première, qu'il nomme Entopyrie, il traite de la cautérisation dans les maladies internes ; on y lit des observations de cures admirables, opérées par la diversion des humeurs à la suite des cautères. Je passerois les bornes d'un Mémoire académique, en répétant ces cas. La seconde partie de ce dernier livre sur l'usage du feu, est intitulée l'Exopyrie, c'est-à-dire, de la cautérisation dans les maladies externes. Les ulcères et les abcès, accompagnés de corruption d'os, ont cédé à ce moyen : l'auteur a arrêté la gangrène et la pourriture avec les cautères actuels ; il a détergé des ulcères malins et rongeans ; il s'est servi d'un fer chaud en forme de couteau pour ouvrir des tumeurs froides. C'étoit aussi le sentiment de *Pigray*. Il a porté le feu avec succès sur des chancres de la joue, du nez, et du

fond de la gorge, que les médecins et chirurgiens regardoient comme incurables : les bubons vénériens et pestilentiels, les fistules dans différentes parties, les exostoses et tubérosités des os, produites par le virus vénérien, ont été guéries entre ses mains par l'application du feu. Il faut convenir qu'on s'est bien relâché sur ce moyen de guérir. Il nous reste à examiner quelle est la raison de cet oubli dans l'état présent de la chirurgie.

Depuis la découverte de la circulation du sang, la doctrine fondamentale de l'art de guérir a changé de face ; on ne parle plus en physiologie, de chaleur innée, d'humide radical, et des différentes facultés, restes de l'ancienne philosophie, dont la médecine devoit nécessairement emprunter le jargon inintelligible. On ne connoît actuellement que la philosophie expérimentale ; on étudie la nature, et on ne croit pas qu'on doive raisonner sur ses opérations par des subtilités et des distinctions métaphysiques. Les chirurgiens ont cultivé l'anatomie ; les opérations se sont perfectionnées, parce que les maîtres de l'art ont mieux connu le corps humain, et les maladies qui l'attaquent : ils ont inventé beaucoup d'instrumens pour remplir différens objets ; le feu a inspiré de l'aversion, on s'est servi des cautères potentiels dans tous les cas où l'instrument tranchant ne pouvoit avoir lieu. Les progrès de la Chimie, qui a multiplié les remèdes caustiques, ont peut-être contribué aussi à l'omission de la pratique de cautériser avec le cautère actuel. Il paroît n'être resté dans la chirurgie que lorsqu'il s'agit de détruire les caries et de hâter les exfoliations ; encore n'est-ce que dans le cas où l'on ne peut être sûr d'enlever exactement le vice local par le tranchant de la gouge ou du ciseau.

Il est certain que l'instrument tranchant est en général préférable pour l'ouverture ou pour l'extirpation des tumeurs, comme le remarque M. *Médalon* dans le Mémoire qui a mérité le premier prix de l'Académie ; mais dans les abcès gangréneux, on ne retirera pas le même effet de l'instrument tranchant que du cautère actuel. Dans les tumeurs dures qui ne sont pas susceptibles d'être simplement ouvertes, si l'indication exige qu'on y attire de l'inflammation, pour les faire suppurer plus promptement, les cautères potentiels peuvent être employés ; ils font naître la putréfaction : mais si la tumeur est déjà disposée à la pourriture, le cautère potentiel ne convient point ; il faut, suivant les principes qui ont été posés sur l'action du feu, préférer le cautère actuel. L'incision nécessaire pour donner issue aux matières contenues, a souvent donné lieu à une plus grande corruption dans certains anthrax. L'accès de l'air rend la pourriture contagieuse, et lui fait faire des progrès : l'application du feu n'a pas cet inconvénient ; il augmente la force vitale dans les vaisseaux circon-

voisins, et il forme à l'extrémité des vaisseaux divisés une escarre olide, qui tient lieu de tégumens naturels. Que pourroit-on faire de mieux que de porter le feu sur ces maux de gorge gangréneux, qui, es années dernières, ont fait périr tant de monde? C'étoit une espèce de charbon placé dans un lieu chaud et humide, disposé par conséquent à une prompte putréfaction par sa situation même, indépendamment de sa nature. Je n'ai pas vu que les scarifications aient fait du bien; et la cautérisation auroit probablement arrêté les progrès du mal, si on l'eût employée lorsqu'il en étoit temps. La pratique présente quelquefois un spectacle affreux dans certaines maladies carcinomateuses qui affectent les os maxillaires supérieurs ou inférieurs, qui s'étendent au loin, qui rongent les chairs et les os. On ne peut absolument espérer de guérison que par l'éradication de ces tumeurs fongueuses : l'instrument tranchant peut emporter le plus gros de la tumeur, si j'ose parler ainsi; mais ce ne sera qu'avec des cautères actuels qu'on pourra détruire la racine du mal, consommer l'humidité sanieuse des parties voisines, et procurer des croûtes qui les préservent contre les causes destructives de leur substance. Il faut y revenir plusieurs fois, et être fort attentif à consumer les points de chair qui voudroient végéter en tubercules contre nature sur la surface découverte.

Le feu sera toujours un moyen dans les cas très-urgens pour arrêter les hémorragies, et même il sera l'unique dans certains endroits, comme dans l'intérieur de la bouche.

J'ai fait mes efforts pour exposer avec le plus de netteté qu'il m'a été possible l'usage que les Anciens et les Modernes avoient fait du feu dans le traitement des maladies chirurgicales; j'ai tâché de marquer en chemin faisant, les cas où l'on pouvoit s'en servir avec succès et les raisons de préférence. Si je n'ai pas rempli les vues de l'Académie royale de chirurgie, je verrai son jugement en faveur d'un autre émule, sans manquer à la reconnoissance; car l'obligation où j'ai été de lire les Anciens, pour parler avec connoissance de cause à des juges aussi éclairés, m'a fait acquérir des lumières que je tâcherai de suivre, pour mériter une autre fois d'être distingué de ceux qui courront avec moi dans la même carrière.

---

## TROISIÈME MÉMOIRE, PAR UN ANONYME.

### *Texte.*

IGNIS, animalium corporibus admotus, effectus, pro ejus viribu varios edit.

Calor animalium nativus, liquoribus fluiditatem, solidis vim flexibilitatem, vitæ muneribus obeundis aptam, tribuit. Contrà, ejus defectu, à sævo scilicet frigore, congelantur liquida, rigescu solida, cuncta torpescunt.

Calor hunc paulò superans, humores rarefacit, vasa coërcent tendit, sine tamen ingratâ sensatione; undè concludere licet part solidas, etiam ab ipso relaxari; et huc præcipuè felix fotuum et ep thematum in arte chirurgicâ exitus referendus est.

Intensior verò et molesta ignis actio dolorem et inflammatione excitat, et cuticulam in vesiculas attollit; hujusmodi effectus etia observantur, adhibitis medicamentis stimulantibus, *vesicantibu* dictis.

Auctâ adhuc vi ignis, crispantur, destruuntur vascula, coagulantu liquida, parti inducitur necrosis; et omnes ustionis gradus, à prim et levissimâ inflammatione, in sævissimum usque sphacelum, in loci vicinis conspiciuntur. Vis hæc ignis inurens, per vocem à Græci mutuatam, *cauterium* vulgo exprimitur, et quoniam plura medicamin vi tali causticâ pollent, *cauteria* etiam hæc nuncupantur: Ignis verò *cauterium actuale*, hæc *potentialia* vocantur.

Crusta gangrænosa cauterio excitata, escharra dicitur, quæ citiùs aut seriùs, vi vitalis liquidi ad fines ejus ruentis, à partibus vivi depellitur. In spatium intermedium à vasorum lacerorum finibus ef funditur liquor, qui ab humoribus, vel circuitum obeuntibus, ve ope glandularis fabricæ, ullibi in sano corpore secretis omninò dissidet. Hæc separatio ad escharræ margines incipiens, partem ejus mediam sensim petit, ita ut tandem omnes fibræ gangrænam part sanæ nectentes, per suppurationem, ut aiunt, solvantur.

Philosophus certè hîc loci, de ignis cuncta pervadentis motu rapidissimo et subtilitate; de attractione, repulsu, spiculis remediorum causticorum; de modo peculiari quo in partes solidas, aut fluidas corporis agant, per plura dissereret: sed quoniam tales hypotheses, utcumque veri speciem exhibeant, nil certi aut solidi plerùmque continent, et pluribus in praxi erroribus ansam præbere possunt, nec ullatenùs quid in arte chirurgicâ promovendâ conferunt; his fortè de causis, Academia regia illustris, tales lucubrationes, ut par fuit, philosophis contemplandas reliquit; sequentes duas quæstiones de

cauterii actualis usu aut ab usu in morbis sanandis utilissimas certè proponens.

1. *Le feu ou cautère actuel n'a-t-il pas été trop employé par les Anciens, et trop négligé par les Modernes?*

2. *En quels cas ce moyen doit-il être préféré aux autres pour la cure des maladies chirurgicales; et quelles sont les raisons de préférence?*

Quùm autem priùs intelligere oportet, quibus in casibus remedium quodcumque adhibendum est, quàm definire possumus, an nimiùm apud practicos in usu fuerit, Academia, spero, veniam dabit, si secundam quæstionem priori antèponamus.

## PARS PRIMA.

### *En quels cas le feu ou cautère actuel doit-il être préféré aux autres moyens, pour la cure des maladies chirurgicales, et quelles sont les raisons de préférence?*

Hujus questionis explicationem, clarioris doctrinæ gratiâ in tres disquisitiones dividere opus est, scilicet:

1° In quibus casibus chirurgicis, cauterium aliis curandi rationibus meritò preferatur.

2° In quibus, cauterium actuale, cauterio potentiali, et aliis omnibus sanandi rationibus præstet.

3° Quibus denique cauterium potentiale, actuale pxæcellat.

De hisce disserenti, consiliorum rationem, in singulis casibus, reddere incumbit.

## CAPUT I.

### *In quibus casibus chirurgicis, cauterium aliis curandi rationibus meritò præferatur.*

Chirurgum etiam invitum sæpè oportet cauterium adhibere, si, exempli gratiâ, æger meticulosus cultrum exhorreat, chirurgum coget tardum potiùs escharræ secessum expectare, quàm scalpello illicò officio defungi; etsi nec tam sævum, nec diuturnum dolorem creet incisio, ac inustio, ut practico in fonticulis fodiendis, et abscessibus aperiundis, sæpè accidit: sed, quoniam tales casus, ubi medicus errorem in consilium vertit, à proposito nostro prorsùs alieni videntur, plura hujusmodi exempla afferre nolumus.

2. Quanquam in morbis multis, alia curandi ratio inustioni plerùmque meritò antèponatur : in iisdem tamen nonnulli casus occurrunt in quibus cauterium præcellit ; exempli gratiâ :

(A) Sanguinis, aut aliorum liquorum, è vasculorum plurium finibus stillicidium, aptiùs per remedia styptica astringentia, pressum cohibetur, quæ partes non lædunt, quàm per cauterium quod sphacelum inducit. Attamen in infantibus à morsu hirudinum invulneratis, ubi sanguinis crasis tenuior, et aquosior evasit, in iis qui febre hecticâ diù laborarunt, ab excrescentiis fungosis, sanguis aut lympha tantâ sæpè copiâ stillat, quod ipse non semel expertus sum ut nullum aliud remedium, præter cauterium, liquorum fluxum jugem sistere valebat.

(B) Sanguis ex vulneratâ arteriâ prosiliens, ut plurimùm, tutissimè et certissimè sistitur ligaturâ injectâ ; nec tamen apud practicos desunt exempla, ubi, ob situm et decursum vasis, nec vinculum nec ligatura prodesse possunt, et cauterium adhibere necesse est. Exemplo res clarior patebit. Supponamus arteriam interosseam, cubitalem, aut cruralem, ense vel simili instrumento acuto punctam : nil certè hîc loci, pressio aut vinculum valebit ; ferro autem ignito per cannullam immisso, arteriam inurere oportebit, dùm interim applicatâ fasciâ tortili, truncus arteriæ humeralis aut femoralis fortiter comprimitur, ne effluens sanguis ignem extinguat ; cujus rei successus memorabile exemplum in praxi vidi ; et cuivis parùm etiam in anatomicis perito, tales casus quàmplurimi se obvios dabunt.

(C) Tumores saccati tutissimè et citissimè plerùmque cultro abscinduntur ; fistulæ scalpello aperiuntur ; tubercula et excrescentiæ exscinduntur ; sed sæpissimè prorsùs impossibile est, instrumenta incisoria, hisce in morbis, ita adhibere, ut radicitùs tollantur ; cauteria igitur in auxilium vocare necesse est.

3. Ubi quod agendum est scalpello æquè atque cauterio peragi potest, hoc tamen illi, ob modum quo effectum suum edit, et dotes singulares, aliquando meritò præfertur, quatenùs irritat et stimulat, obstructionem et humorum stagnationem creat, horum naturam immutat, et escharram tardè à partibus vivis subjacentibus secedentem producit. Pauca exempla hùc spectantia referre haud fortè abs re alienum erit.

(A) Venenum vulneri immissum debilitatur ; vis ejus in nervos, aut in sanguinis circuitum abrepti, igne abhibito, certiùs sæpè, et cum minori carnis jacturâ præcaveri potest, quam incisione, aut alio remedio quocunque.

(B) Ulcus fungosum, pallidi aut cinerici coloris saniem evomens, vix ac ne vix quidem conglutinatur, nisi priùs, cauterio adhibito, carnem mali moris inuras, quo partes solidæ stimulentur, roboren-

tur, vasa obstruantur; pus denique album, spissum, glutinosum, laudabile, ut aiunt, efformetur.

(C) Gangræna ex debilitate et laxitate, partes vicinas sanas sæpè trahit, nisi tempestivè ad idem remedium recurratur; hujus autem efficaciâ partes mortuæ citò à vivis secedunt.

(D) Si os vitiatum sit nec tamen in eo humorum circuitus omninò desierit, vix post longum tempus sanitas exfoliatione restituetur; nam necesse est aridum sit, id quod vitiatum est, et simul inflammetur pars viva subjacens. Cauterio igitur admoto, quod utrique usui inservit, ex osse squamma citò secedet, carne à fundo sursùm et ab ambitu versùs centrum pullulante. Neque hîc loci præterire possum plurium autorum errorem qui asserunt cauterium, optimo successu, in carie profundâ usurpari; ipse enim experientiâ edoctus affirmare ausus sum, nisi priùs ossis corrupti pars maxima scalpro exscindatur, cauterium vix quidquam valere; quoniam effectus ejus mortiferi interiora ossis non attingunt.

(E) Venarum varices, quas sæpè, in cruribus præcipuè, comitatur sanguinis in telam cellulosam effusio, aptiùs et cum minori hemorragiæ periculo, cauterio quàm incisione aut aliter curantur.

(F) Inflammatio, cauteriis excitata, cancrum cutaneum exedentem, serpentem, sæpè immutat in ulcus boni moris, citò cicatrice obducendum.

(G) Si tumor lentus et indolens per se tardiùs in suppurationem abeat, cauterio applicato, citiùs sæpè deliquescet et maturescet, et dein escharra opportunè decidens, exitum materiei præbebit. Cauteria igitur idonea esse videntur tumoribus strumosis, aquosis, gelatinosis, bubonibus lentis venereis, parotidibus, bubonibus pestilentibus, et his similibus maturandis et aperiundis.

(H) Ossa etiam vel dura, vel mollia, præsertim verò molliora, denudata, et aëri exposita, cariem in superficie sæpè contrahunt; et si pars corrupta radiculâ abradatur, vel scalpro exscindatur, periculum est ne squamma etiam subjacens, cariosa evadat, prius quàm caro pullulans vulnus resarciat. Chirurgus igitur curationem hoc modo aggrediens, ægro tædium et molestiam plurimam afferet: quod præcaveri poterit, ossis superficiem cauterio inurendo, ut exfoliatio salutaris exindè fiat.

(I) Aliquandò, ut ritè ex fundo ulcus conglutinetur, orificium ejus apertum tenere necesse est; si, e. g. saccum in quo aqua, materies gelatinosa vel pultacea collecta est, ob situm, eradicare impossibile sit; si telum vulneri altè insederit; aut corpus aliquod extraneum firmiter inhæserit, ita ut vi evelli nequeat; si ossis superficies corrupta sit, sed squamma nondùm decesserit: in his et similibus, utile erit ulceris labra cauterio inurere, ne orificium in-

tempestivè nimis arctum evadat. In abscessibus itaque, et tumoribus aperiundis, ad id cavendum, tegumenta cauterio inurere oportet, ut escharra decidens, si eò usque humores in carcere tenere tutum sit, materiei exitum relinquat; si verò materiem contentam citò evacuare necesse sit, ut in casibus jam et supra ad §. 9. memoratis, scalpellus per mediam escharram adigendus est.

## CAPUT II.

Huc usque de cauteriis in genere diximus; ab utroque enim inducitur necrosis, quæ aut major, aut minor, levior, aut profundior evadit pro cauterii viribus et quantitate, spatio temporis quo applicatur, et firmiore aut laxiore organi compage: sed, præter communia, utrumque quædam sibi propria vindicat, quæ ut ritè dignoscamus, quodnam in singulis casibus eligendum est, idoneè hîc loci inquirenda veniunt.

1. Ignis procul inurit, quamvis nec flamma, nec corpus ignitum parti applicetur. Non ita verò cauterium potentiale.

2. Ignis eundem inustionis gradum multò citiùs, quàm potentiale cauterium quodcunque, producit.

3. Liquores animales ignis vim non-nunquàm minuunt; cauteriis potentialibus admixti sæpiùs eorundem vires intendunt.

4. Cauterium actuale humores in fumum dissipat; non ita potentiale.

5. Ustionis limites certiùs per ignem quàm per cauteria alia definiuntur.

6. Ferrum candens majorem, quàm potentialia cauteria, irritationem et inflammationem in partibus vicinis producit.

Phenomena nunc recitata, et ignis effectus in animalia anteà memorati sponte patent, ideò nec probatione indigent. Solius urendi potestatis, quam possident cauteria potentialia, mentionem feci; cæteras eorum dotes, unicuique singulares, prout lixivialia, salina, metallica, mercurialia, arsenicalia sint, de industriâ sileo, et si ob eorum quorundam noxias qualitates ansam aripuerunt autores, ut cauteria quæcumque damnarent.

## CAPUT III.

### *In quibus casibus cauterium actuale cauterio potentiali, et aliis omnibus sanandi rationibus præstet?*

1. Si adustione celerrimâ confestim opus sit, ignis meritò præfertur. Hûjus rei exemplo erunt vulnus veneno infectum; sanguinis,

aut lymphæ ex vasculis stillicidium ; sanguinis ex vulneratis arteriis profluvium, ubi nec vinculum, nec pressio valet.

2. Si, ad curationem ritè peragendam, humores aquosos dissipare, aut vasa stimulare usui erit, ut absortio et suppuratio augeantur.

3. Si ustionis limites accuratè definire oportet, cauteria potentialia votis non cedunt ; nam hæc semper, inter urendum, plus minùs et liquescunt, et per spatium vicinum, maximè inferius diffundunt ; ignis contrà optimè rem peragit ; et præcipuè adhibendus est (1), si ex partis affectæ situ, cauterium nec oculo dirigi, nec manu corrigi potest, et simul adsit fluxus liquorum copiosus, cauterium potentialie colliquefaciens. Hemorragiæ itaque igne aptiùs quàm cauteriis potentialibus cohibentur.

(B) Si metus est ne pus vel humor alius, inter urendum, effluat, cauterium actuale meritò præfertur ; quoniam à liquoribus effusis medicamina caustica liquescunt, cum iis rapiuntur, vicinas partes urunt, erodunt : non ita ferrum candens.

(C) Si oris et faucium tumores et ulcera cauterio inurere opus sit, ferrum ignitum per cannulam introductum usui optimè inserviet, et nec partes vicinas sanas lædet, nec periculum afferet ne noxium quid deglutiatur.

(D) In carie *vermiculari* dictâ, cauterium potentiale altiùs quàm convenit, inurit ; non item ignis.

4. Ignis acriùs quàm cauterium potentiale stimulat ; meliùs igitur inserviet spasmis tollendis, solidis roborandis, inflammationi excitandæ, suppurationi promovendæ, et meritò in casibus mox memorandis præfertur.

(A) In odontalgiâ, affectionibus nervosis, clavo hysterico, apoplexiâ, paralysi, etc., ferramenti igniti stimulus, dolores sæpè levat, morbos etiam aliquandò tollit.

(B) Postquàm frustrà tentatum est in casibus suprà memoratis cauterio potentiali suppurationem et separationem optatas parare, ferrum candens votis respondet, ob subitam et summam quam excitat in partibus vivis inflammationem.

Licet non immemor sim antiquorum theoriæ, de ignis solaris, culinaris etc. variis qualitatibus, non nunquam de ferro ignito etde cauterio actuali, tanquam uno eodemque remedio locuti sumus, quoniam apud omnes hodiè constat ferrum ignitum promptè et utiliter omni ustionis usui inservire.

Quanquam ratione et experientiâ repetitâ, cauterii igniti usus comprobetur, et non obstante insigni ejus in morbis curatu difficillimis successu, quidam tamen autores ejus usum in omnibus casibus chirurgicis improbârunt, propter speciem, ut aiunt, crudelitatis, quam præ se fert, quâ quasi ipsum chirurgum inurit, et propter terrorem

quem ægro incutit, et dolorem acerrimum quo eum afficit. His respondere sufficit ;

1° Quo tempore cauterium actuale plurimùm in praxi pollebat, chirurgi non arguebantur crudelitatis, et mihi saltem plùs sævitiæ in illis operationibus chirurgicis videtur, ubi à tardâ dissectione curationem aggreditur, quamque illi ultrà rationem laudibus efferunt quàm combustione.

2° Si ferrum ignitum cannulâ condatur, et ægri caput obvolvatur, ut semper fit in operationibus chirurgicis, terror multùm minuitur.

3° Dolor à cauterio ignito excitatus, non tàm sævus, nec intolerabilis est quàm fingitur, et citò desinit, ut *Heisterus* (1) jure annotavit : et accuratus *D. Morand* (2) nasum, partem maximè sensilem, cauterio actuali adussit, nec æger, quantùm ex historiâ scire licet, adeò graviter de cruciatu conquestus est ; et si quid fidei tantorum virorum et veterum ferè omnium dictis, nostrum testimonium addere posset, assererem ipsum me vidisse ferramenta ignita, vulneribus, ulceribus, et cuti etiam admota, nec tamen dolores tam atroces, tremores, convulsiones insecutas, quàm quæ arteriarum ligationes, etc., sæpè comitantur.

## CAPUT IV.

### *Quibus in casibus cauterium potentiale actuali præcellat?*

1. Si humidum tantâ copiâ redundet ut ignem extinguat, ita irritam ejus applicationem faciat, cauterium potentiale certò eligendum est : exempli causa ;

(A) Frustulum caustici lixivialis, dentis cavo introductum, et xilo obductum, ne causticum dissolutum linguam et gingivas inurat, aptiùs usurpatur ferramento ignito.

(B) Ossa carie exesa cum hypersarcosi, et excrescentiæ quædam fungosæ, liquores tantâ copiâ evomunt, ut irrito conatu adhibeatur ignis, cauterio verò potentiali exeduntur, modò interim cautum sit ne longè latèque hoc remedium se diffundat, et partes sanas corrodat.

2. Ignis irritatio acris in quibusdam casibus nocet, ubi cauterii potentialis stimulus minor etiam prodest ; cujus rei exemplis sint sequentia.

(A) In phlegmone qui in suppurationem abiit, si cultrum æger exhorreat, cauterio potentiali uti necesse est.

(B) Cancer parvus, aut cancri majoris residuum, quod ob situm

(1) Heist. Institut. Chirurg. part. 1, lib. 1, cap. 2, et part. 2, cap. 26.
(2) Morand. Mémoires de l'Acad. de Chirurg., tom. II, p. 159

exscindi nequit, repetitis cauterii potentialis applicationibus auferri potest.

(C) Si ulceris, aut vulneris, alioquin boni moris, caro luxuriet, caustici lunaris, aut vitrioli romani tactu reprimitur.

## PARS II.

Græci et Romani medicinæ patres, scriptores arabes, et omnes denique qui antè litterarum instaurationem, sæculo decimo quinto aut sexto post christum floruerunt, autores antiqui apud omnes habentur; sed et his annumerare licet, ex eorum etiam successoribus, qui præceptores prorsùs secuti, in eorum verba quasi jurarunt; hi enim majorum magis freti quàm suâ ratione, eorum theorias evertere, veritatem erroribus obrutam eruere, novi quidquam proferre, et experimentis confirmare non audebant, ita ut sæculum vix præterierit, ex quo sanguinis circuitu detecto, omni dein antiquorum theoriâ eversâ, iterùm pro se medici cogitârunt, theorias certâ basi struere, praxim iis denique accommodare, cœperunt; adhuc dùm etiam veterinarii, majorum vestigiis insistentes, cauterii usum multiplicem retinent. Medici contrà hodierni, virorum antiquiorum erroribus detectis, nimio fortè novitatis studio, à praxi utili et usu comprobatâ, ultrà æquum bonumque non numquam recessisse videntur. Nùm ita in cauterii usu se res habeat, Academiæ regiæ illustris, quæstione perpensâ patebit, scilicet: *An non ignis aut cauterii actualis usus nimiùm apud Antiquos invaluerit; nimiùm verò apud Hodiernos exoluerit?*

### CAPUT I.

### *An non Antiqui nimio in ignis usu fuerunt?*

Ut hujus quæstionis parti priori aptè respondeamus, autores complures ad lectoris fastidium citare, et eruditionem ostentare nolumus: ad *Marci-Aurelii Severini* pyrotechniam referre potiùs visum est, cujus centum circiter abhinc annos eruditionis in re medicâ fama claruit; totus fuit Antiquis addictus, quos plurimos, in ferramenti igniti laudes citat, apud practicos tunc temporis in desuetudinem abeuntis, quoniam chimia nuper introducta, remedia inurentia suppeditare cæpit efficaciora, quàm, synapi, acetum, natrum, sal, atramentum sutorium, calx viva, æris flores, et similia olim usitata; præterea, ob anatomiam et artes mechanicas nunc acriùs excultas, inventis rationibus operandi novis et tutioribus, chirurgia quotidiè locupletata est.

Antequàm *Severini* librum, quasi in compendium cogamus, anno-

tandum venit illum authores sæpè in partes suas trahere, qui non in omnibus quos ipse, ex professo de ignis usu agens, casus memorat, ferrum candens adhibent. Ex Antiquis etiam nonnulli, latinissimus præsertim *Celsus*, quem nocturnâ versare manu, versare diurnâ proderit, parcè, et pro sagacitate suâ ustionem laudat. Chirurgi tamen tunc temporis plerique, adustionem, juxtà *Severini* doctrinam, exercuerunt, quæ ita est.

## SECTIO PRIMA.

### *De Ignis effectibus Antiquorum sententia.*

Ignem omnibus temperamentorum malis remedium Antiqui crediderunt, seu corpus calore, seu frigore peccaret, siccitate aut humiditate, etc. Cunctis denique temperamentis occurrere, concoquendi, suppurandi, et molliendi vi valere; attenuandi, discutiendi, attrahendi, absorbendi, extrahendi, evocandi, astringendi, aperiendi, laxandi, excludendi, roborandi et confirmandi, insecandi, et omnibus denique facultatibus gaudere.

Ignis effectus pro variâ ejusdem naturâ, et modo applicandi, varii æstimantur; prout scilicet solis radiis coactis constabat vel igne culinari, eoque cum vel sine flammis, aut à materiâ solidâ vel fluidâ excitabatur, et hæc ex regno animali, vegetabili, seu minerali petita. Secundùm varias theorias de naturâ humorum in morbis peccantium, locorum dignitate, varias regulas de magnitudine et figuris cauterii tradiderunt, de ignitionis et impressionis modis, etc.

Subjicitur pars corporis, quæ inuritur, nonnullis offensis, e. g. humorum incursibus, inflammationi, dolori, intemperiei, cunctis quidem ab ignis acrimoniâ excitatis; crediderunt etiam plures substantias tale vi refrigerante, astringente, repellente pollere, ut etiam impedire possent ne ignis effectus deleterii, ultrà opificis consilium excurrerent.

Nobis qui virorum antiquorum theorias plerasque de morborum naturâ et medelis rejecimus, qui alios, præter memoratos in initio hujus dissertationis, ignis effectus, nosmet ignorare fatemur, hosque varios solummodò dicimus, pro vi et duratione impressionis, partium ustarum sensibilitate, soliditate, usu, etc., indè fortè colligere proclive erit, priorum praxim vanis theoriis de ferri igniti usu suffultam, erroribus necessariò stipatam, obvolutam esse. Lentè tamen ad talem conclusionem festinandum est; novimus enim, repertis medicinæ remediis, homines de rationibus eorum disserere cæpisse, nec post rationem, medicinam esse inventam, sed post inventam medicinam, rationem esse quæsitam, et plurimùm in praxi à theoriâ

quam colebant recessisse medicos. Praxis itaque Antiquorum erronea fuerit necne, perpendamus.

## SECTIO II.

### *Antiquorum Praxis.*

Ad cohibenda sanguinis profluvia, ex vasis majoribus, ignem semper adhibuerunt veteres. Sed quoniam ferrum, ubi eximitur, escharram sæpè trahit, et spem opificis fallit, raròque escharra sanguinis impetui satis resistit, et nimis citò decidit, cauterium ignitum ineptè applicatur ubi pressio, styptica, vinculum, hemorragiæ sistendæ valent.

Capitis arterias pluribus locis inurebant, ad sanguinem effusum et humoribus oculi immixtum removendum. Aptiùs verò huic malo succurritur evacuantibus, topicis resolventibus, seu corneæ partem inferiorem apto instrumento incidendo.

Doloribus et humorum fluxui, ferro ignito veteres occurrere soliti sunt. Periculosæ certè res aleæ in morbis acutis et inflammatoriis qui evacuantibus, venæ sectione, et emollientibus optimè cedunt. Ponamus etiam humores lentos, pituitosos, per fonticulum elicere necesse esse; in hoc etiam casu, tutiùs, citiùs, et cum minore ægri dolore, incisione, quàm ustione, chirurgus proposito inserviet, ut anteà innuimus.

Urendos empyicos professi sunt. In hepar suppuratum, aut in ventrem hydropicum, ferrum candens adigerunt. Ut calculum extraherent, scalpro candente vesicam urinariam inurebant. Ad hydrocelem et ad ulcera intestini recti sananda, cauterio ignito usi sunt. Quæ operationes, ob partium sensibilitatem, organorum functiones necessarias, quibus, aut quorum vicinio cauterium adhibitum sit, adeò periculi plenæ sunt, ut mirum videatur has antiquos aggredi ausos esse, et sponte patet operationes hodiè exercitas iis longè longèque anteferendas esse. Polypos narium, extractione vel vinculo certè tollendos, igne consumere ausi sunt. Tegumenta in herniis inurebant. Ani fistulas et procidentias, ani fungos, hæmorrhoides, verrucas, tubercula, penem exulceratum, exesum, cauteriis ignitis delerunt. Nares coalitas, digitos concretos, vaginæ muliebris latera concreta, frænum linguæ nimis longum, ferrament ignitis dirimebant, præ leni et facili scalpelli usu, inepto certè et crudeli remedio.

Ægylopes adurere mos fuit, plerùmque verò inutilis, et vix ac ne vix quidem exercendus, osseis etiam ductûs lacrymalis parietibus

carie exesis ; pars enim corrupta volsellâ vel tali instrumento prehensa, tutiùs et aptiùs infirmatur, dein evellitur.

Dentes non nunquam ex internâ causâ moventur, in quo casu ferramentum candens gingivis admoveri suadent veteres. Si verò dentes loculamentis materie ossescente repletis vacillent, nil proderit ferramentum ; si verò, propter gingivarum laxarum, marcescentium vitium, moveantur, medicamenta astringentia, indurantia, malo corrigendo magis proficient.

Cauterium igitur actuale Antiquos sæpè adhibuisse, ubi ne quidem cauterio opus erat, ex jam dictis patet ; prætereà si quæ suprà evicimus, cum mox infrà ex *Severini* libro citandis conferantur, liquidò apparebit ferrum candens sæpè etiam in his casibus adhibitum fuisse, ubi cauterium potentiale aptiùs proposito inserviret.

Dentibus et ossibus carie exesis ferramenta ignita semper admovebant ; excrescentiis fungosis in genere, nunquam non abscessibus suppuratis, erysipelati, vulnerum, et ulcerum hypersarcosi, et ubi etiam partes vicinæ sensilissimæ igni propinquo ferendo impares erant, etc., limbis palpebrarum, carunculæ lacrymalis excrescentiis, auris carunculis, urethræ carunculis, paronychiæ, clavis pedum. His exemplis satìs superque constat Antiquos in usu ignis nimios fuisse.

## CAPUT II.

### *An non cauterii actualis usus nimiùm apud Hodiernos exolevit ?*

Scriptores quidam recentiores systematici, qui omnia ad artem chirurgicam pertinentia proferre se teneri credunt, cauterii formas varias depingunt, et ossibus carie exesis, schirro, cancris, excrescentiis, carbunculis, gangrænis, ut et fonticulis perfodiendis, setaceis trajiciundis, hæmorragiis sistendis, amaurosi, epilepsiæ, doloribus sciaticis, dentium, aut aliarum partium sedandis, admoveri sinunt (1), eorumque vim et usum ad morbos tollendos iterùm atque iterùm memorant (2). Ex his, primo intuitu, quis fortè non cogitet à praxi Veterum eos vix recedere ? Cùm verò iidem autores, terrores, crudelitatem acerbam (3), dolores sævissimos, pericula denique quæ ferri candentis vel gangrænis admoti (4), usum circùmstant, cumulatim objiciunt (5), et in locis pluribus vix laudant. Ita

(1) Heister. Inst. Chir.
(2) Ibidem.
(3) Ibid.
(4) Ibid.
(5) Ibidem.

enim loquuntur : *Expertissimi chirurgicæ artis professores præcipiunt. . . . . ustiones chirurgicæ magnoperè in desuetudinem abierunt. . . . . Veteres ferro adurere docuerunt, etc.* (1). Hîc non levis oritur suspicio, non suæ eos rationi aut experientiæ confisos, sed aliorum autoritate ductos, cauterium ignitum prorsùs non improbasse.

Autores alii plura ferramenta ustoria describunt, et figuris exprimunt (2), sed in usum vix revocant, fistulâ lachrymali (3), et ossium exfoliatione exceptis (4).

Apud hodiernos reperiuntur qui verbis utuntur, quibus innuere videntur usum ignis sibi esse consuetum (5) ; quoniam verò ad fungum reprimendum, et in carie vermiculari tantùm laudant, ab his intrà nimis arctos limites remedium coërcetur; ut etiam ab iis qui usum ejus solummodò suadent in gangræna humidâ (6), carie profundâ (7), et fistulâ lachrymali (8).

In nuperis quibusdam dissertationibus contenditur, in fistulâ lachrymali etiam cauterium actuale plus nocere quàm prodesse (9). Autores alii credunt, non æquè grave esse ossibus corruptis admotum, ac in aliis casibus in quibus improbatur (10) ; alii nequidem ex usu esse id ossibus vitiatis adhibuisse (11); quidam denique hodiè remedio esse desiisse, carie profundâ, et ossium exostosi vel hypersarcosi exceptis ; subnectentes tamen, non sine medicinæ damno, hodiernos in multis casibus id rejecisse (12) ; alii, apud omnes in desuetudinem abiisse, excipias forte tumores malignos, ulcera mali moris, ubi periculum est ne serpat malignitas, et partes sanas trahat, aliis remediis hîc loci parùm proficientibus (13) ; alii nimis acerbum esse in vivum corpus, præsertim verò partes molliores, igne sævire (14): ossium etiam ustio nimis crudelis, nimis acerba damnatur (15) ; gangrænis admovere relligio est. Quid multa? Remedium olim ferè divinum, brevi, eodem autore, prorsùs apud omnes desuescet (16).

(1) Heister. Inst. Chir.
(2) Garengeot, des Instrum. de chirg.
(3) Idem. Traité des Opérations.
(4) Ibid.
(5) Monro. Edimb. Essais.
(6) Guizard. Pratique de chirurgie.
(7) Ibid. Le Dran. Observations.
(8) Le Dran, Platner, Garengeot.
(9) Ferrein. Non ergò fistulæ lacrymali cauterium actuale,
(10) Platner. Instit. chirurg.
(11) Le Monier. Non ergò in ossium carie cauterium actuale.
(12) Le Cat. Recueil des pièces qui ont concouru pour les prix de l'Académie de chirurgie.
(13) Bassius. Ibidem.
(14) Le Dran. Introduction aux Opérations.
(15) Sharp. Introduct. aux Opérations.
(16) Ibidem.

Si igitur non solùm à libris, sed à praxi et nosocomiis, per tota ferè europam, exolet cauterium actuale, nec in chirurgorum salte juniorum armamentariis, ferramenta ustioni apta reperiantur (quo utrumque verissimum est); cum *Platnero* concludere licebit, in hâ nostrâ molliori ætate, ignem remedio esse ferè desiisse (1).

Si igitur Academia illustris approbare dignetur, quæ *Part. I. Cap. II.* hujusce tentaminis, de cauterii actualis in multis casibu præcellentiâ stabilire conati sumus, concludendum tandem erit, Ho diernos cauterii actualis usum nimiùm neglexisse.

---

## *TRADUCTION.*

Le feu appliqué aux corps des animaux produit des effets différens, suivant ses forces.

La chaleur naturelle des animaux donne aux humeurs la fluidité aux solides la force et la flexibilité requises pour l'exercice des fonctions dont la vie dépend : au contraire, lorsqu'elle vient à manquer, le froid violent qui s'empare des parties, congèle les liquides, roidit les solides, et produit un engourdissement général.

Une chaleur un peu plus forte raréfie les humeurs, et distend les vaisseaux dans lesquels elles sont contenues, sans qu'il s'ensuive cependant aucune sensation fâcheuse ; d'où l'on peut conclure qu'elle relâche même les parties solides ; et c'est principalement à ce dernier effet qu'il faut rapporter le succès des fomentations et des épithèmes qu'on emploie en chirurgie.

Lorsque la chaleur est plus forte encore, elle devient fâcheuse à cause de la douleur, excite de l'inflammation, et fait élever des vésicules sous l'épiderme. Ces phénomènes s'observent aussi après l'application des médicamens stimulans qu'on nomme *vésicatoires.*

Si la force du feu est encore augmentée, les vaisseaux sont crispés et détruits, les liqueurs sont coagulées ; la partie tombe en gangrène ; et celles qui en sont voisines, éprouvent tous les degrés de la brûlure, depuis la plus légère phlogose jusqu'au sphacèle. Cette propriété du feu s'appelle *action de cautériser*, d'une expression empruntée des Grecs ; et comme elle est commune à plusieurs médicamens, on leur donne aussi le nom de *cautères ;* mais ils sont surnommés *potentiels* pour les distinguer du feu, qu'on appelle *cautère actuel.*

La croûte gangréneuse, ou l'escarre, qui résulte de l'application

(1) Platner. Instit. chir.

du cautère, est plus ou moins promptement séparée des parties vives par l'impulsion des liquides qui se portent avec force vers leurs extrémités. Les embouchures des vaisseaux déchirés laissent exuder entre elles et les parties saines, une liqueur bien différente de celles qui circulent, ou qui sont séparées par les glandes dans l'état de santé. Cette séparation, qui commence par les bords de l'escarre, en gagne le milieu peu-à-peu, de sorte que toutes les fibres qui lioient la partie gangrénée à la partie saine, sont à la fin détruites par la suppuration.

Le mouvement très-rapide du feu, qui pénètre tout, et sa subtilité, l'attraction, la répulsion, les pointus aiguillons des remèdes caustiques, la façon particulière dont ils agissent sur les parties solides ou fluides du corps, offriroient ici un beau champ aux raisonnemens d'un philosophe: mais de telles hypothèses, quoiqu'elles soient revêtues des apparences de la vérité, n'ont ordinairement rien de certain ni de solide; elles peuvent nous conduire à plusieurs erreurs dans la pratique, et d'ailleurs elles ne concourent en rien aux progrès de la chirurgie. C'est sans doute pour cela que l'Académie Royale de chirurgie abandonne ces recherches aux physiciens, et se contente de proposer les deux questions suivantes, sur le bon ou le mauvais usage du feu, dans la guérison des maladies.

1. *Le feu ou cautère actuel n'a-t-il pas été trop employé par les Anciens, et trop négligé par les Modernes?*

2. *En quels cas ce moyen doit-il être préféré aux autres pour la guérison des maladies chirurgicales; et quelles sont les raisons de préférence?*

Mais comme il est nécessaire de connoître les cas dans lesquels un remède doit être employé, avant que de déterminer si les praticiens s'en sont trop servis, je crois que l'Académie me permettra de traiter la seconde question avant la première.

## PREMIÈRE PARTIE.

### *En quels cas le feu ou cautère actuel doit-il être préféré aux autres moyens pour la guérison des maladies chirurgicales, et quelles sont les raisons de préférence.*

Pour répandre plus de jour sur cette question, il est nécessaire d'examiner trois choses : savoir,

*Premièrement.* Quels sont les cas où le cautère doit être préféré aux autres moyens de guérison.

*Secondement.* Quels sont ceux où le cautère actuel doit l'emporter sur le cautère potentiel et sur les autres moyens curatifs.

*Troisièmement.* En quel cas le cautère potentiel mérite la préférence sur le cautère actuel.

Nous tâcherons, en discutant ces trois points, de rendre raison de nos assertions sur chacun des cas qui se présenteront.

## CHAPITRE PREMIER.

### *Quels sont les cas où le cautère doit être préféré aux autres moyens de guérison ?*

Le chirurgien est souvent obligé d'employer le cautère malgré lui, lorsque, par exemple, il a affaire à un malade foible, dont l'horreur pour l'instrument tranchant est telle, qu'il aime mieux souffrir l'action lente du cautère, que celle du bistouri. Il est cependant vrai que les douleurs de l'incision ne sont ni aussi cruelles, ni aussi longues que celles que cause la brûlure, comme tout praticien a pu souvent s'en appercevoir en ouvrant des cautères et des abcès : mais comme ces sortes de cas où le chirurgien est obligé de céder à l'erreur du malade, sont étrangers à notre sujet, nous n'en rapporterons point d'exemples.

2. Quoiqu'il y ait plusieurs maladies, pour la guérison desquelles la saine méthode prescrit de préférer d'autres moyens au cautère actuel : cependant il se présente dans ces mêmes maladies certains cas dans lesquels il devient préférable aux autres moyens ; par exemple,

(A) Il est plus convenable pour réprimer les effusions de sang ou de toute autre liqueur, qui se font par les extrémités de plusieurs petits vaisseaux, d'employer les styptiques, les astringens ou la compression, moyens dont il ne résulte aucune lésion dans les parties, que de se servir du cautère, dont l'application produit le sphacèle. Cependant le sang ou la lymphe sortent quelquefois avec tant d'abondance des excroissances fongueuses qui surviennent après l'application des sang-sues, dans les enfans, ou dans ceux dont le sang a perdu sa consistance à la suite de fièvres étiques fort longues (ce que j'ai vu arriver plusieurs fois), qu'on ne peut l'arrêter qu'à l'aide du cautère.

(B) Pour l'ordinaire on arrête certainement et sans retour les hémorragies fournies par l'ouverture des artères, en liant les vaisseaux. Cependant il se rencontre dans la pratique, des cas, où par rapport à la situation et au cours du vaisseau, le bandage ni la ligature ne peuvent être d'aucun usage, et où on est obligé de recourir au cautère. La chose deviendra plus sensible par un exemple. Supposons que l'artère interosseuse de l'avant-bras ou de la jambe, ait été ou-

erte par une épée ou tout autre instrument piquant; il est bien certain que dans ce cas la compression ni la ligature n'offriront aucune ressource, et qu'on sera obligé de porter un fer rouge sur l'ouverture de l'artère, à l'aide d'une canule, pendant qu'en même-temps on fera une forte compression sur le tronc de l'artère brachiale ou crurale avec un tourniquet, pour empêcher que l'affluence du sang n'amortisse l'action du feu. La pratique m'a offert un cas de cette nature, où le succès fut le plus heureux; et pour peu qu'on soit versé dans l'anatomie, on concevra facilement qu'il peut se rencontrer souvent.

(C) On extirpe avec le plus grand succès les tumeurs enkistées, les tubercules et les excroissances, avec l'instrument tranchant, et l'on guérit les fistules en les ouvrant par le même moyen; mais souvent il est insuffisant pour détruire radicalement ces maladies, et pour lors on est obligé de recourir au cautère.

3. Dans les cas où l'on pourroit se servir indifféremment du scalpel ou du cautère, on donne quelquefois la préférence à celui-ci, et avec raison, par rapport à la façon dont il agit, et à ses qualités particulières, parce que c'est un remède irritant, stimulant, qui cause l'obstruction, la stagnation des humeurs, change la nature de celles-ci, et produit une escarre dont la lente séparation d'avec les parties vives peut être de quelque utilité. Il ne sera pas hors de propos de rendre ce que nous venons de dire plus sensible par des exemples.

(A) On réussit souvent bien plus certainement et avec une moindre perte de substance, par l'application du feu, que par l'incision ou tout autre moyen, à affoiblir la violence du venin introduit dans une plaie, et à prévenir ses pernicieux effets sur les nerfs, ainsi que ceux qui résultent du transport du sang de la partie malade dans le reste du corps.

(B) Il est presque impossible d'obtenir la cicatrisation de ces ulcères fongueux dont il découle une sanie de couleur pâle et cendrée, si l'on n'en détruit les mauvaises chairs par le cautère. Ce remède ranime l'action et la force des solides, obstrue les vaisseaux, et procure enfin la formation d'un pus blanc, épais, glutineux, et *louable*.

(C) La gangrène, qui vient de foiblesse et de relâchement, gagne souvent les parties saines, si on ne la borne à temps par l'application de ce remède, dont l'efficacité procure la séparation des parties mortes d'avec les vives.

(D) Lorsque l'os est vicié sans que cependant la circulation y soit totalement éteinte, l'exfoliation se fait attendre fort long-temps; car pour qu'elle se fasse, il faut que la partie morte se dessèche, et que la partie saine s'enflamme. Lorsqu'on applique le cautère, qui produit ces deux effets en même temps, la lame osseuse se sépare beaucoup

plus promptement, parce que les chairs qui croissent au fond et au bords de la plaie, la poussent en tous sens. Je ne puis m'empêche de relever ici l'erreur de plusieurs auteurs, qui vantent le succès d cautère dans les caries profondes ; instruit par l'expérience, j'os assurer que si on n'a pas soin d'emporter par la rugine une bonn partie de la lame qui doit s'exfolier, on retirera de foibles avantage de l'application du cautère ; car ses effets ne s'étendent pas jusqu' la partie intérieure de l'os.

(E) Les varices, et sur-tout celles des jambes, qui sont ordinai rement accompagnées d'extravasation de sang dans le tissu cellulaire se guérissent bien plus promptement par le cautère que par l'inci sion, ou tout autre moyen, parce que le danger de l'hémorragie es moindre.

(F) L'inflammation excitée par les cautères change souvent u cancer cutané, rongeant, ambulant, en un ulcère de bon caractère qui se cicatrise bientôt après.

(G) Les tumeurs indolentes, dont la suppuration est tardive mûrissent bien plutôt par l'application du cautère, et la chute de l'es carre donne une libre issue à la matière qu'elles contiennent. Le cautères paroissent donc être propres à procurer la maturité et l'ouverture des tumeurs scrophuleuses, aqueuses, gélatineuses, de bubons froids vénériens, des parotides, des bubons pestilentiels et autres tumeurs semblables.

(H) Les os, soit compactes, soit mous, et parmi ces derniers ceux qui le sont davantage, se carient ordinairement à leur superficie, lorsqu'ils sont découverts et exposés à l'impression de l'air si en ce cas on rugine la partie altérée, ou qu'on l'emporte avec la gouge, il est à craindre que la lame saine qui est dessous, exposée aussi à l'air par ces opérations, ne soit atteinte de carie avant que la plaie ait pu se remplir de nouvelles chairs. On ne peut donc se conduire ainsi dans ces sortes de cas sans courir le risque de rendre la cure fort longue et fort ennuyeuse. On préviendra cet inconvénient en procurant une exfoliation salutaire par l'application du feu sur la surface altérée de l'os.

(I) On est quelquefois obligé de tenir l'orifice de certains ulcères ouverts, pour que le fond ait le temps de se conglutiner et de se remplir de chairs. Par exemple, lorsque par rapport à la situation, il est impossible d'emporter aussi profondement qu'il seroit nécessaire, une tumeur enkistée, dont le sac contient de l'eau, ou de la matière semblable à de la gelée ou de la bouillie ; lorsqu'une flèche, ou tout autre corps étranger, est engagé si profondément dans une plaie qu'on ne puisse en faire l'extraction ; lorsqu'une lame d'os carié n'est point encore séparée : dans tous ces cas, ou autres semblables, il est

utile de détruire les bords de l'ulcère à l'aide du cautère, pour empêcher que son ouverture ne devienne trop étroite. C'est pourquoi lorsque l'on ouvre les abcès et les tumeurs dont nous avons parlé, il faut observer de brûler les tégumens avec le cautère, afin qu'après la chute de l'escarre, si l'on peut sans danger différer l'évacuation de la matière jusqu'à ce temps, cette même matière trouve une issue facile. Si au contraire il est nécessaire de l'évacuer sur-le-champ, comme dans les cas rapportés ci-dessus (§. 9.), il faut enfoncer le bistouri dans la tumeur, au travers de l'escarre.

## CHAPITRE II.

Jusqu'ici nous avons parlé des cautères en général ; car les uns et les autres ont la propriété de causer la gangrène, qui est plus ou moins considérable, plus superficielle, ou plus profonde suivant les forces, la quantité du cautère, la durée de son application, et suivant la tissure plus ferme ou plus lâche des parties sur lesquelles on les applique. Mais outre ces effets, qui leur sont communs, chacun en a qui lui sont particuliers, et que nous devons examiner ici, afin de pouvoir connoître ceux dont il sera nécessaire de faire choix dans les cas particuliers.

1. Le feu brûle de loin, sans que la flamme ni le corps enflammé soient appliqués à la partie. Il n'en est pas ainsi du cautère potentiel.

2. Le feu produit le même degré de brûlure, bien plus vîte que le cautère potentiel, quel que soit ce dernier.

3. Les liqueurs animales diminuent toujours l'activité du feu ; au contraire, elles augmentent celle du cautère potentiel.

4. Le cautère actuel dissipe les humeurs en fumée ; ce que ne fait pas le cautère potentiel.

5. On est plus le maître de borner la brûlure occasionnée par le feu, qu'on ne l'est de borner les effets des autres cautères.

6. Le fer ardent excite une plus grande irritation, et une inflammation plus vive dans les parties voisines, que le cautère potentiel.

Les phénomènes que nous venons de rapporter, et les effets du feu sur les animaux, dont nous avons parlé plus haut, sont évidens, et n'ont pas besoin d'être prouvés. Je n'ai parlé que de la puissance de brûler, que possèdent les cautères potentiels ; je passe exprès sous silence les qualités qui leur sont particulières, selon qu'ils sont oxiviels, salins, métalliques, mercuriels, arsénicaux, quoique les qualités nuisibles de quelques-uns les aient tous fait proscrire en général par quelques auteurs.

## CHAPITRE III.

*En quels cas le cautère actuel est-il préférable au cautère potentiel, et aux autres moyens de guérison?*

1. On doit préférer le cautère actuel, lorsque l'on a besoin de brûler sur-le-champ et très-promptement. On peut apporter pour exemple de ce cas celui d'une plaie infectée de venin : la sortie du sang et de la lymphe trop dissous, par l'extrémité des petits vaisseaux, qu'on ne peut arrêter par les styptiques ; l'impossibilité d'arrêter ni par la ligature, ni par la compression, l'écoulement du sang par l'ouverture des artères.

2. Lorsqu'il est nécessaire pour obtenir la guérison, de dissiper les humeurs aqueuses, ou d'exciter l'action des vaisseaux, afin qu'l'absorption et la suppuration en soient augmentées. Nous avons dit plus haut, qu'on se trouvoit bien de l'usage du cautère dans le traitement des tumeurs aqueuses, gélatineuses, etc.

3. Les cautères potentiels ne remplissent point nos vues lorsqu'il est nécessaire de prescrire des bornes exactes à la brûlure ; car ces médicamens se fondent plus ou moins en exerçant leur action, et s'étendent dans le voisinage, sur-tout au-dessous de l'endroit où ils ont été appliqués. Le feu au contraire s'emploie très-avantageusement en ce cas, et on doit s'en servir sur-tout (1) ; si par rapport à la situation de la partie malade, on ne peut conduire à l'œil l'application du cautère, ni la corriger avec la main lorsqu'elle a été mal faite, et qu'il y a en même temps un écoulement abondant de liqueurs propres à fondre le cautère potentiel. On arrêtera donc bien plus sûrement les hémorragies par le feu que par le cautère potentiel.

(B) Lorsque l'on craint que du pus, ou quelqu'autre humeur, ne s'écoule pendant l'action du cautère, on doit sans contredit préférer le cautère actuel, parce que les médicamens caustiques se fondant par l'action des liqueurs épanchées, ils sont entraînés avec elles, et brûlent et rongent les parties voisines. Ces accidens ne sont point à craindre de la part du feu.

(C) S'il est nécessaire de cautériser des tumeurs et des ulcères situés dans le gosier, un fer rouge conduit sur le mal au moyen d'une canule, remplit parfaitement cette indication, sans blesser les parties voisines, et sans que le malade soit exposé à rien avaler de nuisible.

(D) Dans la carie appelée *vermoulure*, le cautère potentiel pé-

être plus profondément qu'il ne faut ; ce qu'on ne peut reprocher
u feu.

4. Le feu est bien plus stimulant que le cautère potentiel, il sera
onc d'une plus grande efficacité pour guérir les spasmes, fortifier
s solides, exciter l'inflammation, et accélérer la suppuration, et
evra être préféré dans les cas dont nous allons parler.

(A) Dans l'odontalgie, les affections des nerfs, le clou hysté-
que, l'apoplexie, la paralysie, etc., l'irritation causée par l'ap-
lication d'un fer ardent, calme souvent des douleurs très-aiguës,
t guérit quelquefois les maladies.

(B) Lorsqu'on a tenté inutilement dans les cas rapportés ci-dessus,
e provoquer la suppuration et la séparation desirées par le cautère
otentiel, on en vient à bout au moyen de l'application d'un fer
ouge, par l'inflammation subite et violente qu'il excite dans les
arties vives.

Quoique je connoisse la théorie des Anciens sur les qualités dif-
érentes du feu solaire, et du feu dont nous nous servons commu-
ément ; cependant j'ai toujours parlé du fer ardent et du cautère
ctuel comme d'un seul et même remède, parce que tout le monde
onvient qu'on fait utilement et promptement toutes les cautérisa-
ions possibles par son moyen.

Quoique le raisonnement et l'expérience répétée, et les succès
rprenans du cautère actuel dans les maladies les plus difficiles à
uérir, rendent son usage très-recommandable, il s'est cependant
rouvé des auteurs qui le condamnent absolument dans tous les cas
hirurgiques, par rapport à la cruauté dont il présente l'image, et
ui retombe sur le chirurgien lui-même, ainsi que par rapport à la
rreur que ce remède imprime au malade, et aux douleurs violentes
u'il lui fait éprouver. Mais on peut leur répondre :

1° Que dans le temps où ce remède étoit fort usité, on ne taxoit
oint les chirurgiens de cruauté : d'ailleurs il me semble qu'il y en a
ien davantage dans ces opérations chirurgiques qui s'exécutent par
ne lente dissection des parties ; méthode cependant dont ils font
le pompeux éloges.

2° Que l'on peut diminuer certainement la frayeur du malade en
achant le fer dans une canule ; et en couvrant le visage du malade,
omme on a coutume de le faire dans toutes les opérations de chi-
urgie.

3° Que la douleur causée par le cautère actuel, n'est ni aussi
ruelle, ni aussi intolérable qu'on se l'imagine ordinairement, et
u'elle n'est pas de longue durée, comme l'a fort bien remarqué

*Heister* (1). M. *Morand* (2) ayant appliqué le cautère actuel sur l nez, dont la sensibilité est fort grande, le malade, autant qu'on e peut juger par son histoire, ne se plaignit point d'avoir souffert d violentes douleurs ; et si notre témoignage pouvoit ajouter quelqu chose à l'autorité de ces grands hommes, et à celle de presque tou les Anciens, j'assurerai que j'ai vu moi-même appliquer des fer rouges sur des plaies, des ulcères, sur la peau même, sans qu'i s'en soit suivi des douleurs, ni des convulsions aussi atroces qu celles que cause la ligature des artères.

## CHAPITRE IV.

### *En quels cas le cautère potentiel mérite-t-il la préférence sur le cautère actuel?*

1. Si dans la partie où l'on doit appliquer le cautère, l'humidité est si grande qu'elle éteigne le feu et rende son application inutile, on doit préférer le cautère potentiel : par exemple ;

(A) Une petite quantité d'un caustique lixiviel, introduit dans le creux d'une dent, recouvert de coton, de peur qu'en se fondant il ne ronge la langue et les gencives, convient mieux que l'application du feu.

(B) Les caries avec hypersarcose, et certaines excroissances fongueuses, fournissent une si grande quantité d'humidités, que ce seroit en vain qu'on y appliqueroit le feu ; le cautère potentiel est seul capable de les détruire, pourvu cependant qu'on prenne les précautions nécessaires pour empêcher que ce remède ne se répande au loin, et ne brûle les parties saines.

2. Il est des cas où l'irritation causée par le feu, comme trop violente, seroit nuisible, et où celle que cause le cautère potentiel, comme moindre, produit des effets salutaires.

Donnons des exemples de ces cas.

(A) S'il faut ouvrir un phlegmon ou un érysipèle suppuré, et que le malade ait une répugnance trop forte pour l'instrument tranchant, il faut avoir recours au cautère potentiel.

(B) Un cancer d'un petit volume, ou le reste d'un cancer considérable qui n'a pu être extirpé en entier par rapport à sa situation, peuvent être détruits par le cautère potentiel.

(C) Si les chairs d'une plaie ou d'un ulcère, d'ailleurs d'un bon

(1) Heist. Institut. Chirurg. part. 1, lib. 1, cap. 2 et part. 2, cap. 26.
(3) Mémoires de l'Académie de Chirurgie, tom. I^er^, pag. 159.

caractère, croissent trop, on les réprime avec succès en les touchant ou avec la pierre infernale, ou avec le vitriol romain.

## SECONDE PARTIE.

On est convenu de regarder comme auteurs anciens, les Grecs et les Romains, auxquels on ne peut contester le nom de pères de l'art de guérir, les écrivains arabes, et tous ceux enfin qui depuis le rétablissement des lettres, ont fleuri dans les quinzième et seizième siècles; mais on peut encore joindre à ceux-ci ceux de leurs successeurs qui marchant scrupuleusement sur les traces de leurs maîtres, n'osèrent parler, penser, agir que par eux. Ces hommes serviles, abandonnant l'usage de leur raison pour ne se conduire que par celle des Anciens, étoient bien éloignés de faire des efforts pour renverser leurs théories, faire triompher la vérité des erreurs sous lesquelles elle étoit accablée, produire quelque chose de nouveau, et le confirmer par des expériences, en sorte qu'on peut assurer qu'à peine y a-t-il un siécle qu'après avoir découvert la circulation et renversé de fond en comble la théorie des Anciens, ceux qui professent l'art de guérir ont commencé à penser par eux-mêmes, à bâtir des théories sur une base solide, et à régler leur pratique sur ces théories; aujourd'hui même encore les maréchaux marchant sur les traces des Anciens, conservent l'usage fréquent du cautère actuel. Les chirurgiens modernes au contraire, après avoir découvert les erreurs des Anciens, et peut-être entraînés par un trop grand amour de la nouveauté, paroissent s'être trop écartés d'une pratique utile et confirmée par l'expérience. En est-il ainsi de l'usage du feu? c'est ce que décidera la solution de la question proposée par l'Académie royale de chirurgie: *Le feu ou cautère actuel a-t-il été trop employé par les Anciens, et trop négligé par les Modernes.*

### CHAPITRE PREMIER.

### *Le cautère actuel a-t-il été trop employé par les Anciens?*

Pour répondre comme il convient à la première partie de cette question, nous ne citerons pas un grand nombre d'auteurs, et nous ne ferons pas étalage d'une érudition propre à fatiguer le lecteur: nous ne parlerons que de la pyrotechnie de *Marc-Aurèle Séverin*, homme d'une érudition consommée, et qui fleurissoit il y a cent ans. Cet auteur, tout dévoué aux Anciens, appuye de leur autorité les éloges qu'il fait du feu, dont l'usage commençoit alors à être négligé

dans la pratique, parce que la chimie qu'on avoit introduite depui peu dans la médecine, fournissoit des médicamens caustiques plu sûrs que la moutarde, le vinaigre, le *natrum*, la coupe-rose, la chau vive, le vert de gris, et autres semblables dont on se servoit autre fois. En outre, l'anatomie et les arts mécaniques, beaucoup plu cultivés, ont enrichi la chirurgie de jour en jour de nouvelles méthodes d'opérer, plus sûres que celles qui étoient connues.

Avant de faire l'extrait du livre de *Séverin*, il est bon d'observer que souvent il cite, comme fauteurs de ses sentimens, des auteurs qui ne conseillent point l'usage du feu dans tous les cas, comme lu qui traite expressément cette matière. Quelques-uns aussi parmi les Anciens, et *Celse* entr'autres, qu'on devroit étudier nuit et jour, donne à l'usage du feu des éloges médiocres, et avec la sagacité qui lui est ordinaire. Cependant la plupart des chirurgiens de ce temps employoient le cautère actuel, selon la doctrine de *Séverin*.

## SECTION PREMIÈRE.

### *Sentimens des Anciens sur les effets du feu.*

Les Anciens regardoient le feu comme propre à remédier aux maladies de tous les tempéramens, soit que le corps péchât par trop de chaleur ou par trop de froid, par sécheresse ou humidité, etc. Enfin, selon eux, il possédoit la propriété de procurer la coction et la suppuration, de ramollir, d'atténuer, de résoudre, d'attirer, d'absorber, d'extraire, d'amasser, de resserrer, d'ouvrir, de relâcher, de chasser, de fortifier, de rétablir, de diviser; en un mot, il possédoit toutes les vertus.

Ils croyoient que les effets du feu étoient différens, suivant sa nature et la façon de l'appliquer, c'est-à-dire, selon qu'on le formoit en rassemblant les rayons du soleil, ou qu'on se servoit du feu vulgaire; selon que ce feu étoit enflammé ou ne l'étoit pas; que les substances qui lui servoient d'intermède ou de véhicule, étoient solides ou fluides, et qu'elles étoient tirées du règne animal, végétal ou minéral. Ils donnoient différentes règles sur la grandeur et la figure du cautère, sur la façon de lui communiquer le feu et de l'appliquer; et ces règles se rapportoient à leurs différentes théories sur la nature des humeurs peccantes, et la dignité des parties.

Les parties du corps auxquelles on applique le feu, sont exposées à plusieurs accidens, tels que l'influx des humeurs, l'inflammation, la douleur, l'intempérie; et ces accidens dépendent de l'acrimonie du feu. Mais quelques Anciens s'imaginoient qu'il y avoit des sub-

stances douées d'une vertu si réfrigérante, si astringente, si répercussive, qu'elles pouvoient empêcher les effets délétères du feu, de passer les bornes que leur prescrivoit la volonté de l'opérateur.

Quant à nous, qui avons rejetté la plupart des théories des Anciens sur la nature des maladies et les remèdes propres à les guérir, qui ne connoissons d'autres effets du feu que ceux que nous avons rapportés au commencement de cette dissertation, et qui sommes persuadés qu'ils ne diffèrent que par rapport à la durée et à la force de l'impression, à la sensibilité, la solidité, l'usage des parties brûlées, nous serons peut-être portés à conclure que la pratique des Anciens, suggérée par de vaines théories sur l'usage du fer ardent, a dû être nécessairement exposée à mille erreurs. Il ne faut cependant pas trop se hâter de tirer cette conséquence ; car il est certain que ce n'est qu'après avoir trouvé des remèdes, qu'on a discouru sur leur action et sur leurs effets, et que l'art de guérir n'a pas été inventé d'après le raisonnement, mais que ce n'est au contraire qu'après que l'art de guérir a été inventé, qu'on a commencé à raisonner ; en un mot, que les médecins se sont fort éloignés dans la pratique, de la théorie qu'ils cultivoient. Examinons donc si la pratique des Anciens a été erronée, ou non.

## SECTION II.

### *Pratique des Anciens.*

Les Anciens se sont toujours servis du feu pour arrêter les hémorragies des gros vaisseaux. Mais comme le fer rouge, lorsqu'on l'ôte, entraîne souvent avec lui l'escarre qu'il a faite, et trompe ainsi l'intention de l'opérateur, et que d'ailleurs cette escarre, lors même qu'elle reste, résiste rarement à l'effort et à l'impétuosité du sang, et qu'elle tombe trop tôt ; ce seroit bien mal-à-propos qu'on se serviroit du cautère actuel, lorsque la compression, les styptiques, ou la ligature, peuvent avoir lieu.

Ils cautérisoient les artères de la tête en plusieurs endroits, pour déplacer le sang épanché et mêlé avec les humeurs de l'œil. Mais on remédie bien plus sûrement à cette maladie par les évacuans, les topiques résolutifs, ou en incisant avec un instrument convenable la cornée dans sa partie inférieure.

Les Anciens employoient le cautère actuel dans les douleurs et les dépôts d'humeurs ; mais cette méthode est fort dangereuse dans les maladies aiguës et inflammatoires, qui cèdent ordinairement aux évacuans, aux saignées, aux émolliens. Supposons d'ailleurs qu'il soit nécessaire d'ouvrir une issue aux humeurs lentes et pituiteuses par

un cautère, ne sera-t-il pas même en ce cas plus sûr, plus prompt, et moins douloureux pour le malade, de le pratiquer par incision, que par inustion, comme nous l'avons insinué ci-dessus?

Ils cautérisoient dans l'empyême; ils enfonçoient un fer rouge dans les abcès du foie, dans le bas-ventre des hydropiques; ils ouvroient la vessie urinaire avec un scalpel rougi au feu, pour faire l'extraction de la pierre; ils se servoient d'un cautère actuel contre l'hydrocèle et contre les ulcères de l'intestin *rectum*. Toutes ces opérations sont si dangereuses par rapport à la sensibilité des parties et à la nécessité des fonctions des organes auxquels, ou au voisinage desquels ils appliquoient le cautère, qu'il est surprenant que les Anciens aient osé les entreprendre; et il est évident qu'on leur doit préférer celles qu'on pratique aujourd'hui dans ces mêmes cas. Ils ont osé consumer par le feu les polypes des narines, qu'on emporte sûrement par l'extraction et par la ligature. Ils brûloient les tégumens dans les hernies. Ils traitoient par le fer rouge les fistules à l'*anus*, et les chutes du fondement: ils consumoient par ce moyen les *fongus* de la même partie, les verrues, les tubercules, les ulcères rongeans de la verge. Ils corrigeoient l'union contre nature des narines, des doigts, des lèvres du vagin, à l'aide du feu. Ils brûloient le frein de la langue trop long. En un mot, ils préféroient dans tous ces cas un remède cruel et inepte, à l'usage facile et doux de l'instrument tranchant.

Ils ont été dans l'usage d'appliquer le feu à l'*ægylops*; pratique inutile, et qu'on ne doit jamais suivre: car, lors même que les parois du conduit lacrymal sont cariées, on détruit bien plus sûrement et plus facilement la partie corrompue, en la saisissant avec des pinces ou tout autre instrument, en l'ébranlant, et en l'arrachant ensuite.

Les ébranlemens des dents ont quelquefois des causes internes, et dans ce cas les Anciens conseilloient d'appliquer un fer rouge sur les gencives; mais si les dents sont ébranlées dans leurs alvéoles, parce que celles-ci se remplissent d'une matière osseuse, à quoi servira l'application du cautère actuel sur les gencives? Si au contraire leur ébranlement vient de ce que les gencives sont relâchées et flétries, il est certain que les médicamens astringens, fortifians, sont bien plus propres à corriger ce vice.

Il est donc constant, par tout ce que nous venons de dire, que les Anciens ont souvent employé le cautère actuel dans des cas où il n'étoit pas même besoin de cautère. Outre cela, si l'on prend la peine de comparer ce que nous avons établi ci-dessus avec ce que nous dirons ci-après, d'après *Séverin*, on verra manifestement qu'ils se sont servis du fer ardent dans des cas où le cautère potentiel est mieux indiqué.

Leur pratique constante dans la carie des os et des dents, étoit d'appliquer sur l'endroit carié des fers rougis au feu ; ils en appliquoient aux excroissances fongueuses en général ; ordinairement aux abcès suppurés, à l'érysipèle, à l'hypersarcose des plaies et des ulcères, et même aux endroits dont les parties voisines très-sensibles ne peuvent soulfrir l'approche du feu, comme aux bords des paupières, aux excroissances de la caroncule lacrymale, aux caroncules de l'oreille, à celles de l'urètre, au panaris, aux cors des pieds, etc. Il est donc évident que le feu a été trop employé par les Anciens.

## CHAPITRE II.

### *Le cautère actuel a-t-il été trop négligé par les Modernes ?*

Quelques écrivains modernes systématiques, se croyant obligés de traiter de tout ce qui concerne la chirurgie, donnent la description de différentes formes de cautères, et en indiquent (1) l'usage dans la carie des os, dans le squirre, dans le cancer, les excroissances, les charbons, les gangrènes, pour ouvrir des fonticules, faire des sétons, arrêter les hémorragies, dans l'amaurosis, l'épilepsie, les douleurs de sciatique, des dents et d'autres parties, et parlent souvent de son usage et de son efficacité pour la guérison des maladies (2). Qui ne croiroit d'abord que ces auteurs ne s'écartent presque point de la pratique des Anciens ? Cependant lorsqu'ils nous exposent (3) la terreur que ce remède imprime aux malades, sa cruauté, les douleurs violentes qu'il cause, les dangers que son application même dans les gangrènes (4) fait encourir, et que dans les endroits cités ci-dessus, l'éloge qu'ils en font consiste à dire (5), que *les maîtres de l'art prescrivent ce remède.... L'usage des cautérisations chirurgiques est extraordinairement tombé.. Les Anciens nous ont appris à nous servir du feu* (6) : on est porté à croire que ces auteurs, en ne condamnant pas tout-à-fait l'usage du feu, se conduisent plutôt par une autorité étrangère, que par leur raisonnement et leur expérience propres.

D'autres auteurs décrivent, et même ont fait graver (7) plusieurs espèces de cautères ; et à peine s'en servent-ils, si ce n'est dans le traitement de la fistule lacrymale (8), et dans l'exfoliation des os (9).

(1) Heister, Instit. Chir.
(2) Ibidem.
(3) Ibidem.
(4) Ibid.
(5) Ibid.
(6) Ibid.
(7) Garengeot, des Instrum. de Chir.
(8) Ibid, Traité des Opérations.
(9) Ibid.

Il s'en trouve parmi les Modernes, dont le langage pourroit faire croire que l'usage du feu leur est (1) familier : comme cependant ils n'en font l'éloge que pour réprimer les fongus et traiter la carie avec vermoulure, ils renferment l'usage de ce remède dans des bornes trop étroites, de même que d'autres qui le conseillent seulement dans la gangrène humide (2), dans la carie profonde (3) et dans la fistule lacrymale (4).

On soutient dans quelques dissertations nouvelles, que le cautère actuel est plus pernicieux qu'utile dans la fistule lacrymale (5). D'autres auteurs croient que ses effets ne sont pas aussi fâcheux dans la carie des os, que dans les autres cas où on les désapprouve (6), d'autres prétendent qu'on ne doit pas même s'en servir dans la carie des os (7). Quelques-uns disent que ce remède n'est plus pratiqué que dans la carie profonde, dans l'exostose et l'hypersarcose ; ils ajoutent cependant que ce n'est qu'au grand préjudice de l'art de guérir, que les Modernes en ont rejeté l'usage dans plusieurs cas (8). Quelques autres avancent que ce remède est totalement tombé dans le discrédit, et qu'on ne s'en sert aujourd'hui que pour les tumeurs malignes et les ulcères de mauvais caractère, lorsqu'il est à craindre que la malignité ne s'étende et ne gagne les parties saines, parce qu'on doit peu compter sur la ligature et les astringens (9). D'autres, que c'est être trop cruel que d'appliquer un fer rouge sur le corps vivant, et sur-tout sur les parties molles (10) : la cautérisation même des os paroît être un remède trop cruel (11) ; et il ne faut pas même l'appliquer sur des parties gangrenées. Qu'est-il besoin d'en dire davantage ? Ce remède, qu'on regardoit autrefois comme divin, sera dans peu, si l'on en croit cet auteur (12), rejeté par tout le monde.

Si donc il est constant que non-seulement il n'est plus question à présent de cautère dans les livres de chirurgie, mais encore que ce remède est banni de la pratique et des hôpitaux ; s'il est vrai qu'on ne trouve plus à présent dans les arsenaux chirurgiques, sur-tout des

(1) Monro, Edimb. Essais.
(2) Guizard. Pratique de Chirurgie.
(3) Ibid. Le Dran. Observations.
(4) Le Dran, Platner, Garengeot.
(5) Ferrein. Non ergò fistulæ lachrymali Cauterieum actuale.
(6) Platner. inst. Chirurg.
(7) Le Monier. Mon ergò in ossium carie cauterium actuale.
(8) Le Cat. Recueil des pièces qui ont concouru pour les Prix de l'Académie de Chirurgie.
(9) Bassius. Ibidem.
(10) Le Dran. Introduc. aux Opérations.
(11) Sharp. Introduction aux Opérations.
(12) Sharp.

jeunes chirurgiens, des fers propres à cautériser (deux vérités qu'on ne peut contester), qu'il nous soit permis de conclure avec *Platner*, que dans notre siècle délicat on a presque cessé de mettre le feu au nombre des remèdes (1).

Si enfin l'Académie daigne donner son approbation à ce que nous avons dit au *chap. II* de la *première partie* de cet essai, pour établir l'excellence du cautère actuel dans plusieurs cas, nous conclurons que les Modernes en ont trop négligé l'usage. (2).

(1) Platner. Inrtit. Chirurg.

(2) Le cautère actuel, proprement dit, est peu employé aujourd'hui. Il est loin d'être banni de la pratique, mais je veux dire qu'il est borné à certains cas qu'on ne rencontre pas journellement, sans être rares cependant : ainsi on cautérise les restes des excroissances fongueuses qui se développent sur les gencives, et dont on a fait l'ablation avec l'instrument tranchant; quelquefois même on les attaque directement par le feu.

Le conduit de l'urètre, chez les femmes, est quelquefois le siége de petites tumeurs charnues d'une sensibilité excessive. Il est des chirurgiens qui en font l'excision; d'autres regardent le fer ardent comme plus expéditif et plus sûr.

On applique, comme autrefois, le cautère actuel sur les os cariés, à moins que la position de la maladie ne s'y oppose, ou que des douleurs d'une nature particulière, ne fassent craindre une affection cancéreuse. C'est aussi la ressource extrême dans la pourriture d'hôpital qui a résisté à toutes les applications médicamenteuses.

On n'a recours au feu dans les plaies par morsure d'animaux venimeux ou enragés, que lorsqu'on n'a point d'autres caustiques à sa disposition; ou quand ces plaies ont leur siége dans la bouche. C'est aussi avec le feu qu'on arrête l'hémorragie qui succède quelquefois à la section du filet chez les enfans.

Nous avons déjà dit que M. Gondret l'appliquoit souvent sur le crâne, pour les maladies de la tête, rebelles à tous les autres moyens. Mais on verra, par la lecture des observations qu'il rapporte, que celui-ci n'est point de toute innocuité.

Nous n'avons point entendu parler du moxa dans ce que nous venons de dire sur l'emploi du feu; on sait que ce mode d'irritation extérieure est aujourd'hui très en vogue.

Voyez les Nouvé. Elém. de Méd. Opér. de M. Roux, tom.-I^er^; et la Pyrotechnie Chir. de M. Percy. (*Note de l'Editeur.*)

# SUJET

## REMIS EN 1755, POUR LE PRIX DE 1756.

*L'amputation étant absolument nécessaire dans les plaies compliquées de fracas des os, et principalement celles qui sont faites par armes à feu ; déterminer les cas où il faut faire l'opération sur le champ, et ceux où il convient de la différer, et en donner les raisons* (1).

# MEMOIRES SUR LA QUESTION PROPOSÉE.

## PREMIER MÉMOIRE, PAR M. FAURE.

RIEN ne seroit plus intéressant pour la chirurgie militaire, que de pouvoir établir des règles certaines dans les plaies compliquées de fracas d'os, et principalement dans celles qui seroient faites par armes à feu, pour déterminer les cas où il convient de faire l'amputation sur-le-champ ; ceux où il pourroit être nécessaire de la différer ; les circonstances qui exigent de s'écarter de la loi générale, ou qui obligeroient de préférer l'amputation prompte, plutôt que d'exposer les blessés aux accidens attachés à des transports incommodes ou trop éloignés. Ces principes une fois posés, l'on marcheroit à pas sûrs dans la carrière ; l'art n'offriroit plus de difficultés à vaincre ; tout seroit éclairé par une saine théorie, appuyée sur les faits les plus frappans. C'est ce qui paroît avoir été l'objet principal de l'Académie, dans la question proposée pour le prix de l'année 1756.

(1) Le prix double a été adjugé au Mémoire n° 20, ayant pour devise : *Natura vim non patitur.* L'auteur est M. FAURE, chirurgien major du régiment de Royal-Vaisseaux.

Le Mémoire n° 19, ayant pour devise : *Au jugement de l'Académie*, a concouru seul ; et il auroit vraisemblablement partagé le prix, si la pratique en eût étayé la doctrine. M. LE CONTE, chirurgien établi à Arcueil, a montré une copie double de ce Mémoire.

Mais si l'on considère avec attention l'état d'un homme atteint d'un coup de feu, la situation où se trouvent les parties lésées, dont les unes sont contuses, déchirées, brûlées, détruites; les autres, comme les os, brisés par éclats; les fluides bouleversés, la commotion portée dans le genre nerveux avec une telle agitation, que toute la machine se trouve en combustion, ou prête à le devenir, soit par la violente impression du mobile choquant, soit par la frayeur et la consternation du blessé; l'on doit demeurer comme en suspens sur la méthode qu'il convient d'employer dans ces circonstances: car si l'on examine d'un côté l'état actuel des blessés, et de l'autre le peu de réussite des amputations qui se font sur-le-champ (1), il sera impossible de n'en pas inférer, que jamais la théorie ne s'est mieux accordée avec la pratique. En effet, est-ce dans le moment où la fougue des accidens est prête à se manifester de toutes parts, que l'on portera le fer sur le membre offensé, pour l'extirper? N'est-il pas certain qu'il doit en arriver des accidens funestes; que l'amputation dans ce cas doit être regardée en quelque sorte comme une seconde blessure, dont l'effet naturel occasionnera un plus grand nombre de symptômes fâcheux? Et la saine logique ne dicteroit-elle pas d'attendre, s'il étoit toujours possible, l'effet des remèdes propres à calmer, avant que de procéder à une opération de cette nature, qui ne peut être combinée avec un tel état de violence, sans précipiter les blessés dans un danger encore plus imminent, tant par le surcroît des vives douleurs qu'elle excite dans tout le genre nerveux, que par la grande confusion apportée à la masse entière des fluides déjà répercutés: ce qui accroît la fièvre, produit le gonflement et la tension; souvent même une inflammation considérable se fait ressentir non-seulement à la circonférence du moignon, mais encore à tout le membre.

Ces désordres ne peuvent venir que pour avoir amputé dans un moment si critique, puisqu'ils ne sont point aperçus dans un temps où la nature est moins agitée. En effet, la trop forte pression des parois des vaisseaux sur la surface globuleuse des fluides dans les canaux trop gorgés des environs de la partie lésée, attire en partie ces fâcheux symptômes: les fluides, poussés avec trop de vitesse vers le moignon, s'engageant dans les canaux collatéraux, dont le ressort se trouve affoibli, joints à la résistance de la ligature des vaisseaux et de l'appareil, qui font effort en plusieurs sens sur l'embouchure de ces vaisseaux qui ont été tronqués, doivent produire nécessairement cet effet. Comme les fluides ne sont qu'un composé de plu-

(1) Toute amputation faite sur le champ, est en général dangereuse par ses suites.

sieurs petits corps globuleux qui cédent à la moindre pression, passant facilement dans les canaux où ils trouvent moins de résistance, ils sont obligés souvent d'y séjourner et de les distendre. Cette distension est quelquefois si forte dans toute la circonférence du moignon, qu'elle produit un gonflement à tout le membre, d'autant plus considérable, que le mouvement du ressort des tuyaux est appliqué plus fortement sur la surface des fluides, et les oblige à une circulation plus rapide. La véhémence de leurs globules, dont le choc est porté à ce degré, ne peut que produire une infinité d'accidens de toute espèce, soit par la trop grande tension des vaisseaux, soit par l'engorgement des fluides, qui force leurs globules à séjourner dans des canaux qui leur sont en quelque sorte étrangers, et où ils contractent de mauvais principes, bien différens de ceux qu'il faudroit pour fournir, après l'amputation, cette lymphe douce, si avantageuse à la bonne suppuration.

On ne voit au contraire sortir de l'embouchure des vaisseaux, après les amputations subites, et qui n'ont point été préparées, qu'un fluide sanguinolent qui n'a pu être travaillé, et qui péche visiblement par sa trop grande abondance ; d'où nous avons cru entrevoir la cause des symptômes mortels qui en sont presque toujours la triste suite, comme mouvemens convulsifs, transport au cerveau, gangrène, etc. faits dont nos yeux ont si souvent été les fidèles témoins dans les hôpitaux d'armée, et principalement après les batailles de Fontenoi, de Raucoux, et de Lawfelt, où il sembloit que la chirurgie militaire n'avoit d'autre objet que de faire l'amputation le plus promptement qu'il étoit possible, dans l'idée de s'opposer au développement des accidens : mais le grand nombre des blessés n'ayant point permis d'en faire autant qu'on auroit desiré, il en arriva que nombre de ces opérations furent différées. L'on vit alors avec surprise réussir presqu'en totalité les opérations retardées, tandis que celles qui furent faites sur-le-champ, eurent un succès tout opposé : tant il est vrai que la nature ne veut point être prise dans un état de trouble et d'agitation, et semble favoriser davantage la méthode qui tendroit à différer l'amputation, si les circonstances pouvoient toujours le permettre.

Mais pour donner toute la force possible à cette proposition, rappelons l'expérience que nous avons eu occasion de faire nous-même, après les journées dont il vient d'être parlé, sur un assez grand nombre de blessés que nous imaginâmes de soustraire à la loi qui les condamnoit à subir l'amputation faite sans préparation, dans l'espérance d'un succès moins équivoque de notre part, et dans la vue aussi d'affermir davantage les principes, par des épreuves assez réitérées pour forcer l'incrédulité la plus opiniâtre. Dix blessés an-

glois, reste d'un nombre d'environ mille, conduits dans les hôpitaux de Douay, après la bataille de Fontenoi, furent en conséquence mis en réserve. La nature de leurs blessures étoit telle, que l'amputation, dans la plupart, étoit indispensable, puisque plusieurs avoient été frappés par le canon : il n'étoit seulement question que d'amputer plutôt ou plus tard.

*Observation sur dix blessés de Fontenoi.* Le premier avoit eu la tête de l'*humerus* emportée d'un coup de canon, qui endommagea l'acromion, et détruisit en partie le muscle deltoïde : dans le même moment un coup de fusil lui fit une fracture complète à la partie moyenne inférieure de la jambe. L'amputation du bras dans l'article fut faite le 29 de la blessure, la plaie de la jambe guérie sans ce fâcheux remède, et le blessé parfaitement rétabli dans l'espace de deux mois, à compter du jour de l'opération.

Le second avoit eu l'os fémur fracturé d'un coup de balle à la partie moyenne inférieure, sans néanmoins que le coup eut produit un grand désordre. La balle fut retirée avec le reste des corps étrangers restés dans la partie, au moyen d'incisions profondes qui dégorgèrent la plaie, et mirent les parties à l'aise. Le malade fut pansé selon les règles : on fit des saignées copieuses ; des boissons douces et abondantes furent administrées dès les premiers jours. Les accidens les plus notables furent la fièvre, le gonflement et l'inflammation à toute la cuisse et au genou, qui se dissipèrent même au bout de vingt jours par la suppuration, qui fut abondante ; et au moyen des minoratifs doux et huileux, qui achevèrent de préparer l'opération, l'amputation de la cuisse fut faite quarante jours après le coup porté ; l'affaissement du sujet, le mauvais état de la blessure, et les os cassés qui ne se réunissoient point, ayant contraint de recourir à ce remède extrême, dont le succès total fut obtenu sans accident au bout de deux mois et demi.

Le troisième fut blessé d'un coup de fusil, qui fractura les deux condyles du fémur : comme le coup avoit été porté de près, la balle, qui ne fit que son trou, n'avoit produit aucun éclat considérable ; l'entrée en étoit au condyle externe proche les attaches des muscles jumeaux, et la sortie au condyle interne. On débrida la plaie ; on ménagea les parties tendineuses et aponévrotiques ; on tira les corps étrangers et les esquilles ; on y passa un séton ; on appliqua des cataplasmes émolliens et relâchans : des saignées copieuses remplirent les premières indications. Les accidens furent d'abord violens, comme gonflement et tension considérable, suivie d'inflammation, qui s'étendoit presque à tout le membre : des convulsions se firent aussi sentir les premiers jours. Tous ces fâcheux symptômes ne cédèrent qu'après la formation d'un dépôt qui survint à la jambe entre les

muscles jumeaux, et dont l'évacuation fut copieuse. Enfin, la suppuration s'étant bien établie aux deux plaies, les accidens les plus fâcheux se dissipèrent vers le 15, et il n'en survint plus de notable. L'amputation de la cuisse fut faite le quarante-deuxième jour de la blessure, à cause du mauvais état des plaies et de l'articulation du genou abreuvée, et que les parties qui l'affermissent se détruisoient par la mauvaise suppuration qui en découloit; ce qui affoiblissoit trop le sujet, quoiqu'on eût la précaution, dans les derniers temps, de le soutenir avec les cordiaux. Enfin, n'étant pas possible à la nature de rétablir le désordre de l'articulation, l'amputation, comme il vient d'être dit, fut indiquée comme le seul remède capable de sauver la vie au sujet: elle eut le succès le plus heureux, ne présenta aucun accident considérable à combattre, et la guérison fut complète dans l'espace de trois mois.

Le quatrième fut atteint d'une balle de fusil, qui fit une fracture complette à la partie supérieure de l'avant-bras, laquelle s'étendoit jusqu'à son articulation avec l'*humerus*: l'entrée se trouvoit à la partie moyenne supérieure, face externe du *radius;* le muscle radial externe le long et le court, furent en partie détruits en cet endroit, et l'os réduit en plusieurs pièces: le *cubitus* se trouva légèrement fracturé et la balle sortit. Le pansement se fit selon les règles; on se comporta pour l'administration des remèdes, comme on l'a dit dans la seconde et troisième observation. Les accidens furent assez considérables; les principaux furent une fièvre forte, gonflement, tension, inflammation au bras et à l'avant-bras; ils se dissipèrent peu-à-peu vers le douzième jour de la blessure par l'abondante suppuration qui découloit de la plaie, qui se trouva au bout de quarante-deux jours remplie de mauvaises chairs, malgré les précautions que l'on avoit prises de les réprimer: les parties qui affermissent l'articulation étant détruite par la suppuration qui l'avoit abreuvée, et l'art ni la nature ne pouvant remédier à un tel état, l'amputation du bras fut faite le quarante-deuxième jour du coup porté, et la guérison obtenue sans accident dans l'espace d'environ deux mois de l'opération.

Le cinquième avoit reçu le coup à la partie inférieure de l'avant-bras avec fracas des os du carpe de la première rangée: l'entrée de la balle étoit à la face externe du poignet, et la sortie à la partie interne. On fit plusieurs incisions ménagées par rapport aux tendons fléchisseurs, extenseurs, et au ligament. La plaie fut pansée méthodiquement, et le traitement soumis aux mêmes règles. Les accidens ne furent point considérables; il survint une tension accompagnée d'inflammation à l'avant-bras et à la main; la fièvre fut assez forte les premiers jours, et tout céda à la suppuration copieuse qui découloit de la plaie. Enfin, le blessé conduit au quarante-troisième jour de

coup porté, les os du poignet se trouvant désunis de leur jonction, et de couleur noire, la matière putride qui découloit ayant dilacéré les tendons, et l'art n'offrant plus de ressources pour conserver l'extrémité, l'amputation de l'avant-bras fut exécutée à ce terme, et le malade guéri sans accident fâcheux dans l'espace de cinquante jours après l'opération.

Le sixième fut frappé par un boulet de canon, dont le coup porté en dédolant à la partie moyenne supérieure du bras, proche l'attache mobile du tendon du muscle deltoïde, brisa cet os de plus de la largeur d'un pouce : la contusion fut forte ; on fit de grandes incisions pour enlever les esquilles ; la fièvre, le gonflement de l'épaule, du bras et de l'avant-bras, furent considérables. Des convulsions se manifestèrent dès les premiers jours ; la plaie devint livide et sèche ; on la ranima par le moyen des spiritueux. Enfin, la suppuration s'étant établie quelques jours après, peu-à-peu les plus grands accidens disparurent. Le blessé conduit au terme de quarante-quatre jours, le bras fut amputé à la distance d'un grand pouce de la tête de l'*humerus*. Le membre étoit atrophié, point de régénération dans la substance osseuse : ce qui joint au mauvais état de la plaie, dont il découloit une abondante suppuration qui exténuoit le sujet, détermina au retranchement du membre, qui ne fut suivi d'aucun accident considérable ; et le blessé jouissoit d'une parfaite santé deux mois et demi après l'opération.

Le septième atteint d'un coup de fusil dont l'entrée se trouvoit à la partie supérieure, face externe du premier os du métacarpe, et la sortie dans la main, avec fracas de cet os, et déchirement aux tendons des deux premiers doigts, fut conduit suivant la même méthode. Nombre d'accidens fâcheux survinrent dans le cours du traitement : le bras, l'avant-bras et la main devinrent considérablement tendus ; la fièvre étoit forte et accompagnée de convulsions ; des fusées, des dépôts s'établirent. Les accidens les plus violens cédèrent enfin après l'ouverture de ces dépôts ; et ces accidens furent même en quelque sorte dissipés vers le dixième de la blessure. Il se fit une si grande fonte par la plaie et par l'ouverture des dépôts, que le blessé devint d'une maigreur étonnante : et comme une partie des tendons étoient dilacérés, que l'articulation du poignet, abreuvée par les mauvais sucs qui en découloient, ôtoit toute espérance de sauver le membre, l'amputation de l'avant-bras fut résolue au quarante-sixième jour de la blessure, et la cure obtenue sans accident au cinquante-cinquième de l'opération.

Le huitième avoit été frappé par une balle de fusil qui fracassoit le *calcaneum*, et déchiroit le tendon d'Achille ensemble avec les parties contiguës. Le même traitement fut employé, toujours dans le principe

d'éloigner le terme de l'amputation, et de mettre à profit les effor de la nature. Un gonflement, une tension considérable à la jambe au pied, une fièvre ardente, se manifestèrent; des convulsions s firent ressentir pendant plusieurs jours. Ces divers symptômes finire par les dépôts qui se formèrent à la jambe et sous le pied; la jamb se retira considérablement, à cause du tendon d'Achille détaché toute l'articulation du pied avec la jambe se remplit de sinuosités Enfin, le mauvais état des plaies nous obligea de recourir à l'ampu tation de la jambe quarante-six jours après le coup porté, et la cur fut obtenue au bout de trois mois et quelques jours.

Le neuvième avoit été frappé par un boulet de canon à la parti moyenne de la jambe, face interne du *tibia*, avec fracas des deux os le péroné se trouva moins endommagé; on enleva les éclats; on dé gorgea la partie au moyen de profondes incisions; on pansa la plaie Une fièvre ardente accompagnée de tension et de gonflement à la cuiss et à la jambe, furent les principaux accidens que l'on eut d'abord combattre, et qui cédèrent enfin à l'action des remèdes indiqués et la grande suppuration de la plaie. Mais la nature ne fournissant au cuns sucs pour opérer la réunion des os cassés, et le malade étan parvenu à ce degré d'affoiblissement si désirable pour le succès des amputations, l'extirpation de la jambe fut indiquée au quarante- septième jour du coup porté, et eut tout le succès qu'on pouvoit de sirer, puisque la guérison s'obtint dans l'espace de trois mois et demi de l'opération.

Enfin le dixième avoit été frappé par une balle de calibre à la parti inférieure de la jambe : la plaie se communiquoit aux os du tarse; la balle avoit son entrée à la malléole externe, et sa sortie un peu au- dessous de la malléole interne, de façon que les éclats qui n'étoient pas considérables, s'étendoient à l'articulation du pied. Les incisions qu'on fit pour enlever les corps étrangers et les esquilles, furent ménagées par rapport aux tendons, etc. On pansa la plaie à l'ordi- naire; les remèdes appropriés en pareil cas, furent mis en usage. Malgré ces précautions, les accidens furent violens, tels que la fièvre, le gonflement, l'inflammation à la jambe, au genou et au pied. Des convulsions s'emparèrent du blessé pendant quelques jours. Les plus forts symptômes se dissipèrent enfin après l'ouverture des dépôts qui se formèrent sous le jarret et sous la plante du pied, et par la grande suppuration qui découloit de ces plaies : ce qui fit perdre au blessé cette portion surabondante de force, qui semble faire périr un si grand nombre de sujets dans les amputations promptes. Enfin la jambe devint atrophiée, les autres parties livides, les os de couleur noire : et l'art n'offrant plus de ressource pour espérer de pouvoir

conserver l'extrémité lésée, l'amputation de la jambe fut indiquée au quarante-septième jour de la blessure ; et la cure obtenue sans accidens notables trois mois et quelques jours après l'opération.

Voilà dix faits bien propres à appuyer les principes que nous exposons ici (1) : car tandis que par la méthode ordinaire on voyoit périr une si grande quantité d'amputés, j'eus le bonheur de sauver les dix de ma réserve en les préparant à l'amputation. Si cette expérience n'eût été faite que sur un, deux, et même trois blessés réchappés par cette méthode, ce seroit toujours un préjugé favorable de sa solidité. Mais il me paroît difficile de ne pas être frappé d'une épreuve répétée jusqu'à dix fois, et avec un succès toujours pareil, et notamment dans les espèces de blessures dont il est ici question, qui exigèrent trois amputations de bras, y compris une dans l'article, deux de cuisse, trois de jambe, et deux de l'avant-bras.

Ce seroit donc en vain que l'on objecteroit, comme font quelques critiques, qu'un succès si manifeste tient du prodige, et qu'en retardant l'amputation dans le cas où elle est supposée indispensable, la nature s'épuise en efforts superflus. Pourquoi recourir à la voie des miracles pour expliquer des faits dont il est si facile à l'art de rendre raison? N'y a-t-il pas lieu de penser que les incisions qui furent faites pour procurer un ample dégorgement aux plaies, mettre les parties à l'aise, extraire les corps étrangers, enlever les esquilles qui causoient de l'irritation, vider les dépôts qui survinrent en quelques parties, etc., avec les saignées copieuses faites dès les premiers jours, l'administration des boissons adoucissantes, les lavemens, les minoratifs doux et huileux, et autres remèdes relâchans et calmans dont on fit usage, ont d'abord rappelé les fluides répercutés par la ruine des vaisseaux, faite avec tant de précipitation, et ont favorisé cette suppuration louable que l'on a vu constamment s'établir peu de jours après l'application de ces différens remèdes, et dont l'effet a toujours été d'entraîner les débris des vaisseaux ruinés, d'expulser les corps étrangers, les portions d'os brisés, qui avoient pu rester, et de terminer le gonflement, la tension, l'inflammation et la fièvre? Seroit-ce donc en pure perte que l'économie animale seroit conduite à ce point de calme et de tranquillité dans le temps qui précèdera immédiatement celui de l'amputation? Et que pourroit-on craindre d'amputer dans ces circonstances? Quels accidens auroit-on à redouter, quand le système général des solides et des fluides sera rétabli

(1) J'ai pour témoins de ces dix faits, MM. Majaut, père et fils, qui signèrent tous les deux le détail qui en fut remis par moi à M. de la Peyronie ; MM. Dufour et Henry, chirurgiens employés à l'hôpital de Douay ; et M. Delaitre, chirurgien aide-major de l'armée, qui visita ces dix blessés pour en rendre compte à M. Andouillé, chirurgien major.

dans l'ordre naturel, c'est-à-dire, lorsque les fluides seront poussés uniment et doucement dans leurs canaux, et qu'abordant vers la partie lésée, ils pourront enfiler avec aisance les vaisseaux collatéraux, puisque la route des autres se trouve détruite? La suppuration après l'opération étant moins abondante à raison de la diminution des fluides, l'on n'auroit plus à craindre les accidens funestes qui arrivent aux sujets opérés dans un état d'une trop forte vigueur, ni l'engorgement des fluides dans les canaux collatéraux, où ils acquièrent nécessairement de mauvais principes, ainsi qu'il a été dit, si éloignés de ceux qui conviennent à la bonne suppuration; sans parler d'autres accidens tout aussi connus, qui font périr les blessés quand leurs forces n'ont pas été mises en proportion avec celles qu'exige la nature des amputations.

Cette vérité est d'autant plus constante dans les amputations faites au moment du coup, qu'il faut de toute nécessité, pour que le malade guérisse, qu'il ait perdu une grande quantité de sang avant l'opération, ou qu'il s'établisse une abondante suppuration au moignon; chose assez rare dans un sujet robuste, comme il a été dit. Si le blessé a trop de force, il périt par excès; s'il n'en conserve pas assez, il périt par défaut. Il y a donc un milieu à saisir qui ne peut se trouver ni dans le moment du coup porté, où l'économie animale est encore dans le plus grand état de vigueur, ni dans l'état d'un notable dépérissement, qui ne permet aucun autre genre d'affoiblissement.

Après tout ce qui vient d'être dit sur cet article, nous croyons pouvoir avancer cette proposition fondamentale, qu'à ne considérer l'amputation faite sur-le-champ qu'en elle-même, et sans égard aux circonstances qui peuvent l'exiger, de notables inconvéniens doivent s'y rencontrer, l'art ne pouvant jamais être d'accord avec la nature; qu'en conséquence, toute opération de cette espèce faite immédiatement ou peu après le coup reçu, doit être dangereuse dans ses suites; qu'il ne faut pas s'étonner de voir périr une si grande quantité d'amputés; et qu'enfin la nature semble demander qu'une opération de cette importance, qui porte un si grand trouble dans l'ame des blessés, et bouleverse à tant d'égards les fonctions naturelles de l'économie animale, ne soit point faite au moins dans le moment de la plus violente agitation, et quand le système général des solides est dans le plus grand éréthisme. Mais comme il arrive souvent qu'une blessure se trouve si fort compliquée dans ses circonstances, qu'il y auroit un danger évident de différer l'amputation, comme par exemple, 1° s'il étoit question d'un membre tronqué;

2° Dans le cas de quelques grandes articulations fracassées, soit par le boulet, par la bombe, l'obus, la grenade, etc.

3° Dans le cas d'une extrémité presque détruite, les os s'y trou-

vant éclatés, avec une déperdition considérable des parties molles....

4° Si les os se trouvoient, pour ainsi dire, moulus dans une grande étendue, et les parties qui les avoisinent fort meurtries et contuses, avec déchirement des parties tendineuses et aponévrotiques.

5° Si une articulation quelconque étoit fracturée avec lésion considérable aux parties ligamenteuses qui la tiennent affermie;

6° S'il étoit question d'un tronc d'artère ouverte, d'où sortiroit incessamment une grande quantité de sang dont on ne pourroit se rendre maître.

Dans tous ces six cas, dis-je, la soustraction prompte de la partie lésée, est le seul remède que connoisse la chirurgie, à raison des accidens encore plus fâcheux, qui surviendroient indispensablement, pour peu que l'amputation fût retardée. Car dans le premier cas, la nature ne pourroit réunir les parties sans le secours de l'art, à cause de l'irrégularité de leurs déchiremens et du décharnement de la partie osseuse, lequel s'étend plus ou moins suivant la force du coup. Ces circonstances nécessitent l'opération immédiate, puisque tout s'y réduit au fond à couper plus exactement les parties déjà emportées par le coup; ce qui ne doit souffrir aucun retardement.

Les accidens, dans le second cas, ne seroient guère moins fâcheux, tant par les douleurs intolérables dont le fracas des grandes articulations est toujours suivi, que par le spasme, les convulsions violentes, la fièvre aiguë, l'inflammation et la tension considérable de tout le membre; suites toujours ordinaires du déchirement des tendons et des bandes ligamenteuses, des aponévroses et de la capsule lésées, et qui ne peuvent être prévenues que par une prompte amputation.

Il arriveroit dans le troisième cas, l'extrémité étant presque détruite par la ruine complète et profonde des vaisseaux, où tout le principe vital seroit anéanti, que la gangrène s'empareroit de tout le membre dans peu de temps. Ainsi il ne paroît pas que l'art pût employer d'autre moyen que l'amputation faite sur-le-champ.

Le quatrième cas présenteroit à-peu-près les mêmes inconvéniens: les os de l'extrémité fracassée se trouvant presque moulus dans une grande étendue, les incisions que l'on seroit tenu de faire pour enlever une si grande quantité de fragmens osseux, qui occasionneroient de l'irritation par l'irrégularité de leurs parties, laisseroient, pour ainsi dire, l'extrémité sans appui, et la priveroient de beaucoup de parties molles: inconvéniens plus fâcheux que ceux attachés à l'amputation même, d'autant plus qu'une fièvre ardente, des convulsions et la gangrène, termineroient bien vîte la vie du sujet.

L'amputation, dans le cinquième cas, ne pourroit non plus être

guère différée, attendu la difficulté de prévenir les accidens terribles dont les déchiremens des parties de l'articulation sont toujours suivis comme on vient de le remarquer dans le second cas. En effet, ces accidens sont les suites des dépôts considérables ; les parties qui lient l'articulation, seroient entraînées par la suppuration ; la synovie n'étant plus retenue par ses enveloppes, s'épancheroit malgré les précautions de l'art ; les blessés tomberoient dans le marasme ; ce qui formeroit tout autant de maladies dont la mort certaine seroit le triste effet : sentiment même conforme à l'opinion des plus grands auteurs.

La nécessité de recourir au même remède est si absolue dans le sixième cas, qu'il n'y auroit, comme on le sait, aucun instant à perdre pour l'employer ; la ligature promptement faite au vaisseau dans le cas dont il s'agit, où l'on ne pourroit se rendre maître du sang par aucun autre secours de l'art, étant le seul moyen pratiquable de sauver la vie au blessé.

S'il arrive cependant que quelques observateurs produisent des exemples contraires aux lois que nous venons d'établir, et indiquent un certain nombre de blessures de l'espèce, ou à-peu-près, de celles dont il vient d'être parlé, guéries sans amputation, comme nous en rapporterons nous-mêmes quelques exemples ci-après, ces cas ne doivent être regardés que comme exceptions à la règle générale. Car l'on sent bien que ce n'est pas sur quelques cas particuliers que l'on doit asseoir les principes d'une méthode universelle : pour un membre que l'on parviendroit à sauver en n'amputant point, ou en différant l'amputation dans quelques-uns des six cas dont il vient d'être parlé, l'on exposeroit une infinité de sujets à perdre la vie. Ainsi, en avançant que toute amputation est dangereuse dans ses effets, lorsqu'elle est faite dans les circonstances que nous venons de marquer, où toutes les parties du corps humain seroient dans un état de violence, avouons en même temps qu'elle ne sauroit être différée dans les six cas mentionnés ci-dessus, sans exposer les blessés à une mort certaine.

Si l'art nous développe ici tout le danger de l'opération, il nous montre en même temps l'indispensable nécessité de l'affronter ; c'est un hasard à courir, un pas dangereux dans la carrière où nous devons marcher, dont aucune route ne peut détourner. Ainsi ne cherchons point à en étendre les limites au-delà des bornes que la nature semble prescrire : et renfermons-nous au contraire dans la sphère des connoissances qu'elle nous a tracées.

Tirons des principes que nous avons établis, les connoissances que nous devons acquérir sur le traitement des blessures, moins considérables que celles dont nous venons de parler, qui ne sont

point de nature à permettre aucun genre de transport ; le temps indispensable pour cette opération, le mouvement de la voiture, le peu d'espace que chaque homme y trouve, soit dans les ambulances ordinaires, soit dans les transports ordonnés à la suite de grands faits d'armes, étant autant de circonstances qui aggraveroient encore l'état des blessés, et ne produiroient que le funeste effet de les faire périr plus tôt. Nous terminerons ici cet article, persuadés que nous n'avons rien omis d'essentiel pour répondre aux vues que l'Académie s'est proposées dans son programme, pour la discussion d'une matière si intéressante.

S'il est vrai, comme nous pensons l'avoir démontré, que toute amputation faite sans préparation et avant le rétablissement du calme dans la machine, soit dangereuse dans ses effets, et qu'il ne faille l'employer même qu'en tremblant dans les cas forcés dont il vient d'être question, plutôt comme mal nécessaire, que comme remède efficace ; avouons que cette proposition amène naturellement celle de différer l'amputation dans tous les autres cas, que nous appelerons *cas du second genre;* comme par exemple, s'il étoit question d'une plaie compliquée qui ne seroit néanmoins point accompagnée d'un grand fracas d'os, ni d'une grande déperdition de partie molle dans tel endroit des extrémités que ce fût, et même aux articulations, qui, quoique attaquées, n'auroient point souffert une lésion considérable ni aux os, ni dans les parties qui les tiennent affermies, comme par exemple, à la main et au pied, où il se trouve plusieurs os attachés à la partie. Pour les cas où il faut différer l'amputation, j'oserai encore ajouter à ceux-là, les blessures compliquées de fracas qui intéresseroit plusieurs os, qui s'étendroit encore à leur articulation : il en est de même de celles qui se rencontrent aux grands os longs, comme au bras et à l'avant-bras, ou à la cuisse et à la jambe.

Ces différentes blessures peuvent être plus ou moins compliquées, soit par fracas d'os, soit par meurtrissures ou dilacérations aux parties qui servent à exécuter les divers mouvemens qui y sont relatifs ; bandes ligamenteuses, tendons fléchisseurs, extenseurs, etc. Cependant nous les envisagerons toujours comme cas ou blessures du second genre, comme moins considérables que celles dont il a été fait mention dans la première partie de ce Mémoire ; et nous pouvons même y joindre celles qui attaquent les grandes articulations, qui, quoique non accompagnées de fracas, ni de lésion considérable dans les parties qui les tiennent affermies, produisent néanmoins souvent des accidens si terribles, qu'elles demandent toute la sagesse et l'attention des plus grands maîtres, soit dans la manière d'y faire les incisions, soit dans les moyens de prévenir les divers symptômes dont elles sont susceptibles.

Or l'art paroît nous développer dans les cas dont il est ici question, la vraie méthode à suivre dans le traitement de ce second genre de blessures ; il semble que nous pouvons appliquer ici les principes dont nous avons parlé d'abord, c'est-à-dire, attendre le calme des accidens autant qu'il sera possible, et même faire tous nos efforts pour y parvenir, avant que de procéder à l'amputation : car quelle raison pourroit-on alléguer pour appuyer l'opinion de l'amputation subite ? Seroit-ce, comme on dit, dans l'idée de prévenir des accidens fâcheux, tandis qu'elle ne sert au contraire le plus souvent qu'à les faire développer plus haut, comme nous l'avons si souvent remarqué dans les hôpitaux d'armée, ainsi que nous l'avons déjà dit? Seroit-ce encore, comme on ne cesse de le répéter, dans la crainte d'une diminution de forces dans le sujet, occasionnée par le retardement de l'opération, tandis que cet état est le plus desirable de tous, attendu que les accidens sont toujours en proportion avec les forces du sujet, et que plus elles diminueront, plus les premiers doivent diminuer aussi. En effet, lorsque la masse des fluides n'est point diminuée dans les vaisseaux, que la diète, les évacuations de tout genre, n'ont point affoibli le corps humain, que le calme enfin n'est point rétabli, l'amputation survenant dans ces circonstances, pourroit-elle produire un effet égal à celui dont elle eût été suivie, si elle eût été préparée par cette voie ? Et pourquoi remarque-t-on que les sujets les plus robustes périssent plutôt que les autres dans ces occasions ? Combien n'avons-nous pas vu de grenadiers, dans les tranchées, ou après quelques autres faits d'armes, ne pouvoir soutenir les opérations auxquelles des sujets bien plus foibles résistoient avec succès (1) ? C'est donc un point de fait, et que la théorie en même-temps démontre, que plus l'amputation sera appliquée sur un sujet foible, soit par sa constitution naturelle, soit par une préparation antérieure, plus les espérances de succès augmenteront, toutes choses d'ailleurs égales.

Les dix faits que nous avons rapportés dans la première partie de ce Mémoire, sont bien propres à confirmer les principes que nous venons d'établir ici : puisqu'ils constatent tous le succès de la méthode que nous proposons, de préparer les sujets avant que de les opérer, dans les cas dont nous parlons.

Jusqu'ici nous n'avons envisagé les plaies d'armes à feu que sous le point de vue qui nous les a présentées du côté de l'amputation en général ; c'est-à-dire, que nous avons supposé que les circonstances de la blessure exigeoient nécessairement le retranchement du membre, conformément à l'esprit du programme ; et nous croyons avoir établi

(1) Comme il a été remarqué aux siéges de Mons et d'Ath.

solidement les distinctions qu'il convenoit de faire dans les plaies du premier et du second genre, pour amputer plus tôt ou plus tard, et le bien qui reviendroit de différer souvent l'amputation, et d'y préparer même le sujet selon les règles de l'art, pour prévenir les accidens dont nous avons fait si souvent mention. Or si cette méthode avouée par la raison, si conforme aux lois de la nature, et autorisée par l'expérience, se montre supérieure à celle que suivent la plupart des chirurgiens, et tend à conserver un plus grand nombre de sujets, combien ne s'élève-t-elle pas encore au dessus, étant considérée par rapport à la conservation même des membres, qui après l'inspection des plus grands maîtres, auroient été condamnés à l'amputation, tandis que l'expérience a souvent fait connoître la possibilité de leur conservation. Or par la pratique ordinaire, point de ressources dans ce cas, puisque le membre est extirpé sur-le-champ ; au lieu que par la méthode de différer l'amputation, tous les hasards heureux tournent au profit de l'humanité, en même-temps que la vie se trouve plus en sûreté.

Il est si difficile d'apprécier au juste les vraies forces de la nature dans ses efforts perpétuels, pour conserver les extrémités endommagées, qu'il est presque impossible de n'y être pas souvent trompé en se pressant trop d'amputer. L'on feroit des volumes entiers si l'on vouloit rapporter l'histoire de tous les membres condamnés à l'amputation, que la résistance des malades, ou autres causes semblables ont conservés : en sorte qu'il sera impossible de ne pas tomber dans l'inconvénient des opérations hasardées, tant que la chirurgie n'adoptera pas des principes fixes sur cette matière. Le seul qui me paroisse devoir être reçu, et remplir l'objet de l'art dans toute son étendue, c'est celui qui prescriroit de ne se déterminer à l'amputation dans les blessures du second genre dont il est ici question, qu'au moment où les efforts de la nature tendroient, non à conserver la partie, mais à s'en débarrasser ; car il faut remarquer que son opération doit être différente dans ces deux cas. Quand un membre sera vicié au point de ne pouvoir être conservé, la nature cherche d'elle-même à s'en séparer comme d'un poids inutile et qui lui devient à charge ; ce membre cessant d'être dans le rapport primitif avec les autres parties de l'économie animale, lui devient en quelque sorte étranger, et dès-lors la nature fait effort pour l'expulser. Ce qui est tellement vrai, qu'il est arrivé dans plusieurs cas que la nature s'est servie de la gangrène comme d'un instrument pour séparer le vif d'avec le mort et opérer par-là une véritable amputation : mais ce cas sera marqué par quelques signes extérieurs, différens de ceux qu'elle emploie lorsqu'elle cherche à conserver.

Toute la dificulté se réduira donc à consulter ces signes, pour sonder,

pour ainsi dire, la nature, et parvenir à connoître sa véritable intention, afin de se régler en conséquence : or il n'est pas douteux que dans le moment du coup reçu, et même assez long-temps après, le système de la nature doit être de secourir, autant qu'il est en elle, la partie lésée. Par conséquent ce seroit mal prendre son temps, et la troubler dans ses fonctions, que de se décider à l'amputation dans ce moment : l'art doit agir suivant le plan que la nature paroîtra suivre. Or dans les premiers temps du coup porté, tous ses efforts étant relatifs à la conservation, il ne doit être question dans le traitement que d'employer les remèdes ordinaires; c'est-à-dire, qu'il faut se conduire comme s'il n'étoit véritablement question que de conserver la partie blessée, et d'aider la nature dans ses fonctions. Une conduite opposée mettroit l'art en opposition avec elle : mais quand les signes extérieurs changeront, que la plaie deviendra livide, que la suppuration sera putride et de mauvaise couleur, que les chairs deviendront baveuses, les os de couleur noire, la partie menacée de gangrène, ou d'atrophie, et autres signes de cette espèce connus ; dès-lors le système de la nature est changé : ce n'est plus la conservation du membre qu'elle cherche, c'en est au contraire le retranchement, puisqu'elle lui refuse les sucs qui lui seroient nécessaires pour le rétablir dans l'état primitif. Or le système de la nature changeant, celui de l'art doit changer aussi. Ainsi ce sera là le moment d'amputer ; et l'amputation ne doit par conséquent être regardée dans le principe, que comme un remède ordinaire, institué pour aider la nature dans ses besoins. Mais comme il peut arriver que les signes extérieurs restant long-temps les mêmes, ou à peu-près, sans que la cure avance, et qu'au contraire le sujet s'affoiblisse par une suppuration ou trop abondante ou trop longue, à cause de la mauvaise disposition des sucs, les os ne se réunissant point, et que dans ce cas le malade finiroit par tomber dans un véritable marasme, il est certain que le chirurgien doit prendre son parti dans cette occasion, et procéder à l'amputation, après néanmoins avoir employé tous les moyens connus pour soutenir le blessé dans un degré de force convenable à son état, afin d'éviter toujours, autant qu'il sera possible, le risque des amputations faites sans nécessité absolue.

Ainsi il paroît qu'en suivant ces principes, il ne sera pas difficile de décider le point important du temps où les amputations doivent être faites dans quelques cas dont il puisse être question, en remplissant toujours le double objet d'amputer quand il le faut indispensablement, et dans le temps le plus favorable : car l'on aura sans doute remarqué que le temps d'amputer dont il vient d'être question ici, qui est au moment du changement des signes extérieurs, n'est point différent de celui dont nous avons parlé dans la première partie

de ce Mémoire, où nous l'avons placé à l'époque de la chute des principaux accidens, et quand le calme se rétablit dans la machine. C'est ordinairement du quinzième au vingtième jour du coup porté que les accidens cessent, suivant les remarques que nous en avons faites; et c'est aussi vers ce même temps que les signes extérieurs changent, quand la partie se trouve lésée au point de ne pouvoir être conservée. Si les dix blessés dont il a été parlé au commencement de ce Mémoire, n'ont été amputés qu'aux environs de six semaines du coup porté, et se sont ainsi soutenus si long-temps, c'est vraisemblablement par les alimens convenables qu'il y eut ordre de leur donner. Ainsi il n'y a pas lieu de s'étonner que le temps de l'amputation ait pu être si fort éloigné.

L'on ne passera pas non plus sous silence ces cas qui se présentent assez souvent, et qui sortent souvent de la règle générale. L'homme, toujours en butte à une destinée fatale qui semble se plaire à se jouer de l'humanité, ne peut pas se flatter que l'art puisse toujours détourner avec succès ce nombre d'accidens de tout genre, dont les coups de feu sont, pour ainsi dire, toujours suivis; soit qu'ils émanent de la forte percussion du mobile choquant, qui excite l'éréthisme dans le système général des solides, et cause le trouble et la confusion dans toute la masse des fluides; soit que l'on y joigne les fatigues de la guerre, un mauvais régime, des veilles perpétuelles, même le mauvais air des hôpitaux.

Il est toujours constant que l'on se propose souvent de conserver un membre, ou d'en retarder l'extirpation, lorsque des accidens imprévus obligent de le retrancher sur le champ, comme il arrive, quand au bout de quelques jours après la chute des escarres, il survient une grande hémorragie dont on ne peut se rendre maître; ou bien, lorsqu'un gonflement, une grande tension accompagnée d'une inflammation considérable à tout le membre, avec une fièvre forte, viennent à se manifester; que la plaie se trouve livide et sèche; que la suppuration n'a pu s'établir, malgré les précautions prises; ou que l'étant, elle se supprime tout-à-coup, les blessés ayant le pouls vîte et concentré, et que des phlyctènes surviennent à la partie, accidens qui sont les avant-coureurs ordinaires de la mortification et de la gangrène; selon les principes que nous avons établis, il ne paroît pas que dans ces occurences l'art puisse employer d'autre moyens que le retranchement prompt du membre, seule ressource pour sauver le sujet.

Ainsi nous ne craindrons point de dire, qu'il est encore plus avantageux dans ces cas précipités, de faire l'amputation au moment où tous ces accidens se manifestent, que de l'avoir faite auparavant, et dans l'instant du coup ou peu après, parce que rien ne peut affoi-

blir le principe que nous avons posé d'abord, que plus l'amputation étoit faite dans un terme éloigné de celui de la blessure, plus la circonstance étoit favorable, à raison de la diminution dans les fluides, et d'un plus grand relâchement dans les solides, opérés par le traitement, lesquels doivent toujours produire l'effet dont il a été parlé, d'apporter un plus grand calme dans la machine. Et si les accidens paroissent ici plus considérables qu'ils ne l'étoient au moment du coup reçu, et par conséquent la machine plus troublée, ce n'est que parce que la nature indique la nécessité de retrancher une extrémité trop lésée pour pouvoir être conservée plus long-temps. Dès-lors l'amputation fait évanouir ces accidens, qui n'étoient en quelque sorte que passagers et indicatifs ; et le calme se remettra d'autant plus vîte dans le sujet, que le traitement qui aura précédé l'amputation aura été plus long, dès qu'il n'y aura point de vice particulier. Mais, si dans ce même cas l'opération n'eût été précédée d'aucun traitement capable d'affoiblir, il y a bien lieu de présumer que le sujet eût succombé à la violence des accidens multipliés, que la commotion générale du coup, combinée avec toutes les suites attachées à l'opération en général, et en particulier avec l'amputation immédiate, eût fait développer.

Ressouvenons-nous toujours que l'amputation n'en ôte point la cause : le retranchement du membre laisse toujours subsister le trouble universel imprimé à la machine par l'action rapide du mobile choquant, et y ajoute encore de nouveaux degrés de force par la douleur vive dont elle est toujours suivie. Or quel succès peut-on, encore un coup, se promettre d'une méthode qui commence par mettre le sujet dans un danger plus évident de perdre la vie, qui augmente le désordre déjà assez grand par lui-même, dans le temps qu'il faudroit s'appliquer à le diminuer ?

N'est-il pas universellement reçu en matière de médecine et de chirurgie, qu'il faut employer les remèdes relâchans et calmans, comme les saignées, les boissons de tout genre, les lavemens, etc., dans les maladies qui troublent les fonctions de l'économie animale, avant que d'administrer les remèdes irritans ? Pourquoi donc cette idée se trouveroit-elle renversée dans le traitement des blessures dont il est ici question ? Est-ce que l'impression rapide du corps chassé par l'arme à feu, et les suites terribles dont elle est toujours suivie, auroient apporté moins de désordre dans les parties qui constituent le corps humain, qu'on n'en remarque par l'effet d'une fièvre ordinaire, qui oblige de suivre l'ordre prescrit dans l'administration de ces différens remèdes? Et comment parviendroit-on à appuyer un tel principe par des raisons que l'art de la chirurgie pût avouer, tandis qu'il détruit les fondemens sur lesquels cet art porte, en faisant marcher,

pour ainsi dire, l'opération, qui doit être regardée comme un remède des plus irritans, avant les saignées, les boissons, et autres remèdes calmans qui auroient dû la précéder? L'art ne prescrit-il pas dans tous les cas d'opérations graves, de préparer le sujet, avant que de l'y soumettre? Pourquoi donc, encore un coup, les plaies d'armes à feu seroient-elles seules exceptées d'une règle si générale, principalement quand les signes extérieurs n'indiquent aucune nécessité absolue de procéder à l'amputation; que le travail de la nature a pour objet unique de réparer les désordres de la partie lésée; qu'il est très-possible qu'elle parvienne à la conserver avec le secours de l'art, quelque prognostic qu'on ait pu même en porter d'abord.

Si cependant on voit réussir quelques amputations par une méthode opposée au principe que nous avons établi, l'on doit regarder ces succès comme des cas particuliers, sur lesquels la base d'une doctrine générale ne doit point porter. Ainsi nous croyons pouvoir avancer, après tout ce qui a été dit, que soit que l'on considère le principe dont il est question, par la saine théorie, et par son rapport avec la manière de traiter les maladies qui troublent les fonctions intérieures du corps humain, soit qu'on l'envisage du côté de la pratique, et par le succès qui l'a couronné tant de fois, l'on trouvera que tout y semble bien relatif aux vues que la chirurgie doit se prescrire en pareil cas. Mais pour suivre l'ordre que nous nous sommes prescrit dans ce Mémoire, d'apporter toujours des faits pour appuyer les principes, nous avons cru devoir placer ici huit observations graves, tendantes à prouver que la seule inspection des blessures ne suffit pas toujours pour déterminer exactement les cas où il convient d'amputer, et qu'il faut nécessairement recourir à d'autres signes moins équivoques.

*Première Observation.* Le nommé *Aubillan*, carabinier, compagnie de Serème, reçut un coup de balle de fer, à la bataille de Fontenoi, à la partie inférieure de la cuisse : le condyle externe du fémur fut fracturé avec une portion de la rotule, le choc principal porté au-dessus de ce condyle, la balle qui se perdoit dans l'intérieur de la cuisse semblant faire un trajet considérable dans cet os, qui se trouvoit en pièces, la complication de cette plaie n'offroit certainement de ressource que dans une amputation prompte; mais comme on ne savoit point au juste où se bornoit le fracas excité par la balle perdue, ce fut un motif pour éloigner l'amputation. Les bandes ligamenteuses et les tendons qui affermissent la rotule, étoient lésées : on pratiqua les incisions nécessaires pour mettre les parties à l'aise, et enlever les fragmens d'os qui se trouvoient détachés, soit de la rotule, soit du condyle externe, et une grosse pièce du fémur qui se présentoit en pointe à la plaie; sur laquelle pièce on fut obligé d'ap-

pliquer plusieurs couronnes de trépan pour en emporter de la largeur de deux doigts. On pansa méthodiquement la plaie; on chercha à prévenir les accidens. Le blessé se trouvoit travaillé d'un cours de ventre six jours avant la blessure ; le terme de l'amputation fut toujours éloigné ; les accidens ne devinrent ni pressans, ni considérables: la tension à la cuisse, une inflammation légère au genou, furent les plus marqués, qui s'évanouirent après la formation d'un dépôt qui se présenta à la partie supérieure latérale et postérieure de la cuisse, d'où la balle fut tirée. Quatre mois après le coup porté, on fut fort étonné de sentir une grosse pièce du fémur qui vacilloit : on fit une incision pour agrandir la plaie, afin de tirer la pièce (1), qui vint sans résistance ; elle s'exfolia de toute la circonférence du fémur ; elle étoit de la largeur de trois doigts et demi : on rapprocha les extrémités des os le plus qu'il fut possible ; le blessé se trouva heureusement guéri au bout d'onze mois, marchant sans appui, quoique sa cuisse fût plus courte de quatre pouces que la droite. Il est sorti de l'hôpital de Valenciennes pour aller aux invalides.

II^e *Observation.* Le nommé Charles d'Amiens, dit Bien-aimé, soldat de la compagnie de Guverduc au régiment de Beauvoisis, fut frappé par un boulet de canon à la même affaire, qui lui emporta toute la partie inférieure du péroné ; le fracas fut même si considérable, que le corps du tibia et une partie de son extrémité inférieure étoient en pièces ; l'astragal se trouvoit lésé, de même que les ligamens, les tendons et la membrane capsulaire. L'inspection de cette plaie ne présentoit qu'un fracas de presque toutes les parties de l'articulation, de telle sorte que le pied étoit renversé vers la partie latérale interne de la jambe, et sembloit être détaché de son articulation. Le premier objet de M. *Réad* fut de procéder sur-le-champ à l'amputation ; et cette opinion eut certainement été celle des plus grands maîtres, vu la nature d'une telle blessure : mais les instances du blessé, aucun accident pressant ne s'étant encore manifesté, suspendirent cette opération. On s'appliqua dès-lors à tirer les portions d'os détachées au moyen des incisions indiquées ; le tiers du péroné fut enlevé, ainsi que plusieurs pièces de la partie inférieure du tibia, et quelques fragmens de l'astragal : on pansa la plaie, les parties furent mises en situation, et maintenues par un appareil convenable, qui resta quatre jours sans être levé. Le blessé fut saigné huit fois dans les premiers jours : des boissons adoucissantes, une diète rigoureuse, furent prescrites : on avoit attention de fomenter souvent la partie lésée avec la lessive de cendres de sarment, dans laquelle on ajoutoit un peu d'eau-de-vie. Il ne survint aucun accident fâcheux

(1) Cette pièce d'os a été remise à M. de Garengeot.

pendant tout le cours de la cure, qui s'obtint au bout de quatre mois. Le soldat est sorti de l'hôpital de Valenciennes pour aller aux Invalides, marchant sans canne ni bâton. La partie du péroné qui fut détruite, ne s'est point régénérée ; le suc osseux qui s'est épanché a formé une espèce de croûte, qui s'est unie au tibia ; et le tout ne faisoit qu'un seul os.

III^e *Observation.* Un soldat du régiment d'Aubeterre reçut à la même bataille un coup de fusil à la partie moyenne inférieure de la jambe, avec fracture complète des deux os ; on dilata la plaie au moyen d'incisions profondes ; les corps étrangers et les fragmens d'os furent retirés, la plaie fut pansée, et les parties maintenues dans une situation convenable : on s'appliqua à prévenir les accidens par l'amples saignées, et les remèdes calmans et relâchans administrés à proportion que la nature de la blessure l'exigeoit. Les accidens furent peu considérables, eu égard à la blessure : il survint une fusée qui termina un dépôt peu considérable à la partie supérieure de la jambe, et le blessé fut parfaitement guéri dans l'espace de trois mois.

IV^e *Observation.* Un soldat suisse reçut un coup de fusil à la partie supérieure de l'avant-bras, avec fracas du *radius ;* la balle fut tirée proche l'articulation de cet os avec l'*humerus*, ainsi que les autres corps étrangers, et les portions d'os détachées par des incisions convenables. Le pansement se fit méthodiquement ; on s'attacha à prévenir les accidens par les remèdes indiqués en pareil cas, et ces accidens ne furent point considérables : la fièvre fut assez forte dans les premiers jours ; l'avant-bras et la main devinrent gonflés, mais la suppuration fit disparoître le tout ; et le blessé obtint guérison dans deux mois et quelques jours.

V^e *Observation.* Un Anglois fut frappé d'un coup de feu à la partie supérieure du bras, à la journée de Fontenoi ; la balle fut tirée de la tête de l'*humerus* par une légère incision, aussi-bien que plusieurs petits fragmens d'os. Jamais le blessé n'a gardé le lit ; il a toujours vécu comme à son ordinaire. Il se fit une légère suppuration qui entraînoit quelques petites esquilles, sans la moindre inflammation apparente ; et la plaie fut très-bien guérie dans l'espace de six semaines. C'est une cure que j'ai suivie moi-même.

VI^e *Observation.* Le 9 juin 1742, M. *de Lagrange*, capitaine au régiment de Piémont, fut frappé à la main droite par un boulet de canon, qui forma une plaie compliquée par le déchirement des tégumens, et la dilacération des parties tendineuses et aponévrotiques. La partie lésée présentoit plusieurs lambeaux mâchés et contus dans une grande étendue ; M. *Trecourt*, chirurgien-major du régiment, et docteur en médecine, débrida la plaie, et mit les parties à l'aise au moyen d'incisions convenables. Les circonstances n'étoient pas heu-

reuses, l'armée devant faire un mouvement, ce qui obligea de transporter le malade. Le dixième jour on assembla les chirurgiens consultans, qui opinèrent pour l'amputation, attendu les accidens qui leur parurent pressans : les tendons fléchisseurs des doigts coupés et lacérés, sortoient par la plaie ; un gonflement, une inflammation considérable se faisoient ressentir à la main et au bras, ce qui étoit encore accompagné d'une fièvre violente ; situation triste dans le moment même d'un départ précipité, où l'on ne pouvoit appliquer les remèdes convenables. MM. *de la Martinière* et *Trecourt* furent les seuls d'avis de différer l'opération, s'étant apperçus en plusieurs occasions du peu de succès des opérations promptes. Ils convinrent que le blessé seroit conduit à Prague, quoique l'on ne dût y entrer que cinq jours après, et que l'on dût s'attendre à des marches forcées, à des harcèlemens continuels de la part des ennemis, qui donnèrent à peine le temps de faire quelques saignées au malade. La suppuration se trouva bien établie le quinzième, ce qui dissipa les accidens ; et l'officier jouissoit d'une bonne santé deux mois et demi après, avec l'agrément de se servir de sa main.

VII^e *Observation.* Pendant le siége de Prague de l'année 1742, M. *Doms,* lieutenant au régiment de Piémont, se trouvant attaqué d'une fièvre quarte depuis près de trois mois, accompagnée d'un cours de ventre qui l'avoit réduit, pour ainsi dire, dans un état de marasme, voulut, par un excès de zèle, se porter aux travailleurs ; et comme sa main droite s'appuyoit sur un bâton, il y fut frappé par un obus qui cassa les os du carpe et du métacarpe, et déchira les tendons extenseurs des doigts, ensemble avec les parties relatives. M. *Trecourt* enleva les fragmens d'os au moyen d'incisions nécessaires, et pansa la plaie méthodiquement. Les accidens furent considérables, comme fièvre violente, accompagnée de redoublement ; une grande tension, une inflammation se manifestèrent au bras ; la plaie devint sèche et livide. On manda les chirurgiens consultans, qui furent d'avis d'amputer, ce moyen étant regardé comme le seul propre à sauver la vie au sujet ; mais sa grande foiblesse faisoit douter du succès. Le frère de M. *Trecourt*, à qui les soins du malade avoient été confiés, ne jugea point à propos de faire l'amputation, principalement dans le temps où les accidens sembloient anéantir la nature ; loin de chercher à l'accabler, il trouva moyen de la ranimer par des remèdes convenables. Le dixième de la blessure la suppuration fut abondante, ce qui dissipa les accidens ; mais ils reparurent quelques jours après par l'imprudence que l'on eut de donner des alimens solides au blessé, qui tomba dans une si grande foiblesse, que M. *Trecourt* fut obligé de recourir aux cordiaux mêlés avec des absorbans, qui ranimèrent le malade. Les accidens se dissipèrent insensiblement,

et la guérison s'obtint au bout de trois mois sans inconvéniens, si-non que l'officier ne pouvoit se servir que du pouce et de l'indicateur.

VIII^e *Observation.* Au mois d'octobre 1755, un nommé *Meunier*, de la ville d'Avesnes, âgé d'environ dix-huit ans, d'une complexion valétudinaire, reçut un coup de feu à la main droite, à la partie inférieure des os du métacarpe, qui furent fracassés dans toute leur étendue, avec dilacération des parties tendineuses et aponévrotiques; l'atonie se faisoit ressentir presque à tout le membre. Les chirurgiens assistans furent d'avis d'amputer sur-le-champ; mais la résistance des parens y mit obstacle. L'on pansa la plaie selon les règles de l'art. Le second jour je fus appelé pour visiter le blessé; mon opinion fut conforme à l'idée des parens. Le sixième de la blessure, la partie se ranima, la suppuration s'établit: il ne s'est point manifesté d'accidens fâcheux, quoique le malade n'ait été saigné qu'une fois. Deux mois après le coup porté, le jeune homme jouissoit d'une bonne santé. M. *Nossier*, chirurgien aide-major de l'hôpital d'Avesnes, a suivi cette méthode.

M. *Réad*, chirurgien-major de l'hôpital de Valenciennes, de qui nous avons emprunté les trois premières observations, assure en avoir trente de plaies compliquées de fracas d'os, à la vérité moins graves que les trois premières, presque toutes guéries sans amputation, quoique, selon les règles ordinaires, la plupart eussent exigé cette opération sur le champ. De neuf cents blessés qui furent transportés aux hôpitaux de Valenciennes après la bataille de Fontenoi, le nombre des amputés s'est réduit à onze, dont neuf ont été guéris parfaitement, quoique amputés du dixième au quinzième jour de la blessure, et à proportion du changement qui survenoit dans les signes extérieurs de la partie lésée, et que les malades avoient été mieux préparés.

Voila donc une méthode dont tout concourt à confirmer le succès; des membres sauvés, qui eussent été extirpés par les principes ordinaires, et qui auroient mis les sujets dans un plus grand danger de perdre la vie; et un plus grand nombre d'amputations heureuses, puisque le nombre de celles qui réussissent par le système ordinaire est au plus par quelques-uns évalué au tiers (ce qui est bien contraire aux observations que nous eûmes occasion de faire après la bataille de Fontenoi, où le succès d'environ trois cents amputations fut réduit à trente ou quarante), tandis que, si l'on rassemble seulement celles de M. *Réad*, et celles que nous avons eu occasion de faire nous-mêmes en suivant d'autres principes, la perte, loin d'être portée au tiers supposé du nombre des amputés, ne va pas même au dixième; différence prodigieuse, qui doit faire d'autant plus d'impression sur l'esprit de l'Académie, qu'il s'agit d'un point qui intéresse particulièrement le bien de l'humanité en général, auquel

elle consacre tous ses soins et la gloire de la chirurgie. Mais cepen dant il ne faut pas se dissimuler qu'une telle disproportion doit êt modérée par un certain nombre de blessés morts à la suite de l'am putation immédiate, ou peu après, lesquels auroient également pér quand l'amputation eût été retardée.

Il est des espèces de plaies qui, combinées avec la constitutio actuelle de certains sujets, sont véritablement incurables, puisqu d'autres sujets réchappent, atteints des mêmes blessures, opéré par la même main, traités de la même manière et dans les mêmes cir constances : or il seroit injuste de mettre sur le compte d'une mé thode quelconque, le peu de succès de telles opérations. Ainsi nou ne prétendons point établir aucune prééminence de système sur c point. Le parallèle des deux méthodes ne doit porter, que sur de sujets d'égale constitution, propres à soutenir la confusion que l'am putation répand dans l'économie animale. Ainsi si par un calcul cer tainement exagéré, l'on supposoit que dans un certain nombre d blessés aux extrémités, il s'en trouvât toujours la sixième partie prélever à cause du vice actuel de leur constitution, suivant toujour l'hypothèse du tiers des sujets sauvés par l'amputation immédiate, c qui est une supposition de beaucoup au-dessus de celle que l'expé rience nous a fait connoître, ce nombre seroit porté alors aux deu cinquièmes ; c'est-à-dire, que sur quatre cent cinquante amputations, cent quatre-vingts réussiroient : au lieu que si notre proportion se soutenoit toujours, comme nous avons le même droit de l'exiger, nos succès dans les mêmes circonstances seroient portés à plus de quatre cent cinq, ce qui ne se ressemble point.

On sent bien qu'il seroit superflu de nous objecter la pluralité des blessés qui n'arriveroient point au terme prescrit pour l'amputation. Ce nombre ne sauroit être autre que celui même destiné à périr dans les deux hypothèses, puisque très-certainement on accordera bien que de ce qu'ils n'auroient point été amputés, le traitement étant d'ail leurs le même, ils n'auroient point succombé plutôt. L'amputation de plus dans le sujet, doit le mettre dans un danger de la vie tou jours plus imminent, et peut d'autant moins être comparée aux inci sions passagères qu'exige la méthode de l'amputation différée, que celles-ci étant d'un ordre bien inférieur, loin de troubler l'économie animale au même point, et de contrarier la nature, qui tend à con server dans ce moment, doivent au contraire être considérées comme un secours qu'elle demande dans le temps où elle fait effort pour ré générer la partie lésée. Il ne paroît donc pas qu'on puisse rien op poser de solide contre cette méthode.

Nous ne croyons pas hors de propos, avant de finir ce Mémoire, de dire un mot de ces évacuations précipitées qui ont coutume d'être

faites à l'armée après de grandes batailles et de longs siéges, et qui obligent souvent ou d'abandonner les blessés aux ennemis, ou de les transporter à des distances considérables. Ces deux inconvéniens également à redouter, obligent de s'écarter de la loi générale; car le risque où sont les malades de tomber entre les mains de chirurgiens peu éclairés, le danger du transport, la nécessité du pansement, l'embarras des appareils composés dont il convient de se servir dans les plaies compliquées de fracas d'os, sont autant de circonstances qui paroissent exiger la soustraction prompte de l'extrémité lésée, afin de simplifier les pansemens, de diminuer les douleurs des blessés, qui souffriront moins dans les voitures, étant transportés dans un état semblable, que s'ils l'étoient avec l'extrémité endommagée. Mais si le terme du transport ne s'étendoit pas au-delà de trois ou quatre lieues, comme à Fontenoi ou à Lawfelt, l'ordre que nous avons établi pour amputer plustôt ou plus tard, ne doit point être altéré, les blessés pouvant être transportés plus ou moins commodément dans les 24 heures, sans éprouver de changement notable à leur état.

## SECOND MÉMOIRE, PAR M. LE CONTE.

L'ACADÉMIE, en proposant cette importante question à résoudre, ne demande pas qu'on lui expose la nature des plaies faites par armes à feu. L'excellent Mémoire qu'elle a couronné du prix de 1738, ne nous laisse rien à desirer sur cette matière. Il ne s'agit pas non plus d'établir ici la différence de ces plaies, et de faire entre elles le discernement de celles pour lesquelles l'amputation est nécessaire, d'avec celles qui n'exigent point cette opération. Ce discernement est supposé déjà fait, et la nécessité de l'amputation décidée en conséquence. C'est donc précisément dans cet instant de décision pour cette opération, que l'Académie demande au chirurgien, non pas s'il faut la faire; on en convient; mais s'il faut la faire sur-le-champ, ou bien s'il faut la différer. Voilà l'état précis de la question, qui s'offre d'elle-même toute divisée en deux parties. Pour y répondre, je déterminerai dans la première partie de ce Mémoire les cas où l'amputation doit être faite sur-le-champ; et dans la seconde, ceux où il convient de la différer. Trop heureux si mon travail peut être de quelque utilité dans la pratique!

## PREMIÈRE PARTIE.

### *Cas où l'amputation doit être faite sur le champ.*

La voie la plus simple que je crois pouvoir suivre dans la détermination des cas demandés par la première partie de la question est de les indiquer par ordre, et de joindre à chacun en particulier les motifs de la détermination. Mais pour que cette méthode, où ne doit paroître aucun système particulier, ait le double avantage de la brièveté requise, et de toute la clarté dont la matière est susceptible, trois suppositions me paroissent nécessaires.

Je suppose donc, 1° que le blessé ne puisse être transporté sans un délai considérable; ou que le trajet n'étant pas long, il ne puisse être transporté commodément. Il n'est pas douteux que le mouvement en cette occasion produit, ou par sa durée ou par sa rudesse, un délâbrement qui doit rendre l'opération moins sûre après qu'avant le transport.

2° Que la chirurgie soit venue assez-tôt au secours du blessé pour que le temps nécessaire à un examen convenable n'ait pas mis un trop long intervalle entre l'instant de la décision et celui de l'opération. Une plaie l'exigeoit dans un instant moins éloigné du coup de feu, pour laquelle elle ne convient plus dans un autre, qui est cependant celui du premier abord pour l'œuvre de la main : ce retardement ne contribueroit-il pas fort à ce que pour l'ordinaire il se sauve à peine un tiers de ceux à qui l'amputation est censée faite sur le-champ dans les armées ? Le nombre de chirurgiens n'y étant point proportionné au nombre excessif des blessés, dont les besoins sont également pressans, ou plus pressans dans les uns que dans les autres, il n'est pas possible de suffire à tous, ou de faire le juste discernement de ceux-ci d'avec ceux-là. Tels devroient être amputés les premiers, qui ne le sont que les derniers, ou dans un temps moyen qui n'est plus celui de la décision. La chirurgie n'a pas dans ses ressources de quoi parer à ce funeste inconvénient : mais sa théorie n'en est pas moins sûre ; et lorsque les moyens qui ne sont pas en son pouvoir, lui permettront d'en suivre les principes dans l'exécution, elle aura plus d'heureux succès dans la pratique.

3° Qu'il ne faut jamais perdre de vue dans cette première partie, que l'état de la plaie soit tel, qu'en donnant lieu d'appréhender un développement dont les effets seroient dangereux, il n'indique pas en même-temps des accidens actuels nuisibles à l'opération : car comme il ne suffit pas pour se déterminer à faire l'amputation sur-

e-champ, de pouvoir la faire plus sûrement, si d'ailleurs le cas n'est pas pressant, de même aussi l'indication des accidens consécutifs ne doit point déterminer à la faire dans le premier temps, si les accidens actuels y sont contraires.

Ces trois suppositions, dont la dernière sur-tout a des rapports plus étendus, doivent toujours être sous entendues dans la détermination des cas de la première partie, et servir à en restreindre la généralité.

*Premier cas.*

Lorsque l'un des grands os, tel que le *fémur* ou l'*humerus*, est fracassé de façon que les deux bouts fracturés forment des pointes saillantes qu'on ne peut ni emporter ni arcbouter de manière à en avoir une bonne réunion.

Deux raisons, en pareil cas, doivent déterminer l'amputation: la première, est que les pointes saillantes ne peuvent par le délai qu'augmenter le déchirement des parties molles qui les enveloppent en les irritant de plus en plus. La seconde, est que le volume des parties molles étant très-considérable, eu égard à l'unité d'os dans la cuisse et au bras, les accidens doivent être fort à craindre dans ces sortes de plaies, que leur plus grande proximité du tronc ne rend déjà que trop dangereuses.

*Second cas.*

Lorsque l'un des os de la cuisse ou du bras, de la jambe ou de l'avant-bras, est brisé en plusieurs endroits; c'est-à-dire, que sur la longueur il se trouve plusieurs fractures à quelque distance les unes des autres; à plus forte raison si deux os ensemble, soit de la jambe, soit de l'avant-bras, sont dans ce cas.

La raison en est sensible; c'est la complication de fracture, qui dans le cas présent fait juger l'amputation nécessaire. Donc cette complication se trouvant multipliée, la décision doit en déterminer l'opération au premier temps. Il résulte en effet de ces fractures multipliées autant de plaies internes, qui, quoique improprement dites, sont d'autant plus à craindre, que la plaie principale influe sur chacune d'elles, et que celles-ci réciproquement influent sur la principale. Extraire tant de parties, ce seroit ôter l'os presque en entier: tenter de les réduire, est une entreprise si difficile, qu'elle paroît impossible.

*Troisième cas.*

Lorsque dans cette multiplicité de fractures, l'extrémité de l'os est tellement cassée, qu'elle en est séparée du corps de l'os.

Outre ce qui vient d'être dit pour établir la décision précédente dont celle-ci n'est qu'une suite, il se trouve ici une circonstance qui doit faire accélérer l'amputation ; c'est que la plaie principale est déterminée aux parties ligamenteuses, aponévrotiques et capsulaires que l'on sait être beaucoup plus susceptibles d'irritation que les parties charnues. Les accidens n'y peuvent donc que s'accroître par le délai, et devenir insurmontables ; on ne peut en disconvenir pour peu que l'on connoisse la nature et le tissu des ligamens, des aponévroses, leur extrême sensibilité, et la difficulté de les mettre en suppuration.

Il est vrai que si l'extrémité brisée étoit l'inférieure de quelqu'un des os de l'avant-bras ou de la jambe, le cas seroit un peu moins pressant à raison du plus grand éloignement du tronc ; mais en ce cas il ne seroit permis de différer que pour donner la préférence au plus pressant, et ce seroit toujours amputer sur-le-champ.

### *Quatrième cas.*

Lorsqu'une articulation est tellement fracassée, que les os qui la composent en sont comme écrasés et réduits en esquilles, et que la désunion de ses parties ne laisse aucun point d'appui aux parties molles.

La raison est que d'un côté il n'est pas possible en pareil cas d'obtenir la réunion des pièces, et que de l'autre on ne peut se flatter de prévenir les suites funestes de la meurtrissure, qui affecte ici les parties tendineuses et ligamenteuses, qui, comme on vient de le remarquer, sont beaucoup plus susceptibles d'irritation que les autres parties molles.

### *Cinquième cas.*

Lorsque le corps contondant qui a fait fracas dans une articulation, s'est tellement enclavé dans quelque grand os, qu'on ne peut l'en ôter, et que les grands accidens commencent à paroître.

La preuve en résulte, et à plus forte raison, de ce qui vient d'être dit dans le cas précédent, quand même il n'y auroit pas destruction entière de l'articulation : la circonstance des grands accidens qui menacent, ne permet point de revenir à de nouvelles tentatives, quand les premières n'ont servi de rien pour l'extraction du corps contondant.

Ceci peut se confirmer par deux observations ; l'une, de M. *Desport*, qui est la treizième dans son Traité des Plaies d'armes à feu ; l'autre, de M. *le Cat*, Prix de l'Académie, *Tome I, page* 148. On voit dans la première que les accidens que M. *Desport* eut à

combattre, eussent infailliblement emporté le canonnier, s'il ne fut enfin parvenu à extraire à grande peine la balle qui s'étoit enclavée dans l'os du fémur. On voit par la seconde, que si l'amputation ne sauva point l'officier, c'est qu'on la fit trop tard ; et ce qu'il y a de bien remarquable, c'est que la balle dont parle M. *Desport*, avoit fait simplement son trou sans autre fracas dans l'articulation, et que l'éclat de grenade dont parle M. *le Cat*, avoit à la vérité intéressé la rotule, et traversé le genou jusqu'à la surface postérieure du fémur ; mais qu'il n'avoit fait aucune autre fracture.

Il s'ensuit donc que l'inhérence du corps contondant à la substance osseuse, dès qu'elle est invincible et jointe à quelque fracas considérable dans une articulation, et que les accidens commencent à paroître, forment le cas d'une prompte amputation. Les exemples du contraire ne peuvent infirmer la décision, si la parité n'y est entière dans les circonstances.

### *Sixième cas.*

Lorsque l'artère du membre fracassé est ouverte, ou par le corps contondant, ou par la fracture, et qu'on a tenté en vain d'arrêter le sang, soit par l'agaric de chêne, soit par la ligature.

La gangrène inévitable, et qui suit même de fort près en pareil cas, en est seule la raison péremptoire. Si l'on a ajouté comme condition préalable à l'opération, la tentative pour l'étanchement du sang, ce n'est qu'en supposant qu'on peut la faire sans un délai nuisible, et parce qu'il peut se faire, comme il arrive quelquefois, qu'une branche d'artère collatérale se dilate suffisamment pour suppléer au défaut de l'autre. Cette précaution, dont le bon effet peut aller jusqu'à préserver le membre de l'amputation, en le préservant de la gangrène, ne peut manquer d'être du goût de l'Académie, qui, dans les questions qu'elle nous propose, n'a pas moins en vue la conservation des citoyens, que la perfection de la chirurgie.

Soyons habiles à amputer ; mais ne négligeons rien pour nous en dispenser, quand le temps et l'état du blessé nous le permettent.

### *Septième cas.*

Lorsqu'une partie d'un membre est emporté par le coup de feu.

Outre qu'en pareil cas la plaie n'est pas unie, l'os n'étant pas cassé net, les éclats peuvent s'étendre bien au-dessus de la plaie, avec commotion.

L'on a même vu l'articulation supérieure luxée par le même coup

qui avoit emporté la partie inférieure; et l'on peut assurer que, si la luxation n'y paroît point, c'est que les ligamens et la capsule ont résisté. Or qui ne sent ce que doit produire une telle résistance dans ces sortes de parties?

Ce seroit donc faire une très-grande faute, non-seulement de différer en ce cas l'amputation, mais même (qu'il me soit permis de pousser jusque-là la conséquence) de ne faire que *rafraîchir* cette amputation brisée et mâchée. L'on risqueroit, par ce ménagement vraiment cruel, de voir l'articulation supérieure se gonfler, l'inflammation s'y mettre, la fièvre s'allumer, la suppuration si difficile à s'établir dans ces parties, manquer, et le blessé périr; à moins qu'à la première apparence du gonflement on ne fît de nouveau l'opération au-dessus de l'articulation. Or ne vaut-il pas mieux, puisqu'il le faut, en venir là d'abord, tant pour prévenir les accidens si ordinaires et si difficiles à combattre dans les parties ligamenteuses et aponévrotiques (sur quoi l'on ne sauroit trop insister), que pour épargner au blessé la peine de souffrir deux fois pour une, cette terrible opération?

*Cas particuliers, concernant les accidens consécutifs.*

1° Si l'une des plaies dont il s'agit, ayant été traitée dans le premier temps comme n'exigeant pas une prompte amputation, il y survient des convulsions, et que la section des tendons voisins ne fasse point cesser les accidens, il n'y a plus à différer. L'amputation peut seule empêcher ces convulsions particulières de se communiquer à tout le corps, et de causer une mort précipitée.

2° Si à l'inflammation des parties membraneuses, aponévrotiques, etc., succède une gangrène considérable, prête à gagner l'endroit au-delà duquel on ne peut reculer la section des chairs, l'amputation ne peut plus se retarder, à moins que selon toutes les règles de l'art, on ne juge encore pouvoir appliquer avec succès le cautère actuel, dont l'Académie vient de faire revivre le bon usage. On peut voir le Mémoire qui a remporté le prix sur cette matière.

Ces deux cas ne sont placés ici que pour ne rien laisser à desirer; l'on ne peut même les regarder comme déplacés, puisqu'une amputation qu'on se voit forcé de faire plus tôt qu'on ne croyoit devoir y être obligé, peut absolument être regardée comme celle qu'il faut faire sur-le-champ. Du moins est-il certain que les motifs qui déterminent en l'un et l'autre cas à faire l'opération sans différer, demandent la même célérité pour le moment, que ceux qui déterminent à la faire dans le premier instant.

Voyons maintenant les cas où il faut la différer. L'on y trouvera le correctif des premiers ; et le rapport des uns aux autres en fera mieux sentir les différences.

## SECONDE PARTIE.

### *Cas où il faut différer l'amputation.*

Si le seul danger qu'il y auroit à faire l'amputation sur-le-champ, est une raison suffisante de la différer, il faut convenir aussi que le danger qu'il y a toujours à la faire, doit également déterminer à remettre le plus qu'on peut l'opération, tant qu'on ne court aucun risque par le délai. Il peut en arriver qu'une plaie pour laquelle elle aura été jugée nécessaire, et avec raison, dans l'instant de la décision, change tellement d'état dans le second et le troisième temps, qu'on puisse sauver le blessé sans la faire : on doit même être persuadé que la nature, en suspendant ainsi les développemens critiques, nous avertit expressément de ne point la troubler. En ne nous demandant alors que les secours ordinaires de l'art, elle nous défend de traverser son travail par une opération qui lui donne toujours d'énormes obstacles à surmonter. Quelque savante et quelque habile qu'elle soit, elle ne parvient jamais sans beaucoup de peine et sans un grand danger, à fabriquer une circulation nouvelle, et à établir la suppuration dans un moignon, où toutes les fibres et tous les vaisseaux sont non-seulement coupés, mais même entièrement privés du commerce nécessaire à l'organisation ; où les extrémités de ces mêmes vaisseaux violemment serrées et étranglées par une forte ligature, sont, pour ainsi dire, abandonnées à elles-mêmes, sans autre rencontre que celles des topiques, plus propres à les irriter qu'à ménager leur sensibilité ; où les fluides ne trouvent que des culs-de-sac, qui les empêchent de répandre sur la plaie le suc vital qu'ils portent en trop grande abondance aux parties supérieures.

Il suit de ces principes, qu'on peut se déterminer par deux différens motifs à différer l'amputation, ou parce qu'il y auroit trop de danger à la faire sur-le-champ, ou parce qu'on peut sans un grand danger la remettre à un autre temps. Je déterminerai dans un premier article les cas où le premier motif doit avoir lieu ; et dans un second article, les cas où le second motif doit décider pour le délai.

### ARTICLE I^er^. — *Cas où l'on doit différer l'amputation, parce qu'il y auroit trop de danger à la faire sur-le-champ.*

#### *Premier cas.*

Lorsque la plaie compliquée de fracas des os, du bras, de l'avant-

bras, de la cuisse et de la jambe, est accompagnée d'une commotion trop forte. Je m'explique ; et de l'explication naîtront comme d'elles mêmes les raisons du délai.

Par commotion trop forte, j'entends celle qui de la partie blessée s'étend à toute l'économie animale par le genre nerveux ; on la connoît par ses suites, ou plutôt par ses effets presque momentanés : ce sont pour l'ordinaire la petitesse et la concentration du pouls, la syncope, les angoisses, la perte de la raison, les mouvemens convulsifs, le hoquet, le vomissement, les frissons irréguliers, avec roidissement de tout le corps, le froid universel, l'engourdissement général avec pesanteur, le changement de couleur, qui devient jaune, verte, plombée, etc. Ces effets, qui ne peuvent manquer d'être aperçus du chirurgien, pour peu qu'il soit attentif, l'obligent de différer l'amputation, sans qu'il soit nécessaire de les voir tous réunis. C'est assez du concours sensible de quelques-uns pour le décider : il peut même suffire d'un seul, tel que seroit le froid universel, l'engourdissement général, le roidissement de tout le corps, la convulsion de toutes les parties. Ces effets indiquent la commotion dont je parle, et sont la preuve d'un étranglement qui arrête le mouvement musculaire, et intercepte la circulation.

Or il est indubitable que l'amputation dans ce moment, doit rendre ces deux accidens encore plus funestes : car, en premier lieu, dans l'état d'érétisme où est le genre nerveux, elle ne peut qu'y ajouter un surcroît d'irritation ; en second lieu, elle ne peut qu'intercepter de plus en plus la circulation, en occasionnant une obstruction plus grande dans tous les vaisseaux : car il est évident que la suppression du membre retranché, ne permettant plus aux liquides de continuer le peu de mouvement progressif qu'ils pouvoient encore y avoir avant l'amputation, c'est une nécessité que le reflux s'en fasse dans les autres, qui ne sont déjà que trop tendus ; que par une suite inévitable, le surcroît de gonflement augmente la tension et l'érétisme des parties nerveuses, et mettre un nouvel obstacle à la circulation. Qu'en doit-il arriver, que suspension d'excrétions, fièvre violente, avec rêveries, redoublement de convulsions et de hoquets, inflammation, gangrène ?

*Second cas.*

Trop de vigueur dans le blessé, jointe à la commotion.

C'est une suite du cas précédent. Cet état de vigueur, bien loin d'être favorable à l'opération, comme étant le plus fort et le plus sain, ne peut y être que nuisible, parce qu'à raison du plus de vigueur, la contraction des solides et la consistance ou densité des fluides, sont trop fortes, et par conséquent plus capables d'aug-

menter que de diminuer le gonflement, la tension et l'engorgement, qui, comme il vient d'être prouvé, sont encore plus considérables après le retranchement d'un membre, qu'ils ne l'étoient auparavant.

On a vu dans l'exposé préliminaire de cette seconde partie, ce que fait la seule ligature nécessaire dans cette opération : la contraction et la densité dont je parle, jointes à la suppression du membre, et à la compression extraordinaire de toutes les parties qu'embrasse la ligature, forment la preuve complète de la décision : aussi voit-on pour l'ordinaire que l'amputation réussit mieux quand le sujet est affoibli, parce qu'alors la circulation est plus douce et plus unie. Les solides se trouvant plus relâchés, et les fluides atténués, ceux-ci éprouvent dans leur reflux beaucoup moins de résistance, et enflent avec bien plus d'aisance les voies nouvelles que la nature substitue à celles qui manquent.

### *Troisième cas.*

Mauvaises qualités des liqueurs. J'entends celles dont les causes sont internes, telles que quelques virus scrophuleux, scorbutique, vérolique, la jaunisse, le marasme, un vice épidémique de maladie contagieuse, une fièvre violente. Il faut nécessairement les détruire, ou commencer à les corriger avant que de faire l'amputation ; elles ne peuvent que porter le désordre dans la plaie en y portant leur vice, par le commerce continuel et réciproque de toutes les parties du corps. La foiblesse qui les accompagne, n'est plus ce relâchement louable des solides dont nous parlions tout-à-l'heure ; mais une énervation aussi vicieuse que la dépravation dont elle est le pernicieux effet. La foiblesse n'a besoin que de confortatifs : la dépravation, pour cesser d'être nuisible, a besoin de correctifs ; et l'on sent la différence des uns aux autres pour accélérer ou retarder une opération qui peut dépendre de ces secours.

### *Quatrième cas.*

L'état inflammatoire d'un viscère principal, tel que le poumon, le cerveau, les meninges, etc. une tension inflammatoire au voisinage de la blessure, qui s'étendroit jusqu'à l'endroit où se doit faire l'amputation.

Deux raisons établissent la nécessité du délai en pareil cas : la première est que l'inflammation dont il s'agit feroit sur la plaie le même effet que les causes de dépravation déduites dans le cas précédent. La seconde, que le reflux inévitable de la plaie aux autres

parties, ne pourroit qu'augmenter l'inflammation dans le viscère qui en est affecté.

Le mécanisme sur lequel ces deux raisons sont fondées, est suffisamment développé dans les cas précédens, et oblige de lever l'obstacle avant que d'en venir à l'opération.

*Cinquième cas.*

Défaut de pansement dans le premier temps.

Il arrive de ce défaut que la dépravation dans les parties blessées devient, par le laps de temps, équivalente à celle qui est l'effet de vices et des causes internes du troisième cas; alors elle doit également se communiquer à toute l'habitude du corps par le commerce continuel et réciproque : elle exige donc également les correctifs préparatoires à une heureuse amputation.

*Sixième cas.*

Mortification non bornée, sur-tout lorsqu'au dessus de la plaie se trouve une tuméfaction phlogistique, qui s'étend au-dessus de l'endroit où doit se faire la section des chairs.

Ne point différer en pareil cas, ce seroit risquer de voir au-dessus de la section même la gangrène se former et gagner les parties supérieures; ce qui arrive sur-tout, quand les causes sont de la nature de celles auxquelles je viens d'attribuer, dans le troisième cas, les mauvaises qualités des liqueurs.

Comme le membre se trouve alors sphacélé en fort peu de temps, l'on pourroit croire que l'amputation prompte est l'unique ressource; mais l'expérience, supérieure à tous les raisonnemens, y est contraire, et l'on a vu plusieurs sujets en qui cette opération a été infructueuse, pour s'être pressé de la faire avant que la mortification fût bornée.

M. *Boucher* appuie cette doctrine, dans ses Mémoires, de l'exemple d'un Cadet Hollandois, qui mourut avec la gangrène au moignon et à la cuisse, deux jours après y avoir souffert l'amputation, qu'on avoit cru pouvoir seule en arrêter le progrès.

M. *Pialoux* ayant observé les mauvais succès de cette opération dans les mêmes circonstances, prit en conséquence le parti de ne la plus faire, que la mortification ne fût bornée par une ligne circulaire de séparation bien profonde : aussi en fit-il plusieurs avec cette précaution, qui lui réussirent toutes, quelques-unes même de la cuisse.

Dans tous ces cas, comme l'on voit, il y auroit un danger évident

à faire l'amputation sur-le-champ : ceux où l'on ne risque point à la différer seront déterminés dans l'article suivant.

ARTICLE II. — *Cas où l'on doit différer l'amputation, parce que l'on peut sans grand danger la remettre à un autre temps.*

*Premier cas.*

En général, lorsque le fracas en conséquence duquel l'amputation est jugée nécessaire, ne vient que du mousquet.

La raison est que la collision n'en étant que foible, en comparaison de celle qui vient du canon, de la bombe et de la grenade, la commotion n'en peut occasionner des accidens aussi difficiles à combattre, ni capables de produire des effets aussi étendus et aussi prompts : à quoi il faut ajouter que la contusion et le déchirement fait par la balle, sont toujours moindres que dans les plaies faites par le boulet et les éclats des autres instrumens plus forts que le fusil.

Ce délai donne au malade le temps de revenir du saisissement, qui jette toujours du trouble dans l'économie animale ; à la nature, celui de fournir les ressources secrettes, en reprenant, pour ainsi dire, son assiette ordinaire ; au chirurgien, celui d'opérer moins brusquement, et par conséquent avec plus de sécurité. S'il en arrive que le blessé guérisse sans amputation, la chirurgie ne pourra qu'applaudir à un traitement qui aura si heureusement combattu les accidens sur lesquels elle avoit jugé avec fondement cette opération nécessaire dans le moment de la décision. Les exemples de cet heureux succès sont si communs, qu'on ne finiroit pas si l'on vouloit rapporter ici les observations qu'en fournissent nos grands maîtres : elles sont connues de l'Académie ; et j'ose avancer que le délai dans le cas présent est d'autant plus conforme à ses vues, qu'il tend à conserver au blessé la vie avec tous ses membres.

Mais, dira-t-on, dès que l'amputation est une fois jugée nécessaire, ne vaut-il pas mieux la faire avec toute l'assurance possible du succès, quand il ne s'y trouve pas de grands obstacles à vaincre, que de s'exposer, en différant, à en avoir de difficiles à combattre ?

Je réponds à cela, que si la maxime sur laquelle on raisonne, peut avoir lieu dans les cas où l'œuvre de la main ne tire pas à de funestes conséquences, c'est certainement en abuser, que de l'appliquer à une opération qui met toujours la vie du sujet en un très-grand danger, et je persiste à dire que l'espérance de bien faire l'amputation et d'y réussir, ne doit jamais l'emporter sur l'espérance de l'éviter : or celle-ci subsiste tant que rien ne presse d'amputer.

*Second cas.*

Lorsque le fracas n'attaque l'os que dans sa partie moyenne pourvu cependant que les circonstances ne soient pas les mêmes que dans le premier cas de la première partie ; que la plaie contuse n'indique pas des accidens consécutifs dont le développement seroit craindre, et que les parties charnues n'aient point perdu leur chaleur naturelle. Le cas s'étend à tous les grands os.

Ce qui doit avec ces précautions déterminer au délai, en pareil cas c'est que,

1° Selon les lois de la mécanique, il est besoin d'un moindre effort pour rompre un corps dur de quelque étendue par son milieu que vers l'une ou l'autre de ses extrémités ; d'où il s'ensuit que la fracture d'un des grands os dans sa partie moyenne, doit être l'effet d'une collision moins violente, et qui produit conséquemment une commotion moins forte et moins dangereuse dans ses suites : au lieu que le fracas des extrémités suppose une collision plus violente, tant à raison de leur proximité des points d'appui, qu'à raison de leur consistance, qui les rend moins fragiles que le corps de l'os creux.

2° La partie moyenne de l'os est enveloppée de parties charnues, moins susceptibles en elles-mêmes d'irritation et de douleurs aiguës, parce que les fibres en sont plus molles et moins *attrites* pour l'ordinaire, parce que la partie osseuse qu'elles enveloppent, résistant moins à la collision, leur occasionne une contusion moins forte : au lieu que les parties molles qui recouvrent les apophyses, les épiphyses et leurs environs, sont plus susceptibles d'irritation, et plus *attrites*, pour les deux raisons contraires, et de leur tissu plus sec et plus serré, et du plus de résistance de la partie osseuse qu'elles enveloppent, à l'impulsion du corps contondant.

*Troisième cas.*

Lorsque dans l'articulation du coude ou du genou, la fracture n'affecte point l'extrémité inférieure de l'*humerus* ou du fémur, quoique l'autre partie de cette articulation soit fracassée, si d'ailleurs les accidens ne sont pas urgens, l'on doit encore différer.

Car quoiqu'il soit vrai, comme il vient d'être prouvé dans les cas précédens, que les têtes d'os en général résistent plus à la collision, et exigent conséquemment un plus grand effort pour être cassées que la partie moyenne, et que de là suivent les conséquences que nous en avons tirées ; on doit cependant conclure ici, que cette collision

lus forte ne l'a pas été dans le cas présent à un degré d'excès qui demande célérité pour l'opération ; puisque l'extrémité, soit de l'*humerus*, soit du fémur, n'en est pas endommagée, malgré la contiguité.

Mais ce qu'il faut remarquer ici, et qui mérite une attention particulière, c'est qu'en faisant dans le cas présent l'amputation sur-le-champ, l'on sacrifie tout d'abord une articulation dont la fracture n'affecte que la partie inférieure. Or en différant on ne risque rien e plus, et il peut en arriver que l'on soit dispensé de faire un tel acrifice.

### *Quatrième cas.*

Lorsque dans les plaies des jointures de la jambe avec le pied, et e l'avant-bras avec la main, les os de la jambe et du tarse, de l'ant-bras et du carpe, ne sont cassés ou brisés qu'en partie, parce ue l'éloignement du tronc, sur-tout quand les accidens ne sont pas xtraordinaires, rend le progrès de la commotion moins dangereux ans ces parties, et que d'ailleurs une foule d'observations favorisent ette décision : inutilement les mettrions-nous sous les yeux de l'Aadémie.

Le même cas doit s'étendre, et à plus forte raison, aux articulaions des extrémités, soit au métacarpe, au métatarse et aux phanges. La chirurgie, dans ces sortes de plaies, a l'avantage d'être irigée par l'étendue de l'espace entre les extrémités et les articles rincipaux, et de pouvoir combattre les accidens primitifs sans raindre que les consécutifs la préviennent et lui deviennent insurmontables.

Ces raisons me paroissent si solides, que je ne puis voir sans egret des mains amputées sur-le-champ. Il est vrai que dans les xemples qu'on en rapporte, la pratique se trouve justifiée par le uccès ; mais ce succès, qui prouve à la vérité qu'on a bien opéré, t dans des circonstances qui n'avoient rien de contraire à l'opération, rouve-t-il également qu'on ne pouvoit sans danger la remettre à un utre temps? Ce qu'il y a de bien certain, c'est que ceux à qui l'on a etranché dès l'instant de la blessure cette partie du corps si nécesaire et si utile même, quelque mutilée qu'elle soit, ne l'auroient pas lus perdue, si l'on avoit différé l'amputation.

### *Cinquième cas.*

En général, lorsque les plaies compliquées de fracas des os ne ont point faites par armes à feu.

La raison du délai est, que ces sortes de plaies ne sont jamais ac-

compagnées d'une commotion si grande que celles d'arquebusades qui demandent célérité, et que les accidens primitifs ne s'en étendent ni si loin, ni si promptement.

Ce dernier cas seroit superflu, si l'Académie ne renfermoit dans sa proposition que les plaies faites par armes à feu. Mais en se servant du terme *sur-tout*, elle a donné clairement à entendre que si c'étoit là son intention principale, elle ne prétendoit pas exclure de ce mémoire les autres plaies également compliquées de fracas des os.

## *Récapitulation.*

Ce détail présente naturellement trois sortes de cas décisifs de l'accélération ou du retardement de l'amputation : des cas *pressans*, ce sont ceux de la première partie de ce mémoire : des cas *nuisibles*, ce sont ceux du premier article de la seconde partie : des cas *neutres*; ce sont ceux du second article de la seconde partie.

Les premiers sont toujours tels dès le premier instant, et ne le sont que parce qu'ils peuvent devenir *nuisibles* en très-peu de temps par un accroissement d'irritation.

Les seconds peuvent être *pressans;* mais comme *nuisibles*, ils sont si contraires à l'amputation, qu'ils la rendroient pire que le mal, si on la faisoit sur-le-champ.

Les troisièmes n'ont rien d'un côté qui soit contraire à l'opération, ni rien de l'autre qui oblige de la faire dans le premier temps.

Amputer sur-le-champ dans les cas *pressans*, c'est employer l'unique moyen de sauver le blessé du péril. Le faire de même dans les cas *nuisibles*, quoique pressans d'ailleurs, c'est abréger de gaîté de cœur la vie d'un homme qui paroît à la vérité devoir bientôt la perdre, mais dont il y a toujours à espérer tant qu'il vit, parce que la nature peut être aidée par d'autres secours. Faire enfin l'amputation sur-le-champ dans les cas *neutres*, c'est prévenir, j'en conviens, des accidens qui pourroient la rendre impraticable, si l'on en étoit prévenu, et qu'ils fussent développés jusqu'à un certain point : mais c'est faire courir avant le temps les risques d'une opération qui met toujours la vie du sujet en danger.

La nécessité oblige de diligenter dans les cas *pressans*. L'humanité défend d'agir sur-le-champ dans les cas *nuisibles*. La prudence exige qu'on ne se presse point dans les cas *neutres*. De là deux règles générales.

PREMIÈRE RÈGLE GÉNÉRRLE.

*Toujours différer l'amputation dans les cas nuisibles et dans les cas neutres, et ne la faire sur-le-champ que dans les cas pressans.*

Mais dans ces cas pressans il y en a qui sont nuisibles dès le premier instant pour cause de vices internes; et l'on peut s'y méprendre, soit parce que ces vices ne sont pas faciles à apercevoir, soit qu'ils échappent à l'attention du chirurgien, plus occupé de ce qu'il y a d'apparent dans la plaie, que de ce qui rend intérieurement l'habitude du corps ou du tempérament vicieuse. Il y en a d'autres qui n'étant point nuisibles dès le premier moment, le deviennent en très-peu de temps par un développement des accidens primitifs, qui confinoit déjà avec les consécutifs à la première inspection de la blessure; et comme le moins tient beaucoup du plus dans les plaies de cette espèce, on peut regarder comme encore pressans des cas qui sont déjà nuisibles.

Or amputer sur-le-champ dans ces deux sortes de cas, c'est le faire à contre-temps; trop tôt pour ceux qui sont nuisibles dès le premier instant; trop tard pour ceux qui étoient pressans d'abord, mais qui cessent de l'être alors en devenant nuisibles.

SECONDE RÈGLE GÉNÉRALE.

*N'amputer sur le champ, même dans les cas pressans, que quand on est sûr, autant qu'on le peut être, qu'ils ne sont point nuisibles pour cause de vices internes, ou qu'ils ne touchent point aux accidens qui les rendroient nuisibles.*

Si de la théorie qui nous fournit ces deux règles générales, nous rapprochons l'expérience, nous y trouverons de quoi les appuyer et en faire sentir les avantages. Sans remonter à des temps reculés, arrêtons-nous à l'action de Fontenoi. Plus l'époque en est proche de nos jours, plus nous serons autorisés à croire qu'il y avoit d'habileté dans la chirurgie, qui va toujours en croissant en degrés de perfection. Dans ce temps si voisin du nôtre, et où l'on vit opérer tant d'habiles mains déjà exercées depuis plusieurs années que le fléau de la guerre leur avoit fourni des sujets sans nombre, combien en réchappa-t-il de ceux à qui l'amputation fut faite sans différer? A peine un tiers. M. *Boucher* en a donné la liste: on peut la consulter. D'où a pu venir un si mauvais succès? Seroit-ce trop hasarder que de l'attribuer en très-grande partie à ce qu'on a confondu les cas nuisibles avec les cas pressans? N'est-il pas même permis de con-

jecturer que du tiers qui s'est sauvé, la plupart étoit dans le cas neutre, dont par conséquent un assez bon nombre auroit pu guérir sans amputation ; en sorte que des amputés, il n'y en auroit eu sauvé ceux-ci qu'environ un quart de sauvé ? C'est ce que je soumets au jugement de l'Académie.

Je ne vois rien qu'on puisse m'objecter, à quoi je n'aie répondu d'avance, sinon peut-être que les blessés qui seront dans les cas nuisibles, auront, en conséquence du délai, beaucoup plus à souffrir que si l'amputation à laquelle il faudra venir après bien de douloureux préparatifs, leur étoit faite sur-le-champ.

Mais, 1° je ne crains point qu'une pareille objection soit jamais faite par aucun des grands maîtres de l'art. 2° Il est facile de répondre que si en pareil cas l'on est obligé de faire souffrir aux blessés des incisions de toute espèce, les taillades, l'application du cautère, etc., c'est leur état qui nous réduit à cette fâcheuse nécessité, et qu'il vaut mieux tenter à diverses reprises de leur sauver la vie par plusieurs souffrances, que de les faire certainement mourir par la première : car autant nous sommes sûrs de faire mourir ces sortes de blessés par une amputation faite sur-le-champ, autant connoissons-nous peu les ressources que la nature et le tempérament, aidés de ces préparatifs, peuvent nous ménager pour l'opération remise à un autre temps. M. *Faure* eût-il sauvé les dix amputés, s'il leur eût fait l'opération dans le premier temps ? En fût-il mort les deux tiers de ceux de Fontenoi, si l'on se fût moins pressé de la faire à la plus grande partie ? Je ne saurois me le persuader. C'est à l'Académie d'en juger (1).

(1) L'amputation étant jugée indispensable, il faut la pratiquer sur-le-champ, telle est la doctrine actuelle. L'état de stupeur ou se trouve le malade paroît propre à diminuer la douleur de l'opération. Les calmans et les antispasmodiques peuvent combattre l'irritation nerveuse, si le premier effet de la commotion a disparu. La saignée et les évacuans remédieront aisément à la surabondance de force du sujet, et à l'état de plénitude où se trouvent souvent les voies digestives. En amputant sur-le-champ, on épargne au malade de longues souffrances et toute la série des accidens qui ont coutume de compliquer les grandes plaies d'armes à feu ; les incisions qu'il faut faire pour retirer les corps étrangers, sont souvent aussi douloureuses que l'amputation elle-même, et ne préviennent pas toujours un gonflement excessif ni la gangrène qui en est la suite. Enfin le malade est beaucoup plus facile à transporter, quand il a été amputé, et l'on n'a point à craindre le déchirement des chairs par les pointes aigües des os brisés. (*Note de l'Editeur.*)

## SUJET

### PROPOSÉ EN 1756, POUR LE PRIX DE 1757.

*Dans les cas où l'amputation de la cuisse dans l'article, paroîtroit l'unique ressource pour sauver la vie à un malade, déterminer si l'on doit pratiquer cette opération, et quelle seroit la méthode la plus avantageuse de la faire* (1).

## SUJET

### PROPOSÉ EN 1757, POUR LE PRIX DE 1758.

*Déterminer les cas où les injections sont nécessaires pour la cure des maladies chirurgicales, et établir les règles générales et particulières qu'on doit suivre dans leur usage* (2).

(1) L'Académie a reçu douze Mémoires sur ce sujet, et n'en a point trouvé qui fût digne du prix. Parmi ces Mémoires, il en est un dans lequel l'auteur a en vue de prouver que l'opération proposée n'est partieable en aucun cas. S'il eût établi cette assertion de façon à lever tous les doutes sur cela, le prix lui auroit été décerné, et le seroit encore à celui qui prouveroit incontestablement cette proposition, parce qu'il seroit censé avoir démontré que cette opération ne peut jamais être une ressource pour sauver la vie à un malade, contre la supposition suivant laquelle l'Académie demande si on doit la faire, et quelle seroit la meilleure méthode de la faire.

Le même sujet a été remis pour l'année 1759, avec promesse d'un prix double.

(2) Ce point de thérapeutique chirurgicale a été jusqu'à présent fort peu approfondi, et présente néanmoins un vaste champ de doctrine. L'Académie desire que l'on expose les avantages et les inconvéniens que les injections doivent avoir dans les différentes espèces de maladies, et suivant la nature différente des parties malades, notamment de celles qui sont contenues dans les capacités; que les auteurs donnent les procédés particuliers qu'ils pourroient avoir, tant pour les compositions que pour les instrumens, afin que leur théorie soit appuyée sur des exemples et des observations.

L'Académie a jugé à propos d'ajouter cette condition à celles qui ont été jusqu'ici demandées : savoir, que les auteurs mettront simplement une devise à leurs ouvrages; mais que pour se faire connoître, ils y joindront, dans un

# MÉMOIRES SUR LA QUESTION PROPOSÉE

## PREMIER MÉMOIRE, PAR M. GRILLON.

I. LA perfection d'un art est l'ouvrage de la sagacité, de l'industrie et des travaux : leur alliance a seule le droit d'en étendre la sphère elle crée, elle réforme les différens moyens propres à donner la plus grande précision à son exercice. C'est par elle que la chirurgie se trouve enrichie d'une infinité d'inventions ; ses livres en sont remplis, et l'on ne peut les y considérer sans en admirer le nombre et la variété. Si chacune d'elles avoit apporté le sceau de la perfection en sortant du génie de son auteur, cet art auroit aujourd'hui peu à désirer pour être aussi parfait qu'il est utile. Il est encore éloigné de jouir de ce double avantage ; car malgré les efforts des grands hommes de tous les temps et de tous les lieux qui l'ont cultivée, il y a encore des parties qu'ils ont laissées si imparfaites, qu'elles ont un extrême besoin d'être approfondies pour qu'on puisse en tirer tous les avantages qu'on a droit d'en attendre.

II. Les injections sont du nombre des inventions de la chirurgie desquelles il ne nous reste que de foibles traces. Depuis la naissance de cet art jusqu'à nos jours, nous voyons qu'elles ont été mises en usage ; mais cette ancienneté de services nous apprend peu de chose de leur utilité. En effet, quels avantages pouvons-nous tirer des observations et des exemples vagues, où il semble, dans la plupart, qu'on s'en soit servi plutôt par imitation, par habitude, que par des indications appuyées sur des raisonnemens émanés des circonstances qui doivent décider de leur nécessité? Quel fonds pouvons-nous faire sur la confiance aveugle que lui ont vouée certains praticiens qui les ont employées dans les cas où elles sont visiblement, nous ne dirons pas seulement contraires, mais pernicieuses ; sur un mépris si outré de la part d'autres praticiens qu'ils ont dédaigné d'implorer leur secours dans des circonstances où elles auroient pu rendre les plus importans services? Tel est l'état où se trouve cette partie de la chirurgie : elle a été jusqu'à ce jour enveloppée de ténèbres si épaisses, qu'il n'y a eu que les grands maîtres, guidés par le flambeau de l'ex-

papier cacheté et écrit de leur propre main, leurs nom, demeure et qualité; et ce papier ne sera ouvert qu'en cas que la pièce ait remporté le prix.

Le prix a été adjugé au Mémoire n° 8, ayant pour devise cette phrase de *Celse : Satius est anceps experiri auxilium quàm nullum*. L'Auteur est M. GRILLON, maître en chirurgie à Rouen.

périence et par des réflexions solides, qui aient pu en connoître la vérité.

III. L'académie royale de chirurgie, dont les travaux ont pour base la perfection des objets qu'elle embrasse, demande que l'on mette la doctrine des injections dans un jour semblable à celui dont jouissent plusieurs parties de la chirurgie : nous pensons qu'il faut pour cela recueillir avec soin ce qui est épars de côté et d'autre sur cette matière, en exprimer ce qu'il y a de vrai et de bon, et l'incorporer à nos propres connoissances. Quoique cette provision ne soit composée que de fragmens sans rapport, sans liaison, souvent en contradiction entre eux, ne les méprisons point : il nous seroit difficile, sans eux, de faire paroître notre sujet dans le jour dont il a besoin. C'est à leur faveur qu'il nous sera permis de parvenir à sa juste appréciation, de dévoiler les degrés de ses propriétés, et les cas où elles se déploient. Un moyen ne peut être universel ; son efficacité est donc nécessairement bornée. Quelles qu'en soient les limites, il faut les connoître ; car il est certain qu'on n'en tirera pas tous les avantages qu'il promet et qu'il peut donner, si on a pas déterminé avec précision les circonstances favorables ou défavorables qui permettent ou défendent son usage. L'abus qui suivra de cette indétermination le rendra infidèle, et son infidélité lui méritera la proscription. Il est donc indispensable de fixer les termes où commencent et finissent ses propriétés : avec cette sage précaution, on obtiendra ce qu'on a lieu d'en espérer.

IV. La chirurgie ne doit s'armer de l'appareil effrayant de ses instrumens tranchans, que lorsqu'elle a épuisé ou reconnu insuffisans des moyens plus doux et plus simples : amie de l'humanité, entièrement occupée du soin de la faire jouir de tous les droits de la vie et de la santé, elle est satisfaite lorsqu'elle peut y travailler sans révolter sa sensibilité. Nous trouvons cet avantage dans les injections : ce sont des médicamens fluides dont les qualités, sont diversifiées, comme les circonstances qui demandent leur usage ; la chirurgie les emploie pour la guérison des maladies internes et externes, à la faveur d'un instrument nommé *seringue*.

La simplicité de ce secours fait son apologie ; il n'a rien de cet aspect redoutable qui souvent fait préférer aux malades les infirmités qui les accablent, à des guérisons certaines, mais que la chirurgie ne peut leur donner que par des moyens douloureux.

V. Les injections sont donc de ces secours de la chirurgie que les malades acceptent sans répugnance. Cette prérogative les rend infiniment recommandables ; elles le seroient encore plus, si l'effet en étoit aussi fidèle qu'agréable ; mais elles ne peuvent prétendre à de si grands avantages ; elles ont des inconvéniens qui sont inséparables de leur usage ; il leur est impossible de soutenir le parallèle d'effi-

cacité avec d'autres moyens, dans bien des cas où elles sont, comm eux, praticables. L'examen de ces deux circonstances défavorable aux injections, en montrera la vérité, et il en résultera la connois sance de leur juste valeur, et des règles qu'il faudra observer pou l'obtenir. Par-là notre travail se trouve naturellement partagé e quatre parties : dans la première, nous rechercherons les inconvé niens des injections : dans la seconde, nous en ferons le parallèle avec d'autres moyens : dans la troisième, nous fixerons leur vrai usage : enfin, dans la quatrième, nous donnerons les règles qu'il faut observer en les employant.

### ARTICLE I^er^. — *Inconvéniens des Injections.*

I. Les difficultés de l'art de guérir seroient renfermées dans des bornes plus étroites qu'elles ne le sont, si les procédés dont il se sert arrivoient sans empêchement à leurs fins ; la certitude des succès seroit presque toujours la suite des entreprises. Mais il n'est pas accordé à cet art d'avoir dans toutes ses parties tant de précision dans son exercice ; des obstacles, des inconvéniens semblent souvent s'y multiplier, pour traverser les moyens les mieux concertés; ce n'est qu'après les avoir écartés que l'on peut se flatter d'obtenir ce qu'ils promettent. Pour sentir la vérité des inconvéniens que nous allons reconnoître dans l'usage des injections, il faut avoir présent ce qu'on entend en chirurgie par plaie profonde, *sinus*, fistule, abcès, avec ouverture disproportionnée à ses dimensions, en quelques parties externes ou internes que ces maladies soient situées. Ce sont les cas principaux dans lesquels on les emploie, et c'est par eux que nous découvrirons leurs défauts. Ce sont autant de cavernes dans le sein desquelles il y a des désordres qui troublent et contrarient les travaux de la nature. L'art, son ministre et son appui, s'empresse de l'aider ; mais la petitesse des ouvertures par lesquelles il peut communiquer ses secours, et les faire parvenir jusqu'aux lieux qui les demandent, ne lui permet point d'autres voies que celles des injections. Si elles étoient aussi certaines dans leurs effets qu'elles sont faciles à pratiquer, l'art trouveroit en elles les plus précieux avantages; mais l'exposé des nombreux inconvéniens qui les environnent, doit naturellement affoiblir les espérances qu'il peut en concevoir.

#### *Premier inconvénient.*

Les injections accablent et surchargent les parties dans lesquelles elles sont faites.

Leur forme est fluide ; comme telles, elles ont les propriétés communes à tous les autres fluides ; conséquemment elles sont composées

de particules pesantes dont la gravité, en quelque endroit qu'elles soint placées, est proportionnelle à la quantité de matières dont elles sont composées. Cette gravité est d'autant plus sensible aux parties malades, que la quantité de liqueurs d'une injection, ordinairement proportionnée à la grandeur de la cavité destinée à la recevoir, s'y détermine subitement. Tout changement subit qui arrive aux parties du corps, leur est toujours à charge et incommode. Cette incommodité se trouve souvent répétée cinq à six fois dans un même pansement, et fait nécessairement un inconvénient, lorsqu'il se passe sur-tout dans des parties faciles à ébranler.

*Second inconvénient.*

Les injections distendent les parties où elles sont faites ; elles y occasionnent des infiltrations, des sinuosités. On ne peut remplir de liquides une cavité, sans que ses parois ne soient distendues en tous sens ; ce qui nécessite de remplir une cavité qu'on injecte, c'est que tous les points de sa surface ont besoin de la présence de la liqueur injectée pour y réformer ce qui y est contre nature. Les distensions de tous les points d'une partie malade, y font naître un sentiment douloureux qui est souvent suivi d'inflammation et de ses suites. Lorsqu'elles se passent dans des parties extensibles, comme celles qui sont spongieuses, garnies d'une grande quantité de tissu cellulaire, elles augmentent les dimensions du lieu, elles ouvrent les airs des cellules, elles déchirent les moins résistantes, la liqueur de l'injection s'y insinue : delà les infiltrations et les sinuosités.

*Troisième inconvénient.*

Les injections enlèvent avec les fluides étrangers ces exudations glutineuses que la nature a soigneusement travaillées, pour être les matériaux élémentaires des parties solides ; pour servir de vernis et de défense aux végétations tendres et délicates avec lesquelles elle s'efforce de réparer ses pertes ; enfin, pour être le ciment avec lequel elle soude les parties divisées. Le chirurgien, qui en connoît la valeur, évite scrupuleusement de les en priver : quoi de plus capable de les enlever que les injections ? Ce sont des lavages qui pénètrent et entraînent aisément des sucs aussi déliés et aussi tendres ; les injections ravissent donc ces sucs aux parties, et avec eux les avantages qui reviendroient de leur secours.

*Quatrième inconvénient.*

Les injections détruisent les extrémités naissantes des vaisseaux ;

elles les froncent et les durcissent, sur-tout quand elles sont fréquemment répétées.

Par l'inconvénient précédent, nous voyons les vaisseaux dépouillés de leurs enveloppes ; conséquemment plus exposés à être insultés par le choc d'une liqueur déterminée souvent avec un assez grand degré de vitesse. Cette cause est plus que suffisante pour opérer des effets marqués : de grands chirurgiens les ont reconnus, c'est ce qui leur a fait avancer que les injections étoient susceptibles des mêmes inconvéniens que le tamponnement.

*Cinquième inconvénient.*

Les injections favorisent l'introduction de l'air dans les parties où elles se font : par conséquent elles sont coupables de toutes les mauvaises impressions qu'il peut faire sur les solides et les fluides de ces parties.

Ce qui attire cet inconvénient aux injections, c'est la longueur indispensable des pansemens que l'on fait avec elles, la nécessité de répéter souvent ces mêmes pansemens, enfin l'inattention du chirurgien à prendre garde qu'il ne s'introduise de l'air dans la seringue dont il se sert. Toutes ces circonstances se réunissent pour prouver qu'il est presque inévitable d'empêcher l'impression de l'air dans les parties où se font les injections.

*Sixième inconvénient.*

Les injections étant sous une forme liquide, elles ont les inconvéniens des remèdes de cette espèce : la vertu de ces remèdes s'altère et se dissipe très-promptement ; ils n'adhèrent que foiblement aux surfaces qui ont besoin de leur action.

Pour qu'un remède puisse produire ses effets, il faut que les particules efficaces dont il est composé puissent se conserver et s'attacher un temps suffisant aux surfaces qui doivent les recevoir. Si, à mesure qu'elles y sont appliquées, leur ténuité, leur subtilité, font qu'elles s'énervent et se dissipent, avant qu'elles aient eu le temps de déployer leur action, leur usage devient nul. La plupart des compositions des injections ont ces défauts ; ce qui limite extrêmement leurs propriétés.

*Septième inconvénient.*

Sans prétendre trop charger le tableau des inconvéniens qu'entraînent après elles les injections, il est indispensable de mettre sur leur compte les mauvais effets qui résultent de la manœuvre de cer-

tains praticiens, qui, pour les faire sortir des lieux où ils les ont faites, en pressent l'extérieur avec rudesse. Ces compressions sont autant de contusions qui attirent des accidens à la maladie qu'ils traitent.

II. Ce grand nombre d'inconvéniens qui accompagnent presque inséparablement l'usage des injections, est seul capable de les faire effacer du nombre des secours de la chirurgie : il les a fait abandonner par de grands chirurgiens. *Cæsar Magatus*, ce zélé partisan de la rareté et de la simplicité des pansemens, dont la plupart des maximes devroient être gravées sur les murs de nos écoles, les a regardées de l'œil le plus dédaigneux. Les *Belloste*, les *Lamothe*, les *Sharp*, ne les ont pas traitées beaucoup plus favorablement : mais ce qui a encore contribué à les faire mépriser, c'est l'impossibilité où elles sont de soutenir le parallèle d'efficacité vis-à-vis d'autres moyens, dans bien des cas où elles sont, comme eux, praticables.

## ARTICLE II. — *Parallèle des Injections avec d'autres moyens.*

I. Le choix des moyens dont l'usage est possible pour la guérison d'une maladie, est de la dernière importance. Pour y parvenir avec cette précision qui n'admet que le plus convenable, il faut déchirer le voile de ces ressemblances apparentes qui, en faisant prendre le change, détournent de la connoissance indispensable de la maladie et du remède qui lui est propre. C'est ici l'ouvrage de l'habileté et du discernement : à eux seuls il appartient de dissiper toute équivoque, de saisir le vrai des indications, d'évaluer les degrés d'efficacité des moyens praticables qui peuvent les remplir, et de se décider en faveur de celui qui en a le plus : aussi pour faire le parallèle des injections avec l'opération, le bandage expulsif, la contre-ouverture, la mèche, et le tamponnement méthodique, nous prenons pour guides les grands maîtres de l'art : ce n'est que d'après eux que nous fondons l'espérance de donner une décision qui mérite d'être adoptée.

II. Les maladies chirurgicales auxquelles les secours dont il est question sont applicables, sont les solutions de continuité profondes, sinueuses, fistuleuses, récentes ou anciennes : dans les unes et dans les autres, les principales raisons qui nous invitent à leur usage, sont d'obtenir la chute des escarres, de fondre les callosités, et sur-tout de prévenir ou détruire les croupissemens de matières. C'est un axiôme en chirurgie, que les liqueurs animales sorties des routes de la circulation, et épanchées dans un lieu où sur-tout l'air extérieur peut avoir un libre accès, subissent des dénaturations qui varient comme leur caractère et la diversité de leur mélange, et produisent d'abord dans les parties où est l'épanchement, des désordres diver-

sifiés comme leur structure, leurs fonctions, et leurs relations, et ensuite transmettent dans tout le système de l'économie animale des accidens formidables. Il est donc de la plus grande importance de choisir le moyen dont la puissance détournera avec le plus de promptitude et de facilité une source aussi féconde en malheurs.

Pour suivre ce parallèle, et entrer dans le vrai sens des choses, il faut avoir présens les inconvéniens des injections : par-là nous serons dispensés d'entrer dans des détails et des répétitions qui seroient déplacées.

*Parallèle des Injections avec l'opération.*

Les maladies chirurgicales qui sont dans le cas d'avoir besoin de quelques-uns des moyens dont nous discutons les prérogatives, trouvent dans la section totale une supériorité d'avantages qu'elles chercheroient inutilement dans les autres. Toutes les lois de la saine chirurgie prononcent en sa faveur ; ces lois sont dictées par la raison et par l'expérience : elles nous prescrivent d'ouvrir dans toute son étendue un abcès, une fistule, un sinus ; de mettre le fond de ces maladies à découvert et à portée des yeux et des mains ; de dilater une plaie dont le trajet a besoin de procédés différens de ceux qu'il faut pour des plaies simples. Par ce moyen, le chirurgien observe tout ce qui s'y passe ; les moindres défectuosités lui sont sensibles ; aussitôt qu'il les reconnoît, il y remédie ; souvent même il les prévient et les détourne. Tels sont les avantages de l'opération dans les lieux où elle est praticable. Nuls autres moyens ne peuvent en accorder autant, et les injections leur sont inférieures. En faut-il davantage pour les éloigner de toute comparaison avec l'opération ?

*Parallèle des Injections avec le bandage expulsif.*

Le bandage expulsif est un des secours de la chirurgie les plus doux à employer. C'est par un moyen aussi simple, que nous conduisons à des fins promptes et heureuses des solutions de continuité récentes ou anciennes, profondes et caverneuses : à sa faveur nous rapprochons les parois des plaies et des ulcères ; nous empêchons ou tarissons un croupissement funeste, et nous procurons la réunion. Il est inutile de détailler comment les injections ne peuvent atteindre à d'aussi grands avantages.

*Parallèle des Injections avec la contre-ouverture.*

Lorsque l'entrée d'une plaie, d'un abcès, d'un ulcère, ne donne

point une issue libre au sang et aux matières déposées dans leur sein, et que leur situation permet une contre-ouverture, on ne doit point hésiter à la faire : par son moyen on délivrera la partie d'un croupissement qui l'empêchoit de jouir de cette liberté nécessaire à la reproduction des substances perdues, et à la réunion des parties divisées. Les injections sont ici très-certainement praticables ; elles peuvent même enlever ces matières chaque fois qu'on les fait ; mais il n'est pas en leur pouvoir d'empêcher que dans les intervalles que l'on est indispensablement obligé de mettre entre chaque pansement, ces matières ne s'amassent de nouveau, et ne produisent leurs pernicieux effets. Cet événement, abstraction faite des autres qui leur appartiennent, est souvent le seul qui s'oppose à la guérison de ces maladies : il disparoît par la contre-ouverture, et donne à celle-ci une supériorité de mérite qui est incontestable.

### *Parallèle des Injections avec la mèche.*

L'usage de la mèche suppose celui de la contre-ouverture ; les cas où elle convient peuvent être ceux des injections. La contre-ouverture satisfait à toutes nos espérances, lorsque les parois des parties cavernées n'ont point été trop dévastées, soit par le croupissement des matières, soit par l'agent qui a produit la division, et lorsqu'elles ont un ressort suffisant pour en rapprocher tous les points sans laisser d'interstices. Si le seul ressort des parties est en défaut, la compression externe y suppléera ; mais si ces parois sont ruinées et abreuvées, elles ont besoin de suppuration et de détersion, et l'on ne peut les obtenir qu'en appliquant sur leurs surfaces des remèdes capables de les produire. Quel autre moyen le leur transmettra plus commodément et plus sûrement que la mèche ? C'est un corps doux, mollet, qui se charge aisément des médicamens nécessaires, et les tient appliqués sur les parties qui ont besoin de leur présence. Si on se rappelle ce que nous avons reproché aux injections, et qu'on réfléchisse que la mèche n'est susceptible d'aucuns de ces reproches, on sera convaincu de la nécessité de prononcer en sa faveur.

### *Parallèle des Injections avec le tamponnement méthodique.*

Le tamponnement, dont le nom seul révolte, a cependant, dans des mains guidées par le génie et par le savoir, des avantages qu'il seroit téméraire d'espérer de tout autre procédé. Un sinus placé de manière à ne permettre ni section totale, ni bandage expulsif, ni contre-ouverture, ni mèche conséquemment, recevra par son moyen un secours efficace. Ce tamponnement n'est point celui qui a excité

l'indignation des chirurgiens éclairés ; mais une garniture méthodique de tous les points du sinus, de manière à n'y laisser aucun vide. Un semblable pansement, sans molester les parties affligées, favorise l'écoulement des matières croupissantes, et préserve de leurs funestes suites. L'illustre M. *Quesnay* nous fournit des exemples de ce procédé dans son art de guérir. Ce grand maître obtint la guérison d'un sinus caverneux, situé entre le tibia et le péroné, qui avoit produit des ravages affreux, et épuisé grand nombre de moyens, parmi lesquels se comptent les injections. Ce fait est une preuve évidente que les injections ne peuvent disputer d'efficacité avec le tamponnement méthodique.

III. La connoissance des inconvéniens des injections, celle de leur infériorité aux moyens avec lesquels nous venons de les comparer, nous mène naturellement à tirer une conclusion générale, qui doit faire loi en chirurgie : c'est que toutes les fois que les circonstances des maladies chirurgicales permettent pour leur traitement la concurrence des injections avec l'opération, le bandage expulsif, la contre-ouverture, la mèche, le tamponnement méthodique, nous ne devons point balancer à préférer ces derniers moyens. Les injections n'ont jamais rien donné qui puisse leur être comparé ; l'impéritie ou la timidité, peuvent leur accorder la préférence, mais le savoir la leur refusera : il seroit presque tenté de les proscrire de la chirurgie. Cependant, réservés dans nos jugemens, en les écartant des cas proposés, nous chercherons à en faire l'application à d'autres circonstances, et nous reconnoîtrons qu'elles ne sont point à rejeter.

## ARTICLE III. — *Vrai usage des injections.*

I. Nos recherches sur les injections n'ont servi jusqu'à présent qu'à les déprimer : si elles ont quelque mérite, il sera d'autant mieux établi, qu'il aura passé par un examen plus rigoureux. Ce seroit avec regret que nous les en trouverions aussi destituées que l'ont prétendu certains chirurgiens. C'est un point que nous discuterons avec une attention scrupuleuse : pour cela, nous examinerons tous les cas où elles peuvent être employées, et nous tiendrons un compte exact de ceux d'entr'eux qui demandent ou refusent leur usage. Nous commencerons nos perquisitions par des vérités qui sont très-avantageuses aux injections.

Un moyen est estimé nécessaire, lorsque dans un cas donné il est capable de produire des effets supérieurs à tout autre.

Les injections transmettent des secours dans des lieux où il est impossible d'en porter par toute autre manière.

Les endroits accessibles aux injections sont susceptibles de toutes

les circonstances qui nous nécessitent de nous servir des anodins, des émolliens, des astringens, des balsamiques, des mondificatifs, des détersifs, des caustiques, etc.

Ces vérités forment une spécieuse présomption en faveur des injections. Si elles soutenoient par les faits le nombre et la variété des indications qu'elles promettent de remplir, elles seroient placées avec distinction entre les principaux moyens dont se sert la chirurgie. Mais ce que nous avons avancé dans les articles précédens, nous donne une juste défiance de leurs effets : elle augmentera ou diminuera, selon que leurs effets seront conformes ou non avec les lois de la nature, les principes de l'art, et les observations les plus exactes. Ce seront nos guides pour déterminer les vrais usages des injections dans,

1° Les solutions de continuité externes, récentes ou anciennes.
2° Les solutions de continuité internes, récentes ou anciennes.
3° Les maladies des oreilles.
4° Les maladies du nez, et des sinus de la base du crâne.
5° Les maladies des voies lacrymales.
6° Les maladies de l'urètre et de la vessie.
7° Les maladies du vagin et de la matrice.
8° Les ulcères, et quelques autres maladies du *rectum*.

II. Dans les solutions de continuité récentes, externes et profondes, soit qu'elles percent de part en part une extrémité, ou qu'elles se déterminent à quelques points de son épaisseur, soit qu'elles parcourent un long trajet, selon sa longueur, avec ou sans sortie ; que les mêmes modifications se trouvent dans les parties contenantes de quelques capacités ; quelles qu'en puissent être les causes, tranchantes, déchirantes ou contondantes ; quelques parties qu'elles puissent avoir atteintes ; quels que soient les phénomènes qui les accompagnent, nous ne voyons point qu'aucunes indications puissent être satisfaites par les injections. Jamais aucun praticien éclairé ne s'est avisé de s'en servir en pareilles circonstances : ils sont les garans de notre décision. Si leur autorité paroît insuffisante, qu'on se rappelle les incouvéniens des injections, et les parallèles que nous en avons faits, on sera très-certainement persuadé de la vérité de notre sentiment, et on nous évitera la peine de l'exposer dans une plus grande étendue.

III. Mais aussitôt que ces plaies ont cessé de fournir les temps et les gradations par lesquels elles doivent passer pour parvenir au terme d'une bonne cicatrice, et qu'elles sont dégénérées en sinus, en fistules, ou que ces maladies, sinus ou fistules, sont les suites d'un abcès, et que les matières croupissent, sans possibilité d'y faire des dilatations suffisantes, des contre-ouvertures, d'y placer une

mèche, d'user du bandage expulsif ou du tamponnement méthodique, elles tombent dans la nécessité d'avoir besoin des injections. La crainte et la pusillanimité des malades peuvent aussi nous empêcher de les solliciter par les moyens que l'art nous ordonne ; alors nous nous trouvons contraints de nous ployer à leurs foiblesses : les injections les accommodent ; et quoique ce ne soient que des moyens infidèles, nous devons nous en servir. S'ils ne sont pas toujours prompts et éclatans, ils auront assez de mérite, si, par une direction sage et éclairée, du temps et de la patience, ils deviennent heureux.

IV. Nous venons de nous trouver forcés de donner aux injections le titre de moyens principaux, et de convenir qu'on peut faire avec elles des entreprises supérieures : nous allons les voir devenir moyens auxiliaires.

Nos opérations, secondées même de plusieurs autres moyens, sont souvent insuffisantes pour compléter certaines cures sans l'intervention des injections. M. *de Laisse*, associé de l'Académie Royale de Chirurgie, nous dit (1), qu'ayant fait toutes les ouvertures nécessaires et possibles à un abcès très-profond, situé entre le *rectum* et la vessie, il s'aperçut, après dix jours d'un pansement convenable, par l'augmentation journalière des matières purulentes, qu'il y avoit un clapier inaccessible à la manière de son traitement ; ce qui le détermina à y ajouter les injections : elles secondèrent si bien ses autres moyens, qu'il termina la cure heureusement. On trouve chez l'immortel *Paré*, spécialement dans son Traité des plaies d'armes à feu, des exemples de guérisons qu'il n'a pu accomplir qu'en associant les injections aux autres secours dont il s'étoit servi inutilement. M. *Trioen* (2), conjointement avec M. *Toussaint*, chirurgien, avoient traité sans succès un abcès sinueux, avec les incisions, le bandage expulsif ; ce qui les engagea à y ajouter les injections : cet ensemble combla leurs vœux.

Nos observateurs nous fournissent un grand nombre d'autres exemples, par lesquels il est évident que les injections sont des moyens auxiliaires dont la chirurgie ne peut absolument se passer.

V. Nous avons accordé aux injections tout ce qu'elles peuvent prétendre dans le traitement des maladies externes ; leurs droits s'y sont trouvés établis sur l'impossibilité de nous servir des autres moyens. Arrêtés par les obstacles qu'opposent les malades, la situation, la nature et les fonctions des parties affligées, nous avons été obligés d'implorer leurs bons offices. Si les limites dans lesquelles nous les avons renfermées sont très-étroites, elles seroient fort re-

(1) Recueil d'observations de chirurgie.
(2) Fasciculus observationum medico-chirurgicarum.

nulées, si nous nous en rapportions au plus grand nombre des praticiens dans le traitement des maladies internes. C'est ici où particulièrement, sans distinction des cas, ils ont prodigué les injections. S'y est-il agi d'arrêter les hémorragies, de dissiper des épanchemens sanguins ou purulens, de déterger et de favoriser la réparation des substances détruites? Ils ont eu recours aux injections; ls les ont, pour ainsi dire, regardées comme les seuls et uniques secours qu'il fût possible d'opposer à ces maladies. Examinons, si les vrais principes de l'art et les lois de la nature se réunissent pour applaudir à de semblables procédés.

Les lois de la nature sont uniformes dans toutes les parties du corps humain; les phénomènes qui s'y passent sont parfaitement correspondans à ces lois. La nature ne change point de conduite pour réformer les défauts qui arrivent aux organes qui sont voilés à nos sens: elle est la même que celle dont elle se sert pour redresser ceux des parties externes: la réunion des parties divisées, la détersion des surfaces dévastées par des suppurations, la réparation de leurs pertes et leur cicatrisation, s'accomplissent dans les replis les plus cachés, comme à la surface du corps. Une si parfaite analogie dans le mécanisme des opérations de la nature, nous ordonne, en quelque lieu qu'il se passe, l'usage des mêmes moyens pour le favoriser.

Les vrais principes de l'art ne peuvent être en contradiction avec les lois de la nature; ces principes nous commandent, dans les amas sanguins et purulens, de pratiquer une ouverture dans le point le plus propre à leur donner une libre sortie. L'expérience nous montre tous les jours que des parties ruinées par de longs croupissemens, se détergent, se régénèrent et se réunissent par les seuls efforts de la nature, aidée par une simple ouverture. Puisque la nature n'a besoin que d'un moyen aussi simple pour la seconder dans la cure des maladies externes, pouvons-nous douter qu'il ne puisse lui suffire dans celle de semblables maladies internes? Ainsi, toutes les fois que la tête, la poitrine et le bas-ventre, sont infestés par des épanchemens sanguins ou purulens, n'hésitons point à placer des ouvertures dans les endroits de ces parties, qui puissent le plus facilement les délivrer de leur funeste présence. Les forces de la nature dégagées de la contrainte où ces corps étrangers les tenoient, reprendront leur vigueur, et accompliront dans le silence et dans le secret, des merveilles plus promptes et plus étonnantes que celles que nous admirons à découvert.

VI. Le rempart solide dont le cerveau est environné, ne le garantit pas toujours des insultes extérieures: l'importance de cet organe ne le met point à l'abri de la fureur des maladies internes. Les effets de ces causes qu'il nous convient d'examiner, sont les épan-

chemens sanguins ou purulens : ils se placent entre le crâne et la dure-mère, entre celle-ci et la pie-mère, et dans la substance même du cerveau. Quand leur situation permet l'accès des secours de la chirurgie, il y a beaucoup à espérer pour leur destruction, et celle des désordres qu'ils ont fait naître. C'est dans ces occasions que l'art, par ses opérations, lève les obstacles qui s'opposoient à l'exercice des plus belles facultés de l'homme.

Le sang et le pus, amassés et épanchés dans la cavité du crâne, ne peuvent en sortir que par deux voies ; la résorption des matières, et l'ouverture de cette partie. La première manière ne peut satisfaire qu'aux petits épanchemens ; c'est plutôt l'ouvrage de la nature que de l'art. La seconde satisfait aux grands épanchemens ; c'est plus l'ouvrage de l'art que de la nature. Lorsque la présence de ces substances étrangères nous est suffisamment attestée, nous devons, par des recherches attentives, nous assurer de la vraie position de leur foyer : parvenus à le reconnoître, notre devoir est d'y placer une ouverture : si elle est assez favorablement située pour donner une issue libre aux matières épanchées, nous avons obtenu ce que nous demandions : si elle est insuffisante, il faut en placer une seconde, une troisième, etc., enfin, les multiplier autant qu'on estime qu'elles sont nécessaires. On les place à côté les unes des autres, ou à des distances plus ou moins éloignées, à la manière des contre-ouvertures dans les parties molles. Les exemples viennent en nombre s'offrir pour nous montrer l'excellence de cette conduite.

Si avec tous ces procédés, on ne parvient point encore à ses fins, et qu'ils ne puissent point en totalité épuiser les croupissemens, il faut les seconder par une bonne situation de la partie ; par une application des pièces de l'appareil qui réunisse les avantages de préserver les parties affligées de l'impression de l'air, et de ne point gêner la liberté des écoulemens par les canules et les gouttières ; enfin, en faisant de douces pressions avec le *meningophylax*, et en ordonnant aux malades, dans le temps des pansemens, de suspendre leur respiration : avec ces différens secours, nous satisfaisons ordinairement à l'épuisement d'un épanchement sanguin. Mais quelque artistement qu'ils soient administrés, nous ne sommes pas toujours assez heureux dans les amas purulens, pour qu'ils puissent les tarir, et favoriser suffisamment la réparation des pertes qu'ils ont occasionnées. Souvent, malgré la multiplicité des trépans, et celle des ouvertures des membranes du cerveau, nous ne pouvons atteindre au foyer des désordres ; il se trouve situé de façon à ne nous plus permettre d'en faire davantage : dans ces cas, il nous reste un moyen qui n'est point à mépriser ; c'est d'instiller quelques médicamens appropriés aux circonstances des lieux et des effets demandés. La sim-

plicité de ce secours ne doit point l'écarter ; quoiqu'il ne soit capable de transmettre dans les parties désolées qu'une très-petite quantité de substances efficaces, elles peuvent être suffisantes pour les consoler, et compléter les besoins de la nature.

Enfin, si par la combinaison des circonstances de la maladie, nous voyons échouer nos tentatives, recourons aux injections avec les plus sages précautions, et flattons-nous des succès qu'elles ont donnés aux mains expérimentées. Les grands praticiens viennent ici nous fournir des modèles ; ils nous ont frayé des routes dans lesquelles nous devons entrer avec confiance. C'est donc l'insuffisance des autres moyens qui crée la nécessité des injections.

Si l'usage qu'on a fait des injections ne se trouve point toujours d'accord avec le terme où nous les bornons, c'est que, le plus souvent, on n'a pas réfléchi à leurs inconvéniens, ni comparé leur puissance aux moyens que nous leur préférons. Si on s'en donne la peine, on connoîtra la conformité de notre détermination avec les lois de la nature et les principes de l'art. Ce que nous venons d'avancer est fondé sur un grand nombre d'observations exactement comparées.

VII. La poitrine renferme des organes si essentiels à l'économie animale, que leur lésion entraîne des accidens fâcheux. Lorsqu'une cause externe est parvenue jusqu'aux viscères de cette cavité, et qu'elle a rompu la continuité de leurs parties constitutives, aussitôt le sang quitte ses routes naturelles, pour se jeter avec une impétuosité proportionnée aux diamètres des vaisseaux ouverts, dans la nouvelle route qui vient de lui être frayée. Il s'épanche dans la poitrine, et y produit des désordres qui sont en raison de sa quantité : plus ils sont grands, plus la chirurgie est empressée à en arrêter le cours. Pour y parvenir, elle a ses moyens généraux et locaux. Ces derniers consistent en des procédés qui tendent à débarrasser la partie du liquide qui y est déposé.

Si l'ouverture qui a été faite aux parties externes par l'instrument qui a blessé, est, par sa situation et par sa grandeur, assez avantageuse pour lui donner passage, la chirurgie ne fait qu'y ajouter un pansement convenable.

Si cette ouverture n'a pas les qualités requises, on les lui donne, ou on lui en substitue une autre qui les réunisse.

Si ces moyens, en réussissant à détruire l'épanchemsnt à mesure qu'il se fait, n'empêchent pas la continuation de l'hémorragie, quelques praticiens nous invitent, par leur exemple, à porter dans ces parties des astringens par voie d'injection. Quoique *Scultet* dise s'en être servi, nous ne pouvons adopter son avis, parce que,

1° Il nous paroît douteux qu'une injection puisse parvenir jusques

dans la substance du poumon, à moins que ce viscère ne soit adhérent à la plèvre dans le point où est la plaie.

2° C'est que si elle s'y introduisoit, elle en inonderoit les cellules, et feroit naître l'oppression et la toux, etc.

3° Les espèces d'astringens qu'il est permis d'y transmettre, n'ont pas assez de puissance pour avoir prise sur les vaisseaux lésés. On ne peut donc s'empêcher de conclure que les injections astringentes ne sont point admissibles dans les hémorragies du poumon.

La chirurgie scholastique recommande les injections délayantes pour détremper le sang amassé et coagulé dans la poitrine : nous ne voyons pas que les praticiens en aient fait beaucoup d'usage ; les ouvertures, aidées des pansemens méthodiques, des canules, etc. leur ont suffi. Nous croyons que nous ne pouvons rien faire de mieux que de nous conformer à leur conduite. L'on ne doit pas ignorer que la grande quantité de transpiration qui exsude des surfaces du poumon et de la plèvre, peut dissoudre ces coagulations, et les mettre en état d'être évacuées, sans qu'il soit nécessaire d'introduire aucune liqueur étrangère, dont l'impression doit importuner des parties qui n'ont besoin que de repos et de tranquillité.

Il n'est pas de maladies pour lesquelles les injections aient été en plus grande recommandation que dans les suppurations internes de la poitrine. Les Anciens, et le plus grand nombre des Modernes, sans nulle distinction de circonstances, prononcent unanimement qu'elles doivent y être mises en usage : leurs conseils sont appuyés de leur pratique. On ne peut, sur cette matière, consulter leurs ouvrages sans y trouver ce moyen usité. Cependant, quand on examine les choses de près, si on ramasse tous les cas où ils s'en sont servis, qu'on les compare soigneusement entre eux, et qu'on réfléchisse sur les différens succès, on reconnoît sensiblement que toutes les circonstances ne sont point favorables aux injections.

Pour déterminer celles de ces circonstances qui exigent les injections, nous établissons que le pus qui s'épanche dans la poitrine peut venir, 1° d'une plaie du poumon ; 2° d'un abcès dans la substance de ce viscère, avec ou sans adhérence à la plèvre ; 3° enfin, d'un abcès formé dans le tissu cellulaire de la plèvre.

Si la réunion d'une plaie du poumon n'est point faite dans un temps convenable, la suppuration y survient. Dans ce cas, il n'est question que de ne se point opposer à la libre sortie du pus. On ne doit être occupé que de la favoriser par la grandeur et la bonne situation de l'ouverture de la poitrine : on sera si attentif à ne la point interrompre, qu'on évitera avec scrupule l'usage des pièces d'appareil qui pourroient le faire. On la secondera par l'attitude des malades,

en leur ordonnant de faire de fortes inspirations, et s'il est nécessaire, par des canules. Cette conduite a donné à ceux qui lui ont été fidèles, et promet à tous ceux qui le seront, les plus grands succès.

Si cependant, par une ou plusieurs des causes possibles, le temps nous apprenoit, par des suppurations abondantes et dénaturées, que notre manière d'agir est insuffisante, il faudroit recourir à l'instillation de quelques médicamens reconnus propres à rectifier les défauts observés. Enfin, si les effets ne répondoient point à nos espérances, on a les injections.

Lorsqu'un abcès du poumon, sans adhérence à la plèvre, a versé le pus qu'il contenoit dans la cavité de la poitrine, et que l'épanchement nous est connu, nous pratiquons l'empyème. Par cette opération, nous donnons un libre cours à la matière épanchée; et la nature délivrée de la présence de son ennemi, sera peut-être en état de réparer les torts qu'il lui a faits. Dans des cas équivalens, elle les répare bien, dans les maladies externes, aidée d'une simple ouverture.

Si avec un temps convenable nous reconnoissons qu'elle ne peut surmonter les obstacles qui s'opposent à ses opérations, secourons-la par les moyens mentionnés ci-dessus : s'ils ne sont pas assez puissans, alors il nous est indispensable d'appeler les injections à son secours. On ne doit cependant pas le faire dans tous les cas : il est des conditions sans lesquelles nous ne devons rien espérer de leur usage ; il faut être certain que les parois du sac de l'abcès, forment un rempart qui empêche la liqueur injectée de pénétrer dans les cellules pulmonaires, sans quoi on se trouveroit exposé à causer des accidens qu'il est facile d'imaginer. Dans ce cas malheureux, il n'y a d'autre parti à prendre que d'entretenir l'écoulement à la faveur d'une canule, et de se reposer pour le reste de la cure sur les bienfaits de la nature.

L'abcès du poumon adhérant à la plèvre, ayant détruit cette dernière avec les muscles intercostaux, se montre au-dehors. Les signes qui le manifestent, nous déterminent à l'ouvrir ; nous devons ensuite nous comporter comme nous l'avons recommandé dans l'abcès précédent.

Si les ressources qui y sont indiquées se trouvent épuisées, il nous reste celle des injections. Il faut ici redoubler de circonspection, pour éluder leurs inconvéniens. Pour le peu qu'elles puissent avoir de communication avec les cellules du poumon, nous devons les exclure : si nous sommes assurés qu'elles n'en aient point, nous devons les ménager de manière à ne point violenter les surfaces ulcérées, sans quoi nous nous exposerions à les rompre, et à inonder le poumon.

Il se forme des abcès dans le tissu cellulaire de la plèvre ; le pus qu'ils renferment peut se manifester à l'extérieur, ou s'épancher dans la cavité de la poitrine. Dans le premier cas, nous faisons une ouverture dans le lieu où nous reconnoissons l'existence du pus. Bien placée et suffisamment grande, elle lui donne un libre passage, et les parois du kiste doivent se rapprocher et se réunir. Si quelques circonstances s'y opposent, il faut chercher à les deviner et à les détruire. S'il est besoin de porter des remèdes dans le fond du sac, il faut d'abord y en instiller. Si cette manière est insuffisante, les injections deviennent nécessaires : elles n'ont ici que leurs inconvéniens généraux ; il n'est pas à craindre qu'elles parviennent jusques dans le poumon.

Quand le pus de ces abcès se dépose dans la cavité de la poitrine, nous lui donnons issue par l'opération de l'empyème : l'entretien de son écoulement, sans jamais y mettre d'empêchement, est le seul secours que nous devons employer pendant tout le temps de la cure. Il n'est point permis de se servir d'injections ; le poumon étant sain, on ne pourroit en faire sans s'exposer à importuner toute sa surface externe. Indépendamment de cet inconvénient, nos injections sont ici inutiles : car quelle apparence y a-t-il qu'une liqueur jetée au hasard dans la cavité de la poitrine, puisse aller enfiler un pertuis fait à une membrane qui est nécessairement affaissée, puisque le liquide, qui la distendoit par sa présence, n'y est plus ? Il est donc de la plus grande conséquence de ne point confondre ces abcès avec les précédens, et de bannir absolument de leur traitement l'introduction de tout médicament dans la poitrine.

Nous croyons avoir resserré les injections dans leurs justes bornes, pour le traitement des suppurations de la poitrine : les places que nous leur avons assignées, nous paroissent les seules qui puissent leur appartenir. Si notre sentiment a besoin de garanties, on en trouvera particulièrement dans les ouvrages de *Lamotte* (1).

Le bas-ventre fournit à l'art de guérir l'exercice le plus étendu : le nombre des organes qui y sont placés et la variété de leurs fonctions, font qu'ils sont susceptibles d'une infinité de maladies. Celles auxquelles l'objet de nos recherches est applicable, sont universelles

(1) Sabatier, Richerand, conviennent que les injections doivent être faites avec précaution, mais ne les rejettent pas. Pelletan, T. III, de sa Clinique Chir., pag. 291, les regarde comme un moyen essentiellement dangereux. Delpech remarque que dans quelques faits observés assez récemment, le succès a paru dépendre en grande partie de l'usage d'injections toniques que l'on substitue au pus, immédiatement après avoir évacué ce dernier ; mais il reste toujours en doute, si le succès n'a pas dépendu de ce que l'épanchement étoit borné à un espace médiocre, circonscrit par des adhérences inflammatoires entre la plèvre costale et la pulmonaire. *(Note de l'Editeur)*

et particulières. Les premières, sont les épanchemens sanguins, purulens, séreux, chyleux, urineux, bilieux, stercoraux, etc. Les secondes, sont quelques maladies circonscrites du foie, des voies urinaires et de la matrice.

Si quelques-unes des digues que la nature a multipliées dans le bas-ventre contre les liqueurs qu'elles sont destinées à contenir, viennent à se rompre dans les points correspondans à cette capacité, il s'y fait un épanchement. S'il est de nature, par la quantité ou l'espèce de liquide qui le forme, à ne pouvoir être dissipé par d'autres moyens que par ceux dont la chirurgie est en possession, alors elle se trouve chargée de les mettre en usage. On a plus lieu aujourd'hui que jamais d'en attendre de bons succès. Les savans mémoires de MM. *Petit* fils, et *Garengeot* (1), ont mis cet objet dans un si beau jour, et si bien détruit les préjugés qui en masquoient la vérité, qu'il n'est plus permis de la méconnoître, ni de se tromper sur la conduite qu'il faut tenir. Les faits y donnent naissance à la théorie la plus brillante et la plus convaincante : à sa faveur on est mené à une connoissance parfaite du mécanisme par lequel les liqueurs épanchées dans la cavité du bas-ventre s'y amassent dans un endroit déterminé. Il n'est donc question maintenant que d'avoir un concours de preuves suffisantes de l'existence d'un épanchement. Lorsque nous y sommes parvenus, nous ne devons avoir rien de plus pressé que d'y donner issue. Une ouverture suffisante appropriée aux circonstances des lieux, aidée d'une bonne manière de panser, rempliront au gré de nos desirs tout ce qu'exige un cas semblable. L'écoulement, quelle qu'en soit la matière, se faisant avec facilité, nous ne devons être occupés que du soin de l'entretenir : il nous promet de trop grands avantages pour ne pas craindre de le troubler. N'allons donc point chercher à le seconder par de nouveaux moyens, que nous ne soyons certains de son insuffisance. Les faits nous prouvent assez que la nature est satisfaite de ce seul secours : en faut-il davantage pour l'accréditer, et lui accorder la plus grande confiance?

Nous tenons pour solidement établi en chirurgie, que dans tous les épanchemens du bas-ventre, à l'exception peut-être des purulens, l'ouverture est le seul et unique moyen que nous ayons à mettre en usage. Nous sommes bien éloignés de proposer les injections dans ce cas : pourrions-nous espérer de les faire parvenir jusqu'au lieu principal du désordre? nous l'ignorons le plus souvent. Croyons-nous pouvoir, par elles, effacer les impressions qu'ont faites les matières épanchées dans l'endroit où elles se sont amassées? Il faut peu connoître les ressources de la nature pour soupçonner son impuissance, sachant ce qu'elle est capable de faire dans la cure de quelques-unes

(1) Mémoires de l'Académie royale de chirurgie, tom. II. pag. 73 et 81.

de nos opérations herniaires. Dira-t-on qu'une masse de sang épaissi ne pourroit être détrempée, et disposée à l'évacuation par le moyen des injections? Ne soyons point impatiens ; si notre ouverture a le qualités requises, la liqueur se dissoudra et s'évacuera, sans que nous courions les risques d'attirer des accidens par l'introduction de substances étrangères. Notre sentiment est, comme l'on voit, fort opposé à celui de ceux qui conseillent de faire des injections après l'opération de la paracentèse. De quelque côté que nous envisagions leurs desseins, nous ne pouvons nous empêcher de les regarder comme des rêveries indignes de réfutation.

Lorsque nous avons prononcé l'exclusion des injections du traitement des épanchemens dans le bas-ventre, nous avons dit que peut-être elles seroient de quelque utilité dans les purulens. La cicatrisation d'une plaie à quelques viscères du bas-ventre ayant manqué, elle entre en suppuration ; le pus qu'elle distille s'amasse insensiblement dans un point déterminé de cette cavité. Il en est de même d'un abcès formé dans quelques-uns des viscères qui y sont renfermés. Rompu dans un point correspondant à cette cavité, son pus s'épanche et s'amasse de même dans un endroit de cette cavité.

Lorsque nous sommes bien certains de cet amas purulent, nous y pratiquons une ouverture ; notre attention doit être de la placer dans le lieu le plus commode, pour laisser sortir avec aisance et facilité la matière de l'épanchement. Il ne nous reste rien de plus à faire que d'entretenir et favoriser l'écoulement ; tout autre secours seroit superflu, s'il n'étoit pas nuisible. On est communément très-empressé à se servir des injections ; la vue du pus semble représenter des surfaces détruites et abreuvées, qui indiquent la nécessité des suppuratifs, des détersifs, etc. On ne connoît d'autre manière de leur transmettre ces remèdes que celle des injections ; aussi n'hésite-t-on point à les employer. On ne précipiteroit point tant leur usage, si on avoit présens leurs inconvéniens, et les difficultés qu'il y a de les faire parvenir au foyer de la maladie. Une plaie, un abcès de la région épigastrique, verseront leur pus, qui s'amassera dans l'hypogastrique, nous y faisons une ouverture, et nous prétendons que de là notre injection se rendra dans le lieu affligé. Nous en estimerons l'impossibilité et le danger, quand nous réfléchirons aux distances à parcourir, et aux parties qui doivent être exposées aux impressions des médicamens injectés. Des positions respectives, moins éloignées des foyers des maladies et des ouvertures, donneront peut être moins d'inconvéniens ; mais elles en auront toujours. Dans quelque partie du bas-ventre qu'on suppose la source du pus qui y est épanché, nous ne voyons point qu'il soit possible d'y faire parvenir la liqueur d'une injection. Qu'on la place même vis-à-vis de l'ouverture, qu'on soit certain qu'elle y parviendra que nous reviendra-t-il d'y déterminer

une liqueur qui ne peut la toucher que superficiellement, et qu'il ne nous est pas permis de laisser séjourner, sans l'exposer à importuner des parties saines, sans avantage pour les malades? Ainsi, de quelque façon que soient placées les ouvertures pour évacuer les épanchemens, relativement aux foyers qui les fournissent, on ne trouvera jamais dans les injections que des moyens infidèles, pleins d'inconvéniens, sans qu'ils puissent donner les moindres bienfaits. Nous savons que de grands maîtres s'en sont servis, même avec apparence de succès : nous respectons leur autorité, mais nous ne pouvons nous y soumettre. Nous sommes dans une ferme persuasion qu'ils auroient plus promptement réussi, s'ils n'avoient pas employé un semblable moyen.

Nous ne faisons point mention des suppurations placées entre le péritoine et les muscles du bas-ventre ; nous les comprenons dans les maladies externes sur lesquelles nous avons donné notre décision à l'égard des injections.

Les abcès du foie sont des maladies redoutables à l'une et à l'autre médecine : cependant ceux qui sont accessibles à la médecine externe, peuvent recevoir des secours efficaces. Le sort de ces maladies est dans leur situation. Lorsque des adhérences salutaires ont concentré la matière dans un lieu où nos opérations peuvent parvenir, sans craindre, avec des précautions sages, qu'elle ne s'épanche dans le bas-ventre, nous sommes, en les pratiquant, dans la voie du succès. Il est souvent très-difficile de bien s'assurer de l'existence de ces dépôts ; mais aussi, quand on y est parvenu, il n'y a point à temporiser pour en satisfaire les indications. La principale est de donner issue au pus qu'elles contiennent, par une ouverture assez grande et bien située : alors nous devons rester quelque temps spectateurs des travaux de la nature ; ils sont ordinairement rapides, lorsqu'il n'y a plus d'obstacles qui lui résistent. Si des marques certaines nous attestent qu'ils sont heureux, confions-lui tranquillement le reste de la cure. Pendant son cours, ne nous occupons que du soin d'empêcher le croupissement du pus ; nous n'avons que cela à redouter.

Si cependant, malgré les avantages d'une ouverture bien conditionnée, et d'un pansement artiste, nous nous apercevons que la guérison est retardée, il faut tâcher d'en découvrir la cause. Si les qualités des suppurations nous montrent que les surfaces de l'abcès ont des vices que la nature ne peut surmonter ; il faut appliquer sur les parties des moyens propres à l'aider efficacement. Nous avons donné ci-devant la préférence à l'instillation ; nous recommandons encore ici de l'essayer, avant d'en venir aux injections. Si nous sommes dans la nécessité de nous servir de ces dernières, redoublons nos attentions pour éviter de caverner un viscère tendre qui se laisse aisément pénétrer et abreuver. Des inconvéniens de cette

importance doivent nous rendre très-réservés sur l'usage des injections.

Les abcès du foie et la manière d'en diriger le traitement, ont été jusqu'à nos jours enveloppés de nuages très-épais. Nous avons l'obligation à l'illustre M. *Morand* d'avoir mis cet objet dans le plus grand jour (1).

IX. Les principales maladies des oreilles qui peuvent demander les injections, sont la collection et l'endurcissement de la liqueur qui s'y filtre, connue sous le nom de *cerumen*, et les ulcères.

Nous ne pensons pas que la première de ces maladies puisse absolument avoir besoin d'injections : on peut en délivrer ces organes avec les instrumens convenables ; s'ils sont insuffisans, un bain de vapeurs et l'instillation, faits avec des remèdes appropriés, les aideront à parfaire la cure.

Nous n'entrerons point dans le détail des espèces d'ulcères qui peuvent affliger les oreilles ; nous dirons seulement que plus ils sont extérieurs, moins on doit recourir aux injections pour les guérir. Le bain de vapeurs, la fumigation, et l'instillation, sont les vraies manières de leur porter des secours : elles sont sans inconvénient, et les injections peuvent en avoir. Nous offrons, par préférence aux injections, les mêmes moyens pour le traitement des ulcères profonds, et nous exhortons de ne recourir à elles qu'après avoir épuisé ceux-ci.

X. Les maladies des voies lacrymales trouvent dans les injections des secours qu'on ne doit point négliger. Nous ne discuterons point si les injections peuvent satisfaire à toutes les espèces, et à toutes les complications possibles de ces maladies. Nous nous renfermons à dire que quelques-unes de ces maladies ont été traitées, et le sont tous les jours par les méthodes de MM. *Anel* et *Laforest*, avec les succès les plus heureux. Ils sont promis, ces succès, à tous ceux qui sauront faire choix des circonstances, et se servir des injections avec autant d'adresse et d'intelligence qu'eux.

XI. Les praticiens nous fournissent un grand nombre d'observations d'ulcères du nez, et des sinus qui y aboutissent, spécialement des maxillaires, par lesquelles il nous est évident que les injections sont nécessaires au traitement de ces maladies. Rien ici ne répugne à leur usage, et les conditions, les lieux, les rendent indispensables. En effet, de quel autre moyen pourrions-nous nous servir, sur-tout à l'égard des sinus maxillaires, après les opérations que nous estimons convenables, pour déterger les ulcères de ces parties, et prévenir la dépravation des matières qui en découlent ? dépravation qui

(1) Mémoires de l'Académie royale de chirurgie, tom. II. pag. 49.

est toujours et bientôt portée à un degré extrême, par l'accès continuel et inévitable de l'air.

XII. Il est incontestable qu'il y a certaines maladies de la vessie que nous ne pouvons convenablement traiter que par des topiques portés dans sa cavité. Nous les y faisons commodément parvenir à la faveur des injections. C'est avec elles que nous remédions à deux maladies opposées de cet organe, son trop grand rétrécissement, et sa trop grande dilatation.

Les spasmes qui tourmentent si fréquemment les parties nerveuses, se fixent souvent à la vessie ; ils ne peuvent s'y arrêter pendant quelque temps avec quelques degrés de violence, sans que les liqueurs retardées dans leur cours par l'étranglement des vaisseaux ne s'épaississent. Les constrictions spasmodiques des membranes qui forment cet organe, et l'épaississement des liqueurs contenues dans leurs vaisseaux, doivent nécessairement produire l'augmentation d'épaisseur de ces mêmes membranes, et la diminution de la capacité de la vessie. Cette maladie donne des accidens auxquels nos remèdes généraux peuvent apporter peu de secours, si nous ne travaillons à les soulager par des moyens immédiats. Les seules injections nous les offrent ; aussi est-ce à leur faveur que M. le Dran, dont le nom vivra autant que la chirurgie, a guéri un raccornissement de la vessie (1). Cet organe, qui d'abord ne pouvoit contenir que deux cuillerées de liqueur, se dilata peu à peu, et parvint à recouvrer ses dimensions naturelles.

L'expérience journalière nous apprend que la trop grande extension des parties de notre corps leur fait perdre leur ressort. Leur action organique dépérit en même raison de cette perte. Les rétentions d'urine produisent souvent ces effets sur la vessie. Les degrés de cette maladie doivent nous décider sur le choix des moyens dont nous devons user pour la combattre. Lorsque nous les estimons assez considérables pour ne devoir pas mettre notre entière confiance dans la seule déplétion de la vessie, nous devons appeler à notre secours des topiques, qui, en stimulant ses parois, les invitent à reprendre leur ressort, et à lui redonner sa capacité ordinaire. Les injections composées conformément à l'exigence de ces cas, sont la base de nos espérances.

La surface interne de la vessie est souvent attaquée par des ulcères. Cette maladie, que nous comparons à des aphthes, afflige pendant très-long-temps cet organe, lorsque nous ne cherchons à le soulager que par des moyens internes. Nous sommes donc dans l'obligation de nous servir des moyens locaux. Les injections sont notre

(1) Observations. de chirurgie.

ressource. Diversifiées selon les indications bien appréciées des circonstances de cette maladie, nous trouvons en elles de quoi les remplir. Elles abrègent la cure en calmant les irritations, en détergeant et favorisant la cicatrisation des points ulcérés.

Sans les injections, les lithotomistes exposeroient souvent leurs malades à la cruelle nécessité d'être opérés une seconde fois ; à leur faveur ils font sortir de la vessie, après l'opération de la lithotomie, des petites pierres, ou des fragmens de pierres, qu'ils ne pourroient tirer qu'avec difficulté et danger par le moyen des instrumens ordinaires. Avec les injections, on parvient à dégager des pierres arrêtées à l'insertion des uretères dans la vessie. M. le Dran a réussi à en faire sortir une qui y étoit fixée. Sa présence y causoit une irritation qui excitoit la tension des fibres aponévrotiques qui sont interposées entre les insertions des uretères. Les injections émollientes ayant relâché ces parties, elles laissèrent échapper la pierre.

Les injections ne montrent pas moins d'efficacité dans les maladies de l'uretère que dans celles de la vessie. Il n'y a que leur abus, dans certaines maladies de cette partie, qui soit condamnable ; lorsqu'elle est affligée d'inflammation ou d'ulcères dont la cause est innocente, les injections sont très-profitables. On ne peut nier qu'on ne se trouve très-bien des injections adoucissantes et calmantes, dans les inflammations opiniâtres des gonorrhées. Il n'est pas permis, sans prévention, de ne point reconnoître leurs avantages, sur la fin de ces maladies dont le traitement a été méthodique et régulier. Il ne s'y agit souvent que de tarir un écoulement simple et incommode, et de donner du ton à une partie que la réitération ou la longueur de la maladie a trop affoiblie. Les injections dont les compositions sont relatives à ce qu'exigent ces états, réussissent à les réformer.

XIII. Tous ceux qui ont écrit sur certaines maladies de la matrice et du vagin, recommandent les injections. Leurs autorités jointes à la conformation de ces parties, prouvent assez que c'est une des manières d'y porter des remèdes la plus commode. Il n'y a donc de difficulté, à cet égard, que dans la connoissance des maladies. C'est leur caractère qui doit servir de guide pour faire choix des remèdes qui doivent composer les injections, et du temps de les employer. De ces maladies, celles que l'on peut ranger dans la classe des ulcères simples, comme ceux qui résultent d'une plaie reçue en ces parties, d'un abcès, de l'extirpation d'un fongus, etc. permettent l'injection aussitôt qu'elle est crue nécessaire. Les ulcères graves les demandent aussi, dans la vue d'en adoucir la férocité. Les vénériens exigent les traitemens qui leur sont relatifs, sans qu'il soit permis d'en tarir l'écoulement avant l'extinction de la cause qui les a fait naître ; alors la persévérance d'un écoulement innocent peut-être réprimée par les

injections. Les fleurs blanches exigent aussi des précautions dont il faut s'instruire avant qu'on puisse chercher à les tarir par les secours des injections.

M. Recolin nous fait voir l'utilité des injections d'eau chaude dans la matrice, quand il reste des portions de l'arrière-faix après les fausses couches (1).

XIV. Les ulcères superficiels du *rectum*, soit qu'ils soient les suites de l'extirpation d'hémorrhoïdes, de fongus ou de quelques autres causes, tombent dans le cas de l'usage des injections. On porte commodément dans cette partie, par leur moyen, les remèdes nécessaires à ces ulcères.

XV. Indépendamment des cas où nous avons déterminé les injections nécessaires, elles ont encore quelques autres utilités qu'il ne faut point mépriser.

Les injections tiennent lieu de dilatans dans les cas où les corps étrangers sont engagés dans des parties très-sensibles, dont la moindre irritation feroit naître les accidens les plus redoutables. Quoique ce ne soit qu'un foible secours, il ne faut point le rejeter, il est le seul sans danger, et les dilatans solides en ont.

S'il est question d'aider un écoulement, dont la pente, quoique assez favorable, soit cependant insuffisante, on trouvera dans les injections de quoi les favoriser.

Enfin, si nous voulons découvrir l'étendue d'un sinus, d'une fistule, dont les tortuosités rendent l'accès impossible à nos sondes, nous nous servons des injections : par elles nous en estimons les dimensions; la quantité de liqueur admise nous les fait apprécier; et cette connoissance nous détermine sur le choix des procédés.

XVI. Nous pensons avoir accordé aux injections toute la part qu'elles peuvent prétendre au traitement des maladies auxquelles elles sont applicables. Les lois de la nature et de l'art ont été nos guides; si nous nous sommes trompés dans notre décision, c'est que nous les avons mal interprétées, ou que nous en avons fait une fausse application. Nous nous flattons cependant, que si on est bien pénétré de ce que nous avons dit dans les deux premiers articles de ce Mémoire, on sera convaincu qu'il n'est pas possible de donner une plus grande extension à l'usage des injections. Au reste, notre théorie est générale; elle doit avoir ses exceptions. Il ne nous a pas été possible d'examiner toutes les nuances des circonstances des maladies; ar conséquent, nous n'avons pu déterminer si quelques-unes d'elles

(1) Mémoires de l'Académie royale de chirurgie, tom. III, page 237.

ne sont point capables de faire plier notre décision ; mais la singularité des cas ne peut faire loi, ni la détruire.

### ARTICLE IV. — *Règles qu'il faut observer dans l'usage des Injections.*

I. Nous sommes parvenus à reconnoître que les injections tiennent un rang distingué dans le nombre des moyens dont se sert la chirurgie. Les services importans qu'elles ont rendus, le leur ont mérité. Les mains entre lesquelles elles ont rendu ces services, étoient sans doute conduites par des règles, qui, quoique enveloppées dans le silence, n'en étoient pas moins fidèlement observées. Comme nous ne pouvons espérer d'en tirer les mêmes avantages sans la connoissance de ces règles, nous ne devons rien négliger pour l'obtenir.

#### *Première règle.*

Il faut que la liqueur des injections soit animée de quelques degrés de chaleur au-dessus de ceux des parties dans lesquelles on les fait. Une chaleur qui ne seroit qu'égale à celle des parties où se font les injections, seroit capable de leur imprimer un sentiment de froid qui leur seroit non-seulement à charge, mais funeste. Nous croyons même avoir observé que les viscères s'accommodent très-bien d'un degré de chaleur qui seroit importun aux organes du toucher. Il n'y a peut-être que les cas, s'il en est, des injections astringentes qui exigeroient qu'on se relâchât de cette règle. (1).

#### *Deuxième règle.*

Le siphon de la seringue dont on se sert pour faire les injections, doit avoir le plus grand diamètre possible, relativement à la partie.

Nous trouvons plusieurs avantages dans la pratique de cette règle.

1° Le choc du jet de la liqueur molestera moins les parties sur lesquelles il sera déterminé ; d'après cette loi, que le choc d'un corps

(1) En général, les injections sont peu employées aujourd'hui dans le traitement des ulcères fistuleux. On injecte aussi plus rarement qu'autrefois les voies lacrymales. Les injections dans la vessie, excepté après l'opération de la pierre, sont d'un usage peu fréquent. C'est dans le vagin, pour ses maladies, et plus souvent encore pour celles de la matrice, et dans l'intestin rectum, qu'on a le plus ordinairement besoin de faire des injections. Le conduit auditif externe, le sinus maxillaire, réclament aussi quelquefois ce moyen, soit pour nettoyer ces parties, ou pour y porter des substances médicamenteuses.
*(Note de l'Editeur.)*

sur le notre, toutes choses égales d'ailleurs, fait d'autant moins de sensation, qu'il a plus de surface ; *et vice versâ.*

2° Dans un temps donné on déterminera une plus grande quantité de liqueur ; d'où s'ensuivra une plus grande promptitude dans l'exécution du pansement.

3° Cette plus grande quantité de liqueur injectée dans le moindre temps possible, sans offense des parties, délaiera et entraînera plus promptement et plus facilement les matières étrangères, quelquefois tenaces et adhérentes.

### *Troisième règle.*

La quantité de liqueur que l'on doit déterminer dans la partie, chaque fois que l'on fait l'injection, doit être proportionnée à la grandeur du lieu qui est destiné à la recevoir. On ne peut violer cette règle sans s'exposer à deux inconvéniens.

Le premier est que, si la liqueur de l'injection n'est point suffisante pour remplir la partie malade, on tombera dans la nécessité de réitérer plusieurs fois l'injection, d'alonger le pansement, et d'exposer long-temps les parties malades à l'air.

Le second a lieu, lorsqu'elle excède la capacité de la partie malade, sur-tout dans les cas où la liqueur ne revient que difficilement, ou dans ceux qui demandent qu'elle séjourne un certain temps. Il résultera de cet excès de réplétion, des distensions, des déchiremens des parties injectées, des infiltrations, etc.

### *Quatrième règle.*

Il faut renouveler souvent les pansemens que l'on fait avec les injections.

L'application de cette règle se trouve spécialement dans les cas où les injections sont le seul remède, ou le principal. Elle a peu de place dans ceux où elles ne sont qu'auxiliaires.

Les fondemens de cette règle se trouvent, 1° dans la forme des injections ; 2° dans la nature des maladies pour lesquelles on s'en sert.

La forme fluide des injections fait que la vertu des médicamens qui les composent, se dissipe très-promptement, et qu'elle ne s'attache que très-foiblement aux parties malades : de là la nécessité de leur réapplication fréquente.

La plupart des maladies qui demandent des injections, sont des ulcères sinueux, caverneux, fistuleux, dont tous les points des parois versent des matières dépravées plus ou moins éloignées du caractère du vrai pus. On ne peut se garantir de leur collection et de leur crou-

pissement, que par la fréquence des pansemens. Les praticiens nous fournissent des exemples où les injections ont été renouvelées, jusqu'à six fois en vingt-quatre heures.

*Cinquième règle.*

On doit diminuer la quantité de la liqueur de l'injection, à proportion qu'on s'apperçoit que le lieu dans lequel on la fait, diminue de capacité.

Cette règle regarde particulièrement les solutions de continuité avec perte de substance, dont la réparation s'avance de jour en jour.

Un praticien inobservateur de cette règle, perdroit les fruits de ses travaux, ne s'appercevant point des progrès de la guérison, et s'obstinant à déterminer la même quantité de liqueur dans un lieu dont les dimensions diminuent de moment en moment; il convertiroit une heureuse régénération, en une caverne incurable.

Cette règle a ses exceptions. Lorsque nous sommes dans le dessein d'augmenter les dimensions perdues d'une partie, nous devons, à mesure que nous nous appercevons qu'elle les recouvre, y déterminer une plus grande quantité de liquide. Tel est le cas du raccornissement de la vessie.

*Sixième règle.*

Il faut faire les pansemens avec les injections dans le moindre temps possible.

Les avantages des pansemens prompts sont évidens. Pour les obtenir dans les pansemens faits avec les injections, il faut avoir attention à ce qu'il ne manque rien aux instrumens avec lesquels on les fait, et que les médicamens dont elles sont composées soient maintenus au même degré de chaleur, par le moyen du bain-marie. Avec cette précaution, on évitera les longueurs qui résultent du trop ou du trop peu de chaleur, et de la nécessité de rajuster des instrumens mal disposés.

*Septième règle.*

On doit, autant qu'il est possible, favoriser la sortie de la liqueur injectée, en situant la partie malade de manière qu'elle puisse s'écouler aisément par la seule pente; aidée dans certains cas, par la rétention de la respiration, par une douce pression, mais sans aucune violence externe.

Si cependant, en suivant cette règle, on ne peut parvenir à faire sortir la liqueur, on doit la retirer avec une autre seringue que celle qui a servi à faire l'injection, afin de ne la point gâter.

C'est en observant fidèlement cette règle, qu'on obvie aux inconvéniens qui résultent de la mauvaise manœuvre de comprimer trop fortement l'extérieur des parties injectées.

*Huitième règle.*

Aussitôt qu'on reconnoît qu'on a satisfait aux indications qui avoient commandé l'usage des injections, on doit les discontinuer. C'est s'exposer, non-seulement à perdre les bons effets d'un remède, et même à lui en faire produire de mauvais, que de porter son usage au delà de sa nécessité. Cette vérité trouve aisément son application aux injections. De quelques qualités qu'elles soient revêtues, il y a indispensablement inconvénient à les continuer, lorsqu'elles ont rendu les services qu'on s'en promettoit. On ne peut disconvenir que les injections astringentes doivent être cessées aussitôt que l'hémorragie est apaisée; les émollientes, dès qu'on a rappelé le ton des parties à leur état naturel; les toniques, quand on a redonné aux parties le ressort qu'elles avoient perdu; les détersives, lorsqu'on reconnoît, par la bonne qualité du pus qui se trouve sur les pièces de l'appareil ou dans l'injection, que la détersion est faite, etc. On sent assez quelles suites auroient toutes les espèces d'injections, sans qu'il soit nécessaire d'en donner d'explication, si on s'en servoit au-delà du terme que nous prescrivons.

II. Les infidélités et les inconvéniens qui suivent l'usage d'un moyen, viennent ordinairement de son indue application. Il n'y a qu'une sage méthode qui puisse en assurer le succès, et elle est fondée sur des règles qui en dirigent la conduite. Nous venons de donner celles que nous estimons devoir servir de base à la pratique des injections. Nous croirions nos veilles très-récompensées, si nous avions pu réussir à ôter les injections de la classe des secours douteux et incertains, et à les avoir mises au rang de ceux dont une sage administration sait tirer de très-grands services : alors nous cesserions, avec grand plaisir, de dire à leur égard : *Satius est anceps experiri auxilium quàm nullum.*

III. Les injections appartenant à la chirurgie manuelle et à la médicale, il sembleroit indispensable de les considérer sous ces deux égards.

Nous croyons avoir donné à la chirurgie manuelle des injections, toute l'étendue qu'elle comporte. Il est vrai que nous aurions pu y ajouter la description des instrumens qui servent à transmettre les remèdes dans les endroits où nous les jugeons nécessaires; mais les arsenaux de la chirurgie en sont remplis; il y en a de toutes les grandeurs et de toutes les formes. Si elles ne peuvent suffire aux des-

seins de l'artiste, c'est à lui à y faire les rectifications nécessaires, ou à en inventer qui soient capables d'y satisfaire. Celui dont le génie sera assez heureux pour reconnoître l'insuffisance des instrumens ordinaires dans les cas singuliers, saura les rectifier ou en inventer de nouveaux.

Si nous n'avons rien dit de la chirurgie médicale des injections, c'est que nous avons regardé cette partie comme appartenant inséparablement aux classes des remèdes, dont nous composons les diverses formules des injections. C'est dans la connoissance de ces classes de remèdes, que l'on puisera celle des formules des injections. C'est là que l'on apprendra les vertus générales, spécifiques et particulières, de chacun des individus qu'elles renferment, la manière et les résultats de leurs combinaisons, nous ne dirons pas seulement des remèdes compris dans la même classe, mais de ceux de plusieurs classes. Si nous nous étions seulement arrêté à effleurer cette matière, elle nous auroit emporté très-au-delà des bornes de notre objet; nous n'aurions pu que donner des notions générales et quelques formules. Les premières n'auroient instruit que superficiellement, et les secondes auroient été très-dangereuses. Nous n'avançons rien de trop, en disant que des formules dans un pareil ouvrage sont dangereuses. Quelque nombreuses qu'eussent été ces formules, elles n'auroient certainement pas pu comprendre toutes les combinaisons médicales capables de répondre à toutes les indications possibles. Les ressemblances apparentes de tous les cas proposés, avec ceux qu'on a actuellement sous les yeux, font adopter ces formules, sans qu'on s'apperçoive des différences qui les éloignent, et les rendent souvent opposées. Delà ces erreurs si préjudiciables aux malades, et si honteuses pour le chirurgien. Un autre inconvénient qui résulte des formules dans un traité comme celui-ci, c'est qu'elles fomentent la paresse et perpétuent l'ignorance. On trouve, ou l'on croit trouver son ouvrage tout fait, et par-là on s'estime dispensé d'aller s'instruire dans les sources, et de les approfondir.

# TABLE

*Des pièces contenues dans ce volume, et de leurs divisions et sous-divisions.*


MÉMOIRE PAR M. GOURSAUD. Sur la métastase; les maladies où elle arrive, et celles qu'elle produit, les cas où l'on doit l'éviter, et ceux où il faut la procurer; enfin les moyens à employer dans l'un et l'autre cas. *Page* 1

Ce que c'est que la métastase. 2

Maladies où la métastase arrive. 7

Maladies que la métastase produit. *ibid.*

Cas où il faut l'éviter. 9

Cas où il faut la procurer. *ibid.*

Causes de la métastase. 10

Signes de la métastase. 11

Moyens pour la prévenir. 12

Moyens pour la procurer. 13

MÉMOIRE PAR M. FAURE, de Lyon. Sur le caractère des tumeurs scrophuleuses, leurs espèces, leurs signes, leur cure. 15

Caractère et diagnostic des écrouelles. 20

Causes des écrouelles. 21

Différences et pronostics des écrouelles. 24

Cure des écrouelles. 26

Spécifique proposé contre les écrouelles. *ibid.*

SUR LE MÊME SUJET, PAR M. BORDEU. 29

Causes des écrouelles. 32

L'eau. 36

L'air. 37

Les alimens. 39

Changemens dans lesquels passent les parties affectées. 42

Explication des symptômes ordinaires des écrouelles. 45

Remarques sur quelques symptômes singuliers. 47

Contagion des écrouelles. 51

Traitement général. *ibid.*

Observation de pratique. 67

Traitement particulier des différens états des écrouelles. 69

Traitement palliatif du 3$^{e}$ état. 73

Traitement palliatif du 1$^{er}$ état. 83

Des tumeurs scrophuleuses et de quelques autres symptômes. 86

SUR LE MÊME SUJET, PAR M. CHARMETTON. 98

Administration méthodique des remèdes internes. 161

Administration des remèdes externes. 174

Usage méthodique des remèdes externes. 184

SUR LE MÊME SUJET, PAR M. GOURSAUD. 200

Caractère des tumeurs scrophuleuses. *ibid.*

Différences des scrophules. 203
Causes des scrophules. *ibid.*
Signes des scrophules. 207
Pronostics des scrophules. 208
Cure des scrophules. 209
SUR LE MÊME SUJET PAR M. MAJAUT. 216
Espèces d'écrouelles. 222
Signes. 225
Cure. 226
SUR LE MÊME SUJET, ANONYME. 233
MEMOIRES SUR LA QUESTION : PAR M. DE LA BISSIÈRE. Le feu ou cautère actuel n'a-t-il pas été trop employé par les Anciens, et trop négligé par les Modernes? En quel cas ce moyen doit-il être préféré aux autres pour la cure des maladies chirurgicales, et quelles sont les raisons de préférence? 246
*Première partie.* De la nature et des propriétés des principaux moyens que la chirurgie emploie à la cure des maladies. 249
Art. I^er^. Des médicamens. 250
II. De l'instrument tranchant. *ibid.*
III. Du cautère. *ibid.*
IV. Du feu seul, et du feu considéré dans le cautère actuel. 251
*Seconde partie.* Des maladies chirurgicales à la cure desquelles le cautère actuel est ou préjudiciable ou, au contraire, utile et préférable aux autres moyens. 255
Art. I^er^. De la dépravation de la grandeur naturelle. 256
II. Dépravation de la figure naturelle des parties. 266
III. Les dépravations de mouvement sont par excès ou par défaut. 267
IV. 268
V. *ibid.*
CONCLUSION. Reflexions sur la dernière espèce d'effets secondaires des cautères, tant passagers qu'habituels. 280
SUR LE MÊME SUJET, PAR M. LOUIS. 284
SUR LE MÊME SUJET. ANONYME. 318
*Première partie.* En quel cas le cautère actuel doit-il être préféré aux autres moyens pour la guérison des maladies chirurgicales; et quelles sont les raisons de préférence? 319
*Chapitre* I^er^. Quels sont les cas où le cautère doit être préféré aux autres moyens de guérison? 320
*Chapitre* II. 323
*Chapitre* III. En quels cas le cautère actuel est-il préférable au cautère potentiel, et aux autres moyens de guérison? 324
*Chapitre* IV. En quel cas le cautère potentiel mérite-t-il la préférence sur le cautère actuel? 326
*Seconde partie.* 327
*Chapitre* I^er^. Le cautère actuel a-t-il été trop employé par les Anciens? *ibid.*
Section I^er^. Sentimens des Anciens sur les effets du feu. 328
Section II. Pratique des Anciens. 329

*Chapitre* II. Le cautère actuel a-t-il été trop négligé par les Modernes? 331

MÉMOIRE SUR LE SUJET : Par M. FAURE. L'amputation étant absolument nécessaire dans les plaies compliquées de fracas des os, et principalement celles qui sont faites par armes à feu ; déterminer les cas où il faut faire l'opération sur-le-champ, et ceux où il convient de la différer; et en donner les raisons. 334

Observation sur les dix blessés de Fontenoi. 337

En quel cas il faut faire l'amputation sur-le-champ. 342

SUR LE MÊME SUJET, Par M. LECONTE. 357

*Première partie.* Cas où l'amputation doit être faite sur-le-champ. 358

*Seconde partie.* Cas où il faut différer l'amputation, 363

Art. I^er^. Cas où l'on doit différer l'amputation, parce qu'il y auroit trop de danger à la faire sur-le-champ. *ibid.*

II. Cas où l'on doit différer l'amputation, parce que l'on peut sans grand danger la remettre à un autre temps. 367

MÉMOIRE SUR LE SUJET, Par M. GRILLON. Déterminer les cas où les injections sont nécessaires pour la cure des maladies chirurgicales, et établir les règles générales et particulières qu'on doit suivre dans leur usage. 374

Art. I^er^. Inconvéniens des injections. 376

II. Parallèle des injections avec d'autres moyens, 379

III. Vrai usage des injections. 382

IV. Règles qu'il faut observer dans l'usage des injections. 398

# TABLE

## DES MATIÈRES

*Contenues dans le troisième volume des prix de l'Académie Royale de Chirurgie.*

### A.

Abcès (intérieurs) : ne sont pas toujours l'effet de la métastase, et en sont souvent la cause, *Page* 4. Observations à ce sujet, 5 *et suiv.* Signes qui annoncent qu'un abcès est fait, 189. Pour se déterminer à ouvrir les abcès plus tôt ou plus tard, il faut considérer l'espèce de suppuration, 190. Scrophuleux, comment doivent être ouverts, *ibid.* Comment doivent être pansés, 191. Profonds, les Anciens préféroient le cautère actuel pour l'ouverture de ces abcès, 287. Le cautère actuel, utile, selon les Anciens, pour l'ouverture des abcès de la poitrine, 294, 295. Et pour le traitement des abcès gangréneux. 304

Abcès du foie, doivent être ouverts, 394. Les Anciens préféroient pour cela le cautère actuel, 287. Leurs raisons de préférence, 288. Les signes qui annoncent ces abcès, *ibid.* Les injections ne doivent pas être employées dans le traitement de ces abcès. 393

Absorbans : utiles pour la guérison des écrouelles, 53, 79, 154. Leur usage en ce cas, 228. Quels doivent être employés, 154. Le long usage en seroit nuisible, *ibid.* Les apéritifs préférables aux absorbans. *ibid.*

Acide : Les effets du vice scrophuleux prouvent qu'il est causé par un acide, 35, 138, 221. L'acide se fait aisément connoître sur les montagnes, 39. Les alimens chargés d'acides sont cause d'écrouelles, *ibid.* L'acide est démontré dans les écrouelleux, par le gonflement du foie et le changement des humeurs, 40. Les acides que les alimens visqueux fournissent, sont cause d'écrouelles, 103. Comment agissent en pareils cas les acides fournis par les végétaux, *ibid.* Pourquoi les acides occasionnent ces désordres dans les enfans, dans les filles, et dans ceux dont le sang est appauvri, *ibid.* Ce que l'on entend par acide, 106. Il y a un sel acide dans le sang : autorité d'Hippocrate, *ibid.* Quoique les acides existent dans le sang, cependant ils n'y sont pas naturels, 107. Les acides ont particulièrement leur siége dans l'estomac, *ibid.* Leurs effets. *ibid.*

Acrimonie : ce que c'est, 135. L'acrimonie scrophuleuse n'est jamais simple, *ibid.* Comment agit l'acrimonie pour produire la mortification, 136. Quels remèdes conviennent pour diminuer l'acrimonie. 150

Air : comment il peut être cause des écrouelles, 37. Surtout l'air humide, 203. Le changement d'air est utile pour la guérison des écrouelles, 62. L'air des montagnes est utile pour la guérison des écrouelleux, habitans des villes, *ibid.* Le changement d'air est souvent pour les

montagnards cause d'écrouelles, 63. Comment l'air peut donner lieu à l'épaississement de la lymphe, 101. Quelle espèce d'air convient pour la guérison des écrouelles, 147. Un air doux et léger y convient fort. 240

Alimens : comment ils peuvent être cause d'écrouelles, 39, 100 et 102. Par leur quantité, 102. Par leur qualité, *ibid.* Surtout, cruds et de mauvaise digestion, 203. Le changement d'alimens dans les enfans qu'on sèvre, est souvent cause de cette maladie, 204. Quels alimens conviennent dans le traitement des écrouelles commençantes, 81. Les alimens visqueux fournissent un acide qui cause les écrouelles, 103. Quels alimens conviennent dans le traitement général des écrouelles. 147

Amers : Les amers et le quinquina sont utiles pour la guérison des écrouelles. 54

Amputation : La considération des accidens qui accompagnent les plaies avec fracas d'os et par armes à feu, indique la nécessité de différer l'amputation, 335. Si dans ce cas l'amputation n'est pas différée, les accidens augmentent, 336. L'on ne voit sortir des vaisseaux qu'un fluide sanguinolent, *ibid.* Observations qui prouvent les avantages de l'amputation retardée, 337. Quels sont les avantages de l'amputation retardée, 341. Pour assurer les succès de l'amputation, on doit tâcher de saisir le temps où le corps n'est ni dans une trop grande vigueur, ni dans un dépérissement notable; 342. L'amputation faite dans le temps de l'agitation violente et de l'éréthisme général, est dangereuse, *ibid.* Il faut faire l'amputation sur le champ, lorsque les accidens consécutifs sont absolument fâcheux, *ibid.* L'amputation nécessaire sur le champ, 1° lorsqu'il est question d'un membre tronqué, *ibid.* 2° Lorsque les grandes articulations sont fracassées, *ibid.* 3° Lorsque l'extrémité est détruite, les os étant fracassés, *ibid.* 4° Si les os se trouvoient, pour ainsi dire, moulus dans une grande étendue, et les parties voisines fort contuses, 343. 5° Lorsque l'articulation est fracturée avec lésion des parties ligamenteuses, *ibid.* 6° Lorsqu'il y a un gros tronc d'artère ouvert, dont l'on ne peut arrêter le sang, *ibid.* L'amputation ne peut être différée dans ces cas sans exposer le malade à une mort certaine, 344. Circonstances qui déterminent à courir les dangers de l'amputation, *ibid.* et 345. L'amputation doit être différée dans toutes les plaies compliquées, même aux articulations qui ne sont pas accompagnées de grands fracas d'os, ni de déperdition considérable, 345. Dans ces cas l'amputation ne doit être faite qu'après que les grands accidens sont passés, 346. Les accidens de l'amputation sont en proportion des forces du sujet, *ibid.* Plus l'amputation est appliquée à un sujet foible, plus on a lieu d'espérer du succès, *ibid.* L'amputation différée donne souvent lieu de conserver un membre qui sembloit d'abord devoir être amputé, 347. Dans le cas où l'amputation n'a pas été urgente, on ne doit se déterminer à la pratiquer qu'au moment où la nature indique sa nécessité, *ibid.* La pratique de l'amputation doit varier dans ces cas, *ibid.* L'amputation est indiquée, lorsque les signes extérieurs d'une plaie compliquée de fracas d'os, prennent un mauvais caractère, 348. Lorsque le malade s'affoiblit trop, et lorsque les os ne se réunissent point, *ibid.* Quel est le temps le plus favorable pour faire une amputation différée, 349. Des accidens que l'on ne peut prévoir, déterminent

à faire sur-le-champ, une amputation que l'on vouloit éviter ou retarder, *ibid.* Il est plus avantageux de faire l'amputation dans ces cas urgens, que de l'avoir faite dans l'instant du coup, ou peu après, *ibid.* L'amputation fait évanouir les accidens qui n'étoient en quelque sorte qu'indicatifs, 350. L'amputation peut augmenter les accidens primitifs, *ibid.* L'amputation doit être précédée par l'administration des remèdes calmans et relâchans, *ibid.* La nécessité de l'amputation ne peut pas être déterminée par la seule inspection des plaies compliquées, 351. Observations à ce sujet, *ibid.* L'observation exacte démontre qu'en différant l'amputation, elle est plus heureuse, et souvent n'est pas nécessaire, 356. L'amputation peut être indiquée nécessaire contre les règles prescrites, lorsque l'on est obligé de transporter fort loin les blessés, 356, 357, 358. Cas où il faut faire l'amputation sur-le-champ, 358. Pour se déterminer à l'amputation sur-le-champ, il faut qu'il n'y ait pas d'accidens actuels, nuisibles à l'opération, *ibid.* L'amputation doit être faite sur-le-champ, lorsqu'un grand os est fracassé de façon que les pointes ne peuvent être réunies ni emportées, 359. Lorsqu'un os est cassé en plusieurs pièces, et qu'il n'y a pas d'espérance de réunion, *ibid.* Lorsque l'extrémité de l'os est entièrement séparée du corps de l'os à l'endroit d'une articulation, *ibid.* Lorsqu'une articulation est fraçassée, 360. Lorsque le corps contondant est enclavé dans une articulation, et que les accidens commencent à paroître, *ibid.* Lorsqu'une partie du membre est emportée par un coup de feu, 361. Lorsque les accidens consécutifs sont vifs, 362. Cas où il faut différer l'amputation, 363. On doit différer l'amputation, 1° lorsque la plaie compliquée de fracas d'os, est accompagnée d'une forte commotion, *ibid.* L'amputation faite dans le temps de la commotion, ne servira qu'à augmenter les accidens, 364. 2° Lorsqu'il y a trop de vigueur dans le blessé, jointe à la commotion, *ibid.* Pourquoi l'amputation réussit mieux, quand le sujet est affoibli, 365. 3° Il faut différer l'amputation, lorsque les liqueurs sont de mauvaise qualité, et tâcher de les corriger. *ibid.* 4° Lorsqu'un viscère principal est enflammé, ou lorsqu'il y a une inflammation qui s'étend jusqu'à l'endroit où l'on doit faire l'amputation, *ibid.* 5° Il y auroit du danger à amputer, lorsque la partie n'ayant pas été pansée d'abord, il y seroit survenu une grande dépravation, 366. 6° Lorsque la mortification n'est pas bornée, et qu'il y a une tuméfaction phlogistique au-dessus de l'endroit où l'on doit amputer, *ibid.* L'amputation n'arrête point les progrès de la mortification, *ibid.* L'amputation se fait avec succès, lorsque la grangrène est bornée, *ibid.* On doit différer l'amputation lorsqu'on peut sans danger la remettre à un autre temps, 367. 1° Lorsque le fracas en conséquence duquel l'amputation est jugée nécessaire, ne vient que du mousquet, *ibid.* Le délai de l'amputation sert souvent à conserver des membres, *ibid.* 2° On peut remettre l'amputation, lorsque le fracas n'attaque l'os que dans sa partie moyenne, et que l'on n'a pas lieu de craindre des accidens consécutifs graves, 368. 3° Lorsque les articulations ne sont affectées qu'en parties, *ibid.* 4° Lorsque dans les plaies du tarse ou du carpe, les os ne sont cassés qu'en partie, 369. 5° Lorsque les plaies compliquées de fracas d'os, ne sont point faites par armes à feu, *ibid.* Distinction des

cas qui doivent diriger pour différer l'amputation, ou la faire sur-le-champ, 370. Il faut toujours différer l'amputation dans les cas nuisibles et dans les cas neutres, et ne la faire sur-le-champ que dans les cas pressans, 371. Il faut n'amputer sur-le-champ, même dans les cas pressans, que quand on est sûr autant qu'on peut l'être, qu'ils ne sont pas nuisibles par cause de vice interne; ou qu'ils ne touchent pas aux accidens qui les rendroient nuisibles, 371. Quoique l'amputation différée soit accompagnée de beaucoup d'accidens, elle assure la vie des blessés. 372

Antiscorbutiques : sont utiles pour la cure des écrouelles. 55

Apéritifs : bons pour la guérison des écrouelles, 151. Surtout de celles qui dépendent de l'épaississement de la lymphe, 166. Quels sont ceux que l'on emploie plus particulièrement dans cette maladie. 151

Articulations : sont très-sujettes aux engorgemens scrophuleux; pourquoi, 201. L'anchylose succède souvent à ces engorgemens, 232. Comment l'on doit traiter les dépôts des articulations, 215, 232. Utilité du feu dans ces maladies. 295 et 300

Atrophie qui dépend d'une affection sur les nerfs, peut être traitée par le cautère actuel. 266

## B.

Bains : leur utilité pour la guérison des écrouelles, 227 et 228. Surtout si le sujet est pléthorique, 162. Il y a des cas où il en faut user fréquemment. 165

Bandages (expulsifs), sont plus avantageux que les injections pour la guérison des Sinus. 380

## C.

Cancer des mamelles, succède souvent aux engorgemens scrophuleux des glandes axillaires, 118. Les écrouelles prennent quelquefois le caractère du cancer, 131. Signes qui annoncent ce changement. 132

Carie : comment on doit traiter celle des os scrophuleux, 231. Utilité du cautère actuel dans ce cas, *ibid.* La carie scrophuleuse doit être rangée parmi les caries humides, *ibid.* Si le cautère actuel ne borne pas cette espèce de carie, on peut l'emporter, *ibid.* et suiv. Observations sur ce point, *ibid.* La carie profonde et humide est traitée utilement par le cautère actuel, 269. Procédé particulier pour faire pénétrer les médicamens dessiccatifs dans les caries spongieuses, 290. Attentions sur l'usage du cautère actuel dans les caries profondes, 322. Avantages du feu pour la guérison de ces caries, *ibid.* et suiv. Et pour la guérison de la carie avec vermoulure. 324 et 325

Caustiques : utilité des caustiques pour l'ouverture de certaines tumeurs scrophuleuses, 94, 230. Avantages des caustiques sur l'instrument tranchant, 94. Les caustiques excitent la fonte des tumeurs écrouelleuses dures, *ibid.* Sont utiles aussi dans d'autres tumeurs, 264 et 265. Comment ils agissent, 181. Combien on distingue de sortes de caustiques, 182. Usage des caustiques vésicatoires, *ibid.* Les caustiques seroient dangereux sur les tumeurs scrophuleuses tendantes au cancer,

183 et 184. Leur usage dangereux au voisinage des gros vaisseaux e des nerfs, 230. Comment on applique la pierre à cautère. . 19
Cautères : leur utilité pour la guérison des écrouelles, 65. Et particulièrement pour les anciennes, 73. Lieux où l'on applique les cautères. 194. Les cautères aux extrémités inférieures conviennent pour traiter les écrouelles commençantes, et les empêcher de porter au visage, 84. (Actuel), voyez aussi le mot *Feu*. Le cautère actuel convient pour les tumeurs scrophuleuses dont le fond est mollasse, ou voisin des os, 95. Il convient aussi pour hâter l'exfoliation des caries, 181. Et pour la guérison des exostoses avec carie humide, 256. Utilité du cautère actuel pour la carie des os scrophuleux, 215, 231. Observations à ce sujet, 215, 231. L'usage du cautère actuel étoit fréquent dans l'ancienne chirurgie, 247. Ce que c'est que cautère potentiel, 250. Combien il y en a d'espèces, et comment il agit, *ibid.* et suiv. Le cautère actuel a l'avantage sur le potentiel d'avoir une action précise et déterminée 252. Le cautère actuel s'accommode par sa figure à toutes les parties, *ibid.* Erreur des anciens sur le choix des substances du cautère pour chaque maladie, 252 et 253. Les effets du cautère actuel sont primitifs ou secondaires. Effets primitifs, 253. Effets secondaires ou idiopathiques, 254. Le cautère actuel peut encore produire des effets indirects ou sympathiques, *ibid.* Quelles sont les propriétés du cautère actuel, *ibid.* Il convient pour attaquer et détruire les exostoses malignes, 256. Il convient pour les exostoses bénignes abcédées, compliquées de fongosités et de carie humide, *ibid.* Il n'auroit pas la même utilité pour l'exostose solide, 257. Le cautère actuel a été beaucoup employé par les anciens pour la cure des hernies, *ibid.* Le cautère potentiel a été employé par quelques modernes dans la même vue, *ibid.* Ces deux moyens ne sont pas préférables à l'instrument tranchant, *ibid.* Les anciens employoient mal-à-propos le cautère actuel pour la guérison de l'œdème et de l'emphysème, 258. Le cautère peut être employé utilement pour résoudre certaines inflammations opiniâtres, comme les ophthalmies, etc. Comment il agit, *ibid.* Avantages réciproques du cautère actuel et potentiel selon les cas, 259. Le cautère actuel convient aux tumeurs malignes locales, 260. Même avec une gangrène locale, 261. Il est utile pour déterminer à la suppuration les tumeurs glanduleuses froides, *ibid.* Il convient aux tumeurs froides des articulations, 262. Dans quels cas il convient pour traiter certaines tumeurs, 264. Le cautère actuel convient pour traiter les concrétions humides, surtout, si elles sont de mauvais caractère, *ibid.* Observations à faire dans ce cas, 265. Utilité du cautère actuel pour les tumeurs fongueuses des narines, *ibid.* Le cautère actuel ne convient pas dans les maladies par dérangement de la grandeur naturelle, 266. Il ne convient pas dans les maladies par excès ou par défaut de parties, *ibid.* Utilité du cautère pour guérir la paralysie, 267. Le cautère actuel a été employé utilement par les anciens pour le relâchement des ligamens, *ibid.* Il est d'une grande utilité dans le traitement d'une carie profonde et humide, 268. Observations à ce sujet, 269. Il est absolument inutile dans le traitement des plaies, excepté pour certaines hémorragies qu'on ne peut arrêter par les autres moyens, 270. Il pourroit être utile dans le traitement des

plaies venimeuses, et le potentiel seroit dangereux, *ibid.* Il pourroit être utile pour le venin de la rage, *ibid.* Il ne convient point aux ulcères dont on pourroit détruire les callosités par l'instrument tranchant, 271. Le cautère actuel particulièrement est utile pour guérir les ulcères *cacoèthes*, *ibid.* Raisons de préférence du cautère actuel sur le potentiel dans ces cas, 273. Observations, *ibid.* Les anciens ont abusé du cautère actuel pour le traitement de toutes les fistules lacrymales ; il peut cependant convenir pour quelques-unes, 274. Le cautère actuel ou potentiel ne convient pas aux ulcères chancreux et rongeans, 275. A moins qu'ils ne dépendent d'un vice local, 276. Quel peut être l'usage du cautère dans les maladies par déplacement, 278 et 279. Quels sont les effets sympathiques des cautères, 280. Utilité du cautère pour le rhumatisme, 281. Pour la goutte, *ibid.* et 288. Pour les douleurs de tête permanentes, 281. Comment se fait l'effet sympathique des cautères, 283. L'usage du cautère actuel est très-ancien, 285. Fort recommandé par Hyppocrate pour l'abcès de la poitrine et l'anasarque, 286. Il peut être utile dans le cas d'œdème : observations, *ibid.* Les anciens préféroient le cautère actuel pour l'ouverture des abcès profonds et de ceux du foie, 287. Le cautère actuel peut être utilement employé pour les douleurs opiniâtres, 288. Plus l'escarre produite par le cautère est épaisse, plus elle tombe aisément, 289 et 290. Le cautère peut être très-utile pour faire diversion des humeurs, 290. Usage du cautère actuel pour l'hydropisie, l'épilepsie, la phthysie, 291. L'ulcère produit par le cautère, ne doit pas être guéri jusqu'à ce que l'humeur morbifique ne soit épuisée, 292. Usage du cautère actuel selon Celse, *ibid.* Selon Ætius, 294. Selon Paul d'Ægine, 295. Selon Marc-Aurèle Severin, 303. Selon Fabrice d'Aquapendente, 299. Un des principaux usages du cautère actuel est de corroborer les parties voisines, 296. Usage du cautère actuel dans les maladies des articulations, 292, 296. Les Arabes ont abusé de l'usage du cautère actuel, 297. Ambroise Paré a supprimé l'usage du cautère actuel dans la pratique des amputations et le traitement des plaies d'armes à feu, 298. Il le croit utile pour l'ægylops, la cure de la sciatique, la morsure des animaux enragés, *ibid.* Le cautère actuel a été employé utilement pour la guérison de l'ozène, 301. Pour l'amputatation du *penis*, 302. Pourquoi le cautère actuel a été négligé par les modernes, 304. Le cautère actuel peut être employé pour certains anthrax, les maux de gorge gangréneux, les carcinomes des os maxillaires supérieurs ou inférieurs, *ibid.* Il convient pour arrêter les hémorragies dans les cas très-urgens, et est nécessaire pour celle de la langue, 305. Quels sont les cas où le cautère doit être préféré aux autres moyens de guérison, 320. Le cautère doit être employé pour certaines tumeurs et fistules, 321. Le cautère est préférable à l'instrument tranchant dans les plaies venimeuses, *ibid.* Pour les ulcères fongueux, *ibid.* Pour la gangrène par relâchement, *ibid.* Pour les varices anciennes, les cancers cutanés ambulans, les tumeurs indolentes, 322. Pour certaines caries, et pour les ulcères dont il faut pendant longtemps déterger le fond, *ibid.* Le cautère actuel est préférable au potentiel, lorsqu'il s'agit de brûler promptement, 324. Lorsqu'il s'agit de parties où l'on ne peut diriger l'action du cautère potentiel, *ibid.* Lors-

qu'on craint que le pus ne fonde la pierre à cautère, *ibid.* Lorsque l'on veut cautériser des tumeurs ou ulcères situés dans le gosier, *ibid.* Dans la carie appelée vermoulure, *ibid.* Pour guérir le spasme, exciter l'inflammation, accélérer la suppuration, 323. Dans quels cas le cautère potentiel est préférable à l'actuel, *ibid.* Le cautère actuel toujours employé par les anciens pour arrêter les hémorragies, est inutile, lorsque la compression, les styptiques et la ligature peuvent avoir lieu, 329. Examen de la pratique des anciens dans l'usage du cautère actuel, *ibid.* Sentimens de quelques modernes sur l'usage du cautère actuel. 331

Chaleur : effets de la chaleur naturelle des animaux, 318. Quel effet produit sur le corps une chaleur un peu plus forte, *ibid.* L'action d'une chaleur plus forte fait élever des vésicules sur la peau, *ibid.* La chaleur trop forte cautérise les parties. *ibid.*

Cloportes : comment on doit les préparer, et quel est leur usage pour la guérison des écrouelles. 153

Commotion : celle qui accompagne les plaies avec fracas d'os, est une raison pour différer l'amputation, 364. Quels sont les signes qui indiquent la commotion, *ibid.* La commotion procure souvent l'étranglement, et intercepte la circulation. *ibid.*

Contre-ouvertures : elles sont préférables aux injections dans le traitement de certains ulcères profonds, 380 et 381. Les contre-ouvertures sont préférables aux injections pour la guérison des épanchemens intérieurs. 385

## D.

Dégorgement : le dégorgement des plaies compliquées de fracas d'os, assure le succès de l'amputation. 341

Délayans : usage des remèdes délayans et humectans pour la guérison des écrouelles. 149

Délitescence : ce que c'est, 2. La délitescence peut être regardée comme une bonne ou une mauvaise terminaison, *ibid.* La délitescence est quelquefois suivie de métastase, 3. Ce qui peut occasionner la délitescence, 136. La délitescence arrive rarement aux tumeurs scrophuleuses, 137. Cette terminaison est fâcheuse dans ce cas. *ibid.*

Dentition : comment elle peut être cause des écrouelles. 205

## E.

Eau, est la base et le meilleur de tous les humectans, 150. Les eaux crues et particulièrement celles des montagnes, sont des causes d'écrouelles, 36. L'eau, selon ses qualités, produit une acrimonie acide ou alkaline. 105

Eaux minérales : les eaux minérales peuvent être très-utiles pour la guérison des écrouelles, 57, 64. Les eaux Bonnes en *Béarn*, et celles de *Barrèges*, conviennent beaucoup pour la guérison des écrouelles, 57. Comment elles agissent, *ibid.* Observations à ce sujet, 68 *et suiv.* Ces eaux facilitent la digestion du lait, 61. Les eaux minérales ferrugineuses et les sulfureuses conviennent, comme apéritives, dans le traitement des écrouelles, 154. Surtout les ferrugineuses à la fin du traitement,

228. Les eaux minérales froides ou chaudes ne conviennent pas également à tous les sujets, 154. Quelles sont ces eaux. *ibid.*
Ecrouelles: ce que c'est, 216. Les écrouelles sont une maladie fort ancienne. *Voyez* ce qu'en ont pensé les anciens et quelques modernes. 15 *et suiv.* Presque tous les modernes reconnoissent pour cause des écrouelles le vice de la lymphe, 18, 23, 201, 207. Signes par lesquels on reconnoît les écrouelles, 20, 22, 32. Les écrouelles attaquent les jeunes gens, et disparoissent souvent à l'âge de puberté, 20, 23. Dans quels cas cette maladie est plus commune parmi les enfans, 20, 32. Les écrouelles sont ordinairement indolentes, 20. Pourquoi, 22. D'où paroissent dépendre les causes des écrouelles, 31, 32, 203, 236. Pourquoi et comment les écrouelles arrivent plus aisément aux enfans, 21 *et suiv.*, 203. Les écrouelles ne sont pas maladies héréditaires, 23. Les écrouelles n'ont aucun rapport avec les maladies vénériennes, 24. Observation à ce sujet, 206. Les écrouelles compliquées de vice vénérien ne cèdent pas toujours à l'usage du mercure, 24. Différences des écrouelles, 203, 222. Différences des écrouelles d'avec d'autres maladies, 24. Les écrouelles produisent souvent une fausse ou mauvaise suppuration, 25. Les écrouelles attaquent particulièrement les parties glanduleuses, *ibid.* et 33. Comment on doit les traiter, et d'où l'on doit tirer les indications, 26. Quelle peut être la cure préservative des écrouelles, 28. Signes qui caractèrisent les écrouelles dans leur commencement et dans leur progrès, 31, 225. Pourquoi les écrouelles se portent plutôt à la tête dans les enfans, 33. Les écrouelles dépendent particulièrement de la disposition acide des humeurs, 38. Les écrouelles ont souvent pour cause l'eau, l'air et les alimens, 39. En un mot, le mauvais usage des six choses non naturelles, 221. Pourquoi les habitans des montagnes sont plus sujets aux écrouelles, 39 et 40. Les eaux de neige fondue et croupissantes peuvent en être cause, 204. Ceux qui sont attaqués d'écrouelles ont souvent le foie malade, 40. Changemens dans lesquels passent les parties affectées d'écrouelles, 42. Explications des symptômes ordinaires des écrouelles, *ibid.* Symptômes singuliers des écrouelles, 47. Pourquoi et comment les symptômes des écrouelles disparoissent en certaines circonstances, *ibid.* Les écrouelles dépendent d'un vice général du suc nourricier, et se développent dans une partie, selon les mouvemens organiques, 48. Les gouêtres ne sont pas toujours symptômes des écrouelles, 49. Les écrouelles sont souvent produites par des maladies dégénérées, 50. Les écrouelles peuvent se communiquer par contagion, 51. Quels sont les bons effets des vomitifs et des purgatifs pour la cure des écrouelles, 52 et 53. Quels vomitifs et purgatifs conviennent, *ibid.* 226. Quel doit être l'usage de la saignée, *ibid.* Des apéritifs et délayans, *ibid.* Des incisifs, 227. Des fondans, *ibid.* En quoi les absorbans sont utiles pour la guérison des écrouelles, 53, 228. Dans quels cas les amers et le quinquina peuvent convenir pour les écrouelles, 54. Dans quels cas les anti-scorbutiques, 55. Dans quel cas le mercure, 58. L'usage du lait ne peut être utile pour la guérison des écrouelles, 55. Indications générales pour la cure de cette maladie, 56. Utilité du régime pour la guérison, et quel il doit être, 60. Le changement d'air est utile dans ce cas, 62.

Utilité des cautères pour la guérisou des écrouelles, 65. Les écrouelle doivent être traitées différemment selon les différens états, 69. On do distinguer dans les écrouelles trois états différens, 70. Les écrouelle parvenues à un certain point ne doivent pas être traitées, 71 et 72. O doit considérer dans le traitement de cette maladie l'âge, le sexe, l'an cienneté, 72. La révolution du tempérament et la mutation d'âge, fon des effets singuliers sur les écrouelles, 73. Il est difficile de reconnoitr les écrouelles commençantes et dans le premier état, 80. Avantage qui peuvent résulter de cette connoissance, *ibid.* Pour guérir cette ma ladie, il faut changer la nature du suc nourricier, 81. Le mariage con vient aux jeunes gens écrouelleux, 84. Il ne convient pas de même ceux qui ont des écrouelles un peu anciennes, *ibid.* Remarques impor tantes sur le traitement des écrouelles, 85. La guérison peut être com plète, quoiqu'il reste des tumeurs extérieures, 90. On doit remédie aux symptômes des écrouelles selon l'état des parties, 97. Causes de écrouelles, 100, 101. Les écrouelles attaquent toutes les parties interne et externes, 109, 234, 217, 223 et 224. Elles sont bénignes, malignes composées ou compliquées, 110. Les symptômes qui accompagnent le écrouelles, démontrent le vice de la lymphe, 116. Les écrouelles son quelquefois accompagnées de gonflemens aux jointures et suivies d'an chyloses, 117. Elles sont contagieuses. Comment elles sont héréditaires 122. Dans quel temps elles se développent, 123. Les écrouelles héré ditaires affectent les adultes souvent pendant toute leur vie, parc qu'elles naissent et croissent avec eux, 123 et 124. Les écrouelles ac quises sont primitives ou consécutives, 124. Il y a des écrouelles endé miques, *ibid.* Celles qui prennent un caractère chancreux sont très dangereuses, 131. Pour traiter les écrouelles, il faut avoir égard au signes commémoratifs, 139. Les signes démonstratifs des écrouelles n sont pas tous également univoques, *ibid.* Signes qui peuvent être re gardés comme des effets d'écrouelles, 142. Comment on peut recon naître les écrouelles compliquées, 143. Comment on établit leur pro nostic, 145, 204, 238. Différent selon les parties qu'elles attaquent 208. Les écrouelles sont plus à craindre pour les petits enfans et pour les vieillards, que pour les adultes, 144. Elles ont des variations selon les tempéramens, 145. Et différens noms selon les parties, 202. Quelles sont les indications que l'on a à remplir dans la cure des écrouelles, 146. Elles ne peuvent être guéries par certains moyens que le préjugé a paru accréditer, *ibid.* Elles sont incurables étant parvenues à un certain degré, *ibid.* et 146. L'art fournit le régime, les médicamens et l'opération pour guérir les écrouelles. Quelles sont les choses qui di rigent l'usage de ces moyens, 146. Le bon usage des choses non natu relles est utile pour la guérison des écrouelles, *ibid.* Les médicamens altérans et évacuans sont nécessaires pour la guérison des écrouelles, 148. Usage des humectans et des délayans, 149. Usage des atténuans et apéritifs, 151. La scrophulaire n'est point un spécifique pour la gué rison des écrouelles, 152. Usage des préparations d'antimoine et du fondant de Rotrou pour la guérison des écrouelles, 157, 170. On doit souvent joindre les apéritifs aux purgatifs, 159. Pour guérir les écrouelles, il faut souvent faire succéder aux purgatifs et atténuans, les

diaphorétiques et les sudorifiques, 159. Usage des diaphorétiques et des sudorifiques, 160. Quelle doit être l'administration méthodique des remèdes internes pour le traitement des écrouelles, 161. Si les écrouelles résistent au traitement, et deviennent malignes, on ne doit tenter qu'une cure palliative, 173. Quelle est l'administration des remèdes externes pour la guérison des écrouelles, 174, 184, 212. Ce que c'est qu'écrouelles simples, compliquées, bénignes, malignes, etc., 203, 225. Signes des écrouelles simples, 207, 235. Signes des écrouelles compliquées, 208. La cure des écrouelles s'accomplit par le régime, les remèdes internes et les remèdes externes, 209. Comment on doit traiter les écrouelles des petits enfants à la mamelle, 211. Comment on doit traiter les écrouelles internes abcédées, *ibid.* Le traitement des écrouelles doit être long-temps continué, 212. Quels sont les sujets plus ordinairement affectés d'écrouelles, 219. La maladie vermineuse peut être cause d'écrouelles, 220. L'intempérie mélancolique peut aussi en être cause, *ibid.* Les écrouelles peuvent avoir lieu sans engorgement des glandes du mésentère; *ibid.* Quelles conséquence on peut tirer de la considération des causes et des effets des écrouelles, 221. Le vice des écrouelles affecte particulièrement les sucs graisseux, les sucs blancs, et surtout les sucs gélatineux, *ibid.* L'humeur des écrouelles cause différens accidens, selon les parties où elle se porte, 222. Quelle intention on doit avoir pour la guérison des écrouelles, 226. Il est difficile de guérir les écrouelles parvenues à un certain degré, 239. Comment on peut distinguer les écrouelles simples, malignes, ulcérées et chancreuses, 238 *et suiv.* La contagion peut être cause d'écrouelles, 236. Les écrouelles peuvent être secondaires, ou l'effet d'une autre maladie, 237. Signes des écrouelles abcédées, malignes, 238. Les écrouelles héréditaires et celles qui arrivent à un sujet d'un certain âge, sont souvent incurables, 239. Quand les écrouelles sont compliquées de maladies graves, il faut en suspendre le traitement, *ibid.* Spécifique proposé contre les écrouelles, 26. Remède interne particulier proposé pour la guérison des écrouelles, 240. Comment on doit préparer les scrophuleux à ce remède. 243

Epanchemens : ceux qui se font sous le crâne doivent être traités par l'ouverture du crâne, la situation, les canules, etc., 386. Si ces moyens sont insuffisans, les injections peuvent être utilement employées, 387. Lorsqu'il y a des épanchemens dans la poitrine, on doit pratiquer des ouvertures pour les évacuer convenablement, *ibid.* Quels seroient les inconvéniens des injections pour ces épanchemens, 387, 388. L'épanchement de pus à la suite d'un abcès du poumon doit être traité par l'empyème, 389. Si l'injection pénètre dans les cellules pulmonaires, il faut donner issue à cet épanchement par une canule, *ibid.* Les épanchemens du bas-ventre doivent être traités en faisant une ouverture suffisante pour l'évacuation. 390

Escarre : comment se sépare de la partie saine, 318 et 319. Plus elle est épaisse, plus elle tombe aisément. 289

Exostoses : (bénignes, abcédées, compliquées de fongosités et de carie humide) peuvent être traitées par le cautère actuel, 256. (malignes), quant au vice local, doivent être traitées par le cautère actuel. *ibid.*

## F.

Fer : usage des préparations du fer, et comment il agit pour la guérison des écrouelles. 153

Feu : ce que c'est que le feu considéré en général, 251. Le feu est un des principaux mobiles de l'économie animale, *ibid.* Quels sont les inconvéniens de l'excès du feu, *ibid.* Il a été beaucoup trop employé par les Anciens, 247. Et beaucoup trop négligé par les modernes, *ibid. et suiv.* Une bonne théorie peut seule servir à déterminer les cas où le feu convient, 249. Le feu est potentiel ou actuel, 250 et 251. La matière du feu unie à un corps métallique, produit la substance brûlante, 252. Le feu acquiert une force d'autant plus considérable, que la densité du métal est plus grande, *ibid.* Le feu actuel a l'avantage sur le potentiel d'avoir une action précise et déterminée. *ibid.*

Fièvre : la fièvre lente presque ordinaire à ceux qui sont attaqués d'écrouelles. 224

Fistules : les fistules lacrymales anciennes et fongueuses peuvent être traitées par le cautère actuel, 294. Les anciens en ont abusé pour cette maladie. 274

## G.

Gangrène : la gangrène qui dépend d'un principe local, peut seule être traitée par le cautère actuel, 260. La gangrène sèche qui dépend d'une affection sur les nerfs, peut être traitée par le cautère actuel, 266. La gangrène qui n'est point bornée, peut être traitée de même, 256. La gangrène par relâchement, peut être traitée par le cautère actuel, 321. La grangrène survient après l'amputation, lorsqu'on la fait, la mortification n'étant point bornée. 366

Glandes : on peut se servir de trochisques caustiques pour emporter les corps glanduleux, 194. Les glandes ne sont pas les seules parties susceptibles d'engorgemens scrophuleux, 201, 216. Pourquoi certaines glandes y sont plus sujettes que les autres, 201, 220. Les glandes externes peuvent être affectées sans que les internes le soient, 207. Quel traitement convient aux engorgemens scrophuleux des glandes salivaires. 232

Goîtres : ne sont pas toujours symptômes des écrouelles, 49. Les goîtres sont ordinaires dans certains cantons des montagnes, *ibid.* Comment on distingue les goîtres scrophuleux des autres espèces. 141

Grenouillette : cette tumeur peut être l'effet d'un vice scrophuleux. 117

## H.

Hémorrhoïdes : le cautère peut être utilement appliqué sur quelques parties voisines pour résoudre des hémorrhoïdes, 259. Le cautère actuel ne doit être appliqué sur des hémorrhoïdes qu'en cas d'hémorragie. 260

Hernie : l'instrument tranchant est préférable aux cautères actuel et potentiel, dans la cure des hernies. 257

## I.

Induration : des tumeurs scrophuleuses, est plus ordinaire, lorsqu'elles sont formées par congestion, 132. L'usage mal entendu des répercussifs, résolutifs et fondans, peut donner lieu à l'induration, *ibid.* Signes qui annoncent cette terminaison, 133. Dans quels cas elle est avantageuse. *ibid.*

Injections : l'usage des injections est fort ancien, et il n'a pas été déterminé par des règles précises, 374. Utilité des observations pour déterminer l'usage des injections, *ibid.* Ce que c'est qu'injection, 375. Inconvéniens des injections, 376. Les injections surchargent les parties dans lesquelles elles sont faites, par leur poids et par leur effet subit, *ibid.* Les injections distendent les parties où elles sont faites; elles y occasionnent des infiltrations, des sinuosités, quelquefois de la douleur et de l'inflammation, 377. Les injections enlèvent avec les fluides étrangers, les sucs glutineux que la nature destine pour former la cicatrice, *ibid.* Les injections détruisent les extrémités naissantes des vaisseaux, les froncent et les durcissent, surtout quand elles sont fréquemment répétées; et par là, elle peuvent avoir les inconvéniens du tamponnement, *ibid. et suiv.* Les injections favorisent l'introduction de l'air dans les parties où elles sont faites, 378. Les injections étant sous une forme liquide, elles ont les inconvéniens des remèdes de cette espèce, *ibid.* Les injections entraînent l'inconvénient de la compression momentanée, pour faire sortir les liqueurs injectées, *ibid.* et 379. Les injections ont été abandonnées par de grands praticiens, 379. Parallèle des injections avec les autres moyens de guérison dans les maladies chirurgicales, *ibid.* Parallèle des injections avec l'opération, 380. Les injections n'ont pas les avantages de l'opération dans les lieux où elle est praticable, *ibid.* Les injections n'ont pas l'avantage des bandages expulsifs pour la guérison des sinus, *ibid.* Les injections n'ont pas l'avantage des contr'ouvertures pour la guérison d'une plaie, d'un abcès ou d'un ulcère qui se vuident difficilement, *ibid.* et 381. Les injections n'ont pas l'avantage, comme la mèche, de tenir les medicamens appliqués dans le trajet de la plaie, 381. Elles n'ont pas l'utilité du tamponnement méthodique, *ibid.* Elles ne doivent pas être préférées aux autres moyens de guérison, quand ils peuvent avoir lieu, 382. Vrai usage des injections, *ibid.* Les injections transmettent des secours dans les lieux où il est impossible d'en porter par tout autre moyen, *ibid.* Elles favorisent l'usage des médicamens de toute espèce, 383. Les injections ne peuvent point convenir aux plaies même contuses dans les premiers temps, *ibid.* Elles peuvent être employées pour les plaies dégénérées en fistules ou en sinus, lorsqu'on ne peut pas mettre en usage les autres moyens de guérison comme moyens principaux, *ibid.* Les injections peuvent être employées comme moyens auxiliaires, 384. Leur usage n'est point indiqué pour les épanchemens intérieurs, 385. Les injections conviennent aux épanchemens sous le crâne, lorsque les autres moyens ont été insuffisans, 386. Les injections astringentes conseillées par Scultet pour les hémorragies du poumon, ne doivent pas être employées, 387. Les

injections délayantes sont inutiles et même peuvent être nuisibles pour détremper le sang amassé et coagulé dans la poitrine, 388. Quoique les injections aient été conseillées pour les suppurations internes de la poitrine, elles sont en général inutiles, et ne conviennent que quand les autres moyens sont insuffisans, *ibid.* Elles ne conviennent après les suppurations du poumon, que quand on est certain que la liqueur ne peut pénétrer les cellules pulmonaires, *ibid.* Les injections peuvent convenir pour certains abcès fort étendus du tissu cellulaire de la plèvre, 389. Elles ne conviennent point, si ces abcès devenoient pénétrans, 390. Elles sont peu utiles et même dangereuses pour traiter les épanchemens purulens du bas-ventre, 392, 393. de même pour le traitement des abcès au foie, 393. Elles peuvent être utiles dans quelques maladies des voies lacrymales, 394. Pour les maladies des sinus maxillaires, *ibid.* Pour les maladies de vessie, 395. Après la lithotomie, 396 Dans les maladies de l'urèthre, *ibid.* Dans certaines maladies de matrice et du vagin, *ibid.* Pour traiter les ulcères superficiels du *rectum*, 397. Les injections peuvent tenir lieu de dilatans et favoriser l'extraction des corps étrangers, *ibid.* Règles à observer dans l'usage des injections, 398. Les injections doivent avoir un degré de chaleur au-dessus de celle des parties, *ibid.* Le siphon de la seringue dont on se sert pour les injections, doit avoir le plus grand diamètre possible, relativement à la partie, *ibid.* La quantité de l'injection doit être proportionnée à la grandeur du lieu destiné à la recevoir, 399. Les pansemens faits avec les injections, doivent être renouvelés souvent, *ibid.* La quantité des injections doit être diminuée dans la proportion que la capacité du lieu injecté diminue, 400. Cas où l'on doit pratiquer le contraire, *ibid.* Les pansemens avec les injections doivent se faire dans le moindre temps possible, *ibid.* On doit favoriser autant qu'il est possible la sortie de la liqueur injectée par une situation favorable, *ibid.* Quand les injections ont produit leur effet, on doit les cesser, 401. Les injections ne sont pas des moyens dont le succès soit douteux ou indifférent. *ibid.*

Insolation : ce que c'est, en quel cas l'employoient les anciens. 296

Instillation : ce que c'est, souvent préférable aux injections. 386, 393

Instrument (tranchant) : son usage dans les maladies chirurgicales, 250. Préférable au cautère dans la cure des hernies, 257. Pour la guérison de l'œdème et de l'empyème, 258. Pour ouvrir les tumeurs inflammatoires suppurées. 264

## L.

Lait : la mauvaise qualité du lait d'une nourrice peut être cause d'écrouelles, 204, 236. Le lait est très-utile pour le traitement des écrouelles commençantes, 81. Et après le traitement des écrouelles. 172

Ligature : effets de la ligature après l'amputation, relativement au moignon et à la circulation. 363

Lymphe : ce que c'est, 99. Sa viscosité est une des causes des écrouelles, 24, 99, 201 *et suiv.* Il faut changer son caractère pour le traitement des écrouelles, 81. Quelles sont les causes de l'épaississement de la lymphe, 100. Comment l'action trop forte des solides peut causer cet

épaississement, *ibid.* Comment le défaut d'action des solides peut donner lieu à l'épaississement de la lymphe, *ibid.* Comment la pléthore peut y donner lieu, 101. Comment les choses non naturelles causent l'épaississement de la lymphe, *ibid.* C'est à la dépravation de la lymphe plus ou moins acrimonieuse, qu'il convient de rapporter les désordres des écrouelles, 108. Les effets des écrouelles sur toutes les parties, tant internes qu'externes, démontrent le vice de la lymphe, *ibid.* et 109. Les parties que les écrouelles affectent, démontrent encore que la lymphe est pervertie dans cette maladie, 112. Comment on peut reconnoître l'espèce de dépravation de la lymphe, 114. La lymphe transmet son vice aux autres humeurs, 116. Le vice de la lymphe produit quelquefois le gonflement des jointures, et l'anchylose, 117. La lymphe viciée agit sur les organes les plus délicats, 118. Et produit différens effets des écrouelles, 202. La lymphe infectée de scrophules, en agissant sur les tendons, les ligamens, les cartilages, les os, produit différentes affections, 118 et 119. Comment elle agit sur les yeux, les oreilles, le nez et le cerveau, 119. La lymphe viciée affecte les poumons, le foie, les glandes du mesentère, la rate, le pancréas, la matrice, etc., *ibid.* La perversion de la lymphe, principalement par l'air ou par les eaux, produit les écrouelles endémiques, 124. Les apéritifs et les fondans conviennent contre l'épaississement de la lymphe, 165 *et suiv.*

## M.

Maladies : division des maladies chirurgicales, 255. Par dépravation de la grandeur naturelle des parties, 256. Par dépravation de la figure naturelle, 266. Par dépravation du mouvement, 268. Quelles sont celles pour lesquelles on emploie les injections. 376

Maturatifs : ces médicamens sont émolliens ou irritans, 178. Dans quels cas conviennent ces médicamens, *ibid.* Quelles sont les indications qui en déterminent l'usage. 179

Médicamens : quelle doit être l'administration des médicamens internes pour la guérison des écrouelles, 161. Formules de ces différens médicamens, 162 *et suiv.* Quelle doit être l'administration des médicamens externes pour cette maladie, 174. Formules de ces médicamens, 185. Comment agissent les topiques. 250

Mercure : n'est point un remède certain pour la guérison des écrouelles, 19. Pas même pour les écrouelles compliquées de vice vénérien, 24. Les préparations qui méritent la préférence en ce cas, 168, 210. Le mercure peut quelquefois convenir dans cette maladie, en y joignant les eaux minérales, 58. Observations à ce sujet, 67. L'usage intérieur du mercure combiné avec des évacuans et des altérans, est quelquefois utile dans cette maladie, 156. Quelles sont les préparations de mercure les plus usitées, *ibid.*

Métastase : ce que c'est, et comment elle doit être définie, 2. La métastase ne peut avoir lieu que dans les maladies causées par quelque fluide, *ibid.* Elle prend différens noms selon les maladies où elle arrive, *ibid.* La métastase n'étoit point inconnue aux anciens, 4. Elle ne peut pas se faire subitement, *ibid.* Causes de la métastase, 5, 10. Ma-

ladies où la métastase arrive, 7. Les maladies qu'elle produit, sont différentes selon les parties où elle se fait, *ibid.* Dans quels cas il faut éviter la métastase, 9. Cas où il la faut procurer, *ibid.* Comment agissent les causes qui peuvent la procurer, 10. Signes qui la font connoître, 11. Les signes de la métastase varient selon l'espèce de maladie, et selon la partie affectée, *ibid.* Moyens de la prévenir selon les différens cas, 12. Moyens que l'on peut employer pour la procurer selon les cas, 13. La différence des mouvemens organiques peut donner lieu à la métastase des tumeurs écrouelleuses d'une partie à une autre, 48. Métastase opérée par les cautères, ventouses et sétons, 282.

Mortification : les engorgemens scrophuleux se terminent quelquefois par mortification, 133. La mortification est sèche, ou humide, *ibid.* Causes de la mortification, *ibid.* Comment se forme la mortification humide, 134. La mortification des tumeurs scrophuleuses dépend de la putréfaction et de l'acrimonie, 135. Comment agit l'acrimonie pour produire la mortification, 136. La mortification des tumeurs scrophuleuses, ne peut guère être avantageuse, *ibid.*

*Moxa :* les anciens se servoient du *Moxa* embrâsé, pour cautère actuel dans la cure des douleurs opiniâtres. 289

## O.

Ophtalmie : les ophtalmies scrophuleuses doivent être traitées par l'usage des vésicatoires, ou du séton, 233. Le cautère est utile pour résoudre certaines ophtalmies opiniâtres. 258

## P.

Paralysie : le cautère peut être utile pour la cure de la paralysie, 267. 294

Parotides : Remarques sur les parotides scrophuleuses, 96. Difficultés sur l'extirpation des parotides scrophuleuses, *ibid.*

Plaies : le cautère actuel est absolument inutile dans le traitement des plaies simples, 270. Les plaies d'armes à feu ne doivent pas être traitées par ce moyen, *ibid.* Les plaies venimeuses peuvent être utilement traitées par le cautère actuel, *ibid.*, 321. Les plaies faites par la morsure des animaux enragés, peuvent être traitées de même, 293, 294. Dans les premiers temps d'une plaie compliquée où l'amputation n'est pas d'abord indiquée, on doit employer les moyens généraux pour la cure, 348. Lorsque les signes extérieurs changent, et que la plaie prend absolument un mauvais caractère, l'amputation du membre peut avoir lieu, *ibid.* L'art ne peut pas toujours éloigner les accidens qui accompagnent les plaies d'armes à feu, *ibid.* Les remèdes calmans et relâchans, comme la saignée, etc., doivent d'abord être employés dans le traitement des plaies compliquées, 350. L'inspection des plaies compliquées ne suffit pas pour déterminer la nécessité de l'amputation, 351. Il y a des espèces de plaies qui, combinées avec la constitution du sujet, sont véritablement incurables, 356. Les plaies compliquées ne

doivent être traitées avec les injections, que quand elles ont dégénéré en sinus, ou en fistules. 383
Purgatifs : les purgatifs actifs sont souvent préférables dans le traitement des écrouelles, 53. Comment agissent les atténuans cathartiques ou purgatifs, 158. Les purgatifs forts doivent souvent être employés avec des correctifs, 159. Quels sont les purgatifs indiqués dans le traitement des écrouelles, *ibid.* On doit souvent joindre dans ce cas les apéritifs avec les purgatifs, *ibid.* Les purgatifs conviennent quand les écrouelles dépendent du vice des digestions, *ibid.*
Pus : le pus des ulcères scrophuleux a différentes couleurs et consistance, selon les complications et les causes de la maladie. 130

## R.

Reflux : ce que l'on entend par reflux, ou suppression de suppuration, 3. Comment on peut prévenir les troubles qui résulteroient du reflux des matières purulentes des écrouelles. 173
Régime : son utilité, et quel il doit être pour la guérison des écrouelles, 60, 147, 209, 239. Le régime doit varier selon le traitement des écrouelles, 60. Le régime fortifiant et incrassant doit être employé pour les écrouelles du troisième état. 82
Résolution : ce que c'est, 2, 125. Comment elle diffère de la délitescence, 2. La résolution des tumeurs écrouelleuses ne doit pas être tentée dans certains cas, 90, 125 et 126. Quelles sont les conditions requises pour que la résolution se fasse, 125. Pourquoi la résolution des tumeurs scrophuleuses est difficile, *ibid.* et 126. Dans quel cas elle peut être heureuse, 126. Comment on connoît que la résolution se fait, *ibid.*
Résolutifs : quels sont les résolutifs qui conviennent dans le traitement des écrouelles, 177. Formules de résolutifs. 184
Résorption du pus, ce que c'est, 3. Elle peut causer beaucoup d'accidens, 4. Comment se fait la résorption, *ibid.*

## S.

Sang : la partie blanche du sang est celle des humeurs qui est plus disposée à l'acide, 45. Il y a dans le sang des sels de différentes espèces. 106
Séton : il est préféré au cautère par quelques praticiens pour la guérison des affections scrophuleuses. 174
Sinus : comment on doit les dilater selon leur situation. 195
Sudorifiques : ne sont pas préférables à l'usage des eaux minérales pour la guérison des écrouelles, 65. Les sudorifiques et diaphorétiques, doivent souvent succéder aux purgatifs, dans le traitement des écrouelles, 159. Quel doit être l'usage de ces remèdes, 160. Dans quels cas ils seroient nuisibles. 295
Suppression : la suppression des règles peut être cause d'écrouelles, 205. Il faut détruire la suppression pour guérir cette maladie, 211. Le rétablissement des règles guérit souvent cette maladie. 227

Suppuration : ce que l'on entend par reflux de suppuration, 3. La suppression de suppuration a souvent lieu, quand le genre nerveux est attaqué, 6. Qualité de la suppuration des tumeurs scrophuleuses, 20. La suppuration des écrouelles est ordinairement fausse, ou mauvaise, 25. Comment on doit aider la suppuration des tumeurs scrophuleuses, 90. Il faut attendre que la suppuration soit complète pour ouvrir les tumeurs scrophuleuses, 92. La suppuration de ces tumeurs est tardive, difficile et irrégulière, 126. Cette suppuration se forme et s'annonce de diverses manières, selon la nature de la tumeur, *ibid.* Cette suppuration n'est pas toujours accompagnée d'inflammation, *ibid.* Quels sont les agens de la suppuration, et comment elle se forme, 127. Dans quels cas la suppuration des tumeurs scrophuleuses peut être salutaire, *ibid.* Cas particuliers, où la suppuration des tumeurs scrophuleuses paroit de mauvais caractère, 128. La suppuration spontanée des tumeurs scrophuleuses peut être regardée comme putride, *ibid.* Quoique la suppuration spontanée soit annoncée par des signes benins, elle a des suites dangereuses, 129. Cette espèce de suppuration âcre produit des ulcères sinueux et des fistules, *ibid.* La suppuration des tumeurs scrophuleuses, graisseuses, est quelquefois putride, *ibid.* La suppuration des tumeurs squirreuses qui s'abcèdent en plusieurs endroits, est désavantageuse, *ibid.* La suppuration des tumeurs squirreuses est long-temps à s'établir, 130. Peut être aidée par les maturatifs, 178. La suppuration étant moins abondante par la diminution des fluides, le succès de l'amputation sera plus assuré si elle est retardée. 341 et 342

## T.

Tumeurs : la façon dont se forment les tumeurs critiques, démontre que la métastase peut être prompte, 4. Caractère des tumeurs scrophuleuses, 216, 233, *et suiv.* Les tumeurs scrophuleuses disparoissent et reviennent aisément, 20. La figure, la quantité, la situation, la dureté de ces tumeurs, fournissent différentes indications, 25. Comment on doit traiter les tumeurs scrophuleuses ouvertes, ou non ouvertes, 26. L'extirpation et l'ouverture de ces tumeurs méritent beaucoup d'attention, 27. Les tumeurs scrophuleuses prennent différentes formes selon l'état de la maladie, 42. Mécanisme de la formation des tumeurs écrouelleuses dans les glandes, *ibid.* Quelles sont les parties où peuvent naître ces tumeurs, 86, 87. Quels sont les différens états de ces tumeurs, 87. Les tumeurs scrophuleuses ont entre elles des rapports, *ibid.* Comment on doit les traiter selon les différens états, 88. Il y a des cas où on ne doit pas tenter de les résoudre, 89. Comment on doit traiter les tumeurs scrophuleuses qui tendent à suppuration, 90. Il faut prendre garde d'ouvrir trop tôt ces tumeurs, 92. Par quels moyens on doit ouvrir les tumeurs abcédés, *ibid.* Dans quels cas il convient d'ouvrir ces tumeurs par le fer, *ibid.* Dans quels cas il convient de les ouvrir par le caustique, 94. Dans quels cas on doit traiter ces tumeurs avec le cautère actuel, 95. Le traitement d'une tumeur écrouelleuse excite souvent le gonflement des tumeurs voisines, *ibid.* L'extirpation des tumeurs écrouelleuses avancées a souvent des suites fâcheuses, 96. Ces tumeurs

ont presque toujours la dureté et la rénitence des tumeurs squirreuses, 99. Les tumeurs scrophuleuses sont bénignes, ou malignes, 109. Elles sont encore composées, ou compliquées, 110. Elles prennent différens noms selon les parties où elles arrivent, *ibid.* Selon la consistance de la matière, *ibid.* Comment se forment les tumeurs scrophuleuses, 111. Comment elles augmentent, 112. Comment se forme le kiste, 113. Les tumeurs scrophuleuses sont des engorgemens vasculaires et glanduleux, 114. Quel est l'état de ces tumeurs bénignes, 115. Comment elles deviennent malignes, *ibid.* Pourquoi elles sont immobiles, *ibid.* Les tumeurs scrophuleuses se multiplient selon la quantité du virus, 116. Elles parcourent quelquefois les mêmes temps que les autres tumeurs, mais moins promptement, 125. La chaleur et la douleur caractérisent les tumeurs scrophuleuses phlegmoneuses, 127. Les tumeurs à la superficie desquelles il y a plusieurs petits abcès, et dont la base est squirreuse, se terminent par une suppuration désavantageuse, 129. Les tumeurs squirreuses suppurent difficilement, *ibid.* Pourquoi les tumeurs des parties glanduleuses dégénèrent souvent en plusieurs petits abcès, 130. Les tumeurs scrophuleuses sont disposées à l'induration à raison du fluide qui les forme, 132. Elles se terminent quelquefois par mortification, 133. La mortification de ces tumeurs ne se fait que par des causes malignes, 134. La mortification de ces tumeurs se fait avec moins de douleur que celle des tumeurs inflammatoires, 135. Les tumeurs scrophuleuses, qui se terminent par mortification, ont souvent des suites fâcheuses, 136. Les tumeurs de nature scrophuleuse doivent être essentiellement distinguées des tumeurs catarrheuses par fluxion, 140. Comment on peut distinguer ces différentes maladies relativement à leur cause, *ibid.* On ne peut reconnoître la nature de la matière qui forme les tumeurs scrophuleuses qu'après leur ouverture, 143. Les tumeurs scrophuleuses ont des variations pernicieuses selon la constitution et le tempérament, 145. Elles cèdent quelquefois à l'usage extérieur du mercure, 169. Quelles sont les intentions que l'on doit remplir dans le traitement des tumeurs scrophuleuses, 175. La résolution de ces tumeurs est difficile, *ibid.* Les tumeurs scrophuleuses que l'on veut résoudre, doivent être traitées par les émolliens avant l'usage des résolutifs, *ibid.* Quel effet les médicamens résolutifs doivent produire pour opérer la résolution, 177. Quel seroit l'inconvénient des résolutifs appliqués trop tôt pendant l'inflammation, *ibid.* Lorsque les tumeurs scrophuleuses tendent à suppuration, on doit employer les maturatifs emolliens, ou irritans, selon les circonstances, *ibid.* et 178. Les tumeurs scrophuleuses, dures, peuvent être conduites à suppuration par les emplastiques, 179. Les caustiques peuvent aider la maturation des tumeurs scrophuleuses indolentes et froides, 180. Les caustiques seroient dangereux sur les tumeurs enflammées et douloureuses, 184. Les tumeurs scrophuleuses récentes doivent être ramollies, *ibid.* Lorsqu'elles ont été ramollies, il faut avoir recours aux résolutifs, 185. Les tumeurs scrophuleuses suppurées doivent être ouvertes par l'instrument tranchant, 191 et 192. Celles qui sont suppurées inégalement et dures, doivent être ouvertes par les caustiques, *ibid.* Quelles considérations exige l'ouverture des tumeurs suppurées par l'instrument tranchant, *ibid.*

Comment on doit panser ces tumeurs ouvertes pour prévenir les fistules, *ibid.* Quand les tumeurs sont ouvertes, s'il reste des corps glanduleux, on doit les emporter avec des trochisques caustiques, 194. Les tumeurs scrophuleuses terminées par induration, doivent être emportées, s'il est possible, 196. Quelle considération exige cette extirpation, *ibid.* Quand la tumeur est carcinomateuse, l'extirpation est encore praticable quelquefois, *ibid.* Dans quel cas elle seroit impraticable, *ibid.* Comment on doit pratiquer l'extirpation selon les cas, 197, 213. Comment on doit traiter la mortification des tumeurs scrophuleuses, 199. Si les tumeurs deviennent cancéreuses et considérables, on ne doit tenter qu'une cure palliative, *ibid.* Quels sont le régime et les topiques convenables dans ce cas, *ibid.* Quelles parties sont plus susceptibles de ces tumeurs, 201 *et suiv.* Comment on doit traiter les tumeurs scrophuleuses par les topiques, 212. Quelles opérations conviennent pour le traitement de ces tumeurs, 213. La ligature peut convenir pour emporter certaines liqmeurs scrophuleuses, 214. Les tumeurs scrophuleuses peuvent avoir lieu par toute l'habitude du corps, 216. Les tumeurs scrophuleuses ont un caractère qui les fait différer des autres tumeurs squirreuses, 219. Quelles conséquences on peut tirer de l'inspection intérieure des tumeurs scrophuleuses, 219. Quelle est la matière qui forme ces tumeurs, *ibid.* Comment les sucs graisseux, et particulièrement les sucs gélatineux servent à former ces tumeurs, 222. Pourquoi les tumeurs scrophuleuses sont difficilement atteintes de pourriture, et sont plus sujettes à une disposition acide ou rance, *ibid.* Pourquoi elles suppurent difficilement et se durcissent, *ibid.* Les tumeurs scrophuleuses se terminent quelquefois par résolution; et comment on peut la procurer, 228. Quand ces tumeurs sont nouvelles, le seul usage des remèdes intérieurs suffit pour les guérir, 229. Comment on doit traiter ces tumeurs qui tendent à la suppuration, *ibid.* Comment on doit traiter celles qui sont suppurées, *ibid*, 244. Les tumeurs scrophuleuses qui ne sont pas suppurées complètement, doivent être entamées par le caustique, 230, 244. Quand on attaque ces tumeurs, il faut les emporter complètement, 230. Quel traitement peut être employé pour les tumeurs scrophuleuses, terminées par induration, 232. Comment on doit traiter les tumeurs scrophuleuses qui sont abcédées à la superficie seulement, 244. Les tumeurs inflammatoires suppurées, doivent être ouvertes par l'instrument tranchant, 259. Les tumeurs inflammatoires malignes, dépendantes d'un vice général, doivent être traitées par les attractifs suppurans, 260. Les tumeurs malignes dépendantes d'un vice local, peuvent être traitées par le cautère actuel, *ibid.* Les tumeurs malignes, avec une gangrène seulement locale, peuvent être traitées par le cautère actuel, *ibid.* Les tumeurs froides des articulations sont utilement traitées par le même moyen, 262. Les tumeurs concrètes doivent être extirpées : quels sont les moyens d'extirpation, 263. Les tumeurs de consistance fongueuse, peuvent être arrachées, *ibid.* Les tumeurs dont la base est étroite, peuvent être extirpées par la ligature, *ibid.* Dans quels cas, les tumeurs doivent être traitées par l'instrument tranchant, 264. Dans quels cas, par le cautère actuel, *ibid.* Dans quels cas, par le caustique, *ibid.* Les tumeurs sensibles et dures ne doivent point être traitées par

le cautère actuel, *ibid.* Les tumeurs dures qui suppurent difficilement, doivent être ouvertes par le cautère potentiel. 304

## V.

Vipères : quel est leur usage pour la guérison des écrouelles, 167 et 168. Dans quels cas il convient de les employer. 168

Vomitifs : l'ipécacuanha comme vomitif, est préférable pour les écrouelleux, 53. Les vomitifs peuvent être très-utiles dans les premiers temps des écrouelles. 149

Ulcères (calleux) : ne doivent pas être traités par le cautère, tant que l'on peut attaquer les callosités par l'instrument tranchant, 271. Les ulcères *cacoëthes* ne peuvent souvent être guéris que par le cautère actuel, 271. Observations à ce sujet, *ibid.* Avantages du caustique sur l'instrument tranchant dans ces cas, 272. Avantages du cautère actuel, 273. Les ulcères chancreux et rongeans, ne doivent pas être traités par le cautère actuel, ni par les caustiques, 275. Observations à ce sujet, *ibid.* Les ulcères rongeans, même chancreux, qui dépendent d'un vice local, peuvent être emportés par le cautère actuel, ou par l'instrument tranchant, 276. Observations qui établissent comment on peut traiter ces ulcères, 277. Utilité du cautère pour les ulcères fongueux. 321

*Fin de la Table des Matières.*